

# NOTICE

OU

## APERÇU ANALITIQUE

### DES TRAVAUX

### LES PLUS REMARQUABLES

### DE L'ACADÉMIE ROYALE DU GARD,

### DEPUIS 1812 JUSQU'EN 1822.

Par M. PHÉLIP, Médecin, Secrétaire.



A NISMES;

Chez P. DURAND-BELLE, Imprimeur de l'Académie



AN 1822.



Per. 8°

10199

# MÉMOIRES 1812-1822

Première partie.

Table des matières : page 3

Deuxième partie.

Table des matières : page 384

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CETTE PREMIÈRE PARTIE.

## INTRODUCTION.

Page 5

## DISCOURS ACADÉMIQUES.

Discours de réception de

Messieurs	
<i>De Ricard.</i>	10
<i>Bonhomme.</i>	12
<i>Bernard.</i>	15
<i>D'Aldebert.</i>	16
<i>Maillet - Lacoste.</i>	18
<i>Enjalric.</i>	19
<i>Nicot.</i>	21
<i>Liotard.</i>	23
<i>Guillet.</i>	25
<i>Crivelli.</i>	30

## AGRICULTURE.

Correspondance de l'Académie avec les Sociétés d'agriculture.	31
Mémoire de M. Victor Martin d'Uzès, sur l'insecte qui ravage les vignes.	35
Notice sur la nécessité de la culture du topinambour par défunt M. Granier.	37;
Réflexions sur le déboisement des forêts ; par M. d'Hombrés.	38
Notice sur les moyens d'empêcher le ravage des chenilles, et modèle d'échenilloir ; par le même.	44
Observations sur les charançons du ris ; par le même.	47
Mémoire sur la culture et les caractères comparés des diverses variétés de pommes de terre et leur culture dans les jachères ; par le même.	50

De l'état de l'irrigation dans le département du Gard ; par M. <i>Grangent</i> , ingénieur en chef.	64
Notice sur la mortalité des oliviers dans l'hiver de 1820 : par M. <i>Phélip</i> , médecin.	65
Mémoire sur le même sujet et l'établissement des pépinières , pour acclimater les oliviers : par M. <i>d'Hombres</i> .	68
Notice sur François Traucat , jardinier de Nismes ; par M. <i>Vincens-St-Laurent</i> .	84.

### HISTOIRE NATURELLE.

Mémoire de M. <i>Amoreux</i> , médecin, sur l'histoire de la Licorne, et rapport ; par M. <i>Liotard</i> .	86
Dissertation sur les plantes religieuses, du même, et rapport ; par M. l'abbé <i>Simil</i> .	88
Notice sur un fœtus trouvé dans un chevreau femelle ; par M. <i>d'Hombres</i> .	91
Sur le duvet des chèvres acclimatées en France ; par le même.	92
Rapport sur un abîme ouvert dans la plaine de Boucoiran ; par le même ; et une coupe géognostique dans les environs d'Alais.	94

### SCIENCES PHYSIQUES.

Mémoire de M. <i>d'Hombres</i> , sur la propriété attribuée au calorique de s'élever.	97
Rapport du même sur le tableau des variations de l'aiguille aimantée de M. Cotte, et leur rapport avec la fréquence des aurores boréales.	101
Influence de la pluie sur le baromètre ; par le même.	103
Tableaux météorologiques du même, pendant les années 1817 et 1818.	113 et suiv.

### MÉDECINE.

Mémoire de M. <i>Blaud</i> , médecin, sur la compression des carotides dans les engorgemens du cerveau.	126
Mémoire de M. <i>Phélip</i> , médecin, sur les avantages et abus des vésicatoires.	126
Mémoire du même sur l'usage du tabac.	132

- Rapport de M. *Gravier* sur un mémoire de M. Amalric, relatif à l'enseignement clinique. ~ 137  
 Rapport de M. *Phélip* sur les mémoires épizootiques de MM. Heurtrel, d'Arborel et Gasparin, et ceux de médecine opératoire de MM. Mauvoûr de Genève, et Pleindoux père, de Nismes. a 138

### SCIENCES MATHÉMATIQUES ET ASTRONOMIE.

- Mémoire de M. *Gergonne*, sur les tractoires. ! 139  
 Rapport du même sur les mémoires de M. le Baron de Zach ; 1.º sur le degré du méridien, mesuré en Piémont ; par le P. *Beccaria*. 140  
 2.º Les tables d'aberration et de nutation, du même. 144  
 3.º La lettre du même aux rédacteurs de la Bibliothèque Britannique. 146  
 4.º L'attraction des montagnes, ses effets sur les fils aplombés ou sur les niveaux des instrumens d'astronomie. 150  
 Rapport du même sur la dissertation de M. *Faugergue*, relative à la rotation de Vénus. 155  
 De l'origine des premières notions de mathématiques ; par M. *Liotard* ; rapporteur, M. *Thomas de la Vernède*. 171  
 Mémoire de M. *Liotard*, sur la gnomonique. 176  
 Dissertation sur les comètes ; par M. *Benjamin Valz*. 178  
 Description d'un nouveau réticule ; par le même. 188  
 Observations des comètes ; par le même. 207  
 Des éclipses de soleil ; par le même. 218  
 Observations de l'éclipse de soleil de 1820 ; par le même. 222  
 Abaissement extraordinaire du baromètre en décembre 1821, observations ; par le même. 228  
 Méteore lumineux, observations ; par le même. 241

### ÉCONOMIE POLITIQUE.

- Mémoire de M. *Eymar*, intitulé ; *Réflexions sur un nouveau système d'économie politique*. 245  
 Mémoire de M. *Phélip*, médecin sur les dangers des mariages précoces. 250  
 Mémoire de M. l'abbé *Simil* sur l'origine de l'argent monnoyé. 257  
 Dissertation sur l'intérêt de l'argent chez les Romains ; par M. *de Ricard*. 259

## LÉGISLATION.

- Mémoire de M. *Eymard*, sur le droit de punir en général et en particulier. 270  
 Rapport de M. *de Ricard*, sur le mémoire de M. Poncet de Dijon sur l'infanticide. 272  
 Mémoire sur quelques dispositions du code d'instruction criminelle relatives au jury; par M. *Gergonne*. 274  
 Sur la liberté de la presse; par M. *Eymard*. 276  
 Résumé d'un mémoire de M. *Crivelli* sur le duel. 282  
 Sur la confection d'un code rural; par M. *Bazille*. 283

## PHILOSOPHIE MORALE.

- Analise du discours de M. *Emile Vincens* sur l'éloge de Pascal. 287  
 Examen du livre d'Euzebe Silvestre, ayant pour titre: *Histoire de la civilisation*; par M. *Eymard*. 288  
 Mémoire sur les mœurs et l'attachement aux anciennes coutumes; par le même. 290  
 Considérations sur les rapports mutuels de la religion avec les sciences et la littérature; par M. *Samuël Vincent*. 293

## ANTIQUITÉS.

- Dissertation de M. le pair de France, *Boissy-d'Anglas*, sur une inscription trouvée dans les Arènes. 303  
 Mémoire sur les connaissances des anciens dans l'art d'évoquer et absorber la foudre; par M. *de Laboissière*. 304  
 Notice de M. *Crivelli*, sur une mosaïque découverte à Avignon, en septembre 1811. 319  
 Description des antiquités du midi; par MM. *Grangent*, *Durand* et *Simon Durant*. 322  
 Mémoire sur la Maison-Carrée; par M. l'abbé *Sithil*. 329  
 Essai sur les fouilles faites autour de la Maison-Carrée; par M. *Alphonse de Seynes*. 334  
 Notice sur les monumens de la ville de Vaison (*Vaucluse*); par M. *de Gasparin*. 356  
 Description d'une roche qui renferme exclusivement des coquillages fluviatiles et terrestres; par M. *Dax*, D. M. 371

STATUTS DE L'ACADÉMIE ROYALE  
DU DÉPARTEMENT DU GARD.

---

TIT. 2, ART. 21.

*Le procès-verbal de chaque séance publique, comprenant le compte rendu par le Secrétaire, sera imprimé et adressé à tous les Membres de l'Académie, aux Sociétés savantes avec lesquelles elle entretient des relations, aux principaux fonctionnaires du département, et aux rédacteurs des journaux scientifiques et littéraires les plus accrédités.*

---

---

# APERÇU ANALITIQUE

DES

TRAVAUX LES PLUS REMARQUABLES

DE L'ACADÉMIE ROYALE DU GARD,

DEPUIS 1812 JUSQU'EN 1822.

---

## *Introduction.*

L'ACADÉMIE royale du Gard, qui a joui, pendant le siècle dernier, d'un rang distingué parmi les Académies de province, et donné, dès le commencement de celui-ci, une direction tellement active à ses travaux, qu'elle avait pu chaque année en publier une notice, de manière à attirer sur elle l'attention des savans et des gens de lettres, avait suspendu, depuis 1813, cette intéressante communication. Il est facile de pénétrer les motifs de ce retard.

Les événemens politiques d'un ordre supérieur qui se sont passés en 1814 et 1815, et qui ont amené des secousses dont cette contrée n'a que trop retenti, ne pouvaient que faire cesser le calme des esprits si nécessaire aux méditations académiques et en amener l'interruption. D'ailleurs, ils ont dû donner lieu à des changemens de résidence parmi les Membres consacrés à l'instruction publique ou à la magistrature, et opérer dans le sein de l'académie



un vide qui a exigé des remplacements. La mort ; qui , à des distances plus ou moins rapprochées , lève son tribut fatal dans tous les états et dans tous les corps , n'a pas manqué aussi de lui faire éprouver des pertes qui devaient rendre sa marche plus incertaine et plus languissante.

Néanmoins le petit nombre des Membres qui avaient , depuis la réorganisation de l'Académie , pris une part active à ses travaux , enflammés par les exemples des hommes d'un mérite distingué qu'elle avait possédé , n'ont pas laissé éteindre le feu sacré dont ils devaient se croire les gardiens ; ils se sont appliqués , au contraire , à se choisir des collègues pénétrés , comme eux , du désir d'entretenir une salutaire émulation parmi ceux qui se plaisent à rechercher le bonheur dans l'étude des sciences et des lettres ; encouragés en même temps par la protection d'un gouvernement qui sait apprécier les services que peuvent rendre les académies , et qui fait plus , puisqu'il sait inspirer les plus nobles pensées , les plus beaux dévouemens : la carrière académique s'est rouverte de nouveau sous des auspices qui ne pouvaient être impuissans ; aussi , il en est résulté des travaux qui n'ont été ni stériles , ni sans intérêt.

L'Académie royale du Gard , outre ses séances particulières , a continué d'avoir chaque année une séance publique qui a pu appeler l'attention sur des matières dignes des méditations des vrais savans. L'agriculture , l'astronomie et les belles-lettres ont été tour-à-tour l'objet des concours annuels pour les prix qu'elle proposait , et elle a eu la satisfaction de placer deux fois des couronnes sur la tête d'hommes d'un mérite reconnu : elle ne croit donc plus devoir retarder l'hommage qu'elle faisait autrefois au public et à toutes les sociétés savantes ;

elle vient leur présenter aujourd'hui une notice abrégée qu'elle avait eu la sage discrétion de retarder pour la rendre plus digne d'eux et d'elle-même. Si on n'y retrouve plus la plume habile de l'homme de lettres distingué (1) qui avait attaché à cette sorte de travail une partie de sa gloire, on reconnaîtra au moins le zèle qui supplée quelquefois au talent, et un exposé fidelle des pensées de chacun des Membres qui doivent y être consignés, lequel n'exige ni de hautes combinaisons, ni les recherches du bel esprit.

### *Discours académiques.*

On ne craindra point de consacrer le premier paragraphe de cette notice à l'analyse des discours académiques qui a été consignée dans les procès-verbaux des séances, et il n'y aura pour cela à appréhender ni ridicule, ni blâme. Ce genre d'éloquence a pu être déconsidéré lorsque le vain cérémonial de l'adulation ne le faisait consister que dans un langage ampoulé qui décèle plutôt le vide de la pensée que l'élévation des idées; et lorsque, ramenant toujours les mêmes sentimens et les mêmes considérations parées des mêmes fleurs, il ne donnait le jour qu'à des ouvrages éphémères, offrant peu de choses à la méditation, et encore moins de fruits à recueillir; mais si, suivant le caractère un peu plus réfléchi d'un grand nombre d'écrivains modernes, mettant à profit les erreurs fatales de quelques-uns de ceux qui les ont précédés, les orateurs académiques ne prennent la plume que

---

(1) M. Trévis, secrétaire perpétuel.

pour proclamer des vérités trop facilement oubliées, calmer des passions funestes que nos troubles politiques ont fait éclore, et ramener la culture des lettres et des sciences au but final; celui de raffermir l'ordre public, en rendant les hommes tout à la fois plus instruits et meilleurs, leur titre pourrait-il empêcher d'apprécier leur valeur ?

Si l'Académie royale du Gard ne proclame, comme l'a dit M. *Thourel* (1), un de ses Membres, dans son discours de réception, « que des saines » doctrines, proscrie tout abus de talent, ne tient » pour beau que ce qui est vrai, pour utile que » ce qui est honnête, préférant ce qui est nécessaire à ce qui est curieux, ne permet l'agréable » qu'autant qu'il est décent, prend pour objet de » ses études principales, Dieu, l'homme, la nature, » ce qui est et doit être »; elle ne devra point laisser ensevelir dans ses archives les ouvrages de ses Membres qui ont payé, soit dans ses séances particulières, soit dans ses séances solennelles, un tribut à la morale publique et religieuse, et honoré l'institution dont ils faisaient partie. D'ailleurs, le renouvellement progressif d'un grand nombre de ses Membres a donné lieu à des discours de réception des hommes justement recommandés par leurs talens, leurs fonctions et la pureté de leur morale. Se trouvant inspirés par le premier élan d'un juste enthousiasme, ils devaient se ressentir de l'esprit qui les animait, et être remarquables par un but utile qui doit nous faire un devoir d'en publier ce qui peut être susceptible de quelque intérêt.

---

(1) Premier Président de chambre à la Cour royale de Nîmes.

Le Secrétaire de l'Académie , en rendant compte , en 1816 , des travaux des deux années précédentes , ne pouvait pas manquer de justifier leur interruption par l'influence des événemens dont elles avaient été témoins ; il dut à ce sujet s'exprimer ainsi :

« En effet, lorsque par deux fois la France s'est » trouvée exposée aux calamités inséparables d'un » envahissement et tremblait même pour son existence , quelle langueur ne devait pas se faire » sentir dans tous les travaux de l'esprit , dans » les méditations ou recherches scientifiques ? Néanmoins , la restauration miraculeuse de l'antique » maison de Bourbon , dans le mois d'avril 1814 , » à laquelle l'Académie applaudit avec toute la » nation , réveilla tout-à-coup son zèle , et lui » rendit sa première vigueur : elle se réjouissait » déjà de reprendre son titre d'Académie royale , » avec lequel elle avait quelquefois occupé la renommée ; elle se promettait de parcourir une » carrière nouvelle dont les sciences et les lettres » auraient peut-être reçu quelque éclat , lorsqu'un » événement inattendu vint replonger la France » dans un abîme qui se fermait à peine. Elle n'est » que trop présente à votre mémoire , Messieurs , » cette époque fatale pendant laquelle nous nous » vîmes privés des douceurs d'un gouvernement » paternel et de tous les avantages de la paix ; et » tout-à-coup , placés sous le joug du despotisme » militaire dont l'appareil et les violences étaient » si propres à froisser les cœurs et troubler les » esprits. Les séances de l'Académie durent se ressentir de l'effroi public : cette calamité les suspendit tout-à-fait , et ses Membres consternés » n'eurent plus d'autres soins que de veiller à leur » propre existence , ou de chercher à apaiser » l'effervescence des esprits , en priant le ciel d'avoir

» pitié de la France. Mais , détournons nos pensées  
 » de ces jours de discorde et d'erreur ; puisque  
 » les vœux des bons Français ont été remplis , lors-  
 » que la France a recouvré son Roi légitime , et  
 » est rendue par conséquent à son caractère pacifi-  
 » que , à l'amour des arts et à ses travaux manufactu-  
 » riers , l'avenir seul doit appeler nos regards. Nous  
 » n'avons plus qu'à nous féliciter d'être rentrés pour  
 » toujours dans le véritable chemin de la prospérité ,  
 » et jouir avec confiance de la protection qui nous  
 » permet de reprendre nos exercices académiques ».

M. *de Ricard* , avocat-général , dans son discours de réception , se montra imbu des avantages que l'instruction recueille dans le sein des académies. « Cicéron , a-t-il dit , ne croyait pas avoir puisé » son talent pour l'éloquence dans l'atelier des » rhéteurs , mais en se promenant avec les philo- » sophes de l'académie ; ce genre d'instruction » manque aux jeunes-gens de notre temps ».

Il a fait sentir que le plus souvent le hasard ou l'intérêt , moins que la connaissance des voix secretes de leur cœur , pousse les hommes vers la profession qu'ils exercent ; et soutenu que l'esprit , qui semble n'avoir été donné aux hommes que pour les aider dans la recherche du bonheur et de la vérité , devient souvent la cause de leurs erreurs et de leur infortune. « Il a développé les » tristes effets de l'ambition de l'esprit humain qui , » plus indocile que les flots de l'Océan n'a pu » souffrir de barrière , a mis en problème , nié » même la providence , n'a rien vu de juste et » d'injuste que ce qu'il plaisait au plus fort de » défendre ou d'ordonner ; de là , point de pouvoir » usurpé , point de pouvoir légitime , mais seu- » lement des vainqueurs et des vaincus ; de là cette » distinction de gouvernement de fait et de gou-

» vernement de droit. Aussi, il n'y a point eu  
 » d'époque où l'on ait eu plus d'esprit en France  
 » que dans le XVIII.<sup>e</sup> siècle ; il n'y en a point eu  
 » où l'erreur a trouvé plus de créance , et les  
 » diverses doctrines plus de partisans , et où l'on  
 » ait plus abusé de ce désir d'indépendance qui  
 » flatte l'homme ».

Le même orateur s'est plaint de la manie qui s'est établie chez nous, d'aller chercher des modèles en littérature chez les peuples du nord , dont le climat est si peu favorable aux beaux-arts qui consistent à plaire et à toucher. Les événemens de notre longue et cruelle révolution lui ont paru avoir affaibli en nous le goût du vrai , du simple et du beau. « En proie aux horreurs de l'anarchie ,  
 » livrés aux sanglans caprices d'un affreux despo-  
 » tisme , pouvait-on s'occuper de poésie et d'élo-  
 » quence ? »

Enfin , *M. de Ricard* termina son discours en faisant espérer qu'une paix durable permettra aux Français de reprendre les douces habitudes qui font une partie de leurs mœurs , et de revoir des jours de gloire et de bonheur sous les héritiers du trône de Louis-le-Grand , « et un prince , véritable  
 » ami des beaux-arts , qui doit à ses études , per-  
 » fectionnées par la retraite , cette justesse d'ima-  
 » gination , cette solidité de pensées , et cette  
 » précision de style qui le mettraient au premier  
 » rang de nos écrivains , si le ciel ne l'avait des-  
 » tiné à une gloire plus chère à son cœur , celle  
 » de faire le bonheur de son peuple ».

Le Président de l'Académie , *M. de Laboissière* (1), répondit à *M. de Ricard* en applaudissant à la

---

(1) Conseiller en la Cour royale.

justesse de ses principes, en reconnaissant avec lui le danger de la propagation de ces systèmes erronnés qui, recueillis et caressés par une jeunesse imprudente, ont produit les fruits empoisonnés de la révolution européenne.

« La littérature, dit-il, s'infecta des poisons tra-  
 » vaillés dans des réunions anti-sociales. Chaque  
 » club devint une école de partage où personne  
 » n'exprima ce qu'il pensait. Là, tel homme en  
 » exaltant la république voulait en devenir le modé-  
 » rateur, et méditait le despotisme. Là, tel autre atta-  
 » ché sincèrement à la monarchie applaudissait à sa  
 » chute, et les larmes aux yeux vantait le progrès  
 » des idées nouvelles qu'il détestait, et se voyait  
 » forcé à brûler un grain d'encens devant l'image  
 » d'un scélérat que son cœur dévouait à l'échafaud.  
 » Là, chacun combinait son langage avec sa peur,  
 » outrait tout pour paraître au niveau du maximum  
 » des folies humaines. L'éloquence, que le cœur  
 » seul produit et qui n'existe que par lui, devint  
 » une perpétuelle ironie, dans laquelle surgit le  
 » néologisme, amené par le besoin de l'exagé-  
 » ration et par la nécessité d'amuser les délateurs  
 » et de tromper les bourreaux ».

M. l'abbé *Bonhomme*, ancien professeur au collège des doctrinaires, et aujourd'hui Curé de la paroisse de St-Charles, en prenant une place si méritée parmi les Membres de l'Académie, a indiqué le but auquel doivent tendre toutes les académies; c'est le respect pour les lois du goût, pour celles de la morale et de l'état. Il passe rapidement en revue les siècles qui nous ont montré avec orgueil pour modèles Homère, Sophocle, Demosthènes, Horace, Virgile, Cicéron, Pétrarque et le Tasse. Il nous a peint le bonheur de Louis-le-Grand, qui ne pouvait s'incliner devant le Roi

des Rois, sans voir sa piété exaltée à la voix de Bossuet, de Fléchier, de Bourdaloue et de Massillon. « Allait-il satisfaire un peuple avide de » le voir, il assistait aux premières représentations » de *Cinna*, *Polieucte*, *Andromaque*, *Athalie*, » le *Misanthrope*, ou le *Tartuffe*. Son cœur l'en- » traînait-il aux bras de ses enfans studieux, il » pouvait de leur bouche ingénue entendre réciter » les *Fables de La Fontaine*, ou surprendre auprès » d'eux le *Télémaque du véritable Mentor*. Le sédui- » sant Racine accourait le soir pour l'instruire; enfin, » sous ses yeux se déroulaient tous les ouvrages » qui ont illustré son règne. Mais c'en était fait, » ajoute-t-il, du goût sans le sublime historien de » la nature, l'ingénieux commentateur des lois, » et le chantre fameux de l'immortel Henri IV ».

M. l'abbé *Bonhomme* a peint ensuite avec de sombres couleurs l'état déplorable de notre littérature, lorsque le trône de Louis-le-Grand se fut écroulé; « lorsqu'une nuée de poètes et d'orateurs » est venue célébrer ce désastre par des vocifé- » rations inouïes. Dès ce moment, dit-il, plus » d'éloquence, plus de goût, plus de mœurs, » plus de poésie ». L'orateur, en faisant des vœux pour voir renaître un second législateur du vrai goût, s'est cependant félicité de l'avoir vu revenir de son émigration avec Louis Delille et Ducis, ses deux aimables cygnes de la Seine, qui avaient déjà, avant d'expirer, annoncé son retour.

M. de Châteaubriant, Lally Tollendal, de Bonald et cet illustre collègue (1), récemment honoré des faveurs du juste appréciateur du mérite et des

---

(1) M. de *Trinquelague*, conseiller en la Cour de cassation, membre non résidant de l'académie royale du Gard.



talens , ayant prouvé la renaissance du goût par des discours si éloquens et si efficaces , lui ont paru des orateurs dignes du plus beau siècle. Il a esquissé le tableau des désordres produits par le défaut de morale et l'oubli des principes religieux , a montré la carrière de la véritable science , ouverte par ceux qui ont introduit dans le sénat la pitié éplorée , déchiré le feuillet fatal qui arrachait l'époux à l'épouse , et couvrait d'orphelins la France déshonorée , et ceux qui ont fait retentir les voûtes de St-Denis des expressions touchantes du testament du Roi martyr.

Notre collègue a déclaré que depuis le jour où ; sur un pavoi décoré par la victoire , les Francs , nos aïeux , élevèrent le prince choisi pour les commander , la France a eu un code de lois fondamentales , *Dieu et le Roi* , la monarchie et la légitimité ; mais un nouveau Moïse a apporté les nouvelles tables de la loi. « Béni , a-t-il dit » en finissant , le jour où ce législateur royal et » paternel offrit à la vénération publique ce code » bienfaisant qui a tout-à-coup apaisé les flots » tumultueux d'une populace mutinée , et conquis » les suffrages des Rois , raffermi sur ses bases » inébranlables le bonheur des Français et le repos » du monde. Osera-t-on , comme dans l'autre siècle , » par des écrits volumineux et des pamphlets calomnieux , attaquer ce monument de la sagesse ; » renâtra-t-il des Erostrates littéraires ? Non , » Messieurs , l'homme heureux n'est point conspirateur ; nous jouissons d'une liberté sage , de la » seule qui sied à l'homme social ; persuasion , » surveillance , on emploiera tout pour le salut de » la nation entière ; et l'on s'écriera : vive à jamais » un Roi qui , respectant lui-même les lois du goût , » les lois de la morale et celles de l'état , garantit

» pour toujours à la France la paix et le bonheur ».

M. *Bernard* , ex-procureur-général à la Cour royale de Nismes , se plut , dans son discours de réception , à faire l'éloge des Académies , à démontrer que l'étude des lois la plus importante de toutes , par son étendue et son objet , n'est point étrangère à la littérature ; que la métaphysique , la morale , la philosophie , les mathématiques , la physique , l'histoire critique , la poésie , l'éloquence sont de son domaine ; et s'est appliqué à en développer les preuves. « N'est-ce pas , » dit-il , dans le commerce habituel des hommes » de lettres que le sentiment gagne de la délicatesse , le jugement de la rectitude et le goût » de la finesse. L'orateur y trouve des modèles » pour l'élégance de la composition , la justesse , » l'exactitude d'expression qui doit égaler celle des » idées ; en un mot , c'est dans les associations » littéraires que se trouve réuni avec profusion ce » que la noblesse des pensées , la grandeur des » sentimens peuvent inspirer de beau , de vrai et » de sublime. Les belles-lettres et les sciences » jouissent encore plus de cette gloire dans le » magistrat ».

M. *Bernard* , après avoir donné des développemens à cette vérité , s'est écrié : « Quel moment » convenable pour se livrer à l'étude des sciences » et des lettres , que celui où le Français est débarrassé de toutes les fausses doctrines , où un » dévouement inébranlable au sceptre antique » des Bourbons est devenu un sentiment universel et national » ; enfin , il a terminé son discours en se félicitant d'habiter une terre illustrée par les plus grands souvenirs , couverte de monumens magnifiques , et de se trouver au milieu

d'un peuple qui s'est rendu célèbre par le brillant courage développé pour la cause de son Roi , etc.

M. *Aldebert* , en présentant ses remerciemens à l'Académie , n'a point dissimulé que la poésie fût l'objet de son culte ; qu'il a dû à cette espèce d'idolâtrie les plus doux instans de son existence ; et il a cru le moment favorable de faire passer dans l'assemblée l'espèce d'enchantement qu'il a ressenti pour cet art sacré. Il a fait voir que l'éloquence , la morale , la religion , la législation même ont emprunté son secours , y ont puisé et leurs charmes et leur puissance. « Dans les combats , » les champs olympiques , dans les temples des » Dieux , la poésie inspira la vertu , soutint la » valeur et enfanta des prodiges ».

M. *Aldebert* a parcouru , sans en oublier un , tous les lieux , tous les théâtres où la poésie a pu faire éclater ses merveilles ; l'antiquité a semblé lui avoir ouvert ses pages pour faire apprécier la puissance de la poésie. Que de points intéressans de l'histoire auraient été enveloppés de l'oubli , sans le sublime pinceau d'Homère , de Virgile et du Tasse !

Notre collègue a montré , par beaucoup de faits , que la gloire du bel art des vers rejaillit sur ceux qui le cultivent. « A peine , dit-il , remarque-t-on » un géomètre , un grammairien , un chimiste , et » on aime , on recherche le disciple des muses ; » les grands les chérissent , les rois les appellent » et les rassemblent comme des pierres précieuses » propres à rehausser la splendeur de leur dia- » dème ». Il présente le contraste qu'offre le respect porté à la mémoire des grands poètes , avec la repoussante aversion que l'on a pour celle de ces conquérans atroces dont la tombe n'est arrosée d'aucune larme. Il a décrit ensuite tous les agrémens  
et

et les plaisirs que procure la poésie à ceux qui la cultivent ; elle polit les mœurs, élève les âmes aux contemplations religieuses ; et soit qu'il ait pénétré l'histoire fabuleuse d'Orphée, qu'il ait ouvert les fastes sacrés du roi prophète, il a trouvé des prodiges et des beautés à décrire ; soit aussi que , parcourant les diverses sortes de poésie, il en ait peint les effets dans l'épopée ou tragédie, la comédie ou la pastorale , l'ode ou l'ydille , il l'a montré armée de tous les traits qui peuvent remuer l'âme , élever l'esprit , adoucir les mœurs et ouvrir les portes du bonheur. « Elle ennoblit , dit-il , les » bergers , fait chérir les rois , présente la vérité sous » des formes les plus gracieuses , tantôt se rend aimable par les plus ingénus badinages , tantôt » s'élançe aux plus hautes pensées , peint les plus » augustes infortunes , comme on l'a vu lorsqu'elle a » retracé le déplorable martyr du meilleur des rois » et la vie héroïque de la petite - fille de St-Louis ».

M. *Aldebert* n'a point caché que la poésie a eu aussi ses écarts ; mais l'abus d'un art , dit-il , ne saurait le condamner lui-même ; et il a fait des vœux pour que son empire ne s'élève jamais sur les débris de la morale , qu'elle ne se montre à nos regards qu'avec une beauté mâle , des traits fiers , quoique doux , et des grâces remplies de décence et d'attraits.

M. *Maillet-Lacoste*, professeur de belles-lettres , en remerciant l'Académie de l'encouragement qu'elle lui a donné , a annoncé qu'il ne croyait pas devoir se ranger du côté des écrivains qui , « sans cesse » poursuivis par le fantôme de nos révolutions , » voudraient faire de l'ignorance l'auxiliaire du » pouvoir ; il veut suivre la route tracée par le » Roi lui-même. La nature qui mène l'homme tout » ensemble vers la société et vers la science , ne

» saurait avoir placé dans la science ce qui doit  
 » détruire la société ; et si les passions qui em-  
 » poisonnent tout font sortir de loin en loin quel-  
 » ques inconvéniens de nos lumières , on doit les  
 » supporter comme les inconvéniens de notre  
 » grandeur ».

M. *Maillet-Lacoste* a indiqué, en cette occasion , les avantages des académies ; la sagesse étant en général l'apanage d'une assemblée d'hommes d'un esprit cultivé , tandis que l'exaltation est l'effet d'une assemblée populaire formée d'hommes sans culture ; elles procurent une heureuse activité dans les esprits , combattent la paresse par l'amour-propre , déterminent , vers les travaux de l'esprit , tout ce qui est susceptible d'un noble essor ; expriment , pour ainsi dire , d'une nation , tous les trésors de la pensée qu'elle peut contenir ; elles ramènent à la société et les esprits contemplatifs et les esprits chagrins , dont il résulte un esprit de bienveillance qui unit tous les talens comme un système d'analogie unit tous les arts. Les écrivains solitaires manquent le bonheur comme la gloire.

Notre collègue a développé les preuves de cette vérité : « que l'on sauve , a-t-il dit en terminant ,  
 » les lettres de cette révolution dont les menacent  
 » des talens sans justesse ou peut-être sans force.  
 » Après tant de pertes , que notre gloire littéraire  
 » nous reste : dans ces temps de calamité , notre  
 » littérature est devenue , avec la famille de nos  
 » rois , notre plus beau patrimoine ».

M. l'avocat-général *Enjalric* , en proclamant avec raison que ce n'est point un temps perdu celui qui est employé à l'étude du droit , à se pénétrer vivement des idées du juste et de l'injuste pour que , en aucun temps , la balance , mise

entre les mains des magistrats pour y peser la fortune , la vie et l'honneur des citoyens , ne pût être emportée par le poids des passions , déclare que les travaux épineux qu'il décrit lui paraissent étrangers à l'étude des lettres , à moins qu'on ne soit doné d'un rare talent , d'une grande facilité de travail , et qu'on ne sache d'une main arracher des épines dont les affaires sont semées , et de l'autre cueillir des fleurs dans le vaste champ de la littérature , etc.

« Mais , quelque'exception , dit-il , qu'on puisse » faire ; il faut convenir qu'en général les lettres » ont besoin de loisir. Heureux celui qui , libre de » tous soins , cultive les lettres par état et avec » succès ; il puise dans le travail des jouissances » qui croissent avec ses connaissances , que l'âge » ni l'infortune ne sauraient diminuer , que les » temps et les lieux ne peuvent changer. Celui » qui s'illustre dans les lettres n'a besoin ni de » rang ni de naissance , il se survit à lui-même. » Témoin ce prince des poètes qui ne fut point » du sang des Atrides , le beau génie du siècle » d'Auguste qui ne descendait point d'une illustré » famille romaine , ni tous les écrivains célèbres » de tous les temps et de tous les pays ; les vertus » et les talens , plus que les pompeux mausolées , » transmettent leurs noms à la postérité.

M. *Enjalric* ajoute que les besoins de l'homme sont bornés ; ( l'amour de l'étude l'y rend insensible ) ; qu'il trouve dans la solitude la vraie liberté ; ose dire la vérité aux hommes. « L'amitié ne le » ferait pas trahir sa pensée ; il chante le Roi- » Martyr quand la tyrannie a fermé toutes les » bouches ; il s'éloigne du char du vainqueur , et » sait , comme le célèbre auteur d'*Hamlet* , résister » aux séductions de l'amour-propre , et refuser des

» distinctions de l'oppresser de l'Europe. S'il n'est  
 » pas toujours exempt d'erreur , il doit profiter ,  
 » plutôt qu'un autre , des leçons de l'expérience ,  
 » ne pas se laisser égarer par le faux système de  
 » souveraineté du peuple et de liberté absolue.  
 » Il sait que la souveraineté doit résider dans le  
 » monarque ; le gouvernement monarchique a pour  
 » lui l'expérience des siècles ; c'est le gouverne-  
 » ment de l'univers et des familles ; c'est une vérité  
 » consignée dans les écrits des philosophes et des  
 » publicistes ». Les auteurs que cite notre collègue  
 sont le chantre d'Illion, l'auteur du *Contrat social*  
 et celui de *la Henriade*. Si quelques gens de  
 lettres ont attaqué la religion , combien l'ont dé-  
 fendue ! Ils respectent la religion parce qu'elle  
 est divine , le fondement de notre bonheur social  
 et futur. Il ne s'élève contre les abus que pour les  
 faire remarquer , n'ignorant pas que le bien se fait  
 avec lenteur et sans secousse ; que l'homme d'état  
 seul connaît l'instant favorable et les ménagemens  
 nécessaires pour opérer les réformes ; enfin , son  
 seul désir est le bonheur de sa patrie qu'il ne  
 séparera pas de son souverain. « Eh ! ne doit-il pas  
 » s'estimer heureux d'être le sujet d'un prince  
 » pour qui le malheur a été une occasion de plus  
 » de faire paraître au grand jour cette étendue  
 » de lumières , cette variété de connaissances ,  
 » cette fermeté inaltérable et cette bonté infinie  
 » qui lui ont concilié l'estime et l'admiration des  
 » peuples et des rois , et dont la constante sol-  
 » licitude est de calmer les haines , de ne plus  
 » former qu'une seule famille d'un peuple long-  
 » temps divisé. Écoutons , ajoute-t-il en terminant ,  
 » les conseils ou plutôt les ordres qu'il nous donne ,  
 » ce sont ceux de la politique et de la sagesse ».

M. de Laboissière , en répondant à M. Enjalric ,

l'a félicité d'avoir parcouru les belles contrées où le bon Homère reposa son auguste vieillesse , le bois où il chanta le retour d'Ulysse , les embrassemens de Penelope , les plaisirs champêtres de ces heureux Phéaciens ; d'avoir pu , sur les lieux-mêmes parcourir les terres classiques sur les pas du chantre d'Illion et de Fénélon. Séparé de l'Épire par un bras de mer , « vous avez pu , a-t-il » dit , Racine à la main , assister au nêces ensanglantées d'Andromaque , et faire répéter aux échos les fureurs de l'amant d'Hermione ».

Le président lui rappelle aussi tous les lieux qu'il a parcouru , soit qu'il ait lu sur les trophées de la bataille d'Actium le nom d'Agrippa , soit qu'il ait vu l'amante de Phaon se précipiter dans les flots ; mais lorsque , comme un nouvel Ulysse ramené par Minerve , un nouvel ordre de choses commence pour lui.

M. de Laboissière fait le tableau du ministère public en France, dont il montre la différence avec les formes embarrassées et tumultueuses des Romains , qui veille lorsque la société est tranquille , qui étend sa main sur le coupable , quand celui-ci se croit invisible , l'accuse sans le haïr ; exige de l'érudition , de la logique et la connaissance du cœur humain ; une éloquence grave qui persuade sans émouvoir , apprécie tous les mouvemens de l'accusé , présente un foyer de lumières pour éclairer les juges et purger la société d'un criminel.

M. Nicot (1) a soumis , en sa qualité de récipiendaire , quelques réflexions sur la monarchie , qui étaient , a-t-il dit , plutôt l'expression de ses

---

(1) Professeur d'humanités au collège royal de Nismes.



sentimens et de ses pensées que le fruit de ses recherches : il n'a point manqué de remonter à l'origine de la monarchie ; et en le faisant , il a senti le même charme que l'on éprouve à remonter le cours d'un fleuve majestueux ; il en montre le fondement dans ce chef qui protège notre faiblesse , enchaîne le crime ou la force , maintient l'ordre et l'harmonie ; il le compare au dieu qui donne le signal aux vents ; il appelle aux armes les peuples paisibles , suspend et excite leur courage. Sa prévoyance comprend et embrasse tout , il ressemble aux hautes montagnes dont le sommet est éclairé quand les régions inférieures sont dans les ombres. « La monarchie , dit-il , n'est point la conquête du » temps ; elle naquit avec le monde ; c'est Minerve » s'élançant toute armée de la tête de Jupiter ».

La nécessité de maintenir les devoirs et droits de tous , a fait établir un modérateur chargé de les faire respecter , un dépositaire des forces divisées. L'homme a été facilement porté à voir dans le monarque l'autorité d'un père , et dans la famille sociale la famille naturelle.

M. *Nicot* soutient que , si on nie les rapports de la monarchie avec la famille , il en faut au moins admettre l'antiquité ; il en fournit des exemples dans les temps sacrés et profanes. Ce système de gouvernement a brillé avant celui des républiques qu'il regarde comme une décomposition des vrais principes politiques , gouvernement qui consacre toutes les passions , tous les caprices. « Là , dit- » il , tout se désorganise et se corrompt ; le déchaînement de la licence remplace la liberté ; la » richesse publique est une proie , le peuple une » arme , la nation une victime , le bien le prétexte » du mal ». Il regarde cette forme comme inconciliable avec un empire étendu ; son accroissement

comme le signe de sa décadence. Il appuie cette vérité historique par l'exemple de Rome ; et par une heureuse réticence , il évite de développer ce que la leçon du malheur a fait acquérir à la France d'expérience sur cette déplorable matière.

Cet orateur ne méconnaît point aussi les abus du despotisme dont il fait un tableau également frappant ; à ces contrastes , il fait succéder le développement des avantages de la monarchie constituée , inviolabilité du monarque , alliance de celui-ci avec le peuple. Ce genre de gouvernement épurant les mœurs , fortifiant la morale , protégeant les sciences et les lettres , et faisant éclore des chefs-d'œuvres de toute espèce. Il a fait voir ensuite que depuis long temps notre patrie n'a compté que des souverains instruits des bornes de leur pouvoir , et qu'on doit cette justice à la race Capetienne d'avoir été constamment occupée de l'affranchissement des communes. « Une bonté » sublime et populaire distingue nos rois ; leur » véritable gloire est celle d'être aimés » : il montre celui que la France possède sur le trône prévenant les vœux de la nation par cette loi immortelle qui établit une juste pondération de pouvoir qui éloigne la monarchie tempérée de la licence des républiques et de la dégradation du despotisme.

M. *Liotard* , succédant à M. *Gergonne* , appelé de la chaire de mathématiques transcendantes et de philosophie de Nismes à celle de professeur d'astronomie à la faculté des sciences de Montpellier , a donné une esquisse de la différence que doivent présenter les discours de réception des gens de lettres , de ceux qui se sont consacrés à la culture des sciences exactes. .

« Un homme de lettres , a-t-il dit , peut facilement se présenter devant un corps académique ;

» son imagination brillante doit lui retracer à grands  
 » traits l'honneur qu'il reçoit, la haute influence  
 » que la culture des lettres exerce sur la civili-  
 » sation, et par conséquent sur le bonheur des  
 » hommes ; maniant à son gré la plume, il peut  
 » varier ses tableaux selon le sujet qu'il a choisi ;  
 » et, plus ou moins éloquent et persuasif, faire passer  
 » dans l'esprit de ceux qui l'écoutent des émotions  
 » dont il recueille le fruit. Que sera-ce si, à l'élo-  
 » quence du discours, il sait joindre une sagacité  
 » pénétrante, une finesse exquise ? Il peut alors,  
 » sous un voile léger, décocher quelques traits  
 » contre les ridicules du siècle, faire remarquer  
 » ceux de la vanité ignorante, et signaler sur-tout  
 » cette prétention déplacée qui consiste à vouloir  
 » paraître supérieur à soi-même ; c'est-à-dire,  
 » spirituel sans véritable esprit, écrivain sans goût,  
 » et savant avec de très-faibles notions d'histoire  
 » et des sciences utiles, etc.

» Mais, quel intérêt peut inspirer le discours  
 » de réception d'un froid géomètre, d'un individu  
 » uniquement occupé à l'étude des sciences abs-  
 » traites, à des contemplations sérieuses et philo-  
 » sophiques ». Celui qui ne s'occupe qu'à numérer  
 et diviser les quantités, à mesurer la distance  
 des astres et les diverses étendues, celui qui ne  
 peut obtenir de précieuses vérités qu'à l'aide du  
 langage mystérieux et insipide, pour le vulgaire,  
 des chiffres ou des signes algébriques, ne  
 saurait prétendre à captiver l'attention, encore moins  
 à exciter l'enthousiasme. Heureux s'il peut mériter  
 assez d'indulgence pour que les oreilles ne se fer-  
 ment pas à son approche ; et si on veut bien lui  
 permettre d'exprimer ce sentiment, le plus facile  
 à s'épancher, celui de la reconnaissance.

A ce rapprochement remarquable, M. le Pré-

sident (1) a répondu que, si l'homme de lettres était présumé plus familier avec l'art de plaire et d'émouvoir que l'homme adonné aux sciences exactes, on avait aussi plus de droit d'être sévère à son égard, de faire un juste discernement de l'éblouissant et du solide, des phrases et des pensées, et d'exiger que sa réputation se vérifiât toute entière dans l'acte solennel d'une réception; que l'on savait en même temps tenir compte de la logique exacte, de la maturité du jugement, du mot toujours mis à sa place dans le géomètre; il a ajouté que les savans avaient su également joindre les grâces du style à la profondeur du raisonnement: témoins les deux grands hommes qui ont fait l'ornement de l'académie française et des sciences; témoin même M. *Gergonne* qui savait répandre de l'intérêt sur des matières abstraites, et dont l'éloignement excite tant de regrets de la part de l'académie.

Parmi les discours académiques dont l'analyse doit être insérée dans cette notice, nous devons donner une mention particulière au discours sur l'éloquence, chez les anciens et les modernes, de M. le procureur-général *Guillet*, lequel offre tout à la fois, les préceptes et l'exemple, et qu'avec juste raison nous devons regretter de ne pouvoir insérer tout entier.

M. *Guillet* définit l'éloquence comme les anciens: ce talent, inconcevable dans ses effets, qui donne à l'homme qui la possède la puissance de disposer presque à son gré, dans le moment qu'il parle, de la volonté de tous par le charme et la magie

(1) M. *Durand*, ingénieur de l'arrondissement de Nismes.

de la parole. Il traite de l'éloquence chez les anciens ; la Grèce fut son berceau , malgré le succès de l'éloquence de Nestor et d'Ulysse : ce ne fut qu'à Athènes qu'elle fit des progrès rapides : à Athènes , où la poésie avait déjà produit des chefs-d'œuvres , où l'air était si pur , le tact si fin , le sentiment exquis , où un instinct de l'agréable et du beau , un goût prononcé pour les beaux-arts , une grande mobilité de caractère avide d'impressions nouvelles , disposaient le peuple à éprouver l'ascendant de ceux qui avaient le talent de plaire à son esprit et remuer son cœur. Dans le gouvernement d'Athènes où tout se mettait sous les yeux du peuple , la guerre , la paix , les traités , les alliances , les lois , les accusations étaient le domaine de l'éloquence ; la voix de la patrie , s'exprimant par un hérault d'armes , appelait à la tribune ceux qui pouvaient donner un avis utile. Que d'enthousiasme ne devait-elle pas exciter , quelle émulation pour obtenir la faveur du peuple , sur-tout lorsqu'elle ouvrait la carrière de l'illustration , de la gloire et des premières dignités de l'état ! quel zèle pour obtenir l'instruction qui la procurait ! La réunion de ces avantages produisit Périclès premier orateur de son siècle , qui rendit , pendant 40 ans , soumis à ses volontés un peuple si jaloux de son pouvoir et de sa liberté , dont le talent fut si admirable que , terrassé par son antagoniste , il persuadait qu'il n'était point vaincu.

M. Guillet fait ensuite l'histoire de Demosthènes , qui , entraîné par le sentiment de son aptitude à l'éloquence , vainquit la nature , montra plus un oracle qu'un orateur , tant il entraînait le peuple , tant il enchaînait les cœurs ; dont la voix levait , pour ainsi dire , des armées et des tributs , dictait les traités et disposait , pour l'intérêt de la patrie ,

de ses trésors ; dont le souffle même était redouté de Philippe , tant son éloquence suffisait pour lui disputer et arracher la victoire.

Rome fut , dit M. *Guillet* , la deuxième patrie de l'éloquence : elle trouva pour obstacle à ses progrès la rudesse d'esprit et le caractère du peuple qui méprisait les beaux-arts , n'avait d'attraits que pour les jeux du cirque et de l'arène , était étranger à la connaissance de l'agréable et du beau , et chez qui la poésie fut long-temps méconnue ; elle ne s'y montra que par la seule force des choses au milieu des momens de trouble et de sédition ; elle n'y acquit quelque consistance que lorsque la conquête de la Grèce eut familiarisé les Romains avec les beaux-arts , et échauffé leur imagination par le feu de la poésie. Aux Gracques , aux Scipions , aux Lælius , à Caton l'ancien , qui firent entendre une éloquence digne des beaux siècles de la Grèce , à Hortensius plus parfait , succéda Cicéron qui joignit à une âme ardente et passionnée un esprit profond , vif et pénétrant , l'énergie à la fécondité , la force à la grâce ; sut instruire et éclairer , plaire et réjouir , intéresser et toucher , en imposer , étonner , enlever , entraîner , réunir tous les tons , toutes les nuances , les fondre tous avec un art merveilleux et un naturel plus merveilleux encore.

M. *Guillet* a passé en revue tous les triomphes de Cicéron , soit qu'il démasquât un conspirateur au milieu du sénat , soit qu'il dénonçât les crimes du tyran de la Sicile ; et toutes les fois qu'il fit entendre sa voix au milieu des déchiremens et dissensions civiles ; et en le comparant à Demosthènes , il montre que celui-ci devait faire éprouver à ses auditeurs des sensations opposées à leur caractère. Demosthènes avait besoin d'un style nerveux et serré pour réveiller la mollesse d'Athènes ,

et Cicéron, de beaucoup d'ornemens pour adoucir la rudesse d'un peuple endurci par les exercices de la guerre.

L'orateur a rappelé que l'éloquence qui peut avoir besoin de calme pour se former, ne peut se déployer qu'au milieu des passions et des orages : aussi, elle se tut dans Rome quand elle fut esclave, et quand les beaux-arts subirent ses destinées ; quand il n'y eut plus qu'asservissement et ignorance. Il a attribué la supériorité de l'éloquence des anciens sur la moderne, à ce que les grandes occasions nous manquent plus que les grands talens. L'éloquence est restée muette sous la plume de nos grands écrivains, parce qu'il leur a manqué l'action et l'appareil d'un grand auditoire, agité par le besoin d'être ému, pour faire entendre ces accens aussi magiques que ceux qui retentissent auprès de tant de siècles.

M. Guillet a montré ce qui a empêché que l'Italie, la patrie des Médicis, qui a vu reflourir les beaux-arts, n'ait pu reproduire un seul orateur. Dans l'Angleterre, où des intérêts si grands, une opposition constante d'intérêts appelaient l'empire de l'éloquence, il reconnaît des traits hardis, des élans patriotiques, des mouvemens sublimes ; mais ne retrouve point un discours qui puisse former, avec le charme soutenu de la grâce et de l'harmonie, de la force et de la raison, de la chaleur et l'abandon de la passion, un tout admirable pour persuader à tous les cœurs. Chez les Français, il ne la voit renaître que sous Louis XIV, où elle se montra rivale de l'antiquité, avec Bossuet, Bourdaloue, Massillon et Fléchier, capables de la porter au plus haut degré de perfection dans la tribune des républiques comme dans la chaire, parce qu'ils possédaient le feu de l'âme, la pénétration de

l'esprit , la connaissance profonde du cœur , une érudition immense , l'austérité de la vertu , et , dans le style , la noblesse , l'harmonie , la force , l'onction , la véhémence , le charme continuel de la diction.

. Dans le barreau , l'éloquence fut plus tardive. Sans atteindre la même hauteur , elle répandit sur les affaires le plus grand intérêt , se dépouilla de faux ornemens , et se montra avec cet appareil de raison et de majesté qui lui convient. Dans la bouche du magistrat , elle prend un caractère plus élevé , elle ne s'attendrit que pour le malheur , ne s'anime que pour montrer l'horreur du crime et de l'injustice , et ne touche que pour disposer les cœurs à l'équité et à la vertu. Il a indiqué les obstacles que l'éloquence trouve dans la nature des affaires que l'on discute au barreau , où l'intérêt particulier est tout , où l'on ne se sent pas placé de manière à ressentir les passions que l'on voudrait exciter dans les autres , où l'on ne peut se passionner dans un rôle d'emprunt , où les succès n'ouvrent pas , comme à Rome , le chemin de la préture et du consulat , et ne conservent pas même le nom de l'orateur après sa mort.

. La seule exception qu'il a citée est celle de M. Lally Tollendal , plaidant pour lui-même en plaidant pour la mémoire de son père , qui , animé de tous les sentimens de douleur et de désespoir , jeta des cris si éloquens qu'ils retentirent dans toute l'Europe et se répétèrent dans tous les cœurs , en offrant tout ce que l'éloquence moderne a eu de plus grand , lumière , émotion et conviction.

Enfin , M. *Guillet* , pour prouver que l'éloquence est fille des révolutions , a rappelé le nom de ceux qui , dans nos troubles civils , étonnèrent par une éloquence d'inspiration , mais en faisant des



vœux pour voir s'éloigner cette funeste origine , et désirant qu'elle n'emprunte plus aux passions que le feu nécessaire pour avoir de nobles mouvemens et des inspirations généreuses , et elle aura assez de magie pour se créer une puissance qu'elle est assurée d'établir partout où il y a des hommes rassemblés.

M. *Crivelli* a , dans son discours de réception , traité de l'amour du travail , qui est le premier mobile des académies , procure à l'homme tous les dons et les qualités qui doivent le perfectionner ; de l'oisiveté , source de tous les vices qui flétrissent l'individu qui compose l'ordre social , conduit au crime dans les classes inférieures où elle n'est pas tempérée par l'éducation , et produit l'ignorance qui tient l'homme dans une stupidité qui le rend insupportable à ses semblables. Il n'a point confondu l'oisiveté avec le repos : celui-ci n'existe que par opposition au travail ; l'oisiveté rend l'homme inquiet , turbulent ; le repos remet à même de recommencer ses travaux. Il a montré que , par le travail , l'homme continue à se conserver propre au travail , entretient l'activité de l'esprit même dans la vieillesse qui n'en ralentit point l'ardeur , à l'exemple d'Homère , Hésiode , Simonide , Pythagore et Démocrite ; mais il n'a point manqué de faire remarquer que le travail , pour être louable , a besoin d'avoir une fin honnête , d'être bien employé sur-tout dans la jeunesse , où , comme le dit d'Agnesseau , on dissipe trop le présent sur la foi de l'avenir.

### *Agriculture.*

L'Académie du Gard a toujours placé , avec

un soin remarquable, à la tête de ses travaux, l'agriculture. Elle s'est montrée sans cesse pénétrée de cette vérité à laquelle M. le marquis *d'Arbaud-Jouques*, ex-préfet du Gard, donna dans son discours de réception tout l'appui de sa gracieuse éloquence : « que l'agriculture est la première base » de la prospérité des nations et leur plus solide » richesse. C'est, dit-il, le premier des arts ; c'est » sur lui que doivent s'arrêter principalement nos » pensées, se prolonger nos méditations, et s'exercer » nos travaux. Les astronomes l'ont placé dans le » ciel, et ont peuplé leur zodiaque de ses plus » simples attributs. La physique et la chimie, fières » de leur découverte, lui en ont fait un éclatant » hommage. Pour parler d'elle, l'éloquence s'est » désarmée de ses foudres, et a ceint de fleurs » sa tête sévère ».

Nous ajouterons que si les législateurs lui ont procuré leur auguste assistance, les poètes et les orateurs consacré leur pinceau, une réunion d'individus qui cultivent les sciences, doivent en reconnaître profondément les avantages, s'appliquer à en étendre les produits et perfectionner les travaux.

La correspondance avec les sciences d'agriculture de France, et notamment avec la société centrale de la Seine, qui offre tous les mois des objets nouveaux de méditations à ceux qui font une étude spéciale de ce qui intéresse la science des travaux champêtres, et des motifs d'une vive émulation pour en accroître le perfectionnement, a dû exciter l'attention spéciale de l'académie, et fournir l'objet de plusieurs rapports lumineux, propres à faire apprécier ce que les découvertes des modernes peuvent avoir d'utile et d'applicable à l'agriculture des pays méridionaux, et notamment de celui du département du Gard.

Les bornes de cette notice nous recommandant de n'y insérer que ce qui appartient exclusivement aux travaux particuliers des Membres , nous nous bornerons à insérer ici l'indication des objets de sa correspondance qui ont le plus excité l'attention de l'académie.

On a remarqué le conseil salutaire de M. Parmentier de ne pas cultiver le *maïs* trop en grand ; celui du comte François de Neufchâteau qui recommande le mélange de sa farine avec celle du froment pour former un pain tout à la fois économique et savoureux ; les expériences faites en Ecosse par Joh. Sinclair pour améliorer la culture des arbres fruitiers en diminuant l'épaisseur de leur écorce ; un mémoire sur la nécessité d'étendre la culture du tabac en France, dans les pays méridionaux, et d'y faire la dessiccation des feuilles à l'abri, par M. de Trublet ; des observations intéressantes de M. Morel de Vindé sur l'importance politique de la conservation des mérinos ; un essai comparatif sur l'enfouissement de plantes pour engrais.

Nous devons mentionner plus spécialement un mémoire manuscrit de M. Giobert, de Turin, traduit de l'italien par M. Fontanille, médecin à Milhau, et directement adressé par ce dernier à l'académie, sur les avantages de fumer par le renversement du seigle, dont il donne pour raison que le seigle semé en septembre fleurit et peut se renverser vers le milieu d'avril, temps où l'on prépare la terre pour semer le *maïs* ; que le seigle vient dans les mauvais terrains, qu'il produit plus d'herbes que toutes les plantes connues, que cette plante contient beaucoup de matières très-solubles, de nature assez chaude, se putréfie facilement, qu'elle est enfin facilement à notre disposition

disposition pour en user plusieurs années de suite avec une augmentation annuelle de près de moitié de récolte.

M. le défunt docteur Granier a présenté des réflexions judicieuses sur le nouveau procédé de M. Lambry, pour empêcher le coulage des vignes, lequel consiste à faire à l'écorce de la plante en pleines fleurs deux incisions circulaires à une ligne de distance l'une de l'autre et au-dessous des grappes, et qui, si elles ne peuvent être exécutées dans nos vignes, peuvent l'être dans nos vergers, parce que ce qui ne peut être adapté à un objet peut l'être à un autre, étant impossible qu'une vérité ne finisse par trouver une application pratique.

On a dû, au même académicien, un rapport sur le mémoire de M. Herpin, qui traite de la graisse des vins, espèce de décomposition spontanée qui donne à cette liqueur une consistance grasse pareille à celle de l'huile, maladie très-rare chez nous, et que prévendraient un plus long cuvage, un mélange avec des vins plus forts, et qui peut être guérie ou palliée par l'addition des principes tartreux et saccharins.

Il nous sera permis de faire remarquer, sans entrer dans de longs détails devenus aujourd'hui d'un médiocre intérêt, l'application constante que l'Académie a mis à naturaliser ou suppléer par nous les productions étrangères dans les années 1811, 1812 et 1813. Le ricin et son huile, le sirop et le sucre de moût de raisin, le kermès si propre à remplacer la cochenille, l'indigo-pastel ont tour-à-tour appelé son attention et ses recherches; et les travaux de MM. *Bérard*, de Montpellier; *D'hombres-Firmas*, d'Alais, *Solimani*, médecin; et *Fournier*, pharmacien à Nismes, MM. *Vincens*, *St-Laurent*, ancien conseiller de préfecture, et

*Bazille*, conseiller en la Cour royale, tous Membres de l'Académie, ont eu un degré d'utilité et donné la preuve d'un zèle qui mérite les plus justes éloges.

On peut mettre au rang des objets dont les longues guerres peuvent nous priver, les ouvrages de sparterie, cordes, nattes, etc. M. Roux, de Vauvert, a cherché à les suppléer par la manipulation d'une autre plante textile, très-commune dans nos campagnes, la vergerette du Canada (*erigerum Canadense*, de Linné). Il avait même espéré pouvoir, au moyen de ses tissus, remplacer ceux du chanvre. D'après l'invitation de M. le Préfet du Gard, l'Académie a fait examiner par une commission les cordes de M. Roux, et si, pour la ténacité et la force, elles ne peuvent soutenir cette dernière prétention, on ne peut cependant se refuser à penser qu'elles pourront être utilement employées dans les usages économiques. Tel fut le résultat du rapport de M. *Vincens-St-Laurent*, d'après lequel nous devons ajouter que cette nouvelle industrie, mise en pratique par M. Roux, paraît susceptible d'être encore beaucoup améliorée.

L'Académie fut chargée, en octobre 1820, par M. le Préfet, d'examiner l'appareil vinificateur de M.<sup>lle</sup> Gervais, et d'après le rapport qui lui fut fait par une commission composée de MM. *Thomas de Lavernède*, *Liotard* et *Fournier*, il fut reconnu que les avantages promis par l'auteur de l'appareil étaient réels, parce que, d'une part, on empêchait la déperdition occasionée par l'évaporation qui a lieu après la première fermentation qui suit l'introduction des raisins dans une cuve; on conservait l'arôme et l'esprit nécessaires à l'amélioration des qualités; et que, d'autre part, pour remédier au danger de l'explosion qui résulterait de la privation

de l'air et d'une fermeture trop hermétique ; on avait adapté aux cuves le chapiteau d'un grand alambic, surmonté de son réfrigérant garni d'un conduit qui plonge dans un bain d'eau fraîche où vient se perdre le gaz acide carbonique surabondant ; ce qui fut établi après le decuvage de deux cuves, l'une avec l'appareil, l'autre sans appareil, dont la première avait donné, sur une quantité égale de raisins, 254 veltes, et la seconde 225, ce qui annonce une bonification de 12 pour  $\%$ , reconnu par divers propriétaires de vignobles de la contrée.

M. *Martin*, employé à la sous-préfecture d'Uzès, et aujourd'hui notre collègue, communiqua à l'Académie un mémoire sur l'insecte appelé *beche* par Valmont de Bomare, *fanfaron* par des gens de ce département, moins gros qu'une mouche ordinaire, revêtu d'une écaille verte, dont la trompe est longue à proportion de son corps, armée de scies endommageant le raisin naissant et qui se roule dans la feuille qu'il tapisse d'un duvet où il enveloppe ses œufs, et qui semble brûlé.

Les moyens qu'il propose, outre ceux prescrits par les réglemens de police rurale, sont l'interdiction, dans le printemps, de la chasse aux filets et à la chouette, qui détruit la nombreuse classe des oiseaux insectivores. Il assure que c'est depuis trente ans environ que cet insecte fait de si grands ravages, c'est-à-dire, depuis la mise en vogue d'une chasse qui dépeuple la région des airs, et fait régner dans nos bois un silence auquel l'auteur de la nature ne les avait pas condamné.

M. *Bazille*, en rendant compte de ce mémoire, en applaudissant avec d'excellens agriculteurs à la sagesse des mesures proposées par M. *Martin*, profite de cette occasion pour faire connaître deux

sortes d'insectes qui désolent également la vigne. C'est d'abord un ver grisâtre, observé depuis environ douze ans, qui pullule dans les terrains gras et argileux, et non dans les vignes situées dans le grès; qui attaque la bourrè naissante; perd le fruit et le sarmant, passe l'hiver dans la terre à une profondeur que n'atteint ni le labour, ni le déchaussage, dont on ne délivre la vigne qu'en le faisant ramasser par des femmes et des enfans, et que l'on ne pourrait détruire avec avantage qu'avec un mélange de chaux et de cendres dont les sels pénétreraient en dissolution dans l'eau pluviale jusques dans les loges qui leur servent de réduit; ensuite une grosse chenille extrêmement velue qui attaque le bourgeon, mais qui ne s'attache à la souche que quand elle ne trouve pas d'alimens dans les herbes d'alentour, ce qui exige que le labour soit beaucoup plus retardé qu'à l'ordinaire.

Les ravages produits par ces insectes s'étant renouvelés l'année suivante, on a vu les agriculteurs partagés sur les moyens d'y remédier. Les uns ont cru, non sans raison, que l'on ne peut détruire tous les germes de ces insectes que par un labour extraordinaire fait à la fin de l'hiver, lequel retournant la terre à la plus grande profondeur, les enfouirait de manière à les priver du contact de l'air et de l'impression de la chaleur printanière qui les fait éclore: d'autres ont conseillé de ne labourer la vigne que fort tard, pour ne pas ouvrir la terre, et faciliter la sortie de ces insectes, soit pour leur laisser une pâture qui les dispenserait de s'élancer sur les bourgeons.

L'expérience, qui est le premier précepteur des hommes, a dû indiquer lequel de cet avis est le plus sage, et sur-tout le plus efficace; et l'Académie,

comme société d'agriculture, n'a pas manqué de recueillir, de toutes les parties de cette contrée, les renseignemens que des observateurs intéressés pourront lui fournir, de les méditer avec soin et de peser les motifs de préférence qu'elle pourra donner à quelques procédés de nature à faire espérer du succès; et quoique les dernières années les ravagés de ces insectes aient été moins sensibles, elle ne laissera pas pour cela endormir sa prévoyance.

M. Granier a fait lecture d'une notice sur la nécessité de la culture du topinambour.

Après quelques considérations sur l'importance d'agrandir la nomenclature des substances alimentaires, et avoir établi que nos ancêtres ne se sont pas toujours nourris de viande, et rapporté, d'après Platon, Hippocrate, Ovide, Tibulle, Juvénal, que les premiers habitans de la terre ne vivaient que de fruits et de légumes, et indiqué, d'après Saw, que les Maures de l'Afrique vivent encore de glands rôtis, mais plus doux que les nôtres; qu'au-delà du Gange, il y a des peuples phytivores ou mangeurs de plantes; plusieurs nations de l'Asie vivant des fruits des palmiers: ces différentes nations jouissant, sous ce régime, de la meilleure santé; M. Granier examine de quelle manière on pourrait augmenter nos richesses alimentaires végétales, et parle de la patate transportée du Nouveau-Monde en Europe, et s'attache à faire connaître le topinambour.

Il est placé au second rang des plantes exotiques à racine alimentaire, connu sous le nom de poire de terre à raison de sa forme allongée ou de sa consistance d'artichaut. Il est, selon les uns, originaire des Indes, selon d'autres du Canada: c'est un *Helianthus tuberosus*, de Linné, 19.<sup>e</sup> classe, syngénésie; il porte des fleurs radicales jaunes; sa



tige est plus ou moins grosse , selon le terrain ; sa végétation est vigoureuse , résiste plus au froid que la pomme de terre ; il produit beaucoup et se ride plus que la pomme de terre par la prompte évaporation de son eau végétale.

M. Granier affirme que sa saveur est d'un goût aussi agréable aux hommes qu'aux animaux , exhalant celui d'artichaud. Il donne à ce sujet des détails qui ont satisfait l'Académie ; sur-tout quand il a assuré que le topinambour est d'une culture aisée , se contentant d'un terrain maigre , pouvant être semé en tout temps , principalement en octobre pour être recueilli en avril.

Il a fait remarquer aussi le second avantage du topinambour , celui de voir ses tiges susceptibles de servir au chauffage du four , et son écorce se préparer comme le chanvre. Il a terminé son mémoire en exhortant vivement tous les agriculteurs du pays à faire des essais à ce sujet qui ne peuvent être que profitables à l'agriculture de ce département.

M. *D'hombres-Firmas* , maire d'Alais , qui consacre ses loisirs à la culture des sciences physiques et naturelles , et en fait , avec un zèle constant , une utile application à l'agriculture , s'est fait un plaisir de faire , le premier , hommage de ses observations et mémoires à l'Académie , et nous en avons un égal à mentionner tous ceux dont nous ne pourrions offrir l'analyse , quoiqu'ils aient été déjà publiés dans d'autres recueils.

Le premier offre des remarques instructives sur l'effet du déboisement des montagnes en France , et en particulier dans le département du Gard.

« Il n'y a pas de doute , dit-il , que la France n'ait été plus boisée anciennement , comme les autres parties de l'Europe , ou , pour mieux dire , de

notre globe ; partout où les hommes ont pénétré , les bois ont été détruits , et les pays les plus peuplés sont ceux où il en est resté le moins ».

« Les guerres d'abord , la nécessité de se frayer des passages , de priver les ennemis de retraites , de renverser les remparts des peuples conquis , firent incendier des forêts immenses ; on en détruisit d'autres plus tard pour chasser les animaux féroces du voisinage des habitations , et pour l'exploitation des mines et des usines qui nécessitent beaucoup de combustible. Les défrichemens pour la culture de la vigne et des céréales , et les divers besoins d'une population croissante ont achevé de détruire les bois. On n'en replante point , ou très-peu , et la génération future a la malheureuse perspective d'en manquer tout-à fait ; car , dans les pays montagneux du moins , la terre n'étant plus retenue par la végétation des racines , renouvelée par la chute des feuilles , est entraînée par les eaux ; et des cantons très-boisés anciennement n'offrent que des rochers nus à jamais stériles ».

« Tous les auteurs d'économie publique s'élèvent contre le régime et la mauvaise exploitation des bois ; des spéculateurs puissans étouffent leur voix ; on continue à vendre , on coupe , on arrache les bois de l'état , et ceux des particuliers sont dévastés par des maraudeurs , lorsque les propriétaires les respectent ».

« Après avoir rappelé succinctement tout ce que l'on observe à cet égard dans tous les pays , j'entrerai dans quelques détails relatifs à ce département ».

« M. le Préfet s'étant adressé à M. l'Inspecteur principal des forêts du Gard , qui peut mieux que personne lui faire connaître leur état actuel , je me bornerai à quelques notes sur leur état ancien ».

« Tout indique que ce département était autrefois

très-boisé. Les plus hautes montagnes des arrondissemens d'Alais et du Vigan, en partie, dépouillées d'arbres aujourd'hui, étaient couvertes de sapins, de pins, de hêtres et de châtaigniers. Les vieux chênes qui se trouvent isolés dans nos champs et ceux qui couronnent les hauteurs voisines ne formaient qu'une seule forêt; sur les élévations moins considérables, étaient les bois de chênes-verts: il y en a encore d'assez étendus. Les landes et les collines qui forment une partie considérable de ce département, et ne produisent que des chênes-kermès, des bruyères, des buis, des cades, quelques buissons, étaient jadis des bois impénétrables; et les noms vulgaires de quelques cantons, de vieux actes et la tradition en indiquent encore là où il n'en reste plus de traces ».

« Indépendamment des causes générales de destruction, j'en puis citer de particulières à ce pays ».

» Sur les rives du Gardon et de Galeizon, qui se réunissent à une liene au-dessus d'Alais, on voit les ruines d'une douzaine de forges, dites *Martinetts*, qui ont travaillé, pendant quatre siècles, le fer de ces contrées avec le charbon de bois; elles ne cessèrent que lorsqu'il n'y eut plus de combustible pour les entretenir ».

« La fonderie de Villefort, aux limites des départemens du Gard et de la Lozère, emploie une quantité de charbon énorme; il commence à devenir rare et plus cher aux environs ».

« On fabrique, dans les montagnes, des péles de bois, larges et contournées, avec un manche incliné de la même pièce, telles qu'il faut un tronc de hêtre de 1,25 mètres de long sur 3 ou 4 décimètres de diamètre pour en faire une. Heureusement la vente de ces péles en paye à peine la façon ».

» Dans plusieurs communes de nos Cévennes,

il y avait naguères des *jhourghieires* très-étendues ; c'étaient originairement des forêts de châtaigniers ; coupés rez terre, il s'élevait de leurs souches une infinité de rejets qu'on exploitait en coupes réglées ; on choisissait les plus droits , on les élaguait , et tous les cinq ans on les coupait pour fabriquer des cercles de tonneaux ; il en descendait annuellement plus de 6000 charges dans la plaine : on en fournissait à tous les pays de vignobles : depuis quelque temps cette fabrication est tombée ; on emploie beaucoup de cercles de fer , et les Cevennois greffent leur *jhourghieires* ; mais , pour convertir la forêt en verger , comme le dit Olivier de Serres , on ne conserve qu'un très-petit nombre d'arbres ; et , dans quelques expositions , les gélées auxquelles le sauvageon résistait , font périr le châtaignier franc ; les vents qui ont plus de prise sur des arbres touffus et séparés , les renversent ; la terre ameublie , soit qu'on ait arraché les souches , soit qu'on les ait laissées pourrir , est entraînée par les torrens qui sillonnent la croupe de la montagne ; il ne reste que quelques arbres sur un terrain escarpé , là où nous avons des taillis très-fourrés ».

« Je ne parlerai pas de la fabrication du tan et du charbon indispensables à notre industrie , de la quantité de bois employée pour la charpente et les autres arts , et pour le chauffage. Avec une bonne administration , en replantant les endroits qui en sont susceptibles , et qui souvent sont peu propres à d'autres cultures , nous aurions dans le Gard de quoi subvenir à tous nos besoins ».

« Pour conserver les bois qui restent encore en France , ajoute M. *D'hombres* , pour les augmenter , on demande , on attend un code rural. Les lois existantes suffiraient , si elles étaient bien observées.

Nous aurons des bois en France quand le gouvernement voudra bien protéger ce genre de propriétés. . . . . Il faudrait seulement donner quelques encouragemens aux agriculteurs qui établiraient des pépinières considérables, acclimateraient des arbres exotiques, semeraient, planteraient une certaine étendue en arbres forestiers; il faudrait aussi faire exécuter les bons réglemens et les arrêtés contre les défrichemens, les maraudeurs et les chèvres, regardés comme non venus, et mieux organiser les gardes-forestiers, qui sont bien loin de remplir le but pour lequel ils sont institués ».

« M. le Préfet du Gard demande quelle influence la différence d'abri exerce sur le système météorologique du département; si les pluies, la neige, la grêle ont été plus ou moins fréquentes; si les vents ont été plus violens, plus malfaisans que dans les siècles derniers, lorsque la France était mieux boisée » ?

« Nous n'avons point d'observations météorologiques assez anciennes, mais tout porte à croire que la température a changé avec les causes qui incontestablement la modifient. Quelques vieillards citent des sources taries; ils ont vu des prairies dans des champs desséchés aujourd'hui par le soleil; ils assurent que, dans leur jeunesse, les hivers étaient moins rigoureux, les étés moins chauds, et que les changemens de temps se faisaient moins brusquement; le tonnerre et la grêle étaient rares, disent-ils, et les débordemens des rivières si extraordinaires, que l'inondation du Gardon en 1741, fut appelée *le petit déluge*. Il y en a qui vont jusqu'à prétendre que les récoltes étaient autrefois meilleures, et qu'on ne connaissait pas certaines maladies maintenant assez communes ».

« Il est certain, et ce n'est pas à un magistrat

aussi instruit que M. le Prefet du Gard , qu'il faut le démontrer, que nos montagnes couvertes d'arbres étaient des abris contre les vents froids du nord , brisaient , divisaient les ouragans les plus impétueux , arrêtaient les vapeurs charriées par les courans qui venaient de la mer ; que le soleil était moins réfléchi par la verdure qu'il ne l'est par nos roches granitiques , schisteuses et calcaires ; qu'entre les couches d'air echauffées par ses rayons au dessus des arbres , et l'ombrage frais de la couche au-dessous de leurs rameaux , il s'établissait divers courans qui entretenaient une climature plus égale. On connaît parfaitement les fonctions des feuilles pour purifier l'air et absorber l'humidité , et il est constant que l'air est plus sain , qu'il y a plus de fraîcheur , que les sources ne tarissent pas en été dans les pays boisés . et que l'hiver y est plus tempéré ; il paraît également sûr , quoiqu'on ne puisse pas aussi bien le prouver , que les arbres servent de conducteurs électriques entre la terre et les nuages Il y avait peut-être plus d'équilibre entre ces deux réservoirs d'électricité , lorsque les moyens de communication étaient plus nombreux ; par conséquent les phénomènes atmosphériques étaient plus réguliers ; il devait y avoir moins souvent des orages , de la grêle , des pluies extraordinaires et de grandes inondations ».

Le besoin de préserver les champs des ravages des insectes ou animaux malfaisans doit occuper sans relâche les agronomes ; aussi , M. *Dhombres* a communiqué à l'Académie une notice sur les ravages que les sauterelles ont fait dans une partie de la Camargue , pendant le printemps 1819.

M. le rédacteur du *Journal de physique et d'histoire naturelle* s'empressa de la publier. ( Pag. 210 , tom. XC. )

. M. D'hombres s'est également occupé des moyens d'empêcher les ravages des chenilles qui détruisent dans peu de jours tout le feuillage des arbres fruitiers, et les exposent à périr, en perfectionnant l'instrument qui sert à les préserver, en coupant les rameaux attaqués, et lequel est à peine connu.

« Celui que je m'étais procuré, dit-il, représenté dans tous les livres d'agriculture, est en forme de grands ciseaux : l'une des branches est fixée au bout d'un bâton au moyen d'une douille, et l'autre, qu'un ressort fait ouvrir, se ferme en tirant un cordon ; mais ses lames étant droites, le rameau glisse quelquefois dans l'angle qu'elles forment ; les branches qui les font mouvoir ayant tout au plus la même longueur, l'effort qu'il faut pour couper occasionne une secousse qui dissémine les chenilles sur les rameaux inférieurs au lieu de les faire tomber toutes à terre ».

« J'ai remédié à ces défauts, en faisant construire l'échenilloir représenté dans la figure 1 ci-contre. La lame à crochet qui termine la tige, fixe, retient la branche et l'empêche de glisser : elle est forte et son biseau est obtus ; l'autre lame, au contraire, est mince et aiguë. On peut en avoir plusieurs ; il n'y a qu'une vis à démonter pour les changer quand l'une s'ébrèche ».

« Depuis la vis qui joint les deux lames jusques aux points où agit la ficelle, il y a seize fois autant environ que du même centre au milieu de la branche à couper ; aussi, sans effort, sans secousse, l'on saisit et l'on tranche net les rameaux infectés de chenilles, tout tombe en un paquet ».

« Cet échenilloir se monte sur des bâtons plus ou moins longs, selon la hauteur des arbres ;

la vis qui sert à le fixer porte un anneau dans lequel on passe la ficelle qui doit le faire mouvoir (1) : on pourrait ; dans quelques cas, fixer au-dessous un petit sac qu'un cercle de fil de fer ou de baleine tiendrait ouvert pour recevoir les paquets de chenilles et les empêcher de se répandre sur les branches inférieures ».

« En voilà beaucoup plus qu'il n'en faut à un artiste intelligent pour construire cet instrument, sur-tout s'il connaît les nouveaux *sécateurs* qu'on emploie pour tailler ; mon échenilloir, détaché de son manche, peut être employé au même usage ».

M. D'hombrès ayant offert au conseil d'agriculture la description et le dessin de son échenilloir, le Ministre de l'intérieur lui adressa ; avec une lettre très-flattéeuse, l'instrument imaginé par M. Bellenone pour le même objet, que le conseil regardait comme méritant la préférence sur tous ceux du même genre. « Cet envoi, écrivait Son Excellence à notre confrère ; vous mettra à même de faire de nouvelles observations comparatives sur les avantages de ces instrumens ; je désire que vous y trouviez en même temps, Monsieur ; une marque de ma satisfaction particulière pour les soins éclairés que vous apportez aux perfectionnemens de l'économie rurale ».

Le résultat de la comparaison de ces deux échenilloirs est tout à l'avantage de celui de notre académicien.

« 1.° Celui de M. Bellenone, dit-il, a 17 centimètres

(1) Une poulie rendrait l'outil plus cher, sans autre avantage que celui d'user un peu moins la ficelle.



de large ; on ne peut donc pas l'introduire dans des rameaux touffus , le passer entre deux branches fourchues ; par exemple , si l'on veut en détailler une attaquée par les chenilles , et ménager l'autre , je coupe avec le mien une branche au milieu de deux autres assez serrées ensemble ».

« 2.° La corde qui fait mouvoir l'instrument de M. Bellenone est appliquée dans une gorge à 7 centimètres du centre de rotation du tranchant qui est à 25 ou 30 millimètres du même centre. J'ai eu assez de peine pour couper une branche de poirier de la grosseur du doigt , tandis qu'avec le mien un léger effort suffit , à cause de la longueur du levier où est attachée la corde ».

« 3.° L'échenilloir de M. Bellenone coupe rond à cause des deux points d'appui que forme sa monture de tôle ; avec le mien , je coupe rond ou à biseau ; on est quelquefois forcé de couper obliquement ».

« 4.° Si le tranchant s'ébrèche , si la corde se casse , il est plus difficile d'y remédier dans l'échenilloir de M. Bellenone ».

« 5.° Le mien , séparé de son manche , est fort commode pour tailler les arbres. Beaucoup d'agriculteurs le préféreront , parce qu'il sert à deux usages , qu'il est plus simple et par conséquent moins cher ».

« M. Bellenone a perfectionné son instrument , et j'ai simplifié le mien. Je n'attache aucune importance à une invention aussi simple , je ne la donne que comme une application du *sécateur* ; mais je désire répandre l'usage de cet instrument , peu connu des agriculteurs , dans un pays où les chenilles font annuellement beaucoup de ravages , sur-tout sur les pommiers si beaux , d'un revenu considérable dans l'arrondissement du Vigan ».

Fig. 1.

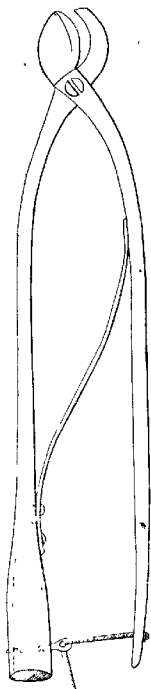
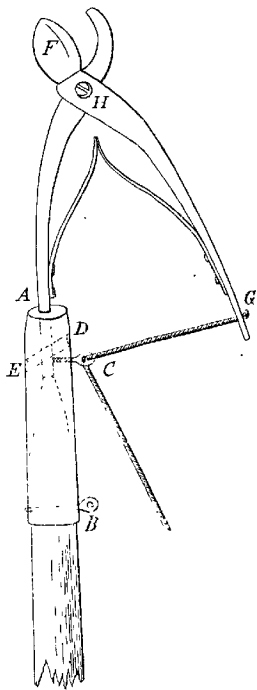


Fig. 2.



Le nouvel instrument de M. Bellenone a 1¼ centimètres de large lorsqu'il est ouvert; on ne peut donc pas l'introduire entre des rameaux touffus, le passer entre des branches bifurquées, si l'une est attaquée par des chenilles et l'autre saine. Il ne peut pas servir à d'autres usages. Les ouvriers des petites villes ne seraient pas en état de le construire, et le feraient payer trop cher.

M. *D'hombres* avait fait observer que le sien, détaché de son manche, pouvait servir de *sécateur*; il croit avoir mieux fait, il emploie au'ourd'hui le sécateur même; il a fait faire une douille AB fig. 2, au haut de laquelle entre une des branches du sécateur; une vis de pression C sert à la fixer, et la corde qui la fait mouvoir passe dans son anneau. Il n'a pas 4 centimètres de large lorsqu'il est ouvert, et l'on pourra donner moins à la lame F qui, comme l'on sait, est attachée à la branche F G par la vis H. Il y a quelquefois des rameaux dont la direction approche de la perpendiculaire; on les coupe aussi facilement en plaçant le sécateur dans l'ouverture latérale D E; la vis de pression C l'y tient incliné: aucun autre échenilloir ne pourrait servir dans ce cas. Ajoutez à ces avantages qu'il n'y a pas de serrurier de village, pas même de maréchal qui ne soit capable de faire une douille comme celle qu'il décrit, et que le jardinier qui a déjà un sécateur en fera un échenilloir à volonté, moyennant trente sous.

M. *D'hombres* a adressé à l'Académie les observations suivantes sur les charançons du riz.

« Je reçus, en juillet dernier, quelques espèces de graines exotiques, comme Correspondant, pour le Gard, du conseil central d'agriculture. Quoiqu'elles ne fussent être semées que le printemps suivant, je voulus d'abord les examiner, et je

m'aperçus aussitôt que le riz des montagnes de la Cochinchine et celui des Napools, dit Munsurrah, avaient été récemment attaqués par des insectes, puisqu'il y avait dans les sachets, faits à Paris peu de temps avant, des grains percés, des débris et des excréments. J'y découvris une demi-douzaine de petits charançons noirâtres et une larve blanche si grossé qu'il m'e parut impossible qu'elle sortit d'un grain de riz. Ces insectes, ou pour mieux dire, leurs œufs sont arrivés en France avec ces grains; et les charançons sont vraisemblablement une espèce nouvelle de cette famille si nombreuse. Ils ont 4 millimètres de long sur un de large; leur trompe est longue, leurs antennes, terminées en masse, sont coudées à la seconde articulation, leurs pattes et le dessous de leur ventre sont garnis de quelques poils auxquels adhère la poussière ou la farine des grains qu'ils ont rongés; ils ne sont pas disposés pour sauter, mais ils courent assez vite. Leur corcelet arrondi, noir ou brun foncé, paraît ponctué ou chagriné; leurs élytres ont 2 millimètres de long, sont striés dans le sens de leur longueur, brunâtres plus ou moins foncés, selon leur âge ou peut-être leur sexe; il y en a qui ont quatre points ou petites taches jaunes, l'une au haut et l'autre au bas de chaque élytre; ils ont des ailes grises membraneuses repliées, mais il faut les exciter long-temps pour les décider à les ouvrir; ils m'ont paru se laisser tomber plutôt que voler \*.

\* On dit que les charançons du bled n'ont point d'ailes; qu'ils n'attaquent ni l'orge, ni le seigle, ni l'avoine; ceux du riz ne paraissent pas si délicats: j'ai cru m'apercevoir qu'ils s'accoutumaient de toutes les céréales; ils seraient alors des ennemis bien dangereux pour nos récoltes; mais, pour  
 m'assurer

m'assurer qu'il n'y avait pas déjà un germe de destruction dans les grains sur lesquels j'ai fait mes expériences, j'ai besoin de les répéter.

» J'ai éprouvé qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de détruire les charançons. Le feu, qui serait le moyen le plus sûr, détruirait en même temps la faculté germinative des grains; le grand jour, les odeurs fortes, les remuemens fréquens, le vannage et les ventilations sont les seuls procédés qu'on puisse employer en grand pour chasser, du moins en partie, ces insectes de nos greniers. On se trouve très-bien, avant d'enfermer sa récolte, de faire passer un lait de chaux à la colle sur les murs, pour en boucher toutes les fissures où se retirent les charançons: on croit quelquefois qu'une qualité de bled est attaquée préférablement à une autre, tandis que cela provient de ce que le premier tas est plus près de la retraite de ces animaux.

» Les soins que j'ai pris pour préserver quelques grains de riz prouvent l'insuffisance de tous les moyens connus pour faire périr les œufs des charançons; ils sont éclos malgré mes précautions, qu'on ne pourrait pas prendre d'ailleurs avec des quantités considérables, comme on va le voir. J'avais séparé d'abord, en m'aidant d'une loupe, tous les grains percés, et bien secoué les autres dans un sac de toile écrue, après les avoir humectés, pour détacher les œufs qui pouvaient y être collés; j'avais mis mes paquets dans une jarre de verre avec un morceau de camphre; cela n'a pas empêché la propagation et les ravages des charançons pendant les chaleurs de cet été. Je viens de laver de nouveau quelques grains de riz qui me restaient, et de les exposer à une fumigation de tabac, à une température assez élevée: j'espère

en conserver assez pour faire, l'année prochaine, quelques observations plus satisfaisantes sur leur culture et leur produit dans ce pays ».

Le même Membre a communiqué le mémoire suivant, qui avait obtenu une médaille d'argent au concours de la Société d'agriculture, pour 1817.

*Observations sur la culture et les caractères comparés de diverses variétés de pommes de terre.*

---

« La pomme de terre est de toutes les productions des deux Indes, celle dont l'Europe doit bénir le plus l'acquisition, puisqu'elle n'a coûté ni crimes, ni larmes à l'humanité ».

PARMENTIER.

---

S'il n'y a pas de plante sur laquelle on ait plus écrit que sur la pomme de terre, convenons qu'il n'y en a peut-être point qui le méritent mieux. Dans tous les climats, dans tous les terrains, à toutes les expositions, dans les bonnes, comme dans les mauvaises années, c'est sa culture qui produit le plus (1); c'est sa récolte qui est la plus assurée contre les intempéries des saisons et les ravages des insectes et des bestiaux; plantées après les grains, et recueillies quand la moisson est terminée, elles ne contraient en rien les autres travaux champêtres; la terre qu'elles ont occupée

---

(1) Parmentier dit: qu'une étendue de terrain qui rapporterait au plus 30 boisseaux de légumes, donne communément 300 livres de pommes de terre; qu'un arpent, couvert de ces racines, nourrit deux fois plus d'hommes que la même étendue de terrain semée en bled. — Dussieux s'est convaincu qu'un arpent de sable un peu gras, planté de l'espèce *grosse-blanche*, équivaut à 6 arpens semés en avoine. — Le comte Dandalo vient de calculer qu'un champ semé en bled, en légumes, en fourrages, ne rapportait pas autant au propriétaire ni en nourriture, ni en argent, que s'il était planté en pommes de terre.

est d'autant plus propre à être semée de nouveau en bled , qu'elle se trouve fumée et débarrassée, des mauvaises herbes. On nous les sert à table, de cent façons diverses : on sait qu'elles peuvent entrer pour un quart ou même pour un tiers dans la fabrication du pain ; et que , sans apprêt , cuites sous la cendre , elles nous procurent un aliment aussi sain , aussi nourrissant qu'il est commode et peu dispendieux. On sait encore qu'elles peuvent suppléer et remplacer les fourrages comme elles remplacent le pain , et que tous les animaux , sans exception , s'en accommodent fort bien.

Généralement convaincus de tous les avantages des pommes de terre , nous les cultivons très en grand dans ce pays. On en plante sur les jachères , dans les prairies qu'on renouvelle , dans les champs qu'on détriche ; on en met entre les rangs des souches , le long des fossés et des murs de clôture où l'on ne sème pas des grains , autour des mûriers et des autres arbres qui sont dans les terres semées : ce n'est que faute d'engrais qu'on s'arrête (1).

On ne distingue communément les pommes de terre qu'en blanches et en rouges ; quelques paysans les mêlent toutes ; d'autres les séparent ou n'en ont que d'une espèce , ou , pour mieux dire , que d'une couleur. Les agriculteurs en distinguent un grand nombre de variétés. M. Sageret en avait obtenu plus de trois cens toutes différentes par le feuillage , la fleur ou le fruit , et il avait reconnu qu'il n'avait jamais l'espèce pareille à celle qu'il avait semée ; et en effet , cela devait être ainsi ; La graine de chacune de ses variétés participait le plus souvent des espèces voisines par le mélange

---

(1) Voyez ci-après notes sur la culture des pommes de terre dans les jachères.

des poussières fécondantes ; la culture , les changemens de terrains pouvaient modifier la grosseur des tubercules , plus de soins , plus d'engrais , les rendre plus nombreux et plus précoces.

La Société royale d'agriculture de Paris avait réuni toutes les variétés de pommes de terre que ses correspondans avaient pu lui fournir ; elle les a cultivées , les a classées et les a distribuées de nouveau dans les départemens. Je demandai les espèces originaires du nord afin qu'elles différassent davantage de celles que nous avons dans ce pays. Je cultivais depuis long-temps les six variétés suivantes (1) :

- A* la grosse blanche.
- *B* la ronde blanche , dite commune.
- *C* la rouge arrondie.
- *D* la rouge allongée avec peu d'yeux.
- *E* la rouge longue avec des yeux nombreux , comme entaillée.

*F* la jaune arrondie , dite anglaise.

En 1814 , je reçus , de Paris , les vingt-quatre variétés que je désigne ici par les numéros et les noms qu'elles ont dans le catalogue de la Société royale d'agriculture (2).

(1) *A* doit être le n.<sup>o</sup> 63 de la collection de la Société royale d'agriculture. *B* peut être originairement la même ; c'est la plus généralement cultivée ; ses tubercules ne sont pas aussi gros , mais bien nombreux : on la dit plus vivace. *C* ressemble au n.<sup>o</sup> 36. *E* est vraisemblablement la même que les n.<sup>os</sup> 13 , 14. *F* est encore peu répandue , peut être n.<sup>o</sup> 81 ou 83.

(2) En 1815 , la Société royale réduisit le nombre des variétés de sa collection ; cinq de celles que j'avais choisies furent réunies à d'autres.

J'avais reçu , sous le n.<sup>o</sup> 8 , la *Taupe longue* qu'on réunit au n.<sup>o</sup> 6.  
 n.<sup>o</sup> 19 , la *Langue de Bœuf* . . . . . n.<sup>o</sup> 20.  
 n.<sup>o</sup> 31 , dit à *Vache* . . . . . n.<sup>o</sup> 33.  
 n.<sup>o</sup> 89 , de la *Côte-d'Or* . . . . . n.<sup>o</sup> 81.  
 n.<sup>o</sup> 84 , de la *Frise* . . . . . n.<sup>o</sup> 82.



- N.<sup>os</sup> 5. La Duagienne. ( Douai ).  
 6. La Vitelotte. ( Paris ).  
 20. La Berbourg. ( Fonts ).  
 33. La Bavière. ( Jemmapes ).  
 36. La Prime-Rouge. ( Forêts ).  
 37. La Trufe d'août. ( Paris ).  
 39. La Belle Ardennes. ( Ard. , sous le nom  
 d'écailleuse ).  
 41. La Belle-Ochreuse. ( Jemmapes ).  
 44. La Supérieure. ( Jemmapes ).  
 50. La St-Jacques. ( Sarre ).  
 52. La Divergente. ( Escaut ).  
 57. La Mouffen. ( de l'Escaut ).  
 59. La Semi-Rouge. ( Forêts ).  
 61. La Decroisilles. ( Dieppe ).  
 77. La Jaune d'août. ( Jemmapes ).  
 81. La Jaune de New-York ou Jaune tra-  
 çante. ( Angleterre ).  
 83. Le Bloc Jaune. ( Frise ).  
 95. L'Albiflore. ( Bouches-de-la-Meuse ).  
 101. La Batave. ( Morbihan ).  
 106. Le Rognonet. ( Jemmapes ).  
 109. La Souris-Jaune. ( Douai ).  
 111. Le Jaune-Haricot. ( Côte-d'Or ).  
 115. La Rhenoise. ( Haute-Saône ).  
 116. La Bleue de Zélande. ( Frise ).

Parmi ces trente variétés de pommes de terre il en est plusieurs qui se ressemblent beaucoup ; c'est au point , je dois l'avouer , que je ne les distingue entre elles que par le numéro de la raie ou du tas dans lequel elles se trouvent. Je les cultive néanmoins séparément , non que j'attache quelque importance à posséder tant d'espèces de pommes de terre ; je vais , au contraire , me borner à celles qui réussissent le mieux dans mes propriétés , et me paraissent les meilleures ; mais je

crois que, si chaque cultivateur se permet de supprimer telle variété ou de la réunir avec telle autre qui lui semblera la même, eût-il raison, on ne s'entendra jamais. Je pense que c'est à la Société royale et centrale d'agriculture qu'il appartient de faire ces réunions, de classer les pommes de terre, de fixer le caractère essentiel de chacune, et de nous en donner la nomenclature.

Chaque cultivateur peut cependant participer à ce travail; je dirai plus, ce n'est que par les observations faites en divers pays, qu'on connaîtra les différences que les climats, la qualité des terrains et les modes particuliers de culture peuvent apporter dans quelques espèces de pommes de terre; aussi, la Société royale et centrale d'agriculture réclame-t-elle de tous ceux qui ont eu part à ses distributions, la communication des résultats qu'ils ont obtenus.

Je vais répondre à cet appel en lui rendant compte de ma récolte de cette année, ou plutôt de la récolte des espèces que je cultive comparativement (1).

(1) Il n'est question dans ce mémoire que d'expériences comparatives. Je crois devoir cependant ajouter ici quelques mots sur la récolte des pommes de terre en général. On en plante beaucoup dans ce pays, et il y en a considérablement quoiqu'elles n'aient pas bien réussi à cause de la sécheresse de l'été. Ordinairement, les cochons consomment la moitié de la récolte. Cette année nous avons une grande abondance de glands qui suffiront pour la nourriture de ces animaux, et les pommes de terre resteront vraisemblablement à bas prix; mais on se plaint, dans plusieurs cantons, qu'elles sont fades et bien moins bonnes que les autres années; le fait est certain et la cause en est connue. Les petits tubercules que nous tirions journellement de terre pour manger en été, avaient bon goût; et toutes les pommes de terre cueillies jusques au milieu

I.<sup>re</sup> EXPÉRIENCE.

J'ai planté dans le même champ, dans une bonne qualité de terre, bien amcublie, bien amendée, mes trente variétés de pommes de terre, chacune dans une raie, bien espacées; j'ai choisi tous les tubercules de grosseur moyenne: tous ont été plantés entiers, on a sarclé et travaillé les plantes dans la saison convenable.

*Résultats.*

Celles qui ont poussé le plus vite et le plus vigoureusement sont les n.<sup>os</sup> 52, 57, 59, 61, B.

Les plantes n.<sup>os</sup> 89 et sur-tout 20 et 111 étaient les plus petites.

Les plus précoces, ou les plutôt mortes, ont été les n.<sup>os</sup> 5, 20, 41, 115, 57, E.

Celles dont la plante est restée plus long-temps verte, sont les n.<sup>os</sup> 39, 6, 50, 33, 111, 116; les dernières de plusieurs jours sont les n.<sup>os</sup> 109, B, 52.

Les plus productives ont été B, A, C, D, E, n.<sup>os</sup> 36, 37, 41, 61, 50, 111, 77, 59, les moins productives les n.<sup>os</sup> 106, 52, 81.

Celles qui nous ont paru les meilleures au goût sont les n.<sup>os</sup> 109, 44, 95, 81, 83, 111.

de septembre sont également bonnes; elles avaient souffert de la sécheresse, ainsi que je l'ai dit; la pluie des 17 et 22 septembre ranima leur végétation. On sait qu'elles travaillaient dedans, tant qu'elles travaillaient dehors; on crut bien faire de les laisser. Les pluies d'octobre les tinrent vertes; il fallut d'ailleurs attendre le beau temps. On ne les arracha que vers la fin de ce mois et au commencement de novembre, et les tubercules abreuvés n'ont plus leur saveur accoutumée; il est à craindre même qu'ils ne se conservent pas aussi bien: heureusement il y en a beaucoup d'arrachés avant la pluie.

*Observations.*

Le n.<sup>o</sup> 5, notée comme la plus hâtive, l'a été de même en 1815 et 1816. J'avais dit, l'année dernière qu'elle méritait d'être cultivée sous ce rapport, mais qu'elle était peu productive; elle a réussi passablement cette année-ci. J'avais noté, en 1815, que les tubercules que m'avait donné M. Vilmorin étaient oblongs et comprimés, et que ceux que j'avais récoltés étaient tous arrondis. Ils ont conservé cette dernière forme.

Pendant trois ans, les n.<sup>os</sup> 5, 20 et 115 ont été les plus hâtives; les n.<sup>os</sup> 111 et 116 les plus retardées.

Pendant trois ans, les n.<sup>os</sup> A, B, C, D, 37, 41, 50, 77, ont le mieux réussi, et le n.<sup>o</sup> 106 le moins produit (1).

2.<sup>m</sup><sup>e</sup> EXPÉRIENCE.

Dans un champ voisin, également préparé, j'ai planté les espèces A, C, D, n.<sup>os</sup> 20, 36, 37, 41, 44, 50, 57, 59, 77, 83, 109, 111; dans chaque raie j'ai mis deux assez gros tubercules, puis deux moitiés, deux petits et enfin deux germes détachés avec un peu de pulpe, et j'ai eu soin de préserver ces derniers du contact immédiat du fumier. Je devais avoir huit plantes dans chaque raie à environ un demi-mètre l'une de l'autre; je les ai faites sarcler et travailler avec soin.

*Résultats et observations.*

Les gros tubercules, dans chaque espèce; ont bien produit, plus même que dans la première expérience.

Dans quelques espèces, les tubercules coupés

(1) Voyez les rapports que j'ai adressés à la Société royale d'agriculture, les 18 août 1815 et 22 décembre 1816, sur mes récoltes comparées de ces deux années, et le tableau ci-joint.

ont fait plus que les petits tubercules entiers ; dans d'autres , c'est le contraire.

Les germes ont mal réussi ; dans quelques raies il n'en a point poussé ; la sécheresse les a fait périr. Plusieurs cependant avaient produit de très-petits tubercules , sur-tout les variétés *D* et 36 , qui ont résisté plus que les autres. Je crois que dans un coin de mon jardin , avec plus de soins , et en les arrosant , il n'en aurait pas manqué un. Ce moyen de reproduction a réussi à d'autres personnes (1) , et je l'essayerai de nouveau l'année prochaine ; mais il est très-sûr que la nature a destiné la pulpe des pommes de terre à substanter la jeune plante jusqu'à ce qu'elle soit assez développée pour tirer sa nourriture de la terre , et je continuerai , dans ma culture en grand , à suivre l'usage de ce pays , que j'ai fait connaître précédemment à la Société royale d'agriculture.

### 3.<sup>me</sup> EXPÉRIENCE.

Dans le même champ , quinze autres raies contenaient les mêmes variétés de pommes de terre : la moitié de chaque raie était plantée de quatre tubercules entiers assez gros ; il y en avait en tout six kilogrammes. L'autre moitié contenait le même nombre de morceaux coupés en biseau , de façon qu'ils n'eussent que deux ou trois yeux au plus ; ils pesaient ensemble 1 kilogramme 85 décagrammes.

#### *Résultats et observations.*

Un cultivateur m'avait dit avoir éprouvé qu'une pomme de terre , grande ou petite , produisait davantage coupée en trois ou quatre morceaux , que si on la laissait entière : il donnait pour raison ,

---

(1) Avis aux cultivateurs , publié par la Société royale et centrale , en février 1817.

et il paraît plausible qu'un tubercule qui aurait six ou huit yeux, par exemple, poussait autant de tiges qui s'étoufferaient entre elles, si elles étaient trop rapprochées, tandis que divisées, ce seraient des plantes vigoureuses.

Dans le côté où se trouvaient les pommes de terre coupées, je poussai la précaution jusqu'à réduire la plupart des plantes à une seule tige.

La différence de leur végétation, comparée avec les plantes de la même raie, fut peu sensible; elles fleurirent à peu près en même temps; quelques-unes seulement se flétrirent plus tard. Dans quelques variétés, les pommes de terre entières produisirent plus que les plantes venues de morceaux; mais celles-ci, en général, réussirent au-dessus de mon attente; leur produit fut presque égal en volume à celui des premières, et en poids, elles rendirent près de trois fois plus, puisque les pommes de terre entières me donnèrent 43 kilogrammes; c'est-à-dire, près de 7 pour 1, et les pommes de terre coupées 36,75 kilogrammes, environ vingt fois la semence.

Le défaut de pluie, en mars et avril, préserva les tubercules coupés de la pourriture; les plantes plus espacées furent peut-être mieux travaillées, mieux exposées aux influences atmosphériques; quelque circonstance imprévue a favorisé leur progrès: mais la différence dans les résultats, fût-elle moins marquée, il est évident qu'il est plus économique de planter des pommes de terre coupées ou du moins de petits tubercules.

Il ne faut pas, du reste se faire illusion sur ces produits: leur rapport de 7 à 20 n'est qu'apparent; il n'y a réellement d'économie que dans la semence, mais c'est beaucoup. Estimons les pommes de terre, en mars, à 6 fr. le quintal.

métrique ; j'en aurai planté d'un côté pour 36 fr. ; et de l'autre pour 11 fr. 50 c. ; à la récolte elles ne valent que 4 fr. les cent kilogrammes : les premières produiront 136 fr. , et les secondes 135 fr. 90 c. ; la terre, le fumier, la culture sont les mêmes.

#### 4.<sup>me</sup> EXPÉRIENCE.

Les cinq variétés de la seconde expérience ont été plantées dans un terrain limoneux et léger au bord de l'eau, bien ameubli, bien fumé, tous les tubercules choisis de grosseur moyenne.

#### *Résultats et observations.*

Toutes les plantes ont poussé plus vigoureusement, et sont restées vertes plus long temps. Je les ai arrachées vingt-huit jours plus tard : les plus tardives, 33, 111, 116, 50, 52, végétaient encore. Les tubercules étaient plus gros ; toutes ont rendu davantage, et de même que, dans la première expérience, les plus productives ont été A, C, D, 36, 37, 41, 50, 57, 111. — N.<sup>o</sup> 59 est celle des quinze qui a produit le moins (1).

Dans cette dernière expérience, j'avais employé du fumier de cheval et de pailles, et dans les

(1) Je dis *la moins productive des quinze*. Cela ne contrarie point ma première expérience, et celles des années précédentes, desquelles il résulte que la pomme de terre n.<sup>o</sup> 59 est une des plus productives, puisque, dans ces expériences, je la compare aux espèces n.<sup>os</sup> 6, 52, 81 et 106 que j'ai trouvé les moins productives de toutes, et qui ne sont pas portées dans ma 4.<sup>me</sup> expérience.

trois premières du fumier de brebis et de feuilles de châtaigniers pourries ; mais la différence des terrains ne me permet pas de rien conclure de celle des engrais. Je suis persuadé que tel amendement conviendrait mieux qu'un autre à cette plante. J'en ferai l'objet d'une expérience l'année prochaine.

#### 5.<sup>me</sup> EXPÉRIENCE.

J'ai planté les espèces *A, B, C, D, E*, 20, 36, 37, 41, 44, 50, 57, 59, 77, 83, 111, 109, dans un terrain sec et argileux, bien travaillé, bien fumé ; j'ai employé, ainsi que dans l'expérience précédente, des tubercules de moyenne grosseur ; les plantes ont été sarclées, bêchées et chausées.

#### *Résultats et observations.*

*A, B, E*, 41, 20, 115 ont été plus hâtives ; 50, 111 les plus retardées. Je les ai arrachées quelques jours plutôt que celles de la première expérience. Les n.<sup>os</sup> 36 et 41 sont, après les cinq du pays, celles qui ont le mieux réussi : en général, toutes ont produit moins que dans la seconde expérience. Dans ce terrain, les variétés *A* et *B* se confondent : on voit rarement de ces tubercules monstrueux, si communs dans le limon, qui paraissent formés de la réunion de plusieurs tubercules groupés ensemble.

On a remarqué que les pommes de terre des terrains secs se conservaient mieux, et qu'elles étaient meilleures : on en sent facilement la raison. Il en est de même de tous les légumes ; ils sont plus beaux, plus abondans lorsqu'ils viennent dans



*RESULTAT de la Culture comparée des 24 variétés de Pommes de terre que j'ai reçues de la Société royale et centrale d'agriculture.*

Années.	Précoces.	Moins précoces.	Moyennes.	Tardives.	Plus tardives.	Très-productives.	Productives.	D'un moyen produit.	Peu productives
1815	5.28.30.77.115	6.33.36.44.95.109	57.61.81.83.101.106	37.39.41.59	54.111.116	36.37.41.50.57.61.77.111	26.33.39.44.59.83.95.116	101.109.115	5.6.58.81.106
1816	5.20.41.57.115	35. 44	37.61.77.81.83.101.106.59	6.33.39.50.59	95.109.111.116	20.36.37.39.41.50.57.59.77.115	5.33.41.61.81.83.109.116	52.101	6.95.106
1817	5.20.41.57.115	39. 59	37.44.61.77.81.83.95.101.106	6.33.39.111	52.50.109.116	37.41.50.61.77	16.39.44.57.59.111.115.116	5.6.33.83.95.101.109	52.81.106
pendant 3 ans.	5.20.115	36	61.81.83.101.106	39	111.116	37.41.50.77	41.116	101	106

le limon arrosé par la rivière, et plus savoureux sur les coteaux des environs : la qualité des uns compense la quantité des autres.

### 6.<sup>me</sup> EXPÉRIENCE.

J'ai fait planter, dans deux champs bien préparés, environ un quintal de pommes de terre du pays, *A, B, C, D, E*, entre lesquelles ont été disséminées toutes celles que j'ai eu de reste des espèces, *F, 5, 20, 37, 41, 50, 57, 59, 77, 81, 83, 109, 111, 115*, que j'avais reconnues précédemment pour être plus précoces, plus productives, ou meilleures.

#### *Résultats.*

Si je voulais séparer de ma récolte les pommes de terre dont la plante était plus élevée, les feuilles plus larges ou plus vertes, les fleurs grandes ou petites, violettes ou blanches; si je séparais les tubercules qui diffèrent de grosseur, de forme, de couleur, etc., j'en aurais plus de cent sortes. S'il me fallait, d'un autre côté, rechercher dans ce tas le produit des variétés que j'avais plantées, je ne parviendrais jamais à trouver vingt espèces bien caractérisées. J'étais sûr d'avance de ces résultats. Ce n'était pas là le but de mon expérience : je m'étais proposé, en cultivant ensemble, en croisant les vingt meilleures qualités de pommes de terre, d'en obtenir de plus parfaites encore, et j'ai recueilli quelques baies qui participeront sans doute des plantes voisines. J'avais un second but, qui était de faire connaître et de propager ces mêmes variétés; je crois l'avoir également rempli. Le produit de mes champs a été

assez abondant ; le mélange de mes tubercules de toutes les formes , de toutes les couleurs , faisait réellement plaisir à voir , et m'attirait bien de curieux. J'ai donné à quelques amis de mes Jannes, F', 81, 83, des Duagiennes, des Berbourg, des Trufes d'aout, des Semi-Rouges, des Soaris-Jannes, etc., et j'en ai promis à beaucoup d'autres personnes, sur ma récolte de l'année prochaine.

Je désire que mes essais et mon zèle méritent encore une fois le suffrage de la Société royale et centrale d'agriculture.

*Note sur la culture des pommes de terre dans les jachères.*

M. *D'hombres* avait accompagné son mémoire d'une longue lettre de sir John Methum Poore baronnet à sir Will Pulteney, sur la culture des pommes de terre dans les jachères, à Rushall, en Irlande, qu'il a traduite du *Philosophical magazine*, vol. XI, pag. 91. L'auteur, qui est un grand propriétaire, partage tous les ans une portion de ses terres entre les paysans de sa paroisse ; le lot de chacun est plus ou moins considérable, selon que sa famille est nombreuse ; ils travaillent, fument et plantent des pommes de terre ; et chaque famille retire de cette petite ferme de quoi se nourrir tout l'hiver et engraisser un porc sans que sir Methum Poore débourse rien ; celui-ci retire de ses terres, ainsi amendées, une récolte de bled peut-être plus belle que de ses autres terres.

« Quelques propriétaires des environs d'Alais, continue M. *D'hombres*, pratiquent depuis bien longtemps des méthodes à peu près pareilles, et donnent à des pauvres travailleurs des portions de terrain

en jachère plus ou moins considérables pour y planter des pommes de terre ».

» Dans quelques cantons , c'est à moitié de fruit ; le fumier et les pommes de terre qu'il faut planter sont fournies par moitié. Souvent nous faisons l'avance de la semence jusqu'à la récolte , et nous fournissons tout le fumier ; plus on en met , plus on recueille ; et ce n'est encore qu'une avance ; la terre se trouve amendée pour l'année suivante ».

» Le journalier fait tous les travaux préparatoires ; plante , sarcle , arrache les pommes de terre qui se partagent sur place. Elles réussissent bien mieux , travaillées à bras par ces pauvres gens , que celles que nous cultivons à la charrue ; il n'est pas rare que le quintal en fasse douze ou quinze , tandis que celles que nous plantons en grand ne nous rendent que 6 pour 1 ».

» Dans d'autres cantons , toute la récolte est pour le travailleur ; notre profit se trouve alors dans l'amendement des terres qu'il doit effondrer par tranchées et retourner (*passa à vala*) , et qu'il nous laisse débarrassées des mauvaises herbes et toutes prêtes à semer en bled ».

» Ces pratiques paraissent plus avantageuses aux propriétaires que celles que fait M. Methum Poore ; mais , d'un côté , le fumier est plus rare dans nos contrées qu'il ne paraît l'être à Rushall ; nos pauvres journaliers n'ont ni bêtes de somme , ni troupeaux , ni basse-cour , ni beaucoup de paille à faire pourrir ; d'un autre côté , ils ne prennent aux conditions que nous avons fait connaître que nos meilleurs coins de terre ; ils ne voudraient pas planter des pommes de terre pour leur compte dans la plupart de nos terres à bled , s'il fallait les fumer , comme l'exige le baronnet irlandais. Assurés de retirer le fruit de leurs peines ; dans

un terrain qu'ils jugent bien convenir à cette plante, ils ne recherchaient pas une plus ample récolte par des engrais, et garderaient ce qu'ils ont pu s'en procurer pour semer du bled dans leurs petites propriétés, plutôt que de l'employer sur les terres d'autrui ».

La Société royale d'agriculture de la Seine, ayant réclamé, de celle de Nismes, des renseignements sur le perfectionnement de l'irrigation dans le département du Gard, M. *Grangent*, ingénieur en chef, qui s'était occupé de cet objet d'une manière spéciale, fut chargé de lui faire un rapport à ce sujet.

Il a d'abord donné une esquisse descriptive de la partie septentrionale du département du Gard, formée par les montagnes du troisième ordre, coupées par des vallées plus ou moins profondes, dans lesquelles coulent des rivières, des ruisseaux et des sources abondantes.

Il indique que tous les soins des agriculteurs doivent se concentrer dans les vallées, consister à se procurer les meilleurs moyens d'utiliser les eaux d'irrigation. On n'a eu recours pour cela à aucune machine hydraulique d'une construction particulière. De simples barrages en pierre et en charpente existent au travers du lit des rivières et des ruisseaux pour conserver et relever le niveau de leurs eaux. On a construit des prises d'eau au-dessus de ces barrages, et de longs canaux d'irrigation établis sur les revers des montagnes soutiennent et conduisent les eaux de l'arrosage sur les terrains inférieurs, à droite et à gauche des vallées; et lorsque les revers des montagnes sont trop escarpés pour y établir un canal d'irrigation sans de grandes dépenses de construction, on leur fait franchir, à l'exemple de M. de Tressan et de

de M.<sup>me</sup> Recolin , les vallées et les rivières par des aquéducs , en profitant , d'après l'autorisation supérieure , des ponts déjà construits pour établir les aquéducs sur des parapets ou les avant-becs de ces ponts.

M. *Grangent* explique que toutes les irrigations se font par de petites prises d'eau ouvertes sur le bord du grand canal , et se ferment à volonté par une petite vanne , lorsque les propriétaires n'ont pas besoin et ne peuvent jouir du droit d'arrosage que certains jours de la semaine.

Ces moyens , économiques pour les irrigations , forment la base de la richesse territoriale de cette portion du département : plusieurs propriétaires ont des droits sur la jouissance des eaux du même canal d'irrigation. Ils sont réglés par les jours et la quantité d'eau , et la part que l'on a aux réparations d'entretien.

Passant ensuite aux moyens d'irrigation de la partie méridionale du département , dans cette étendue de marais qui se prolonge depuis Beaucaire jusqu'à l'étang de Mauguio , sur une longueur de vingt mille hectares , M. *Grangent* montre que le système d'irrigation y a été lié à celui de dessèchement : grande et double combinaison qui a produit les plus heureux résultats par des travaux durables et étendus dont l'expérience a confirmé le succès , et qui consistent dans un canal d'irrigation qui , après avoir franchi le contre-canal sur un pont-aquéduc , ceinture tous les marais à arroser , et , après un cours de dix mille mètres , rapporte dans le lit du canal de navigation toutes les eaux superflues de l'arrosage.

Notre collègue n'a pas manqué de faire remarquer que de nombreuses prises d'eau établies sur toute la longueur de ce canal fournissent , à

droite et à gauche , les eaux nécessaires pour couvrir les vastes terrains , neutraliser et dissoudre les sels en efflorescence à la surface du sol , et produire une étonnante végétation.

Il a terminé son rapport en donnant une idée de cette entreprise , dont le système de dessèchement va s'étendre aux marais inférieurs qui , ayant peu d'élévation au-dessus des basses eaux de la mer , ne peuvent recevoir aussi promptement les mêmes améliorations , et exigent des travaux considérables et bien entendus dont on s'occupe avec une persévérance et l'espoir d'un succès dont le passé est le garant.

M. D'hombres fit également un *Mémoire sur l'irrigation dans les Cévennes* ; mais , la Société royale d'agriculture en ayant ordonné l'impression , nous bornerons à l'annoncer. ( *Annales de l'agriculture* , juillet 1819. )

Les ravages que les rigueurs de l'hiver de 1820 ont fait éprouver aux oliviers de cette contrée ont dû exciter l'attention de l'Académie. Un premier mémoire avait été fourni à ce sujet par M. *Phélip* , médecin , lequel avait eu pour objet d'indiquer quel fut le degré de froid qui avait eu cette fâcheuse influence , ou du moins quelles furent les mutations survenues dans cette température par l'effet du dégel , et qui contribuèrent le plus à procurer cette maladie à un arbre aussi intéressant , à laquelle un bien grand nombre a succombé.

Ce mémoire ayant paru avant l'été de la même année , dont la sécheresse priva ces arbres du suc réparateur de leurs forces épuisées , n'a pu fournir des documens suffisans pour diriger l'agriculteur dans le genre de culture nécessité par le délabrement de cet arbre précieux.

Le mémoire de M. Laure , membre de la Société

d'agriculture du Var , ayant pour titre *Régénération des oliviers atteints par la gelée* , dont M. le conseiller de préfecture Guérin fit le rapport , offrit aussi des conjectures sur les causes de la mortalité des oliviers et des figuiers qu'il attribue moins à l'intensité du froid qu'à la rapidité du dégel du 12 janvier 1820 , et apprit qu'il divise en trois classes les oliviers atteints par la gelée ; c'est-à-dire , il a fait entrer dans la première ceux dans lesquels , à l'exception des racines , tout principe de végétation est éteint , ce que l'on reconnaît à la couleur jaunâtre du bois , de l'aubier et de l'écorce intérieure ; dans la seconde , ceux dont les organes végétatifs sont en partie détruits ; c'est-à-dire , ceux dont le bois et l'aubier paraissent n'avoir pas été endommagés , mais seulement les lames intérieures de l'écorce dans la circonférence du tronc ; et , dans la troisième , ceux qui n'ont souffert que d'un côté , dont les branches et les rameaux ont été endommagés et les feuilles tombées.

Les conseils de M. Laure consistaient à couper rez terre les oliviers de la première classe , de faire subir à ces champs des labours en mars et juin ; et attendu que les espérances conçues pour les oliviers de seconde classe se sont évanouies par la sécheresse de l'été dernier , il recommande le même traitement qu'à la première , et de traiter les oliviers de la troisième classe comme ceux qui ont résisté à la gelée.

La maladie que les oliviers ont éprouvée , ayant été plus rigoureuse dans le Var que dans le département du Gard , il convenait qu'un agriculteur éclairé de celui-ci fournit un mémoire sur la mortalité des oliviers en 1820 , et les moyens d'y remédier. C'est encore à M. *D'hombres* que nous devons cet ouvrage qui est tellement appuyé sur



l'observation la plus rigoureuse et la plus éclairée , qu'il pourra servir d'instruction à nos neveux sur cette maladie.

*Observations sur la mortalité des oliviers en 1820 et l'établissement des pépinières pour acclimater ces arbres.*

Dans mon mémoire sur le froid de janvier 1820 (1), en traitant de ses effets désastreux , et de la perte d'une partie de nos oliviers , sans contredire le plus grand mal qu'il ait occasioné , j'observais que *l'exposition , l'élévation , la culture des olivettes , l'âge , la vigueur et l'espèce des oliviers étaient autant de causes qui avaient balancé l'action de la gelée.* Je vais tâcher de répondre à l'invitation que m'a fait l'honneur de m'adresser Son Exc. le Ministre de l'intérieur , en donnant quelques développemens à ces observations , et en y ajoutant celles que j'ai faites depuis.

#### §. 1. *Influence de l'exposition des olivettes.*

Sans être jardinier ou pépiniériste , chacun sait fort bien que l'exposition exerce une grande influence sur les végétaux. Nous avons des olivettes sur les divers penchans des collines et dans les fonds qui les séparent , et nous remarquons que ; dans le même terrain , les arbres abrités contre certains vents , exposés à l'action directe du soleil , sont les plus précoces , donnent une plus grande quantité de fruits , et que ceux qui se trouvent sur le revers opposé ou sur la crête d'une colline

---

(1) Adressé à l'Institut , au Conseil et à la Société royale d'agriculture , imprimé dans le *Journal de physique et d'histoire naturelle* , n.º d'août 1820 , tom. XCI , page 81.

craignent plus les hivers ordinaires et les gelées tardives du printemps. La moindre gelée blanche brouit les rameaux dans une olivette, et ne s'arrête pas sur une autre plus favorablement exposée.

En 1820, par une exception qui paraît singulière d'abord, mais dont on se rend bien raison, les olivettes les mieux exposées furent celles qui souffrirent le plus dans le Gard, et vraisemblablement dans les autres départemens méridionaux. Je citerai, avec M. Laure (1), *les oliviers avoisinant les plaines de Cogolin, la plus froide du département du Var, qui étaient dans un bien meilleur état que ceux des collines qui les avoisinent; les oliviers de Bargemont, voisins des Alpes, qui furent moins endommagés que ceux d'Ilyères et de la Valette.* Mais je ne partage pas l'opinion de cet habile agriculteur et de quelques autres qui pensent que le dommage occasionné aux arbres les mieux exposés provient de ce que leur végétation était plus avancée; je l'attribue à la promptitude avec laquelle les arbres furent saisis par le froid qui arrêta la sève, l'empêcha de rétrograder, lui fit rompre les vaisseaux qui la retiennent; je l'attribue surtout au dégel qui fit extravaser la sève, entre les fibres du bois, entre l'aubier et l'écorce où elle se gela de nouveau à diverses reprises.

Les mûriers qui, comme je l'ai dit dans mon premier mémoire, se fendirent instantanément tous du côté du midi, parce que le bois est plus

---

(1) *Régénération des oliviers*, n° 11 du Bulletin de la Société d'agriculture du département du Var.

lâche , et la sève plus abondante de ce côté (1), attesteraient ce passage subit d'une température modérée a un froid très-vif et très-intense , si je n'en trouvais la preuve dans les observations météorologiques.

J'insisterai sur ce fait , parce que j'ai lu , non sans surprise , dans le rapport d'une Société d'agriculture recommandable , *que le froid n'avait pas été subit, qu'il s'était accru par degrés, et avait été sans reprise.* Je puis dire que , dans beaucoup d'endroits , on a éprouvé le contraire.

J'observai à Alais , le 7 et le 8 janvier , au lever du soleil , le thermomètre centigrade à un demi-degré sous zéro ; il faisait sans doute plus froid que les jours précédens , qu'on pouvait trouver chauds pour la saison ; mais , vingt-quatre heures après , le thermomètre tomba à  $-9^{\circ},5$  , et à Paris , à Turin , à Toulouse , à Genève et sur le Mont St-Bernard ( je ne connais pas de tableaux météorologiques publiés ailleurs ) , il descendit aussi presque tout d'un coup de plusieurs degrés (2).

(1) J'observais , dans mon premier mémoire , qu'il n'y eut que les arbres de dix à trente ans qui éclatèrent ainsi , soit parce que les fibres des plus jeunes avaient plus d'élasticité , soit parce que les vieux avaient plus de force. Je disais qu'au dégel , les troncs se refermeraient , que leur écorce se scellerait , que les arbres ne vivraient pas moins , et que ce ne serait que lorsqu'on les couperait comme bois de service , ou après leur mort , que cette fente intérieure nuirait à leur emploi. J'en ai fait l'expérience depuis peu , en faisant scier de vieux mûriers qui , en 1789 , avaient éprouvé , m'avait-on dit , le même accident ; leur tronc est fendu dans toute leur longueur , du centre jusqu'à environ trois centimètres de la circonférence et du côté qui regardait le midi.

(2) Voyez , pour plus de détails , le mémoire sur le froid de janvier 1820.

Je ne prétends pas néanmoins que le froid fût moins intense dans les olivettes moins bien exposées, mais je puis bien supposer que le changement de température n'y fut pas aussi sensible, et que les arbres n'y éprouvèrent pas d'ailleurs une succession de gelées et de dégels partiels comme ceux qui étaient abrités.

Le 11, le 12 et le 14 janvier, je vis le thermomètre, au soleil, monter à  $+11^{\circ},75$ ,  $+19^{\circ},75$ ,  $+18^{\circ}$ ; dans l'après-midi, tandis qu'il continuait de geler à l'ombre, que, la nuit et les matinées, le froid était extrême, une olivette exposée au midi dut être très-maltraitée par des gelées et des dégels successifs d'un côté des arbres; tandis qu'une autre plus ombragée, déclinant vers le nord, n'aurait pas éprouvé ces alternatives; dans celle-ci, les arbres ont pu résister au froid, si leurs sucs propres ont été répercutés graduellement, si leur végétation est restée suspendue tant qu'a duré le temps rigoureux.

### §. 2. *Influence de l'élévation des olivettes.*

La température des diverses couches de l'atmosphère varie sensiblement. On trouve, en gravissant une haute montagne, les climats de diverses latitudes, et les plantes de diverses régions (1); il est un terme au-dessus duquel l'olivier ne peut

---

(1) Et réciproquement, on trouve le même climat à des latitudes et dans des pays très-éloignés les uns des autres. Voyez les observations aussi curieuses que savantes de M. de Humbolt, sur les lignes isothermes: *Mém. de la Société d'Arcueil*, tom. III, pag. 462.

plus prospérer, comme il est une limite au nord de laquelle on n'en rencontre plus (1).

Indépendamment de son action sur la température, la hauteur absolue agit encore, comme l'a démontré M. le professeur Decandole, dans sa *Géographie des plantes* sur l'intensité de la lumière et sur l'humidité ambiante dont l'influence sur les végétaux est si manifeste.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si avant le déboisement des forêts, la zone, cultivée en oliviers, s'étendait davantage; tout nous porte à croire que le refoulement progressif de ces arbres précieux vers la Méditerranée n'est pas une vaine supposition; il est positif que l'on ne plante plus d'oliviers dans les lieux élevés où nos aïeux en avaient de très-beaux, où il en reste encore de vieux troncs.

Nous avons de bonnes olivettes auprès d'Alais, à 200, 300 et 350 mètres au-dessus du niveau de la mer: elles sont certainement moins productives que celles des environs de Nismes ou de la Provence; mais je crois qu'en 1820 elles ont moins souffert à proportion. J'en ai une à Sauvages, à 316 mètres d'élévation, dans laquelle le dommage a été bien moins considérable que dans celles que je possède dans la plaine, parce que, à cette élévation la transition du tempéré au froid fut plus graduée et le froid plus soutenu. Dans ce domaine aucun mûrier n'éclata par la congélation subite de la sève qui agit comme de petits coins

---

(1) On la trace sur la carte de France en faisant passer une ligne sur Carcassonne et Montélimart, qu'on prolonge jusqu'aux montagnes de la Savoie et des Pyrénées. Quant à la limite en hauteur, M. Decandole l'établit à 400 mètres.

entre les fibres végétales des mûriers des vallées. Je perdis plusieurs oliviers, mais des espèces qui craignent davantage les gelées.

La végétation se manifeste avec plus de force et plus vite dans les olivettes moins élevées et mieux abritées. Il y a des espèces d'oliviers qui poussent et fleurissent plutôt que d'autres ; mais au commencement de janvier cette différence est peu considérable ; la sève n'est pas inactive dans les arbres les moins précoces, puisqu'il y en a dans lesquels elle ne s'est pas extravasée ; qu'elle ne déchira pas les vaisseaux qui la renferment quoique exposés au même degré de froid et à un degré de froid plus considérable ; il faut donc que la sève ait été répercutée graduellement vers les racines où la gelée n'a pu l'atteindre.

### §. 3. *Influence de la culture des olivettes.*

La culture modifie les impressions qu'un arbre reçoit de l'atmosphère, en même temps qu'elle facilite le progrès de ses racines vers la terre. Je n'ai pas besoin de rappeler ici, pour établir ce principe, qu'un arbre plus haut, plus touffu, est plus exposé au vent ; qu'un arbre nain craint plus les brouillards et les gelées blanches ; et que par conséquent la taille et l'époque de la taille des oliviers sont très-importantes, non seulement parce qu'on enlève les branches inutiles ou gourmandes, et que la sève se porte alors plus abondamment dans les branches à fruit ; mais encore parce qu'on coupe jusqu'au vif le bois mort et les extrémités des branches affectées lors de l'olivaison, qui fatiguent les arbres.

Les labours et le fumier, ou la terre neuve

au pied des oliviers, n'agissent passablement comme amendement ; il est constant qu'ils défendent la souche du froid, et ils en défendent aussi le tronc et les branches en augmentant la force d'ascension de la sève ; ou, en d'autres termes, ils attirent, ils conservent, ils laissent moins dégager la chaleur de la terre et des végétaux.

#### §. 4. *Influence de l'âge des oliviers.*

Les jeunes oliviers ont plus souffert que les vieux ; presque tous ceux plantés depuis un an ou deux sont morts. Je l'attribuais, dans mon premier mémoire, à la manière dont nous les multiplions. L'usage ordinaire, je crois devoir le répéter ici, est de planter les drageons qui sortent naturellement du pied des arbres ou ceux qu'on fait pousser des vieilles souches d'oliviers qu'on coupe rez terre lorsqu'ils ne produisent plus rien ; la sève forme un bouelet autour de l'écorce, d'où il sort beaucoup de jets. On choisit une demi-douzaine des plus beaux, des plus droits pour les élever, et on élague les autres, ou bien on en forme des pépinières ; on a soin de les défendre des bestiaux et sur-tout des chèvres, et quand ils ont acquis quatre ou six centimètres de diamètre, on en laisse un en place sur la souche mère et on détache les autres avec un morceau de cette souche, d'où leur vient le nom d'*estacos*. Ces drageons sont donc dépourvus de pivot et n'ont que très-peu de chevelu : on les étête afin qu'ils poussent en même temps des racines et des feuilles ; mais ils font peu de progrès les premières années et sont par conséquent plus sensibles au froid comme à la sécheresse.

Deux jeunes oliviers de quatre centimètres au plus de diamètre , provenus de semence et qui n'ont pas été transplantés ni greffés , ne perdirent que leurs feuilles au milieu d'une olivette et d'un canton ravagés par la gelée de 1820. On dira peut-être que ce n'est pas parce qu'ils étaient mieux enracinés que les *estacos* ou plantards ; mais parce que les sauvageons résistent mieux que les arbres francs aux intempéries de l'air ; j'admets cette raison , mais je n'en pense pas moins qu'il serait très-important de propager la culture des oliviers sauvageons dans plusieurs points de nos Cévennes , les mieux abrités si l'on veut ; ils produisent moins d'olives , mais elles sont de très-bonne qualité , et en admettant que leur récolte soit moins assurée que celle des oliviers greffés , on trouverait néanmoins de grands avantages à former des pépinières de ces arbres , comme je le ferai voir ci-après.

§. 5. *Influence du froid sur les oliviers plus ou moins vigoureux.*

Quand de deux arbres semblables et semblablement placés et cultivés , l'un périt et que l'autre résiste , comme lorsque l'un pousse plutôt que l'autre , on peut bien l'attribuer à leur plus ou moins de vigueur ; les oliviers en ont plus dans le voisinage de la mer que dans nos montagnes ; plus dans telle qualité de terre que dans telle autre ; plus lorsqu'ils sont mieux soignés : toutes choses égales en apparence , il y en a qui sont plus beaux que d'autres , plus sains , plus robustes , moins susceptibles d'être atteints par des causes générales de maladies ; ce furent ceux-là qui se ressentirent le plus du froid en 1820 ; ceux qui avaient produit



(78)  
beaucoup de fruit cette année, et par conséquent les plus robustes, furent les plus maltraités. Epuisés par leur floraison et leur fructification, ils poussèrent moins de rameaux, et la récolte faite, ils eurent moins de force que ceux qui avaient travaillé pour eux et porté peu d'olives.

### §. 6. Action du froid sur les diverses espèces d'oliviers.

Nous avons plusieurs espèces ou plusieurs variétés distinctes d'oliviers; je les désignerai par leurs noms languedociens, parce que plusieurs n'ont pas de noms français, et que je ne suis pas bien sûr de la synonymie de ces arbres sur lesquels je n'ai point de traité particulier.

Les cultivateurs ne sont pas bien d'accord sur les espèces d'oliviers qui craignent plus ou moins le froid. Tel a perdu ses *negrettos* par exemple, tandis que chez un autre les mêmes ont peu souffert: il est souvent difficile d'apprécier les influences de l'exposition, de l'âge, de la vigueur des arbres. Un propriétaire a perdu ses oliviers nouvellement plantés ou greffés: est-ce parce qu'ils étaient d'une espèce qui craint plus le froid, ou parce que ses arbres, fatigués par la transplantation ou la greffe, étaient moins vigoureux?

Dans toute la contrée, à toutes les expositions, les figuiers dits de Versailles, jeunes ou vieux, souffrirent beaucoup plus de froid que ceux qui produisent les petites figues blanches appelées *blanquëtos*. Sans contredit, nous pouvons décider que ces derniers résistent à un plus grand degré de froid que les premiers. La différence fut moins marquée entre les diverses variétés d'oliviers; il paraît cependant qu'en général *la verdalo*, la

*sounglaou* ou *sounglarèto*, *l'aouraou*, *la negrèto* (*negraou* ou *negralèto* dans d'autres cantons), *l'oulivastiè*, ont plus souffert que la *grosso negro*, *la piqueto*, *la couliasso*, *l'aoubano*, *la courgniaou*, etc.

§. 7. *Effets de la sécheresse et de la chaleur sur les oliviers.*

Après avoir joint ma voix à celle des agronomes du midi pour signaler les funestes effets produits par la gelée de janvier 1820, je crois devoir ajouter ici quelques observations sur une cause opposée qui fit peut-être autant de mal à nos oliviers, sur laquelle il est étonnant qu'on ait gardé le silence.

L'été de 1820, fut très-sec et très-chaud (1); beaucoup d'arbres qui avaient conservé un reste de vie furent desséchés par un soleil brûlant; ceux sur-tout qu'on recepa dès le printemps eurent d'autant plus à souffrir. La suppression d'une principale branche est déjà une maladie dans un arbre sain, quoique faite dans des circonstances favorables; quelques personnes coupèrent leurs oliviers, firent de larges plaies à des arbres dont toutes les forces

(1) La temper. moyen. de l'été de 1820, d'après les observ. faites au N. et à l'ombre fut  $+26^{\circ}$ , et au soleil  $+48^{\circ},9$ . Le therm. monta, à l'ombre, à  $+35^{\circ},75$ , et au soleil jusqu'à  $+57$ ; dans son *minimum*, le premier ne descendit qu'à  $+16$ . L'hygrom. monta une seule fois à 88 degrés; il descendit plusieurs fois à 35, son *medium* fut 50 d.; il plut une fois en juin, trois fois en juillet et six fois en août; mais presque toujours à la suite d'orages, et il tomba peu d'eau; il résulte, de mes observations météorolog., que l'année 1820, remarquable par un froid extraordinaire, fut néanmoins plus chaude et plus sèche qu'aucune de celles qui l'ont précédée, depuis 1802 que je m'occupe de météorologie.

vitales devaient être employées à lutter contre les effets désorganisateur du froid. Qu'arriva-t-il ? la sève s'écoula en pure perte ; le contact de l'air et le hâle la faisaient évaporer sans qu'elle pût produire de bourelet et faire recouvrir le bois d'une nouvelle écorce.

Rien de mieux sans doute que de couper rez terre les arbres décidément morts ; il convenait également de receper jusqu'au vif, ceux dans lesquels une sève corrosive et puante extravasée sous l'écorce gercée pouvait carier le bois et faire de progrès comme la gangrène sur les parties saines. Je fis élaguer, comme je le fais habituellement à la fin de l'hiver, ceux qui n'avaient que de petites branches sèches ; mais je pensai, avec quelques agriculteurs expérimentés, qu'un arbre aussi vivace que l'olivier revient de loin, que son tronc presque sec et pourri peut encore se couvrir de rameaux s'il lui reste d'un côté seulement une lanière d'aubier. La sécheresse m'a fait perdre une partie de ces oliviers ; mais en seraient-ils moins morts si j'avais coupé leurs branches et détruit par là leurs racines ; la vie des unes, d'après nos professeurs d'agriculture, dépendant de l'existence des autres.

Il peut être difficile d'enlever aujourd'hui les vieux troncs sans endommager les rejetons qui les entourent : on y parvient néanmoins avec un peu d'adresse et de patience ; et il n'y a pas d'inconvénient à les laisser subsister quelques années, jusqu'à l'époque où une partie de ces rejetons, élevés comme je l'ai dit précédemment, auront acquis assez de grosseur et de force pour être transplantés ailleurs. En ce point, comme en tout ce qui a rapport aux soins généraux des olivettes, je suis parfaitement d'accord avec M. Laure, dont

une Société d'agriculteurs éclairés du pays où l'on cultive le mieux l'olivier , a couronné l'ouvrage. Je ne grossirai pas ce mémoire en répétant les préceptes qu'il a publiés , en donnant des détails de culture qui doivent varier selon les localités ou plutôt selon l'état actuel de nos arbres.

§. 8. *Unique moyen de remédier aux effets de la gelée des oliviers.*

La rareté , la cherté des plans d'oliviers (1) , le temps nécessaire pour qu'ils soient en plein rapport , les intempéries des saisons qui emportent souvent leurs récoltes , et les hivers rigoureux que nous avons vu deux fois dans trente ans détruire en partie les plus belles olivettes , ne sont pas les seules causes de la diminution trop réelle d'une culture très-importante pour la France.

De savans agronomes , dans leurs écrits , appellent depuis long-temps notre attention sur l'olivier , se recrient sans cesse sur l'insouciance , sur l'espèce d'abandon que nous témoignons , disent-ils , pour cet arbre précieux. Peuvent-ils espérer qu'un propriétaire , qui ne consultera que son intérêt propre , fasse des pépinières ou des plantations d'un arbre si long à croître et dont le produit est si incertain , tandis que dans plusieurs contrées du midi

(1) Avant la mortalité , les *estacos* nous coûtaient quarante et cinquante sous et jusqu'à trois francs pièce , non greffés. Il paraîtra bizarre que l'effet de la mortalité des oliviers soit de les rendre plus communs et à meilleur compte. Il n'est pas moins vrai que les buissons qui poussent de chaque souche donneront , dans peu d'années , un nombre immense de ces plantards.

il est réellement plus avantageux de cultiver la vigne ou les mûriers ?

Le gouvernement peut seul arrêter la dépopulation croissante des oliviers et en faire étendre la plantation en faisant établir des pépinières départementales , en donnant quelques encouragemens aux agriculteurs qui en planteraient à leurs frais.

Un établissement de ce genre offrirait de grands avantages dans ce pays , mais nécessiterait quelques sacrifices les premières années.

La facilité d'y avoir des arbres forestiers engagerait les propriétaires à replanter des bois ; on s'y procurerait plusieurs arbres exotiques, utiles ou agréables ; on y réunirait, on pourrait y comparer les diverses espèces de vignes et d'arbres à fruit ; on y multiplierait sur-tout et l'on y vendrait à bas prix des mûriers, des châtaigniers et des oliviers.

Si le gouvernement voulait établir une pépinière dans le Gard, je crois et je peux démontrer qu'elle serait très-favorablement placée aux environs d'Alais. Il est très-naturel qu'en désignant mon pays pour un établissement de ce genre, je pense à l'avantage que mes concitoyens pourraient y trouver ; mais d'autres raisons d'intérêt général me déterminent. M. Thouin, que je peux citer comme autorité, dit positivement *que l'exposition d'une pépinière dans le sud de ce royaume, doit être celle du nord* (1) ; et je propose de la placer au

(1) *Instruction sur l'établissement des pépinières*, rédigée par M. Thouin, professeur de culture au jardin du Roi, sur la demande de S. Exc. le Ministre de l'intérieur.

au pied des Cévennes, dans une situation abritée convenablement, où nous avons toutes les variétés de terrains, de bonnes eaux pour l'irrigation, une température à peu près moyenne entre celle des cantons plus montueux et celle des bords de la méditerranée.

Il ne conviendrait pas de choisir, pour une pépinière départementale, l'exposition la plus chaude, la mieux abritée, le terrain le plus fertile comme pour les pépinières marchandes; les arbres de celles-ci sont plus beaux, plus vigoureux, mais ils réussissent d'autant moins lorsqu'on les plante à demeure. Nous avons beaucoup de pépinières de mûriers et de châtaigniers dans ce pays; chaque bon propriétaire en fait et trouve ainsi dans son domaine les arbres qui lui sont nécessaires; et ceux qui sont obligés d'en acheter ne manquent pas de les prendre dans un terrain plus maigre que celui dans lequel ils veulent les mettre; le Cévennois ne se décide point sur l'apparence; il ne préférera pas, pour planter sur le coteau caillouteux qu'il cultive, ces beaux mûriers à larges feuilles, à jets élancés qu'on élève dans le limon; il tirera de ses montagnes les châtaigniers qu'il plantera dans l'excellent terrain de la prairie qui borde le Gardon; il n'ignore pas que l'arbre qu'on arrache, qu'on transporte plus ou moins loin, qu'on étête ou qu'on taille pour le planter, souffre, quelques précautions que l'on prenne; c'est un malade qu'il faut rétablir, et qui ne prospérera qu'autant qu'on lui donnera de meilleurs alimens que ceux auxquels il était habitué.

Ce n'est pas seulement la différence des terrains que je considère en proposant l'établissement d'une pépinière départementale auprès d'Alais, l'accli-

même des oliviers est le motif plus puissant qui me détermine à conseiller de la mettre soit en hauteur, soit vers le nord dans le voisinage de la limite que ne dépassent pas ces arbres. J'ai dit, dans mon premier mémoire (1), qu'elle était à quelques lieues au N. d'Alais.

L'influence des terrains sur la végétation est généralement reconnue ; niera-t-on celle de la température ? N'est-ce pas à contre-sens que nous faisons venir les plantards d'oliviers de la partie méridionale du département ou de la Provence ? N'est-il pas évident que des arbres élevés dans un pays plus chaud que le nôtre, ont le bois plus relâché, l'écorce plus mince ; que leurs suc propres, élaborés pendant les premières années à une température plus douce, sont plus abondans et peuvent avoir des qualités qui changeront lorsque le terroir et l'air ne seront plus les mêmes ?

Pour avoir des oliviers qui résistent aux froids de nos climats, il faut les y accoutumer ! Nous ne devons pas nous dissimuler qu'il faut du temps pour cela, mais cet acclimatement ne me paraît pas impossible, par le procédé que je vais tracer, déjà employé avec succès, pour naturaliser d'autres plantes des pays chauds ; voici comment je me propose de l'essayer.

J'établirai ma pépinière à côté de l'olivette existante, la plus élevée, la moins favorablement située du pays ; le terrain étant préparé convenablement, je sèmerai des olives choisies dans les olivettes voisines, sur les espèces d'arbres qui ont le moins souffert en 1820. Ce n'est pas le moyen le plus

(1) Voyez la première note.

prompt de jouir , mais on multiplie et l'on perfectionne les variétés par les semis , et l'on a des arbres plus enracinés et plus vigoureux (1). Je prendrai les greffes , quand il en sera temps , sur les mêmes arbres qui m'auront fourni les olives. Les premières , les plus belles que mes arbres produiront seront semées sur le sol même , ainsi que les fruits qui en proviendront à leur tour.

Après plusieurs générations d'oliviers , qu'on me passe ce terme , je crois qu'on pourrait hasarder d'en planter plus au nord , ou sur des points plus élevés , et que les arbres qu'on transplanterait de nos montagnes dans la plaine et vers le bord de la mer deviendraient superbes , plus productifs , et ne craindraient point les plus forts degrés de froid possibles dans nos contrées.

Il faut sans doute avoir du zèle , de la persévérance , désirer fortement le bien de ses enfans et la prospérité de son pays pour se livrer à de semblables travaux. Je ne m'en ferai pas un mérite ; il est peu de pères de famille , peu de propriétaires français qui n'en soient capables , quoique , de tous les arbres que nous cultivons en grand ,

(1) Le sieur Robin , jardinier-pépinieriste très-expérimenté de ce pays , réussit complètement dans ses semis d'olives ; il n'en est pas une seule qui manque d'après le procédé qu'il suit. Il a dans ce moment six cents jeunes plants très-beaux , très-verts , dont plusieurs ont trois décimètres de hauteur. J'avais voulu l'engager à concourir pour un des prix fondés par la Société royale d'agriculture ; mais n'étant pas propriétaire du terrain qu'il cultive , il ne peut point faire des semis très-considérables , encore moins se conformer à la condition du programme , de planter mille pieds d'oliviers à demeure. J'ai cru devoir faire mention ici de son zèle et de ses succès.



ce soit l'olivier qui paye le plus tard les soins qu'on lui donne , ainsi que l'exprime notre proverbe agricole suivant :

Olivier de toum gran,  
Castagné de toum pairé ;  
Amourié tiouné.

C'est-à-dire, nous jouissons du mûrier que nous avons planté , du châtaignier qu'a planté notre père, et seulement des oliviers de notre aïeul.

- 12 juillet 1821. .

Nous ne pouvons terminer ce que nous avons à dire sur l'agriculture , sans faire une honorable mention d'une notice imprimée de M. *Vincens-St-Laurent*, sur François TRAUCAU, jardinier de Nismes , au 16.<sup>e</sup> siècle.

Notre collègue , résidant à Paris , et correspondant de la Société royale d'agriculture , nous a fait connaître l'origine de la culture du mûrier en France , et celui qui a le plus contribué à l'y propager , sans prétendre néanmoins que cet arbre y fût entièrement inconnu avant lui , puisqu'il a reconnu qu'il avait originairement été apporté de l'Orient en Dauphiné , par M. Guy-Pape de St-Auban , et selon d'autres par les Rois de Naples et de la Maison d'Anjou.

Il attribue à François Traucau d'avoir planté, avant 1574, plus de 4 millions de mûriers qui , avant lui , n'étaient cultivés que comme objet de curiosité , et revendiqua le principal honneur de cette féconde propagation en faveur du jardinier de Nismes ; et sans diminuer la gloire de l'illustre Olivier de Serres qui a rendu tant de services à l'agriculture française , il croit que ce n'est point blesser la justice de détacher de la couronne du Columelle Français

un fleuron si bien mérité par le premier pépiniériste des mûriers.

Les vœux de l'auteur de cette notice ont été remplis ; car le conseil général du département du Gard , animé d'un zèle éclairé pour les progrès de l'agriculture , s'est plu à honorer la mémoire de cet agriculteur intéressant , en ordonnant qu'il fût décerné une médaille en or du poids de 240 francs à celui qui aurait fait , pendant les cinq années antérieures à la distribution , la plus belle plantation de mûriers.

L'Académie , invitée par M. le Préfet d'en indiquer la légende , l'a conçue ainsi :

Sur une face est empreinte la tête de François Traucat , et autour de l'effigie se trouvent placés les mots français suivans : à *F. Traucat* , jardinier de Nîmes , le Conseil général du département du Gard , l'année 182.... De l'autre face de la médaille , *Publica utilitas , ob moros in hac regione propagatas* , et dans le centre , *Meritam sub Henrico quarto , Ludovicus decimus-octavus , Henricus aller , gratiam rependit.*

Ici se termine la section de l'agriculture , dans laquelle nous regrettons de n'avoir pu insérer les mémoires de M. *D'hombres* , sur la culture du pastel , sur la description des séchoirs des Cévennes , sur le châtaignier et sur le sainfoin , qui ont été déjà mentionnés dans des recueils des Sociétés d'agriculture , où le lecteur pourra aisément les consulter.

### *Histoire naturelle.*

La recherche et l'étude descriptive de toutes les substances qui font partie du grand domaine de la nature , la connaissance de leurs qualités tant

externes qu'internes, et de leurs propriétés physiques, constituent ce que l'on appelle la science qui a reçu la dénomination d'histoire naturelle. L'homme, dont la curiosité est une des passions les plus ardentes, s'est empressé, dans tous les temps, de porter un œil scrutateur sur tous les objets qui l'entourent, soit qu'ils appartiennent à l'être qui sent et qui se meut, à celui qui sent et s'accroît, soit à celui qui peut s'accroître sans sentir et se mouvoir, d'étudier en un mot les corps inorganiques et organiques, c'est-à-dire, les minéraux, les végétaux et les animaux. L'Académie royale du Gard, dans le sein de laquelle les Séguier, les Baux, les Granier ont pris une si honorable place, a vu cette portion des connaissances humaines, cultivée avec un soin aussi empressé que louable. Nous placerons ici ce que ses archives peuvent présenter à cet égard d'intéressant.

Les premiers mémoires dont nous avons à rendre compte sont de ceux de notre collègue M. *Amoureux*, médecin, résidant à Montpellier, qui a remporté tant de prix sur des questions importantes d'agriculture et d'histoire naturelle.

Le premier a pour objet l'histoire de la licorne. M. *Liotard*, qui fut chargé d'en faire un examen particulier et d'en rendre compte à l'Académie, donna un aperçu succinct des opinions des naturalistes anciens et modernes, sur le plus ou moins de degré de confiance que mérite l'histoire de la licorne dont le savant *Amoureux* avait enrichi son mémoire, et a montré avec lui l'insuffisance des preuves qui résultent de leurs recherches pour établir qu'il a existé un quadrupède portant une seule corne de deux coudées de longueur. Les rapports des voyageurs ne lui ont pas fourni des

documens plus sûrs ou plus irréprochables. On ne trouve que des conjectures et point de preuves. Si la licorne terrestre eût existé , Sylla en eût augmenté le spectacle qu'il donnait aux Romains , lorsqu'il leur montrait l'assemblage de cent lions réunis. Nos collections d'histoire naturelle en montreraient quelques-unes d'empaillées. On est plus porté à croire , comme le dit M. *Amoureux* , que c'est une invention fabuleuse qu'il faut ranger avec celle de la Chimère par Virgile , des Sirènes par Homère , du Minotaure , des Harpies , du Phénix , du Cerbère , de la Tarasque des provençaux. Mais on doit se demander , dit M. *Amoureux* , à quel être organisé appartenaient ces fragmens de cornes dont les cabinets des naturalistes sont enrichis ; c'est , dit-il , avec notre rapporteur , à un animal marin , poisson immense auquel on a donné le nom de Narval , qui se trouve dans le Groenland et les mers du nord , lequel est armé d'une corne partant de la mâchoire supérieure et qui s'avance horizontalement et parallèlement à son corps , et avec laquelle il brise les glaces et éloigne les vaisseaux qui sont à sa rencontre.

L'auteur de ce mémoire n'a pas manqué de faire la satire de cette crédulité qui a donné une existence à ce qui n'était pas appuyé sur des preuves authentiques , et de celle plus funeste sur-tout qui a accordé des pouvoirs miraculeux de faire des guérisons des maladies les plus incurables à une matière ou réelle ou fossile.

M. *Liotard* , qui s'était occupé de la même matière a cru devoir terminer son rapport par ses observations sur la Tarasque de Tarascon , emblème d'où dérive le mot Tarascon qui , en grec signifie trouble ou faire peur.

. Il a appris d'un ecclésiastique que , selon la tra-

dition , la Tarasque ravageait le pays , et que Sainte Marthe la fit mourir par l'efficacité de ses prières ; mais les savans , au contraire , pensent que ce n'était qu'une allégorie pour exprimer la destruction du paganisme et de l'idolâtrie ; il a rappelé en même temps les fables du pays sur le Dragon qui se tenait dans le Rhône près d'Arles et de Tarascon , et dont l'histoire servait à amuser le bon roi d'Arles.

Le second mémoire de M. *Amoureux* est une dissertation sur les plantes religieuses ; il les a divisées , 1.<sup>o</sup> en celles vénérées , comme faisant partie du culte des païens ; 2.<sup>o</sup> celles qui sont mentionnées dans la Bible ; 3.<sup>o</sup> en celles qui ont pris le nom des saints et auxquelles on attribue des propriétés dérivées de l'invocation ; 4.<sup>o</sup> en celles qui sont nouvellement découvertes et ont pris le nom des botanistes qui les ont fait connaître.

M. l'abbé *Simil* , qui a été chargé de rendre compte de ce mémoire , a indiqué les principaux arbres et plantes qui étaient dédiés aux divinités païennes , et dont M. *Amoureux* a fait connaître les attributs particuliers ; celles consacrées aux cérémonies religieuses , aux jeux publics et aux marches triomphales , en regrettant néanmoins qu'on n'ait pas expliqué le rapport de ces plantes à chacun de ces usages , et que l'on n'en ait pas manifesté le sens moral.

Il a suivi l'auteur dans l'examen des attributs des divinités , soit réelles , soit allégoriques , qui étaient si multipliées , que chaque arbre , chaque ruisseau avaient la sienne ; que les Egyptiens en avaient trente mille , les Brachmanes jusqu'à trente millions , selon le père Kircher ; et dans celui de ces attributs , sous celui des hiéroglyphes , du fétichisme , des métamorphoses , emblèmes et devises.

Ainsi, le grand Mais était représenté en or massif dans le temple de Mexico ; Ovide représente, avec sa gracieuse facilité Daphné changée en laurier, les Héliades transformées en peupliers. Le choix des emblèmes ne put qu'être heureux en employant à cet usage la rose et le lis, la violette et la pensée, le myrte et le laurier, la vigne et l'olivier, pour désigner la beauté, la vertu, la gloire, l'abondance et la paix, etc.

En examinant la nomenclature des plantes que M. *Amoureux* place au nombre de celles qui, dans les livres saints, sont considérées comme objets de comparaison, de parabole et d'allusion, M. le rapporteur s'étonne que ce philologue n'ait pas compris le mûrier dont Jésus-Christ a cependant parlé, en disant à ses apôtres, *si habuentis fidem dicetur huic arbori moro eradicare, et transplantare in mari et obediet vobis*, St-Luc, chap. 17, v. 6, et dont le prophète annonce la perte comme un châtiment : *occidit grandine vineas eorum et moros eorum in pruinâ*, ps. 77, v. 47. Dans la Syrie, dit-il, on tirait une liqueur du mûrier, que, selon les Machabées, on donnait aux éléphants pour les animer au combat.

Après avoir énoncé que le nombre des plantes mentionnées dans la Bible sont évaluées, d'après le père Lamy, au nombre de 60, Dom Calmet à 300, et Linné à 20, M. *Amoureux* est passé aux plantes vouées aux saints.

M. le rapporteur n'a pas trouvé étonnant que le peuple ait substitué le nom des saints à celui des divinités païennes, et imité les premiers hérétiques qui faisaient accorder les dogmes du christianisme avec les principes de la philosophie platonicienne. La Mère de Dieu dut avoir la meilleure part : la voie lactée a passé pour les

traces du lait épanché pour allaiter l'Enfant Jésus; les plantes ont pu recevoir le nom du saint qui se célébrait à l'époque de leur floraison. Ainsi on a les herbes de St-Jean, de St-Jacques, etc.; et quand même les botanistes ne croiraient pas devoir maintenir cette sorte de nomenclature, ils ne sauraient l'effacer du souvenir du peuple, auquel elle rappelle des remèdes utiles. Notre collègue convient que les plantes consacrées aux saints ont offert moins de ressources aux artistes; mais ce n'est point la faute du sujet religieux, puisqu'il a inspiré tant d'illustres peintres, tant de grands écrivains.

A l'égard de la quatrième section, consacrée aux plantes qui ont reçu le nom des botanistes qui les ont découvertes ou cultivées, M. le rapporteur convient qu'ils ont le droit qu'on ne les blâme pas plus de chercher la gloire dans le nom d'une plante, que les conquérans dans la fondation d'un grand empire; mais il ignore si la science gagnerait beaucoup à être rajeunie par le nom des hommes connus attachés à chaque plante; car, quel dévouement ne faudrait-il pas de leur part pour s'associer aux plantes parasites, maudites, magiques, stercoraires, funéraires, etc., et passer dans la postérité pour les associés de Médée ou les habitués de Cloacine. Il ne croyait pas, disait-il en terminant son rapport, que ce changement fût d'aucune utilité pour la science, puisqu'il ne contribuerait qu'à surcharger les dictionnaires déjà trop volumineux d'histoire naturelle.

M. *D'hombres-Firmas*, dont le zèle et l'esprit observateur sont depuis long-temps appréciés, a présenté à l'Académie divers mémoires de physique et d'histoire naturelle qui ayant paru depuis lors dans des recueils justement célèbres, n'ont pu

qu'être favorablement accueillis par ceux qui cultivent ces sciences.

L'un d'eux a pour objet un phénomène trop extraordinaire pour ne pas attirer l'attention des savans ; c'est une notice sur un chevreau femelle dans laquelle on a trouvé un petit fœtus bien formé. M. *D'hombres* regrette de n'avoir pu observer lui-même un fait aussi curieux , mais il invoque à l'appui le témoignage de diverses personnes présentes à l'ouverture du corps de l'animal, et qui remarquèrent que la matrice, étant gonflée, contenait une peau pleine d'un liquide clair dans lequel nageait un corps charnu de la grosseur du petit doigt , qu'on crut reconnaître pour un embryon ; en supposant, ajoute-t-il , que ce corps étranger n'eût pas été aussi bien formé qu'on le prétend , la présence d'un tel corps dans l'utérus, son enveloppe pleine d'eau , indiqueraient toujours une sorte de génération. L'auteur n'admet que deux manières d'expliquer le fait, et il s'exprime ainsi : « Ou le chevreau et le fœtus qu'il renfermait » sont contemporains et datent de la même époque , ou bien , si l'on ne veut pas admettre cette » interposition de germes , il faut supposer , avec » quelques naturalistes , la préexistence des fœtus » à la fécondation , une suite d'êtres emboîtés les » uns dans les autres depuis la création du monde , » et se développant successivement ; mais je m'arrête , continue - t - il , il ne m'appartient pas » de pénétrer de pareils mystères ; l'auteur de la » nature n'a pas voulu sans doute nous les laisser » approfondir , puisqu'ils ont échappé aux recherches et à la sagacité des Haller , des Bonet , des Réaumur , des Spallanzani , et que les savans » physiologistes qui leur ont succédé conviennent



» que tous les systèmes sont encore insuffisans pour  
 » expliquer la génération ( *Journal de physique* ,  
 » tom. 89 ) ».

' On ne peut que regretter que ce savant académicien n'ait pu examiner de ses propres yeux , et avec attention , un fait aussi surprenant , surtout dans la classe des mammifères ; car il eut alors reconnu , avec sa perspicacité accoutumée , que ce corps étranger n'était autre qu'une hydatide renfermée dans un kiste , au milieu du liquide , qu'on trouve assez communément dans l'utérus ; ce qui ferait entrer ce fait étonnant parmi les observations ordinaires assez fréquentes , et ne renverserait pas toutes les idées reçues sur la génération des animaux formant la première classe des vertèbres.

' Le même Membre adressa à l'Académie , dans le mois de décembre 1819 , la note suivante :

' « Le 28 septembre dernier , S. Exc. le Ministre de  
 » l'intérieur demanda aux correspondans du conseil  
 » d'agriculture des renseignemens sur les chèvres  
 » indigènes ou acclimatées en France , qui portent  
 » près de la peau une sorte de duvet distinct du  
 » long poil dont elles sont recouvertes.

« Ces sortes de chèvres étaient connues depuis  
 » long-temps dans la partie montagnaise de ce  
 » département , et quoiqu'elles y soient moins  
 » nombreuses que les autres , elles ne sont pas  
 » très-rares ; j'en ai rencontré plusieurs aux en-  
 » virons d'Alais ; j'en possède deux qui sont pleines ,  
 » et j'ai adressé des échantillons de leurs poils  
 » avec mes observations à S. Exc.

' « Ces chèvres formaient vraisemblablement dans  
 » l'origine une variété particulière ; aujourd'hui ,  
 » quoiqu'elles aient un caractère facile à distinguer  
 » de près , elles ressemblent aux chèvres ordinaires

» par leur taille, leur forme, leur couleur; elles  
 » ont les mêmes habitudes, la même manière de  
 » vivre; on les croise entre elles sans y faire atten-  
 » tion, et de là vient que les unes ont beaucoup  
 » plus de duvet que les autres; qu'il y en a qui  
 » en portent partout, et d'autres seulement sur  
 » quelques parties du corps. J'en ai une brunâtre  
 » avec des taches blanches, qui en a beaucoup  
 » sous le poil brun, et très-peu sous le blanc.  
 » J'en ai rencontré une noire, tachetée de blanc,  
 » qui n'en avait absolument point sous ce dernier  
 » poil; et d'un autre côté, on m'a dit qu'il y  
 » en avait de toutes blanches qui en étaient bien  
 » pourvues.

» Les chèvres à duvet ne sont ni plus recher-  
 » chées, ni plus chères dans nos marchés; cer-  
 » taines personnes prétendent bien qu'elles donnent  
 » plus de lait, mais ceux qui n'en ont pas à  
 » vendre pensent que c'est un préjugé; qu'il y  
 » a dans cette variété comme dans la plus commune  
 » de bonnes et de mauvaises laitières (*dé tou peou  
 » michanto bestio*).

» Il paraît que les chèvres à duvet en ont plus  
 » ou moins, selon qu'on les tient à l'attache, ou  
 » qu'on les garde dans les bois, selon leur âge ou  
 » les saisons, que leur fourrure croît en hiver,  
 » qu'elle est plus abondante au printemps, et  
 » tombe lorsque ces animaux muent. Jamais on  
 » n'a eu l'idée de l'utiliser dans les Cévennes, et  
 » nos bergers qui en ont vu dans d'autres départe-  
 » temens, n'ont pas entendu dire qu'on eût essayé  
 » de la peigner et de la travailler. Si cette variété  
 » de chèvres s'est abâtardie, si la qualité de son  
 » duvet est détériorée faute de soin, on peut y  
 » remédier.

» Nous augmenterons la quantité du laines de

» nos chèvres , en les faisant couvrir par des boucs  
 » qui en portent comme elles ; c'est ce qui a été  
 » fait pour une de celles que je possède , dont je  
 » me propose de conserver les petits. Il n'y a pas  
 » de doute , d'après M. Tessier , que nous ne  
 » puissions les croiser avec les chèvres du Thibet,  
 » dont le duvet a plus de longueur , plus de finesse  
 » et d'extensibilité ; nous obtiendrions ainsi des  
 » métis qui , comme ceux des mérinos , sans va-  
 » loir les individus de race pure , s'amélioreraient  
 » dans la suite , et procureraient des produits pré-  
 » cieux à notre agriculture et à notre commerce.  
 » On s'est récrié , on a plaisanté sur l'importation  
 » faite à grands frais par M. Jaubert : contentons-  
 » nous de répondre : on avait également critiqué  
 » l'introduction des bêtes à laine d'Espagne ; il y  
 » en a partout ; et chacun sait qu'elles ont aug-  
 » menté nos richesses ».

M. *D'hombres* , naturaliste aussi infatigable ,  
 qu'agriculteur éclairé , attentif à faire la recherche  
 de tous les phénomènes que peut présenter la  
 contrée qu'il habite , a adressé à l'Académie di-  
 verses observations géologiques qui méritent d'être  
 consignées dans cette Notice.

La première consiste dans un rapport sur un  
 abîme ouvert dans la plaine de Boucoiran.

« Le 3 novembre 1815 , le sieur Jean Batte ,  
 » cultivateur de Boucoiran , labourait une terre  
 » qu'il possède entre ce village et le Gardon , dans  
 » une plaine de plus d'un kilomètre de largeur ;  
 » tout-à-coup la terre s'enfonça deux pas devant  
 » lui , précisément sous l'une de ses mules qui ,  
 » en tombant , entraîna la seconde et sa charrue ;  
 » et il se trouva sur le bord d'une sorte de puits  
 » de trois mètres de diamètre , et de cinq à six  
 » mètres de profondeur. Malgré la surprise et

» l'effroi qu'il dut éprouver , il eut le courage d'y  
 » descendre , aidé de quelques paysans attirés par  
 » ses cris ; mais leurs efforts pour en retirer les  
 » mules furent inutiles ; elles s'enfoncèrent au con-  
 » traire davantage en se débattant , et bientôt elles  
 » furent étouffées et enterrées sous le gravier.

» Les travaux faits deux jours après pour retirer  
 » ces bêtes , qu'on écorcha et dont on prit les  
 » fers , ont comblé à moitié ce trou qui n'avait  
 » pas plus de trois mètres , lorsque ma curiosité  
 » et l'invitation de M. le Préfet m'engagèrent à  
 » le visiter.

» Le terrain , au-dessous de cinq décimètres de  
 » terre végétale , légère et sablonneuse , est tout de  
 » sable et de gravier disposés par couches d'iné-  
 » gale épaisseur , produite par les divers dépôts  
 » du Gardon , et il paraît que toute la plaine de  
 » Boucoiran est ainsi formée des atterrissemens de  
 » cette rivière qui la traverse.

» On m'a fait voir , plus près du village , un  
 » endroit un peu enfoncé , où , vingt-cinq ans avant ,  
 » il s'était formé un pareil abîme , plus large et  
 » plus profond que celui où sont enterrées les  
 » mules du sieur Batte ; ce dernier abîme est vers  
 » le milieu de la plaine ; et c'est-là tout ce qui  
 » paraît extraordinaire ; car , si de pareils événemens  
 » avaient lieu sur la montagne calcaire et pleine  
 » de crevasses , au pied de laquelle Boucoiran est  
 » bâti , ils seraient bien moins étonnans : une ca-  
 » verne intérieure dont la voûte se serait écroulée  
 » sous le poids du terrain supérieur , suffirait pour  
 » en rendre raison ; c'est ainsi qu'on a vu , il y a  
 » quinze mois , près de La Rouvière , dans la com-  
 » mune de Malbos , une partie de terre assez éten-  
 » due , complantée d'un gros chêne et d'autres  
 » arbres , s'abîmer avec fracas et se noyer au fond

» d'un gouffre qu'on estima 18 mètres de pro-  
 » fondeur. On en parla moins que de l'abîme ou-  
 » vert à Boucoiran, quoique celui-ci fût bien moins  
 » considérable, et qu'on puisse l'expliquer de la  
 » même manière. Les plus basses couches de gra-  
 » vier reposent indubitablement sur des bancs de  
 » roche de la même nature que les montagnes  
 » voisines. L'eau qui, dans les inondations, couvre  
 » cette plaine et l'abreuve, peut filtrer dans les  
 » crevasses qu'il doit y avoir au-dessous, délayer  
 » la terre qui les remplit, l'entraîner dans d'autres  
 » souterrains; et c'est ici, comme à La Rouvière,  
 » un vide intérieur, en partie, comblé par les  
 » terres supérieures, quelle que soit sa première  
 » origine, et les causes qui ont déterminé la rup-  
 » ture de ses parois ».

M. *D'hombres* a trouvé, dans une colline des  
 environs d'Alais, dont il nous a présenté la coupe  
 géognostique, de petits galets blancs aplatis, dont  
 les bords sont arrondis, de diverses grandeurs et  
 de la même nature que la pâte pierreuse dans  
 laquelle ils sont lardés. « Ils n'offrent pas assez de  
 » régularité, dit-il, pour qu'on puisse les regarder  
 » comme les moules de quelque corps pétrifié;  
 » leur intérieur est homogène: on n'y remarque  
 » ni rayons, ni prismes, comme dans les *ludus*  
 » *helmonti*: on n'y voit point de cloisons, point  
 » de cavités, point de cristaux, comme dans les  
 » géodes, pas de couches concentriques, pas de  
 » noyaux, comme en présentent les diverses espèces  
 » de concrétions; quelques-unes contiennent des  
 » coquilles pétrifiées, etc. ».

Nous ne suivrons pas M. *D'hombres* dans la  
 description qu'il fait de cette formation, et dans  
 l'explication qu'il en donne; son mémoire ayant  
 été publié dans les journaux scientifiques, nous  
 ajouterons

MOIS	BAROMÈTRE (1)									THERMOMÈTRE (2)					HYGROMÈTRE (3)			UDOMÈTRE (4)			ORIGINE		NOMBRE DE JOURS						Cours mensuels relatifs du Commerce									
	HAUTEUR BAROMÈTRE		OBSERVATIONS BAROMÈTRE			VARIATIONS BAROMÈTRE			maxim.	minim.	différence	moyenn.	moyenn. à midi	maxim.	minim.	MOYENS			Quantité de pluie tombée			vent.	jours sans pluie	sans pluie	avec pluie	sans pluie	avec pluie	sans pluie		avec pluie	sans pluie	avec pluie						
	de nuit	de jour	à 10 h. du mat.	à 11 h. du mat.	à 12 h. du mat.	à 1 h. du mat.	à 2 h. du mat.	à 3 h. du mat.								à 4 h. du mat.	à 5 h. du mat.	à 6 h. du mat.	à 7 h. du mat.	à 8 h. du mat.	à 9 h. du mat.												à 10 h. du mat.	à 11 h. du mat.	à 12 h. du mat.	à 1 h. du mat.	à 2 h. du mat.	à 3 h. du mat.
Janvier	756,68	752,38	4-0,00	0-0,05	4-0,05	0,30	0,50	751,01	747,10	38,00	10,	4 1/2	15	7,00	80,00	100	50	80	77,00	60,75	55,07	23,75	80,00	7	5	20	11	19	3	9	10	...	...	...	...	...	...	
Février	756,38	749,50	1,00	0,00	0,50	1,10	0,50	751,40	743,41	81,00	16,00	1	15,00	7	81	98	80	80	80	80	55,00	33,00	101,00	3	8	N.S.	10	5	3	14	4	1	...	...	...	...	...	...
Mars	756,00	749,40	0	0,10	0,10	0,00	0,50	746,00	747,74	79,00	22,00	3	19,00	18,00	98	48	75	64	70,00	50,00	40,00	16,75	50,00	8	4	20	10	10	0	4	...	...	...	...	...	...	...	
Avril	745,00	745,50	0,50	0,30	0,30	0,15	0,30	746,50	736,00	100,50	22	7	15	15	97	90	80	70	60	70,00	50,00	40,00	10,75	50	0	0	17	8	10	10	...	...	...	...	...	...	...	
Mai	745,15	744,75	0,40	0,15	0,25	0,04	0,20	745,40	738,44	66,97	25,00	18	16,00	16	97,70	98	70	60	60	70,00	50,00	40,00	10,75	50	0	0	17	8	10	10	...	...	...	...	...	...	...	
Juin	746,00	746,00	0,00	0,00	0,00	1,35	0,67	745,50	745,70	7,00	33,75	19,00	16,00	25,00	95	85	80	60	50,00	30,75	20,00	10,00	50	0	0	17	0	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Juillet	746,44	749,00	0,50	0,00	0,10	1,70	0,67	745,41	746,00	7,00	30	00,00	16,00	20,50	98	85	80	60	50,00	30,00	2	32,00	0	1	20	14	0	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Août	746,50	749,00	0,20	0,10	0,10	0,50	0,50	744,00	746,70	27,00	30,00	18	18,00	20	98	85	80	60	50,00	30,00	2	32,00	0	1	20	14	0	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Septembre	745,45	749,00	0,25	0,10	0,10	0,10	0,50	745,50	746,50	10,00	20,00	10	19,00	20	98	85	80	60	50,00	30,00	2	32,00	0	1	20	14	0	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Octobre	746,50	749,00	0,20	0,00	0,10	1,10	0,50	745,00	746,30	11,00	27,00	14	16,75	16,00	98	80	70	60	50,00	30,00	2	32,00	0	1	20	14	0	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Novembre	746,74	746,00	0,20	0,10	0,10	0,75	0,70	746,70	744,40	23,00	18,00	6,00	18	11	16,00	100	80	80	60	50,00	30,00	2	32,00	0	1	20	14	0	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Décembre	746,00	746,10	0,20	0,10	0,10	1,00	0,80	746,50	746,00	10,00	10	2,00	18,00	5	7,75	100	80	80	70,00	30,00	2	32,00	0	1	20	14	0	...	...	...	...	...	...	...	...	...		
AN 1818 (**)	746,37	746,15	0,60	0,20	0,20	1,10	0,61	746,00	746,00	31,00	14,00	3,25	16,00	10,00	95	85	76	60	50,00	30,00	2	32,00	0	1	20	14	0	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	

(\*) Alais est à 42° 48' de longitude, et 42° 7' 30" de latitude, d'après M. le baron de Zach; et la place de l'observatoire au centre de la ville a saigé au-dessus de la Méditerranée, d'après une vérification barométrique. Voyez la Notice de l'Observatoire.  
 (1) Baromètre à siphon mercure, parfaitement purgé d'air, dont le tube a 6,4 millim. de diamètre intérieur, placé à 151,6 millim. au-dessus du niveau de la mer. Toutes les hauteurs sont réduites à zéro. Dans une table des pressions (sans calcul) sont mes observations à 100° comme M. Ramond.  
 (2) Thermomètre au mercure, corrigé avec soin d'après les principes de Deluc, divisé en cent degrés avec ses pointes fixes, placé au nord et à l'ombre.  
 (3) Hygromètre de Saussure dont les degrés indiqués par l'équilibre sur l'échelle verticale sont réduits au centième de l'humidité qui s'évapore des surfaces de l'eau.  
 (4) Uromètre dans le style des baromètres de l'Académie de Paris pour 1807.  
 (\*\*\*) La dernière ligne de mes tableaux ne renferme pas seulement des résultats moyens; les maxima et minima de baromètre, de thermomètre et de hygromètre aux lieux indiqués par ces baromètres dans le courant de l'année. Les chiffres 10,7 et 30,75 de baromètre et de thermomètre respectivement par conséquent indiquent les hauteurs maximales, et non les différences moyennes des hauteurs moyennes, pour le baromètre, 19,00 m., et pour le thermomètre 25,4. On voit aussi que, dans les cinq stations de l'Observatoire et dans les communes, celle de nuit dominait exception, cette ligne donne la somme des nombres indiqués dans les tableaux correspondants.

ajouterons seulement que notre confrère nous a fait part de l'opinion de plusieurs savans auxquels il avait communiqué ses recherches, que M. Ramond et quelques autres naturalistes regardent ses galets comme formés par concrétion dans les couches où ils se trouvent, quoiqu'on ne puisse pas expliquer cette opération de la nature; mais que, d'un autre côté, MM. les rédacteurs de la *Bibliothèque universelle*, sont persuadés que si les naturalistes qui rencontreront de semblables galets essayent de les casser, ils penseront comme M. D'hombres sur leur formation ( tom. VII, pag. 156 ).

Parmi les échantillons que M. D'hombres a offert à l'Académie, il en est qui semblent décider la question; bien loin de montrer dans leur cassure une organisation quelconque, ils sont visiblement formés de feuillet plans et parallèles, ainsi que les fragmens des autres couches de la montagne. Il est tout simple, comme il l'observe, qu'il y en ait peu de pareils, puisqu'ils étaient plus susceptibles de se briser en roulant.

Les recueils consacrés aux sciences ont également publiés plusieurs écrits du même auteur, sur l'histoire naturelle de ce pays, qu'il avait communiqués à l'Académie, entre autres la *Notice sur l'asphalte d'Auzon*, celle sur la *Grotte des morts*, son *Essai sur les pétrifications de Sauvages*, etc.

### *Sciences physiques.*

En abordant cette partie de notre Notice, le premier objet qui s'offre à nous, est un mémoire de M. D'hombres, sur la propriété attribuée au calorique de tendre à s'élever.

Cet académicien s'était livré précédemment à

répéter diverses expériences annoncées comme tendantes à prouver la pondérabilité du calorique, et avait indiqué une des causes qui pouvaient influer sur les résultats, et ne pas permettre d'en tirer des conclusions certaines en faveur de cette propriété présumée que quelques physiciens croyaient reconnaître dans ces expériences. Il a dû être naturellement porté à examiner la propriété inverse attribuée au calorique de tendre à s'élever; aussi, n'a-t-il pas négligé de s'occuper, avec le zèle et l'exactitude qui lui sont naturels, à vérifier les essais qu'on avait donné comme pouvant servir à appuyer cette opinion.

Dans un mémoire détaillé sur ce sujet, M. *D'hombres* rend compte de ses diverses tentatives, et soumet à une discussion raisonnée les résultats qu'il est parvenu à obtenir. « Si je m'occupe, dit-il, de ces expériences, c'est que j'ai éprouvé que leur répétition était avantageuse à ceux qui cultivent la physique, soit qu'elles concourent à démontrer la vérité que l'on cherche, soit qu'on puisse les interpréter différemment. C'est pour mon instruction, c'est pour voir par mes yeux que je répète et que je varie les expériences; je suis bien loin de résoudre un problème au sujet duquel les savans les plus exercés dans l'art des expériences, ont regardé comme insoluble; les Lavoisier, les Rumford, dont on connaît l'exactitude scrupuleuse, démontrent que l'addition ou la soustraction du calorique n'influaient en aucune manière sur le poids des corps; ou du moins que nos efforts pour le découvrir étaient inutiles. La théorie veut que, dans un corps homogène, la chaleur se distribue uniformément autour du même centre calorifique. Quand, dans les sciences physiques, les effets ne sont pas tels que la



théorie les annonce , quelque sure que puisse être celle-ci , il est néanmoins utile de varier les expériences pour démêler les causes qui les troublent; en opérant comme on l'a fait à Genève, j'ai obtenu à peu près les mêmes résultats. Ce succès dans des expériences délicates m'enhardit à les publier , quoique j'aie osé en tirer des conclusions différentes.

J'ai opéré , continue-t-il , dans le tube plus ou moins vide , plein d'air à la pression de l'atmosphère , et plein d'air assez comprimé ; les expériences ont été répétées plusieurs fois. Le tube a été renversé de manière que chaque thermomètre fût en haut à son tour ; et c'est avec beaucoup de défiance que je présente des résultats différens de ceux annoncés. Dans une première expérience , l'éprouvette étant à 4 lignes , le thermomètre inférieur mit 64''6 de plus que le supérieur à indiquer un même degré; cette différence étant la moyenne de celles qui furent observées entre les 22°5 et 38°. Ce résultat est d'accord avec celui qu'on avait déjà obtenu. Trois autres expériences ayant été répétées en renversant alternativement le tube , le résultat moyen des quatre ensemble fut 53''5 dans le même sens. M. *D'hombres* poursuit ainsi le but de ses recherches.

Le tube fut vidé d'air jusqu'à ce que l'éprouvette fut descendue à 4 millimètres (environ 1 lig.  $\frac{3}{4}$  ). La différence entre la marche des thermomètres diminua si sensiblement que je crus la question décidée. Nous fîmes plusieurs expériences , le tube étant plein d'air , et la différence entre la marche des thermomètres fut très-marquée; une fois , dans 27' le thermomètre supérieur monta de 27° à 49° ; l'inférieur n'indiqua ce degré que

près de 3' plus tard ; il resta environ 1',50'' à monter de 48° à 49° ; pendant sept jours, nous répétâmes les mêmes expériences à 4 lig., 3 lig., 2 lig.  $\frac{1}{2}$  et 1 lig.  $\frac{3}{4}$  de pression, le thermomètre supérieur est toujours monté plus vite que l'inférieur, et s'est refroidi plus lentement ; mais la différence nous a paru moins sensible, à mesure que l'air intérieur était plus rare.

La moyenne de 5 expériences a 4 lignes de pression 56			
3	<i>id.</i>	3	38
2	<i>id.</i>	2 $\frac{1}{2}$	36
4	<i>id.</i>	1 $\frac{1}{4}$	28,5

Il n'y a pas de proportion, j'en conviens, entre la marche des thermomètres dans l'air, et aux 4° de l'éprouvette dans lesquels j'ai opéré ; mais il me semble qu'on peut en tirer avec moi cette conséquence, que dans les expériences de M. Pictet, le fluide subtil, l'éther, la vapeur, ou, sans chercher de nouveaux noms, le peu d'air qui reste dans le tube, après qu'on en a fait le vide, sert de véhicule au calorique, et que sa propriété antigrave comme sa pesanteur sont encore des problèmes ». M. *D'hombres* dit avoir joint à son mémoire d'autres expériences faites dans l'air comprimé, dans l'hydrogène, l'acide carbonique ; il a désiré qu'elles ne fussent pas publiées, se proposant de continuer un jour ses recherches sur ce sujet intéressant.

Dans un autre mémoire qui a déjà été publié dans des journaux scientifiques, M. *D'hombres* rend compte des tentatives auxquelles il s'est livré sans succès pour reconnaître la vertu magnétique qu'on avait trouvée au rayon violet du spectre solaire, et termine ainsi ses observations avec une modestie trop exagérée : « En publiant mes essais infruc-

» tueux , en convenant de bonnefoi que j'ai échoué ,  
 » je désire engager quelqu'un de plus habile à  
 » répéter , à varier cette expérience intéressante ,  
 » et à nous donner de nouveaux renseignements sur  
 » la manière de la faire ».

Feu M. Cotte , l'un de nos associés , nous ayant adressé un tableau des variations de l'aiguille aimantée et de leur rapport avec la fréquence des aurores boréales , M. *D'hombres* , chargé de faire connaître ce travail , s'exprima ainsi :

« M. Cotte , qui nous a déjà donné un mémoire  
 » intéressant sur les apparitions et les disparitions  
 » de l'aurore boréale (1) , s'est encore occupé de  
 » ce phénomène , et recherche aujourd'hui les  
 » rapports qu'il peut avoir avec les progrès de la  
 » déclinaison de l'aiguille aimantée dans les mêmes  
 » latitudes ».

« M. de Mairan , qu'on doit citer le premier toutes les fois qu'il est question de l'aurore boréale , n'y trouvait aucune analogie avec la matière magnétique. La variation de l'aimant est progressive , dit-il (2) , comme insensible , et seulement de quelques minutes tous les ans ; elle est réglée , périodique ; il lui a fallu près d'un siècle pour passer de 14 à 15 degrés N.E. à 14 ou 15 degrés N.O. , tandis que la même année , le même mois nous fait voir l'aurore boréale vers l'O. , vers l'E. , et quelquefois directement sous le pôle ; elle cesse , elle reprend ensuite , ajoute-t-il ; elle est tantôt plus , tantôt moins fréquente pendant ses reprises ; et le magnétisme suit sa marche ordinaire et ré-

(1) *Notice des travaux de l'Académie de Nismes* , pour 1809.

(2) *Traité de l'aurore boréale* , §. II , chap. V , pag. 77.

glée , ou ne reçoit des apparitions du phénomène que quelques atteintes légères , variables et momentanées (1) ».

« M. de Mairan , et les physiciens qui partagent son opinion sur l'origine de l'aurore boréale , se sont peu occupés de ses rapports avec l'aiguille aimantée ; tandis que d'autres savans attribuant la lumière de l'une et la direction de l'autre à une même cause , un courant de matière électrique ou magnétique , se sont appliqués à rechercher la liaison qu'il peut y avoir entre les deux phénomènes , M. Wilke l'a trouvée évidente et constante. Selon lui , le pôle boréal de l'aiguille semble quasi suivre l'aurore boréale et être attiré vers elle. Lorsqu'elle brille le plus vers l'O. , dit-il (2) , l'aiguille dévie vers l'O. ; elle tourne au contraire vers l'E. , si l'aurore boréale est plus éclatante de ce côté-là ; il conclut de ses observations que toutes les irrégularités , et peut-être même les changemens annuels de l'aiguille dépendent de l'aurore boréale ».

« M. Van Swinden , qui s'est tant occupé de magnétisme , paraît penser comme M. Wilke ; il établit que l'aiguille aimantée est souvent , mais non toujours , irrégulièrement agitée quand l'aurore boréale paraît ou quand elle va paraître , ou même après qu'elle a paru (3). Il a cherché à démontrer non seulement que les affoilemens , les mouvemens irréguliers de l'aiguille étaient occasionés par l'aurore boréale , mais encore que les

(1) *Id.* 18 éclaircissement , pag. 456.

(2) *Mémoires de l'Académie de Suède* , année 1777.

(3) *Mémoire sur l'analogie de l'électricité et du magnétisme* , par Van Swinden , tom. III.

époques de l'apparition de celle-ci concordaient avec les changemens les plus remarquables dans la direction de celle-là. Il a trouvé, en discutant les observations qu'il a faites depuis 1771 jusqu'à la fin de 1781, que les changemens de la déclinaison, considérée en général et dans ses progrès consécutifs, ont parcouru vingt-trois périodes qu'il décrit et qui paraissent toutes la suite d'aurores boréales (1) ».

« Après avoir examiné l'opinion des physiciens qui se sont occupés du phénomène de l'aurore boréale, M. Cotte, continue le rapporteur, est du nombre de ceux qui trouvent quelque rapport entre les variations de la déclinaison de l'aiguille aimantée et celle du siège des aurores boréales et australes. Pour juger ce rapport, il nous présente un rapprochement des observations qui ont été faites sur les progrès de la déclinaison occidentale de l'aiguille aimantée depuis 1666, et des apparitions plus ou moins fréquentes de l'aurore boréale de dix en dix ans ».

« J'avoue, dit M. D'hombres, que ce rapprochement me laisse toujours dans l'incertitude sur la question qu'il s'est proposée de résoudre, en effet, de 1689 à 1700, la déclinaison augmenta de  $2^{\circ}, 12'$ , et l'aurore boréale parut douze fois; de 1700 à 1710, la déclinaison fut plus considérable de  $26'$ , et les aurores boréales furent cinq fois plus fréquentes; mais, dans les dix années suivantes, il en parut 112, et le progrès de l'aiguille aimantée ne fut que  $2^{\circ}, 10'$ ; de 1680 à 1689, l'augmentation de la déclinaison fut de  $5^{\circ}, 20'$ : c'est

---

(1) *Id.* Question V, pag. 139.

la plus considérable notée dans le tableau de M. Cotte, et, dans le même intervalle, l'aurore boréale ne parut que treize fois, tandis qu'on en compte 402 de 1770 à 1780, pendant que la déclinaison augmenta seulement de 50'. On pourrait donc se servir du même tableau pour prouver qu'il n'y a point de rapport entre les apparitions de l'aurore boréale et les progrès de la déclinaison ».

« M. Cotte fait remarquer aux physiciens que *la disparition presque totale de l'aurore boréale qui a lieu depuis 1790 jusqu'à présent, concourt avec la diminution de la déclinaison qui a commencé à peu près à la même époque.* Mais je trouve aussi, ajoute M. D'hombres que, de 1720 à 1724, l'aiguille resta stationnaire, et n'avança que de 1°,25' pendant les six années suivantes, et dans ces dix ans, il y eut 531 aurores boréales ».

« Dans l'état actuel de nos connaissances, disons-nous avec le rapporteur, en attendant qu'on sache quelque chose de positif sur la nature de l'aurore boréale et du magnétisme, le rapprochement des observations bien faites est toujours utile, soit qu'il confirme le système qu'on adopte, soit qu'il prouve son insuffisance; et nous ne pouvons que savoir gré à notre associé de la communication qu'il nous a faite ».

Les observations météorologiques de M. D'hombres ont été précédées du mémoire suivant sur l'influence de la pluie sur le baromètre, qu'il adressa à l'Académie, le 4 octobre 1812.

## MÉTÉOROLOGIE.

*Influence de la pluie sur le baromètre.*

« Les premiers physiciens qui s'occupèrent du baromètre sous le rapport de la météorologie , reconnurent qu'ordinairement son élévation annonçait le beau temps , et que son abaissement était d'autant plus considérable que l'air était plus humide. On établit des règles pour connaître les changemens de temps d'après les variations du mercure ; et l'on écrivit à côté de l'échelle qui mesurait celle-ci, les modifications de l'atmosphère qui étaient censées leur correspondre. Mais les bons observateurs n'ont aucun égard à ces annotations ; ils savent bien que les règles et les observations faites dans un pays , ne servent presque à rien pour un autre (1), et que d'ailleurs on ne nous les a données que comme des probabilités ».

« Le vent ainsi que la pluie font baisser le baromètre ; il pleut quelquefois pendant qu'il se tient au-dessus du *variable* , comme il peut descendre au-dessous de ce point , quoique le ciel reste calme et serein. On voit donc que le même signe marque des temps différens , et que des causes opposées peuvent produire un effet semblable ; ou , pour mieux dire , dans ce cas-ci comme dans beaucoup d'autres phénomènes , nous ne savons pas toujours distinguer l'influence de chacune des circonstances qui les accompagnent ».

(1) *Recherches sur les modifications de l'atmosphère ; tom. III , chap. IX , §. 735.*

« M. de Saussure observa que le manomètre indiquait environ  $\frac{1}{1,4}$  de variation dans l'élasticité de l'air, lorsqu'il le fit passer de l'humidité à la sécheresse extrême à 20 degrés centigrades (1); à la vérité, jamais l'air libre n'approche de ce dernier degré de sécheresse; les jours de pluie ne sont pas toujours les plus humides; et selon M. Ramond, les variations de l'hygromètre expliquent à peine  $\frac{1}{1,20}$  ou  $\frac{1}{1,00}$  des variations du baromètre (2); mais, indépendamment de son humidité, la pluie agit encore en rafraîchissant les couches inférieures de l'atmosphère; le changement de température et les courans qu'elle occasionne modifient l'action des vapeurs sur l'élasticité de l'air, et il devient très-difficile de démêler leur influence ».

« L'usage ordinaire était de faire un tableau des pronostics du baromètre, et de noter à côté, dans des colonnes séparées, combien de fois ils s'étaient ou ne s'étaient pas vérifiés. C'est ainsi que plusieurs physiciens, et M. Cotte entre autres, ont recherché les températures probables et les vents dominans relatifs aux élévations du baromètre de ligne en ligne (3). M. Prevot conseille, au contraire, d'examiner d'abord les époques de la pluie, et de voir si elles ont été précédées d'un abaissement du mercure (4). Cette méthode m'a paru d'autant plus avantageuse pour les progrès de la météorologie, que le nom de son auteur, et les premiers

(1) *IV<sup>e</sup> Essai sur l'hygrométrie*, pag. 283.

(2) *Mémoire sur la formule barométrique*, III.<sup>e</sup> part., p. 99.

(3) *Mémoire sur la météorologie*, tom. 1.<sup>er</sup>, pag. 612.  
Tableau détaché communiqué à l'Académie du Gard,  
*Notice de 1809*, page 154.

(4) *Bibliothèque britannique*, n.<sup>o</sup> 400, 1812.



résultats qu'il publie , la recommandent d'avance , et je me suis empressé d'en faire l'application à mes observations » .

« Je dois dire , pour les personnes qui ne connaîtraient pas le travail de M. Prevot , que , comme lui , je me suis borné aux pluies qu'il appelle *initiales* , c'est-à-dire , qui ont été précédées de deux jours exempts de pluie au moins ; et que j'ai suivi la marche du baromètre pendant ces deux jours ; lorsqu'elle n'a pas été descendante , j'ai mis un *e* à côté de la date ; le chiffre qui suit cette lettre entre deux parenthèses , indique si c'est le premier ou le second jour seulement , ou bien tous les deux que le baromètre est monté , et que l'exception a eu lieu » .

« M. Prevot n'a employé que l'observation barométrique du matin de chaque jour ; il a cru pouvoir négliger les petites variations du baromètre , et le considère comme immobile , lorsqu'elles ne vont qu'à  $3 \frac{1}{16}$  , et même à  $8 \frac{1}{16}$  de ligne. C'était suffisant peut-être pour *rechercher la marche que l'on pourrait suivre pour reconnaître l'influence de la pluie* ; mais , la route une fois tracée , j'ai dû , pour la parcourir d'une manière utile , y apporter plus d'exactitude avec d'autant plus de raison , que , dans le premier tableau de M. Prevot , où les hauteurs barométriques sont prises avec plus de précision , on voit que le nombre des pluies régulièrement annoncées est presque le double des pluies non annoncées ( : 58 : 31 ) ; tandis que dans le second ce rapport n'est que de 22 à 17. J'ai trouvé , comme ce savant Genevois , qu'environ les  $2 \frac{1}{3}$  des pluies initiales que j'avais observées étaient annoncées , près de deux jours à l'avance , par le baromètre ; et , dans le relevé que je joins ici des pluies de cette année , on verra que sur 29 il y

en a 20 qui ont exercé une pareille influence , et que sur les 9 pluies notées, comme n'ayant pas été annoncées depuis deux jours , il y en a 5 qui l'ont été dès la veille. Ainsi , lorsque le baromètre baisse ( plus qu'il ne doit ), on pourrait parier six contre un qu'il pleuvra le lendemain. Ce rapport des pluies qui ont été annoncées la veille , à celles qui ne l'ont pas été , n'est que de 71 à 18 ou de 4 à 1 dans le premier relevé de M. Prevot. Ce plus grand degré de probabilité tient sans doute en partie au plan de mes observations que je vais faire connaître ; mais il peut provenir aussi de quelques circonstances particulières , et l'on n'oubliera pas que le nombre d'observations dont je donne le résultat , n'est que le tiers de celui qu'a employé M. Prevot ».

« J'observe plusieurs fois par jour , et notamment aux heures critiques de la variation diurne que M. Ramond a déterminées (1). J'ai pris dans mes tableaux tous les jours de pluie initiale , et j'ai suivi la marche du baromètre pendant les deux jours précédens , après avoir ramené la hauteur de sa colonne à 12°,5 centigrammes ; à la fin de chaque mois , je calcule l'abaissement du jour et l'ascension du soir , d'après les moyennes de ses oscillations périodiques , et je prends la moyenne de trois mois pour chaque saison de l'année. Ainsi , par exemple , j'ai vu que , dans le printemps , la hauteur du mercure à midi , étant exprimée par  $m$  , elle était , le matin ,  $m + 0,376$  mill. , à 3<sup>h</sup>  $\frac{1}{2}$  de l'après-midi  $m - 0,545$  mill. , et le soir à 9<sup>h</sup>  $\frac{1}{2}$   $m + 0,775$

---

(1) *Mémoire sur la formule barométrique* , pages 82 et 209.

mill. ; l'abaissement du jour sera donc 0,92 mill. ; et l'ascension du soir 1,32 mill. Donc , rigoureusement parlant , on pourrait dire que le baromètre baisse , si , de 3<sup>h</sup>  $\frac{1}{2}$  jusqu'à 9<sup>h</sup>  $\frac{1}{2}$  , il restait stationnaire , ou même s'il était monté d'un millim. et d'un millim. et quart , comme on pourrait le trouver ascendant quoiqu'il descendit de 0,75 et de 0,85 millim. entre l'observation du matin et celle de l'après - midi. Mais les résultats moyens qui me servent de point de comparaison , ne représentent pas exactement la variation périodique et régulière du baromètre , parce que les causes accidentelles qui la troublent journellement , concourent , à la fin du mois , à troubler aussi ces mêmes résultats. Dans le petit tableau que je présente ici , je considère le baromètre comme immobile , non seulement lorsque ses variations dépendent de sa température , mais encore lorsque leur étendue ne dépasse pas la moyenne de ses variations diurnes ; et je le regarde comme ascendant ou descendant , lorsque ses variations horaires , dans les quarante-huit heures qui précèdent l'époque de la pluie initiale , diffèrent , en plus ou en moins , de 0,1<sub>4</sub> à 0,25 millim. de sa variation moyenne pendant telle ou telle saison. Si nous parvenions à bien connaître l'étendue des périodes régulières de la colonne barométrique , et les causes diverses qui masquent et dérangent sa marche , alors le plus petit écart serait un pronostic certain d'un changement de temps ».

Janvier	3	Mars	1	Mai	4	Juillet	2	Septembre	4
	23		18 e (1 et 2)		14		17		18
	29		24 e (1 et 2)		29 e (1)		22 e (1 et 2)		29 e (1)
Février	13 e (1)		28 e (1)	Juin	3		28		
	23	Avril	16		16 e (1)	Août	4		
			27		21		7		
					25 e (1)		13		
							27		

Nombre de pluies initiales, 29.

Pluies régulièrement annoncées, 20.

Pluies annoncées un jour à l'avance, 25.

« Toutes les modifications de l'atmosphère ont une influence marquée sur le baromètre ; c'est l'instrument par excellence du météorologiste. Convenons cependant qu'il ne prédit pas la pluie et le beau temps , comme beaucoup de personnes l'imaginent ; l'effet suit toujours la cause qui le produit , et ses variations mesurent seulement de combien la pression de l'air augmente ou diminue. Mais , si l'on avait trouvé , le matin , que le baromètre descendît , on pourrait en conclure qu'un vent du *sud* ou de l'*ouest* règne dans les couches supérieures de l'atmosphère , quoique l'air fût calme près de la terre , et quand même la girouette indiquerait un vent opposé ; si le ciel , très-couvert , empêche de distinguer la direction des nuages , si le vent régnant ne se manifeste sensiblement que le soir ou le lendemain , on peut bien dire que le baromètre avait annoncé ce changement de temps , quoiqu'il eût déjà lieu dès le matin ou depuis la veille ; et si l'on avait observé , en même temps que l'abaissement du mercure , l'hygromètre près de son maximum , une température assez élevée et ces diverses circonstances de l'état de l'atmosphère , qu'on ne peut bien définir , mais que chaque observateur sait apprécier , du moins dans le pays qu'il habite , on aurait pu , avec assez de probabilité , annoncer la pluie , comme , pendant sa durée , l'on peut présager sa fin et le retour du beau temps ; conséquences de l'état actuel et non des prédictions des instrumens et des observations météorologiques ».

Le même Académicien nous donne annuellement la récapitulation de ses observations météorologiques ; ne pouvant pas insérer ici tous ses tableaux pour ne pas trop grossir ce volume , nous publierons ceux de

1818, afin de faire connaître les perfectionnemens qu'il a apportés à sa méthode.

« J'ai fait connaître dans d'autres mémoires (1), dit M. *D'hombres*, les instrumens que j'emploie et le plan que j'ai adopté pour mes observations météorologiques. Il me suffira de dire aujourd'hui, en publiant mes résultats de 1818, que je continue à suivre la méthode de M. Ramond, pour déterminer la moyenne pression de l'atmosphère et ses observations diurnes (2); mais qu'indépendamment des époques critiques fixées par ce savant, j'observe à différentes heures du jour, et je tiens note de plusieurs faits particuliers pour reconnaître les variations extrêmes et accidentelles de l'air, et en étudier les causes pour rendre mes tableaux plus généralement utiles, en établissant quelques points de comparaison entre mes observations et celles des anciens météorologistes ».

« Les titres de mes tableaux, l'indication du contenu de chaque colonne, et quelques notes qui les accompagnent suffisent à leur intelligence; de longs détails sur leur formation en diraient moins qu'un simple coup-d'œil; il serait également superflu d'expliquer comment sont calculés les résultats qu'ils présentent, comme il le serait d'indiquer toutes les applications qu'on peut en faire. J'en ai déduit, avec une précision remarquable, la hauteur absolue de mon cabinet (3),

(1) *Notice des travaux de l'Académie du Gard*, pendant les années 1805 à 1811. *Bibliot. Brit.*, t. 51, p. 289, etc. *Annales de chimie et de physique*, mai 1818. *Mémoires* lus à l'institut le 12 décembre 1808, 20 avril 1818. *Observations* présentées à la Société philomatique, en 1813.

(2) *Mémoires sur la formule barométrique de la mécanique céleste*.

(3) Détermination de la hauteur d'Alais, *Bulletins de l'Académie de Montpellier*, n.º LI. *Bibli. Brit.*, oct. 1811.

d'autant

d'autant plus importante pour moi qu'elle sert de base à mon nivellement barométrique des Cevennes (1). Les écarts dans la régularité des oscillations horaires m'ont appris à juger avec assez de probabilité des changemens de temps. Je me suis servi de mes observations pour mieux connaître le climat de ce pays , en considérant l'influence de la température et de l'état de l'air sur la végétation spontanée , les travaux champêtres , nos récoltes , et les événemens naturels de l'année. Ces résultats georgico-météorologiques peuvent être fort avantageux à notre agriculture (2) ».

« Quelqu'importance que j'attache à ces applications , elles n'ont , je le sens bien , qu'un intérêt local , et ce n'est pas là le principal but que je me suis proposé. Je suis bien convaincu que la météorologie ne fera de progrès , que l'ordre périodique des phénomènes atmosphériques ne peut être calculé , que l'action du soleil , de la lune sur le fluide qui nous environne , et les causes qui la troublent et l'annulent souvent ne seront bien connues , qu'après le rapprochement d'une suite d'observations faites en divers lieux , d'après un système convenable , avec des instrumens comparables et des soins scrupuleux. J'ai cru que les miennes réunissaient toutes ces conditions ».

(1) *Notice de l'Académie de Nismes* , pour 1809 et 1810.

(2) La Société royale et centrale d'agriculture a fait publier , en 1809 et en 1820 les résultats moyens que je lui ai offert. Voyez les *Annales d'agriculture française*.

## TABLEAU N.° II.

ultats des observations thermométriques faites pendant les mois les plus froids et les plus chauds, et pendant les mois d'avril et d'octobre, dont la température approche le plus de la température moyenne de l'année.

	Janv.	Avril.	Juillet.	Août.	Octob.	Décemb.
Maximum. . . . .	16	22	25	36,5	27,75	16
Minimum. . . . .	1	7	21,50	18	11	-3,2
Différence. . . . .	15	15	13,50	18,5	16,75	19,2
Moyen. . . . .	7,75	15	29,55	26	16,5	5
à six heures. . . . .	4	11	22,75	23	12	3,4
à huit heures. . . . .	7,2	14,75	27	25,75	16	4,1
à midi. . . . .	10,6	17,70	30,75	28,4	20	7,1
à deux heures. . . . .	10,75	18,75	34	34	19,50	8,1
Différ. observ. entre la tempér. au soleil et à l'ombre.		16,3	20	17,6	18	19
Maximum au soleil. . . . .		38	58	62		36

## OBSERVATIONS.

La différence moyenne entre les maxima et minima diffère d'environ 1° en hiver et l'été ; je trouve pour janvier et décembre 17,1, et pour juillet et août 16. J'ai confirmé cette observation et les suivantes d'autres années.

Le moyen d'avril et d'octobre donne la température moyenne de l'année :  $\frac{15 + 16,75}{2} = 15,87$ .

La différence de la température du soleil et de l'ombre n'est pas aussi grande qu'on pourrait le supposer entre les mois les plus chauds et les plus froids. La température de l'air à 8 heures du matin approche beaucoup de la température moyenne du jour.



## TABLEAU N.º III.

Comparaison de mes observations météorologiques avec  
faites à Paris.

MOIS.	A la température de 0, le baromètre de Paris se soutient terme moyen sur celui d'Alais.					La température moy. <sup>ne</sup> de l'air est à Paris moindre qu'à Alais.		L'humid. moy. <sup>ne</sup> de l'air à Paris est à Alais.
	le matin.	à midi.	l'après-midi.	le soir.	le mois.	à midi.	dans le mois.	le matin
	m.	m.	m.	m.	m.	o.	o.	d.
Janvier.	4,45	4,75	4,93	4,40	4,63	4,5	3,5	+9
Février.	3,67	4,29	3,31	2,90	3,54	5,3	3,1	0
Mars.	4,65	3,76	3,39	3,54	3,83	5,4	4,0	-2
Avril.	4,37	4,74	4,43	3,60	4,25	2,8	3,6	+1
Mai.	8,0	8,08	7,77	9,06	8,23	2,0	2,3	+4
Juin.	7,60	8,16	8,14	6,39	7,58	3,1	6,0	-10
Juillet.	8,60	9,08	10,53	8,34	9,15	6,1	9,45	+12,5
Août.	7,78	8,12	7,95	7,45	7,83	6,2	7,8	-12,5
Septemb.	5,20	6,18	5,76	5,	5,54	3,1	5,3	-7
Octobre.	6,37	6,65	7,18	5,90	6,53	5,2	5,6	+9
Novemb.	5,88	6,19	6,15	5,95	6,04	3,5	5,2	-8,5
Décemb.	9,35	10,13	9,69	9,19	9,59	4,45	2,9	-4
An 1818.	6,29	6,68	6,52	5,81	6,33	4,30	4,5	-8

## OBSERVATIONS.

Le baromètre étant nécessairement plus élevé à Paris, et la température moindre qu'à Alais, les nombres des cinq premières colonnes doivent être retranchés, et les nombres des deux suivantes tous ajoutés aux résultats par MM. Gay-Lussac et Arago pour en déduire les miens. Quant aux corrections de l'humidité sensible, comme elle est tantôt plus, tantôt moins considérables + et - indiqueront les corrections à faire aux résultats de l'humidité, ainsi, par exemple, prenant dans les Annales de chimie et de physique la moyenne humidité du mois de février, qui est pour le matin 86 et pour le soir 80, je vois dans mon tableau qu'à Alais elle étoit égale le matin à 86 et le soir à 82; c'est-à-dire 82 l'après-midi, etc.

TABLEAU N.° IV.

Comparaison des résultats d'observations.		1818.	1817.
Mètre. . .	Plus grande hauteur. . . . .	763,40	766,38
	Moindre hauteur. . . . .	731,70	730,70
	Différence. . . . .	31,70	35,68
	Hauteur moyenne. . . . .	751,10	
	Hauteur moyenne à midi. . . . .	750,87	751,25
Baromètre.	Maximum. . . . .	+36,50	+33,75
	Minimum. . . . .	-3,25	-3,50
	Différence. . . . .	+39,75	+37,25
	Medium. . . . .	15,88	15,54
	Medium à midi. . . . .	18,63	17,70
Hygromètre. . .	Plus grande humidité. . . . .	100	100
	Moindre humidité. . . . .	37	
	Moyenne humidité. . . . .	71,87	
	Id. du matin. . . . .	67,22	
	Id. de l'après-midi. . . . .	64,3	
Pluie. . .	Pluie tombée de jour. . . . .	588,15	395,10
	Pluie tombée de nuit. . . . .	447,15	367,80
	Pluie de l'année. . . . .	1035,30	762,90.
	Nombre de jours de pluie. . . . .	78	54
	Plus grande quantité en 24 heures. . . . .	118.7 oct	107.27 s.
	Plus grand intervalle sans pluie. . . . .	23 j.	65 j.
Vent. . .	Vent dominant. . . . .	N.	N.
	Jours de vent. . . . .	147	179
Temps. . .	Beaux jours. . . . .	173	209
	Jours couverts. . . . .	100	86
	Jours nuageux. . . . .	92	101
	Jours de gelée ou gelée blanche. . . . .	36	55
	Gardonades notables. . . . .		

TABLEAU N.° V.

Points lunaires.	Hauteur moyenne du baromètre à zéro.	Variations extrêmes du baromètre à 0°.		Nombre de fois que le baromètre a été sensiblement				
		Maximum	Minimum	Près du medium.	au-dessus du medium.	au-dessous du medium.	plus élevé que la veille.	plus haut que le lendemain
	m.	m.	m.					
Nouvelle lune. .	751,30	756,60	739,20	1	10	2	4	4
Premier quartier.	748,57	759,00	736,75	1	7	4	1	5
Pleine lune. . . .	750,34	755,60	740,46	1	7	4	6	6
Dernier quartier.	750,35	756,11	741,50	2	7	3	5	6

RÉSULTATS.

*Aux époques des points lunaires, le baromètre a été rarement près de son medium. Pendant les syzygies, il s'est soutenu terme moyen 1,36 plus haut que pendant les quadratures; il a été plus souvent*

« Après avoir constaté dans les tableaux précédens l'état graduel de l'atmosphère, déterminé la marche des instrumens qui représentent et mesurent ses variations, et tenu compte de leur étendue et de leur nombre ; après avoir comparé ma récapitulation de 1818 avec celle des années précédentes, et avec les résultats obtenus simultanément dans d'autres pays, j'essaierai de montrer les rapports des modifications atmosphériques avec l'agriculture. Si ce n'est pas la recherche la plus nécessaire aux progrès de la météorologie, c'est du moins l'application qui nous intéresse le plus généralement. Je vais donc retracer ici, pour chaque mois de l'année, l'état de mes instrumens et de l'air, et les époques annuelles utiles à observer.

*Janvier 1818.*

« Excepté six à sept jours, le baromètre a été tout le mois au-dessus de sa hauteur moyenne. A Paris, à Genève (1), comme à Alais, il a été de plusieurs millimètres plus haut du 11 au 20 que dans les deux autres tiers du mois. La plus grande ascension du mercure qui eut lieu à Alais, les 18 soir et 19 matin, eut lieu le même jour à Paris, et les 19 et 20 à Genève. Le 24, ces trois instrumens indiquèrent une grande diminution dans le poids de l'air, quoique ce ne fût pas précisément le jour du minimum de chacun d'eux ; les trois baromètres ont été terme moyen plus haut le matin que l'après-midi, etc. Je n'entrerai pas ici dans de plus longs détails sur la correspondance des oscillations barométriques,

---

(1) Voyez les *Annales de chimie et de physique*, et la *Bibliothèque universelle*.

on peut la voir d'un coup - d'œil dans mes tableaux ».

« La température du mois de janvier fut plus élevée qu'elle ne l'est habituellement , quoique j'aie noté dix jours de gelée sur mon tableau n.° I; ce furent des gelées faibles ; le thermomètre ne descendit pas sous zéro , et l'on ne trouva pas suffisamment de la glace pour remplir la glacière ; il plut les six premiers jours de janvier et le 30; le reste du mois fut superbe ; on en profita pour labourer , pour semer la paumelle et tailler les vignes ».

« Le 25 , nous éprouvâmes un ouragan terrible qui renversa plusieurs cheminées , cassa des branches et deracina des arbres dans la campagne ».

### *Février.*

« Le baromètre se soutint le plus souvent au-dessus de sa hauteur moyenne , mais il fut très-variable , et descendit beaucoup plus qu'en janvier. La température moyenne , le *maximum* et le *minimum* de chaleur furent exactement les mêmes ; le ciel fut souvent couvert et nuageux , et l'air fort humide habituellement ; il plut souvent et beaucoup : nous eûmes un jour de neige fondue le surlendemain ».

« Les travaux de ce mois furent contrariés par le temps , quoiqu'il fit quelques beaux jours ; la terre était fort humectée : on ne put guères faire des plantations , ni labourer , ni semer les bleds de mars et le sainfoin ; par intervalles , on tailla quelques souches , quelques oliviers , et les arbres fruitiers furent greffés ».

« Ceux qui avaient gardé des châtaignes , pour des pépinières qui ne se font communément qu'en

mars , furent obligés de les planter au milieu de février , parce qu'elles commençaient à germer ».

### *Mars.*

« Le baromètre a beaucoup varié , et sa hauteur moyenne a été moindre que sa moyenne annuelle ; la température a été beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est ordinairement dans cette saison ; il y eut huit jours de pluie assez espacés pour que les jours intermédiaires fussent utilement employés. On continua à tailler les vignes et les oliviers ; on fit des provins ; on planta des arbres ; on émonda les châtaigniers ; on commença les labours des mûriers dont les bourgeons s'ouvrirent vers la fin du mois , ainsi que ceux des vignes. On planta beaucoup de pommes de terre ».

« Du 15 au 20 , les hirondelles arrivèrent. Nous avions des asperges ; les pruniers et les poiriers étaient en fleurs .... Lorsque plusieurs de ces époques naturelles sont avancées comme cette année , on peut présumer que les autres le seront également ».

« Les bleds sont remplis de mauvaises herbes que la température a favorisés ».

### *Avril.*

« La hauteur moyenne du baromètre a été de 3,5 millimètres au-dessous de la moyenne de l'année: C'est le 17 avril à 3 heures  $\frac{1}{2}$  que j'ai observé le plus grand abaissement du mercure ; et en même temps les baromètres de Paris et de Genève étaient à leur *minimum* du mois. Le ciel a été souvent nuageux ; nous avons eu huit jours de

pluie , tous dans la seconde moitié du mois , pendant laquelle le baromètre était plus bas ».

« Le 13 matin , le vent du nord qui traversait les neiges de la Lozère , fit descendre le thermomètre à  $+7^{\circ}$ . Ce jour fut froid , comparé aux précédens , et nous fit redouter des gelées tardives qui auraient tout détruit , la végétation étant fort avancée. Cette crainte fut cause qu'on mit la graine de vers à soie à couvrir quelques jours plus tard ; mais le thermomètre remonta ; la température moyenne , au lever du soleil , fut 11 deg. à 8 h.  $14^{\circ},75$ , à midi ,  $17^{\circ},70$  , à 2 h. ,  $18^{\circ},75$  , et à 9 h.  $\frac{1}{2}$  du soir ,  $13^{\circ},40$  ; ainsi la température d'avril dépassa , comme l'on voit , celle de l'année ».

« Dans ce mois , on finit de labourer les mûriers ; on fossoya les vignes , qui fleurirent du 20 au 25 ; on greffa les jeunes châtaigniers ».

### Mai.

« Le baromètre a été souvent fort bas , puisque sa moyenne hauteur est 4,25 millimètres au-dessous de la moyenne annuelle. Le vent du sud a dominé ; le temps a été chaud et humide ; il a plu douze fois dans le jour et huit fois de nuit , et il est tombé 113,35 millimètres d'eau. C'est le mois qui m'a offert le moins de beaux jours ».

« La coupe et la dessication des sainfoins et des luzernes , l'éducation des vers à soie déjà avancée , ont été bien contrariées ».

« Les touselles sont en fleur ; mais les champs qu'on n'a pas sarclés dans le principe sont remplis de mauvaises herbes ; le *glaiçul* qui est en fleur semble avoir été semé exprès ».

« Le 21 , la grêle détruisit la feuille de mûrier

et emporta pour plus d'une année la récolte de vin dans plusieurs communes vers le sud d'Alais ».

### *Juin.*

« Le baromètre s'est constamment soutenu au-dessus de son médium, et n'a varié que de 7,25 millimètres ; la température a été fort chaude et l'air très-sec. Cinq jours de pluie ne le rafraichissant que quelques instans, un soleil ardent eut bientôt dissipé l'humidité de la terre, et l'air chargé de vapeurs en paraissait plus chaud. Nous eûmes huit jours de tonnerre et d'orages ; et le cinq, une heure suffit pour emporter l'espoir de trois récoltes dans une étendue de plusieurs lieues du nord à l'ouest d'Alais ; une grêle affreuse hâcha les bleds qu'il fallut couper pour fourrage, détruisit les vignes que plusieurs propriétaires firent tailler de suite, emporta le peu de feuille qui restait sur les mûriers, et en cela fit plus de mal que s'ils avaient été dépouillés plutôt, puisque tel particulier qui avait une éducation de vers à soie presque terminée, fut obligé de l'abandonner, de tout jeter après avoir fait de grandes dépenses, ne trouvant de la feuille à aucun prix. Ceux qui ont eu des cocons ont profité de leur rareté ; jamais on ne les avait autant vendus ; dans ce mois, on faucha les prairies que la saison avait tant favorisée ».

### *Juillet.*

« La hauteur moyenne du baromètre, pendant ce mois, a égalé la moyenne annuelle ; l'étendue de ses variations n'a été que de 7 millimètres ;



la chaleur qui va toujours croissant a dépassé de 4 degrés la température moyenne du mois de juillet , conclue de dix années d'observations ; et au soleil , le thermomètre , qui est monté plusieurs fois au-dessus de 50 degrés , arriva , une après - midi , à 58 , et se soutint terme moyen 20 degrés plus haut qu'à l'ombre ».

« Il plut le 3 , le 7 et la nuit du 20. Ce mois n'en fut pas moins le plus chaud et le plus sec de cette année et des seize précédentes ».

« Il a fait un temps superbe pendant la moisson et les travaux des aires ; mais la récolte a été bien médiocre sous tous les rapports ; peu de gerbes , de petits épis , des grains secs et mal nourris et mêlés de beaucoup de graines étrangères ».

« La paumelle et l'orge n'ont rien fait , non plus que les fèves et les pois chiches , et les haricots semés en grand dans les champs ».

#### Août.

« Le baromètre a peu varié ; il s'est soutenu terme moyen à la hauteur moyenne de l'année ; le thermomètre est monté à 136°,5 ; c'est le *maximum* de cet été , et le plus haut degré où j'ai vu mon thermomètre depuis 1802. Je l'ai observé à +62° au soleil ; néanmoins , la chaleur moyenne du mois a été moindre de 3°,5 que celle du mois précédent ».

« C'est aussi en août qu'a eu lieu le plus grand degré de sécheresse : quoique ce ne soit pas le mois dont l'humidité moyenne a été la moindre , le mois d'août n'a présenté que trois jours couverts et quatre nuageux ; il n'a plu que deux fois et à la suite d'orages ; mais il tomba beaucoup d'eau dans les montagnes , puisque nous éprouvâmes une *gardonade assez forte* ».

« Les poires , les pêches et les divers fruits sont fort rares ; on n'a de jardinage qu'à force d'arroser ; la fane des pommes de terre se flétrit ; les prés semblent brûlés ».

### *Septembre.*

« La hauteur moyenne du baromètre a été moindre que la moyenne annuelle ; ses variations ont été un peu plus étendues qu'en été ; la température de l'air a sensiblement baissé ; l'humidité a été plus considérable ; il n'est tombé en sept fois que 53 millimètres d'eau. Nous avons éprouvé plusieurs orages , mais généralement ce mois a été beau ».

« La pluie du 19 août avait ranimé les prés ; il y eut plus de regain qu'on ne croyait ; le maïs avait souffert de la chaleur , et n'a pas réussi , excepté dans quelques bas-fonds ; les pommes de terre n'ont produit que de petits tubercules et en petite quantité ».

« On n'a fait revenir les moutons de la montagne qu'à la fin de septembre , c'est-à-dire , un mois plus tard que de coutume ; ils s'en sont très-bien trouvés ».

### *Octobre.*

« Le baromètre très-varié a parcouru 20 millimètres de son échelle ; il a été , pendant la première moitié du mois , presque toujours au-dessous , et pendant la seconde moitié toujours au-dessus de sa hauteur moyenne. La température a été d'un degré au-dessus de la température moyenne annuelle. L'humidité a été assez considérable ; il a plu trois fois , et dans 24 heures il est tombé

128 millimètres d'eau. Encore des orages et des tonnerres ; avec tout cela, jamais, et nulle part peut-être, on n'a vu un plus beau mois d'octobre ».

« Les vendanges furent bientôt terminées ; il y a eu peu de raisins dans les vignes que la grêle n'avait pas touchée, et peu de vignes ont échappé à ce fléau destructeur ».

« La terre fut bien arrosée au commencement d'octobre, les semailles se firent fort à propos ».

« Les châtaigniers ont bien réussi dans les Cévennes, excepté dans les lieux ravagés par la grêle ».

### Novembre.

« La différence entre le *maximum* et le *minimum* du baromètre a été de 25,35 millimètres ; elle n'a pas été aussi forte dans aucun des autres mois. La température moyenne fut 11°. Le mois de novembre a été le plus humide de l'année ; il a présenté vingt-deux jours couverts ou nuageux, et douze jours de pluie qui ont produit 146,25 millimètres d'eau ».

« Il n'y a pas eu de glands, on s'y attendait. La récolte de l'année précédente avait été des plus abondantes, et le chêne ne produit pas, dit-on, deux années de suite ».

« Les oliviers, sur-tout l'espèce qu'on nomme ici *piquette*, étaient chargés de fruit ; les *negrettes* paraissent craindre davantage la sécheresse, il en était tombé beaucoup, ce qui n'empêcha pas que la récolte ne fût généralement très-bonne pour la quantité d'olives et pour leur degré de maturité ; elles ont bien rendu d'huile ».

### Décembre.

« La hauteur moyenne du baromètre a dépassé

la moyenne annuelle ; le thermomètre est descendu à 3°,25 ; c'est le plus grand degré de froid cette année ; il a été plus sensible pour nous à cause de la température que nous avons éprouvée et parce que le froid se prolongea : il gela pendant dix-huit jours ; la différence moyenne des thermomètres au soleil et à l'ombre a été 19 degrés. Nous avons eu deux fois de la neige qui s'est promptement fondue ; il n'a plu que sept fois , et il a fait de très-beaux jours d'hiver dont on a profité , le Gardon étant bas , pour travailler au bord de cette rivière et planter des oseraies ».

« On a commencé à labourer pour les grains de *mars* , à tailler les vignes , etc. Le tussilage odorant fleurit malgré les gelées blanches ».

A Alais ; le 30 janvier 1819.

### *Medecine.*

La médecine , faisant une partie essentielle des sciences physiques et naturelles , a fourni également son tribut à l'Académie. Les médecins qui en sont Membres n'ont pas cherché hors la science qu'ils cultivent le sujet de leurs méditations. Si les sages de tous les temps ont préféré l'utile à l'agréable , l'Académie a dû entendre avec intérêt la lecture des mémoires qui ont un objet si important , celui de la conservation de la santé des hommes.

*Mémoire de M. Blaud , médecin , sur la compression des carotides dans les engorgemens du cerveau.*

M. Blaud , médecin à Beaucaire , membre de l'Académie , lui a adressé des observations sur

l'efficacité de la compression des carotides dans les cas d'engorgement sanguin du cerveau, suivies de quelques réflexions sur l'emploi de ce moyen puissant.

Ayant eu l'occasion d'observer une affection cérébrale des enfans appelé *Jubbé* selon l'idiome du pays, laquelle frappe tantôt subitement, tantôt après quelques signes précurseurs, ayant la forme d'un sommeil dont ne peut retirer l'excitation la plus vive, présentant, lors du développement de la maladie, tantôt une immobilité ou insensibilité complète, tantôt des mouvemens convulsifs avec les yeux brillans et injectés; une respiration naturelle ou précipitée; maladie dont la durée n'est que de deux heures, et la terminaison presque toujours funeste; dans laquelle les autopsies cadavériques offrent des signes d'engorgement du cerveau, rebelles à tous les moyens prescrits jusqu'à présent; l'auteur a cru pouvoir la combattre par un moyen nouveau.

Ce moyen consiste à comprimer les artères carotides de deux manières, savoir; 1.<sup>o</sup> en les rapprochant l'une de l'autre, et en les appuyant fortement contre la partie inférieure des régions latérales du larynx, avec le pouce et l'index, chez les enfans; avec le premier de ces doigts et celui du milieu chez les adultes; 2.<sup>o</sup> en les comprimant devant en arrière avec le pouce et l'index, ou avec le pouce et le doigt du milieu, ou bien encore, avec ce dernier et l'index, en prenant le point d'appui sur la colonne vertébrale.

M. *Blaud* croit que le premier procédé peut être employé lorsque le malade est maigre, les carotides apparentes, faciles à saisir, ainsi que le larynx; que le second convient aux individus gras qui ont les vaisseaux trop profonds pour être

bien saisis et rapprochés des cartillages du larinx ; il ne redoute aucune abjection , pensant que la circulation cérébrale artérielle peut être suspendue , sans que la circulation veineuse cesse , et que les capillaires sanguins puissent se dépouiller tout-à-coup du fluide , cause de leur surexcitation ; il porte à 50 ou 60 secondes la durée de la compression , laquelle doit varier selon la constitution individuelle , la nature des symptômes et l'intensité de l'affection.

Ce médecin prétend , par ce moyen , avoir fait lever miraculeusement des enfans en sursaut , saisissant la main de celui qui comprimait l'artère , retombant de nouveau , mais rappelés à la connaissance par le renouvellement de la compression ; et conclut enfin que cette compression paraît convenable , lorsque l'affection cérébrale est à son début ; le tissu de l'organe non altéré ; lorsqu'il n'y a point d'épanchement ; lorsque tout annonce que le désordre intérieur n'est point porté à un degré extrême d'intensité , et est contre indiquée ou inutile dans le cas contraire , pensant qu'alors elle hâterait les derniers momens de l'individu , en achevant d'éteindre la sensibilité du cerveau et les restes de son influence sur le corps.

*Mémoire de M. Phélip, médecin, sur les avantages et abus des vésicatoires.*

M. *Phélip* a présenté un mémoire sur les avantages et abus des vésicatoires , qu'il a annoncé comme le résultat de son observation pratique , comme les conséquences de l'enchaînement des faits aux principes , des succès ou des revers obtenus  
selon

selon la convenance de l'application de ces topiques ou la nature de la maladie.

Ce médecin , en cherchant la définition des vésicatoires , rappelle à leur sujet les anciennes dénominations de *pyratice urentia* , *evocantia ex alto* , *attractantia* , *tractoria* ou *revellentia* , lesquelles indiquent tout-à-la-fois leurs propriétés , leurs effets et leurs moyens. Le principe de l'action des vésicatoires , lui paraît résider dans la susceptibilité de la fibre dermoïde , de recevoir par le contact de certaines substances une impression qui y attire , avec une plus grande chaleur , une plus grande quantité de liquide , ce qui constitue la sensibilité vitale qui s'accroît en raison de l'aiguillon qui presse le tissu qui en est dépositaire , et suppose une plus grande activité dans la circulation sanguine et séreuse , un plus grand dégagement de calorique qui distend et soulève l'épiderme ; et il en a montré également l'effet dans les profondeurs de l'économie animale , à raison de la sympathie tant de fois démontrée entre la peau et les viscères , soit qu'elle rappelle vers la surface un principe de spasme , précurseur ou cause d'un engorgement , soit qu'elle fixe à un principe morbifique errant un point où il ne saurait compromettre l'exercice d'une fonction importante. Par ce moyen , sont maîtrisées les fluxions catarrhales , les métastases gouteuses sont retenues , et les éruptions difficiles et essentielles rappelées ; par ce moyen , on triomphe des points de côté pleurétiques qui ont résisté aux saignées , aux émoulliens , aux résolutifs ; on dégage les organes importants des principes vicieux ; on réveille les forces abattues ; on ranime la chaleur du corps prête à s'éteindre ; on aide la curation des fièvres ataxiques , fièvres de mauvais génie ; on détermine le principe corrupteur à ne porter

ses ravagès que dans des parties où il ne compromet pas la vie ; on arrête les effets des paralysies ou apoplexies menaçantes.

M. *Phélip* examine ensuite quelles sont les maladies qui contre-indiquent les vésicatoires, démontre et explique que ce sont celles où la fièvre a une telle violence que la température du corps est portée à un excès qui devient une cause de dissolution des humeurs : dans les cas d'hémorragies passives , de colliquation , dans le cours des fièvres adynamiques ; puisque , dans ce cas , l'âcre volatil des cantharides renforcerait plutôt que d'affaiblir le principe morbifique ; il combat le système qu'a adopté un élève de M. Petit , de Lyon , de mettre des vésicatoires sur la surface des érysipèles, son maître s'étant contenté plus sagement de les placer dans le voisinage. Examinant ensuite l'opinion de Baglivi sur cette matière, il lui reproche de n'avoir démontré les abus des vésicatoires qu'à raison de leur non-succès chez divers malades , reproche qui pourrait s'adresser à presque tous les remèdes que l'on tente et n'assurent pas la guérison ; mais il lui a rendu la justice d'avoir établi le vrai principe des contre-indications des vésicatoires , par cet aphorisme : *Ubi suspicio convulsionum , vel factæ jam sunt , cavendum ab usu vesicantium præsertim si aderet febris acrior et colliquativa* ; et il a développé quelles sont les espèces d'affections nerveuses qui seraient aggravées par cette sorte de stimulans , telles que les affections hystériques chez la femme , l'état mélancolique chez l'homme , etc. ; mais il a admis leurs convenances dans les affections nerveuses , à la suite du catarrhe négligé , d'éruption rentrée , etc. ; et dans ce cas , le vésicatoire pouvant être heureusement remplacé par le cautère.



Recherchant après quels sont les tempéramens qui exigent ou repoussent les vésicatoires , il a déclaré que les tempéramens à fibre épaisse , à humeurs tenaces et visqueuses peuvent s'accommoder de médicamens qui peuvent activer et résoudre ; mais que les tempéramens secs et irritables , les biliens notamment ne sont pas disposés à recevoir l'impression de ce stimulant , si ce n'est après un long emploi des relâchans dans des cas impérieux et le plus tard possible. Il n'a point dissimulé aussi les contre-indications que les premiers jours de la maladie peuvent offrir à cet emploi , l'avantage de les avancer ou retarder , selon l'urgence de la maladie ou ses besoins , et a précisé les cas qui peuvent régler à cet égard la détermination des médecins , tant pour le moment que pour le lieu , le nombre et l'espèce des vésicatoires qu'il convient de préférer , en recommandant de ne pas en presser l'administration quand la nécessité n'est pas impérieuse , et de ne pas la retarder quand il y a imminence de danger.

Ce médecin termine son mémoire en s'élevant contre l'abus de l'application tout à la fois d'un très-grand nombre de vésicatoires qui , en attirant sur trop de points la sensibilité vitale , affaiblissent par là le centre vital , et retardent trop ou empêchent les moyens de la coction si nécessaires dans toutes les affections humorales. « Les vésicatoires sont , dit-il , des secours et non pas des moyens uniques de guérison ; ils ont pour objet de seconder la nature , et non de la remplacer , et si on voulait par leurs moyens lui faire violence , on la conduirait à des écarts qui compromettraient le salut du malade ».

Le même Académicien a cru devoir traiter un article d'hygiène d'une importance d'autant plus

grande , que peu de médecins ont cru devoir s'en occuper. L'usage du tabac fait l'objet du mémoire dont l'analyse suit.

*Mémoire de M. Phélip sur l'usage du tabac.*

Il l'a commencé en faisant remarquer que , quel que soit le système que l'on ait adopté pour peser le mérite des actions des hommes et leur degré d'utilité , il sera toujours vrai de dire que l'homme tend toujours par son essence à améliorer son état ; que , sans cesse agité par une curiosité inquiète , il court après les moyens qui peuvent influencer sur son bonheur , et s'approprie avec empressement les ressources des divers climats ; aussi , non content des objets qui l'entourent et des ressources qu'il trouve en sa raison même pour l'aider à supporter le fardeau de la vie , il va à travers les mers chercher des productions propres à réveiller la langueur de ses sens : c'est ainsi qu'il s'est procuré le tabac qui , soit en poudre , soit en feuilles , s'est répandu en France depuis l'ambassade de Nicot en Portugal , et le règne de Cathérine de Médicis , avec des progrès qui se sont accrus jusqu'à nos jours d'une manière étonnante et faite pour exciter l'attention de ceux qui s'occupent d'examiner les diverses altérations de la nature humaine.

M. Phélip examine si les enthousiastes du tabac seraient fondés à attribuer en quelque partie , à l'usage du tabac , les progrès qu'a fait l'esprit humain depuis le commencement du grand siècle de Louis XIV , et prouve que c'est à des causes d'une toute autre nature , et bien plus difficiles à acquérir , que sont dues les hautes conceptions de l'esprit

et les merveilleuses combinaisons du génie, tandis que ceux qui plongent constamment leur nez dans une tabatière ont pour le moins une mémoire aussi ingrate, et conçoivent aussi difficilement que ceux qui renoncent à cette ressource.

Il convient que, s'il est des cas où les médicamens placés dans l'ordre des sternutatoires peuvent donner de l'action au cerveau, par l'ébranlement de la membrane pituitaire, le tabac peut, dans ce cas, donner un secours efficace; le médecin peut l'employer comme il emploie tout autre médicament, pourvu que le sujet auquel il l'applique ne soit pas familiarisé avec lui dans la santé comme dans la maladie, sans quoi, la membrane, trop accoutumée à se roidir contre l'impression, privée par conséquent de sa précieuse sensibilité, ne fait plus percevoir à l'homme qu'un sentiment équivoque, incapable d'agir sur l'organe du cerveau et d'en rétablir les fonctions. Vainement cite-t-on des individus qui ont dû à l'usage du tabac la disparition des douleurs de tête qui les tourmentaient; cela ne peut arriver que chez ceux qui cessent l'emploi du remède dès que le besoin a cessé; hors cela, le tabac n'est qu'un jeu de la mode, un objet de spéculation pour la bijouterie, et une matière fiscale très-précieuse pour le trésor public.

Il a fait ressortir le ridicule dont l'homme se couvre en se rendant l'esclave d'une habitude qui lui offre un plaisir si futile, et sans rechercher jusqu'à quel point une sévère économie domestique devrait interdire l'usage du tabac à celui qui est obligé de s'imposer des privations, (de quelques centimes près); il s'attache à prouver les inconvéniens du tabac, soit en poudre soit à fumer.

Il croit devoir pour cela faire reconnaître pour

principe qu'une sensation trop répétée affaiblit l'organe qui en est le siège, ou qu'une sensation trop forte ne peut avoir lieu qu'aux dépens de sa force réelle et continue; et il en trouve la preuve dans l'état où se trouve chaque sens en particulier, après l'exercice long-temps continué relatif à ses fonctions particulières, et dans celui du priseur de tabac qui, après avoir perçu par son effet une sensation vive qui le tient un instant dans un agréable éveil, retombe un instant après dans la même langueur qui nécessite le retour du même stimulant, dont il tire la conséquence que le tabac est un affaiblissant indirect qui diminue consécutivement l'activité du cerveau, c'est-à-dire, la source de toutes les sensations; il le prouve encore en rappelant que ceux qui font le plus d'usage du tabac éprouvent plus que les autres des lassitudes dans l'exercice de leur travail, un besoin plus pressant du sommeil, la perte de la mémoire, l'activité de l'imagination, et se rapprochent beaucoup plus de l'état de dessèchement cérébral qui est l'effet de la vieillesse.

Il montre la faiblesse du prétexte que l'on prend pour justifier cet usage dans le besoin de remédier à l'humidité du cerveau, puisque, dans toutes les saisons de l'année, l'humidité de l'air n'affecte pas les membranes cérébrales au même degré; la transpiration de l'été faisant cesser le besoin prétendu du tabac, puisque la vigueur de la jeunesse et de l'enfance suffit pour accomplir cette fonction, parce que l'âge mur, qui est celui de la perfection organique, a assez de forces et les entretient à un assez haut degré pour se passer de ce secours; et si la vieillesse est excusable de rechercher quelque moyen pour relever le ton du sensorium, elle ne peut faire encore mieux que d'imiter ce

bon nombre de vieillards qui n'usent pas ou très-rarement du tabac.

Enfin, M. *Phélip* affirme que cet usage, employé chez les individus de tout sexe et de tout âge, et sans nécessité, n'est plus efficace, augmente nos infirmités, et fait sur-tout naître ces anxietés nerveuses qui troublent le bonheur de la vie.

Examinant ensuite l'usage du tabac à fumer, dont les conséquences sont plus graves, il fait l'application des mêmes principes.

Il rappelle que ce sont les marins qui furent les premiers fumeurs de l'Europe, et s'empresèrent d'y apporter un usage très-accrédité chez les orientaux; qu'il pouvait leur convenir pour faire cesser les angoisses de leur vie languissante au milieu de l'atmosphère épais qui les environne, et ouvrir tous les couloirs de leur salive, réveiller leur appetit et favoriser leur digestion. Il fait remarquer ensuite qu'on ne tarda pas d'en reconnaître les abus, parce qu'on ne pouvait pas manquer de s'apercevoir qu'en diminuant le superflu des humeurs, on risquait d'amener la déperdition du premier dissolvant de nos alimens; aussi, cette influence du tabac à fumer sur l'appetit était tellement évidente, que le ministre Louvois avait spéculé que 3 deniers de tabacs à fumer épargnait 6 onces de pain par homme; aussi, la guerre, au nombre des vices qu'elle a pu amener à sa suite, a introduit celui du tabac à un degré où il ne peut qu'amener un grand bien, ou ce qui est plus présumable, un mal qui augmente les misères de l'humanité.

Dans l'état de santé, l'homme ne paraît point, à M. *Phélip*, avoir besoin d'un stimulant de ce genre; la force de son organisation suffit à tout, puisqu'il crache et mouche sans tabac, et qu'il

fait le reste sans purgatif et diurétique ; et il indique ce qui se passe chez le fumeur qui veut prolonger l'usage de la pipe. A la première excrétion glaireuse, succède l'écoulement salivaire qui affaiblit les ressorts de la digestion et amène une sécheresse de la bouche qui nécessite un nouveau recours à la pipe et à des boissons spiritueuses renouvelées qui n'excitent l'estomac qu'aux dépens des forces de l'organe ; il apprend pourquoi les orientaux fument avec moins de danger un grand nombre de pipes ( ces peuples ne crachant pas, mais avalant leur salive ) ; et en même temps que la différence des contrées et de tempéramens en doit mettre une dans la quantité de pipes à fumer par jour.

Il n'a pas manqué de faire remarquer le tort que le fumisme peut procurer aux êtres à constitution sèche et délicate, à ceux dont les organes pulmonaires sont altérés et menacés de l'être, et a désavoué les propriétés désinfectantes et antiscorbutiques qu'on a cru devoir attribuer à la fumée du tabac ; une funeste expérience n'ayant que trop fait connaître son impuissance.

Sans épuiser la nomenclature des mauvais effets de l'abus du tabac à fumer, l'auteur passe à la conclusion de son mémoire, et se demande :

« Faut-il renoncer à l'usage du tabac ? nous » répondrons que non : il faut en user comme » d'un remède appliqué selon le besoin ; le cesser » avec les cas qui l'ont fait prescrire ; s'en rap- » porter pour leur discernement à la décision de » celui à qui il est donné de connaître ce qui est » nécessaire pour favoriser l'exercice des fonctions » animales. Le médecin recommandera expressé- » ment à la jeunesse de s'en abstenir, ainsi qu'à » ce sexe délicat et sensible qui a si peu besoin

» de vives sensations ; à l'âge mûr , de se garantir  
 » de la contagion d'une aveugle habitude ; à la  
 » vieillesse , de se roidir contre le besoin présumé ,  
 » et de ne céder qu'à l'extrême nécessité. Les  
 » médecins recommanderont toujours à tous les  
 » hommes d'user , pour la conservation de leur  
 » santé , de tout avec modération ; ils les invite-  
 » ront à prendre pour modèles leurs ancêtres dont  
 » les goûts étaient plus simples , les besoins plus  
 » resserrés , et qui puisaient dans leurs travaux aus-  
 » tères et leurs exercices renouvelés cette vigueur  
 » que l'on demande vainement à des moyens  
 » exotiques ».

Parmi les mémoires adressés à l'Académie sur les sciences médicales , nous devons citer celui de M. *Amalric* , docteur en médecine , dont M. *Granier* fit le rapport. L'auteur et le rapporteur ont également fait sentir que sans cette forme d'enseignement qui dirige les premiers pas de l'élève en médecine au lit du malade , les débuts d'un médecin dans cette carrière seraient un pernicieux tâtonnement , une espèce de fléau dont l'humanité et l'honneur de la médecine auraient trop à gémir.

M. *Phélip* a fait remarquer , dans les Bulletins de la Société des sciences de Montpellier , un mémoire de M. Fulcran Pouzin , sur les moyens de rendre moins insalubres les étangs du département de l'Hérault , et a rendu compte d'un ouvrage de M. Gueton de Troie , intitulé : *De l'influence de la morale publique et de la médecine légale sur le jury* , et sur la question de savoir si la surnatation du poumon est une preuve de la vialité de l'enfant au sortir du ventre de la mère.

Le même Membre a fait un rapport à l'Académie d'une instruction sommaire sur l'épizootie qui a

régné sur des bêtes à cornes dans le département du Pas de Calais , par M. Heurtrel d'Arboval ; c'était une fièvre adynamique caractérisée par un grand abattement de forces , qui devenait mortelle par l'emploi inconsidéré des saignées et des purgatifs , exigeait des délayans , les acides minéraux , le quinquina et tous les genres d'excitans , ainsi que l'emploi du procédé des infectans de Guyton de Morveaux.

M. *Phélip* a rendu compte à l'Académie de trois mémoires de M. Maunoir , chirurgien de Genève , et associé de l'Académie , déjà publiés , sur des sujets de médecine externe. Le premier a pour objet l'organisation de l'iris et l'ouverture des pupilles artificielles ; le second , le traitement des ulcères ; et le troisième , l'extraction des corps étrangers et nuisibles , introduits ou formés dans les cavités du corps humain , dans lesquels on a reconnu les preuves d'un savoir éminent fortifié par les ressources du génie et de l'expérience.

Le même Académicien a également fait connaître deux mémoires de M. Pleindoux père , docteur en médecine , sur la vaccine , dont il avait fait hommage à l'Académie. Cet opérateur distingué y montre également et le zèle qui l'anime pour une découverte si précieuse , et son talent exercé pour transmettre des idées utiles à un peuple dont l'opiniâtre aveuglement fait mépriser trop souvent les conseils les plus salutaires.

Enfin , on doit ici une mention distinguée à un mémoire de M. Gasparin , un de nos Membres non résidant , sur les maladies contagieuses des bêtes à laine , ouvrage remarquable par des descriptions exactes et sévères , des rapprochemens ingénieux , une érudition bien choisie , l'observation de la véritable méthode philosophique qui peut



seule conduire à la perfection des sciences naturelles; ouvrage enfin remarquable par le mérite du style, et qui a été couronné par la société royale d'agriculture, d'histoire naturelle de Lyon.

### *Sciences Mathématiques et Astronomie.*

Les sciences mathématiques avaient formé jusqu'à présent une des parties intéressantes des Notices de cette Académie; nous espérons que ce que nous allons insérer en ce genre, soit que nous offrions les produits de sa correspondance avec des savans étrangers, l'examen de leurs productions, soit que nous présentions les travaux des Membres, ne sera pas sans intérêt pour ceux qui cultivent les sciences exactes.

M. *Gergonne*, qui n'est pas moins fécond que profondément versé dans les hautes sciences mathématiques et physiques, qui a été couronné par l'Académie de Bordeaux, comme l'auteur d'un mémoire sur l'analyse mathématique, n'a pas cessé d'enrichir nos archives de ses précieux travaux; il nous a montré, dans son mémoire sur les *trac-toires*, que quelque resserré que semble devoir être le domaine de l'opinion dans le vaste champ des sciences exactes, on y rencontre pourtant de loin en loin quelques questions épineuses, sur la solution desquelles les géomètres ne sont point parfaitement d'accord: de ce nombre est le problème de mécanique relatif aux *tratoires*, c'est-à-dire, aux courbes du genre de celles que doit décrire un corps attaché à l'une des extrémités d'une corde, dont l'autre extrémité est assujettie à suivre une route donnée: à ce problème se rapporte, par exemple, le mouvement du cerf-volant

dans les airs, et celui d'un bateau sur les fleuves, lorsque ce bateau est traîné par des hommes ou des animaux.

M. *Gergonne*, en attaquant cette question délicate par les vrais principes de la science du mouvement, nous a prouvé que la solution qu'on en donne vulgairement est défectueuse. Nous nous dispenserons d'entrer dans plus de détails sur cette matière qui est devenue postérieurement le sujet d'une savante controverse dans le recueil périodique que notre laborieux confrère publie depuis douze ans avec un zèle et un soin qui ont fixé les regards du gouvernement et mérité ses encouragemens.

Si les relations que l'Académie a entretenues avec les premiers savans de l'Europe, ont été flatteuses et encourageantes pour elle, elle n'a pas moins eu à s'enorgueillir de sa correspondance avec M. le baron de *Zach*. Ce grand astronome a adressé divers ouvrages que M. *Gergonne* s'est empressé de lui faire connaître avec un soin, une précision analytique et un profond discernement, qui rendent également précieux les rapports et les ouvrages qui y ont donné lieu; aussi, nous les consignons en grande partie ici, avec l'espérance qu'ils pourront concourir à fournir quelques traits de lumière utiles à la science difficile qui en est l'objet.

*Mémoire de M. le baron de Zach sur le degré du méridien, mesuré en Piémont par le P. Beccaria.*

« On a pensé, pendant long-temps, que le plus sûr moyen de connaître la figure et les dimensions de notre terre, était de mesurer et de comparer entre elles les longueurs du degré du méri-

( 141 )  
dien , sous des latitudes différentes , et c'est même dans cette vue que furent exécutées , vers le milieu du siècle dernier , en Laponie et au Pérou , ces grandes opérations , plus célèbres peut-être par l'espèce de faste dont elles ont été entourées , que par l'exactitude des résultats qu'on en a obtenus ».

« Il est certain , en effet , qu'avant que la mécanique céleste se fût élevée au degré de perfection où elle est parvenue aujourd'hui , ces méthodes , en même temps qu'elles s'offraient le plus naturellement à l'esprit , étaient aussi les seules qui pussent conduire au but : on peut même ajouter qu'elles devaient être regardées comme suffisantes , dans un temps où on n'osait même aspirer , dans des recherches aussi délicates , à une précision que l'on regarde maintenant comme absolument indispensable » .

« Mais , en examinant avec attention et en comparant entre eux les résultats de tant d'opérations exécutées de toutes parts , à grands frais , pendant près d'un siècle , dans la vue de déterminer la figure de la terre , on n'est pas peu surpris de voir que leurs résultats ne s'accordent nullement entre eux , et qu'ils s'accordent encore moins , pour la plupart , avec les effets connus de l'aplatissement de la terre sur son mouvement dans l'espace ; sur-tout lorsqu'on songe que cet aplatissement , déduit analytiquement de divers phénomènes célestes combinés avec le principe de la gravitation , se trouve déterminé de manière que les différences des résultats sont resserrées dans des limites extrêmement étroites. On a dû naturellement attribuer l'infériorité des résultats fournis par les mesures directes , soit à l'irrégularité de la figure de la terre , soit plutôt à l'inégalité de densité de ses diverses parties , et l'on a expliqué par là

comment Mechain , sur l'intervalle de moins d'une demi-lieue , qui sépare Barcelonne de Mont-Jouy , avait pu se trouver en erreur de 3'' de degré sur la latitude ».

« M. le baron de Zach , dans le mémoire dont je vais rendre compte à l'Académie , sans rejeter entièrement cette opinion , pense que le peu d'accord que présentent entre elles les mesures géométriques exécutées jusqu'ici doit aussi , en grande partie , être attribué soit à l'imperfection des instrumens qui y ont été employés , soit à l'inexpérience et à la négligence de ceux qui les ont exécutées Il en donne pour preuve une multitude de méprises grossières échappées au jésuite *Leisganig* , dans la mesure du degré en Hongrie et en Autriche , entreprise par les ordres de Marie-Thérèse , en 1762. Il rappelle que , de l'aveu même de Bouguer et La Condamine , ces deux astronomes avaient fait au Pérou leur apprentissage dans l'art d'observer , et que , quant à Maupertuis et les autres géomètres envoyés au cercle polaire , leurs opérations méritent peut-être moins de confiance encore , puisque des mesures récentes donnent le degré à cette latitude plus court de 223 toises qu'ils ne l'ont trouvé ; tandis que celui qui a été mesuré au Pérou paraît n'être fautif que de 22 toises seulement ».

« M. de Zach ne se dissimule pas , au surplus , que des mesures exécutées en Angleterre dans ces derniers temps , avec un soin extrême , sont encore moins que celles de Maupertuis et autres , d'accord avec l'aplatissement que la théorie indique. Il se demande en conséquence s'il serait donc vrai que , même avec les instrumens et les méthodes dont nous sommes aujourd'hui en possession , nous ne pussions pas nous garantir d'une erreur de trois

ou quatre secondes , dans la détermination des latitudes. Il trouve cette question pénible à résoudre, puisque, si elle était résolue affirmativement, il en résulterait cette conclusion que tant d'opérations si coûteuses , et exécutées avec tant de soins , sont absolument en pure perte ; et qu'il faut simplement nous réduire à ce que les phénomènes célestes pourront nous apprendre sur l'aplatissement de notre sphéroïde. M. de Zach cite à ce sujet quelques observations qu'il a faites à Milan , dans la vue de comparer divers instrumens qu'il avait avec lui et qui ont présenté des anomalies tout-à-fait surprenantes. Il promet de revenir ailleurs sur ce singulier phénomène ».

« La mesure du degré en Piémont , par le P. Beccaria , est celle de toutes qui a paru la plus suspecte aux astronomes , puisqu'elle semble être en erreur de 900 toises au moins ; aussi, ont-ils tous cru devoir l'exclure de leurs recherches sur la figure de la terre. M. de Zach se trouvant à Turin vers la fin de 1809 , et rencontrant dans les Membres de l'Académie toute la complaisance et toutes les facilités nécessaires pour vérifier cette mesure , entreprit de refaire en entier toutes les observations et tous les calculs de Beccaria. C'est là le sujet principal du mémoire que j'analyse, et dont l'auteur a cru devoir faire hommage à l'illustre corporation qui l'avait si puissamment secondé dans son entreprise. M. de Zach, afin de faire juger du degré de confiance que méritent ses résultats , croit devoir faire connaître d'abord les instrumens qu'il a employés. Je regrette de ne pouvoir le suivre dans la description qu'il en donne et qui ne saurait guère être comprise , lorsqu'on n'a pas vu ces admirables instrumens ».

« Les observations et les calculs de M. de Zach

sont exposés avec le plus grand détail dans son mémoire qui, sous ce rapport, n'est point, comme on le sent bien, susceptible d'analyse. Je me bornerai donc à dire que ses résultats le conduisent à considérer l'opération de Beccaria comme fautive sous un grand nombre de rapports, et notamment sous celui de la latitude de son observatoire qui se trouve en erreur de plus de 12". M. de Zach termine en présentant un tableau des positions des points les plus remarquables de la ville de Turin et de ses environs, ainsi qu'il l'a fait pour Nismes et Montpellier, au commencement de l'année dernière.

*Tables d'aberration et de nutation de M. le baron de Zach.*

« On sait que les phénomènes de l'aberration de la lumière et de la nutation de l'axe de la terre changent sans cesse à nos yeux l'aspect du ciel en nous montrant les astres où réellement ils ne sont pas. Il faut donc distinguer dans ces astres le *lieu moyen* qui est celui où on les verrait si ces deux causes perturbatrices n'existaient pas, et le *lieu apparent* qui est celui où ils paraissent, en effet, par l'action combinée de ces deux mêmes causes. Or, comme celui-ci varie sans cesse, on ne peut, par exemple, dans les catalogues d'étoiles, qu'indiquer le lieu moyen; et conséquemment ceux qui travaillent à ces sortes de recueils sont continuellement obligés de réduire les lieux apparens en lieux moyens, tandis qu'au contraire ceux qui y ont recours doivent opérer la transformation inverse ».

« Cet exposé suffit pour montrer combien il est intéressant ,

intéressant , pour les astronomes praticiens , d'avoir entre les mains des tables toute calculées qui leur épargnent le travail de ces sortes d'opérations ; aussi , s'est-on occupé à dresser de telles tables , dès que la loi des deux phénomènes dont il s'agit ici a été déterminée d'une manière suffisamment exacte. Ces tables peuvent être de deux sortes , ou particulières à chaque étoile , ou générales pour tous les points du ciel ; ces dernières seraient bien à préférer ; mais telles qu'elles ont été exécutées jusqu'ici , elles ne marchent pas par des pas assez serrés , et exigent conséquemment des interpolations assez laborieuses ; et on ne pourrait les corriger de ce défaut qu'en les rendant très-volumineuses et conséquemment très-coûteuses et très-embarrassantes. On a donc généralement préféré les tables particulières à chaque étoile ; mais les plus étendues de toutes celles qui ont existé jusqu'à ce jour , ne comprenant que 500 étoiles seulement , sont bien loin de suffire aux besoins de l'astronomie ».

« Les astronomes ne pourront donc qu'accueillir avec beaucoup de reconnaissance les nouvelles tables dont M. le baron de Zach a fait hommage à l'Académie , et dans lesquelles il est parvenu , en étendant à la nutation des méthodes qui jusqu'ici n'avaient été employées que pour l'aberration , à comprendre dans 94 pages les aberrations et nutations tant en ascension droite qu'en déclinaison des 1404 principales étoiles du ciel ; à quoi il convient d'ajouter qu'au moyen de quelques tables auxiliaires , l'usage de ces tables peut facilement être étendu jusqu'à 6000 étoiles au moins ».

« M. de Zach a réuni dans ce même volume une table générale d'aberration , pour les planètes et les comètes , et un grand nombre d'autres tables très-utiles ; toutes ces tables sont précédées d'une

instruction très-détaillée et accompagnée de beaucoup d'exemples, de manière à ne laisser aucun embarras à ceux qui voudront en faire usage ».

*Rapport de M. Gergonne sur les Lettres de M. le baron de Zach aux Rédacteurs de la Bibliothèque Britannique.*

« Lorsqu'on veut déterminer le rapport d'un arc de cercle avec la circonférence dont il fait partie, le moyen à la fois le plus naturel, le plus commode et le plus exact que l'on puisse employer, pour parvenir au but, est de porter continuellement cet arc sur la circonférence, à partir de l'un quelconque de ses points, en tournant toujours dans le même sens, jusqu'à ce qu'on soit parvenu de nouveau au point de départ. Il est évident, en effet, que l'arc proposé sera une fraction de la circonférence ayant pour numérateur le nombre des circonférences parcourues, et pour dénominateur le nombre de fois que cet arc se sera trouvé contenu dans leur totalité ».

« Quand bien même on ne retomberait pas exactement sur le point de départ, pourvu qu'on s'arrêtât à un point qui en fût très-voisin et qu'on eût fait un très-grand nombre de répétitions de l'arc proposé, on obtiendrait encore le rapport de cet arc avec la circonférence, sinon exactement, du moins d'une manière très-approchée, puis que l'erreur serait seulement de l'arc compris entre le point de départ et le point d'arrivée, divisé par le nombre des répétitions de l'arc proposé ».

« On peut abrégé un peu l'opération de la manière suivante. Concevons que la circonférence ait été préalablement divisée en un certain nombre



de parties égales, en quatre cens par exemple, et qu'à partir de l'une quelconque des divisions on porte l'arc à mesurer sur elle un grand nombre de fois consécutivement, cent fois, par exemple; si le point où l'on s'arrête n'est pas un point de division, il y aura toujours un point de division qui en sera distant au plus de la moitié d'une division; en négligeant donc l'intervalle qui les sépare, la valeur de l'arc proposé sera le nombre des circonférences et portion de circonférence parcourues divisé par cent, et il est clair que l'erreur commise sera au plus la 8000<sup>m<sup>e</sup></sup> partie de la circonférence, si du moins les divisions sont exactes; mais quand bien même il se trouverait dans ces divisions des erreurs d'une division entière, ce qui n'est guère supposable, il s'ensuivrait seulement que l'erreur commise sur la mesure de l'arc pourrait s'élever à la 40000<sup>m<sup>e</sup></sup> partie de la circonférence; mais si, au lieu de porter l'arc 100 fois, on avait la patience de le porter 1000 fois, on réduirait l'erreur à la 4,000,000<sup>m<sup>e</sup></sup> partie de la circonférence, et on pourrait ainsi l'atténuer indéfiniment ».

« Telle est l'idée la plus exacte et en même temps la plus simple que l'on puisse se former du cercle répéteur, employé généralement aujourd'hui par tous les astronomes, et qui, sous un petit volume, donne des résultats d'une précision qu'on n'aurait jamais osé espérer autrefois, avec des instrumens de la plus grande dimension. Il semble donc que cet admirable instrument aurait dû être inventé dès l'instant où on a eu besoin de mesurer les angles. Ce n'est cependant qu'au milieu du siècle qui vient de finir, que Tobie Mayer en a conçu la première idée; et l'usage ne s'en est même bien répandu que dans ces

derniers temps , par les soins que Borda a apportés à le rendre plus commode et d'un usage plus universel ».

« L'introduction du cercle répétiteur a été regardée , avec raison , comme une époque remarquable dans l'histoire de l'astronomie , et on a cru dès-lors qu'il n'était aucun degré de précision auquel , avec de la patience , on ne pût espérer d'atteindre. Cependant , qui le croirait , deux cercles répétiteurs construits par le même artiste , et employés en même temps , dans le même lieu , par le même astronome , constamment d'accord avec eux-mêmes , présentent , dans leur comparaison , des différences qui s'élèvent jusqu'à près de 7'' , sans qu'il soit possible de soupçonner même la cause de ce singulier phénomène ».

« M. le baron de Zach , à qui l'on doit cette remarque , en a fait le sujet principal de la première des trois lettres qu'il a adressées aux Rédacteurs de la *Bibliothèque Britannique* , et dont il a fait hommage à l'Académie. Il ne s'étonne plus dès-lors de l'erreur de 3'' , trouvée par Méchain ; sur les latitudes comparées de Barcelonne et de Mont-Jouy ; erreur qui fut le tourment de cet astronome jusqu'à la fin de ses jours , dont elle a peut-être abrégé la durée ; il paraît que le même phénomène a eu lieu pour les observations faites à Dunkerque , observations que M. Biot a été chargé de répéter ».

« M. de Zach mentionne , dans la même lettre des observations comparées faites à l'observatoire de Milan , avec son cercle répétiteur de Reichenbach , d'un pied de diamètre seulement et un mural de Ramsden de 8 pieds de rayon ; les résultats mettent en évidence toute la supériorité de l'instrument nain sur l'instrument colossal ».

« M. de Zach termine cette lettre en annonçant que l'incertitude qui reste encore sur la latitude de l'observatoire de Milan, résultant de ce qu'il a dit en commençant, sera sans doute bientôt levée, au moyen d'un grand cercle répétiteur de trois pieds de diamètre, à axe fixe, qui vient d'être placé dans cet observatoire ».

« Ce n'est pas pourtant que M. de Zach donne grande préférence à ces sortes d'instrumens sur les cercles répéteurs mobiles, portant deux lunettes et deux niveaux; il pense du moins, contrairement à l'opinion commune, que les cercles fixes demandent, plus que les autres, des attentions scrupuleuses de la part de l'observateur; c'est, en grande partie, à une discussion sur ce sujet qu'il a consacré sa seconde lettre qu'il termine en indiquant les théodolites répéteurs de Reichenbach, comme très-propres à la détermination des azimuts ».

« Ceci étant d'une très-haute importance, M. de Zach a cru convenable d'en faire le sujet d'une troisième lettre, dans laquelle il développe, avec toute l'étendue convenable, la méthode qui lui est propre; elle consiste à comparer l'objet dont on veut déterminer l'azimut à un astre, peu avant et peu après son passage au méridien, au moyen du théodolite qui élimine ainsi de l'opération la latitude du lieu, l'ascension droite de l'astre, sa déclinaison, la réfraction, la parallaxe, etc. Il indique encore une autre méthode fort ingénieuse, il est vrai, mais à laquelle néanmoins il préfère la première, qu'il croit susceptible de plus d'exactitude qu'aucune de celles qui ont été proposées jusqu'ici ».

*Rapport de M. Gergonne , sur un ouvrage ayant pour titre : L'attraction des montagnes , et ses effets sur les fils à plomb ou sur les niveaux des instrumens d'astronomie ; par M. le baron de Zach , associé.*

« Il est aujourd'hui à peu près connu de tout le monde que cette force qu'on a nommée attraction ou gravité , et dont l'existence est aussi certaine que la cause en est inconnue , réside universellement dans toutes les parties de la matière ; de sorte que , si nous voyons son action se diriger constamment vers le centre des grands corps qui circulent dans l'univers , ce n'est point que ce centre jouisse d'une manière plus spéciale que le reste de la masse des astres de la faculté d'attirer ; mais uniquement parceque les corps célestes étant à peu près sphériques et probablement formés de couches concentriques d'une densité sensiblement uniforme , il arrive , par suite de ces deux circonstances , que les attractions exercées sur un point extérieur , par les diverses parties de ces corps , se combinent en une force unique , identique , pour son intensité et sa direction , avec celle qui aurait lieu , si toute la masse de l'astre était réunie à son centre ».

« Mais ce n'est qu'à peu près seulement que les astres sont sphériques ; la densité des couches qui les composent peut fort bien n'être point non plus rigoureusement uniforme à égale distance du centre , et leur surface se trouve en outre hérissée d'éminences qui , quelque petites qu'elles soient pour la plupart , par rapport à la masse totale , peuvent souvent néanmoins exercer une influence

comparable à la sienne , lorsque leur petitesse se trouve compensée , en quelque sorte , par la proximité du corps attiré. Ce n'est donc qu'à peu près aussi que la résultante de toutes les actions exercées par les molécules d'un astre sur les corps environnans se dirige vers son centre ; et , dans le fait , cette résultante , qu'on appelle autrement la verticale , doit se diriger tantôt vers un point et tantôt vers un autre , suivant la situation du corps attiré par rapport à l'astre attirant. Cette vérité né pouvait échapper au génie qui avait découvert et démontré l'existence de la gravitation universelle ; et le grand Newton avait annoncé , antérieurement à toute observation , que , dans le voisinage des hautes montagnes , le fil à plomb devait éprouver une déviation sensible. Il avait même calculé la quantité de cette déviation , pour une montagne donnée de forme , de dimensions et de densité ; mais personne ne songea à soumettre les assertions du philosophe à l'épreuve de l'expérience jusqu'en 1738 , que les Académiciens français , envoyés au Pérou , trouvèrent , dans l'immense chaîne des Cordelières , une masse tout-à-fait propre à fournir une preuve , palpable pour tout le monde , du principe de la gravitation , rejeté encore alors par plusieurs , et contesté par le plus grand nombre. Mais , le résultat obtenu par les Académiciens s'étant trouvé de beaucoup inférieur à celui qu'ils attendaient , on se trouva forcé d'en conclure , 1.° que la densité moyenne de la terre doit notablement surpasser celle des montagnes dont elle se trouve hérissée ; 2.° que l'expérience seule peut nous donner des lumières certaines relativement à l'influence de ces grandes masses sur la direction du fil à plomb ; 3.° enfin , que , cette influence étant renfermée dans des limites assez

étroites , ce n'est qu'avec d'excellens instrumens et beaucoup d'adresse et de patience qu'on peut se promettre d'en faire une exacte appréciation ».

« Aucune autre tentative de ce genre ne fut entreprise depuis cette époque , jusqu'en 1773 , où le célèbre astronome Maskelyne se livra à un travail long et pénible pour mesurer l'attraction exercée par quelque montagne de l'Écosse ; et le résultat de ce travail fut une déviation de près de 6'' , produite dans le fil à plomb , par l'influence de cette montagne. Antérieurement à cette époque , divers astronomes avaient déjà cru apercevoir des effets fréquens d'une pareille cause perturbatrice , et lui avaient attribué des aberrations inexplicables par toute autre voie ; enfin , dans ces derniers temps , beaucoup de savans ont pensé devoir mettre sur le compte de quelque cause analogue cette erreur dans la différence des latitudes de Mont-Jouy et Barcelone qui a tant tourmenté Méchain , durant les dernières années de sa vie , et peut-être même avancé sa perte ».

« Cependant , il pourrait encore rester sur ce sujet quelques doutes légitimes , et c'est dans la vue de les dissiper entièrement que l'habile et infatigable astronome , à qui la science est déjà tant redevable , s'est voué aux opérations et recherches pénibles et délicates consignées dans l'ouvrage dont je rends compte à l'Académie. C'est dans le courant de 1810 que M. le baron de Zach a entrepris ce long travail , dont le but est de déterminer l'attraction du mont de Mimet , près Marseille , par des observations astronomiques et des opérations géodésiques. Sûr de la bonté de ses instrumens , éprouvés dès long-temps , ce savant illustre a pensé rendre service à la science , en appliquant , pour la première fois , à une recherche de cette nature , toutes

les ressources de l'astronomie perfectionnée au point où elle l'est présentement ; et nous ne doutons nullement que son habileté à observer , la sûreté de ses méthodes et l'extrême bonnefoi avec laquelle il développe jusqu'aux moindres détails de ses procédés et de ses calculs , n'inspirent la plus haute confiance à ses lecteurs ».

« On sera peut-être surpris que l'exposé d'une opération aussi circonscrite ait pu fournir la matière de deux volumes ; mais on doit remarquer que ces deux volumes ne se bornent pas uniquement à l'objet principal pour lequel ils ont été écrits ; on y trouve un grand nombre d'avis très-précieux pour ceux qui ont à exécuter des travaux astronomiques et géodésiques , dans lesquels la précision est de quelque prix ; des développemens de formules en tables qui peuvent abrégér leurs calculs ; des dissertations du plus grand intérêt , propres à jeter du jour sur divers points de critique assez délicats : tels , par exemple , que les observations de solstice de Pythéas et de Gassendi ; des notes biographiques sur plusieurs astronomes ; une histoire abrégée des divers établissemens d'astronomie formés à Marseille depuis la renaissance des lettres en Occident , et des avantages que la science en a retirés ; une topographie des principaux points de la ville de Marseille et de ses environs ; la comparaison des positions que l'auteur assigne à ces différens points avec celles qui sont indiquées par Cassini , dans sa *Méridienne vérifiée* ; enfin , le complément des calculs relatifs à l'opération de Maskelyne , dans les montagnes d'Ecosse ; calculs qui n'avaient jamais été terminés par l'auteur ».

« On peut remarquer d'ailleurs que , comme il s'agit ici d'une très-petite quantité , excédant à peine

deux secondes, il importait extrêmement à notre illustre associé de mettre le lecteur en état de vérifier ses calculs, en les exposant dans le plus grand détail. Cette précaution devenait d'autant plus nécessaire ici, que M. le baron de Zach lui-même, dans des écrits antérieurs, avait semé des doutes sur le degré de confiance que méritent les cercles répéteurs, et avait prouvé, par sa propre expérience, que deux semblables instrumens, toujours d'accord d'ailleurs avec eux-mêmes, pouvaient, lorsqu'on les comparait l'un à l'autre, présenter des différences excédant deux secondes. Il lui a donc fallu, pour écarter ces causes de doute de l'esprit de ses lecteurs, se livrer à des opérations et vérifications accessoires, qui ont étendu son travail au-delà des bornes de ce que la simple théorie aurait pu exiger; mais qui l'ont convaincu en même temps qu'en usant de précautions convenables, on pourrait aujourd'hui répondre de moins d'une seconde dans la mesure d'un arc du méridien; et notre illustre confrère n'hésite pas à regarder cette démonstration de l'étonnante perfection où se trouve portée aujourd'hui l'astronomie observatrice, comme un des plus importants de son travail.

« L'attraction exercée par les montagnes sur les fils à plomb et niveaux des instrumens une fois mise hors de doute, on conçoit que ce qu'il y a de mieux à faire pour les observateurs est d'éviter leur voisinage, lorsqu'ils le peuvent; ou, ce qui est moins simple, mais quelquefois inévitable, d'apprécier l'influence qu'elles exercent. Mais qui nous répondra que, dans les plaines même les plus unies et les plus spacieuses, telles, par exemple, que celles de l'Égypte ou de l'Amérique septentrionale, il n'existe pas, au-dessous du sol, d'énormes masses



très-denses , ou , ce qui revient au même , d'immenses cavités , inégalement réparties , et qui pourront agir d'une manière plus efficace sur les fils à plomb et niveaux , que les inégalités extérieures que l'on paraît seules redouter ? et comment parviendrons-nous à nous garantir d'une cause d'erreur entièrement cachée à nos yeux ? La perfection , en toutes choses , ressemble assez bien à ces ombres vaines que toujours l'on se croit sur le point de saisir , et qui pourtant toujours nous échappent. C'est une limite idéale , dont on fait fort bien de tenter de se rapprocher sans cesse , par toutes sortes d'efforts et de soins , mais que nous ne paraissions pas destinés à jamais atteindre ».

*Rapport de M. Gergonne sur la Dissertation , par M. Flaugergues , relative à la rotation de Vénus.*

« Tous les astronomes sont à peu près d'accord sur l'existence d'un mouvement de rotation dans la planète de *Vénus* ; mais ils ne le sont point également sur la durée de cette rotation , que les uns supposent d'un peu moins de 24 heures , et les autres d'un peu plus de 24 jours ; chacune de ces opinions , la dernière sur-tout , a des preuves en sa faveur ; et si , dans ces derniers temps , on a paru pencher pour la première , ce n'est sans doute que parce qu'elle conserve une plus grande analogie entre la durée de la rotation de *Vénus* et celle de la rotation , bien connue , de la plupart des autres planètes ».

« Les phases de *Vénus* furent remarquées , pour la première fois , par Galilée , dès 1610 , et observées postérieurement par Hevelius. Mais il ne paraît pas que ni l'un ni l'autre astronome ait cherché à découvrir

des taches sur le disque de cette planète. Fontana est le premier qui s'en soit occupé. Il n'y aperçut aucune tache ; mais , en 1645 et 1646 , il crut apercevoir deux globules noirs , autour de cette planète , tantôt en dedans de son disque et tantôt en dehors ; cette apparence , bien reconnue depuis pour une pure illusion optique , a beaucoup trop occupé Fontana ; puisqu'elle lui a fait négliger une remarque bien plus intéressante qu'il avait faite vers la fin de 1645 ; je veux dire la dentelure irrégulière et variable du bord concave du croissant qui , observée avec soin , pendant un temps convenable , pouvait le conduire , sinon à déterminer , du moins à reconnaître la rotation de la planète ».

« Dominique Cassini , à qui l'on doit la découverte de la rotation de Mars et de celle de Jupiter , chercha aussi à découvrir la rotation de Vénus , à l'aide des taches que présente son disque. Ses recherches furent long temps infructueuses ; mais enfin , en octobre 1666 , il aperçut , sur la partie non éclairée du disque , vers la limite du croissant , un endroit moins obscur que le reste de ce disque. Il continua ses observations , pendant l'année 1667 , où il vit sur le disque quelques taches obscures mal terminées ; enfin , il aperçut bien clairement sur ce disque , dont la moitié environ était alors éclairée , une partie luisante , située vers les confins de l'ombre , et une tache obscure , un peu alongée , près de la corne septentrionale du croissant ».

« Cassini , ayant suivi ces apparences pendant quelques temps , crut devoir en conclure une rotation de la durée d'environ 23 jours , dans la planète de Vénus. Après sa mort , Jacques Cassini , son fils , en discutant de nouveau ces observations , pensa , au contraire , qu'elles indiquaient une rotation de la durée exacte de 24 heures , que Smith

réduisit postérieurement à 23<sup>h</sup>.16' seulement ; ce qui montre combien les données étaient vagues et incertaines ».

« Hughsens chercha aussi, mais vainement, quoiqu'avec d'excellentes lunettes, des taches sur le disque de Vénus. En 1700, Lahire remarqua, sur la partie obscure, diverses inégalités qu'il présuma être des montagnes et qu'il jugea devoir être plus élevées, à proportion, que celles de la lune ; mais il ne songea pas à tirer parti de cette remarque, pour en déduire l'existence et la durée de la rotation de Vénus ».

« Le Père Briga, jésuite, qui, au commencement du siècle dernier, préparait un grand ouvrage sur cette planète, fit un appel à tous les astronomes pour les engager à observer les taches de Vénus. Tous lui répondirent qu'ils y<sup>1</sup> avaient perdu leurs peines ; il ne fut pas lui-même plus heureux, et il s'en consola en jetant des doutes sur les observations de D. Cassini ; mais ses objections, où perce le dépit, ont été victorieusement réfutées par J. Cassini. Nous devons aussi parler de Derham qui, à l'aide du fameux objectif de 126 pieds de foyer, travaillé par Huygens, et légué par lui à la Société royale de Londres, observa aussi Vénus ; mais il ne put y remarquer que les sinuosités de la partie concave de son croissant ».

« C'est proprement à Bianchini que nous devons les observations les plus nombreuses, les mieux suivies et les plus satisfaisantes sur cette planète. Le recueil de ses observations fut imprimé à Rome, en 1728. On trouve, dans l'ouvrage de Bianchini, devenu aujourd'hui très-rare, qu'en février 1726, cet astronome découvrit, sur le disque de Vénus, deux taches ayant à peu près la figure d'un segment de cercle, sur les confins de la partie concave du

croissant ; l'une septentrionale , assez petite , et l'autre méridionale , beaucoup plus grande. Au bout de quelques jours , la grande tache avait totalement disparu , et la petite , qu'on voyait encore , s'était avancée vers la corne australe du croissant ; elle était suivie de deux nouvelles taches du côté de la corne boréale. Il en parut d'autres encore les jours suivans ; et , en continuant , pendant près d'un mois , l'observation de ces taches , non seulement Bianchini s'assura de leur mouvement , mais il eut même la satisfaction de voir reparaître , de nouveau , celles qu'il avait aperçues en premier lieu. D'après ces observations , et beaucoup d'autres , continuées jusqu'au commencement de 1728 , cet astronome fut conduit à conclure que Vénus n'achevait pas sa rotation en moins d'un jour , comme J. Cassini avait cru pouvoir l'inférer des observations de son père , mais en 24 jours et 8 heures ; il trouva , en outre , que le pôle nord de son axe de rotation était dirigé vers le 20.<sup>e</sup> degré du Verseau ; que cet axe était incliné de 15 à 20 degrés sur le plan de l'écliptique , et demeurait constamment parallèle à lui-même ».

« Les observations de D. Cassini , comparées à celles de Bianchini , semblent , à la vérité , présenter une sorte de contradiction , en ce que , dans les premières , le mouvement des taches se fait du midi au septentrion , tandis que , dans les dernières , ce mouvement a lieu du nord au sud ; mais , en ayant égard aux époques des observations , on aperçoit sur-le-champ que cette contradiction n'est qu'apparente , qu'elle tient uniquement à la différence de situation de Vénus , par rapport aux deux observateurs , et que leurs observations concourent pour indiquer , dans la planète de Vénus , comme dans tous les autres , une rotation de l'occident vers l'orient ».

« Les taches de Vénus , observées avec les excellens objectifs dont Bianchini s'est servi , ne paraissent encore que comme celles de la lune vue à l'œil nu , c'est-à-dire, fort confuses. Cependant cet astronome les distingua assez bien pour reconnaître , vers le milieu du disque , sept taches obscures qu'il supposa être autant de mers , dont cinq se communiquent par quatre détroits , tandis que les deux autres paraissent isolées. Il observa aussi des parties qui semblaient se détacher du contour de ces mers , au nombre de huit qu'il appela des promontoires ; et il donna à ces mers , détroits et promontoires , les noms des généraux portugais , célèbres par leurs conquêtes dans les deux Indes , et ceux des plus fameux navigateurs ».

« Ces observations méritent la plus grande confiance , soit à raison de la candeur bien connue de leur célèbre auteur , soit à cause du temps et des moyens qu'il y a employés , soit enfin par le grand nombre des témoins respectables en présence desquels elles ont été faites , et qui ont tous attesté la parfaite ressemblance des figures dessinées par Bianchini , avec les aspects que Vénus avait , en effet , présentés. Il est bien vrai que , depuis , J. Cassini et Maraldi firent de vaines tentatives pour revoir les taches remarquées par Bianchini ; mais il paraît que l'air , à Paris , n'est point assez pur pour de semblables observations ; puisque D. Cassini lui-même ne put jamais revoir , en France , en y employant même les plus fortes lunettes , les apparences que la planète lui avait présentées en Italie. Il est pourtant vrai de dire de Jean Bernouilly , que se trouvant , en 1769 , à l'observatoire de Greenwich , dans un climat plus nébuleux encore que celui du nord de la France , il aperçut pourtant , avec le grand télescope de Schort , une espèce de

noyau sur le disque de Vénus ; mais il ne donna aucune suite à cette observation ».

« Ce n'est que dans ces derniers temps qu'on s'est occupé , de nouveau , avec quelque soin , de la recherche des taches de Vénus , et de la rotation de cette planète. M. Schroëter , bailli à Lillieuthal , célèbre par son grand travail sur les taches de la lune , a fait aussi des observations sur celles de Vénus. Il prétend avoir découvert sur cette planète , comme sur la terre et la lune , des montagnes très-élevées , dont les plus hautes sont situées dans la partie méridionale. Des altérations remarquées , dans la figure des cornes du croissant , lui ont paru indiquer que l'équateur de Vénus fait un très-grand angle avec l'écliptique. Il prétend enfin s'être assuré , par 1189 révolutions , en comparant l'apparence de la corne émoussée avec celle de la corne qui ne l'est pas , que la durée de la rotation de Vénus est  $23^{\text{h}}.21'.19''$ . Mais on a lieu d'être surpris qu'ayant vu assez distinctement les montagnes de cette planète pour en assigner la hauteur , il n'ait pas préféré , pour la recherche de la durée de la rotation , l'observation de la marche progressive de ces montagnes sur le disque , à celle de l'aspect des bords de ce disque dont la situation , toujours très-oblique , par rapport au spectateur , ne peut fournir que des données très-incertaines ».

« C'est ainsi que Herschel a jugé les observations de M. Schroëter ; et il a élevé , à leur sujet , des difficultés qui rendent bien problématiques les assertions de cet astronome. Ayant lui-même observé Vénus , avec son excellent télescope , il avoue que ses observations ne lui ont rien appris de bien positif. Il a seulement remarqué que Vénus est environnée d'une atmosphère très-dense , qui  
s'oppose

s'oppose à ce qu'on puisse nettement apercevoir ce qui se passe à sa surface. Il ne croit pas , au surplus , que l'on puisse porter à 24 jours la durée de sa révolution , et demeure incertain sur la direction de son axe ».

« Le peu de succès de toutes ces recherches ne surprendra pas ceux qui savent combien Vénus est difficile à observer , du moins de la manière qu'il le faudrait pour faire des découvertes sur son globe. M. Flaugergues , dans le mémoire dont j'ai extrait , en l'abrégeant , la majeure partie de ce qui précède , croit donc nécessaire de s'excuser d'avoir osé tenter , avec des instrumens ordinaires , ce que Herschel lui-même , avec les moyens puissans dont il pouvait disposer , a jugé au-dessus de ses forces. Il ne s'y est déterminé , dit-il , que dans la pensée que les découvertes de cette nature tiennent bien plus encore à la pureté du ciel qu'à la perfection des instrumens. Il ajoute que , depuis l'époque de l'application des lunettes aux instrumens d'astronomie , il est généralement connu qu'une lunette médiocrement amplifiante , mais très-claire , rend les différences de teinte que présente la surface d'une planète beaucoup plus sensibles que ne pourrait le faire une lunette de nature à produire un grossissement beaucoup plus considérable. Enfin , M. Flaugergues s'étant rappelé que , parmi les taches de Vénus , observées par Bianchini , il s'en trouvait d'assez grandes pour être vues sous un angle de plus de 12'' , dans une lunette qui grossirait cent fois seulement , il s'est cru fondé à en conclure que la recherche précise de la durée de la rotation de Vénus , par l'observation du mouvement de ses taches , ne devait pas encore être abandonnée , sur-tout sous un

ciel aussi pur que l'est souvent celui de nos départemens méridionaux ».

« Encouragé, dit-il, par ces réflexions, j'observai plusieurs fois Vénus, dans le courant de l'année 1794, à Aubenas, où je me trouvais alors, avec une lunette astronomique de 14 pieds de longueur. Mes recherches furent long-temps infructueuses; enfin, le 6 décembre au soir, j'aperçus, près de la corne australe, et dans la section de l'ombre, une petite échancrure assez sensible, et dont l'apparence constante se distinguait très-bien des ondulations légères que produisaient, dans cette section, quelques vapeurs répandues dans l'atmosphère. J'observai cette petite échancrure, pendant plus de deux heures, sans y apercevoir le moindre changement. Les nuages m'empêchèrent de revoir Vénus jusques au 17; ce jour-là on ne distinguait plus la petite échancrure, et la section de l'ombre paraissait confuse et irrégulière.

» Le 18, j'observai Vénus dans le méridien, avec une bonne lunette achromatique; la section de l'ombre me parut un peu interrompue dans la partie australe, et former une petite courbe.

» Le 19 au soir, j'observai, pendant long-temps, Vénus, avec la lunette de 14 pieds. Je vis comme une tubérosité, suivie d'une petite dépression concave, dans la section de l'ombre, toujours très-proche de la corne australe. Je ne vis aucun changement dans ces apparences, tout le temps que j'observai Vénus.

» Le 20, après beaucoup de tentatives assez pénibles; je parvins à diriger sur Vénus, pendant le jour, ma grande lunette de 14 pieds, et à voir cette planète, demi-heure après son passage au méridien. On distinguait fort bien, dans la



» section, la petite protubérance , suivie d'une pe-  
 » tite dépression concave , que j'avais vue la veille.  
 » Cette apparence me paraissait seulement un peu  
 » plus éloignée vers le nord de la corne australe ;  
 » je ne vis aucun changement dans cette apparence ,  
 » pendant un long espace de temps que j'employai  
 » à l'examiner et à observer Vénus.

» Le 26 , je crus voir , sur le milieu du croissant  
 » de Venus , une tache plus brillante que le reste  
 » du disque , et le lendemain , il me parut que  
 » cette tache claire était un peu plus proche que  
 » la veille de la corne boréale ; mais , Vénus s'étant  
 » extrêmement rapprochée du soleil , avec lequel  
 » elle devait être en conjonction le premier janvier ,  
 » je bornai là mes observations , devenues , par  
 » cette raison , pénibles et incertaines.

» Revenu dans mon observatoire , à Viviers , à  
 » la fin de 1795 , je crus devoir reprendre ces re-  
 » cherches sur les taches de Vénus , et profiter  
 » des circonstances favorables où se trouverait cette  
 » planète , dans le cours de l'année suivante ; en effet ,  
 » sa déclinaison boréale devant être fort grande ,  
 » elle resterait sur l'horizon long-temps après le  
 » coucher du soleil , ce qui donnerait plus de temps  
 » pour l'observer. A ces avantages se joignit une  
 » pureté singulière de l'atmosphère , due sans doute  
 » à la grande sécheresse qui régna pendant le  
 » printemps et l'été , de manière que Vénus fut  
 » souvent aperçue en plein jour , par des personnes  
 » qui ne la cherchèrent pas. Je me disposai donc  
 » à l'observer avec une très-bonne lunette à deux  
 » verres , de 18 pieds de longueur , amplifiant en-  
 » viron 105 fois le diamètre apparent des objets ;  
 » pendant long temps mes recherches furent infruc-  
 » tueuses , et je ne vis sur Vénus gibbeuse , dichotome et en croissant , qu'une lumière blanche et

» uniforme ; enfin , le 30 juin 1796 , au soir , j'observai de nouveau Vénus. Cette planète me parut bien terminée et briller d'une lumière blanche et tranquille ; la section de l'ombre paraissait confuse , et on distinguait , avec quelque peine , vers le milieu du croissant , une partie un peu plus brillante que le reste. Cette tache claire ne changea pas sensiblement de position sur le disque , pendant tout le temps que j'observai Vénus.

» Le 7 juillet au soir , j'observai Vénus , à mon ordinaire , avec la grande lunette ; j'aperçus , dans la section de l'ombre , et proche de la corne méridionale , une petite protubérance semblable à celle que j'avais vue le 19 décembre 1794 ; je vis encore , bien distinctement , dans le milieu du croissant , une tache un peu plus claire que le reste , ayant la figure d'un trapèze , dont les angles seraient arrondis.

» Le 8 juillet au soir , j'observai Vénus , et je revis la tache claire observée la veille ; elle me parut seulement un peu plus éloignée de la corne australe et un peu plus proche du bord occidental et éclairé de Vénus ; je vis aussi la petite protubérance dans la section de l'ombre également un peu plus éloignée de la corne australe ; et enfin , je vis une petite tache longue et un peu plus obscure que le reste du croissant , qui paraissait couper la corne boréale. Ces apparences n'éprouvèrent aucun changement sensible , pendant plus de deux heures que j'observai constamment Vénus , sans quitter la lunette.

» Le 9 , j'observai Vénus , dans le jour , avec une bonne lunette achromatique et avec la grande lunette de dix-huit pieds que je parvins à y diriger ; mais je ne pus pas tirer grand parti

» de ces observations , Vénus ayant toujours paru  
» confuse , à cause des ondulations excessives que  
» causaient des vapeurs répandues dans l'atmosphère ;  
» vers 8 heures du soir , les ondulations ayant di-  
» minué , Vénus brillait d'une lumière plus tran-  
» quille ; je ne pus cependant distinguer la tache  
» claire que j'avais vue les jours précédens. On  
» entrevoyait une obscurité proche de la corne  
» boréale , et une protubérance près de la corne  
» opposée , laquelle me paraissait plus grosse , plus  
» arrondie et plus proche du bord éclairé de Vénus ,  
» que celle que j'avais vue le jour précédent.

» Le 10 , à 7 heures trois quarts du soir , j'ob-  
» servai Vénus qui paraissait bien terminée et sans  
» ondulations ; je vis sur son disque une tache claire  
» qui me parut être la même que celle que j'avais  
» découverte le 7 ; mais elle était fort rapprochée  
» de la corne boréale ; la moitié de cette corne  
» boréale paraissait un peu plus obscure que le  
» reste du croissant.

» Le 12 au soir , le ciel étant très-favorable pour  
» les observations , j'en profitai pour observer Vénus ;  
» je vis une petite protubérance près de la corne  
» australe ; la tache claire était extrêmement rap-  
» prochée de la corne boréale , et il paraissait  
» une nouvelle tache claire contre la section de  
» l'ombre.

» Le 13 , la première tache claire était encore  
» plus rapprochée de la corne boréale ; la nou-  
» velle tache claire était plus proche , que la veille ,  
» du milieu de la section de l'ombre , et toujours  
» coupée par cette section , et la protubérance s'était  
» un peu éloignée de la corne australe.

» Enfin , le 15 au soir , on voyait encore assez  
» clairement la dernière tache claire , au milieu de  
» la section ; mais Vénus étant déjà fort proche

» du soleil , cette planète entraît bientôt dans les  
» vapeurs de l'horizon , ce qui laissait peu de temps  
» pour l'examiner. Cela , joint à une suite de quel-  
» ques jours nuageux qui survinrent , fut cause que  
» cette observation a été la dernière que j'ai faite  
» sur les taches de Vénus.

» Je ne fus pas tenté de reprendre ces mêmes  
» observations , lorsque Vénus , après sa conjonc-  
» tion , reparut le matin à l'orient , avant le lever  
» du soleil ; parce que cette planète , se trouvant  
» dans l'hémisphère austral ; ne présentait pas , à  
» beaucoup près , les mêmes avantages qu'avant  
» cette conjonction. J'étais d'ailleurs affligé d'une  
» violente ophtalmie dont j'ai éprouvé les tristes  
» effets pendant plusieurs années , et que je ne  
» pus alors attribuer qu'aux efforts trop long-temps  
» soutenus de ma vue pour découvrir les taches de  
» Vénus. Depuis cette époque , j'ai observé souvent  
» Vénus proche de ses conjonctions inferieures ;  
» mais je n'ai jamais pu réussir à distinguer de  
» nouveau des taches sur son disque ; j'ai vu sou-  
» vent des protubérances , des dépressions , des  
» inégalités bien marquées et constantes dans la  
» section qui séparait la partie éclairée de la partie  
» ombrée ; et ces inégalités , considérées avec atten-  
» tion , pendant deux , trois ou quatre heures de  
» suite , ne m'out jamais paru changer de place ,  
» et ce n'était que lorsque je les revois deux ou  
» trois jours après que j'apercevais quelque diffé-  
» rence dans leur situation , sur le disque de Vénus ;  
» ce qui suffit , ce me semble , pour prouver la  
» lenteur du mouvement de rotation de cette pla-  
» nète , et confirmer la vérité du sentiment de M.  
» Bianchini , sur la durée de cette rotation. Je suis  
» persuadé que les astronomes qui auront l'occasion  
» d'observer ces inégalités du bord de l'ombre sur

( 107 )

» le disque de Vénus ( qui paraissent assez fré-  
» quemment ), porteront le même jugement.

» Il serait trop long d'entrer ici dans le détail  
» de la méthode que j'ai suivie , pour déduire de  
» mes observations les élémens du mouvement de  
» rotation de Vénus. On sent assez que la nature  
» de ces observations , faites à l'estime et sans  
» mesures actuelles , ne permet d'employer pour  
» cela qu'une construction graphique , qui ne peut  
» pas être fort exacte : ayant décrit un grand  
» cercle , pour représenter l'hémisphère de Vénus  
» tourné vers la terre ; j'y traçais , pour chaque  
» jour , la demi-ellipse , formée par la section de  
» l'ombre , qui était facile de déterminer , d'après  
» l'élongation calculée de Vénus au soleil. C'est par  
» rapport à cette courbe que je plaçais sur le cercle  
» représentant Vénus , la tache claire , découverte  
» le 7 juillet , dans les mêmes positions que je  
» l'avais observée avec la lunette ; en ayant égard  
» ensuite aux changemens causés dans l'hémisphère  
» de Vénus tourné sur la terre , par les mouve-  
» mens simultanés de ces deux planètes , j'ai trouvé ;  
» toutes réductions faites , que la route apparente ;  
» décrite par cette tache sur le globe de Vénus ,  
» du 7 au 13 juillet , pouvait être représentée assez  
» exactement par un arc de cercle d'environ  $90^{\circ}$  ,  
» dont le centre ou pôle était au nord du centre  
» de Vénus , dans le diamètre passant par les cor-  
» nes , et éloigné du centre de Vénus , de la huiti-  
» ème partie environ du diamètre de cette planète ;  
» ce qui répond à un arc de  $14^{\circ}.29'$  sur le globe  
» de Vénus , auquel arc il faut ajouter  $1^{\circ}.59'$  pour  
» la latitude de Vénus qui était australe , et on  
» aura  $16^{\circ}.28'$  pour l'élévation de ce pôle de l'axe  
» de Vénus , qui était alors boréal , au-dessus de  
» la section de l'écliptique ; et comme la longitude

» géocentrique de Vénus , pendant ces observations ,  
 » a été de  $4^{\circ}.20^{\circ}.52'$  à  $4^{\circ}.21^{\circ}.54'$  , on trouvera ,  
 » en prenant un milieu ( et ajoutant six signes ) ,  
 » que le pôle boréal de Vénus répond à  $10^{\circ}.21^{\circ}.20'$  ,  
 » que l'axe fait un angle de  $16^{\circ}.28'$  sur l'écliptique ,  
 » et que la tache claire ayant parcouru à peu près un  
 » quart d'heure en six jours , la durée de la rotation de  
 » Vénus est d'environ vingt-quatre jours , d'Occident  
 » en Orient , dans la partie boréale de Vénus , ainsi  
 » que dans tous les corps célestes ; résultats à peu  
 » près les mêmes que ceux qu'avait obtenus M.  
 » Bianchini.

» Cet accord , dans des observations de ce genre ,  
 » faites dans des circonstances absolument diffé-  
 » rentes , est certainement très-remarquable , et il  
 » ne paraît pas qu'on puisse douter , après cela ,  
 » que les élémens du mouvement de rotation de  
 » Vénus ne soient connus à peu de chose près. Si  
 » la durée de la rotation de Vénus paraît encore  
 » un peu incertaine , on ne peut douter au moins  
 » qu'elle ne soit beaucoup plus longue que ne l'avait  
 » supposé M. Cassini , et fort approchante de celle  
 » que M. Bianchini avait déterminée ; car on a vu  
 » que j'ai observé les taches de Vénus , ainsi que  
 » les inégalités de la section de l'ombre , pendant  
 » deux , trois et quatre heures de suite , sans les  
 » perdre de vue un seul instant ; et pendant ces  
 » espaces de temps , ces taches et ces inégalités  
 » m'ont paru immobiles et fixées au même point  
 » de la surface de Vénus ; tandis que , dans l'hy-  
 » pothèse de M. Cassini , ces taches et ces inégalités  
 » auraient dû , dans ces intervalles de temps , décrire  
 » sur le globe de Vénus des arcs de  $39^{\circ}$  ,  $58^{\circ}$  et  
 »  $78^{\circ}$  , ce qui aurait produit , dans leurs situations ,  
 » des changemens équivalens au tiers et à la moitié  
 » environ du diamètre apparent de Vénus ; quan-

» tité certainement bien remarquable , au lieu que ,  
 » dans l'hypothèse de M. Bianchini , les taches et  
 » ces inégalités ne décrivant dans deux heures qu'un  
 » arc d'environ un degré et demi , ou un arc de  
 » trois degrés en quatre heures , ne pouvaient varier  
 » leur situation , sur le disque de Vénus , que d'une  
 » quantité égale tout au plus à la trente-neuvième  
 » partie du diamètre apparent de cette planète ;  
 » ce qui est presque insensible.

» La difficulté d'apercevoir les taches de Vénus ,  
 » vient sans doute comme l'ont remarqué MM.  
 » Huyghens et Herschel , de la grande densité de  
 » l'atmosphère dont elle est environnée , qui fait  
 » que les rayons de lumière du soleil sont réfléchis  
 » avant que de pouvoir parvenir au globe de cette  
 » planète , et ne peuvent par conséquent nous trans-  
 » mettre son image. D'après cela , il doit paraître  
 » surprenant que MM. de Lahire et Schroëter aient  
 » vu des Montagnes sur Vénus , ainsi qu'ils le  
 » rapportent ; car ces montagnes , pour être aper-  
 » çues , devraient être assez élevées pour surpasser  
 » cette atmosphère , et alors on devrait les voir  
 » très-clairement et dans toutes les parties du disque ;  
 » tandis que M. de Lahire n'a aperçu ces inéga-  
 » lités , qu'il conjecture être des montagnes , que  
 » proche de la section de l'ombre ; j'ai vu souvent  
 » ces inégalités , et dans différentes positions de  
 » Vénus , mais je me suis bien gardé de les re-  
 » garder comme des éminences ; car , dans ce cas ,  
 » il aurait paru par derrière une ombre plus forte ,  
 » ce qui n'était pas. Je pense donc que ces irrégularités sont plutôt dues à des variations de  
 » la réflexion de la lumière dans l'atmosphère de  
 » Vénus , lorsqu'elle tombe très-obliquement sur  
 » les couches des différens fluides dont elle est  
 » peut-être composée.

» Lorsque une planète a son axe de rotation per-  
» pendiculaire au plan de son orbite , les jours  
» sont égaux aux nuits pendant tout le temps de  
» la révolution de cette planète autour du soleil ,  
» et ses habitans jouissent d'un printemps continuel ;  
» tel est à peu près le cas où se trouve Jupiter :  
» lorsqu'au contraire l'axe de rotation est couché  
» sur le plan de l'orbite , le soleil doit paraître  
» passer successivement d'un pôle à l'autre , et  
» les habitans doivent éprouver la plus grande vicis-  
» situde possible des saisons. Les habitans de Vénus ,  
» dont l'axe n'est élevé que de 16 à 17 degrés sur  
» le plan de son orbite , sont à peu près dans ce  
» cas là ; et si les saisons y ont lieu comme  
» sur la terre , les habitans de l'équateur de Vénus  
» passent , dans cinquante-six jours , des ardeurs de  
» la zone Tauride au froid mortel du Spitzberg  
» et de la nouvelle Zemle ; de plus , son atmos-  
» phère , douée d'une vertu éminemment réflé-  
» chissante , laissant à peine parvenir jusqu'à eux  
» quelques rayons affaiblis , ils restent plongés dans  
» une profonde obscurité , sans pouvoir jouir du  
» magnifique spectacle de l'univers : de tels êtres  
» doivent être bien malheureux , et la plus belle  
» des planètes , qui de loin est si brillante , et paraît  
» être un séjour enchanté , est réellement la plus  
» affreuse ».

« Je n'ajouterai qu'un mot , et ce sera pour  
rappeler à ceux qui contesterait l'utilité des  
recherches sur la constitution physique des corps  
célestes , que , si ces recherches ne paraissent  
pas , au premier abord , liées étroitement au sys-  
tème général de l'astronomie , c'est pourtant à  
elles que nous devons la découverte des phases des  
planètes , qui nous ont prouvé à la fois leur opacité  
et leur mouvement autour du soleil ; que ce sont



( 171 )  
encore elles qui , en nous montrant les planètes d'autant plus aplaties que leur mouvement de rotation est plus rapide , ont confirmé , de la manière la plus authentique , la rotation de notre terre prouvée déjà par tant d'autres phénomènes ; que ce sont ces recherches enfin qui nous ont révélé l'existence de ces planètes secondaires qui , indépendamment des services immédiats qu'en ont retiré la géographie et la navigation , et des lumières qu'elles nous ont fournies sur la masse des corps les plus influens du système solaire , ont imprimé le dernier sceau d'évidence au principe de l'attraction , et nous en ont montré l'universalité ».

### *Origine des premières notions des mathématiques.*

Un professeur distingué , ancien élève de M. Gergonne , qui s'est livré avec une louable émulation à l'étude des sciences physiques et mathématiques , a fait hommage à l'Académie ( avant qu'elle l'eût reçu dans son sein ) d'une notice sur deux ouvrages sanscrits qui traitent des sciences exactes , dont nous allons rendre compte d'après le rapport qu'en fit notre collègue *Lavernède*.

Les premières notions de mathématiques sont si naturelles , que l'homme le moins instruit combine quelques nombres entre eux , et suit , dans certaines opérations , des procédés purement géométriques. On ne doit donc pas être étonné , en remontant même à la plus haute antiquité , de trouver dans tous les pays quelques connaissances de calcul et de géométrie. Mais , quel est le peuple chez lequel ces premières idées combinées entr'elles ont commencé à former un corps de doctrine ? C'est un problème dont on n'aura jamais sans doute

une solution satisfaisante. Les savans ont à cet égard formé des conjectures plus ou moins probables. Cependant , séduits par la chronologie des Orientaux , ou entraînés par des opinions qui , chez nous , ont de la prépondérance , nous sommes généralement accoutumés à regarder l'Asie comme la partie de notre globe qui , la première , a été habitée , et qui conséquemment doit être la terre originaire de toutes nos connaissances. Ce qui semble justifier cette croyance , c'est que nous sommes forcés de reconnaître , en faveur de certains peuples d'Asie , la primauté d'inventions pour plusieurs découvertes des Européens , dans des siècles peu éloignés. C'est des Indiens que les Arabes ont appris cette manière d'écrire les nombres qu'ils nous ont transmise ; et ces mêmes Indiens , quoique peu versés dans l'astronomie physique , sont cependant en possession depuis long-temps de règles pratiques assez simples pour calculer les éclipses. Il paraît de plus , d'après des ouvrages sanscrits , que des savans anglais ont traduits en leur langue , que ces peuples ont une connaissance assez étendue de l'algèbre et de la géométrie. Le mémoire que M. *Liotard* a adressé à l'Académie contient une notice sur deux de ces ouvrages ; l'un a pour titre *Lilavati* , et l'autre *Beja-Ganita* ; ils ont été composés , au commencement du 13.<sup>me</sup> siècle , par *Bhasker-Achary* , géomètre indien , et traduits en persan , le premier , en 1587 , par *Fyzée* , et le second , 1634 , par *Ulta-Ulla Rusheudée* ; le nom , donné au premier de ces deux ouvrages , paraît , d'après la préface du traducteur , être celui de la fille de *Bhasker*. Ce père , grand astrologue , ayant trouvé les destins contraires au mariage de sa fille , lui dit , pour l'en consoler , je vais composer un ouvrage qui portera ton nom et le transmettra à

la postérité la plus reculée. Le nom du second signifie *Livre de composition et de résolution* ; l'un et l'autre traitent de l'algèbre et de la géométrie.

M. *Liotard* observe qu'on y trouve , relativement à l'algèbre , des règles sur les combinaisons et les progressions , la résolution des équations du second degré, celle des équations du troisième et quatrième degrés dans quelques cas particuliers, et une théorie assez complète des équations indéterminées des deux premiers degrés ; que ce qu'il y a de très-remarquable dans cette dernière partie , c'est que la résolution générale des équations de la forme  $x^2 = Ay^2 + B$ , auxquelles se réduisent toutes les équations indéterminées du second degré à deux inconnues y est ramenée à la résolution de l'équation  $m^2 = an^2 + 1$ , et que, parmi nous, ce n'est qu'à Euler que nous devons la remarque que la résolution des équations de cette dernière forme est nécessaire pour avoir toutes les solutions possibles de celles de la première. On pourrait croire, ajoute M. *Liotard*, d'après l'examen qu'il en fait, que Bhasker a eu connaissance de l'ouvrage d'algèbre de Diophante, puisqu'il résout la 16.<sup>e</sup> question du 6.<sup>e</sup> livre du géomètre grec (1) ; mais on doit observer qu'il emploie dans cette solution une méthode plus générale et plus scientifique, et qu'il y parvient à l'aide d'un autre problème qui est resté inconnu en Europe, jusques vers le milieu du 17.<sup>e</sup> siècle, et n'a été appliqué aux questions de ce genre, que vers le milieu du 18.<sup>e</sup> siècle, par Euler. Les méthodes générales, pour la résolution des équations indéterminées des deux premiers

(1) *Corr. sur l'éc. polyt.*

degrés, différent entièrement des méthodes dont Diophante s'est servi, et l'ouvrage indou abonde en théorèmes et en artifices très-ingénieux qu'on chercherait vainement chez les Grecs. Le contenu des deux ouvrages diffère autant que la méthode et la disposition de chacun d'eux, ce qui prouverait une différence d'origine constatée d'ailleurs par la différence dans les moyens de solutions; les ouvrages indiens renferment les principes nécessaires pour résoudre toutes les questions de l'algèbre de Diophante, tandis qu'on y trouve des questions résolus d'après des principes auxquels l'algèbre des Grecs ne saurait suppléer, et qui prouvent que les Indiens étaient plus avancés dans toutes les parties de cette science que ne le furent les Européens jusques vers le milieu du 18.<sup>e</sup> siècle. Il est donc probable que l'algèbre est originaire de l'Inde, ainsi que l'arithmétique; le *Biya-Ganita* ayant été précédé par d'autres ouvrages bien plus anciens, ainsi que l'ont prouvé les savans anglais dans les Recherches asiatiques. La facilité qu'on avait à Alexandrie de communiquer avec les Indes, rend incertaine l'origine grecque de l'algèbre de Diophante, et explique comment l'algèbre des Grecs et des Arabes aurait été tirée des anciens ouvrages indous. Ce que M. Liotard s'applique à appuyer par des recherches sur les relations qui ont existé entre les anciens peuples, et sur les connaissances puisées par les philosophes grecs en Egypte, que les découvertes modernes prouvent devoir être bien plus étendues qu'on ne le croyait auparavant.

Pour ce qui est de la géométrie, continue-t-il, on trouve entre autres choses, dans les ouvrages de Bhasker, les côtés des polygones réguliers inscrits au cercle, calculés avec assez d'exactitude pour les sept premiers polygones, la démonstration de la

proposition de Pythagore sur les triangles rectanglés et la manière de trouver l'aire du cercle et le volume de la sphère. Pour déterminer la circonférence d'un cercle lorsqu'on connaît le diamètre, Bhasker donne la règle suivante : multipliez le diamètre par 3927 , et divisez le produit par 1250 , ou bien , multipliez le diamètre par 22 ; et divisez le produit par 7. Le premier rapport est (1) *consigné dans un ouvrage des Bramines , qui remonte à la plus haute antiquité. Il paraît beaucoup plus ancien , et en même temps beaucoup plus exact que celui d'Archimède , et même que celui des Européens avant Viète.* On peut remarquer que (2) *quelques propositions du Bija portent le quantième de la proposition et du livre d'Euclide ; mais il est à croire , que cette sorte de citation est une addition du traducteur ou du copiste. Le théorème de Pythagore est désigné par la figure de la fiancée ou de la chaise nuptiale , représentée par quatre triangles rectanglés égaux , placés de manière que leurs hypothénuses forment les côtés d'un quarré , ce qui fournit la démonstration indou de cette proposition ; cette figure ressemblant à celle de la chaise dont on se sert pour transporter la nouvelle mariée chez son époux ; ce qui pourrait faire penser que cette célèbre proposition est originaire de l'Inde , où Pythagore aurait puisé les connaissances qu'il apporta à ses compatriotes.* L'épithète remarquable , par laquelle est désigné ce théorème , caractérise si bien le pays où il a pris naissance , observe M. *Liotard* , qu'elle vaudra presque une démonstration aux yeux de ceux qui se livrent

(1) Lacroix , *Géométrie.*(2) *Corresp. ci-dessus.*

aux recherches d'antiquités sur l'origine des arts et des sciences , à défaut de documens irrécusables.

*Gnomonique.*

M. *Liotard* a aussi communiqué à l'Académie un mémoire contenant l'exposé d'un procédé assez simple pour tracer un cadran solaire sur toute sorte de surface , quelle que soit la latitude , et sans le secours d'aucun instrument de mathématique , à l'aide seulement d'une montre et d'une méridienne exacte , de façon à ce que ce moyen puisse être suivi , avec une grande facilité , par les personnes les moins instruites. L'utilité , pour les campagnes , de cette projection particulière de la sphère , pour la mesure du temps et la facilité qu'il y a à l'établir presque partout , l'ont extrêmement multipliée ; mais les difficultés d'exécution sont cause qu'on en trouve si peu de justes , à tel point qu'il est assez commun de s'apercevoir des erreurs d'heures entières aux lignes qui précèdent ou suivent celle de midi , sur-tout si la déclinaison du plan est un peu forte ; un moyen simple et facile pour ceux mêmes qui ne sauraient employer les constructions graphiques , et qui met à l'abri des fautes grossières qu'on voit si souvent sur les cadrans ordinaires , offre une utilité particulière qu'on pourra facilement apprécier , d'après l'exposé suivant , du moyen proposé par M. *Liotard*. On plantera , vers le milieu de la partie supérieure de la surface où doit se tracer le cadran , un ou plusieurs supports en fer , de la grandeur qu'on désire , terminés par une plaque de tôle arrondie et percée d'un petit trou dans son milieu. Le plan de la plaque devra être à peu près parallèle à l'axe de la terre ,

ou

ou faisant avec la verticale un angle d'environ  $45^{\circ}$ . A défaut de méridienne exacte , on en tracerait une horizontale , par la méthode simple des ombres égales du matin et du soir , ou par alignement à l'étoile polaire aux approches de son passage au méridien. Ayant réglé une montre sur cette méridienne , il n'y aura plus qu'à marquer et numéroter sur le plan du cadran , à chaque quart-d'heure ou demi-heure , le petit point lumineux que forment les rayons du soleil qui traversent le trou de la plaque. En répétant cette opération , ainsi que le recommande M. *Liotard* , à six mois d'intervalle , aux environs des solstices , en juin et décembre , on obtiendra deux suites de points disposés en sens contraire , figurant deux hyperboles opposées. En traçant des lignes par les points correspondans de chacune , on obtiendra les lignes horaires du cadran. Du reste , une seule opération pareille , exécutée en toute saison de l'année , pourrait suffire ; il n'y aurait qu'à déterminer le centre , ce qui ne sera pas difficile. Pour cela , il faudra d'abord , par le point marqué de midi , tracer la méridienne , qui sera verticale sur les cadrans verticaux , et pour les horizontaux et les inclinés , passera par le pied de la verticale abaissée du centre du trou de la plaque. Ayant ensuite mesuré la perpendiculaire , ou la plus courte distance du trou à la méridienne , on la multipliera par  $\frac{1444}{10000}$  pour le plan horizontal , et par  $\frac{1100}{10000}$  pour le vertical ; ce qui donnera , dans nos contrées , la distance du trou de la plaque au centre du cadran , qu'on trouvera d'après cela , avec facilité , sur la méridienne. Par le centre et les points marqués se décriront les lignes horaires du cadran. On pourra aussi alors y adapter un axe qui , partant du centre , irait aboutir au trou de la plaque. Ce moyen

facile est, comme on voit, à la portée de tout le monde, et peut être exécuté très-aisément sur toute sorte de surface horizontale, verticale, inclinée et même courbe; seulement dans ce dernier cas, pour le tracé des lignes, on serait obligé de bornoyer d'après deux fils qui, partant du trou de la plaque, et aboutissant aux points trouvés, détermineraient les plans horaires. Espérons que la routine obstinée pourra céder à la facilité de ce procédé, qui parviendrait à diminuer un peu le grand nombre des mauvais cadrans solaires qui se multiplient toujours davantage.

### *Dissertation sur les Comètes.*

M. *Benjamin Valz*, en prenant place pour la première fois dans le sein de l'Académie, à la séance publique du mois d'août 1819, a présenté, dans son discours de réception, quelques aperçus sur les comètes et sur la possibilité extrêmement faible des bouleversemens qu'elles pourraient occasioner sur notre globe. L'apparition subite de la belle comète de cette année, qui venait d'avoir lieu, a été, pour le nouvel académicien, une occasion de parler de ces astres singuliers, qui ont toujours le privilège d'exciter vivement la curiosité générale. « Ce sentiment a remplacé, dit-il, dans nos temps plus éclairés, l'épouvante superstitieuse qu'ils inspiraient autrefois; mais il n'est guère plus facile de le satisfaire qu'il ne l'était de calmer les imaginations effrayées, et il faut bien se résoudre à ignorer ce qu'il ne nous est guère possible de connaître. Les connaissances acquises sur la marche de ces corps ont fait naître d'autres inquiétudes. On ne craint plus, il est vrai, les



fléaux que ces avant-coureurs des vengeances célestes entraînaient à leur suite ; on n'exorcise plus à la fois dans une même bulle la comète et les turcs ; mais on appréhende les résultats funestes de la rencontre d'une comète avec notre globe. Ces craintes, quoique bien moins surnaturelles, n'en sont guère plus raisonnables. Newton avait déjà observé qu'aucune des orbites connues ne pouvait inspirer de pareilles craintes. Lalande remarqua que les perturbations planétaires, dérangeant ces orbites, pourraient amener quelque comète sur la route que la terre parcourt ; et ce fut la simple annonce d'une possibilité aussi excessivement faible qui causa dans le public les terreurs les plus extraordinaires. Pour qu'un choc pût avoir lieu, il n'est pas seulement nécessaire que le rayon vecteur de la comète se trouvant égal à celui de la terre, soit en même temps dans le plan de l'écliptique, possibilité très-faible, et qui ne peut avoir lieu pour aucune des 120 orbites connues ; mais il faut de plus encore que notre terre se trouve, dans le même instant, au point de son orbe, rencontré par la comète, nouvelle chance extraordinairement faible ; en sorte que la réunion de ces deux conditions donne en résultat une probabilité si infiniment petite, comparée sur-tout au peu de durée de la vie humaine, que ce serait une espèce de folie de s'en faire un objet de terreur, sur-tout lorsqu'on vit dans une entière sécurité relativement aux accidens de la vie commune, dont les chances sont cependant infiniment plus considérables. La crainte d'une aussi terrible catastrophe serait donc bien puéride pendant le court espace qu'embrasse la vie d'un homme. Cependant, il faut en convenir, une possibilité si prodigieusement faible pour une génération, peut s'accroître

considérablement , et rendre l'événement assez probable par l'accumulation indéfinie des siècles ; car le temps , ainsi que l'espace , ne reconnaît pas de bornes , et dans l'univers l'infini se trouve de toute part. Cette rencontre d'une comète avec notre planète , admise comme simple possibilité , offrirait une explication des révolutions surprenantes qu'elle a éprouvée moins sujette aux difficultés que celles qui ont été proposées par d'autres voies ».

» En étudiant les restes qui subsistent encore de ces catastrophes et en cherchant à reconnaître et classer ces authentiques médailles des temps reculés , le géologue , en véritable antiquaire , éclairé par l'étude des fossiles , parvient à pénétrer en partie l'obscurité des siècles antiques , et à dévoiler ce qu'aucun monument historique ne saurait seulement lui laisser soupçonner. Presque partout il rencontre des traces évidentes d'une révolution subite et violente. Des squelettes d'animaux voraces , trouvés pétrifiés avec la proie qu'ils dévoraient , et qu'ils n'eurent pas le temps d'abandonner lorsqu'ils furent surpris par le cataclisme ; des empreintes d'insectes (1) et de poissons , les ailes et les nageoires étendues indiquant que ces animaux étaient en mouvement , et qu'ils périrent instantanément lorsqu'ils furent enveloppés par les dépôts pierreux ; les animaux gigantesques de la Zone Tauride ensevelis dans les climats rigoureux du nord , et conservés jusqu'à nos jours dans les glaces avec leurs poils et leurs chairs fraîches encore , indi-

---

(1) Grande libellule dont les deux empreintes représentant l'animal en plein vol , sont conservées au cabinet d'histoire naturelle de Nismes.

quent la rapidité avec laquelle s'est opéré le changement d'état de notre globe. Dans nos contrées même, les animaux des tropiques, enfouis pêle-mêle avec des forêts de palmiers et des plantes équinoxiales, nous prouvent que l'équateur terrestre a subi de grands déplacements. Quelle cause assez puissante a pu produire de pareils bouleversemens, si ce n'est la rencontre d'un corps cosmique ? D'après les calculs de M. Olbers, une comète qui aurait seulement la deux millième partie de la masse de notre terre, venant à la heurter, pourrait produire tous les effets que nous reconnaissons avoir eu lieu sur notre globe, et même les diviser en plusieurs fragmens pareils aux quatre nouvelles planètes, auxquelles on a supposé une origine à peu près semblable ».

» En n'admettant, au reste, qu'un choc beaucoup moins puissant, il aurait du moins changé l'axe et le mouvement de rotation de notre globe; les mers, abandonnant alors leurs anciens lits, se seraient portées vers le nouvel équateur; une grande partie des animaux auraient par conséquent été anéantie; l'Océan, dans son grand déplacement, aurait submergé de hautes montagnes, sur lesquelles on trouve des preuves évidentes de son séjour. Les diverses espèces d'animaux et de végétaux des contrées méridionales auraient péri par le changement rapide de ce climat en un autre plus boréal, où leurs dépouilles se retrouvent en effet. Cette étonnante révolution nous ferait concevoir comment nos monumens historiques, ou même les événemens transmis par tradition, sont si récents, comparés à la quantité des siècles nécessaires aux formations nombreuses des diverses couches qui recouvrent notre terre. L'étude des fossiles qu'elles renferment nous présente des ré-

sultats fort remarquables , et qu'on n'aurait même pu soupçonner sans ce secours indispensable ; ainsi ces formations , superposées les unes aux autres , ont dû être successives et séparées même entre elles par plusieurs révolutions ; les formations marines et d'eau douce se succédant plusieurs fois alternativement et avec des débris d'animaux terrestres qui y indiquent même des interruptions considérables » .

» Les formations les plus anciennes ont dû précéder l'existence des êtres organisés , puisqu'elles n'en recèlent aucunes traces. Celles qui leur ont été consécutives renfermant des fossiles qui appartiennent à des animaux marins , indiquent qu'ils ont été les premiers à exister. La terre paraît donc avoir été d'abord couverte par la mer ; celle-ci , durant diverses périodes , aurait subi plusieurs changemens qui auraient détruit les êtres existans remplacés par d'autres de genres différens , mais en nombre bien plus considérable ; la différence entre les fossiles et les espèces vivantes étant d'autant plus grande , que les couches qui les contiennent sont plus anciennes. Enfin , les formations plus récentes renferment les dépouilles des animaux terrestres , parmi lesquelles celles des mammifères auraient été les dernières ensevelies , mêlées même avec des productions marines et d'eau douce ; mais ces fossiles s'arrêtent aux quadrumanes , qui , non plus que les restes humains , ni aucuns des ouvrages des hommes , n'ont été découverts parmi ces débris. La dépouille osseuse de l'homme se conservant aussi bien que celle des animaux , on est donc amené à admettre que le genre humain n'existait pas lorsque les animaux fossiles ont été recouverts par les couches , et que son apparition sur le globe a été postérieure à la dernière révolution où nos continens ont été mis dans l'état où

nous les voyons. Les fossiles seuls nous ont fait connaître les étonnantes révolutions survenues sur notre planète, et nous ont fourni quelques indices propres à reconnaître leurs causes qu'ils nous montrent comme fort puissantes. Devant être donc extérieures à notre globe et produisant des effets très-rapides, ce qui désignerait naturellement la rencontre d'un corps cosmique ou d'une comète, leur nombre jusqu'à présent étant indéfini, on ne peut nier la possibilité d'un tel événement; aussi, bien des savans l'ont fait servir à des explications plus ou moins heureuses, et ont assigné à ces corps célestes divers rôles importans dans notre système planétaire ».

» Halley tenta d'expliquer le déluge par le choc d'une comète; mais il ne fit pas imprimer ses mémoires par la crainte des persécutions des théologiens de son pays. Plus tard, Whiston réveilla l'attention sur ce point par sa nouvelle théorie de la terre, où la submersion générale est occasionnée par la grande queue de la célèbre comète de 1680, qui, à l'époque du déluge, pouvait être près de la terre, en supposant, comme on l'a cru, une révolution de 575 ans ».

» Maupertuis suppose qu'une comète, passant au près de la terre, pourrait la rendre comète elle-même, et l'exposer ainsi aux plus grandes vicissitudes, à moins que quelqu'autre ne vint encore changer son cours et la rétablir dans sa première situation, ou peut-être se l'assujettir comme un satellite, et l'entraîner avec elle dans les régions extrêmes qu'elle parcourt. Triste condition, ajoutait-il, pour une planète qui depuis si long-temps habite un ciel tempéré. Enfin, elle pourrait encore nous voler notre lune; mais si elle peut nous la ravir, elle pourrait aussi nous en servir, et notre

satellite pourrait bien avoir été au commencement une petite comète, qui, pour s'être trop approchée de la terre, s'y est trouvée prise. Cette opinion, quoique appuyée sur une tradition des Arcadiens, qui croyaient que leurs ancêtres avaient habité l'Arcadie avant que la lune existât, n'en est pas moins difficile à admettre, car la vitesse d'une comète, à un tel rapprochement du soleil, est trop grande pour que l'attraction de la terre soit suffisante pour se l'approprier, lors même que la comète passerait le plus près possible de notre globe. Le même savant soupçonne aussi que l'anneau de Saturne a été formé de la queue d'une comète, dont cette planète se serait emparée ».

» Newton a dit que ces astres pouvaient tomber sur le soleil, et servir ainsi à réparer les pertes que doit lui occasioner l'émission de sa lumière. Aucune observation jusqu'à présent n'autorise une pareille idée ; car, sans admettre la diminution du disque solaire, il est facile de s'assurer qu'elle pourrait être considérable, sans que nous puissions nous en apercevoir. En effet, en supposant qu'elle fût de deux pieds par jour, il faudrait encore trois mille ans pour qu'elle devint seulement la deux-millième partie du diamètre du soleil, c'est-à-dire, qu'elle fût d'une seconde, différence trop faible pour pouvoir s'en assurer positivement. Etendant encore les services que rendent ces astres qu'on se plaît tant à accuser, il pense que les vapeurs qui composent la queue des comètes, étant attirées par les planètes, se répandent à leurs surfaces, et remplacent l'eau qui est consommée par les êtres organisés qui la combinent à l'état solide ; enfin, il soupçonne que cette partie de notre air, qui est nécessaire pour entretenir la vie, vient sur-tout des comètes ».

» On connaît assez le rôle singulier que Buffon fait jouer aux comètes, dans sa théorie de la terre, pour ne pas entrer dans les détails brillans où l'ont égaré la hardiesse et la fécondité de son imagination ».

» Enfin, quelques astronomes sont portés à croire que les aérolithes, dont les chûtes observées se multiplient si fort depuis qu'on en a reconnu la réalité, et qu'on en fait un objet de recherche particulière, sont des espèces de petites comètes ou des fragmens de corps cosmiques qui circulant dans l'espace, et venant à rencontrer notre planète, s'y précipitent, ou d'autres fois traversent seulement notre atmosphère. Cette origine est peut-être celle qui présente le moins de difficultés à vaincre pour expliquer un phénomène aussi extraordinaire; et cette idée paraît acquérir plus de poids par les exemples de quelques aérolithes énormes, telles que celle qu'on a observée en 1807 dans l'Amérique septentrionale (1), dont on a évalué le poids à cent vingt millions de quintaux. Ce corps étonnant passa à huit lieues de distance de la surface de la terre avec une vitesse d'une lieue par seconde, et ne laissa tomber que des éclats. On pourrait citer également le rocher qui est à la source du fleuve jaune, entièrement isolé de plus de 45 pieds de haut, nommé *Rocher du pôle*, et qui, d'après la tradition, aurait été une étoile ou comète tombée; ce qui porterait à croire que les savans chinois auraient partagé l'opinion précédente sur l'origine de ces pierres ».

» Nos connaissances sur le retour des comètes

(1) *Trans. phil.* de Philadelphie.

sont fort peu avancées , et on en est peu surpris lorsqu'on fait attention qu'il n'y a guère plus de deux cens ans qu'on a des observations de ces astres propres à calculer leur orbite , qui peut seule nous faire connaître leur retour , lorsqu'il pourra avoir lieu : on n'a si long-temps dédaigné de les observer avec soin , que parce qu'on ne les regardait , d'après Aristote , que comme des météores purement accidentels ; et sans les folies de l'astrologie , qui sous ce seul rapport a pu être de quelqu'utilité à l'astronomie , on les eût laissées dans un entier oubli ; mais l'apparition de ces astres étant regardée comme l'annonce des plus grands événemens , on en tint registre , et on leur accorda une place dans l'histoire. Les notions qu'on en donne sont par fois assez douteuses , comme doivent être les détails sur celle qu'on fait paraître avant le déluge , dans les poissons et auprès de Jupiter ; mais elles sont quelquefois cependant suffisantes pour en déduire une orbite approximative. Les observations chinoises , malgré leurs imperfections , étaient faites avec plus d'exactitude , ce qui tient sans doute à la manière singulière dont les Chinois envisageaient le ciel : ils l'avaient érigé en royaume , divisé en provinces par les constellations , et ils croyaient que tout ce qui pouvait intéresser leur empire s'y décidait à l'avance ; les planètes en avaient l'administration ; les étoiles remplissaient le rôle de leurs ministres et les comètes celui d'envoyés , qui visitaient les provinces pour y exercer leur surveillance. Ce qui se passait dans le ciel annonçant donc les événemens du monde chinois , on mettait le plus grand intérêt à suivre la marche des comètes ; aussi y en a-t-il d'amples recueils ».

» La plus longue apparition d'une comète ne



peut encore suffire à calculer avec certitude la durée de sa révolution ; ce n'est qu'après avoir observé son retour qu'on peut en être assuré ; aussi n'avons-nous que celle de Halley dont la période soit bien constatée. Du reste , il peut y en avoir qui ne reparaisent plus , soit par la nature même de leurs orbes , soit par les perturbations que les planètes peuvent occasioner dans leurs cours , ce qui paraît être arrivé à celle de Lexel , qui , avec une orbite de cinq ans et demi , n'a cependant été vue qu'une fois. On vient de reconnaître , cette année même , une autre comète à courte période ; d'après les calculs de M. Euke , sa révolution paraît de 1204 jours , et ce serait la même qu'on aurait précédemment observée en 1786 , 1795 et 1805 , sans qu'on en eût encore reconnu l'identité. Les apparitions qui en ont eu lieu depuis la dernière ont été trop défavorablement situées pour avoir pu être remarquées ; il en sera de même des suivantes jusqu'en 1828. Il est donc à craindre que la prochaine , qui aura lieu en 1822 , ne puisse s'apercevoir en Europe ; mais elle pourra être visible dans l'hémisphère austral , ainsi qu'on l'espère. L'orbite de cette comète ne s'étend pas jusqu'à celle de Jupiter , mais elle traverse les cinq qui précèdent , sans même en excepter celle de Mercure ; son demi-grand axe est à peu près le même que celui des nouvelles planètes ; sa révolution diffère peu de celle de Vesta , et son inclinaison approche de celle de Cérés. Ces analogies , avec ces quatre planètes qui ont déjà tant de rapports , entre elles , sont assez remarquables , et pourraient porter à faire partager à cette comète la communauté d'origine qu'on a attribuée aux nouvelles planètes. Les apparitions à venir de cet astre , en confirmant les calculs astronomiques , pourront

augmenter nos connaissances , encore bien imparfaites , sur ces astres singuliers ».

Ce discours a été terminé par une notice sur la belle comète de cette même année. Les observations qu'en a faites M. Valz seront rapportées après la description du nouveau réticule qu'il a imaginé , et dont il se sert pour observer ces astres. Les inconvéniens qu'il a reconnus dans ceux qu'on a employé jusqu'à présent , l'ont engagé à en varier la construction , afin de se procurer de nouveaux avantages ; ce qu'il espère avoir atteint au moins en partie.

### *Description d'un nouveau réticule.*

La diversité , assez grande , des réticules proposés jusqu'à ce jour , dit l'auteur , peut faire penser que les besoins de l'astronomie ne sont pas encore entièrement satisfaits sur ce point. Cette réflexion doit donc encourager à présenter de nouvelles dispositions , jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien à désirer pour la commodité et l'exactitude des observations. Sans aspirer à atteindre le but , mais cherchant à en approcher , s'il est possible , je hasarderai donc de proposer une nouvelle construction qui me paraît offrir quelques avantages.

Le réticule rhomboïde , ou plutôt rhombe (\*),

---

(\*) Lalande attribue l'invention de ce réticule à Bradley , dont il porte le nom , quoique , d'après son compatriote Robert Smith ( *Cours complet d'optique* , liv. III , chap. VIII , n.º 278 ) , il ne fut l'inventeur que d'un réticule simplement angulaire , qu'on trouve encore dans les instrumens anglais , et qui , dans les observations orthogonales , laissait perdre un cinquième du champ. Le réticule de 45º en perd encore environ un tiers.

dont les astronomes se servent depuis long-temps; bien préférable à celui de Cassini, auquel il a succédé, n'est pas cependant exempt d'inconvéniens. On rencontre d'abord bien des difficultés à le construire exactement; aussi en trouve-t-on souvent de fort défectueux; ensuite, la vérification en est pénible et délicate; enfin, l'évaluation de ses parties n'est pas fort aisée à obtenir. En effet, on est obligé, pour cela, de faire parcourir la diagonale par une étoile, afin de connaître sa valeur, nécessaire pour toutes les observations, orthogonales ou non; mais, est-il facile et peut-on être bien assuré de faire exactement *éclore*, pour ainsi dire, une étoile, dans le sommet précis d'un angle, et de la voir disparaître par le sommet de l'angle opposé? C'est une chose à peu près impossible à exécuter, sur-tout si la lunette n'est pas montée parallactiquement. La difficulté est rendue encore bien plus insurmontable par les diagonales qui partagent bien ou mal ces angles, et obstruent le point mathématique d'intersection. On pourrait éluder cette difficulté, un peu plus laborieusement: à la vérité, en faisant d'abord traverser deux étoiles voisines d'un même côté par rapport au centre du réticule, et une seconde fois de différens côtés. En effet, soient  $a$ ,  $b$  les routes interceptées des deux astres, dans la première observation; la différence de déclinaison sera  $b-a$ ; et, lorsque les étoiles auront de nouveau traversé le réticule, l'une d'un côté et l'autre de l'autre, à l'opposé, on obtiendra deux autres intervalles  $a'$ ,  $b'$ . La grande diagonale sera évidemment  $a'+b'+b-a$ .

Le réticule carré, et celui formé de deux triangles équilatéraux accolés, proposé le dernier, ne paraissent proprement que des modifications tendant

à simplifier la construction ou la vérification de celui attribué à Bradley. M. Monteiro-da-Rocha, à Coïmbre, avait aussi proposé un autre réticule rhombe, dont les angles aigus étaient de  $45^\circ$ , et les côtés prolongés jusqu'au bord du diaphragme. Malgré l'avantage que présentait la suppression des diagonales, dont il devenait inutile de connaître la valeur, il ne paraît pas que cette disposition ait été fort employée; apparemment par ce que le calcul de l'inclinaison nécessitait les observations d'une même étoile aux quatre fils, que les réductions en étaient assez longues, et enfin qu'une partie du champ n'était plus propre à ce nouveau genre d'observation. D'ailleurs, les fils se croisant, on est obligé de les choisir fort déliés, afin qu'ils s'écartent le moins possible d'un même plan; ce qui ne permet pas d'observer les occultations derrière leur épaisseur, et ne dispense pas d'un éclairage toujours fort incommode.

Le réticule circulaire, perfectionné par M. Kohler, et rendu annulaire, est, sans contredit, le plus simple et le plus commode de tous; sa construction, s'effectuant sur le tour, est rigoureusement exacte, et n'a conséquemment besoin d'aucune vérification; mais ces avantages décidés ne sont-ils pas compensés par quelques inconvéniens? D'abord il faut connaître le diamètre de l'anneau; et comme, pour l'obtenir, on ne peut être assuré de faire passer une étoile précisément par le centre que rien n'indique; on est obligé, pour ne pas emprunter dans les catalogues des données sujettes à diverses réductions, d'observer les passages à travers l'anneau de deux étoiles voisines, et dans deux stations différentes de la lunette. A l'aide de ces huit occultations et d'un calcul assez prolix, on parvient à déterminer le diamètre,

ce qu'il faudra répéter chaque fois que l'on fera mouvoir le système des deux oculaires ; le réticule étant supposé placé entre eux dans un chercheur.

Lorsqu'un des astres viendra à passer auprès du centre , non seulement on ne saura pas si c'est au-dessus ou au-dessous , mais encore on ne pourra déduire l'apothème avec justesse ; la différence de déclinaison sera donc peu sûre. Si , au contraire , la route de l'astre , trop éloignée du centre , forme un angle fort aigu avec la circonférence de l'anneau , l'étoile paraîtra *dormir* et on ne pourra saisir exactement les instans où elle semble *s'éteindre* et éclore ensuite , par des degrés insensibles. Cette erreur , qui variera suivant la fatigue de l'œil , sera d'autant plus influente qu'elle s'appliquera sur une corde plus courte. Il y aura donc une partie assez majeure du champ rendue inutile pour les observations. Le principal avantage de ce réticule consiste en ce qu'il est toujours bien placé , et qu'il n'a pas besoin d'être monté parallactiquement ; mais aussi on ne peut alors s'assurer si l'un ou l'autre des deux astres ne passe pas trop près ou trop loin du centre. On est donc exposé à faire souvent des observations qui ne pourront ensuite servir utilement. On pourrait peut-être remédier à une partie de ces inconvéniens en ajoutant un second anneau plus petit en dedans du grand , ce qui permettrait d'observer plus près du centre ; et un rayon , dont la pointe déliée répondrait à ce point , prouverait , en interceptant l'étoile , si le passage a eu lieu au-dessus ou au-dessous du centre. Il pourrait même servir à diriger la route d'une étoile de façon à la faire passer par ce point , ce qui donnerait le diamètre directement.

Comme ces ingénieux instrumens sont p̄nci-

palement employés pour l'observation des comètes, il paraît convenable de les placer dans un chercheur ou lunette de nuit, afin d'avoir plus de clarté et sur-tout un plus grand champ, ce qui oblige d'employer de préférence la combinaison achromatique d'oculaires de Campani, qui donne un champ plus étendu que celle de Ramsden; mais le foyer se trouvant, dans cette construction, entre les oculaires, mobiles tous deux et ensemble, la valeur des parties du réticule variera, non seulement suivant la vue de l'observateur, mais encore suivant le degré de clarté ou les ouvertures de l'objectif qui changent le foyer moyen. Les chercheurs ayant de grandes ouvertures à leurs objectifs, qui ne sont cependant pas achromatiques, les aberrations focales sont très-grandes, et d'autant plus sensibles à l'œil que l'astre est plus lumineux. Pour les diminuer, on retrécit, dans ce cas, les ouvertures; mais alors la distance focale moyenne en est alongée; il faudra donc trop souvent une nouvelle évaluation des parties du réticule qu'on trouvera bien fastidieuse, quelquefois même assez difficile, et entraînant toujours la perte d'un temps précieux.

Les inconvéniens que je viens de signaler m'ont engagé à chercher une nouvelle construction de réticule, exempte, s'il est possible, de la plupart de ces défauts, au risque peut-être d'en créer de nouveaux. Voici de quelle manière j'ai essayé d'y parvenir, du moins pour les observations orthogonales. Dans les autres cas, l'inclinaison s'obtient avec facilité et bien simplement. On peut même appliquer aux observations circompolaires ce nouveau réticule, dont la construction s'exécute ainsi.

Des deux extrémités du diamètre AB ( fig. 1 ), et avec la même ouverture de compas qui a servi à

à décrire la circonférence ACBD, sur le diaphragme d'un chercheur, déterminez les deux arcs AC, BD, de  $60^\circ$  chacun. Par leurs extrémités, tirez les parallèles AD, CB, et le réticule se trouvera décrit. On pourrait le construire, ainsi qu'on le fait pour le rhombe, en évidant la plaque du diaphragme et n'y laissant subsister que les trois lames tracées; mais, comme ce travail ne peut être exécuté que par un artiste habile, qui conserve aux lames une largeur bien égale, en les taillant en biseau exact, ce qu'on rencontre rarement loin des capitales; on pourra y substituer des fils métalliques qui, formés à la filière, seront nécessairement d'un diamètre bien égal. Ils devront avoir assez d'épaisseur pour éclipser l'astre pendant quelques secondes; et, comme ils ne se croisent pas, il n'y aura pas de superposition qui empêche de les placer rigoureusement dans un même plan, sur une des faces du diaphragme. Le fil équatorial ne servant qu'à placer le réticule dans le sens du mouvement diurne, et nullement pour les observations, pourra se mettre sur la face opposée. Je l'avais d'abord disposé perpendiculairement au fil diagonal, comme on le voit en EF (fig. 1); mais j'ai trouvé ensuite plus convenable de le rendre perpendiculaire aux fils parallèles (fig. 2); la partie du champ, ainsi hors d'usage, se réduisant à bien peu de chose. L'arc de  $60^\circ$  degré employé simplifie la construction; en y ajoutant le tiers du même arc, on le remplacerait par celui de  $80^\circ$ . L'angle aux sommets serait alors de  $40^\circ$ , et les déclinaisons s'obtiendraient avec un peu plus d'exactitude; mais il conviendrait alors de placer le fil équatorial, à angle droit du fil diagonal, pour éviter de trop perdre du champ.

Voyons d'abord les formules pour les observations orthogonales. L'angle aux sommets A et B

est de  $30^\circ$ , et par conséquent  $\text{Cot}.30^\circ = \sqrt{3} = 1,732$ .  
 Soit  $t$  l'intervalle de temps entre les deux premiers  
 fils, réduit en arc de grand cercle, pour le premier  
 astre; soit  $t'$  la même quantité pour le second,  
 et soit  $dD$  la différence en déclinaison; on aura

$$dD = 1,732(\pm t \mp t') . \quad (1)$$

Les observations aux deux derniers fils donneraient le même résultat, sans qu'il fût besoin de connaître la valeur des parties du réticule; mais il convient d'observer aux trois fils, parce qu'on obtient ainsi une vérification avantageuse. La différence des temps des passages à l'un ou à l'autre des deux fils parallèles fera connaître la différence des ascensions droites; mais, lorsque la déclinaison sera forte, il faudra prendre la différence des milieux des passages aux deux fils parallèles, dès que les intervalles de temps compris entre eux ne seront plus égaux.

Si le réticule n'est pas monté parallactiquement, et qu'on n'ait pas le temps de le diriger sur le mouvement diurne, il suffira d'observer le passage de l'un des astres aux deux fils parallèles, pour calculer l'inclinaison; l'intervalle des fils étant connu, ou déterminé ensuite par plusieurs étoiles observées, si l'on veut, dans une seule station, bien plus facilement que les diagonales ordinaires. Soit donc  $a$  cette différence  $FR$  (fig. 3),  $b$  l'arc  $CR$  intercepté, réduit au grand cercle dans l'observation oblique,  $J$  l'inclinaison qu'on connaîtra par

$$\text{Cos}.J = \frac{a}{b} . \quad (2)$$

Désignons actuellement par  $\tau$  l'intervalle de



temps entre les deux premiers ou les deux derniers fils , pour le premier astre , et  $\tau'$  pour le second.  $dP$  étant la différence de la correction des pas-ages à l'un des fils parallèles, et  $D$  la déclinaison connue, nous obtiendrons, dans le triangle AQR ,

$$AR = QR \cdot \frac{\text{Sin. AQR}}{\text{Sin. QAR}} = 2r \text{Sin.}(60^\circ \pm J) ,$$

et dans le triangle rectangle APR ,

$$PR = AR \text{Sin PAR} = 2r \text{Sin.} J \text{Sin.}(60^\circ \pm J) ,$$

$$AP = PR \text{Cot. PAR} = PR \text{Cot.} J .$$

Nous avons par conséquent

$$dP = 2(\pm \tau \mp \tau') \text{Sin} J \text{Sin.}(60^\circ \pm J) , \quad (3)$$

$$dD = 15 dP \cdot \text{Cos.} D \text{Cot.} J . \quad (4)$$

Dans le cas où l'on voudrait ne pas employer les lignes trigonométriques , ou qu'on se trouverait obligé de se passer de leurs tables pour les calculs, on pourrait recourir aux formules suivantes , dans lesquelles  $m = \frac{a}{b} = \text{Cos.} J$  et  $n = \frac{\sqrt{1-m^2}}{m} = \sqrt{\frac{b^2}{a^2} - 1} = \text{Tang.} J$  .

$$\begin{aligned} dD' &= \frac{dD}{15 \text{Cos.} D} = m(\pm \tau \mp \tau')(1,732m \pm \sqrt{1-m^2}) \\ &= m^2(\pm \tau \mp \tau')(1,732 \pm n) , \end{aligned} \quad (5)$$

$$dP = dD' \frac{\sqrt{1-m^2}}{m} = n dD' . \quad (6)$$

Les observations aux trois fils procureront deux résultats et une vérification commode.

Lorsque les astres se trouveront dans les régions circumpolaires, on ne se servira plus que des fils parallèles, et les deux observations qu'on y fera, pour chacun des astres, suffiront pour calculer la différence d'ascension droite et la déclinaison inconnue.

Pour le prouver, soit P (fig. 4) le pôle de la sphère céleste, ABC l'arc du parallèle intercepté entre les deux fils du réticule, AC l'arc de grand cercle correspondant; nous trouverons

$$\text{Sin.} \frac{1}{2} \text{AC} = \text{Sin. PC Sin.} \frac{1}{2} \text{APC} ,$$

ou  $\text{Sin.} \frac{1}{2} a = \text{Cos. D Sin.} \frac{1}{2} t ,$

et aussi  $\text{Sin.} \frac{1}{2} a = \text{Cos. D' Sin.} \frac{1}{2} t' ,$

d'où enfin

$$\text{Cos. D'} = \text{Cos. D} \cdot \frac{\text{Sin.} \frac{1}{2} t}{\text{Sin.} \frac{1}{2} t'} . \quad (7)$$

Lorsque le réticule sera dirigé sur le mouvement diurne, on obtiendra ainsi la déclinaison inconnue; la différence d'ascension droite se déduira de la différence des milieux des passages aux deux fils. Dans les autres positions du réticule, on remarquera que la valeur précédente de la déclinaison inconnue, indépendante de l'intervalle des fils, ne sera pas sensiblement altérée par l'inclinaison, tant que les arcs de grands cercles interceptés seront à peu près égaux, ce qu'on pourra obtenir avec facilité, en dirigeant approximativement les fils parallèles vers le pôle. En effet, les arcs AB, CD (fig. 5) étant parallèles; si l'on

suppose deux autres fils AF, BG, qui leur soient perpendiculaires, l'arc FG, qu'ils intercepteront sera égal à l'arc CD, compris entre les véritables fils. On aura donc aussi, pour calculer la déclinaison, la même formule que ci-dessus (7), puisque l'intervalle des fils n'y entre pour rien. Quant à la correction du passage au fil, le triangle sphérique BPD, formé au pôle et aux deux points auxquels les parallèles des astres rencontrent un même fil, nous donnera

$$\text{Sin. BPD} = \frac{\text{Cot. PD Sin. PB} - \text{Cos. PB Cos. BPD}}{\text{Cot. PBD}}$$

ou

$$15dP = (\text{Tang. D}' - \text{Tang. D}) \text{Cos. DTang. J}' \text{Cot. } 1'' = \frac{\pm dD \text{Tang. } J'}{\text{Cos. D}}$$

ou encore

$$15dP = \frac{\pm dD \text{Tang.} (\tau - \frac{1}{2} \tau)}{\text{Cos. D}} \quad (8)$$

L'angle J' désigne bien la véritable inclinaison du parallèle, au point où il rencontre le fil, mais non celle du grand cercle ou l'inclinaison moyenne que nous avons employée précédemment. Leur différence, avec une déclinaison considérable, est à bien peu près égale à l'angle au pôle correspondant à la moitié de l'intervalle de temps  $\tau$ . On aurait plus exactement (fig. 4)

$$\text{Tang. A} = \text{Sin. DTang. } \frac{1}{2} \tau, \quad J' = J - A.$$

Les arcs de grands cercles interceptés ne sont cependant pas rigoureusement égaux. La formule (7), employée pour calculer les observations obliques, ne donnera donc qu'une approximation

commode ; mais , comme il sera facile de diriger les fils parallèles à peu près vers le pôle , on obtiendra presque toujours une exactitude suffisante , sur-tout pour les régions polaires où il est bien difficile d'obtenir des observations même passables. Toutefois on pourrait désirer des formules plus rigoureuses. Cherchons-en donc de telles , au risque de les avoir un peu plus compliquées. Les triangles sphériques APC , BPD ( fig. 5 ) , nous fourniront

$$\text{Sin.AC} = \frac{\text{Sin.PC Sin.APC}}{\text{Sin.PAC}} , \quad \text{BD} = \frac{\text{Sin.PD Sin.BPD}}{\text{Sin.PBD}} ;$$

Substituant les arcs aux sinus très-petits , et les valeurs des angles au pôle trouvés ci-dessus (8) , on aura

$$\text{AC} = \frac{d \text{DCos.D}'}{\text{Cos.D Cos.(J+A)}} , \quad \text{BD} = \frac{-d \text{DCos.D}'}{\text{Cos.D Cos.(J-A)}} ;$$

donc

$$\text{AC} - \text{BD} = \frac{2d \text{D Sin J Sin.A Cos.D}'}{\text{Cos.D Cos.(J+A) Cos.(J-A)}} = q \text{Cos.D}' ;$$

Enfin ; dans le triangle rectiligne rectangle CDR , on a

$$\overline{\text{CD}}^2 = \overline{\text{DR}}^2 + \overline{\text{CR}}^2 ,$$

ou

$$b'^2 = a^2 + (\sqrt{a^2 - b'^2} - q \text{Cos.D}')^2 = b'^2 - 2q \text{Cos.D}' a \text{Tang.J} + q^2 \text{Cos.}^2 \text{D}' ;$$

Substituant pour  $b'$  sa valeur , assez approchée  $15r' \text{Cos.D}'$  , et plus exactement  $2 \text{Cos.D}' \text{Sin.} \frac{1}{2} r' \text{Cot.} \frac{1}{2} r'$  , déduite de l'équation  $\text{Sin.} \frac{1}{2} b' = \text{Cos.D}' \text{Sin.} \frac{1}{2} r'$  , transposant , et faisant pour abrégé

$$p = (15r')^2 - q^2, \quad S = aq \text{Tang. } J = q\sqrt{b^2 - a^2}$$

$$p \text{Cos.}^2 D' + 2S \text{Cos.} D' = b^2,$$

on aura enfin

$$\text{Cos } D = -\frac{S}{p} + \frac{1}{p} \sqrt{b^2 p + S^2}. \quad (9)$$

On pourrait parvenir moins directement à d'autres formules, en projetant les données sur un plan tangent à la sphère au lieu qu'occupent les astres qu'on observe, ou passant à peu près par les points observés. Soit donc alors  $P'$  (fig. 6) le point où l'axe de la sphère rencontre le plan, et faisons

$$FG = a, \quad FAP' = J', \quad AB = b, \quad FC = y, \quad AP'B = 2A,$$

$$GP' = x, \quad FCP = z, \quad CD = b', \quad GD = y', \quad CP'D = 2A'.$$

Nous aurons

$$AP' = \text{Cot.} D, \quad b = 2 \text{Cos.} D \text{Sin.} \frac{1}{2} \tau, \quad \text{Sin } A = \text{Sin.} D \text{Sin.} \frac{1}{2} \tau,$$

$$CP' = \text{Cot.} D', \quad b' = 2 \text{Cos.} D' \text{Sin.} \frac{1}{2} \tau', \quad \text{Sin.} A' = \text{Sin.} D' \text{Sin.} \frac{1}{2} \tau',$$

$$y^2 = \text{Cot.}^2 D' - (a+x)^2, \quad J' = J + A,$$

$$y'^2 = \text{Cot.}^2 D' - x^2, \quad x+a = \text{Cot.} D \text{Sin.} J',$$

$$(y-y')^2 + a^2 = b'^2.$$

Substituant, dans cette dernière équation, pour  $y, y'$  leurs valeurs, il viendra

$$-2\sqrt{[\text{Cot.}^2 D' - x^2][\text{Cot.}^2 D' - (x+a)^2]} + 2\text{Cot.}^2 D' - x^2 - (x+a)^2 + a^2 = b'^2$$

ou , en transposant et quarrant

$$4\{ \text{Cot.}^4 D' - [x^2 + (x+a)^2] \text{Cot.}^2 D' + x^2(x+a)^2 \} \\ = [2\text{Cot.}^2 D' - x^2 - (x+a)^2 + a^2 - b'^2]^2$$

$$= 4\{ \text{Cot.}^4 D' - [x^2 + (x+a)^2 + a^2 - b'^2] \text{Cot.}^2 D' + (x^2 + ax + \frac{1}{2}b'^2) \}^2,$$

ou , en réduisant ,

$$(b'^2 - a^2) \text{Cot.}^2 D' = (x^2 + ax + \frac{1}{2}b'^2)^2 - x^2(x+a)^2 = \frac{1}{4}b'^2(4x^2 + 4ax + b'^2).$$

En posant , pour abrégé ,

$$\text{Tang.} x' = \frac{2x+a}{\sqrt{b'^2 - a^2}},$$

on tire de là

$$\text{Cot.} D' = \frac{1}{2} b' \sqrt{\frac{4x^2 + 4ax + b'^2}{b'^2 - a^2}} = \frac{1}{2} b' \sqrt{\frac{(2x+a)^2}{b'^2 - a^2}} + 1$$

$$= \frac{1}{2} b' \sqrt{1 + \text{Tang.}^2 \frac{1}{2} x'} = \frac{b'}{2 \text{Cos.} x'},$$

et par suite

$$\text{Sin.} D' = \frac{\text{Cos.} x'}{\text{Sin.} \frac{1}{2} x'}. \quad (10)$$

Il faudrait , dans l'expression de Tang  $x'$  , substituer pour  $b'$  sa valeur , déduite de la déclinaison  $D'$  , connue approximativement ; mais il sera plus convenable de chercher à dégager cette quantité même ; parce que se trouvant fonction de  $\text{Cos.} D'$  , la déclinaison , considérable dans ce cas-ci , s'ob-

tiendra, par ce moyen, avec plus d'exactitude. Reprenons pour cela l'équation

$$(b'^2 - a^2) \text{Cot.}^2 D' = \frac{1}{4} b' (4x^2 + 4ax + b'^2),$$

ou bien

$$b'^2 - a^2 = (4x^2 + 4ax + b'^2) \text{Sin.}^2 A';$$

cela donne

$$b' = \frac{\sqrt{a^2 + 4x(x+a) \text{Sin.} A'}}{\text{Cos.} A'}. \quad (11)$$

Ayant, par supposition, une très-forte déclinaison; on pourra, sans appréhension, faire  $\text{Sin.} D' = 1$ , dans l'expression de  $\text{Sin.} A'$ ; mais il serait plus exact d'employer la déclinaison connue à peu près. Enfin, nous aurons, pour la correction du passage au fil,

$$\text{Sin.} z = \frac{\text{Cos.} D \text{Sin.} J'}{\text{Cot.} D'}, \quad \text{Sin.} \frac{1}{2} dP = \frac{\text{Sin.} (J' - z)}{\text{Sin.} D} \quad (12)$$

Lorsque les observations se feront assez près de l'horizon pour être sensiblement altérées par la réfraction, ce qu'il y aura de plus simple à faire sera de diriger verticalement les fils parallèles. Pour lors, les observations qu'on y fera seront les mêmes que s'il n'y avait pas de réfraction, et il n'y aura de correction à appliquer qu'à celles du fil diagonal; sa valeur sera  $\frac{r}{30 \text{Cos.} D \text{Sin.} (60^\circ \pm A)}$ , en désignant par  $r$  la réfraction et par  $A$  l'angle du vertical avec le cercle horaire. La correction de la différence des intervalles due à la réfraction

sera donc  $(\pm r \mp r') \frac{dr}{dn}$ , l'angle A disparaissant et désignant le rapport des différences de réfractions aux différences de hauteur par  $\frac{dr}{dn}$ ; formule bien plus courte que celle qu'on emploie dans ce cas, et qui n'augmentera presque pas le calcul; on pourrait aussi rendre horizontaux les fils parallèles, mais on n'obtiendrait rien de plus simple. Si l'un des astres avait un mouvement propre considérable, les différences d'ascension droite trouvées répondraient au temps du passage par les fils horaires et les différences de déclinaison à celui du fil diagonal. On les réduirait à la même époque, en tenant compte du mouvement de l'astre durant l'intervalle de temps qui sépare ces deux instants.

On pourrait objecter contre l'emploi de tous les réticules, en général, que les observations ne donnent que les arcs dont les droites interceptées entre les fils sont les tangentes, et qu'on leur applique cependant le calcul comme si c'était ces tangentes même. Examinons cette cause d'erreur, et cherchons à en apprécier la faible influence. L'expression de la tangente, en fonction de l'arc, étant

$$\text{Tang. } A = A + \frac{1}{3} A^3 + \frac{1}{5} A^5 + \dots ;$$

soit  $p$  une fraction quelconque, nous aurons

$$\text{Tang. } pA = pA + \frac{1}{3} p^3 A^3 + \dots ;$$

$$\text{et } p \text{Tang. } A = pA + \frac{1}{3} p A^3 + \dots$$

L'erreur sera donc



$$\frac{1}{3}(p-p^3)A^3 + \dots$$

Différentiant cette expression, pour obtenir la valeur de  $p$  qui répond au maximum, nous trouverons

$p = \frac{1}{\sqrt{3}}$ ; substituant donc, nous obtiendrons, pour la plus grande erreur exprimée en seconde,

$$\frac{2}{9\sqrt{3}} \cdot \frac{A^3}{\text{Sin. } 1''} = \frac{2A^{1/3}\text{Sin. } 1''}{9\sqrt{3}} = \frac{3A^{1/3}}{(10)^{12}}$$

Pour un arc de  $1^\circ$ , qui donne  $A=3600''$ , le maximum de l'erreur est  $0'',14$ ; pour  $2^\circ$ , ce sera  $1'',13$ , différence bien insensible, dans ces sortes d'observations; ce qu'il convenait de prouver, pour éloigner tout scrupule sur l'emploi des réticules, dans le vaste champ des chercheurs.

Les angles sous-tendus par des lignes égales, dans le milieu et sur les bords du champ, ne sont pas rigoureusement égaux. Pour trouver jusqu'où peut s'étendre leur différence; soient  $A$ ,  $A'$  deux arcs parallèles répondant à des intervalles égaux du réticule, mais dont le premier se trouve dans le milieu du champ et le second vers les bords, et soit  $dD$  la distance de l'un à l'autre; on trouvera

$$A' = A \text{Cos. } dD = A(1 - 2\text{Sin.}^2 \frac{1}{2} dD),$$

d'où

$$\begin{aligned} A - A' &= 2A \text{Sin.}^2 \frac{1}{2} dD = \frac{1}{2} A \text{Sin.}^2 dD \\ &= \frac{1}{2} A dD^{1/2} \text{Sin.}^2 1'' = \frac{12 A dD^{1/2}}{(10)^{12}}, \end{aligned}$$

supposant  $A$  et  $dD$  de  $1^\circ$  chacun, nous aurons  $A - A' = 0'',55$ . Pour  $2^\circ$ , ce sera  $4'',4$ , erreurs

encore à négliger , mais qu'il fallait vérifier , pour se rassurer entièrement.

Cette dernière correction est la même que celle que donnerait la différence de déclinaison des deux astres , lorsque l'un d'eux serait dans l'équateur ; mais elle deviendrait d'autant plus forte que la déclinaison serait plus considérable ; on aurait , en effet ,

$$A = \frac{A' \text{Cos.} D'}{\text{Cos.} D} = A' \frac{\text{Cos.} D \pm dD \text{Sin.} D}{\text{Cos.} D} ,$$

d'où

$$A - A' = \pm \frac{A' dD \text{Tang.} D}{\text{Sin.} 1''} = \pm A' \text{Tang.} dD \text{Tang.} D .$$

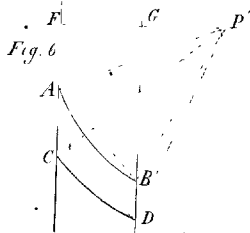
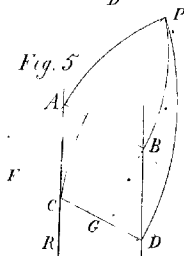
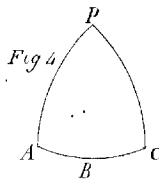
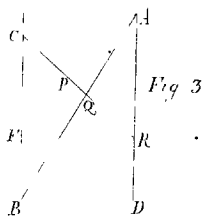
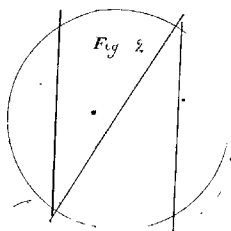
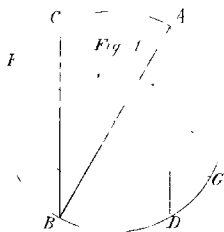
Pour de faibles déclinaisons , les différentielles infinitésimales ne sont plus suffisamment exactes , et il faut recourir aux différentielles finies qui donneront

$$A - A' = \pm A' \text{Tang} D \text{Sin.} dD \pm \frac{1}{2} A' \text{Sin.}^2 dD .$$

Si l'on fait  $D=0$  ou  $-dD$  , on retombera effectivement sur la formule de correction précédente.

Nous ne saurions mieux faire apprécier ce nouvel instrument qu'en empruntant ce qu'en dit M. le baron de Zach , dans sa *Correspondance astronomique* ( cahier d'octobre 1819 ).

« Après la multitude de micromètres de toutes espèces , que les besoins de l'astronomie pratique , depuis la découverte des lunettes , ont fait naître , on devrait croire que toutes les nouvelles idées sur ces instrumens d'un usage si fréquent et si commode ont été depuis long-temps épuisées. Ce-



pendant celui que propose M. *Valz* est tout-à-fait nouveau , et nous sommes persuadés qu'il sera reçu avec empressement et avec reconnaissance par tous les astronomes-observateurs, qui, sur-tout s'ils le mettent à l'épreuve, auront bientôt occasion d'en reconnaître tous les avantages qu'ils ne trouveront nullement exagérés, comme le craint trop modestement l'inventeur.

» Le système réticulaire du micromètre de M. *Valz* réunit à l'avantage qu'il peut se passer de l'éclairage des fils, un autre bien plus précieux, et qui le distingue de tous les autres micromètres, en ce qu'on n'a pas besoin d'en connaître les dimensions et leurs valeurs. Il n'a pas même besoin d'être placé, avec un extrême scrupule, sur le mouvement du premier mobile, puisque les erreurs qui en résultent et les corrections qu'on doit y appliquer, sont d'un calcul très-facile, qui se trouve pour ainsi dire sous la main de l'observateur.

» M. *Valz* pense qu'il est difficile de mettre des lames au lieu des fils dans son micromètre, si cela n'est exécuté par quelque habile artiste de la Capitale; c'est pour cela qu'il propose des fils d'archal tirés par les filières. Cela peut être vrai pour les réticules de Cassini, La Hire, Zanotti, Bradley, Monteiro, etc., dont les constructions demandent quelque adresse; mais le réticule de M. *Valz* réunit encore cet avantage que tout amateur, tant soit peu habile aux constructions géométrales, et qui sait manier le compas, peut l'exécuter lui-même de la manière suivante, que j'ai pratiquée en d'autres occasions, toujours avec succès.

» Sur le diaphragme, dans lequel on voudra construire le micromètre de *Valz*, et qu'on aura bien exactement évidé au tour, on tracera très-facilement

sur les bords , de la manière que le prescrit l'inventeur , les lignes , selon lesquelles devront être placés les deux fils parallèles. On prendra ensuite une feuille de *tain* , dont on a de différentes épaisseurs ; ce sont des bandes ou des lames d'étain ou de plomb fort minces , tirées entre deux cylindres d'acier , par conséquent d'égale épaisseur comme une feuille de papier ; on s'en sert pour étamer les bouteilles de *Leyde* , et les plus épaisses pour l'enveloppe des tabacs en poudre. On peut découper ces lames fort proprement avec des ciseaux , ou avec un canif bien affilé , comme du papier ; on peut par conséquent couper des bandes de la largeur qu'on voudra , et qu'on collera bien exactement sur les lignes tracées sur les bords du diaphragme. Au lieu de ces lamelles de *tain* , on peut aussi employer , avec avantage , de petites tranches de papier huilé , dont on se sert pour les calques des dessins , et qui , bien tendues et bien collées sur les bords du diaphragme , ne se voilent , et ne se crispent pas à l'humidité. Je me suis servi avec succès de ces bandes de papier très-fin , que j'imbibais avec de l'huile térébenthine , à l'occasion des observations de la grande comète de l'an 1811 , comme je l'ai fait voir dans le *xxiv.<sup>e</sup> vol.* , pag. 452 de ma *Correspondance allemande* ; ces bandelettes de papier huilé ont encore cet avantage , qu'elles laissent un peu transparaître l'astre qu'elles occultent , et alors les émergences n'arrivent pas à l'improviste , et ne surprennent pas l'observateur , qui voit à peu près où et quand elles doivent arriver. Quoi qu'il en soit de toutes ces modifications , il n'échappera pas à l'observateur judicieux de reconnaître que le micromètre de *M. Valz* , tel qu'il le propose , l'emporte sur tous les autres par des avantages très-réels et très-recommandables.

» Les objections que M. *Valz* fait contre les *micromètres circulaires* ou *annulaires* sont de même très-fondées. Ceux qui ont attentivement examiné, discuté et écrit sur cet instrument, comme *Kastner*, *Olbers*, *Bessel*, n'en ont point dissimulé les inconvéniens et les imperfections; au contraire, ils les ont signalés, en ont averti les observateurs et leur ont prescrit les précautions à prendre pour les éviter.

» Reste à savoir si le *réticule Valz* prendra pied parmi les astronomes, ou s'il aura besoin, comme le micromètre, au-delà d'un demi-siècle pour pénétrer, et s'il lui faudra un autre *Olbers* pour l'établir en crédit; car on sait bien que même les sciences exactes sont sujettes à l'empire des modes et des habitudes; empire le plus absolu, souveraineté la plus impérieuse devant laquelle se sont tour-à-tour humiliés, depuis l'origine des siècles, les philosophes tout comme les fous ».

#### *Observations des comètes.*

M. *Valz* a fait, avec ce réticule, diverses observations de comètes que nous allons rapporter.

« La première comète, dit-il, que j'ai observée » avec ce nouveau réticule, et à l'occasion de » laquelle je le fis construire, est la célèbre co- » mète à courte période, découverte pour la se- » conde fois par M. *Pons*, à *Marseille*, à sa » quatrième apparition observée, et calculée par » M. *Euler*, qui en fixa la révolution à 1204 jours. » Je ne pus la trouver, pour la première fois, » que le 19 décembre 1818, sur le front de *Pégase*; » mais le temps ne me permit pas d'en faire une » observation, et je ne pus que prendre ce jour- » là sa configuration avec les étoiles les plus rap- » prochées pour la retrouver plus aisément par la » suite. Le lendemain je la comparai, avec le ré-

» ticule , aux étoiles voisines. Comme je n'ai pu  
 » trouver dans les catalogues la plupart de ces  
 » étoiles de comparaison , j'ai cherché à y suppléer  
 » en les rapportant à d'autres , jusqu'à l'étoile  
 » connue la plus près. Les positions des comètes  
 » qui s'en déduisent pourront donc être un peu  
 » plus sûres , lorsque les étoiles comparées auront  
 » été déterminées directement. Les jours suivans ,  
 » le mauvais temps empêcha d'observer. Le 22 dé-  
 » cembre , quelques éclaircies permirent seulement  
 » des configurations ; et la comète fut comme  
 » perdue jusqu'au 3 janvier suivant , où je pus  
 » l'observer dans la tête du Verseau. Les jours  
 » qui suivirent furent couverts ; et ensuite ayant  
 » pris pour la comète la nébuleuse du Verseau ,  
 » bien près de laquelle elle avait passé , et qui  
 » lui ressemblait assez , j'en fis quelques obser-  
 » vations qui me firent reconnaître trop tard ma  
 » méprise ; car je ne retrouvai plus le nouvel astre ;  
 » mais , en même temps , elles me firent aussi dé-  
 » couvrir une erreur de 5' qui paraît exister dans la  
 » déclinaison de cette nébuleuse , trouvée par M.  
 » Messier , et insérée dans son catalogue ( *Mém.*  
 » *de l'Académie des sciences* , an 1771 , pag. 436  
 » et 454 ; et *Connais. des temps* , 1784 , n.º 2 ,  
 » pag. 228 , et 1787 , pag. 238 ) , et qui doit être  
 » 1º.52'.A. au lieu de 1º.47'. Les seules observations  
 » que j'ai pu faire ont donné les résultats suivans :

	Temps moyen compté de minuit.	Ascens. droite de la comète.	Déclinaison de la comète.
1818.			
Décemb. 20	18 <sup>h</sup> .16'.41''	326º.47'.27''	3º.21'.51''.B
1819.			
Janvier. 3	18 <sup>h</sup> .57'.40''	322º.14'.42''	33'.56''.A

« Lorsque la brillante comète de 1819 vint se  
 » montrer tout-à-coup et avec beaucoup d'éclat,  
 » au commencement de juillet, sans s'être laissée  
 » apercevoir auparavant, j'eus le regret de ne pou-  
 » voir l'observer aussitôt, me trouvant alors en  
 » voyage. Ce ne fut que le 26 juillet que je pus  
 » commencer à en faire les observations ci-après;  
 » elles s'étendent jusqu'au 2 septembre : à cette  
 » époque, j'apercevais à 4 heures du matin la co-  
 » mète assez facilement, et je pense que j'aurais  
 » pu la suivre encore quelques jours, si je n'eusse  
 » été obligé de m'absenter. La pleine lune d'ail-  
 » leurs qui aurait empêché d'observer, ne me  
 » laissa aucun regret. Il paraît qu'à Paris on avait  
 » perdu de vue la comète depuis deux jours. Le  
 » public, dont ce nouvel astre avait excité l'atten-  
 » tion par l'aigrette éclatante qui surmontait sa tête,  
 » accoutumé à voir les astronomes lui prédire, long-  
 » temps à l'avance, les moindres phénomènes cé-  
 » lestes, s'est scandalisé qu'on ne l'ait point prévenu  
 » d'une aussi subite apparition, sans se mettre trop  
 » en peine si la chose était possible. Ordinairement,  
 » lorsqu'une comète commence à paraître, elle est  
 » faible de lumière, et ne peut s'apercevoir à la  
 » simple vue : à l'aide des lunettes, on la voit alors  
 » plutôt, et on peut l'annoncer au public avant  
 » qu'elle ne devienne visible pour lui ; mais cette  
 » dernière ne s'est pas trouvée dans ce cas, arri-  
 » vant de l'hémisphère austral avec rapidité, elle  
 » a passé à son périhélie, et s'est montrée peu de  
 » jours après, avec éclat, aux yeux étonnés qui  
 » n'avaient pu l'apercevoir la veille, et tout le  
 » monde alors a pu la voir aussitôt que les astronomes.  
 » La direction verticale que la queue a conservée  
 » pendant assez long-temps, a été fort remarquée,



« quoique ce ne fût qu'un résultat naturel de la situation respective du soleil et de l'astre ».

*Observations de la 2.<sup>e</sup> Comète de 1819.*

Juillet.	Temps moyen compté de minuit.	Ascens. droite de la comète.	Déclinaison de la comète.
26	22 <sup>h</sup> .15'.30''	119°.48'.17''	51°.49'.49''
27	22 <sup>h</sup> .21'.41''	120°.19'.17''	51°.48'.57''
31	21 <sup>h</sup> .34'.58''	122°. 1'.33''	51°.34'.51''
Août. 31	21 <sup>h</sup> .57'.46''	122°. 2'.29''	51°.33'.50''
1	21 <sup>h</sup> .29'.48''	122°. 27'. 3''	51°.31'. 0''
4	21 <sup>h</sup> .22'.33''	123°.38'.26''	51°.17'.53''
10	22 <sup>h</sup> .15'.14''	125°.45'.42''	50°.58'.40''
11	21 <sup>h</sup> .21'. 6''	126°. 5'.43''	50°.56'.49''
21	3 <sup>h</sup> .40'.10''	128°.43'.23''	50°.28'.14''
29	4 <sup>h</sup> . 1'.35''	130°.36'.22''	50°.17'. 3''
31	1 <sup>h</sup> .58'. 7''	130°.59'.41''	50°.17'.14''
Septemb. 1	4 <sup>h</sup> .01'.14''	131°. 9'.28''	50°.16'.59''
2	3 <sup>h</sup> 46'. 8''	131°.24'.56''	50°.16'. 7''

« La comète de 1821 fut successivement découverte dans plusieurs lieux ; le 21 janvier, presque à la même heure, à Paris et à Lucques ; le 25 à Marseille, et le 30 à Brême. Je l'aperçus le 29 janvier ; mais je ne commençai à l'observer que le lendemain, assisté avec beaucoup d'empressément par M. Phélip fils : elle était alors

» faible de lumière, ne pouvant se voir à l'œil  
 » nu ; son noyau était peu distinct, et sa queue  
 » paraissait n'avoir qu'un demi-degré de longueur  
 » dans le chercheur ; elle augmentait graduelle-  
 » ment chaque jour ; mais le clair de lune vint  
 » bientôt empêcher d'en suivre l'accroissement,  
 » et rendre les observations plus difficiles, en  
 » affaiblissant de plus en plus l'éclat de la comète,  
 » qu'on ne pouvait déjà plus distinguer quatre  
 » jours avant la pleine lune, l'atmosphère étant  
 » un peu chargée ; mais, le 18 février, une légère  
 » pluie, qui fit tomber 13 millimètres d'eau, rendit  
 » l'air fort pur et très-limpide ; le ciel s'étant  
 » découvert, la journée du 19 fut belle, et à la  
 » nuit la comète se montra à la vue simple avec  
 » un éclat qui avait fort augmenté depuis les pre-  
 » miers jours, ainsi que la queue que je trouvai  
 » de 6° de longueur ; mais elle allait en s'amini-  
 » cissant et s'affaiblissant extrêmement vers son  
 » extrémité. Les jours suivans, elle augmenta encore  
 » en longueur, mais elle devenait si faible en  
 » s'éloignant de la tête, qu'il était difficile de la  
 » suivre au milieu des étoiles même assez faibles ;  
 » je parvins cependant à la reconnaître par un ciel  
 » très-pur, et avec une faible lunette, jusqu'à 12°  
 » du noyau. Il paraît qu'en Italie même on ne l'a  
 » vue que de 2° à 3° ; cette différence ne doit  
 » provenir que d'une moindre limpidité de l'at-  
 » mosphère, ce qui porterait à croire que les  
 » queues des comètes sont beaucoup plus étendues  
 » que ce qu'elles nous paraissent, vues à travers  
 » les dernières couches de notre atmosphère, sou-  
 » vent louches ou brouillées. Un observateur, placé  
 » sur un sommet de montagne, même médiocre-  
 » ment élevé, pourrait donc voir ce qui échapperait  
 » à celui qui se trouverait situé plus bas. C'est ainsi

» que j'ai pu apercevoir seulement à 300 toises  
 » d'élevation de petites étoiles que je n'avais jamais  
 » distinguées 200 toises plus bas. Ce moyen, em-  
 » ployé, pourrait nous faire connaître beaucoup  
 » de comètes qui passent sans qu'on en soupçonne  
 » même l'existence.

» L'éclat du nouvel astre augmentait considé-  
 » rablement; mais comme il entrait dans le cré-  
 » puscule, c'était moins sensible en apparence: on  
 » en jugeait assez bien en le comparant à une même  
 » étoile. Dès les premiers jours de mars, il se  
 » distinguait mieux que les petites étoiles de compa-  
 » raison, que le jour d'un fort crépuscule com-  
 » mençait à effacer. Le 7 mars, jour de la dernière  
 » observation, toutes les étoiles voisines avaient  
 » disparu par la clarté de l'horizon, et la comète  
 » rivalisait d'éclat avec *Algenib*, belle étoile de  
 » 2<sup>e</sup> grandeur, la seule avec laquelle elle pût être  
 » comparée. Je la revis encore les 9 et 10 mars  
 » avec un horizon brouillé, mais je ne pus l'ob-  
 » server, *Algenib* étant entièrement invisible. Depuis,  
 » elle est restée plongée dans les rayons du soleil,  
 » et n'a plus été visible pour nous, même après  
 » sa conjonction et son passage au périhélie, sa  
 » déclinaison étant devenue australe, et son élou-  
 » gation étant restée long-temps trop faible.

» Le mouvement de cette comète ayant été fort  
 » lent, tant en ascension droite qu'en déclinaison,  
 » il était convenable, pour en calculer les élémens  
 » avec plus d'exactitude, d'attendre que l'arc par-  
 » couru fût assez considérable. Ce ne fut donc  
 » qu'après la disparition qu'on put s'occuper à  
 » chercher ses élémens. La méthode employée fut  
 » celle de M. Laplace; et les observations, celle  
 » du 21 janvier, faites à Paris, et celles des 3,  
 » 19, 25 février et 7 mars rapportées ci-après.

» La première approximation donna d'abord un  
 » mouvement direct, tandis qu'il devait être ré-  
 » trograde, ce qui peut provenir de la grande  
 » inclinaison de l'orbite et de la lenteur du mou-  
 » vement apparent, et ce ne fut qu'après avoir  
 » employé trois à quatre fois successivement les  
 » moyens de correction de cette méthode, ce qui  
 » fut assez long, qu'on parvint à des élémens  
 » paraboliques satisfaisans, que voici :

Passage au périhélie, 1821, mars, 21,	466. tems moyen à Nîmes.
Longitude du périhélie. . . . .	239°.16'. 45"
Longitude du nœud. . . . .	48°.26'. 51"
Inclinaison de l'orbite. . . . .	74°.22'. 45"
Distance périhélie. . . . .	0,09144
Mouvement. . . . .	Rétrograde.

Cette orbite ne ressemble à aucune de celles  
 déjà connus.

OBSERVATIONS originales de la Com  
par

1821	Temps moyen compté de minuit.	Étoiles comparées,
Janv. 30	21 <sup>h</sup> .36'.55''	(a) AR.358°.30'.24''.D.16°.32'.1 (b) AR. 0°. 1'30''.D.16°.31'.3 (c) AR. 0°.59'. 5''.D.15°.55'.1
31	19.43.34	(a) (b) (c)
Févr. 1	19.49.42	(a) (b) (c)
2	19. 8.31	(d) AR.358°.20'.47''.D.15°.14'.5 (c)
3	19.31.42	(e) AR 2°.40'.29''.D.15°.14'.5 (d) (c) (e)
6	19.12.58	(d) (f) AR.359°.12'.58''.D.15°.26'.4
7	19.44.17	(d) (f)
11	19.58. 7	(d)

321, faites à Nismes, au nouveau réticule,  
AMIN VALZ.

Longitude Ascension droite.	Différence en déclinaison.	Ascension droite de la Comète.	Déclinaison boréale de la Comète.
36'.51"	— 29'. 4"	359°.27'.15"	16°. 3'. 6"
37'.59"	— 27'.56"	359°.27'.31"	16°. 3'. 42"
38'.23	+ 8.21	359 .27 .42	16 . 3 .40
39'.35	— 33.33	359 .19 .59	15 .58 .37
41'.30	— 32.18	359 .20 . 0	15 .59'.20
37'.39	+ 3.57	359 .21 .26	15 .59 .16
44'.50	— 38.12	359 .15 .14	15 .53 .58
46'.49	— 36.35	359 .14 .41	15 .55 . 3
43'.50	+ 1. 7	359 .15 .15	15 .54'.12
48'.21	+ 36. 6	359 . 9 . 8	15 .50 .56
50'.20	— 4.20	359 . 8 .45	15 .50 .59
31'.26	+ 34.50	359 . 9 . 3	15 .50 .40
43'.38	+ 29.58	359 . 4 .25	15 .44 .48
35'.18	— 10.12	359 . 3 .47	15 .45 . 7
36'.22	+ 29.42	359 . 4 . 7	15 .44 .32
29'.17	+ 17.49	358 .50 . 4	15 .32 .39
22'.56	+ 6. 0	358 .50 . 2	15 .32 .42
24'.42	+ 13.50	358 .45 .29	15 .28'.40
27'.16	+ 2. 3	358 .45 .42	15 .28 .45
8'.16	— 2.43	358 .29 . 3	15 .12 . 7

1821	Temps moyen compté de minuit.	Étoiles comparées.
Févr. 17	19 <sup>h</sup> . 8'.53''	(d)
19	19 .27 .21	(d)
20	19 .38 .24	(d)
21	19 .44 .51	(d)
22	19 .29 47	(d)
23	19 .16 .18	(d)
24	19 .51 .33	(d)
		(g) AR.356°.41'.29''.D.14°.14' γ Pegase.
25	19 .19 .40	(d)
		(g) γ Pegase.
Mars. 2	19 .26 .26	(d)
		(g) γ Pegase.
4	19 . 7 . 9	(g)
5	19 .23 .40	(g)
		γ Pegase.
7	19 .11 .11	γ Pegase.

## la Comète de 1821.

Ascension droite.	Différence en déclinaison.	Ascension droite de la Comète.	Déclinaison boréale de la Comète.
13'.44''	— 0°.22'. 4''	358°. 7'. 3''	14°.52'.46''
20 33	— 26.55	358 . 0 . 14	14 .47 .55
24 .12	— 30.55	357 .56 .35	14 .43 .55
27 .40	— 33.10	357 .53 . 7	14 .41 .40
31 .35	— 37 . 2	357 .49 .12	14 .37 .48
35 .42	— 40.49	357 45 . 5	14 .34 . 1
38 .30	— 43.12	357 .42 .17	14 .31 .38
0 .30	+ 16.37	357 .41 .59	14 .30 .50
18 .26	+ 19.22	357 .41 .59	14 .30 .40
43 . 7	— 46.35	357 .37 .40	14 .28 .15
56 .20	+ 13.18	357 .37 .49	14 .27 .31
22 .42	+ 15 .53	357 .37 .43	14 .27 .11
7 .37	— 1°.10 .54	357 .13 .10	14 . 3 .56
31 .53	— 10.34	357 .13 .22	14 . 3 .39
47 .35	—  8.31	357 .12 .50	14 . 2 .47
19 .21	— 23.24	357 . 0 .50	13 .50 .49
12 .32	— 31 . 2	356 .54 . 1	13 .43 .11
6 .19	— 28.39	356 .54 . 6	13 .42 .39
21 .43	— 45 . 5	356 .38 .42	13 .26 .13



« Ces résultats sont tels que les donnent les  
 » observations sans avoir égard à la réfraction et  
 » aux autres corrections. J'ai pris, autant qu'il m'a  
 » été possible, le même jour, des étoiles au nord  
 » et au sud de la comète, les effets de la réfraction et  
 » d'une faible inclinaison du réticule agissant alors en  
 » sens inverse sur chacune d'elles. Ces étoiles de com-  
 » paraison n'ayant pu être déterminées directement,  
 » pourront éprouver de légères corrections. Les  
 » élémens obtenus, ayant été comparés à quelques-  
 » unes de ces observations, les différences n'ont  
 » presque pas dépassé une minute ».

### *Éclipse de soleil.*

‡

A la séance publique qui précéda de quelques jours la grande éclipse de soleil de 1820, M. *Benjamin Vatz* lut un discours sur ces grands phénomènes célestes qui autrefois inspiraient le plus grand effroi, mais qui, de nos jours, excitent seulement la curiosité publique; aussi, leur influence funeste, constatée dans le cours des maladies, a-t-elle si complètement cessé dans nos temps éclairés, que les médecins n'y ont plus le moindre égard. « L'astronomie, en se perfec-  
 » tionnant, dit le célèbre Bailli, a guéri des pré-  
 » jugés et dissipé des craintes, nés peut-être  
 » de son enfance même : c'est un service essen-  
 » tiel qu'elle a rendu à l'humanité. L'homme naît  
 » timide; il craint sur-tout les dangers qu'il ne  
 » connaît pas, les dangers contre lesquels il n'a  
 » pas mesuré sa prudence et ses forces. Avant de  
 » s'être familiarisé avec la nature, il a commencé  
 » par la craindre, et tout devait lui causer de  
 » l'effroi. Il fut bientôt accoutumé à l'ordre in-

» variable du ciel, à la succession constante de  
 » ses phénomènes ; mais les phénomènes plus rares  
 » lui parurent un bouleversement de l'ordre na-  
 » turel. La première éclipse totale de soleil  
 » donna l'idée de l'anéantissement de l'univers,  
 » L'éclipse de lune fit craindre la perte de cet  
 » astre : on imagina qu'un dragon voulait la dé-  
 » vorer ; et pour appaiser ou intimider le monstre,  
 » furent inventées les cérémonies superstitieuses  
 » qu'observe encore de nos jours le timide habi-  
 » tant des bords de l'Indus et du Gange. L'astro-  
 » nomie, en dévoilant les causes de ces phéno-  
 » mènes, a entièrement rassuré les imaginations  
 » que les éclipses n'effraient plus, et la curiosité  
 » est venue remplacer de puérides appréhensions ».

*M. Valz* rappelle ensuite les services qu'elles ont rendu à la chronologie. « Nous voyons, dans les anciennes annales, les éclipses les plus remarquables rattachées aux événemens importants dont elles ont servi par la suite à rétablir avec précision les dates altérées par la succession des siècles ; elles ont ainsi dissipé en partie l'obscurité de ces temps dont on n'aurait pu sans elles débrouiller quelquefois le chaos : elles y présentent un spectacle aussi rare qu'extraordinaire aux yeux du philosophe ; celui de la superstition concourant au soulagement de l'humanité, en suspendant la plus grande des folies humaines, la fureur des combats : des armées en présence, et prêtes à en venir aux mains, se séparent à l'apparition d'une éclipse qu'elles regardent comme le signe précurseur du courroux céleste. N'y a-t-il donc que de vaines terreurs qui puissent empêcher les hommes de s'entre-détruire ? »

L'auteur du mémoire, après avoir cité quel-  
 ques grands hommes qui avaient utilisé les connais-

ances qu'ils avaient acquises sur les éclipses, pour sortir d'un danger pressant, ou pour servir à l'accomplissement de leurs desseins, suit, chez les Orientaux, les progrès des connaissances astronomiques sur ce sujet. Après avoir parlé des longues observations des Chaldéens, il remarque que « les Indiens sont en possession, depuis une antiquité très-reculée, de méthodes pour les éclipses qui supposent une longue suite d'observations, nécessaires pour en établir la théorie qui a été remplacée par une espèce de routine; car leurs calculateurs opèrent machinalement, avec célérité et néanmoins avec précision, en récitant des règles en vers qu'ils exécutent à l'aide de coquilles qui servent de monnaie. Chez les Chinois, les éclipses ont une grande importance, et deviennent même un affaire d'état. Un tribunal en donne avis au peuple; les mandarins se rendent dans la cour du tribunal des mathématiques pour accomplir diverses cérémonies; les phases du phénomène sont figurées sur de grandes tables; et ces observations, signées et scellées, sont portées à l'empereur qui, de son côté, observe dans son palais, avec une importance aussi grande ».

« Il existe à la Chine des lois sévères qui punissent de mort les astronomes qui se trompent dans leurs calculs pour les annonces d'éclipses qu'ils sont obligés de donner; et ces lois doivent être très-anciennes, puisqu'on cite un exemple de leur application plus de 2000 ans avant notre ère. Sans doute qu'on avait alors des moyens sûrs pour obtenir ces prédictions importantes ».

M. Valz passe ensuite en revue les peuples d'Occident qui ne furent que bien plus tard initiés aux vérités astronomiques. « Dépourvus long-temps, à ce qu'il paraît, de véritables méthodes de calculs »

d'éclipses, leurs annonces, un peu vagues, devaient s'obtenir à l'aide de simples périodes ». Cette notice, en se terminant, fait mention des dernières éclipses qui ont été totales pour nos contrées du midi de la France. « Le *Talamus*, ancien registre de Montpellier, rapporte les circonstances de celles de 1386 et 1415 : l'obscurité était si forte, que les étoiles apparaissaient claires et luisantes au ciel. Il paraît qu'en ce temps-là, pour avoir avec exactitude les instans des phases, on notait les syllabes correspondantes de certaines prières qu'on récitait à voix haute, dans l'intervalle d'une heure à la suivante. On n'en trouve pas d'autre jusqu'à celle du 12 mai 1706, qui a eu de la célébrité, puisque, depuis le renouvellement de l'astronomie, elle se trouve la première que les astronomes aient eu l'occasion d'observer en règle et avec précision. Ce fut par cette observation marquante que l'Académie de Montpellier ouvrit sa carrière savante, et elle y consacra sa première séance. La durée de l'obscurité totale fut de plus de 4 minutes. Au moment où cette éclipse eut lieu à Nismes, les Consuls se trouvaient assemblés dans l'Hôtel-de-Ville ; ils jugèrent à propos de perpétuer le souvenir d'un phénomène céleste aussi marquant, et ils en firent faire mention sur les registres publics : il fut entièrement nuit, et les étoiles parurent au ciel, disent les mémoires de ce temps (1). A Narbonne, Beziers, Avignon, Marseille, cette éclipse fut aussi totale pendant quelques minutes ; à Arles, elle fut même centrale, et la durée de l'obscurité y fut observée de 5 minutes, la plus

---

(1) *Journal de Jean Fulhas*, rapporté par Ménard, tom. V, *Preuves*, pag. 19 ; et tom. VI, pag. 419.

grande qu'elle puisse avoir , et l'unique depuis qu'on fait des observations célestes ; à Paris , elle ne fut pas totale , mais celle de 1724 le devint dans cette ville , tandis que nos contrées ne revirent plus un phénomène céleste aussi remarquable. Depuis lors , il n'y en a plus eu de visible pour la France , et le siècle où nous nous trouvons n'en offre pas non plus. L'éclipse de cette année est pour nos pays la plus considérable qu'il y ait eu depuis plus de 80 ans , et qu'il y aura dans le cours de ce siècle ; car celle de 1847 , annulaire à Paris , ne sera pas plus forte pour nous que celle de cette année ». M. Valz achève cette lecture en donnant l'annonce de cette éclipse ; calculée pour cette ville pour pouvoir se préparer à l'observer plus aisément , et il l'a accompagnée du dessin de la plus grande phase , telle qu'elle sera aperçue au milieu de sa durée. Après qu'il en eut fait l'observation , il la communiqua ainsi :

*Observation de l'éclipse de soleil de 1820.*

« Je me disposai , à l'aide de quelques calculs préalables , à observer , avec plus de facilité et par conséquent plus d'exactitude , la grande éclipse de soleil de 1820 ; ce que je désirais obtenir d'autant plus qu'une observation pareille n'avait pas encore été faite dans notre ville , où l'astronomie a été peu cultivée (1) ; aussi sa position géographique

---

(1) Nous nous permettons de réclamer contre une inexactitude échappée à ce sujet à un célèbre astronome. Les reproches qu'il adresse à notre ville ne sont pas entièrement mérités , car notre savant Segurier , célèbre par la variété et la pro-

N'avait pas encore été déterminée en entier astronomiquement. M. le baron de Zach , en traversant nos contrées , nous avait enrichi d'une des coordonnées astronomiques ; et j'ai cherché à profiter d'une aussi belle éclipse pour obtenir la seconde. J'ai fait cette observation concurremment avec M. F. Bros , officier de marine , mon beau-frère , fort exercé aux observations astronomiques , et aidé avec beaucoup de zèle par M. Phélip fils. Plusieurs Membres de l'Académie désirèrent y assister , et suivre les diverses phases d'une éclipse aussi remarquable. Je me suis servi d'un télescope grégorien de 65 centimètres , grossissant 100 fois , et monté parallèlement , pour suivre , avec plus de facilité , les astres dans leurs cours. M. Bros faisait usage d'un autre télescope de 50 centimètres d'un grossissement de 80 fois , et monté de même. J'avais disposé une lunette de 6 pieds , de façon à ce que les rayons du soleil qui la traversaient vinssent projeter un disque de 16 centimètres de diamètre sur un tableau où étaient tracés les doigts et demi-dozigs de l'éclipse , afin que plusieurs spectateurs pussent suivre en même temps les progrès des différentes phases , sans recourir aux lunettes des observateurs. Depuis le 3 septembre , le ciel avait été constamment couvert ; et il semblait qu'on devait renoncer à toute observation. Cependant , la veille de l'éclipse , 6 septembre , à travers

---

fondeur de ses connaissances , cultivait non seulement l'astronomie théorique , mais il explorait aussi quelquefois notre ciel : et quoique nous n'ayons pu retrouver toutes ses observations , celle du passage de Vénus sur le soleil , en 1761 , qu'il présenta à l'Académie des sciences , le prouverait suffisamment. ( *Mém. de l'Acad.* , 1761 , hist. pag. 112 et 165 , et *Savans étrangers* , tom. 6 , pag. 352. )

quelques éclaircies , nous pûmes prendre , pour suppléer autant que possible à une lunette méridienne que nous n'avons pas , les passages des deux bords du soleil aux cinq fils d'une méridienne filaire , établie avec beaucoup de soin , et toute l'exactitude qu'il a été possible d'y mettre ; aussi s'accorde-t-elle à la demi-seconde à peu près avec le résultat des hauteurs correspondantes et des hauteurs absolues du soleil , avec lesquelles elle a été comparée. Voici au reste de quelle manière elle a été fixée. J'ai fait sceller dans chacun de deux murs opposés , distans de plus de 5 mètres , et dans la direction approchée du méridien , l'une des deux branches d'une équerre en fer , l'autre restant horizontale parallèlement au mur ; une boîte en cuivre embrasse cette dernière branche , se meut en glissant suivant sa longueur par une vis de rappel , et se fixe irrévocablement par une vis de pression lorsque la direction a été plusieurs fois vérifiée aux deux solstices par des hauteurs correspondantes ou absolues du soleil ; les vis de rappel permettant de faire avec facilité les corrections nécessaires. A la boîte en cuivre sont deux petits tenons auxquels , par des rainures , peut se fixer exactement et s'enlever à volonté une lame de cuivre percée de cinq trous très-fins , placés à 10 millimètres les uns des autres. Les fils de soie les plus déliés qui puissent s'y adapter , permettent d'observer avec assez de justesse les contacts de leur ombre avec les bords du spectre solaire , lorsque l'obscurité intérieure est assez considérable. Cette disposition permet , comme on voit , de ne pas laisser les fils en place , et de les replacer chaque fois rigoureusement dans la même situation. Il convient de donner aux fils , lorsqu'on le peut , une inclinaison approchante de celle de  
l'axe

l'axe de la terre. La plus petite distance du trou de la plaque aux fils est de 3 mètres ; avec cette dimension, les trémoussements du spectre solaire ne sont presque pas sensibles. Du reste, comme ils sont apparemment produits par les courans d'airs ascensionnels qu'occasionent le grand échauffement du mur et de la plaque, lorsque les rayons solaires les frappent directement, on aurait divers moyens d'y remédier, au moins en partie. D'après les épreuves que j'ai faites sur cette méridienne filaire, je crois qu'en l'établissant ainsi, avec quelques soins, on peut obtenir, avec assez de facilité, une exactitude suffisante ; du reste, je joins, autant que possible, à cette observation, celles des hauteurs correspondantes, ou absolues lorsque c'est nécessaire. Après ces petits détails qu'on m'excusera, je reviens, à l'éclipse. Dans la nuit du 6 au 7 septembre, il s'éleva un vent du nord assez fort qui balaya complètement le ciel, et nous annonça avec l'aurore une journée favorable à nos vœux. Nous employâmes la matinée à divers préparatifs, et sur-tout à prendre au cercle de réflexion de Borda, et à l'aide d'un horizon artificiel en métal, autant de séries de 6 et 10 répétitions de hauteurs des bords du soleil, qu'il nous fut possible d'obtenir pour calculer le temps vrai indépendamment de la méridienne. Le vent continuait à souffler assez fortement. Le midi fut observé, comme la veille, par les passages aux cinq fils. D'après les calculs préparatoires, le commencement de l'éclipse s'approchait. Bien fixés sur le point du limbe du soleil, où devait avoir lieu le premier atouchement, nous mîmes l'œil à la lunette cinq minutes à l'avance, afin de nous trouver sur nos gardes. J'aperçus, le premier, le contact des bords à  $0^h.59'.37''$  temps moyen, ou



$1^h 1'.47''-7$  temps vrai , demi-minute plus tard que ce qu'avait donné le calcul préalable. Si cette première phase a été observée plus tard de peu de secondes au second télescope , ce doit être la différence de la force amplificative des deux instrumens qui en a été la cause. La grande phase fut vue d'un peu plus de dix doigts sur le plan de projection de la grande lunette. Le baromètre de Fortin , à niveau constant , est resté stationnaire , pendant la durée de l'éclipse , à  $757^m.43$  ; un thermomètre centigrade à mercure , exposé aux rayons du soleil , est descendu jusqu'à  $27^{\circ}.5$  lors de la grande phase ; et à la fin de l'éclipse , il remonta de  $3^{\circ}.1$ . L'obscurité paraissait d'une nature particulière ; et , quoique aussi forte qu'aux approches du coucher du soleil , elle produisait un effet tout autre , dû apparemment au jeu des ombres , différentes par leurs étendues de celles du soleil couchant , auxquelles nous sommes habitués. Les sensations qu'on éprouvait semblaient étranges ; les physionomies paraissaient livides ; une teinte faible et verdâtre enveloppait les objets , et en altérait l'aspect d'une façon inusitée : on aurait été tenté de se croire transporté dans des climats inconnus. Les images du croissant lumineux se répétaient partout ; la moindre ouverture reproduisant l'effet de la chambre obscure. Ce spectacle , multiplié à l'infini dans l'ombre des arbres par les interstices des feuilles , excita sur-tout l'attention du public , qui ne remarque guère les disques lumineux qu'il y voit habituellement. Vénus put être aperçue à la vue simple avec facilité. L'observation de la fin , fixée à  $3^h.52'.5''-7$  temps moyen ou  $3^h.54'.18''-2$  temps vrai , me prouva que les instrumens les plus forts présentent quelques fois plus d'inconvéniens que de plus faibles. Les on-

dulations des bords du soleil , occasionées par le rapprochement de l'horizon , me firent juger la fin dans mon telescope d'une seconde plutôt , tandis que M. Bros , avec un plus faible instrument , l'observa d'une seconde plus tard : il peut arriver aussi qu'abusé par la crainte de marquer la fin trop tôt , on la marque trop tard. Le reste du jour fut employé , ainsi que l'avait été la matinée , à prendre des hauteurs des bords du soleil , multipliées autant qu'il nous fut possible ; ce que nous continuâmes aussi de faire les jours suivans. Leurs calculs nous ont donné une concordance aussi satisfaisante que possible avec ceux de la méridienne filaire ».

« Pour conclure de cette observation la longitude du lieu où elle a été faite , il fallait une observation correspondante faite dans un observatoire déterminé. Celle de Paris a donné par le calcul  $8'.6''$  pour la différence en temps des méridiens , soit par la phase du commencement , soit par celle de la fin. Ce résultat est d'accord avec celui qu'on obtient par les triangles établis de Marseille à notre ville , dans la méridienne vérifiée , et qui se trouvent fort bien conditionnés. La latitude a été déduite de celle que M. le baron de Zach a obtenue pour la terrasse du collège , à l'aide de la distance et de l'azimut que j'en ai observé. J'ai employé , pour la somme des irradiances du soleil et de la lune , 5 secondes , et  $\frac{1}{112}$  pour l'aplatissement. Une erreur d'une seconde dans l'observation n'en aurait produit qu'une dixième de seconde sur la différence des méridiens. J'espère donc pouvoir compter sur cette détermination , n'appréhendant pas une plus forte erreur dans l'observation. Le calcul a donné pour l'erreur des tables en longitude  $-17''.5$  ; quant à celle

en latitude , l'éclipse était trop centrale pour avoir pu l'obtenir assez exactement ».

*Abaissement extraordinaire du baromètre.*

Dans la séance de l'Académie , qui eut lieu peu de jours après l'abaissement extraordinaire du baromètre ( dans la nuit du 24 au 25 décembre 1821 ) , M. *Benjamin Valz* communiqua les observations qu'il avait faites dans cette circonstance de la manière suivante :

« Je m'empresse de faire part à l'Académie d'un fait météorologique fort remarquable , que j'ai observé avec soin pour pouvoir lui en rendre compte assez en détail , espérant que les comparaisons , avec des observations correspondantes éloignées , pourraient offrir de l'intérêt , et encourager surtout à observer , avec plus de persévérance , les grandes crises atmosphériques. Ne parviendrait-on pas plus efficacement , en effet , à reconnaître les causes majeures qui régissent les phénomènes de notre atmosphère , en poursuivant ainsi avec assiduité , dans leur plus grande intensité , les effets souvent très-étendus qu'elles produisent ».

« Le petit observatoire où sont établis les instrumens météorologiques est élevé de 20 mètres au-dessus du sol , et de 60 mètres au-dessus de la Méditerranée ( à une légère différence près dont on ne saurait répondre ). Placés ainsi dans les couches d'airs qui s'élèvent par-dessus les maisons voisines , ils sont soustraits , autant que possible , aux influences locales ; ce qui permet d'interpréter plus sûrement leur langage habituel. Le baromètre employé est celui de Fortin à niveau constant. La rectification du niveau étant une opération

délicate, et présentant, de nuit, plus de difficultés qui la rendent moins sûre, je préférâi, en renonçant à la répéter continuellement à chaque observation horaire, tenir compte de la légère correction qui devient alors nécessaire (1). Le diamètre intérieur du tube (2) est de 3<sup>mil</sup>,25. J'ai noté, conjoin-

(1) Pour en trouver l'expression, soit  $v$  le rapport des volumes de mercure du tube, et de la cuvette à une pression  $h$ , et une température  $t$  quelconques;  $s$  le rapport des carrés de leurs diamètres;  $p$  la profondeur de la cuvette supposée cylindrique, et si elle ne l'était pas, son volume divisé par sa surface;  $\delta$  la différence des dilataions du mercure et du laiton de la monture;  $\delta'$  la dilatation du verre pour un degré du thermomètre;  $dh$ ,  $dt$  les différences de pression et de température. J'obtins la correction  $c = \frac{s(dh - h\delta dt)}{1 + \delta dt} - p dt(\delta - 2\delta' - 2\delta'v)$ ; ou bien  $c = s dh - dt(sh\delta + p\delta - 2p\delta')$  en supprimant ce qui peut se négliger, qu'on réduirait, pour l'usage habituel, en une petite table à deux termes, ayant pour argument  $dh$  et  $dt$ .

Cette formule pourrait servir aussi à calculer le diamètre intérieur du tube, lorsqu'on ne pourrait le mesurer directement, en employant les grandes variations de pression, ou à l'aide de la machine pneumatique ou de celle de compression. Mesurant alors la variation  $c$  du niveau de la cuvette par celle de colonne barométrique qui lui est égale lorsqu'on ramène la surface du mercure de la cuvette à la pointe fixe, dont elle s'était écartée dans de grandes différences de pression, on aurait  $s = \frac{c + p dt(\delta - 2\delta')}{dh - \delta dt}$ ; et le diamètre de la cuvette étant connu, on obtiendrait celui du tube.

(2) Afin de connaître ce diamètre, sans démonter l'instrument et vider le tube, j'ai eu recours à la formule suivante, dans laquelle  $d$  est le diamètre extérieur;  $c$  la corde apparente qui soutient le diamètre intérieur  $x$  sur la surface extérieure du tube à la distance de l'œil  $a$ , je trouve  $x = 0,645.c^e$

$$\left(1 + \frac{(d^2 - c^2)^2}{2a}\right).$$

tement avec le thermomètre qui y est adapté ; les degrés rectifiés d'un de ces grands thermomètres étalons, construits par Réaumur même, dont deux furent envoyés par lui au docteur Baux, mon aïeul, à la fin de janvier 1743 ( suivant la correspondance active qui a existé entre eux ), et observé régulièrement dès le 18<sup>e</sup> février suivant. Le zéro de son échelle était de  $0^{\circ},78$  au dessus de la glace fondante ; chaque degré, occupant un intervalle de 30 millimètres environ, permet d'apprécier les centièmes de degré ».

« La construction de mon dianémomètre a été établie de façon à ce qu'il donne la direction et la force du vent par la même surface d'impulsion, sans le secours d'engrenage ou de mécanisme compliqué qui gêne trop la liberté des mouvemens. Cette surface est celle d'un cercle de 22 centimètres de diamètre, fixé à l'extrémité d'un bras de levier horizontal de 27 centimètres de longueur, contre-balancé du côté opposé par une sphère de plomb portée par une branche d'égale longueur, afin que la résistance de l'air soit la même pour chacun d'eux ; l'axe vertical auquel ils sont adaptés en forme de T, traverse la toiture, tourne dans deux colliers de cuivre, et se termine inférieurement par une flèche qui indique, sur un cadran, la direction du vent, à l'aide de deux index pour les variations extrêmes, et à laquelle est fixée concentriquement une poulie

Le premier terme suffit dès que l'œil n'est pas trop rapproché du verre. Ce moyen ne peut être employé qu'autant que l'épaisseur du verre est plus forte que  $0,18$  du diamètre extérieur, sans quoi elle disparaîtrait entièrement à la vue, et le liquide intérieur semblerait occuper la totalité du tube.

dont le diamètre est déterminé par le calcul. Dans sa gorge s'enroule un cordon de soie qui, à l'aide d'un renvoi, descend verticalement pour s'accrocher ou non, à volonté, à une balance à ressort, munie d'un index. Après avoir observé la direction du vent, la surface d'impulsion est amenée perpendiculairement à cette direction, et fixée dans cette position, à l'aide du cordon, à la balance à ressort, sur laquelle elle agira alors, et son index marquera le poids qui fait équilibre à la plus grande action du vent sur l'unité de surface adoptée dans le calcul de la grandeur de la poulie, à l'aide de laquelle on fait agir la résistance (r). J'ai pris

(1) Pour déterminer le diamètre de la poulie de la résistance, soit  $r$  le demi-diamètre du cercle d'impulsion.

$r'$  " " de la sphère d'équilibre en plomb.

$R$  " " de la poulie de la résistance.

$d$  distance du centre de rotation à celui du cercle d'impulsion.

$d'$  " " " à celui de la sphère d'équilibre

$S$  unité de la surface d'impulsion adoptée =  $0^m 0^c 1$ .

On trouve  $R = \frac{\pi}{S} (dr^2 - \frac{1}{2} d'r'^2) = 31^m 41^c 6 (dr^2 - \frac{1}{2} d'r'^2)$ .

D'après les expériences sur la force du vent, citées par Smeaton dans ses *Recherches expérimentales sur l'eau et le vent*, j'en ai calculé la table suivante :

VITESSE		Force imp. sur $\frac{1}{10}$ m. c.	DÉSIGNATION DES VENTS.	
Par seconde	Par heure.		Sur terre.	Sur mer.
métr.	lieues (5000 <sup>m</sup> )	kilogram.		
1	0,7	0,010	Vent sensible.	Brise légère.
2	1,4	0,041	Vent modéré.	Vent frais.
5	3,6	0,259	Vent assez fort.	Vent bon frais.
10	7,2	1 037	Vent fort.	Forte brise.
15	10,8	2,334	Grand vent.	Vent impetueux.

pour cette unité  $\frac{1}{10}$  de mètre carré , et j'ai adapté deux poulies , dont l'une et moitié et l'autre double de celle calculée , afin de rendre plus sensibles les variations extrêmes de la force du vent. Après avoir cherché par ces détails à donner une idée de cette nouvelle disposition d'anémomètre , et de la manière dont j'ai observé , je reviens à l'observation de l'abaissement du baromètre ».

« D'après la suite d'observations météorologiques , continuées avec persévérance pendant 44 années ( 1743 — 1786 ) , et sans interruption , par le docteur Baux , la hauteur moyenne du baromètre serait , à Nismes , de 28 p. 1 lig. ( 760 mil. ). Le maximum observé dans cet intervalle a été de 28 p. 9 lig. 3 ( 779 mil. ), le 25 décembre 1769 , et les 20 et 21 février 1775 ; et le minimum de 27 p. 2 lig. ( 736 mil. ), les 17 et 19 juillet , et les 4 et 7 août 1778. Ces deux mois , durant cette année , sont remarquables par l'abaissement continuél du baromètre : en juillet , il ne s'éleva pas , à 3 h. du soir , au-dessus de 27 p. 8 lig. , et pendant dix jours , il fut entre 27 p. 2 lig.

VITESSE		Force imp. sur $\frac{1}{10}$ m. c.	DÉSIGNATION DES VENTS.	
Par seconde	Par heure.		Sur terre.	Sur mer.
mètr.	lieues (5000 <sup>m</sup> )	kilogram.		
20	14,4	4,139	Vent très-fort.	Rafale.
25	18,0	6,483	Tempête.	Tempête.
30	21,6	9,336	Grande tempête	Grande tempête.
35	25,2	12,707	Ouragan.	Ouragan.
40	28,8	16,557	Grand ouragan.	Grand ouragan.
45	32,4	21,005	O. qui renverse les édifices.	

et 27 p. 4 lig. Je trouve de plus , en note , que pendant tout ce mois , le baromètre , observé tous les matins à 5 h. , était constamment 4 lig. plus haut qu'à 3 h. du soir ; en août , il ne dépassa pas 27 p. 7 lig. , et pendant onze jours , il resta entre 27 p. 2 lig. , et 27 p. 4 lig. ainsi qu'en juillet ».

« J'ai remarqué , d'après les observations journalières que je fais , que le 11 décembre 1821 , à 9 h. du soir , le baromètre se trouvait à la plus grande élévation , où il eût été depuis dix mois , à 769 mil. 64 , corrigée ainsi que les suivantes de la capillarité , et réduite à la température zéro. Une longue série de vents compris entre le nord et l'ouest , qui ont régné presque sans interruption notable pendant plusieurs mois , avait pu occasioner ou seulement favoriser la formation graduelle de ce maximum. Les vents opposés qui ont eu lieu quelques fois , avec peu de durée cependant , durant cet intervalle produisaient momentanément une marche inverse dans le baromètre , qui revenait bientôt dans le sens contraire. Depuis le 11 décembre , les vents ayant passé entre le sud et l'est , la colonne de mercure s'abassa d'une manière continue jusqu'au 19 décembre à midi , où sa hauteur était réduite à 751 mil. 23 , s'étant abaissée régulièrement de plus de 2 millimètres par jour. Le temps avait été couvert jusques-là ; mais il éprouva alors quelques variations qui firent remonter par oscillations la colonne barométrique ; le 22 décembre , elle reprit sa marche descendante , et le 23 dudit , à 9 h. du soir , elle était à 750 mil. 23. Le lendemain , à 9 heures du matin , elle n'était plus qu'à 744 mil. 57 , ayant baissé de 6 millimètres en 12 heures ; à midi 742 mil. 07 , ayant descendu de 2 mil. 50



( 204 )  
en 3 heures de temps ; à 3 heures après-midi ,  
737 mil. 73 , chute très-rapide de 4 mil. 34 ;  
dans 3 heures. Ces descentes aussi progressivement  
croissantes , qui étaient près d'atteindre le mini-  
-mum observé jusqu'alors , me déterminèrent à en  
poursuivre le cours , et afin de reconnaître avec  
plus d'exactitude une marche aussi extraordinaire ,  
je ré-olus d'observer les instrumens et de suivre  
les phénomènes atmosphériques pendant tout le  
'courant de la nuit , en notant d'heure en heure  
les indications diverses qu'ils donneraient. J'ai  
obtenu ainsi , depuis 3 heures du soir jusqu'à 9  
heures du lendemain matin , dix-huit observations  
consécutives , détaillées dans le tableau suivant :

24 décembre.	Baromèt. à o.	Grand thermomèt. étalon de Réaumur rectifié.	Therm. 100 grad. cxi.	VENTS INFÉRIEURS	VENTS SUPRIEURS.	ÉTAT DE L'ATMOSPHÈRE
1821	mil.					
soir. 3 <sup>h</sup>	737.73	15.21	14.5	S 35°.E. ± 100. tempétueux	S. Nuages très-rapides.	Très-couv. nuag. bas et son
5	735.92	16.00	14.9	S.10°.E. ± 140. tempétueux	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
6	734.58	15.85	15.0	S.10°.E. ± 110. temp.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
7	733.06	15.79	15.1	S 10°.E. ± 110. temp.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
8	732.33	15.83	15.2	S. 8°.O. ± 80. temp.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
9	731.62	15.96	15.3	S.15°.E. ± 90. temp.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
10	728.13	16.04	15.4	S.20°.O. ± 100. temp. renf.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
11	728.27	16.17	15.3	S.20°.O. ± 100. temp.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
25 J <sup>r</sup> . 0 <sup>h</sup> 15'	727.24	16.13	15.2	S. 5°.O. ± 120. modéré.	Beau ciel étoilé.	Nuag. à l'horiz. Eclairs N.
1	728.26	16.17	15.2	S.30°.O. ± 90. modéré.	S.O. modéré.	Nuages en bandes. Eclairs N.
2	728.65	15.94	13.9	N.85°.O. ± 80. faible.	Éclairs au N.E.	Pluie légère, grêle menue.
3	728.62	15.71	12.9	S.60°.O. ± 90. faible.	Éclairs à l'E.	Petite pluie.
4	729.05	15.20	13.2	S.85°.O. ± 50. modéré.	Éclairs à l'E.	Couvert. nuag. bas et somb
5	729.65	14.61	12.0	S.75°.O. ± 60. faible.	Beau ciel étoilé.	Nuag. à l'horiz. à l'E.
6	730.18	14.12	11.2	S.70°.O. très-faible.	<i>Id.</i>	<i>Id.</i> au N.E.
7	730.36	13.78	10.1	S 70°.O. très-faible.	S.O. faible.	Nuages épars.
8	730.76	13.47	9.5	S 65°.O. bien faible.	Beau ciel.	Nuages à l'horizon.
9	731.72	12.98	9.9	N.60°.O. très-faible.	S.O. faible.	Quelques nuages épars.

« L'orage s'était éloigné vers l'est ; le ciel était découvert ; il ne restait que quelques bandes de nuages légers vers l'horizon. Le baromètre continuait à monter, mais plus lentement qu'il n'était descendu, l'équilibre se rétablissant moins vite qu'il n'avait été rompu, et malgré l'influence horaire qui devait en affaiblir l'ascension, il était, à 3 heures du soir, à 733 mil. 81. Mais il paraît que la cause, qui avait agi avec autant d'énergie la nuit précédente, eut encore quelque influence, légère à la vérité, la nuit suivante, après une période d'environ 24 heures ; car, quoique le ciel continuât d'être découvert, et que le baromètre parût devoir persévérer à monter, ainsi qu'il le fit les jours suivans, il s'abassa, à 9 heures du soir, à 733 mil. 56, malgré l'influence horaire qui tendait à augmenter son ascension. Dans la nuit, il descendit encore de 0 mil. 56 au moins (et probablement davantage) ; car le lendemain matin à 9 heures, ayant à dessein mesuré avec attention et sans aucune secousse la colonne barométrique, elle se trouva à 733 m. 00, tandis que lorsque j'eus ébranlé le tube en le frappant à petits coups et à plusieurs reprises, ainsi que je le pratique toujours, pour détruire l'adhérence du mercure, elle remonta à 733 mil. 46. Cette remarque me donna quelque regret de n'avoir pas suivi en détail, cette nuit-là encore, la marche du baromètre pour étayer encore mieux l'opinion qui me paraît assez probable, que la même cause a produit, après environ 24 heures, des effets analogues quoique bien moins intenses, n'étant plus favorisés apparemment par le même concours de circonstances ».

« En comparant entre elles les observations du tableau précédent, on remarquera d'abord que

La marche de la température a été opposée à celle qu'elle suit ordinairement , car elle a été en augmentant depuis 3 heures ( époque d'où elle décroît habituellement ) jusques aux environs de minuit , aussi long-temps qu'à duré le vent le plus violent. Cette anomalie a pu être produite par l'immense quantité de vapeur aqueuse dont l'air que le vent amenait était saturé , et qui , se précipitant en nuages , développait tout le calorique qu'elle avait absorbé en se formant ; ce qui devait plus que compenser le refroidissement ordinaire , diminué déjà par l'obstacle que formaient les nuages au rayonnement du calorique dans l'espace. Jusqu'à minuit , le vent , presque aussi furieux que nos vents d'équinoxe qui parcourent jusqu'à 35 mètres par seconde , sautant par rafales du sud à l'est et à l'ouest , indiquait une tempête violente. Des nuages sombres et chargés traversaient fort bas l'atmosphère avec une très-grande rapidité , poussés par un vent impétueux du sud. Le plus grand abaissement , qui a été plus faible de 9 mil. qu'aucun de ceux qu'on ait observé dans cette ville depuis 1751 qu'on y a suivi les variations du baromètre , eut lieu à minuit 15 minutes ( observation ainsi retardée par un peu d'assoupissement ) , au moment même où s'opéra une espee de crise atmosphérique. Le vent s'étant modéré , continua ensuite à diminuer d'intensité : le ciel se découvrit aussitôt , et les étoiles brillèrent d'un vif éclat ; les nuages paraissaient réfoulés à l'horizon , et quelques éclairs se faisaient apercevoir par moment au nord-ouest. Cet état de sérénité dura peu : les vents supérieur et inférieur affaiblis ayant passé au sud-ouest , les nuages revinrent , les éclairs se montraient toujours au même point de l'horizon. A 2 heures , le vent inférieur ayant passé à l'ouest ( ce vent

pouvait avoir été réfléchi par des montagnes peu éloignées ), une légère pluie survint , accompagnée de grêle fort menue , ce qui est très-rare en hiver , ainsi que de nuit. Les éclairs passèrent au nord-est et ensuite à l'est ; l'orage nous effleura à peine. Le ciel étoilé reparut à 5 heures et conserva sa belle sérénité ; seulement par intervalles , quelques nuages épars , que les premiers rayons de l'aurore vinrent parer des brillantes couleurs du prisme , passaient du sud-ouest au nord-est ».

« Mais , ce qui n'était pour un observateur attentif qu'un fait très-remarquable , un sujet d'observations intéressantes , et aussi un spectacle imposant , une espèce de drame météorologique devint une terrible catastrophe pour les malheureux marins exposés à toute la fureur des flots en courroux. Plusieurs vaisseaux marchands sont échoués sur nos côtes. En Camargue , la mer ayant recouvert des espaces de terrains très-considérables , a fait périr des troupeaux entiers ; un seul propriétaire a perdu environ mille bêtes à laine. A Cette , les vagues recouvraient le môle qui a 20 pieds d'élévation. La nouvelle jetée que l'on construisait , élevée déjà de 12 pieds au-dessus des eaux sur 30 à 40 pieds d'épaisseur , a entièrement disparu , culbutée par la violence des vagues ».

« En cherchant à reconnaître , s'il est possible , quelques-unes des causes diverses qui ont pu concourir à favoriser un pareil phénomène météorologique , on pourrait remarquer , ainsi que nous l'avons déjà observé , qu'une longue suite de vents septentrionaux , qui avaient duré plusieurs mois presque sans interruption , pouvant avoir amené , pour certains climats , un état extrême de l'atmosphère , un changement inverse et de quelque durée

dans les courans aériens , ainsi qu'il a eu lieu en effet , devait , par une oscillation naturelle , produire l'extrême opposé. Mais cette explication suffit-elle pour rendre complètement raison d'une crise aussi forte que rapide et aussi bien caractérisée ? Il ne le paraît pas ; et l'on peut soupçonner que d'autres causes déterminantes sont venues décider , avec une pareille promptitude , un tel état critique. Aussi , ne saurait-on méconnaître la connexion frappante qui a existé entre la marche du phénomène et la situation relative du soleil et de la lune , entre eux et par rapport au méridien. Ces deux astres se trouvaient dans leurs plus grandes déclinaisons australes , et en même temps en conjonction ; la syzygie ayant eu lieu dans l'après-midi du 24 décembre. La lune passa au méridien inférieur à minuit 24 minutes , et par conséquent c'est au moment où le point qui répond à la résultante des actions combinées du soleil et de la lune était , au méridien , à minuit 18 minutes environ qu'a été observé l'instant critique du paroxysme atmosphérique. Ce fut un hasard singulier qui retarda ainsi l'observation horaire ; mais même sans le secours d'une pareille rencontre , on eût reconnu ce moment à la marche de la colonne barométrique. C'est lorsqu'elle a en atteint son minimum , que l'accroissement extraordinaire de la température s'est arrêté , que la tempête s'est calmée presque aussitôt , que les vents ont changé , que la sérénité momentanée du ciel a été suivie de pluie , grêle , éclairs , orage des plus complets qui a terminé cette crise remarquable. Les vents , qui étaient auparavant entre le sud et l'est , ont passé ensuite entre le sud et l'ouest , paraissant suivre le mouvement diurne. On doit observer que les marées atmosphériques ne doivent pas , comme

celles de l'océan, être en retard, mais bien coïncider avec la position des astres qui les produisent : la grande mobilité de l'atmosphère le faisant obéir de suite aux forces qui agissent sur sa masse ».

« Mais, des effets aussi considérables peuvent-ils avoir été décidés par une cause qui ne peut en occasioner directement que de bien faibles ? L'auteur de la *Mécanique céleste* (tom. II, p. 296), calcule « que la différence de la plus grande élévation à la plus grande dépression du mercure dans le baromètre qu'elle peut produire, n'est que de 0 mil. 63 ; mais il ajoute ( pag. 297 ) : ces variations qui, comme nous l'observons dans les hauteurs des marées, peuvent être considérablement accrues par les circonstances locales, méritent toute l'attention des observateurs. Nous ignorons, continue-t-il ( pag. 298 ), jusqu'à quel point les petites oscillations que l'action du soleil et de la lune excite dans l'atmosphère, peuvent modifier les mouvemens produits par les causes diverses qui agitent un fluide aussi mobile, et dans lequel, à raison de cette grande mobilité, une cause très-légère peut être la source de changemens considérables. L'observation seule peut nous instruire à cet égard ». « Quoique les effets, dit M. Olbers, que le soleil et la lune produisent sur l'atmosphère soient bien faibles, il n'est pourtant pas impossible que les marées aériennes, plus fortes des nouvelles et pleines lunes, disposent l'atmosphère à des mouvemens considérables ; et sans pouvoir les produire, ils pourraient en exciter les causes ».

« Ce qui paraît devoir confirmer l'opinion précédemment émise, c'est, ainsi que nous l'avons fait remarquer ci-dessus, le retour de la même influence qui a été observée, reconnue, quoique à un plus  
faible

faible degré, le lendemain à peu près à la même époque. Il nous paraît donc que l'observation assidue des grandes crises atmosphériques, et même des variations qui peuvent les accompagner 24 heures après, pourraient faire avancer nos connaissances sur les phénomènes atmosphériques, un peu en retard jusqu'ici : on ne saurait donc trop le recommander à l'attention des observateurs, ainsi que l'a fait l'auteur célèbre de l'ouvrage cité ci-dessus ».

### *Météore lumineux.*

Nous joindrons ici l'observation du beau météore qui s'est fait remarquer le 19 août 1820, vers 9 heures du soir, avec les conséquences qu'on a pu en déduire.

« Je désirais depuis long-temps, dit M. *Falz*, de pouvoir déterminer les hauteurs auxquelles divers phénomènes météoriques peuvent avoir lieu, par le concours de deux observateurs éloignés qui désigneraient les étoiles auprès desquelles ils apercevraient le même météore. Celui-ci a été plus particulièrement propre à une détermination exacte ; après avoir répandu une vive clarté qui effaçait celle de la lune, parvenue alors au-delà de son premier quartier, il laissa subsister une trace permanente pendant plus d'une minute, ce qui permit d'en observer avec exactitude la position, comprise assez précisément entre les étoiles  $\delta$  et  $\epsilon$  de Cassiopée, et dépassant même la première. Frappé d'un éclat de lumière aussi considérable, je regardai d'où elle pouvait provenir, et j'aperçus un trait lumineux sous la forme d'un fuseau entièrement immobile. Le milieu, qui était renflé, était en même temps plus brillant que les extré-



mités qui s'affaiblissaient en s'amincissant ; elles commencèrent à disparaître les premières ; ce qui s'exécuta graduellement jusqu'au centre qui formait une espèce de noyau égal presque à la moitié de la lune , et qui fut le dernier à s'évanouir. La teinte blanchâtre au commencement devint ensuite azurée , et l'extrémité au-delà de  $\delta$  rougeâtre. Des personnes dignes de foi assurent avoir aperçu un globe éclatant qui avait parcouru la ligne comprise entre les deux étoiles précédentes ; ce qui rend compte de la formation de cette trace vive et lumineuse. Ce phénomène me paraît semblable à celui qui est rapporté dans le tom. IX des *Annales de chimie et de physique* , pag. 88 et 89 , et vu le 3 août 1818 , dans la même partie du ciel , et ayant la même direction qui est à peu près celle du mouvement annuel du soleil ; seulement le noyau était à une extrémité , tandis que le dernier était au centre. La rapidité avec laquelle l'espace de  $6^{\circ}$  à peu près fut parcouru , fut estimée d'une seconde , ce qui avait fait croire le météore assez près , mais comme à une distance de cinq lieues à l'ouest , il a été rapporté également aux mêmes étoiles , il a dû être fort éloigné. Au Puy , à la même heure , on a vu , vers l'ouest , s'élever de l'horizon comme une gerbe enflammée se dirigeant vers le nord-est , en décrivant dans le ciel un arc d'environ  $45^{\circ}$  ; des nuages , en l'interceptant dans le reste de son cours , en variaient les apparences. Au bout de quelques minutes , le phénomène s'est dissipé en ne laissant qu'une trace blanchâtre qui n'a duré elle-même que peu d'instans. Entre Bourgoin et Lyon , à la même époque , on a aperçu plusieurs traits de feu dans la partie nord-ouest du ciel. Une observation correspondante , fixée avec précision à l'aide des étoiles ,

ce qui est le plus simple, ou autrement permettrait d'en calculer exactement l'éloignement ; à défaut, nous ne pourrions qu'obtenir une limite à l'aide des données précédentes. Ainsi, en supposant qu'auprès de Lyon, le phénomène ait été vu près du zénith, ce qui ne peut que donner une distance trop faible, elle serait encore de plus de 50 lieues, et par conséquent bien au-delà de notre atmosphère. La vitesse serait alors de plus de 5 lieues par seconde, à peu près celle de la terre, dans son orbite, ce qui concourrait à indiquer un corps cosmique. Si ces sortes d'observations étaient plus multipliées, elles pourraient nous procurer des données utiles pour mieux connaître ces phénomènes, ce qui doit encourager à ne pas négliger les occasions qui se présentent de les observer avec quelque exactitude, à l'aide des étoiles qui sont auprès. Ce moyen offre moins de difficultés que tout autre, et il n'exige pas même de connaître les étoiles, dont il suffira de désigner, aussi bien que possible, la position, pour les faire reconnaître ».

### *Concours pour le prix d'astronomie.*

En l'an 1811, l'apparition d'une belle comète, non moins remarquable par sa longue présence que par son éclat, réveilla l'attention publique sur ces astres errans, autrefois signal de terreur, et qui aujourd'hui ne semblent placés dans le ciel, dit M. *Gergonne*, que pour les menus plaisirs des astronomes, et pour interrompre un peu la régularité monotone qu'offrent les mouvemens des autres corps célestes. Les écrits et les systèmes se multiplièrent alors, ainsi qu'il était déjà arrivé

plusieurs fois dans de pareilles circonstances, et l'Académie jugea l'occasion favorable pour appeler d'une manière toute particulière les méditations des savans sur les causes de la brillante apparence qui accompagne les comètes dans leurs cours, et en forme en quelque sorte le caractère distinctif.

Elle proposa, en 1813, pour le sujet d'un prix à décerner en 1815, la question suivante :

« Soumettre à une discussion soigneuse toutes  
 » les diverses hypothèses imaginées jusqu'ici, pour  
 » expliquer l'apparence connue sous le nom de  
 » queue, chevelure ou barbe des comètes ? Exa-  
 » miner principalement si, parmi ces hypothèses,  
 » il en est quelqu'une qui, par son exacte con-  
 » formité tant avec l'observation qu'avec les principes  
 » d'une saine physique, puisse, en toute rigueur,  
 » être admise, ou si, au contraire, il est néces-  
 » saire, pour rendre raison de cette apparence,  
 » de recourir à quelque hypothèse nouvelle ? ».

Ce sujet épineux n'a procuré à l'Académie que quatre mémoires seulement, et on ne saurait en être surpris ; car, comme le dit, avec Sénèque, l'auteur de l'un de ces mémoires,

*Nec miremur tam tardè eruentur quæ tam altè jacent.*

De ces quatre mémoires, deux seulement parurent à l'Académie devoir fixer particulièrement son attention ; ce sont les n.<sup>os</sup> 1 et 4 ; mais, tandis que l'auteur du dernier s'est presque borné à répéter des choses déjà dites sur le sujet proposé ; l'auteur de l'autre, au contraire, a ajouté, à ce que l'on savait déjà sur ce sujet, beaucoup de développemens nouveaux et intéressans qui lui appartiennent en propre, et dans lesquels il s'est montré tour à tour profond érudit, astronome habile, bon géomètre et adroit physicien.

L'Académie n'a donc pu hésiter à décerner le prix à cet estimable ouvrage. A l'ouverture du bulletin cacheté qui était joint , elle a reconnu avec plaisir , mais sans surprise , le nom de l'un de ses associés les plus distingués , dès long temps accoutumé à ces sortes de triomphe , et qu'elle a déjà eu la satisfaction de couronner dans l'un des précédens concours ; M. Honoré Flaugergues , astronome à Viviers , correspondant de l'Académie royale des sciences , et qui a découvert , le premier , la belle comète qui a donné lieu à la question qu'il a traitée d'une manière si lumineuse.

### *Economie politique.*

Veiller aux besoins de l'homme en société , c'est-à-dire à son entretien , sa conservation et la propagation de son espèce , constitue une science qui porte le nom d'économie politique. Les Membres d'une Académie pourraient-ils être étrangers aux recherches ou méditations qu'elle exige ? Nous allons offrir ici l'analyse de deux mémoires qui ont la population pour objet , et qui paraissent susceptibles d'attirer l'attention de ceux qui se livrent à cette étude intéressante.

M. *Eymar* a lu un mémoire intitulé : *Réflexions sur un nouveau système d'économie politique* , c'est-à-dire , réfutation de quelques erreurs de M. Malthus , auteur d'un ouvrage , traduit de l'anglais , sur le *Principe de la population* , dans lequel , après avoir payé aux économistes de cette nation le tribut d'éloges que méritent les progrès qu'ils ont fait faire à l'économie politique , dont l'influence importe tant à la prospérité des états , il s'est attaché , dans un écrit qui fait suite à un

ouvrage sur la population , dont il a enrichi nos archives , à combattre les trois propositions suivantes :

» 1.<sup>o</sup> L'exacte mesure de la population est la  
» nourriture , ou , en d'autres termes , la popu-  
» lation ne peut augmenter qu'autant que la nour-  
» riture suit la même progression ;

» 2.<sup>o</sup> Or , la population croit toujours dans une  
» proportion plus grande que la nourriture.

» 3.<sup>o</sup> Donc il faut se garder de favoriser la  
» population , et ne négliger aucun moyen d'en  
» prévenir l'augmentation.

M. *Eymar* oppose à ce syllogisme cet argument : Il n'est pas vrai que chez une nation civilisée et industrielle , la population marche d'un pas plus rapide que la nourriture , et quand cela serait vrai , tout moyen d'arrêter ou de prévenir l'accroissement de la population est impraticable et dangereux.

Sans doute , dit cet Académicien , un peuple agreste et neuf ne connaît qu'un seul moyen de se nourrir , c'est celui de tirer de son sol , de ses forêts ou de ses rivages les produits nécessaires à sa subsistance ; mais des moyens si bornés n'ont rien de commun avec les grands moyens offerts à une nation ancienne et avancée dans la civilisation. Pour une telle nation , les subsistances ont des sources différentes , la fertilité de son sol et sa propre industrie.

La première est susceptible d'une grande extension , mais peut avoir des limites , tandis que la seconde n'en a d'autres que le monde entier. M. Malthus n'a point tenu compte des moyens de subsistance qui sont introduits par l'industrie et le commerce. M. *Eymar* signale cet oubli avec les armes d'une logique d'autant plus redoutable

qu'elle est appuyée sur l'observation des causes de la prospérité de plusieurs peuples voisins. Il a fait l'histoire d'une nation qui , pour mettre l'équilibre entre sa population croissante et la stérilité de son sol , étend et perfectionne l'agriculture , dessèche les marais , construit des digues , met en valeur des terrains en friche ; et si ces moyens ne suffisent pas , va chercher si parmi les peuples de son voisinage il n'y en a pas qui eussent de trop ce qui lui manque ; elle prend ou le parti de faire émigrer ou d'engager ses voisins de lui apporter le superflu de leurs denrées.

M. *Eymar* a indiqué ensuite les moyens que l'on peut employer pour attirer l'étranger , favoriser les échanges , lesquels consistent à multiplier les ateliers , ouvrir à l'industrie de nouvelles sources , en favoriser les progrès par l'invention et l'adoption de nouveaux procédés , et à employer tous les bras que l'agriculture rend disponibles. Mais , dans ces développemens , M. *Eymar* n'a point oublié de tenir compte du temps , que cela arrive tôt ou tard , peu lui importe ; si les rapports viennent à cesser de nation à nation , celle dont il parle tourne son attention d'un autre côté ; fallût-il chercher un lieu d'échange jusqu'au bout du globe , elle saura bien le trouver avec des ports qu'elle creuse , des vaisseaux qu'elle construit ; elle parvient à faire avec cent peuples divers ce qu'elle faisait avec un seul ; et sa population a beau aller pendant ce temps en augmentant , elle deviendra aussi riche en subsistance qu'en hommes.

Notre collègue a examiné ensuite s'il est vrai que la population soit aussi progressive que l'a avancé M. Malthus ; il regarde comme une fiction le résultat des calculs de cet économiste , qui porte l'accroissement de la population dans le rap-

port des subsistances , comme 256 est à 9. Il ne s'est point occupé à réfuter cette chimère ; il s'est contenté d'indiquer les causes qui doivent contrarier l'accroissement démesuré de la population , et de reconnaître que la civilisation et la cohabitation dans des demeures destinées à des ateliers font faire plus de progrès à la population que l'état agricole , ou la vie des hommes dispersés dans les campagnes ; mais si l'extrême civilisation est un puissant ressort pour mettre en exercice la faculté de procréer , si elle change en une soif dévorante un besoin que dans un état plus simple l'homme éprouverait avec plus de retenue , ses poisons sont inséparables de ses bienfaits ; si elle accélère la puberté et rend les tempéramens précoces , elle les use et frappe de bonne heure d'impuissance. C'est une conséquence forcée et nécessaire que la civilisation amène les arts ; ceux - ci le commerce ; le commerce la navigation ; tous deux la richesse , la corruption , le célibat , et tout ce qui concourt à l'affaiblissement de l'espèce. Ce sont les arts perfectionnés qui donnent la raison de cette immense déperdition d'hommes qui afflige nos grandes sociétés ; ce sont eux qui ont créé une foule de professions malsaines ou périlleuses , causé ce funeste entassement de population qui , dans les grandes villes , peut amener des maladies épidémiques ; ce sont le commerce et la navigation qui font des mers le tombeau de nos plus belles races. « Que serait-ce , a dit M. *Eymar* , » si on parlait de la guerre , cette source de dévastations continuelles ».

M. *Eymar* a discuté ensuite les moyens indiqués par l'auteur qu'il combat ; c'est , 1.<sup>o</sup> celui de ne pas se marier quand on n'a pas les moyens de nourrir sa famille , ce que l'auteur appelle

contrainte morale ; 2.<sup>o</sup> la contrainte de prudence qui ne suppose pas une observation rigoureuse des lois de la chasteté ; il a pesé la valeur de ces conseils en eux-mêmes et montré le ridicule et l'absurdité de leur exécution. « C'est bien mal » connaître le cœur de l'homme que de croire à » ces tours de force et d'espérer de diriger les » passions par des calculs. Si cet auteur pouvait » se faire des prosélytes, ce ne serait que pour » introduire dans la société mille vices de l'âme, » mille dispositions funestes. Ne sait-on pas que » sans famille il n'y a point de patrie ; que sans » union conjugale et sans paternité il n'y a plus de » lien et d'attachement sur la terre ; et à leur place, » des désordres, des scandales, en un mot, des » dérèglemens mille fois plus funestes que » le mal auquel on voudrait remédier. Que de- » viendront, dit-il à son adversaire, les mœurs, » quand vous les aurez bannies de la classe où » elles sont réfugiées ? comment fermerez-vous la » brèche à la corruption, quand vous aurez rendu » la prostitution nécessaire ? il faut l'avouer, à » moins que l'on interdise tout commerce entre deux » sexes, on luttera vainement contre l'attrait de » la reproduction, et on ajoutera à la gravité du » mal l'impuissance du remède ».

M. *Eymar* a conclu de son mémoire qu'il ne faut remédier à l'excès de la population qu'en augmentant les ressources de l'agriculture et de l'industrie ; et que, d'un autre côté, toute société parvenue à un très-haut degré de culture porte en soi deux principes, l'un de multiplication et l'autre de destruction, qui se balancent également et éloignent tout danger du côté de la multiplication.

M. *Eymar* n'envisage aucun danger pour la prospérité de la génération actuelle, de l'immense



accroissement de la population. « Bénissons , a-t il » dit en finissant son intéressant mémoire , la main » divine de qui nous tenons l'avantage d'être placés » sous un ciel d'une inépuisable fécondité , et ne » craignons pas d'appeler l'infortune sur notre patrie » en faisant des vœux pour qu'un jour s'accom- » plisse la promesse que Dieu fit au premier des » patriarches d'une postérité égale aux sables de » la mer ».

La lecture du mémoire de M. *Eymar* a inspiré à M. *Phélip* , médecin , d'autres considérations sur le principe de la population ; il crut devoir l'examiner sous le rapport de son amélioration , et , dans cette vue , il s'est appliqué à résoudre la question de savoir si les mariages précoces n'ont pas , sur l'affaiblissement de l'espèce , une influence qu'il importe de réprimer.

Il a commencé son mémoire en faisant entrevoir l'importance de la question qui lui paraît devoir être envisagée sous toutes ses faces , et particulièrement par le médecin accoutumé à observer de plus près les phénomènes et aberrations de la nature.

Il s'est attaché d'abord à montrer l'accroissement de la population en France , laquelle , malgré le sang versé sur le champ de bataille et les échafands , malgré l'émigration , s'est élevée à 29 millions de 25 millions que l'avait proclamé l'assemblée constituante ; sorte de compensations que la providence a bien voulu opposer aux ravages de la guerre , aux effets des passions subversives qui ont éclaté pendant la révolution , résultat de l'extension donnée à l'agriculture , à l'industrie nationale , par l'amélioration du sort de la classe laborieuse des champs , et la plus grande division des terres ; il y a compris aussi les bienfaits d'une civilisation

sans cesse occupée de rapprocher les hommes et de soulager l'humanité, de les garantir du fléau des maladies contagieuses, et qui a la gloire d'avoir délivré les générations présentes et futures de la petite vérole, par la précieuse découverte de la vaccine. Mais, après avoir indiqué les autres causes de l'accroissement de la population, au nombre desquelles il a fait apprécier le perfectionnement que les sciences médicales ont obtenue, et acquièrent chaque jour, et la propagation dans les campagnes des bonnes méthodes curatives, il a examiné si cette population croissante a acquis de la perfection dans toutes ses parties, et démontré, par un exemple très-lumineux, que ce n'est pas par le nombre des naissances qu'il faut apprécier la force d'une population, mais par le nombre de ceux qui ont passé l'âge de la puberté. Cet exemple est celui résultant de la comparaison d'une commune du Lyonnais avec une du pays de Vaud et une des Alpes; celle du Lyonnais procurant 16 naissances par an, offre une moitié de sa population au-dessous de l'âge de la puberté; celle du pays de Vaud, avec 11 naissances annuelles, offre le tiers; celle des Alpes, avec 8 naissances, offre le quart.

M. *Phélip* jette un coup-d'œil sur la population en général, tant dans les villes que dans les campagnes, et il trouve une grande différence soit dans les forces réelles des hommes, soit dans la physionomie et la hauteur de la taille; et cette différence même lui paraît sensible à peu d'exception près dans l'échellon du père au fils; car, quoique les mêmes travaux s'exécutent par les ouvriers modernes, il ne peut en conclure qu'ils soient aussi forts que les anciens, qu'ils les confectionnent dans le même temps et avec la même facilité, et puissent

poursuivre une aussi longue carrière sans infirmités. Il en donne pour preuve cette quantité innombrable d'individus forcés de se servir de bandages , la fréquence des maladies auxquelles les ouvriers sont exposés , et succombent trop souvent par les raisons qu'il en donne tirées de l'observation pratique.

Il fait à ce sujet l'énumération de toutes les infirmités qu'on remarque journalièrement dans tous les sexes et dans tous les états ; lesquelles étaient beaucoup plus inconnues à nos pères , et qu'on ne modère ou on ne pallie que par des précautions qui sont une maladie elle-même ; il fait le parallèle des mœurs anciennes avec les nouvelles , et appuie son opinion sur la supériorité physique des anciens , par l'examen des tombeaux et de leurs ossements , lesquels semblent offrir les vestiges d'une race comparativement colossale , et par la vue des anciennes cheminées qui ne paraissent pas avoir été construites pour composer des festins avec des parcelles d'animaux ou quelques menus herbages , mais plutôt pour remplacer la délicatesse par la quantité d'une manière proportionnée à la force et aux besoins des hommes.

Examinant ensuite l'état de la population dans les campagnes , il trouve qu'elle a déchu dans les mêmes proportions , et à peu de chose près , parce que , dit-il , si les mœurs y sont moins corrompues , les travaux y ont redoublé en raison de l'ambition des hommes par le défrichement des bois , la création croissante des vignobles , et la précocité des mariages qui a établi des besoins nouveaux et des familles nouvelles , et à laquelle il attribue , en grande partie , la dégénération de l'espèce humaine actuelle.

L'auteur de ce mémoire pense que ceux qui

ont écrit sur les fonctions relatives à la propagation, n'ont point assez dirigé leur attention vers la réunion des qualités que doit exiger la condition du mariage; que pour être digne d'entrer dans cet état, il convient de réunir non seulement tous les avantages de l'accroissement, mais tous ceux d'une solide organisation. Il cite à cet égard Platon qui avait fixé l'âge du mariage à 20 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes, et ne voulait point que l'homme pût avoir des enfans ni avant cet âge, ni après 55 ans: Aristote, qui proposait de régler le nombre des enfans par rapport à chaque famille, et il croit que la violation de ces règles forme un des abus graves de nos jours, et ôte à la société la garantie de l'aptitude des mariés à contribuer à former une race saine, robuste et capable de tous les travaux.

Il a fait le tableau des tristes fruits des mariages précoces tombant avant leur maturité, remarquables trop souvent par le rachitis, les écrouelles, et les teignes invétérées qui dégradent la génération présente, s'il leur arrive de lui survivre; il a défendu ces aperçus par l'exposé de plusieurs observations qu'il a eu l'occasion de faire, et qui prouvent la différence de santé et de forces qui existe entre les enfans appartenant à des pères et mères d'âges mûrs, et ceux qui doivent le jour à des mariés qui ont à peine achevé leur accroissement; il a montré les avantages du célibat prolongé pour se procurer, d'un côté, un accroissement de forces, et des économies de l'autre, qui lui facilitent les moyens d'élever plus facilement une famille; il a combattu en même temps les objections que pourront lui faire ceux qui conseillent les mariages précoces, dans la vue d'arrêter le danger de la débauche; parce que le mariage, pour être sacré,

ne met pas à l'abri du danger des passions l'individu qui est éloigné du terme du parfait accroissement ; celui-ci peut y compromettre également son tempérament et sa destinée , tandis que celui qui prolonge le célibat , lorsqu'il a quelque horreur du vice et de la débauche , est plus à l'abri de la tentation et a plus de facilité à se dompter lui-même ; et tout occupé d'ailleurs d'acquérir des talens propres à la profession pour laquelle il se consacre , il sait mieux mettre à profit la contrainte forcée. « Craindrait-on , dit-il , de violer le principe religieux en cherchant à diminuer le nombre » des âmes qui servent Dieu par la diminution » des mariages. La religion , qui commande sans cesse » à l'homme la chasteté par des motifs de haute sagesse , est bien loin de conseiller qu'on abuse du droit qu'elle consacre ; et quand elle demande pour le mariage le consentement des parens et la bénédiction de Dieu , elle semble reconnaître qu'aucun état ne mérite plus d'attention et de faveurs du ciel pour faire le bonheur des hommes. Elle ne veut point que l'on mette au monde des êtres tués , pour ainsi dire , d'avance par la faiblesse de leur organisation , et qu'il naisse une race qui , élevée dans les besoins et les souffrances de toute espèce , ne soit pas aussi disposée à bénir son créateur.

» Faut-il , ajoutait-il , mettre sous les yeux le » fâcheux tableau d'une population qui s'accroît » avec la misère publique et la stagnation du » commerce et des manufactures. Pour fournir » une preuve de plus du besoin de réprimer la » population , regardez autour de vous , et gémissiez. » Un ouvrier , qui gagne à peine de quoi fournir » un mets à la table du riche , est obligé de faire » subsister , par ce faible moyen , une femme et

» plusieurs enfans , de fournir même à tous leurs  
 » autres besoins ; aussi , voyez son front pâle et  
 » livide sur lequel est écrit le signe d'un chagrin  
 » si légitime , le présage d'une mortalité mena-  
 » çante ; voyez-le s'efforcer de dévorer un désespoir  
 » concentré que font naître le besoin et le regret  
 » cuisant de ne pouvoir en garantir leurs enfans ,  
 » et qui s'accroît encore par la crainte de l'aumône  
 » ou de ses honteuses humiliations ; et jugez s'il ne  
 » serait pas nécessaire de réprimer de pareilles  
 » calamités par des moyens qui arrêteraient une  
 » population aussi disproportionnée avec la facilité  
 » des subsistances ».

M. *Phelip* conclut de cet aperçu que l'intérêt  
 de la société et les préceptes de l'humanité re-  
 commandent également à la législation de jeter ses  
 regards sur cette base de l'ordre social, et de  
 s'occuper de déterminer l'âge où le mariage pourrait  
 être permis.

Examinant ensuite à quel âge le corps est censé  
 avoir reçu le complet de l'accroissement, il prend  
 pour régulateur l'opinion de Buffon, qui dit que  
 ce n'est que de 25 à 30 ans que l'homme a acquis  
 toute sa perfection ; il indique les divers avantages  
 qui résultent pour l'homme et la femme de ne  
 se marier qu'à l'âge où les forces ont reçu leur  
 complément, tant par la puissance de la vie que  
 par l'effet des exercices, et les désavantages au  
 contraire des unions précoces.

« Qu'il est facile, pour peu qu'on réfléchisse,  
 » dit l'auteur, avec maturité sur cette question,  
 » de reconnaître tous les avantages d'une pareille  
 » disposition ! Le retard du mariage donne le temps  
 » à tous les produits de la vie de servir au  
 » développement du corps, d'accroître la force  
 » de cohésion de la fibre animale, d'assurer le jeu

» complet de tous les organes par les exercices  
 » journaliers et renouvelés d'une profession, soit  
 » qu'elle exige l'action particulière de quelques  
 » parties du corps ou de toutes ses parties, soit  
 » que, d'un caractère plus élevé, elle exige le  
 » concours de toutes les facultés de l'esprit.

» Si, au contraire, l'homme se presse trop de  
 » s'enchaîner dans les liens de l'hymen, si, ap-  
 » partenant à la condition commune, toutes ses  
 » ressources résultent du travail de ses mains, il  
 » est forcé de ravir à son corps les moyens d'en  
 » accroître les forces; réduit à prendre sur ses  
 » besoins la subsistance de sa famille naissante,  
 » et exposé à augmenter son travail aux dépens  
 » de sa santé, et à la détériorer par le poids des  
 » ennuis renaissans. Considérez-le attentivement,  
 » les grâces de la jeunesse l'abandonnent, son  
 » teint perd sa couleur, ses traits s'allongent, et  
 » il semble que chaque année le fait vieillir d'un  
 » lustre, etc., etc.

» En reculant l'époque du mariage, l'homme  
 » se dispose mieux à en supporter les charges,  
 » outre les forces du corps, il peut acquérir encore  
 » mieux cette raison convenable qui dirige tout  
 » pour le plus grand intérêt du mariage; mais ce  
 » qui est de la plus grande importance, le cercle  
 » dans lequel se manifeste la fécondité de sa  
 » femme, se resserre davantage; de là, la dimi-  
 » nution dans l'étendue de la famille et les solli-  
 » citudes domestiques.

» Ainsi tout va au but que la société peut se  
 » proposer dans la législation du mariage, intérêts  
 » de l'individu, intérêts du corps social; celui-ci  
 » n'offre plus, dans le mouvement de sa popu-  
 » lation croissante, une excroissance fâcheuse qui  
 » présente le spectacle déchirant de l'homme  
 obligé

» obligé dans ses souffrances d'envier aux animaux  
 » leur sécurité alimentaire ; et moins elle a de  
 » malheureux dans son sein, plus les lois y ont  
 » d'empire, et l'ordre public y assure le bonheur  
 » de tous ».

Ainsi, après avoir envisagé la question de l'âge nécessaire pour autoriser le mariage, l'avoir présenté sous toutes les faces, c'est-à-dire, sous le rapport économique et médical, et l'avoir accompagné de puissantes considérations, M. *Phélip* a fourni à l'Académie quelques dispositions législatives auxquelles il a fait toutes les modifications que la nature du climat, le besoin de ménager les mœurs actuelles, et des circonstances particulières peuvent exiger, lesquelles consistent à prescrire « que  
 » nul ne pourra contracter mariage, savoir : l'homme  
 » avant l'âge de 25 ans, et la femme avant celui  
 » de 21 ans, et s'il n'est prouvé qu'ils sont sains  
 » de corps et d'esprit, et qu'ils ont des revenus  
 » ou une profession propres à faire subsister une  
 » famille. Il ne pourrait être dérogé à cette dis-  
 » position que d'après une délibération du conseil  
 » de famille présidé par le juge de paix, et ho-  
 » mologué par le tribunal de l'arrondissement.

» Cette exception ne pourrait avoir lieu que  
 » dans le cas, 1.<sup>o</sup> de l'existence d'enfans nés hors  
 » le mariage ; 2.<sup>o</sup> de l'extinction des chefs de la  
 » famille ; mais à condition toutefois que la santé  
 » des deux conjoints fût bien établie, et qu'au-  
 » cun d'eux ne se trouvât au-dessous de 20 ans.

» Des peines seraient établies contre ceux qui  
 » seraient reconnus les auteurs d'enfans illégitimes,  
 » et la loi sur les enfans trouvés serait modifiée  
 » ou rapportée ».

M. l'abbé *Simil* a traité de l'origine de l'argent dans ses rapports avec les avantages de la société ;



il a recherché quel fut le premier inventeur de la monnaie, et il apprend que, selon Strabon, la première monnaie fut frappée dans l'Isle d'Egine; selon Lucain, qu'on la doit à Ithon, roi de Thessalie; à Janus selon les autres; selon Plin, qu'elle parut à Rome après la défaite de Pyrrhus; selon l'historien Joseph, que les livres saints la rapportent à l'an du monde 2110; et il a cité divers faits historiques qui sont la preuve de l'existence de la monnaie.

M. *Simil* a prouvé ensuite que l'argent ne fut point le premier signe des valeurs. Les matières les plus communes servirent aux échanges, comme le bois, le cuir, le parchemin, etc. Il ne fallait aux premiers peuples que des signes qui leur rappellassent la diversité des valeurs dans les marchandises échangées; c'était un gage de sûreté et de valeur pour les contrats subséquens. La monnaie n'avait aucune valeur; mais dans les mains du vendeur elle était un gage de ce qui était dû par l'acheteur; ainsi comptent encore quelques peuples de l'Afrique, auxquels 1, 2, 3 macutes représentent 1, 2, 3 fois la valeur de la marchandise.

Il fait ensuite connaître que cela dut être ainsi tant que les mœurs étaient simples, que les besoins étaient bornés par la nature; mais que l'extension de la société et de ses relations commerciales rendit le métal nécessaire pour ouvrir de nouvelles sources à la richesse, et favoriser les opérations du commerce. Aussi, dès qu'il fut mis en œuvre, il fut adopté généralement comme mesure commune. Le poids fut d'abord la seule règle de la valeur. L'autorité eut ensuite le plus grand intérêt de lui donner une forme commune; et la monnaie ne fut donc considérée que comme marchandise de paiement au poids équivalent dans l'estime.

M. *Simil* décrit ensuite l'influence qu'eut sur le commerce un signe portant avec lui l'idée de la valeur de la marchandise, qui consista dans l'augmentation de l'industrie, la multiplication des produits, la facilité des échanges à toutes les distances; et après avoir donné à ce sujet des éclaircissemens dignes du plus grand intérêt, démontra qu'un état ne peut hausser la valeur de sa monnaie au mépris de la valeur réelle sans compromettre son crédit, parce que les opérations du change sont indépendantes du règlement; et il a terminé son mémoire en manifestant le vœu de voir provoquer le consentement général des nations pour fixer un signe commun de valeur, persuadé que le système décimal serait le plus commode et mériterait la préférence, moyen de resserrer les liens de la famille européenne, ce qui n'est pas impossible à réaliser sous le règne d'un Monarque aussi jaloux de notre bonheur.

*Dissertation sur l'intérêt de l'argent chez les Romains, par M. de Ricard.*

« Le passage suivant de Tacite, au 6.<sup>e</sup> livre de ses *Annales*, a divisé les savans, les jurisconsultes et les traducteurs, *nam primò duodecim tabulis sancitum, nè quis unciario fœnore amplius exerceret*. La loi des douze tables défendit d'exiger au-delà de l'intérêt onciaire ».

« Dans le 17.<sup>e</sup> siècle, il s'éleva une vive controverse sur le point de savoir quel était cet intérêt onciaire. Les uns soutenaient qu'il était d'un pour cent, et les autres de douze pour cent par an. Gronovius et Schookius se montrèrent les plus animés dans cette discussion, et Gronovius publia,

en 1661, un écrit dont il suffira de donner ici le titre : *De centesimis usuris, et fœnore unciario, adversus thêologistoricophilosophologum* ».

« Cependant, toute l'érudition et tous les raisonnemens qui furent alors prodigués ne purent fixer les opinions ; car nous trouvons la même diversité dans les écrivains qui sont venus depuis ; et tandis que Terrason, Gravina, l'abbé Mongault, les auteurs de l'Encyclopédie, du Répertoire universel de jurisprudence, et Guerin, traducteur de Tacite, pensent que l'intérêt onciaire était de douze pour cent ; Montesquieu, Beaufort, Dupuy, Brotier, Dureau de la Malle et Bouchaud pensent que cet intérêt n'était que d'un pour cent par an ».

« Mais Montesquieu et Beaufort, et, avant eux, le célèbre jurisconsulte Dumoulin ont prétendu que Tacite s'est trompé quand il a attribué aux lois des douze tables, cette fixation de l'intérêt. Dumoulin dit que Tacite n'était pas versé dans la connaissance des lois ; que si les douze tables avaient parlé de l'intérêt de l'argent, Cicéron n'aurait pas manqué de les citer dans son ouvrage sur les lois ; que Tite-Live rapporte que la loi sur l'intérêt fut faite par le tribun Duillius, 97 ans après les douze tables ; et que s'il en avait existé une, il eût été inutile d'en faire une nouvelle. (*Traetatus usurarum*) Montesquieu ajoute que, si l'intérêt avait été fixé par les douze tables, on se serait servi de leur autorité dans les disputes qui survinrent entre les débiteurs et les créanciers ; et qu'il est visible que Tacite a confondu la loi de Duillius avec les douze tables (*Esprit des lois*, l. 22, chap. 22). Beaufort adopte cette opinion, parce qu'une pareille loi ne convenait ni au temps, ni au caractère des décenvirs (*Répub. rom.*, tom. 6, pag. 348, in-12) ».

« On est d'abord surpris de voir ces écrivains

se déclarer mieux instruits que Tacite des lois de l'ancienne Rome. Cependant Tacite avait été questeur, préteur et consul ; il avait fait une étude approfondie de la jurisprudence, et avait long-temps suivi le barreau avec éclat. Et certes, il devait mieux connaître, que les érudits de nos jours, ces lois des douze tables, si célèbres et si respectées chez les Romains ; mais il n'est pas le seul écrivain de l'antiquité qui fasse mention de cette loi sur l'intérêt : on la trouve indiquée dans le préambule du livre de Caton sur l'agriculture. Tous ceux qui ont recueilli les fragmens épars des douze tables, l'ont conservée, et Terrasson a même cru pouvoir la rétablir, d'après Godefroy, en ces termes : *Si quis magis quàm unciarium fœnus exercuerit, quadrupli pœna afflictor* ».

« Les lois des douze tables, rédigées d'après celles des différentes villes de la Grèce, et notamment d'Athènes et de Lacédémone, avaient pour objet principal de faire cesser, entre les riches et les pauvres, ces dissensions qui menaçaient la république d'une ruine totale. On sait que ces dissensions avaient leur source dans les intérêts excessifs que les créanciers exigeaient ; c'est ce que nous apprend Tacite dans le même passage qui nous occupe. En général, dit-il, l'usure a été un vice ancien parmi nous, et la cause la plus commune de nos discordes et de nos séditions. Il s'agissait de calmer le peuple, et de prévenir une seconde retraite sur le Mont-Sacré. Comment un corps de lois, rédigé dans ces circonstances, et qui comprenait tout ce que demandaient le bon ordre et la paix de l'état, n'aurait-il rien contenu sur un objet aussi important » !

« Il est vrai que l'avidité des prêteurs ne dut pas long-temps se contenter du modique intérêt

fixé par les douze tables. Plus les lois veulent renfermer la cupidité en d'étroites bornes, et plus la cupidité cherche à en éluder les dispositions. Il ne faut donc pas s'étonner que, moins de cent ans après, le tribun Duillius ait jugé nécessaire de renouveler la prohibition; il n'eût peut-être pas suffi de rappeler les douze tables, parce que cette loi particulière, mêlée avec un grand nombre d'autres, avait moins d'autorité; et qu'il est plus difficile de rendre sa force à une loi tombée en désuétude que d'en faire une nouvelle. C'est ainsi que nous trouvons plusieurs lois contre la brigue et le péculat; et ce serait mal raisonner que de dire qu'il n'en existait pas avant la dernière, parce que, s'il en avait existé, il eût été inutile d'en faire d'autres. Il faut encore remarquer que le tribun Duillius ne fit pas rendre une loi, mais un plébiscite, acte bien différent, et qui était plutôt la réclamation d'un droit acquis que la déclaration d'un droit nouveau. Heineccius, qui a recherché avec tant de soins et de savoir les antiquités romaines, se prononce formellement à cet égard; après avoir parlé du plébiscite du tribun Duillius, il dit: *Ex quo patet, denud exolevisse legem 12 tabularum, maximasque iterum pro minimis irrepsisse usuras* ( *Antiquit. rom.*, liv. 3, tit. 15, §. 9 ). Un ancien commentateur des douze tables s'exprime sur le même point en ces termes: *Livius testatur hanc legem depravatis temporibus obsoletam, renovatam à Duillio et Mænio tribunis plebis fuisse*. Pacius. Tacite ne mérite donc pas le reproche d'avoir ignoré les lois de son pays, que lui ont adressé des écrivains qui vivaient si long-temps après lui; et nous devons tenir pour certain que les douze tables avaient défendu d'exiger au-delà de l'intérêt onciaire ».

« Mais cet intérêt était-il de douze ou de un pour cent par an » ?

« Dans les états populaires de l'antiquité, l'usure était sévèrement réprimée, parce qu'elle était la cause de tous les troubles. Le débiteur était même la victime de la protection que les lois lui accordaient ; pressé par le besoin, il était obligé de se soumettre à tout ce que le créancier voulait. A Locres, on usait d'un singulier stratagème ; le débiteur s'accusait d'avoir volé le créancier, et s'engageait à lui rendre, à un terme convenu, la somme volée. S'il invoquait ensuite la loi contre l'usure, le créancier le poursuivait comme voleur ».

« Ces moyens détournés démontrent que les lois devaient fixer un intérêt modique ; et l'intérêt à douze pour cent était regardé, à Athènes, comme excessif, long-temps après la rédaction des douze tables. Eschine, dans sa harangue sur la couronne, après avoir reproché à Demosthènes de s'être contenté de quinze cens francs de notre monnaie pour toute réparation d'un soufflet reçu sur le théâtre ; l'accuse d'avoir exigé un talent des Oritains, et de les avoir obligés de lui en payer l'intérêt à douze pour cent, jusques au remboursement. Dans le même temps, Aristote disait (*Républ.*, liv. 1, chap. 10) que l'art de tirer un intérêt de l'argent était justement odieux à tout le monde, parce que l'argent est fait pour la commodité des échanges, et non pas pour produire de l'argent ».

« Il est donc invraisemblable que les décemvirs qui étaient allés chercher des instructions chez les Grecs, et dont l'objet était d'adoucir le sort du peuple, et même de le flatter afin de le rendre favorable à leurs desseins, eussent fixé l'intérêt de l'argent à douze pour cent par an. Rome était encore alors dans sa tempérance et sa pauvreté

originelles : c'était environ de cette époque que parlait Caton , quand il disait que les anciens trouvaient l'usure plus criminelle que le vol ; et lui-même , interrogé sur ce qu'il convenait le mieux d'avoir pour fortune , de bons troupeaux , dit-il ; et ensuite , des troupeaux médiocres ; et puis , de mauvais troupeaux ; et après ces troupeaux , des terres labourables : et de prêter à intérêt , qu'en pensez-vous , ajouta-t-on ? et vous , que pensez-vous de tuer un homme , répondit-il ( *Cicer. offic.* , liv. 2 , chap. 25 ) ? On sait que les douze tables restèrent long-temps affichées avant d'être promulguées , et qu'elles le furent avec l'applaudissement universel. En eût-il été ainsi , si elles avaient établi un intérêt aussi fort que celui de douze pour cent par an » ?

« Il est d'autant plus difficile de le penser , que , dans le temps où le luxe et la profusion étaient portés à Rome au dernier excès , cet intérêt était regardé comme excessif , et que diverses lois furent rendues pour le réduire. Sylla l'avait fixé à trois pour cent. Cicéron écrivait à Atticus que les largesses des candidats aux magistratures l'avaient tout à coup fait monter de quatre à huit pour cent. Le jurisconsulte Tryphonien appelait l'intérêt à douze , *usura maxima* ( ff. *Negot. gest.* , loi 38 ) ; et Ulpien , *usura gravissima* ; ajoutant que dans les provinces il n'était que de cinq , de quatre et même de moins , selon la coutume ( ff. *De adm. tut.* l. 7 ). Pline écrivait à Trajan qu'on trouvait difficilement des gens qui voulussent le donner , et qu'il fallait se contenter de moins ( *Epis.* 62 , lib. 10 ). On voit , dans une autre de ses lettres , qu'il avait établi une rente perpétuelle à raison de six pour cent ( lib. 7 , épist. 18 ) ; c'était ce dernier intérêt que son oncle , le naturaliste , trouvait modéré

et raisonnable : *Civilis ac modica* ( *Hist.*, l. 14, c. 4 ). Le satyrique Perse qualifiait de modeste l'intérêt à cinq pour cent ; *Quincunce modesto* ; et d'avidé, l'intérêt à onze : *Avidos deunces* ( *Sat.* 5 ) ».

« Ce sont là des preuves historiques et morales. Cherchons-en de grammaticales et mathématiques ».

« Chez les anciens, l'intérêt se payait tous les mois. On divisait le capital en cent parties égales, et le débiteur donnait une de ces parties au créancier. Cet intérêt s'appelait, à Athènes, *drachmal*, et à Rome, centésime, *usura centesima*. Ces mots, qui se trouvent dans tous les auteurs et dans toutes les lois avec cette signification, exprimaient donc incontestablement l'intérêt à un pour cent par mois ; c'était là l'intérêt le plus ordinaire, mais le plus fort qui fut reconnu par les lois. *Et hac est ultima meta usurarum*.

« Quand on voulait parler d'un intérêt plus modique, on appliquait au centième du capital, qui était considéré comme l'unité en cette matière, la division des unités qu'on appelait *as*, en douze parties égales qu'on appelait *uncia*. C'est ce que prouve une des lettres de Pline ci-dessus citées, où l'intérêt à douze pour cent est appelé *duodenis assibus* : *Centesima fuit as usurarum* ( *Cujas in cod.*, l. 4 ). En sorte que, lorsque le débiteur donnait une once chaque mois, il ne donnait que le douzième du centième, et par conséquent le centième du capital dans l'année. C'était là le *fanus unciarum*. Ces mots ne peuvent pas avoir la même signification que les mots *usura centesima* ; et ce qui achève de démontrer qu'ils n'exprimaient que l'intérêt à un pour cent par an, c'est que, lorsqu'il s'agissait du six, on disait *semis*, la moitié de la centésime ; de quatre *tricus*, le tiers ; de trois *quadrans*, le quart ; de



deux *sextans*, le sixième; l'once qui formait le douzième de la centesime, *usura unciaria*, était donc l'intérêt à un pour cent par an. *Usuræ quæ unum pro centenis integro anno reddebant*, dit Heineccius, *dicebantur usuræ unciariæ* ».

« Il paraît établi, par tous les genres de preuves qu'on peut donner sur ce point, que les lois des douze tables avaient fixé l'intérêt de l'argent, et que le taux en était du centième du capital dans l'année. Un passage de Tite-Live terminera cette discussion déjà trop longue; il dit que si les pauvres avaient été soulagés par la réduction de l'intérêt à l'onciaire, ils n'en étaient pas moins écrasés par le capital ( 1.<sup>re</sup> *Décade*, liv. 7 ). Si l'intérêt onciaire avait été de douze pour cent par an, l'historien aurait-il tenu ce langage » ?

« En voilà bien assez sur un point qui ne peut être aujourd'hui d'aucune utilité réelle. L'étude des mœurs et des coutumes des peuples anciens ne manquent pas de charmes; on peut même en tirer quelque profit; mais il faut se garder de ressembler à ces antiquaires dont se moque Montesquieu, en disant qu'ils savent très-bien ce qui se passait il y a trois mille ans, et qu'ils ignorent ce qui se passe chez eux ».

« Ce qu'il importe de savoir dans tous les temps et dans tous les lieux, c'est ce que prohibent la morale et l'équité; et cette discussion nous conduit à rechercher s'il est vrai que le prêt à intérêt soit contraire à la justice, parce que, ainsi que le dit Aristote, en faisant produire quelque chose à l'argent, on le détourne de sa destination naturelle; et s'il faut penser, avec Caton, qu'il y a autant de mal à prêter à intérêt qu'à tuer un homme ».

« Et d'abord, est-il bien exact de dire que l'argent ne produit rien? et n'est-ce pas là une

subtilité plus digne d'un rhéteur que d'un moraliste et d'un politique ? Oui, sans doute, l'argent ne produit rien, en ce sens, que si vous le jetez dans la terre, il ne poussera pas des racines, et ne portera pas des fruits ; mais si l'argent sert à améliorer un champ, à détourner les eaux qui l'inondent, à le couvrir de troupeaux et d'engrais qui le fertilisent, n'est-ce pas à l'argent que le champ devra sa fécondité. L'argent, comme le dit avec raison Aristote lui-même, est fait pour la commodité des échanges ; il représente la valeur de toutes les choses qui produisent ; il doit donc participer à leur nature et donner les mêmes résultats ».

« Les hommes ne peuvent pas être tous bergers ou laboureurs, comme le voulait Caton ; la laine des brebis et les fruits de la terre ne suffisent pas, tels qu'ils sont, aux besoins de la société ; il faut que l'industrie les mette en œuvre, que le commerce les achète, les transporte et les revende. Sans l'argent, où seraient les ateliers de celui qui fabrique, les magasins et les comptoirs de celui qui expédie ? où seraient les bénéfices de celui qui cultive ? »

« On dit qu'en prêtant une somme d'argent, on en perd la propriété, puisque celui qui l'emprunte ne peut s'en servir sans la consommer, et qu'il est injuste de tirer un profit de ce qui ne nous appartient plus. C'est encore là une subtilité. Lorsqu'on prête une somme d'argent, on n'en perd pas la propriété, puisqu'au contraire on la retient formellement, et qu'on ne fait qu'en louer l'usage. Le débiteur, après l'avoir employée, ne rendra pas les mêmes pièces de monnaie, si l'on veut, mais la monnaie n'est que le signe représentatif d'une valeur ; et qu'importe qu'on vous rende un de ces signes au lieu de l'autre, pourvu qu'on vous rende la valeur, qu'ils représentent ».

« Mais on ajoute , dans le louage , la chose louée s'use et se détériore ; il est alors juste d'en retirer un prix , à titre de dédommagement de la perte qu'on éprouve. Tandis que l'argent n'éprouve ni altération , ni diminution , on vous le rend tel que vous l'aviez prêté ; en sorte que vous faites un bénéfice assuré , sans être exposé à aucune perte ; ce qui est contraire à la justice. Ce n'est pas tout , le profit que fait l'emprunteur vient uniquement de son travail et de son industrie ; et il est également injuste que , sans peine et sans risque , vous lui en enleviez une partie » .

« L'argent , il est vrai , ne se détériore pas entre les mains de l'emprunteur ; cependant , comme il n'est que le signe des valeurs , ce signe augmente ou diminue selon les temps. Les objets de consommation sont plus ou moins chers ; l'argent qui sert à se les procurer , change donc de valeur réelle : la même somme ne vaut pas aujourd'hui ce qu'elle valait il y a un siècle. Le prêteur ne pouvait-il pas convertir son argent en terres , en maisons , en troupeaux , en marchandises , qui lui auraient produit un bénéfice ? S'il ne l'a pas fait , en vous donnant le moyen de le faire , quelle injustice y a-t-il que vous le dédommiez de la privation qu'il s'est imposée ? L'obligation de restituer que contracte l'emprunteur , est une conséquence de la retention de la propriété que se fait le prêteur. Dans l'usage de la somme qu'on lui a confiée , il se conduit à son gré ; il combine et dirige ses opérations ; quelle injustice y a-t-il encore à lui en faire courir tous les risques ? Chacun n'est-il pas garant de son fait » ?

« Enfin , les bénéfices de l'emprunteur ne proviennent pas seulement de son travail et de son industrie ; puisque , sans l'argent qu'on lui a prêté ,

son travail et son industrie n'auraient rien produit; et que, sans argent, il n'y aurait ni travail ni industrie; et si on lui a fourni les moyens de les mettre à profit, quel mal y a-t-il à donner une part dans le gain qu'il a fait, à celui sans le secours duquel il n'aurait rien gagné » ?

« Cette part est l'intérêt fixé par le législateur qui a pourvu sagement au plus grand avantage de tous; elle est calculée sur les bénéfices que l'emprunteur ne peut pas manquer de faire, s'il se conduit avec prudence; elle tient lieu des fruits que rapportent toutes les choses qu'on se procure avec l'argent, et dont les produits sont représentés par l'argent : *usuræ vicem fructuum obtinent.* ( ff. *De usuris*, l. 34 ). Il est donc vrai de dire que rien ne justifie la subtilité d'Aristote, et moins encore le mot de Caton, qui, élevé à l'école des Stoïciens, en exagérât encore les maximes. Quelques-uns de ces philosophes ne disaient-ils pas qu'il y a autant de mal à tuer un coq sans nécessité, qu'à assassiner son père ? ( *Cicero pro murena*, §. 29 ) »

« On sent assez qu'il ne peut être ici question que de l'intérêt légitime, c'est-à-dire, de celui qui est fixé par la loi. L'intérêt qui excède ce taux est justement qualifié d'usure, et l'on ne saurait trop prohiber l'usure et flétrir les usuriers. Mais, en confondant l'intérêt légitime avec l'usure, les prêteurs de bonne foi avec les usuriers, on est amené à soutenir une doctrine en opposition avec toutes les institutions et tous les besoins de la société; et bien loin de mettre un frein à l'usure, on livre les emprunteurs à toute la cupidité des usuriers ».

« Nous n'avons rapporté et combattu que les raisons naturelles sur lesquelles on se fonde pour proscrire l'intérêt même légal. Il ne nous appartient

pas d'examiner ce point important sous le rapport théologique ; nous nous bornerons à transcrire le passage suivant de M. de Malleville , dans son *Commentaire du code civil* ».

« Les théologiens , dit ce savant et judicieux » jurisconsulte , crurent trouver dans un conseil » de l'évangile une défense de stipuler des intérêts » pour simple prêt ; et cette opinion passa dans la » jurisprudence. Les intérêts furent proscrits dans » toute la France , excepté dans les ressorts des » Parlemens d'Aix, Grenoble et Pau ».

« M. Rullier , curé de St-Pierre de Cahors , » s'éleva contre cette interprétation de l'évangile , » dans un ouvrage qu'il publia quelques années avant » la révolution. Il me fit l'honneur de me le com- » muniquer , et je fus entièrement de son avis ».

### *Législation.*

M. *Eymar* a lu un discours sur le droit de punir en général, et celui de punir de mort en particulier. Il démontre que , dans l'état de société , tout ce qui est nécessaire pour en maintenir l'existence est légitime ; qu'il est des actes qui peuvent être défendus ; qu'il n'est point de lois prohibitives sans peine ; dès-lors , toute loi qui défend est une loi qui punit. Il examine la source du droit des châtimens publics , et soutient que ce n'est point dans la nature , mais uniquement dans le pacte social qu'il faut le chercher. Par la plus heureuse et la plus admirable des combinaisons , tout délit particulier fut déclaré délit public , dont la punition serait exclusivement dévolue au corps entier. Sans cette sage précaution , si chaque individu avait conservé le droit de se

venger, l'institution de la société serait devenue inutile.

Pour assurer l'exécution de sa volonté, le souverain l'a confiée à des magistrats et tribunaux ; ainsi le pouvoir est censé un pouvoir délégué par lui-même. M. *Eymar* combat Beccaria, qui a regardé l'application de la peine de mort comme une violence. L'intérêt de la communauté est la seule mesure du sacrifice qui est grand ou petit, selon que l'exige le bien de l'état ; il est des cas où il réclame l'aliénation des biens sans en excepter la vie. Si la sûreté publique ne peut s'acheter qu'au prix du sang de l'agresseur, nul doute que ce sang ne doive être versé.

D'après ces preuves et d'autres plus lumineuses, M. *Eymar* conclut que la peine capitale est légitime lorsqu'elle est nécessaire, et qu'il ne faut point l'attaquer dans sa source, mais dans ses abus et les suites funestes de la légèreté avec laquelle elle pourrait être prodiguée.

Le même académicien a soumis à l'Académie des considérations importantes sur le délit de l'infanticide, et sur la partie de notre code pénal destinée à le réprimer ; il recherche successivement les causes du délit, les dispositions des diverses législations européennes qui s'y rapportent, l'effet inévitable de leur sévérité, la nature et les bornes de la propriété de l'état sur ses membres, les motifs de modifier la peine même en la supposant juste, l'injustice et l'impuissance presque constantes des lois contre ce crime, la difficulté de le prouver, enfin, la nécessité de l'indulgence tirée des motifs mêmes qui le font commettre. Que faire donc en cet état de choses, se demande l'auteur ? Prévenir et voiler ; et il examine dans ce but les divers moyens qui, avec le moins de

dangers possibles , lui semblent les plus propres à l'atteindre.

M. Poncet de Dijon , associé de l'Académie , lui ayant adressé un mémoire sur l'infanticide , l'analyse succincte et lumineuse que lui en fit M. l'avocat-général de Ricard doit trouver ici sa place.

L'auteur fut déterminé à écrire sur cette question par un jugement , rendu à Dijon , en pareille matière , et à faire la recherche de l'impunité de ce crime. La contradiction qui semble exister entre l'amour pour leurs enfans inspirée aux mères par la nature , et ce crime commis par un grand nombre d'entre elles , feraient croire que le lien qui unit la mère à l'enfant tient plus de l'habitude que de la nature ; mais ce système lui paraît dangereux , et rien ne peut diminuer l'horreur que doit inspirer l'infanticide ; il examine les lois rendues en divers temps contre ce crime.

La plus ancienne , dit M. le rapporteur , est celle de Moïse , qui prononce la peine de mort si le fœtus a vie , et ne le punit point s'il n'est pas animé ; loi imparfaite , dit l'auteur , inutile et d'une trop difficile application , mais dont le sens a varié selon les diverses versions hébraïques , qui d'ailleurs ne parlaient que d'avortement. Platon et Aristote approuvaient l'avortement selon les calculs de l'imagination , pour arrêter les progrès de la population , mais à condition que le fœtus ne fût pas animé.

Minos , Lycurgue et Solon circonscrivaient par des lois le nombre des citoyens. A la Chine et au Tunquin , les pères exposent ou vendent leurs enfans. Dans l'isle de Formose , la religion ne permet pas aux femmes de faire des enfans avant l'âge de 35 ans. A la tête des ouvrages d'Hippocrate se trouve le serment de ne jamais donner à une femme

femme grosse aucun médicament qui puisse la faire avorter. Chez les Romains , l'infanticide fut commandé quand l'enfant naissait difforme , et ce fut ensuite un droit de mort donné aux pères sur leurs enfans. Les empereurs Antonin et Sévère prononcèrent l'exil contre les femmes coupables d'avortement par haine de leurs maris ; mais la peine capitale fut rétablie par les empereurs Valentinien et Gratien.

Les peuples qui envahirent l'Empire Romain adoptèrent , sur l'infanticide , la distinction de Moïse , mais n'établirent que des peines pécuniaires. Charlemagne prononça que c'était un homicide. Le fameux édit de 1556 prononçait la peine de mort lorsque la femme n'avait point déclaré sa grossesse et son enfantement.

Depuis la révolution , on a réuni le crime de l'infanticide à celui de l'homicide. L'avortement est puni de réclusion ou des fers.

M. de Ricard passe , avec l'auteur , à l'examen des opinions des jurisconsultes et des philosophes. Le système des premiers paraît imparfait et injuste en ce qu'il laisse trop à l'arbitraire ; et prononce des peines disproportionnées ; car l'attentat de celui qui détruit le fruit naissant n'est point égal au crime de celui qui tue un homme fait ; d'ailleurs , à quel signe certain reconnaître si un enfant a eu vie. Les philosophes ne sont pas plus satisfaisans que les jurisconsultes ; les uns ne voient dans les sentimens de l'homme que le résultat de l'éducation et des préjugés , dans les institutions de la société , que la volonté arbitraire du législateur calculant arithmétiquement le préjudice que la mort d'un nouveau-né fait à la société. D'autres se récrient sur l'opposition qui existe entre les sentimens de la nature et les lois de la société ;



mais , quelle que soit cette opposition , on doit respecter les lois qui tendent à garantir l'innocence des pièges que lui tendent la séduction et la perversité.

L'auteur de cet écrit se plaint de ce qu'on n'emploie pas assez la honte comme châtiment ; en la graduant , on obtiendrait de plus sûrs résultats ; elle naîtrait de l'obligation de faire une déclaration publique qui préviendrait la mort de l'enfant. Le système de l'auteur est de s'appliquer à prévenir le crime plutôt que de le punir. L'infanticide lui paraît un attentat qui nuit plus à la société qu'à l'individu , qui outrage plus la morale et l'humanité qu'il ne viole la nature. L'homicide de l'enfant qui n'est pas né , n'est tout au plus qu'un meurtre ; il devrait être puni de même , c'est-à-dire , par une détention prolongée.

Les auteurs du code pénal ont traité l'infanticide à l'égal de l'assassinat , parce qu'il ne peut être l'effet de la haine ou de la colère. Un nouveau-né ne pouvant inspirer que de la pitié , et ce crime , outrageant la morale autant que l'humanité , doit être puni bien plus encore pour prévenir par l'exemple son renouvellement qui attaque la société dans sa source.

Nous devons parler ici d'un mémoire sur quelques dispositions du code d'instruction criminelle qu'il paraît urgent de réformer , que M. *Gergonne* a adressé , en 1817 , pour son tribut académique. Qui le croirait ? un homme , essentiellement occupé d'astronomie et de haute physique , d'observer les corps lumineux dont l'auteur de la nature s'est plu à montrer l'éclat à tous les hommes , mais n'a révélé la marche qu'à quelques êtres privilégiés , a voulu soumettre également à ses calculs les lois humaines et le mode qu'elles ont fixé pour pro-

noncer sur la vie et la mort ; mais , est-il quelque chose d'étranger à ceux qui ont reçu de la nature et de l'étude l'étendue d'intelligence propre à résoudre les problèmes des hautes mathématiques ? Nous devons donner , avec d'autant plus de plaisir , l'analyse de ce mémoire que les principes sur lesquels il est fondé ont reçu l'approbation du gouvernement , et que ce sont les mêmes qui ont déterminé la loi additionnelle , rendue en 1821 , sur le mode de compter les voix dans le jugement par jury.

M. *Gergonne* a été frappé de voir , dans la manière de compter les voix lors des jugemens du jury , que la majorité des juges appelés à examiner la décision du jury était forcée de le céder à la minorité , lorsque celle-ci se joint à la majorité de 7 jurés contre 5 ; il fait , pour combattre cet article de la loi , ce raisonnement-ci :

La loi ne s'est point contentée , pour prononcer la culpabilité , d'une majorité de 7 voix contre 5 ; elle en a appelé à l'examen des juges , et le petit nombre d'entre eux , sur 5 , ceux qu'elle doit présumer , par leur petit nombre , n'avoir pas raison , suffirait pour faire cesser l'incertitude du législateur. Notre collègue a démontré que ce n'est pas ainsi que des intérêts aussi grands doivent être décidés ; il n'a pas cru que , dans aucun cas , une voix doit suffire pour amener la condamnation , ce qui aurait lieu si aux 7 voix insuffisantes on n'ajoute que 2 voix , produit de la minorité des juges , et si , lorsqu'il y a partage dans les jurés , 5 juges unis à 7 jurés peuvent être présumés condamner l'accusé absous par 5 voix ; il devient indispensable d'exiger au moins 10 voix contre 7 pour rassurer l'innocence et former une garantie suffisante du prix que la loi met à la vie et à l'honneur des hommes.

Ainsi, pour réparer une distraction du législateur et sans refaire le code entier de l'instruction criminelle, M. *Gergonne* a cru que tout se réduisait à remplacer l'article 351 par le suivant :

« Si néanmoins l'accusé n'est déclaré coupable » du fait principal qu'à une simple majorité, les » juges délibéreront entre eux sur le même point » aussi à la simple majorité, et si leur décision » est contraire à celle du jury, l'avis favorable à » l'accusé prévaudra ».

La législation sur la liberté de la presse a de tout temps excité l'attention des hommes d'état et des écrivains philosophes. Restreindre ou empêcher la propagation des idées nuisibles à l'ordre public, sans empêcher toutefois l'émanation des pensées utiles, constitue un problème qui a été l'objet renouvelé des controverses les plus animées, et sur lequel il sera long-temps difficile de s'entendre, parce que les passions des hommes ne sont que trop entraînées à abuser de tout, même des choses les plus sacrées. Nous consignons ici l'extrait d'un mémoire de M. *Eymar* sur cette grande question de législation politique, lu en février 1819. On y reconnaîtra la force et la justesse de logique de cet auteur estimable, et l'excellence de ses principes qu'il savait renfermer dans les bornes étroites qui séparent le juste et l'injuste.

M. *Eymar* a commencé ce mémoire par faire remarquer que, malgré tant d'écrits sur la liberté de la presse, la matière n'était pas épuisée, que le principe était décrété, mais que la loi n'était pas faite, et qu'ainsi il s'était permis d'en examiner les limites et les conditions. Il a, dit-il, apporté ses pensées sur cette matière en ami des institutions libérales, mais encore plus en citoyen

attaché au repos et au bonheur public. Il a divisé son mémoire en trois parties ; dans la première , il a parlé de la nécessité de restreindre les droits de la presse par des raisons déduites de notre état actuel ; la seconde traite de la même nécessité à cause de l'impossibilité d'avoir une législation claire et précise sur les délits de la presse ; la troisième contient le seul moyen de limiter la liberté de la presse , et d'en prévenir les abus sans nuire au légitime usage promis par la charte.

Notre collègue , ayant passé à la seconde partie , a dit qu'il ne se dissimulait pas les avantages de la liberté de la presse qu'il croit néanmoins plus spécieux que réels ; mais que , l'impossibilité d'apposer une digue aux délits de la presse , le fait raisonner dans l'hypothèse de la licence , qui marche toujours à la suite de la liberté ; que la répression d'une action défendue ne peut venir que de l'obstacle mis à son exécution. Il a cessé de croire à la possibilité de réprimer les délits de la presse ; dût-on faire de bonnes lois en théorie , elles échoueront à l'exécution. Il se fonde sur la difficulté de définir les délits résultant des actions qu'il appelle morales ou insensibles , au nombre desquels se trouvent les délits de la presse ; dans ces écrits , réunion de phrases et de mots exprimant des opinions et des pensées qui peuvent être des erreurs sans être des crimes , et dans lesquels la loi , avec des définitions vagues et imparfaites ; ne saisira qu'un fil toujours prêt à lui échapper , et redoublera d'embaras si elle attaque une intention qu'on ne peut juger sans appel. S'il est des cas tellement frappans où le délit soit manifeste , et consiste dans une violation ouverte des personnes et des choses mises sous sa sauve-garde , ils font une exception. M. *Eymar* établit qu'on n'attaque

plus de front les bases de l'ordre social ; qu'on sait placer à propos un éloge dont on se fait un moyen de justification.

Il cite diverses formules de lois que l'on croirait propres à réprimer les délits de la presse, et qu'il sépare en celles qui concernent la religion, celles qui concernent les mœurs et la morale, et en celles enfin qui seraient relatives aux délits politiques ; et il prouve que le libelliste peut aller à son but sans se rendre coupable des délits prévus.

« On ne veut pas, dit-il, écraser l'*infâme*, »  
 » attaquer directement les dogmes ; on affecte au »  
 » contraire pour eux une indifférence qui se borne »  
 » à jeter sur ces objets sacrés quelques traits de »  
 » raillerie qui produisent leurs effets, et cachent »  
 » la main qui les a lancés : on ne nie rien en face, »  
 » mais on ne censure ni l'athéisme, ni le maté- »  
 » rialisme ; on s'abstient d'ouvrages obscènes ou »  
 » impudiques, mais on multiplie les ouvrages de »  
 » galanterie, pièges funestes où le précipice est »  
 » caché sous les fleurs, et que l'on est forcé de »  
 » tolérer à côté de tant d'ouvrages dramatiques plus »  
 » dangereux encore. »

Notre collègue montre aussi avec quelle adresse les écrivains politiques savent envelopper leurs funestes intentions, en louant la personne du Roi et critiquant amèrement son gouvernement ; ils n'attaquent pas ouvertement la légitimité ; mais ils mettent en avant la doctrine de la souveraineté populaire ; ils ne justifient pas l'assassinat de Louis XVI, mais ils en accusent les faux amis de la monarchie ; pas à pas, ils justifient la révolution ; et mènent à une démocratie dont le Roi ne serait que le président. Il fait voir ensuite toutes les ressources que les pamphlétaires peuvent faire valoir pour échapper à l'action de la loi ; mais il

ne se dissimule pas le danger qu'il y aurait d'abandonner à l'arbitraire des tribunaux les jugemens relatifs aux délits de la presse, dernière ressource qu'il ne saurait approuver.

M. *Eymar* passe ensuite à l'examen du projet de faire juger ces délits par un jury, et il s'applique à démontrer que ce mode est impraticable, soit qu'il soit d'une exécution presque impossible ailleurs qu'à Paris et dans deux villes de France, par rapport au nombre de jurés nécessaires pour des délits si fréquens, soit que le choix en soit très-difficile à cause de l'aveuglement du sort qui peut le faire tomber sur des individus incapables, et à cause de la partialité présumée ou redoutée de ceux à qui la loi le déférerait; et dans quelque classe qu'on les cherche, celle des gens de lettres, hommes de loi et magistrature, il ne voit qu'insuffisance de lumières, passions, esprit exagéré d'indépendance, ou respect outré des vieilles maximes; et lorsque tant d'obstacles s'accumulent pour repousser cette nouvelle institution, il ne craint pas, tout en regardant l'arbitraire comme un grand mal, de préférer des décisions où il y en aurait un peu, à la licence effrénée des écrits, parce qu'elle rendrait efficacement nos écrivains circonspects, leur ferait abjurer la manie de harceler le gouvernement et de mener, le fouet à la main, les agens du pouvoir.

M. *Eymar*, passant ensuite à la troisième partie de son mémoire, qui prescrit les moyens de réparer, s'appuie de cette maxime, qu'il vaut mieux prévenir les fautes que les punir, empêcher la distribution des écrits que d'avoir recours à des procédures toujours scandaleuses. Il croit qu'une censure soumise aux règles est une institution inséparable de notre repos tant que dure la tem-

pête ; il la veut différente de celle qui était en vigueur , mais établie sur des principes de liberté et de tolérance , confiée aux hommes les plus considérés , limitée dans des bornes conformes à l'esprit du siècle et à la maturité de notre nation. Il trouve qu'il y a loin d'une telle censure et les mesures inquisitoriales , entre l'index expurgatoire et la licence ; il la justifie en rappelant combien elle était peu rigoureuse sous l'autorité du gouvernement absolu de nos rois , puisque , moyennant le secret du nom de l'auteur , des ouvrages , tels que *l'Esprit d'Helvétius* , le *Contrat social* , ont joui d'une tacite tolérance qui s'est accrue sous le règne de Louis XVI , en raison de la témérité des écrivains. Il s'applique à démontrer que la charte n'a point interdit l'établissement de la censure , puisqu'elle n'a proclamé la liberté de la presse qu'à condition d'en réprimer les abus ; que celle-ci ne saurait exister sans un appui qui n'est autre chose que la répression des abus.

Il passe aux conditions de la censure , 1.<sup>o</sup> décisions fondées sur des principes invariables puisés dans la charte et proclamés dans une loi , comme de ne point chercher à détruire les dogmes fondamentaux de la religion naturelle et du christianisme , de n'insulter aucun culte établi et toléré , de ne pas préconiser le vice , s'abstenir de tout outrage aux mœurs , à la décence et à la morale publique ; et en matière politique , de se renfermer dans les bornes d'une discussion modérée ; de ne jamais s'écarter du respect dû au Roi , à sa famille et à son autorité ; conditions dont l'observation ferait permettre la publication de l'ouvrage ; 2.<sup>o</sup> les garanties : la première consisterait dans la timidité d'un ministère tremblant devant les chambres , dans l'établissement d'un collège de censeurs

dont il n'assigne pas le nombre ; et dont les membres seraient au moins âgés de trente ans , appelés par la voie du sort , pris dans la classe des gens de lettres agrégés à un corps de savans plus disposés à favoriser qu'à nuire aux écrivains ; dans des jugemens rendus à la pluralité par trois censeurs chargés de l'examen de chaque ouvrage. Les garanties seraient encore dans la faculté de révision par trois nouveaux censeurs , le droit de pétition aux chambres , la plus forte digue contre la prévarication des censeurs , et l'intérêt du ministère qui a besoin de connaître l'opinion , et d'éviter les froissemens qui naîtraient d'un esprit d'opposition et de résistance.

M. *Eymar* justifie cette garantie en rappelant ce qui s'est passé , depuis trois ans. Dans le torrent des brochures politiques , un très-petit nombre a été déféré aux tribunaux ; un nombre infini , qui ne manquait pas de venin , a été publié sans être frappé par la loi. Enfin , notre collègue , après avoir indiqué les heureux progrès d'une civilisation qui vient d'en haut , c'est-à-dire , des princes qui ont joui d'un pouvoir absolu et non contesté , exprime sa pensée par ces mots : « La » nation française , la vraie nation , lasse de trou- » bles et d'agitations , veut des écrivains sages qui » l'éclairent , et non des brouillons et des charlatans » qui la troublent ; et s'il lui fallait opter entre » les atteintes que la charte pourrait recevoir , il » préférerait de voir gagner du terrain à l'autorité » royale qu'à l'influence démocratique et populaire ; » et si son vœu pour le rejet d'un projet de loi » sur le jury de la presse ne se réalisait pas , il » en redoute un mal qu'il n'est pas sans mérite » d'avoir annoncé d'avance , et pour lequel il a ré- » clamé dans nos registres acte de sa prévoyance » .



M. *Crivelli* a fait lecture d'un discours sur le duel, lequel a été imprimé.

L'auteur a déploré, dans son exorde, l'existence de ce préjugé barbare et ses funestes effets ; il en recherche ensuite l'origine qu'il fait remonter au temps de l'anarchie féodale, et fait connaître les causes de la résistance que l'opinion n'a cessé d'opposer à la destruction de cet usage féroce, celle de l'impuissance des lois faites pour le réprimer. Il attribue les premières à ce faux point d'honneur dont les faux braves se sont fait les législateurs ; et les secondes aux lois elles-mêmes qui honoraient ce crime en créant des tribunaux spéciaux pour le punir, et à la faiblesse coupable des magistrats qui étaient chargés de les faire exécuter.

Le sujet qu'il traite lui a fourni l'occasion d'établir, dans la première partie de son discours, la différence qu'il y a entre ce point d'honneur qui usurpe les droits de l'honneur véritable, et celui qui n'est que le sentiment de sa propre dignité, fondée sur la vertu, et de définir le véritable courage avec lequel le duel n'a rien de commun ; il y a fait connaître en même temps l'état de la législation ancienne et moderne sur cette matière ; dans la seconde partie, M. *Crivelli* a recherché les moyens qui peuvent être employés avec le plus d'efficacité pour hâter la destruction de ce préjugé ; il les a divisés en moyens préventifs et en moyens répressifs. Il indique, comme moyens *préventifs*, les soins que le législateur doit apporter à former une raison publique, propre à *rectifier l'opinion égarée par une prévention qui en fait la honte.*

Parmi les moyens répressifs, il distingue la peine à infliger dans l'intérêt privé et dans l'intérêt de la loi.

Dans l'intérêt de la loi , les deux combattans se sont mis en rébellion ouverte contre elle ; ils sont également coupables, ils doivent être punis avec une égale mesure. Les témoins du combat doivent être réputés leurs complices , et soumis à la même peine.

Dans l'intérêt de l'individu , la punition à subir doit être proportionnée au délit causé par l'événement du combat.

L'auteur de cet ouvrage a étayé ses opinions de celles des écrivains les plus célèbres ; Montesquieu , Beccaria , Beutham sont les auteurs dont les doctrines lui sont les plus familières , et sur lesquelles il paraît avoir formé la sienne.

M. *Bazille* a fait lecture à l'Académie d'un mémoire dans lequel il a eu pour objet de présenter aux méditations de l'Académie les principales difficultés qu'offre la confection d'un code rural , et quelques idées sur l'esprit qui doit présider à sa confection , entrer dans son cadre , et les limites où il faut le circonscrire ; et après avoir présenté quelques observations judicieuses et critiques sur la manie ou prétention d'avoir des codes depuis les grands objets d'administration et d'ordre public , jusqu'aux plus petites transactions sociales qui a l'inconvénient de persuader que les lois spéciales sont des lois d'exceptions aux grands principes de la législation générale , de rompre le principe d'unité aussi important en législation qu'en politique , de faire glisser l'incertitude et la confusion au milieu des doctrines légales ; et après avoir fait sentir le danger de changer sans cesse les lois , de les multiplier ; tandis que la première réforme à faire serait la recherche des meilleurs moyens de les exécuter ; il s'est fait ces quatre questions : 1.° Un code rural est-il utile ? 2.° S'il

l'est, quel doit être son objet ? 3.<sup>o</sup> Quel esprit doit présider à sa rédaction ? 4.<sup>o</sup> Dans quelles limites faut-il le circonscrire ?

Sur la première question, M. *Bazille* observe d'abord que le ménage des champs n'est ni sans doctrine légale, ni sans police administrative ou judiciaire, ni les campagnes sans sauve-garde, ni la culture sans règle, les récoltes sans surveillance, les cultivateurs sans protection, et les travaux sans encouragement ; et que tout ce qui embrasse l'ensemble des choses et des personnes, et des transactions dans leurs propriétés rurales, a été prévu et réglé dans les lois civiles. Il indique ensuite les lois diverses en vigueur sur cette matière ; rappelle tous les soins et encouragemens donnés à l'agriculture ; et en convenant qu'il est des rapports des propriétés rurales avec l'intérêt général de la société qui demandent d'être réglés par des lois, comme l'aménagement des forêts, fleuves, rivières, défrichemens, etc., il soutient que les grands objets d'administration publique trouvent leur règle et leur police dans les lois spéciales qui ont combiné les droits sacrés de la propriété avec les modifications exigées par l'intérêt général.

Notre collègue a pensé que l'objet essentiel d'un code serait de tracer les principes de législation régulateurs de l'administration, et de créer des établissemens publics qui en surveillent l'exécution ; de porter dans le code général la réforme désirée, et de ne laisser dans le code spécial que des développemens pratiques et des règles d'administration et de police, parce qu'une amélioration réelle devrait être sacrifiée à l'importance de ne point rompre l'unité de système qui fait la force et la majesté du code des lois.

Le code rural, dit M. *Bazille*, est tout entier dans ces deux mots : *administration et police* ; il sera plus administratif que judiciaire. Il a indiqué les divers objets qui doivent faire partie de la conservation de la police rurale ; il s'attache à prouver que pour maintenir la liaison intime qui doit exister entre chaque titre ou section du code rural, il faut placer en tête de chaque titre ou section du code rural, le texte des lois dont il devrait régler l'administration ; mais il soutient avec raison que ce serait ne rien faire en faveur de l'agriculture, si en lui donnant des règles d'administration et de police, on ne plaçait à côté un gardien perpétuel chargé de veiller à leur exécution ; il désire aussi que pour remédier à la difficulté où se trouve l'administration de diriger avec un esprit de suite tous les mouvemens et besoins des campagnes, on donne cette mission à un corps spécialement chargé du soin qu'elle exige.

Ce corps consisterait dans un conseil de voirie rurale composé de quinze membres, formé par les cinq plus forts contribuables, dix individus choisis par le Préfet, au nombre de ceux qui sont connus pour se livrer aux études de l'art agricole, auxquels seraient joints quelques médecins vétérinaires, lequel serait présidé par un inspecteur général d'agriculture nommé par le Roi. Il prendrait le titre de grand voyer rural, gardien des bornes et limites, maître supérieur des prises d'eau, arrosage, etc. Les fonctions en seraient gratuites et donneraient lieu à des récompenses de la munificence royale.

M. *Bazille* est ensuite entré dans le développement des fonctions et travaux de ce conseil, dont le secrétaire ferait chaque année un rapport au conseil général du département. Il a indiqué

les matières qui seraient renvoyés à ce conseil, telles que les réclamations touchant l'assolement, culture des biens abandonnés, récoltes, banes de vendange, glanage, entretien de clôtures, réglemens de parcours et de vaine pâture, jouissance des pâturages communs, défrichemens particuliers, eaux stagnantes, étangs, chemins vicinaux, passage, santé des bestiaux, échenillage, etc. ; il statuerait par voie d'arrêté ou d'instruction pour la généralité des choses, et de médiation pour les objets d'intérêt particulier ; ses arrêtés ne recevraient d'exécution que par celui du préfet. Il a assigné ensuite les limites et attributions de ce conseil avec celles du Préfet, qui, dans ses arrêtés, serait tenu d'insérer, *après avoir pris l'avis du conseil d'agriculture.*

M. Bazille, après avoir fait sentir les avantages de cette institution si propre à adoucir les rouages de l'administration, à porter un concert unanime au milieu des champs, et à y placer la surveillance, a terminé son mémoire en émettant le vœu que notre siècle, revenu de trop longues erreurs, des fausses doctrines, qui, vers la fin du dernier, versèrent tant de maux sur notre malheureuse patrie, puisse couler paisiblement au milieu des douceurs et habitudes agricoles.

### *Philosophie morale.*

Quoique le nom de philosophie appartienne à toutes les sciences d'un ordre supérieur, exigeant de profondes méditations, au premier rang desquelles nous avons dû placer les mathématiques, la physique et la législation, nous continuerons de ne l'appliquer, en style académique, d'une

manière spéciale qu'à la science qui s'occupe de l'homme sous le rapport moral. La philosophie, qui a fait l'objet des méditations de l'Académie royale du Gard, n'a rien qui doive effaroucher les oreilles délicates et les esprits timides ; elle respecte tout ce que les hommes ont révééré dans tous les temps, ce que les lois les plus saintes ont coutume de prescrire, et tout ce qui peut faire le bonheur de l'homme au présent et à l'avenir ; elle n'a d'autre but que de concourir avec la religion à le rendre meilleur, et sur-tout à diriger les opérations de son jugement dans l'examen des questions de morale dont la solution importe le plus à l'ordre public, et dans les diverses actions de sa vie.

Pour fournir une preuve de la juste application de ces principes, le premier ouvrage que nous avons à citer est l'*Eloge de Pascal*, par M. *Emile Vincens*. Il était digne de celui qui a enrichi nos archives de mémoires historiques précieux, de nous retracer l'éloge d'un des plus recommandables philosophes du 17.<sup>e</sup> siècle. Il l'a considéré comme géomètre, comme physicien et comme moraliste. Il expose d'abord les droits qu'eut Pascal à être rangé parmi les enfans célèbres ; mais il ne croit pas qu'à 12 ans il ait deviné les douze propositions d'Euclide. Il rappelle les premiers travaux de l'adolescence de Pascal, admirés par Descartes ; l'état des études à l'époque où Pascal parut ; ses ouvrages sont successivement décrits ou analysés ; l'*Ingénieuse machine à compter* ; le *Triangle arithmétique* ; les *Calculs sur les chances du jeu et le partage des mises* ; la *Solution du problème de la roulette* ; les *Expériences sur la pesanteur de l'air tour-à-tour décomposé, défini, comparées aux travaux des autres savans*, forment autant de

rayons de gloire rassemblés sur la tête de Pascal par son panégyriste.

La seconde partie s'ouvre par quelques réflexions sur les sentimens religieux de Pascal, et l'influence qu'ils exercèrent sur sa doctrine : on connaît les divisions religieuses de son temps ; il rappelle les causes du dévouement de ce philosophe chrétien à la doctrine de Port-Royal. Qui fut plus digne que lui de défendre ces illustres solitaires dont les utiles travaux ont rendu de si éminens services à l'enseignement et aux lettres ? C'est à cette époque que parurent les *Provinciales*, armes terribles par la force de la dialectique, par l'indignation de la vertu, par l'art admirable de manier le sarcasme, par tous les genres d'éloquence dont elles brillent et qui en font un livre classique. M. *Emile Vincens*, en contemplant les beautés de cet ouvrage, suit la même méthode pour examiner les pensées de Pascal ; cet ouvrage entrepris pour démontrer l'insuffisance de la raison humaine, pour la convaincre de la vraie religion, et la nécessité de recourir aux lumières de la foi. En terminant cet intéressant ouvrage, l'auteur déplore que les scrupules dont fut semée la piété de Pascal l'ait empêché de parcourir plus long-temps la carrière des sciences et des lettres, et nous aient privés des chefs-d'œuvres que sans doute il eût enfanté.

M. *Eymar*, en examinant le livre d'Euzèbe Salveste, qui a pour titre *Histoire de la civilisation*, le considère sous tous les rapports possibles de sociabilité et de perfectionnement, entendant par civilisation l'acte qui crée des citoyens membres d'une société régulière, et la direction uniforme et raisonnée pour un très-grand nombre d'hommes réunis, du penchant général à la sociabilité, ne partage point toute la confiance de l'auteur pour  
le

les avantages des excès de la civilisation. « Quand » elle franchit , dit-il , ses justes bornes , elle » traîne nécessairement à sa suite la dépravation » morale , et ce serait beaucoup alors que les maux » qui en découlent ne surpassassent pas les biens » qu'elle fait. Vouloir conduire les peuples au » bonheur , à la vertu , au mieux absolu possible » par le perfectionnement des arts , par le raffi- » nement du luxe et par la multiplicité des jouis- » sances , n'est à ses yeux qu'une brillante chimère » dont le moindre examen suffit pour dissiper l'illusion.

» La civilisation extrême rend les hommes ai- » mables , élégans , polis , d'un plus agréable com- » merce , on en convient ; elle épure leur goût , » perfectionne leurs talens , et répand sur les » plaisirs des sens et de l'esprit , le vernis d'une » esquisse délicate ; mais ce qu'elle donne d'un » côté est compensé par ce qu'elle ravit de l'autre , » et ses poisons sont inséparables de ses bienfaits. » En nous assujettissant à mille besoins factices , » en nous occupant de mille soins futiles , elle » énerve nos cœurs par la mollesse , et les rend » incapables de ces efforts généreux qui produisent » les grandes pensées et les grandes actions. On » a beau vanter l'éclat ou la splendeur qu'elle » donne aux nations soumises à son empire. L'his- » toire et l'expérience n'attestent pas moins sa » fatale influence sur les sociétés que sur les indi- » vidus , et que tout état qui est parvenu au » dernier terme de la culture , brille éminemment » par les richesses et par les arts , marche d'un » pas rapide vers sa décadence ».

Le même Académicien a communiqué des réflexions sur l'exagération ; il s'y déclare l'apologiste , non de cette exagération qui dénature les faits , intéresse les personnes , comme la flatterie ou la



satyre , mais de celle qui a sa source dans une passion noble et pure qui est l'enthousiasme d'un beau moral , inséparable d'un ardent amour de la vertu. On rit d'un auteur qui s'échauffe et exagère sur des sujets futiles ; mais on admire , on vénère celui qui s'enflamme pour les grands intérêts des mœurs , de la patrie et de l'humanité. Ainsi , le divin législateur des chrétiens , ordonnant aux hommes d'aimer et bénir leurs ennemis , en voulant que , lorsqu'une joue est frappée , on présente l'autre , voulait obtenir des hommes l'humanité , la charité , le pardon des injures et l'abjuration de toute vengeance ; et pour prouver qu'on peut louer sans exagération , il termine son discours en disant « que le nouveau Pline qui en- » treprendra le panégyrique de notre monarque » adoré , aura beau ajouter vertus à vertus , bienfaits » à bienfaits , il n'ira jamais jusqu'à l'exagération ; » il aura beau épuiser tous les traits de la louange , » il ne tombera jamais dans la flatterie ».

M. *Eymar* a lu un mémoire sur les mœurs et leur rapport avec l'attachement aux anciennes coutumes ; il avoue , en le commençant , que les progrès des lumières et de la culture intellectuelle qui ont succédé aux ténèbres d'une longue barbarie auraient rendu de grands services à la raison humaine , si , en même temps qu'ils l'ont délivrée d'une multitude d'erreurs et de préjugés funestes , ils ne l'eussent conduite à étendre sa juridiction au-delà de ses limites , et ne lui eussent inspiré un orgueilleux mépris pour des objets qu'elle n'était pas obligée d'examiner. Il n'a point en vue ceux que la religion couvre d'un voile mystérieux et sacré , mais des coutumes , usages , traditions , maximes , pratiques , tant civiles que sociales , domestiques et privées qui se perdent dans la nuit

des temps , et peu à peu ont fait corps avec les règles de conduite d'une nation.

M. *Eymar* a renouvelé l'exposition de ce principe que les lois tirent toutes leurs forces des mœurs ; qu'affaiblir les mœurs c'est affaiblir les lois , et il en a tiré la conséquence qu'il faut conserver religieusement tout ce qui contribue au maintien des mœurs , dans la classe desquelles il fait entrer l'attachement aux vieilles coutumes.

Il a fait remarquer que les mœurs se forment de nos goûts , de nos usages , de nos habitudes et de nos opinions en tout genre , et que d'après cela elles ne dépendent pas toujours des notions du juste et de l'injuste , mais consistent dans les notions d'un bon et d'un beau idéal , et dans des règles de conventions particulières à chaque société , ce qui est démontré par la variété prodigieuse qui règne dans les lois et les coutumes des peuples de la terre , qui est telle que les mêmes actions peuvent être honorées et punies selon les lieux.

Il croit qu'avoir des mœurs chez un peuple comme chez l'individu , c'est être inviolablement attaché aux coutumes , aux opinions et aux règles établies dans le pays où l'on vit ; ainsi les mœurs sont plus ou moins bonnes en raison de la force ou de l'attachement aux choses dont il parle , et perdent de leur bonté relative par cela seul que le respect pour les choses établies s'affaiblit , et toute innovation est l'effroi des mœurs. Si la philosophie a pu , mal à propos , vouloir les changer , la politique a dû les conserver ; aussi , *Caton* disait que si l'usage était d'entrer au sénat du pied droit , il se garderait bien d'y entrer du pied gauche. Notre collègue a également pensé que les changemens fréquens de croyance amènent infailliblement le discrédit de tous les dogmes soumis à la

foi , et l'éboulement , dit-il , de toutes les opinions religieuses que suit de très-près la ruine de toutes les institutions morales ; et que si la philosophie , par une analyse trop sévère et avec l'arme du ridicule , veut faire disparaître ou traiter avec dédain des institutions vénérées qu'elle avilit par le nom de gothiques préjugés , elle portera un coup mortel aux mœurs dont elle aura agrandi le tombeau , en voulant agrandir le domaine de la raison ; car la chute des usages , en apparence les plus ridicules , ne peut manquer d'entraîner tout ce qu'il y a d'utile et de respectable parmi les hommes. Ce qui paraît , dit-il , sans conséquence et sans utilité au premier coup-d'œil , est souvent , examiné de près , marqué au coin d'une profonde sagesse. Ainsi , dans la miraculeuse aventure de l'arbalète de Guillaume Tell , retracée sur tous les monumens publics des cantons Suisses , le vrai philosophe reconnaîtra la main de la fable jointe à celle de la vérité , et saura discerner ce qui appartient à l'un et à l'autre ; et dans le côté fabuleux , un hommage précieux rendu à la liberté , l'invention d'un puissant ressort pour la faire adorer , et pour inspirer l'amour des vertus qui en sont inséparables au peuple qui a eu le bonheur de la tenir pour un article de foi.

M. *Eymar* a examiné ensuite si ce n'est pas altérer les mœurs que de provoquer et multiplier les occasions de confondre les nations les unes avec les autres , que de leur inspirer le goût des mœurs et des coutumes étrangères ; il pensait bien que le mélange d'hommes et de mœurs avait pu , dans un temps , avoir son utilité , servir à ramollir l'esprit dur et sauvage des peuples , lorsqu'ils se regardaient et se traitaient mutuellement comme des barbares , tempérer cette haine des

étrangers qui formait leur caractère dominant , amener même en certains pays un changement favorable aux mœurs ; mais aujourd'hui que l'Europe est purgée de superstitions déshonorantes et de coutumes barbares , il lui semble évident que le remède n'a plus son utilité , que tout fait une loi de modérer cette disposition générale des peuples à s'amalgamer et à se confondre. La séparation d'avec les étrangers ( dit Montesquieu ) est la conservation des mœurs.

Notre collègue a ajouté , à une décision d'un si grand poids , cette réflexion qui seule la justifie. En renonçant aux usages de son pays , on finit par aimer moins ce pays même : le zèle et le dévouement s'attiédissent , et le doux nom de patrie n'excite plus de transport. Quiconque n'aime pas sa famille et son pays , ne saurait aimer son espèce ; aucune vertu n'est plus suspecte à ses yeux que celle d'un cosmopolite. Si les coutumes , ajoutent-ils ne sont pas la vertu , elles la supposent et y conduisent ; car la plupart des traditions anciennes prennent leur source dans quelque trait véritable ou fabuleux d'héroïsme , de bienfaisance et de sainteté.

M. *Eymar* a terminé son mémoire , s'appuyant de cet oracle sorti d'une bouche auguste , et qui confirme bien les principes qu'il a développés. *A côté l'avantage d'améliorer , se trouve toujours le danger d'innover.*

Dans cette section doit prendre place le discours de réception de M. *Samuel Vincens* , pasteur de l'église réformée , contenant des considérations lumineuses et importantes sur les rapports mutuels de la religion avec les sciences et la littérature. Quelques citations le feront mieux connaître que l'analyse.

« La philosophie est la science de la science ;  
 » c'est-à-dire , elle fournit à chaque science les  
 » règles qu'elle doit suivre pour arriver sûrement  
 » à la vérité qu'elle a pour objet , et lui signale  
 » les fausses routes dans lesquelles elle peut s'é-  
 » garer. En ce sens , la religion est soumise à la  
 » philosophie , et ne peut pas plus se soustraire  
 » qu'une autre aux règles que la philosophie lui  
 » impose ; c'est-à-dire , aux règles de la raison  
 » et du bon sens.

» La philosophie et la religion n'auraient donc  
 » formé qu'une seule et même science , si la re-  
 » ligion n'avait pas eu des ressources qui lui sont  
 » propres. Mais la religion ayant reçu des instruc-  
 » tions surnaturelles auxquelles la philosophie ne  
 » saurait atteindre , cette circonstance a introduit  
 » de nouveaux rapports , et puisqu'il faut le dire ,  
 » elle a troublé l'harmonie. La philosophie a re-  
 » gardé ces instructions surnaturelles comme une  
 » invasion de son territoire , comme un obstacle qui  
 » gêne sa liberté et s'oppose à ses véritables progrès.  
 » Elle a par fois pris de l'humeur , et l'humeur  
 » l'a rendue injuste. La religion , souvent attaquée  
 » à ce sujet par la philosophie , a pris de l'humeur  
 » à son tour. Oubliant l'antique alliance et ses  
 » véritables intérêts , elle a déclaré que la philo-  
 » sophie était sa plus dangereuse ennemie. Cette  
 » division et cette défiance mutuelle furent un  
 » véritable malheur pour la religion et pour la  
 » philosophie. Par ce nouveau phénomène qu'elle  
 » n'avait pu prévoir , parce qu'il était caché dans  
 » les profondeurs de cette volonté impénétrable ,  
 » devant laquelle l'esprit humain doit se courber  
 » en adorant , la philosophie ne perdait aucun de  
 » ses droits. Le champ qu'elle avait à parcourir  
 » s'agrandissait d'une nouvelle théorie ; elle avait

» à rechercher la possibilité , la nature , les caractères , les preuves d'une révélation : c'étaient de nouveaux rapports à découvrir entre Dieu et l'homme. La religion aurait dû voir à son tour que ces grandes recherches sont du ressort de la philosophie ; et que , si la révélation ne pouvait pas y résister , il ne resterait plus qu'à l'abandonner ; mais la philosophie jugea impossible ce qui n'était que rare ; elle se fit des théories vagues qu'elle voulut opposer aux faits ; elle oublia que , dans ses propres principes , ce sont les faits qui doivent servir de base aux théories ; et la division devint complète. Je me trompe pourtant ; ce sont des philosophes trop peu religieux , et des théologiens trop peu philosophes qui furent opposés entre eux. La vraie religion et la vraie philosophie marcheront toujours en se donnant la main. La religion invoquera le secours de la philosophie , pour reconnaître si les révélations sur lesquelles elle se fonde sont bien dignes de ce titre ; et la philosophie , à son tour , après avoir fait ce travail , saura se mettre à sa place , en respectant ce qui est hors de sa sphère , et en reconnaissant que Dieu peut être un plus grand philosophe que le philosophe le plus subtil.

» Il n'y a donc point d'opposition entre la culture des sciences et le sentiment religieux , l'attachement pour le christianisme ; l'expérience l'a prouvé par les plus brillans exemples ; mais la religion élève l'âme , et une âme élevée est préparée aux idées les plus vastes , aux plus sublimes inventions. Par la religion , le cercle des sciences s'agrandit ; les effets viennent tous s'enchaîner à une cause unique et majestueuse : l'âme se repose dans cette contemplation ravissante qui

» explique tout ; la nature s'embellit et s'anime ;  
 » elle n'est pas un assemblage fortuit de corps  
 » sans lieu et sans règle ; elle est une émanation  
 » de la suprême intelligence , une effusion de  
 » l'infinie bonté ; et le sentiment le plus noble et  
 » le plus pur vient se mêler au calcul de la  
 » science , sans lui rien ôter de sa justesse , sans  
 » jamais compromettre ses succès et ses triomphes .

» Mais si la religion anime et vivifie les sciences ,  
 » à leur tour , elles rendent à la religion de puissans  
 » services ; elles lui fournissent tous les jours une  
 » nourriture qui la fortifie ; et l'admirable harmonie  
 » qui règne entre elles devient pour la religion  
 » un titre qui doit lui captiver les hommages et  
 » la confiance des mortels . Quand il perce la pro-  
 » fondeur des cieux par ces admirables instrumens  
 » qui multiplient à l'infini les forces humaines ;  
 » quand il découvre dans l'univers une grandeur  
 » dont l'imagination est écrasée ; et quand il re-  
 » connaît avec une sorte d'horreur que cet univers  
 » même n'est qu'un des univers sans nombre semés  
 » dans l'espace à des distances effroyables , l'as-  
 » tronome fournit à la religion la plus magnifique  
 » idée de la puissance et de la majesté du créa-  
 » teur . Quand il expose l'ordre admirable qui règne  
 » dans tous nos organes , les rapports délicats qui  
 » les lient , les soins ingénieux qui en éloignent  
 » la destruction , l'anatomiste nous peint avec une  
 » force irrésistible sa prévoyance et sa sagesse .  
 » Quand il enregistre cette multitude d'êtres or-  
 » ganisés dont la terre est partout peuplée ; quand  
 » il nous montre le plus petit espace occupé par  
 » la vie , sous mille formes toujours nouvelles , et  
 » à chacune de ces formes répondant des moyens  
 » de conservation et de plaisir , le naturaliste nous  
 » peint avec un charme inexprimable son inépu-

» sable bonté. Les sciences servent la religion par leur  
 » imperfection, même par leur silence ; elles n'en sont  
 » que plus obligées de recourir à un agent supérieur  
 » aux forces visibles de la nature. Quoiqu'on ait pu  
 » dire, les sciences physiques ne sauraient donc être  
 » les ennemies de la religion pas plus que de la philo-  
 » sophie ; car la religion ne veut que la vérité ; et la vé-  
 » rité est aussi le but de ces sciences : or, il n'y a pas  
 » deux vérités. Dans ses moyens naturels, la re-  
 » ligion parvient à cette vérité unique, par la même  
 » route que la science ; c'est-à-dire , par la raison,  
 » l'observation et l'expérience. Comment donc pour-  
 » raient-elles parvenir à des résultats opposés ?

» Si la religion embellit la science de la nature ,  
 » il est donc vrai de dire , la science de la nature  
 » vient prêter sa force à la religion : c'est la glace  
 » brillante où la religion nous montre l'être incom-  
 » préhensible auquel elle veut nous élever ; c'est  
 » le livre inépuisable que l'homme religieux doit  
 » étudier sans cesse pour y chercher des appuis  
 » à sa croyance , des réponses aux objections dont  
 » sa croyance est l'objet. Celui qui ignore la science  
 » de la nature , se flatterait en vain de connaître  
 » la religion avec tout ce qu'elle a de grand, de  
 » majestueux et de touchant.

» Amis de la religion , ne cessons donc jamais  
 » de voir d'un œil calme , les progrès de l'esprit  
 » humain dans le vaste champ de la science et de  
 » la philosophie. Que l'on connaisse mieux la na-  
 » ture , elle n'en sera que plus belle , et son auteur  
 » plus admirable. Les travaux qui lui arrachent  
 » sans cesse quelques-uns de ses secrets , sont tous  
 » faits à notre profit ; et si par fois ceux qui ho-  
 » norent l'esprit humain par les plus brillantes  
 » découvertes croient se faire des armes contre  
 » nous ; n'en soyons point effrayés , et prenons



» toujours , avec joie , les armes puissantes qu'ils  
 » nous fournissent. La vérité , comme l'erreur , doit  
 » nous trouver intrépides. Il y a dans la religion  
 » quelque chose de grand et de pénétrant qui met  
 » en jeu toutes les facultés de l'âme , qui l'élève ,  
 » qui l'anime , qui l'attendrit , qui la prépare pour  
 » les chefs-d'œuvres. L'éloquence peut ennoblir un  
 » mince sujet ; mais elle ne sera jamais plus grande  
 » et plus irrésistible , que lorsqu'elle puisera sa  
 » force dans un sujet pour lequel il existe une  
 » corde sensible dans tous les cœurs ; et la religion  
 » remplit éminemment cette condition. Le langage  
 » de Platon ne fut jamais plus entraînant et plus  
 » doux que lorsqu'il dut exprimer des idées et  
 » des émotions religieuses. Cicéron eut une élo-  
 » quence plus suave lorsqu'il fut inspiré par la  
 » religion , que lorsqu'il le fut par la politique ;  
 » et l'homme de goût se souvient du morceau dé-  
 » licieux qui termine son traité de la vieillesse ,  
 » bien mieux que des plus beaux morceaux de ses  
 » harangues. Si quelque littérature peut se conserver  
 » au milieu de la barbarie du moyen âge , c'est  
 » à la religion que nous le devons : elle inspirait  
 » encore ces chefs-d'œuvres d'éloquence , quand  
 » tout le reste était plongé dans le sommeil de  
 » la mort.

» Comme religion , le christianisme donne à  
 » l'homme une grandeur et une noblesse que les  
 » religions anciennes lui laissaient entièrement igno-  
 » rer ; il le met en rapport avec un Dieu dont l'idée  
 » seule élève l'ame et la fortifie , dont les qualités  
 » sublimes impriment à l'imagination une vigueur  
 » et une vivacité qu'elle ne pouvait emprunter  
 » d'aucun autre ressort connu , dont la présence  
 » embellit la nature , en la montrant partout ani-  
 » mée par la bonté , échauffe , réjouit et console

» le cœur, en le pénétrant d'affections et d'espé-  
 » rances qu'il ne pouvait puiser qu'à la source même  
 » de son existence. L'on a dit que les religions  
 » anciennes étaient poétiques, parce qu'elles don-  
 » naient à chaque force de la nature une existence  
 » propre, une âme particulière et divine ; à chaque  
 » lieu, à chaque arbre, à chaque fontaine, une déité  
 » tutélaire ornée de tous les charmes qu'une imagina-  
 » tion riante pouvait lui prêter. En parlant ainsi, l'on  
 » a fait une charmante idylle, et rien de plus.  
 » Ce serait se moquer que de prendre un tel rai-  
 » sonnement au sérieux. La poésie, que ces idées  
 » feront naître, pourra flatter par sa grâce  
 » et son élégance ; elle pourra même nous frapper  
 » et nous attendrir par de grands tableaux ou de  
 » touchantes images. Mais la grande poésie, celle  
 » qui élève l'homme et l'ennoblit, celle qui lui  
 » prête une vie plus grande, qui développe ses  
 » plus excellentes facultés, et va réveiller dans  
 » son cœur les sentimens les plus profonds et les  
 » plus doux, qui le place dans un monde embelli,  
 » admirable idéal de l'homme, de la nature et de  
 » la vie ; cette poésie, si jamais l'esprit humain  
 » peut y atteindre, ne doit-elle pas sortir de la  
 » religion qui nous peint Dieu, l'homme et la  
 » nature tels qu'ils sont ; c'est-à-dire, mille fois plus  
 » grands et plus beaux, que l'esprit humain, livré  
 » à ses propres forces, ne pourrait les imaginer  
 » ou les peindre ?

» Le christianisme, par sa tendance morale et  
 » par l'effet de ses dogmes, a introduit dans l'exté-  
 » rieur de la vie des changemens qui n'ont pas  
 » moins influé sur la littérature que les nobles idées  
 » dont il enrichit notre intelligence. Par lui, les  
 » relations sociales sont devenues plus étroites et  
 » plus paisibles ; l'esclavage a disparu ; l'amour de

» l'homme s'est fortifié dans l'homme; les affections  
 » de la nature ont été plus douces et mieux senties.  
 » La littérature et la poésie, qui sont l'expression  
 » de l'homme tout entier, ne devaient-elles pas  
 » participer à cette influence, et en prendre une  
 » teinte de douceur, de sentiment, et par fois de  
 » mélancolie, inconnue aux peuples anciens ?

» La littérature des peuples chrétiens doit donc  
 » être établie sur une base plus profonde et plus  
 » large que la littérature ancienne; elle doit in-  
 » téresser un plus grand nombre de facultés, et  
 » les intéresser plus fortement; elle doit mieux  
 » parler au cœur, mieux peindre ses affections  
 » les plus douces, trouver en lui des émotions  
 » plus intimes et plus vraies; et quand elle ex-  
 » prime les sublimes idées que le christianisme seul  
 » a données à l'homme, les sublimes espérances  
 » que lui seul a pu garantir, elle doit s'élever à  
 » des hauteurs où la littérature ancienne, quel  
 » qu'en soit l'éminent mérite, n'avait jamais pu  
 » monter. Toutes ces qualités réunies lui en assu-  
 » rent une autre qui manque à la plupart des chefs-  
 » d'œuvres de l'antiquité; c'est qu'elle sera toujours  
 » intéressante, parce qu'elle a pour soutien des  
 » idées éternellement belles et vraies, des senti-  
 » mens inhérens au cœur de l'homme, quoique  
 » si long-temps assoupis; et parce que les grands  
 » sujets qu'elle cherche à peindre, Dieu, l'homme  
 » et la nature, seront éternellement les mêmes, et  
 » toujours le premier intérêt de l'humanité.

» C'est donc la religion qui fait de la littérature  
 » cette musique de l'âme, qui par un charme in-  
 » définissable, la pénètre, la touche, l'émeut;  
 » l'agite, l'élève d'elle-même dans un monde qui  
 » est idéal, mais qui n'est pas fantastique, parce  
 » qu'il est le développement et le résultat de nos

» sentimens les plus intimes, de nos plus excel-  
 » lentes facultés. C'est la religion qui réunit, dans  
 » les mêmes effusions de l'intelligence humaine,  
 » tous les prestiges d'une imagination enchantée,  
 » à toute la solidité, toute la force que prêtent  
 » seules les réalités. C'est par la religion que la  
 » littérature et la poésie cessent d'être un vain  
 » jeu de l'esprit, qui s'arrête à la surface et laisse  
 » l'âme insensible, parce qu'il ne s'adresse point  
 » aux sentimens qui en constituent la noble, l'im-  
 » mortelle essence. En un mot, c'est par la re-  
 » ligion que la littérature pourra réaliser un jour  
 » le plus parfait idéal que l'homme puisse jamais  
 » s'en former, et laisser bien loin derrière elle  
 » celui que nous pouvons encore nous en former  
 » aujourd'hui.

» Mais si la religion réagit sur la littérature  
 » pour la rendre plus animée, plus riche et plus  
 » pénétrante, la littérature, à son tour, réagit  
 » sur la religion pour lui conserver sa grandeur et  
 » son excellence, pour la purifier des erreurs et  
 » des superstitions que l'ignorance confond perpé-  
 » tuellement avec elle, pour l'empêcher de dégé-  
 » nérer en de vaines pratiques, en un dangereux  
 » fétichisme, pour adoucir les passions qui se mê-  
 » lent trop souvent aux disputes dont la religion  
 » est l'objet, pour présenter les vérités religieuses  
 » de la manière la plus intéressante, la mieux  
 » adaptée aux besoins du temps, la plus propre  
 » à laisser de fortes impressions. Dans tous les siè-  
 » cles, et sur-tout dans le nôtre, la religion dut  
 » appeler à son secours l'éloquence et la littéra-  
 » ture; l'histoire sur-tout est invoquée à chaque  
 » instant par le christianisme, pour lui restituer  
 » les preuves dont elle a le vaste dépôt. Ces preuves  
 » sont répandues dans les annales de tous les

» âges ; elles périraient avec les documens vénérables qui les renferment ; leur investigation prête aux travaux arides du critique et de l'érudit un attrait et une importance qui contrastent avec leur sécheresse réelle , et qui suffiront toujours pour attirer sur eux l'attention des hommes les plus instruits et des têtes les plus philosophiques. Newton n'était pas aussi ridicule qu'on a bien voulu le dire , quand il commentait l'Apocalypse. Savoir si le christianisme repose sur une autorité divine , est pour le moins aussi important que de savoir la distance et la grosseur d'un astre sans influence. L'histoire , la littérature , les arts de l'imagination ont , avec la religion , le christianisme et leur action sur le cœur humain , des rapports si étroits , qu'un homme ne peut pas se flatter de connaître l'un sans avoir profondément étudié l'autre ».

### *Antiquités.*

L'étude des antiquités , qui a excité de tous temps l'émulation et charmé le goût d'un grand nombre de savans , n'a pu être indifférente à ceux de Nismes , qui , au sortir de leur berceau , ne peuvent lever les yeux sans rencontrer ces monumens célèbres , ces débris de la grandeur romaine , sur lesquels ces anciens maîtres du monde ont inscrit leurs pensées ou leurs vœux. A cette vue , si propre à frapper l'imagination , à éveiller la curiosité , on acquiert facilement le goût des recherches ; aussi , chaque année on recueille de nouveaux matériaux pour compléter le livre de ces sortes de commentaires.

En 1814, M. le pair de France, Boissy d'Anglas,

un de nos membres non résidant , voulut bien lire , pendant son séjour en cette ville , une dissertation sur l'inscription suivante , récemment découverte dans la fouille des Arènes : *Marti. Aug. Lacavo sacrum Adjentii ex are collato.*

Il pense que ce monument pourrait être la fondation d'un de ces sacrifices de famille qui devenaient l'obligation perpétuelle et héréditaire des héritiers du fondateur ; que l'épithète d'Auguste a été commune à tous les empereurs , aux dieux mêmes protecteurs des familles impériales ; que les mots intelligibles qui se trouvent joints aux noms des divinités romaines sont tirés des langues indigènes des Gaulois , des Romains et des Bretons , et qu'ils ont survécu à ces mêmes langues oubliées pour celle des conquérans de ces pays. Peut-être , a-t-il dit , ces noms , comme ceux des *Caylarus* et *Nemausus* , sont-ils ceux des endroits où furent élevés les temples et les autels qu'ils rappellent , retracent-ils le souvenir de ces monumens sacrés. Un Jupiter Pompeianus , une Diane Plaucina , tenaient ces surnoms d'un Pompée et d'un Plancus , qui leur avaient élevé des temples.

A l'égard des Adjentius , M. le comte Boissy d'Anglas ajoute que c'est le nom d'une famille qui , bien qu'étrangère à Rome , en suivait la religion et en parlait le langage.

Sur cette partie des travaux de l'Académie , nous devons citer un rapport de M. Gasparin , sur l'ouvrage de M. Bottin , secrétaire de l'Académie de Douai , intitulé : *De quelques monumens celtiques découverts dans le département du Nord* , et des remarques de M. Amoreux , notre collègue , sur les Nitriobriges , peuple qui passe pour avoir occupé cette partie de la Gaule celtique qui devint sous les Romains l'Aquitaine seconde , et aujourd'hui le

département de Lot et Garonne. Après avoir consulté Sidon l'Appolinaire , le jésuite Hardouin , la version de Pline , etc. , il conclut que l'origine , l'histoire et la durée de ce peuple resteront couverts d'éternelles ténèbres.

*Mémoire sur les connaissances des anciens dans l'art d'évoquer et d'absorber la foudre ; par M. de Laboissière , conseiller en la cour royale , lu à l'Académie du Gard , en novembre 1811.*

« Je me propose de rechercher quelles étaient les connaissances des anciens dans l'art d'évoquer la foudre , et de se préserver de ses coups. A Dieu ne plaise , que mon intention en cela soit de contester à l'illustre Franklin le mérite d'une découverte qui lui assure une réputation éternelle et la reconnaissance des hommes. Sa gloire est placée à un point trop élevé pour que les efforts de l'envie puissent jamais y atteindre. En m'occupant de cet objet , j'obéis à ce mouvement irrésistible de curiosité qui nous ramène dans la profondeur des transactions éloignées , pour y retrouver l'origine des arts perdus ; ce mouvement succède toujours à la célébrité d'une grande expérience moderne. Ainsi , lorsque notre compatriote Montgolfier eut exécuté sa première ascension , et étonné l'Europe par un des plus beaux spectacles qui aient illustré la fin du dernier siècle , les érudits s'empressèrent de ramasser , de joindre , de comparer tout ce qui avait été dit sur l'art de s'élever dans l'atmosphère ; mais aucun d'eux n'effeuilla la couronne que la France avait posée sur la tête du physicien. C'est dans l'esprit de Dutens que j'écris ; c'est dans le sens de son excellent ouvrage

sur

sur l'*Origine des découvertes* que je cherche la solution du problème dont j'ai l'honneur de vous entretenir ».

» Quelques modernes ont pensé que les tiges et les pointes d'or qui hérissaient le faite du temple de Jérusalem étaient des paratonnerres qui déchargeaient l'électricité atmosphérique dans ces vastes réservoirs, que les juifs appelaient *mer d'airain*, ou *piscine probatique*. Sans cette opinion, qui n'est pas dénuée de vraisemblance, j'aurais trouvé chez les Perses les premiers documens précis qui nous restent sur la méthode d'absorber la foudre au moyen de pointes métalliques ».

» Photius, dans son *Myrobibylon*, nous a conservé un passage précieux extrait du grand ouvrage de Ctésias sur l'Assyrie et la Perse. Ctésias de Gnide suivit Xénophon dans sa fameuse expédition, et les Perses le firent prisonnier. Il eut le bonheur de guérir une blessure qu'Artaxercès avait reçue dans un combat; et ce prince se l'attacha en qualité de médecin pendant dix-sept ans. Les annales de l'empire lui furent ouvertes, et il y puisa ses écrits malheureusement perdus. Diodore de Sicile fait grand cas de sa véracité; et si l'ingénieur interprète du jeune Anacharsis préfère l'élocution d'Hérodote à celle de Ctésias, il paraît estimer particulièrement l'ordre, l'exactitude et la clarté de ce dernier ».

» Ctésias nous dit qu'il a reçu deux épées, l'une des mains du Roi, l'autre de celles de Parisatis, sa mère : *si on les plante dans la terre, la pointe en haut, ajoute-t-il, elles écartent les nuées, la grêle et les orages. Le Roi en fit l'expérience devant moi à ses risques et péril.* Cet auteur affirme ainsi ce qu'il a vu; et quoique ce passage eût sans doute un plus grand développement, que Photius



a abrégé , il dit assez pour commencer notre conviction ».

» Pendant que les Perses absorbaient la foudre par une pratique purement physique , les cérémonieux Etrusques cachaient la science derrière le voile du sanctuaire. Il faut donc à présent soulever ce rideau mystérieux , et chercher désormais le mot d'une énigme sacrée ».

» Nous voyons d'abord que Bygoïs , vierge de l'antique Etrurie , avait écrit un *Traité sur la foudre* , que les aruspices consultaient pour leurs divinations ».

» Les tables antiques trouvées en 1456 , à Eugubium , expliquées par Passeri , et par quelques autres érudits , ne fournissent à Court de Gébelin que des remarques grammaticales sur l'ancienne langue des Ombres et des Sabins. La onzième et la douzième lui donnent cependant l'occasion de parler des connaissances des vieux peuples de l'Italie dans l'art d'attirer la foudre ; mais il n'y voit que des sacrifices et des prières , et il convient que le secret de leur procédé n'y est pas. Si nous avons *les livres fulguraux* , dont parlent Cicéron et Ammien Marcellin , nous n'en apprendrions peut-être pas davantage. Il en faut revenir aux monumens historiques ».

» Les annales nous attestent , dit Pline , qu'avec  
 » quelques sacrifices et quelques prières , l'on évoque  
 » que et l'on obtient la foudre. Il existe dans  
 » l'Etrurie une ancienne opinion qu'elle fut évoquée  
 » par Porsenna , roi des Etrusques , pendant qu'un  
 » monstre , appelé Volta , infestait la ville de Völlinies.  
 » Lucius Pison , auteur grave , écrit , au livre  
 « 1.<sup>er</sup> de ses *Annales* , que Numa l'évoqua souvent  
 » avant le règne de Porsenna. Nous avons Jupiter  
 » Tonnant , Jupiter Férétrien , et nous avons admis

» encore Jupiter Elicius : qu'on en pense ce qu'on  
 » voudra , c'est être audacieux que de prétendre  
 » commander à la nature ; c'est être insensé que  
 » d'assigner des bornes à sa puissance ».

» Rétrogradons au siècle de Numa , pour sur-  
 prendre le secret qui nous occupe. Ce Roi , instruit  
 à l'école des philosophes , porta à Rome la science  
 qu'il en avait recueillie ; mais il voulut donner  
 aux constitutions que lui demandaient les Romains  
 cette grande autorité qui ne peut émaner que du  
 ciel. Ceux-ci furent tellement imbus de l'esprit  
 qui l'avait animé , que lorsque , en l'an 573 de Rome ,  
 un labourcur eut trouvé dans son champ les deux  
 coffres de pierre qui contenaient , avec le corps de  
 Numa , sept livres sur le secret du droit ponti-  
 fical , et sept autres livres sur la discipline de  
 la sagesse , ils jugèrent que cette découverte , si  
 elle était publiée , tendrait à l'abolition de leur  
 religion , et ordonnèrent au préteur Petilius de  
 faire bruler sur-le-champ ces savans manuscrits.  
 Ainsi périt la doctrine de Numa ; il ne resta aux  
 Romains que des rituels bien ou mal compris par  
 les augures , et dont ils exécutèrent mécanique-  
 ment les cérémonies , sans s'embarrasser de la  
 théorie sublime qui les avaient précédés et for-  
 més ».

» La nymphe Egérie avait appris à Numa divers  
 secrets des cieus ; mais il fallait apprendre de  
 Jupiter même celui de désarmer ses puissantes  
 mains de la foudre dont il épouvantait et frappait  
 la terre. Ovide , Plutarque et Arnohe racontent  
 à peu près de la même manière comment ce  
 Roi obtint du maître du tonnerre cet important  
 secret ; ils paraissent avoir extrait cette curieuse  
 anecdote des écrits de Valérius Antias , historien  
 bien antérieur à Denis d'Halicarnasse , qui le cite

avec Porcius Caton et Fabius Maximus , premiers annalistes de Rome ».

» Ils racontent que Numa cacha douze beaux garçons , munis de liens , auprès d'une fontaine où Picus et Faunus avaient coutume de se désaltérer ; il mit à l'entour de cette source des coupes remplies de vin et de moût ; ces demi-dieux s'enivrèrent de liqueurs meilleures que l'eau , leur boisson journalière , s'endormirent , furent saisis et garrottés pendant leur sommeil par les jeunes-gens apostés , et ne furent relâchés qu'après avoir enseigné à Numa comment la foudre était évoquée. Numa fit des sacrifices , et sur-tout des expériences , sur le Mont-Aventin , attira Jupiter sur la terre , et lui demanda les moyens d'obtenir sa foudre ; le dieu hésita long-temps , et se rendit enfin. Voici le singulier colloque qui eut lieu entre eux :

» Jup. *Tu l'obtiendras avec une tête foudroyée.*  
 Num. *Oui , mais d'oignon.* Jup. *Avec une tête d'homme.* Num. *Oui , avec ses cheveux.* Jup. *Avec une âme.* Num. *Oui , une âme de poisson.* Jupiter , charmé des arguties de Numa , en rit , avoua qu'il avait été vaincu , et lui dit : *J'avais décrété qu'on n'obtiendrait ma foudre qu'avec des têtes humaines , et non avec des cheveux et des têtes d'oignons , mais , puisque ton esprit m'a déçu , fais ainsi que tu me l'as proposé , et tu te procureras toujours mon tonnerre.*

Les réflexions d'Arnohe sur cette fable sont assurément très-judicieuses. *N'est il pas ridicule , dit-il , que les dieux s'enivrent et se laissent garrotter ? que Jupiter qui punit les crimes avec sa foudre , prémunisse les hommes contre ses propres coups , qu'il se soit laissé décevoir par les ambiguïtés astucieuses d'un simple mortel ?*

» Arnohe a raison s'il prend cette fable au sérieux ;

mais s'il s'était donné la peine de briser la gousse qui enveloppe et recèle la vérité, il aurait vu que Numa fit non seulement des sacrifices pour occuper le vulgaire, mais encore des expériences pour son instruction. Le zèle du christianisme et sa haine des dieux de Rome l'ont empêché d'observer que des païens eux-mêmes, que Plutarque se moquent de l'apparition de Jupiter, et que Senèque, en ses *Questions naturelles*, rit aussi d'un dieu que l'on fait descendre sur la terre au péril de ceux qui l'y attirent, s'il n'est pas de bonne humeur. Arnobe ne connaissait pas mieux que nous le secret des augures, car, en entrant en fonction, ils juraient de ne jamais le révéler ».

» Les expériences de Numa furent cependant continuées; plusieurs historiens romains nous ont donné le récit de la mort funeste de Tullus Hostilius, son successeur. Ce prince, en répétant la belle expérience que Numa tenait de Jupiter n'y employa pas la dextérité convenable; il fut foudroyé comme le malheureux Richman, et son palais devint la proie des flammes célestes. Le vulgaire et les écrivains attribuèrent sa catastrophe à un sacrifice non canonique; mais on se garda bien d'en jeter la faute sur sa maladresse ou sur son défaut de précaution; il y a pourtant apparence qu'il manqua moins au rituel qu'au manuel de physique »

» Il en fut de même d'un Roi d'Albe, d'un Roi Grec, et de ce Rémulus, frère d'Acrotas, qui, selon Ovide,

*Fulmineo perit, imitator fulminis, ictu.*

» Plutarque, en traitant le colloque de Jupiter et de Numa de conte fabuleux, et *digne de moquerie*, convient néanmoins que de son temps on faisait, à Rome, l'évocation et la purification de

la foudre avec des oignons, des cheveux et des sardelles. « J'ai vu à Trézèue, dit Pausanias, des gens qui, » par le moyen de certains enchantemens, détour- » naient l'orage de dessus la terre ». En partant de ces aveux précieux, essayons si l'analyse ne nous donnera pas le mot de l'énigme que nous cherchons à deviner. Nous écarterons d'abord les têtes et les âmes des hommes, car nous ne devons pas être plus difficiles que Jupiter, et nous conserverons, avec Numa, avec Plutaïque, les têtes d'oignons, les cheveux et les poissons. Ovide nous autorise même à ne conserver que la pointe des cheveux ».

» Mais trouverons-nous, avec des ingrédients aussi simples, la méthode dont le savant Franklin s'est servi pour absorber, diriger, maîtriser la foudre, et la soumettre aux expériences de la physique, sans sacrifices et sans mystères ? »

» A défaut d'une preuve qui réponde péremptoirement à cette question, je vais proposer une conjecture qui me paraît beaucoup approcher de la vérité. Il est d'abord utile d'observer que si l'oignon n'a jamais pu être un bon aspirateur de la matière fulminante, les cheveux et les poissons le sont encore moins, puisque les matières animales idio-électriques ne peuvent pas être excellens conducteurs ».

» D'après cette observation, je pense que cette tête d'oignon n'était qu'une boule de métal hérissée de longues pointes de fer, tournées en tous sens, et telles que nous voyons la tête de ce légume ornée de racines déliées et tortueuses. Les cheveux ne me paraissent qu'une variante de la même machine, et je ne vois dans le poisson qu'un mannequin de métal représentant une sardine, dont le museau, la queue et les nageoires

sont très-prononcées et très-aigues. Cet appareil était sans doute assez bien façonné , assez bien peint pour captiver les yeux du vulgaire , et conserver dans son esprit l'antique souvenir des rites de Numa. Aucune forme de paratonnerre ne me paraît plus propre à soutirer la matière électrique de l'atmosphère , et mieux adaptée par conséquent aux usages auguraux ».

» L'inspection de quelques monumens antiques donne une sorte de certitude à mon opinion. Duchoul , dans son ouvrage estimé de la *Religion des Romains* , a fait graver deux médailles de Vitellius : on y voit un trépied dans lequel un globe est enserré. Ce globe est surmonté d'un poisson dont les nageoires , bien détachées , présentent six pointes , indépendamment de celles du museau , de la crête et la queue. La page suivante offre deux médailles à peu près semblables , une de Vitellius et l'autre de Vespasien ; dans la première est un trépied portant un vase surmonté d'une couronne verticale ; sur le tranchant de celle-ci s'élève un poisson dont la queue trifide offre trois pointes acérées ; dans la seconde , on voit un trépied et un vase sur lequel est une patère portant un poisson à queue longue et trifide , dont les pointes sont tournées vers la terre ; le dos de l'animal est hérissé de trois piquans , son ventre en a un , et son museau est très-prononcé ; aux côtés de la patère sont attachés deux cordons qui descendent et semblent représenter les conducteurs de l'électricité atmosphérique ».

» Ces médailles sont entourées d'une exergue portant ces mots : *Quindecim vii sacris faciundis* , preuve assez certaine que les instrumens dont elles sont ornées étaient affectés à des cérémonies augurales ou religieuses. Les poissons , chez les Romains ,

ne jouaient pas un grand rôle dans les sacrifices , et je ne sais pourquoi on les aurait ainsi étalés dans des mommens publics , s'ils n'eussent été bons à quelque chose. Jointes à des instrumens religieux , ils ne me paraissent représenter que ces machines de physique avec lesquelles Numa avait opéré , et auxquelles on attachait depuis une superstitieuse vénération ».

» Quelle que soit l'opinion qu'on ait de la conjecture que j'émetts , quelles que soient les machines avec lesquelles les augures attiraient la foudre , il n'en est pas moins certain qu'ils connaissaient l'art de le faire , et que leur habileté était telle que l'histoire ne nous en a conservé que la catastrophe de Tullus , et nous a laissé soupçonner la manière dont les prêtres dirigeaient le feu céleste sur la tête des parjures. A coup sûr , les écrivains nous eussent parlé d'augures foudroyés comme d'un événement affreux et expiable , eux qui comptent le dédain d'un poulet sacré pour le grain , et la naissance d'un veau à trois jambes parmi les pronostics les plus alarmans ».

» Lucain , en son chant premier , nous donne les détails de quelques cérémonies augurales. César descend du haut des Alpes , il passe le Rubicon , il marche sur Rome ; la ville est épouvantée , les prêtres , les augures se rassemblent tumultuairement , chacun d'eux se hâte de faire des sacrifices et des expiations pour détourner des murs de Rome les dangers qui la menacent. *L'étrusque Aruns ramasse les feux dispersés de la foudre , les cache dans la terre avec un triste murmure , et donne un nom à ce lieu sacré ».*

*Aruns , disperses fulminis ignes  
Colligit , et terræ mæsto cum murmure condit ,  
Datque locis nomen sacris. . . . .*

» Ce passage est très-remarquable ; j'y vois l'augure Aruns à côté d'un paratonnerre , enlevant à l'atmosphère la matière de la foudre , et la rendant à la terre , son vaste réservoir. Il n'est pas jusques à l'expression *mæsto cum murmure* , qui ne fasse naître en moi l'idée de ce léger et triste frémissement qu'un poëte peut attribuer à des feux qui pénètrent dans un terrain humide , puisque les historiens plus réservés en ont attribué un pareil au soleil qui s'éteint dans la mer. Lucain a-t-il voulu dire , selon quelques scholiastes anciens , qu'Aruns mêle à son opération une prière à voix basse et triste. On pouvait rigoureusement l'interpréter ainsi avant nos nouvelles découvertes , mais elles rendent entièrement au poëte la vérité et la chaleur de son expression ».

» On m'aurait encore objecté autrefois qu'Aruns , après la chute naturelle de la foudre , en ramasse les feux *dispersés* , et consacre les lieux où elle est tombée : pour admettre cette opinion , universellement reçue avant nos belles expériences , il faudrait que la foudre fût tombée à point nommé au moment où l'augure a besoin d'opérer , à celui où les Romains s'étaient rassemblés pour assister à des sacrifices , au lieu précis de cette assemblée , et une pareille version concorde mal avec le tumulte d'un concours subit , et tel qu'il doit être quand une ville populeuse est soudain frappée de la frayeur d'une éversion prochaine : quelle apparence d'ailleurs qu'après la chute de la foudre , un augure pût trouver et ramasser *des feux déjà dispersés*. Il est plus naturel de penser qu'Aruns soutira la matière fulminante *dispersée* dans l'atmosphère , et rendu à la terre son dépôt , car les Etrusques connaissaient , ainsi que nous , les foudres ascendantes. Leur expérience pouvait se faire



partout , et presque à tous les momens ».

» Dans la belle harangue que Philippe prononça au sénat contre l'ambition effrénée de Lepide , harangue qui nous a été conservée par Saluste , je remarque un passage qui corrobore les preuves déjà données. Le voici , traduit par Millot : *Quand je vois que chacun de vous semble envisager les maux présens comme la foudre , dont on désire de n'être pas frappé , sans faire le moindre effort pour l'empêcher de tomber , etc. , etc.* Il existait donc à Rome des moyens de détourner la foudre ; Philippe et son historien n'ont pu puiser leur comparaison que dans un usage commun et reçu ; car ils auraient dit une absurdité si ces moyens n'existaient pas ».

» Duchoul a fait graver encore , en la page 50 de son ouvrage , une médaille d'Auguste ; au revers est un temple de Junon , déesse de l'air , dont le faite est armé de plusieurs tiges pointues ; et nous ne conserverons aucun doute sur l'art des augures , si le savant , si l'excellent Pellerin a vu , décrit et gravé une médaille romaine , portant pour légende *Jupiter Elicius* , et représentant ce dieu planant sur un nuage , tandis qu'un Etrusque , sur la terre , lance dans les airs un cerf-volant , tel que celui que Romas et Franklin ont inventé pour soutirer l'électricité de l'atmosphère ».

» Des collèges d'augures étaient disséminés sur toute la surface de l'Empire , et Nismes en possédait un. Leurs opérations nous sont attestées par deux inscriptions que Gruter et Ménard ont consignées dans leurs ouvrages , et qu'on peut lire dans une maison de la rue de Greffes ; une d'elles porte ces mots : *FULGUR CONDITUM DIVOM* , et l'autre : *FULGUR DIVUM* ».

» Dès que la philosophie d'Epicure eut fait des

progrès à Rome , et que la physique eut tenté d'expliquer les mystères de la nature sans l'intervention des dieux rélégués dans les hauteurs de l'Olympe , la dignité d'augure dégénéra en métier , et ce fut alors que deux de ces prêtres ne purent plus se rencontrer sans rire. A mesure que l'esprit de discussion et d'incrédulité se propagea , l'art d'évoquer la foudre n'ayant plus d'appui ni dans la théorie perdue de Numa , ni dans le ciel où il en avait placé le principe , devint un prestige ridicule que Juvenal immole à la risée publique dans sa 6.<sup>e</sup> satire , où il traite de *misérables* ceux qui cachaient les foudres publiques , et de *superstitieuses* les femmelettes qui les consultaient ».

» Le christianisme acheva de décréditer les cérémonies et les rites du paganisme ; l'art merveilleux qui nous a été rendu se trouva enveloppé dans la proscription générale avec tel autre peut-être que l'esprit de recherche nous restituera ».

» Néanmoins , pendant que l'Hercule chrétien au berceau serrait et étouffait les serpens irrités du paganisme , il se présenta une occasion dans laquelle la foi parut vaciller et céder à la nécessité du salut de Rome ».

» Alaric était à ses portes , et son armée heurlait la ruine de la ville éternelle ; au milieu de l'alarme générale , deux Toscans se présentèrent au préfet Pompeien , et lui persuadèrent que par la force mystérieuse de leurs enchantemens , ils pourraient extraire la foudre des nuages , lancer ses feux sur les barbares , et incendier leur camp , ainsi qu'ils venaient de le faire à Narnia. Pompeien s'empressa de communiquer au pape Innocent cette importante proposition ; celui-ci hésita à l'aspect d'une cérémonie païenne , au souvenir de la rigueur des lois canoniques ; mais les cris des Goths , les

larmes des Romains frappèrent ses oreilles et ses yeux. La patrie et la religion menacées l'emportèrent, et il permit ce que son cœur réprouvait en secret. Les augures Toscans ayant alors demandé que l'on montât au Capitole, suivant les rites anciens, et qu'on y fit des sacrifices pour implorer les dieux; et les préparer à la réussite des opérations; le sénat courroucé, chassa ignominieusement les augures, et bientôt après Alaric avec de l'or ».

» Cette précieuse anedocte nous a été conservée par Zosime, auteur païen, et par Sozomène, écrivain ecclésiastique; celui-ci même fait entendre que l'expérience fut tentée, qu'elle ne réussit pas, et que désormais toutes les pratiques du paganisme furent sévèrement prohibées ».

» Malgré cette proscription, le peuple Chrétien conserva long-temps quelques usages d'une religion qu'il avait abjurée. Les missionnaires, pour s'accommoder à la faiblesse du vulgaire, amateur de spectacles, tolérèrent quelques pratiques routinières, et en dirigèrent l'esprit vers les objets qu'ils offraient à la vénération des cathécumènes. La simplicité du nouveau culte l'eut bientôt fait désertier, et ce fut par des concessions faites à propos que le peuple, retrouvant la pompe qu'il aurait regrettée, oublia enfin des dieux dont les statues, mutilées et avilies, ne rendaient plus d'oracles ».

» Ces pratiques routinières durèrent long-temps. Charlemagne et ses successeurs défendent sans cesse l'adoration des fontaines, des arbres et des pierres. L'art dégradé des augures fut compris dans un capitulaire de l'an 789. L'empereur y proscriit, comme superstitieux, *l'usage d'élever des morceaux de papier sur de longues perches*

*pour écarter la grêle et les orages. Ailleurs, il proscriit les tempestaires, mot que nous ne connaissons plus, et que l'érudit Pithon, annotateur des capitulaires, traduit par celui d'immissores tempestatum ».*

» Bien plus, St. Bernardin de Sienne, qui écrivait dans le 15.<sup>e</sup> siècle, traite de superstitieuse *la méthode usitée de son temps, de planter une épée nue sur le mât du vaisseau, pour écarter la tempête. C'est dans son premier sermon quadragésimal que cette prohibition existe; et nous en concluons que la chaîne de l'art augural, qui s'attachait au berceau de Rome, n'a jamais été entièrement brisée, si le fait attesté par le père Impérati, écrivain du 17.<sup>e</sup> siècle est vrai; il assure qu'au château de Duino, c'était une pratique très-ancienne, dans les temps d'orages, de sonder la foudre; la sentinelle approchait le fer d'une pique d'une barre de fer élevée sur un mur, et dès que, à cette approche, elle apercevait une étincelle, elle sonnait l'alarme, et avertissait les bergers de se retirer. Je cite le père Impérati sur la foi de Sigaud de Lafont, que je copie ».*

» Voilà sans doute les derniers débris de l'art augural; il a fallu la voix puissante de Franklin pour les ranimer et en construire une théorie savante, que l'imprimerie a porté chez les peuples civilisés, où elle ne périra peut-être plus ».

» Ainsi, ce savant physicien a répondu à la question que l'ingénieux Rabelais fait en son V.<sup>e</sup> livre: *qu'est devenu l'art d'évoquer des cicux la foudre et le feu céleste, jadis inventé par le sage Prométhée? vous, certes, l'avez perdue ».*

» Si les augures Toscans connaissaient l'art d'évoquer et d'absorber la foudre, les naturalistes anciens savaient distinguer les matières qui la pro-

voquaient de celles qui en préservaient : ils connaissent, ainsi que nous, les matières électriques et anélectriques ».

» Démocrite, suivant Plutarque, avait posé pour axiome, *que ce qui ne peut arrêter le feu céleste, n'est jamais foudroyé*. En conséquence, les navigateurs couvraient la pointe de leurs antennes avec la peau d'un veau marin ou d'une hienne, pour détourner la foudre. Pline, d'accord avec Plutarque, assure qu'elle ne frappe jamais le laurier, arbre résineux et non conducteur de la matière fulminante. Suetone nous représente Tibère se couronnant d'une branche de cet arbuste toutes les fois que le tonnerre grondait ; et l'on sait qu'une pareille couronne était, chez les Romains, l'attribut principal des pontifes. Ce même historien nous dit que ceux qui voulaient se prémunir contre la foudre s'abritaient sous des tentes faites de peaux de veau marin ; et qu'Auguste, qui la craignait, plus que de raison, portait sur lui une de ces peaux ».

» Cette méthode, de se couvrir de matières animales pour se garantir de la foudre, existe dans nos environs : les bergers recueillent avec soin les dépouilles des serpens, et en ceignent la forme de leurs chapeaux pour n'être pas atteints par ce terrible fléau ».

» C'est ainsi que les connaissances humaines, jadis rassemblées chez un peuple perdu, éparées chez des nations qui le chassèrent et le remplacèrent, mutilées partout, parce que le lien qui les unissait avait été brisé, fournissant ici quelques rites à la superstition, là, quelques pratiques fautives à la physique, roulent dans le torrent des siècles, jusqu'à ce qu'une main savante arrête ces débris, et les coordonne pour être encore dispersés. C'est

à ce passage , souvent trop rapide qu'il faut les saisir , c'est dans les profondes conceptions des auteurs anciens que l'érudition doit les chercher. Méditons , sur-tout , les écrits de Pline ; et nous abandonnant à la confiance que ses étonnantes recherches , l'assiduité de ses travaux , et l'énergie de ses pensées doivent nous inspirer , lisons-les , non avec cet esprit morose qui y cherche des erreurs , mais avec cet esprit de saine critique , qui aime à y trouver des vérités. Trois mots de lui : *Oleo maria tranquillari* , ont fourni à l'observateur Franklin une dissertation sur le moyen d'apaiser les tempêtes ; rejetons les faits surnaturels , éprouvons tous les autres. Sans doute , un piscicule n'a jamais arrêté la marche d'un vaisseau , mais nous nous moquions , il y a quinze ans , des pluies de pierres dont Pline assure la réalité , et cependant un fait aussi extraordinaire nous est aujourd'hui attesté par des observateurs peu crédules , et démontré par des mathématiciens , qui ne le sont jamais ».

M. *Crivelli* , notre collègue , dans la résidence qu'il a faite à Avignon , ayant en l'occasion d'observer une mosaïque découverte le 20 septembre 1811 , s'est fait un plaisir d'en communiquer à l'Académie la notice historique.

Il l'a commencée en apprenant que , si la ville d'Avignon n'offre , à l'instar des villes qui l'environnent , aucun monument antique , il faut l'attribuer à la résolution du pape Urbain V , qui , préférant à l'étude de l'antiquité , la gloire de la religion , ensevelit ce qui restait d'un ancien temple d'Hercule , sous les nouveaux travaux d'un palais apostolique prolongés dans l'étendue de l'Orient.

» En rappelant l'existence d'un magnifique tem-

ple en marbre , consacré à Diane , qui s'élevait sur le sommet du rocher , lequel fut converti en magasin à poudre , et sauta avec un fracas qui ne laissa que des ruines , M. *Crivelli* annonce que tout n'a pas été détruit par le feu du ciel , puisqu'on y a trouvé souvent , et l'on trouve encore des urnes , des médailles , de statues , etc. ; puisqu'on a découvert , en dernier lieu , une superbe mosaïque dans la maison de M. *Lapierre* ».

» Elle consiste en un tapis divisé en deux parties d'inégale grandeur , l'une , qui est la partie inférieure , a 6 décimètres environ : on y voit sur un fond une rosace parfaitement nuancée ; composée de petits carrés de pierres blanches , noires , rouges , jaunes et vertes ; elle est coupée par six bouts de lances qui partent du cœur de la fleur. La partie supérieure , dont le fond est le même , a 27 centimètres de hauteur , est divisée en cinq petits compartimens inégaux : celui du milieu et ceux des extrémités sont remplis par des losanges composés de pierres agréablement variées des mêmes couleurs que la première partie. Les deux autres compartimens renferment chacun une fleur jaune à quatre pétales , séparées par une égale quantité de cœurs de couleur verte. Ces deux parties sont séparées par une ligne large de six centimètres environ , remplie par une guirlande de fleurs blanches , espèce de campanules ou liserons placés sur un fond noir. Le tout est entouré d'une bordure se composant d'un nœud coulant de onze centimètres de hauteur , formé par cinq rubans qui s'entrelacent avec grâce et sont des cinq couleurs indiquées dans la rosace ».

» Notre collègue ajoute à cette description des renseignemens sur les objets trouvés dans l'emplacement de la mosaïque , tels que des ossemens humains ,

humains, diverses sortes de vases lacrimatoires, et particulièrement des charbons de bois épars en assez grande quantité, et au milieu des ruines : il remplit la suite de son mémoire de diverses considérations sur la destination de cette mosaïque.

Les uns, a-t-il dit, croient que ce fût le tombeau d'une fille chérie, enlevée à ses parens dans son aurore, et donnent pour appui de cette opinion la rose et les guirlandes de liseron; d'autres ont cru que ce local renfermait une salle de bains, opinion plus raisonnable que la précédente, mais dénuée de fondement, attendu l'absence de tout tuyau propre à conduire les eaux. M. *Crivelli* croit que l'on n'a que des conjectures pour résoudre ce problème. Celles qu'il présente avec défiance et circonspection, il les déduit de l'établissement des Phocéens Ioniens qui vinrent former une colonie au-delà de la pente du rocher où Avignon, capitale des Cavares, était établie, et y porter leurs richesses et les beaux-arts de leur patrie; et à cette époque, où le temple en marbre d'Hercule fut élevé, les habitations des particuliers durent participer du luxe des édifices publics; il pense que cette mosaïque était le pavé d'un portique surmonté de colonnes qui formaient l'avenue d'une maison. Sa perfection la fait regarder comme un ouvrage grec; la profondeur considérable à laquelle ce pavé a été trouvé, eu égard à l'élévation de la rue au-dessus du niveau de l'eau, est une présomption qu'il date du temps où l'on commençait à bâtir sur un terrain abandonné par le Rhône.

M. *Crivelli* passe en revue les événemens qui ont contribué à troubler la paix de cette ville, soit qu'elle passât sous le joug des Romains, soit qu'elle fût ville libre, soit qu'elle participât aux



troubles des guerres religieuses, soit qu'elle passât sous la domination des Papes, et fût livrée aux flammes et détruite dans les diverses révolutions qu'elle a éprouvées ; il regarde comme évident que si, à quatre décimètres et trois centimètres au-dessus de la mosaïque, on a découvert les restes d'un ancien pavé en *stuc*, cela prouve qu'il fut élevé de nouveaux édifices sur l'emplacement de l'ancien, lesquels disparurent à leur tour, remplacés par les maisons qui existent aujourd'hui ; que la mosaïque dont il s'agit a au moins deux mille ans de date, et que la maison de M. Lapière a pu être de 1316, époque de la résidence des Papes à Avignon, laquelle fut celle d'un cardinal, à cause de la forme de la porte pratiquée au rez-de-chaussée, au-dessus de laquelle on voit les restes d'une croix sculptée sur le fronton.

Telles furent les considérations que notre collègue présenta sur l'origine de cette mosaïque, avec une louable circonspection. L'Académie les entendit avec attention et un vif intérêt.

MM. *Grangent*, *C. Durant* et *Simon Durant*, membres de l'Académie, ont enrichi les arts d'un ouvrage important sur les monumens antiques de Nismes et du département du Gard. L'Académie a applaudi à l'idée heureuse d'avoir mis à la portée des artistes la description de nos monumens, entreprise par Clerisseau et M. de Laborde avec beaucoup de succès, mais avec un luxe de gravures qui ne permet pas à un grand nombre de lecteurs de se procurer cette riche collection, restée d'ailleurs incomplète. Profitant de l'avantage immense de résider sur les lieux mêmes, et des découvertes récemment faites, nos collègues ont mis en commun leurs talens et leurs observations. Ils ont tout décrit, tout dessiné, tout gravé avec

élégance et exactitude. Une introduction rappelle l'histoire des arts et des monumens dans la ville de Nismes, depuis son origine jusqu'à nos jours.

« Il est remarquable, disent nos auteurs, qu'on » ne trouve à Nismes aucune trace ni de monu- » mens celtiques, ni même de monumens romains » antérieurs au temps d'Auguste. Ce prince, à son » retour de l'expédition contre les Cantabres, dans » cette même année 727, dans laquelle il reçut » du sénat le nom d'Auguste, y établit une co- » lonie, et dès-lors une simple bourgade celtique » se trouva, comme par enchantement, élevée au » rang des plus grandes et des plus magnifiques » cités de l'empire. L'épithète d'*Augusta*, que » les inscriptions donnent à la 'nouvelle colonie, » ne permet pas d'en faire remonter la fondation » plus haut, et le passage d'Auguste dans les » Gaules, cette même année, semble en fixer l'épo- » que précise. Auguste, suivant en cela la politique » ordinaire des Romains, la composa de ses vété- » rans qu'il avait ramenés avec lui des bords du Nil. » C'est ce qu'indique la médaille de moyen bronze » que la ville de Nismes fit frapper en son honneur ; » elle rappelle la bataille d'Actium qui avait assuré » à César la conquête de l'Égypte et l'empire du » monde. Un côté de la médaille représente la tête » de César Auguste couronnée de laurier, et celle » de M. Vipsanius Agrippa, qui avait puissamment » contribué au succès de cette mémorable journée. » Cette dernière est ornée d'une couronne rostrale (1).

(1) *Ventis et diis Agrippa secundis  
Arduus, agmen agens ; cui belli insigne superbum  
Tempora navali fulgeat rostratâ coronâ.*

Enéid., lib. VIII.

» L'exergue porte

IMP

P

P

DIV. F.

» sur le revers , on voit un crocodile enchaîné à  
 » un palmier , d'où pend une couronne avec  
 » cette légende :

COL. NEM.

» Il était difficile de trouver une plus heureuse  
 » allégorie et un témoignage plus flatteur pour  
 » Auguste.

» Nismes dut à la libéralité de ce prince ses  
 » premières murailles qui , percées d'un grand  
 » nombre de portes et défendues par des tours de  
 » formes et de grandeurs différentes , renfermaient  
 » dans leur immense contours plusieurs montagnes ,  
 » et semblaient présenter aux yeux une image de  
 » Rome. Nous avons placé , en tête de ce volume ,  
 » un plan de Nismes , ancienne et moderne , sur  
 » lequel on pourra suivre les traces des murs  
 » antiques , des tours et des portes de ville dont  
 » les débris existent encore. Les plus remarquables  
 » sont : la porte qui sert aujourd'hui d'entrée aux  
 » casernes de la gendarmerie , et la tour connue  
 » sous le nom de Tourmagne , du latin *Turris*  
 » *magna*. L'inscription que l'on voit sur la porte  
 » romaine , dont nous venons de parler , nous  
 » prouve que cette porte , ainsi que les murs ,  
 » furent achevés l'an 738 de Rome ( 16 ans avant  
 » J. C. ) , sous le onzième consulat d'Auguste ,  
 » et la huitième année de sa puissance tribuni-  
 » tienne.

» Tout le luxe , toute la magnificence des Ro-  
 » mains semblent s'épuiser pour embellir la colonie  
 » dès son berceau. M. Vipsanius Agrippa y fait  
 » élever , auprès du bassin même de la source ,  
 » des bains publics , et l'édifice connu sous le  
 » nom du Temple de Diane qui faisait partie des  
 » embellissemens de ce lieu. Le modeste tribut  
 » de cette belle fontaine ne suffisait plus à la  
 » nouvelle population de la ville. Un aquéduc  
 » de plus de sept lieues de longueur , tantôt pro-  
 » longé dans les flancs des montagnes , tantôt  
 » soutenu dans les airs sur d'immenses arcades ,  
 » lui apporte les eaux des fontaines d'Eure et  
 » d'Ayran. Le monument appelé Pont du Gard ,  
 » parce qu'il traverse la rivière du Gardon , faisait  
 » partie de cet aquéduc qui , commençant à la  
 » ville d'Uzès , venait aboutir dans les bains pu-  
 » blics d'Agrippa. Cette circonstance , les construc-  
 » tions du même genre dont cet illustre Romain  
 » avait orné sa patrie , son séjour à Nismes l'an  
 » 735 , tout concourt à faire croire que nous lui  
 » devons encore cet ouvrage étonnant et capable  
 » de nous donner lui seul une juste idée de la  
 » grandeur romaine. Ce prince ouvrit et répara  
 » quatre grandes voies , principalement celle que l'on  
 » désigne sous le nom de *Via Domitia* , qui établissait  
 » la communication de Narbonne à Marseille , en  
 » traversant le territoire et la ville de Nismes.

» Caius et Lucius César , fils d'Agrippa , et  
 » après sa mort héritiers présomptifs d'Auguste ,  
 » partagèrent les sentimens de leur père en faveur  
 » de la colonie ; celle-ci leur consacra le temple  
 » vulgairement connu sous le nom de Maison-Carrée ,  
 » si l'on peut ajouter une foi entière à l'expli-  
 » cation qu'a donnée M. Segnier , de l'inscription  
 » qui était sur la frise et l'architrave de ce mo-

» nument. Nous hasarderons notre opinion sur la  
 » primitive dédicace de ce temple, lorsque nous  
 » nous occuperons de sa description particulière.  
 » Une inscription trouvée dans les décombres de  
 » l'amphithéâtre nous fait aussi connaître que C.  
 » *César* avait donné à la ville un xyste, espèce de  
 » portique ou de promenade couverte où s'exerçaient  
 » les athlètes pendant l'hiver.

» L'attachement de la colonie envers Agrippa  
 » et ses fils, ne lui permit pas de rester indiffé-  
 » rente dans la guerre sourde qui régna quelque  
 » temps dans la maison d'Auguste, entre C. César  
 » et Tibère; et lorsque les statues de ce dernier  
 » furent renversées à Rome, les Nimois mirent  
 » à imiter la capitale un empressement qui a été  
 » remarqué par les historiens.

» Ouvrage d'Auguste, la colonie manifesta  
 » dans toutes les circonstances un amour extraor-  
 » dinaire pour cet empereur. Ses habitans imitèrent  
 » servilement tout ce qui se faisait d'important  
 » et de remarquable à cet égard dans la métro-  
 » pole. Ils divinisèrent leur fondateur en lui élevant  
 » un temple l'an II de l'ère chrétienne, et insti-  
 » tuèrent des ministres uniquement chargés du  
 » culte de cette nouvelle divinité. Ils poussèrent  
 » leur aveugle enthousiasme jusqu'à associer le nom  
 » d'Auguste, maître du monde, à celui de Jupiter,  
 » maître des dieux, comme l'indique l'inscription  
 » exhumée à Nismes, où on lit: *Sanctitati jovis*  
 » *et Augusti sacrum*. Cette inscription appartenait  
 » sans doute au temple dont nous venons de parler,  
 » mais dont il ne nous reste aucun vestige.

» A dater du règne d'Auguste, le midi de la Gaule  
 » doit être considéré comme une seconde Italie, dont  
 » notre ville était sans doute la plus considérable.  
 » Nulle part les mosaïques, les tombeaux, les inscrip-

» tions votives , les pierres gravées , les anneaux ,  
 » les petites statues en bronze , les médailles , ne  
 » se présentent avec autant de profusion aux regards  
 » de l'antiquaire. Tout y retrace le souvenir des  
 » riches Romains qui préférèrent le séjour de  
 » Nismes à celui de Rome même , ou de Nimois qui  
 » savaient se faire un nom et parvenir aux premiers  
 » honneurs dans la capitale du monde. Si nous  
 » citons avec un peu de honte Domitius Afer ,  
 » le plus éloquent , mais l'un des orateurs les plus  
 » corrompus de son temps , du moins notre colonie  
 » a-t-elle bien mérité du genre humain , en donnant  
 » au monde les deux Aurélius Fulvius , l'un grand-  
 » père et l'autre père de l'empereur Antonin.  
 » Aussi voyons-nous tous les Empereurs s'empresse-  
 » de donner des gages de leur munificence à la  
 » ville de Nismes. L'inscription VIII. TRI. PO.  
 » qu'on a récemment trouvée en déblayant l'Amphi-  
 » théâtre , et qui , à en juger par sa forme et ses  
 » dimensions , a dû appartenir à un grand édifice ,  
 » nous annonce un bienfait de la famille Flavienne ,  
 » puisque le premier chiffre indique que le prince  
 » qui l'a posée avait été huit fois consul , et que  
 » depuis Auguste , on ne trouve que Vespasien et  
 » ses deux fils qui aient atteint ou dépassé leur  
 » huitième consulat.

» Une autre inscription en langue grecque , pla-  
 » cée auprès de la porte de l'hôtel de l'Académie ,  
 » et qui semble détachée de l'architrave d'un édifice ,  
 » doit faire croire encore qu'il a existé un monu-  
 » ment élevé par la ville en l'honneur de Trajan.

» A son retour de la Grande-Bretagne , Adrien ,  
 » successeur de Trajan , traversant les Gaules ,  
 » s'arrêta quelque temps à Nismes , devenue , à  
 » cette époque , une des plus importantes colonies  
 » de l'empire romain. Il voulut concourir à son

» embellissement, et fit élever, en 121 et 129;  
 » deux superbes monumens en l'honneur de Plo-  
 » tine, sa bienfaitrice. Le premier, dont Spartien  
 » nous a conservé le souvenir sous le nom de  
 » Basilique de Plotine, fut construit du vivant de  
 » cette princesse; il a été entièrement détruit,  
 » et l'on ignore même la place qu'il occupait.  
 » Quelques marbres précieux, trouvés, en 1809,  
 » dans les fondations du nouveau palais de justice,  
 » et remarquables par la grandeur de leur dimen-  
 » sion, la richesse et l'exécution parfaite de leurs  
 » ornemens, feraient présumer, avec Seguier, que  
 » cet édifice devait exister sur cet emplacement.

» On a cru pendant long-temps que le second  
 » de ces monumens était la Maison-Carrée, et l'on  
 » ne sait plus où en fixer la place depuis que M.  
 » Seguier a démontré que c'était aux petits-fils  
 » d'Auguste qu'avait été dédié ce chef-d'œuvre de  
 » l'architecture antique.

» Si tant de princes, étrangers à notre colonie,  
 » se plurent ainsi à l'embellir, que ne dut-elle  
 » pas éprouver de la munificence d'Antonin qui  
 » en était originaire, et qui peut-être était né  
 » lui-même dans nos murs! Aussi, la plupart des  
 » savans, quoique dépourvus d'inscriptions et d'au-  
 » torités historiques, n'ont pas hésité à croire  
 » qu'elle lui dut, ou du moins qu'elle éleva en  
 » partie, avec ses secours, le majestueux Amphi-  
 » théâtre qui attire notre admiration par sa masse  
 » et la savante distribution de ses parties».

Les auteurs de cet ouvrage, passant ensuite à  
 la description particulière de chaque monument,  
 en ont recherché l'origine et la destination, et  
 mettant à profit les découvertes nouvelles, ils ont  
 pu donner des détails positifs à la place de  
 conjectures.

L'Académie s'est empressée de souscrire pour cet ouvrage que le gouvernement honore de sa puissante protection, et dont le Roi a daigné agréer la dédicace (1).

Les amis des arts attendent avec impatience le second volume qui doit traiter des monumens antiques de la Provence.

L'entreprise de la restauration de la Maison-Carrée, dont la base était enterrée jusqu'à trois quarts, ayant nécessité l'enlèvement des terres dans son pourtour, de manière à pouvoir découvrir le stylobate, et montrer ce chef-d'œuvre d'architecture sur son sol primitif, M. Villiers du Terrage, préfet de ce département, eut trop de perspicacité pour croire qu'un simple déblayement de terres de quelques mètres pût suffire pour mettre convenablement cet édifice à découvert; aussi il ordonna de pousser les recherches jusqu'à l'alignement des maisons des boulevards, et leur résultat fit connaître, outre plusieurs fragmens d'architecture antique, qu'il avait existé, au-dessous de la Maison-Carrée, un monument plus vaste, et à l'instar des anciens temples, une colonnade d'enceinte, ce qui fit paraître cet édifice sous un aspect nouveau. Les amateurs de l'antiquité ne durent pas manquer de rechercher à quelles sortes de monumens se rattachaient ces magnifiques débris.

M. l'abbé *Simil* a communiqué à l'Académie un mémoire sur la Maison-Carrée. Il recherche d'abord l'origine de Nîmes, qui a dû probablement son nom à l'aventurier audacieux Nemausus qui délivra

(1) *Description des monumens antiques du midi de la France*, dédié au Roi, Paris, tom. I; chez Gœury, quai des Augustins, n.<sup>o</sup> 41, et à Nîmes, chez les auteurs.



le sol de Nismes d'un monstre qui l'infestait, et que personne n'avait osé dompter ( *Nemo ausus* selon le langage des Romains), espèce de salamandre énorme fixée aux environs de la fontaine alors encombrée de marécages ; et sa fondation à Vipsanius Agrippa qui vint y établir une colonie romaine sous le règne d'Auguste, et qu'il voulut modeler sur la capitale de l'empire. Cette colonie fut riche et puissante, puisque les environs de Nismes rappellent les noms des plus anciennes familles de Rome. Aux temples élevés en l'honneur des dieux de l'ancienne Rome, on en ajouta un à Auguste et aux princes de sa famille ; ils en eurent sous le titre de Princes de la jeunesse ; tel fut celui qui est connu sous le nom de Maison-Carrée.

M. l'abbé *Simil* définit cet édifice un temple périptère ailé, exastyle à six colonnes de front, onze sur les côtés et six sur le derrière ; il a cru voir, dans Vitruve, le modèle de ce temple dans celui de Jupiter Stator à Rome.

Le temple subsiste encore dans son entier, l'anti-temple *pronaom*, ou *portique*, n'a souffert d'autres atteintes que celles des injures de l'air. La partie intérieure la *cella* et le portique ont souffert davantage de la main des hommes, et subi plus d'une métamorphose, quoique les murs extérieurs soient parfaitement conservés. La *cella* ou lieu sacré était entourée de colonnes qui facilitaient la circulation. L'entre-deux des colonnes et des pilastres était occupé par des *plutei* de marbre ou de bois précieux. La longueur du temple était le double de sa largeur : à sa droite et à sa gauche se trouvaient des constructions appelées *ptéromata* qui s'avançaient vers le frontispice de l'un et l'autre côté de la *cella*.

M. *Simil*, avant d'énoncer son avis sur l'édifice

dont il s'agit , rapporte les diverses opinions des auteurs sur l'origine et la destination primitive de ce chef-d'œuvre d'architecture ; 1.° celle de Rulman , qui écrivait , au 16.° siècle , que la Maison-Carrée était la Basilique d'Adrien ; 2.° celle de Poldo l'Albenas , du même siècle , qui découvre dans la Maison Carrée le Capitole ou le Prétoire ; 3.° celle de Deyron qui convient que la Basilique de Plotine , placée à la Maison-Carrée , n'est point une idée à dédaigner , fondé sur l'inscription trouvée auprès de cet édifice . . . . *diva Augustæ mater* ; 4.° le titre d'un ouvrage de Gaillard-Guirand , conseiller au présidial , contemporain de Graverol , *Designatio ichonographica ou Orthographica Basilicæ Adriani , sive Capitolii hodiè Domus quadrata* ; enfin , la découverte ingénieuse de M. de Segulier de l'inscription qui annonçait que c'était un temple consacré à Caius et Lucius , enfans adoptifs d'Auguste.

Notre collègue croit que ces diverses opinions peuvent se concilier , et que la Maison-Carrée a pu être successivement le temple des Princes de la jeunesse , un Capitole , un Prétoire et la Basilique de Plotine. « Le temple , tel qu'il existe encore , nous dit-il , est évidemment du siècle d'Auguste. L'élégance de ses formes , la régularité de ses proportions , l'accord parfait qui règne dans son ensemble , tout annonce , conformément à l'inscription découverte par M. Segulier , que ce fut Agrippa qui consacra ce monument aux Princes de la jeunesse , enfans adoptifs du maître du monde.

» Adrien vint , et pour rattacher son nom à ce chef-d'œuvre d'architecture , il le transforma en Basilique , et le dédia à Plotine , sa bienfaitrice. Il disposa et régularisa ce beau et magnifique forum au centre duquel s'élevait l'édifice , et

» dont on a découvert la partie occidentale. Ce  
 » fut alors qu'on vit s'élever ces superbes cons-  
 » tructions qui, coordonnées avec l'ensemble du  
 » temple, donnaient à la Basilique un front d'à  
 » peu près 45 toises d'étendue ».

Pour démontrer que le local de la Maison-Carrée était une Basilique, M. *Simil* nous rappelle que chez les anciens une Basilique était un édifice public destiné à la réunion des magistrats, du peuple, des juges, des négocians, élevé au centre du forum ou à son extrémité; elle doit être plus large et plus éclairée que les temples. Chez les Romains, il y avait un ou deux tribunaux, un ou deux portiques, pour établir de la proportion entre la longueur et la largeur de l'édifice, suivant la disposition du sol. C'est dans les appendices ou *causidiques* que se plaçaient les gens d'affaires. Il trouve que les fouilles faites autour de la Maison-Carrée ont mis à découvert le portique occidental; la partie droite du *causidique*, dans lequel on entrait par un vestibule large de 5 toises, dont les marches et une partie des bas côtés sont bien conservés, et en même temps, les traces du vestibule du milieu à 10 toises de largeur. Il en conclut facilement, malgré l'incertitude des écrivains qui ont écrit l'histoire de Nîmes, et en s'appuyant de l'inscription trouvée à Aix, en Provence, où elle avait sans doute été transportée de Nîmes, portant ces mots:

*Plotina, Trajani uxore summâ honestate, integritate fulgens, sterilitatis defectu, sine prole fecit conjugem, qui ejus opera Hadrianum adoptavit, in imperio successorem habuit, à quo in beneficiis memoria Nemausi aede sacra, maxime sumptu sublimique structurâ, ac hymnorum cantu decorata, post mortem donata est.*

Il en conclut , disons-nous , que le local de la Maison-Carrée fut la Basilique dédiée à Plotine ; ce que les auteurs cités auraient unanimement pensé , ainsi que le moindre manœuvre , s'ils avaient pu être témoins des découvertes des modernes , au lieu de la placer à la Cathédrale , au Château de Nismes , à la Fontaine. Il croit que l'entrée du forum de Nismes était du côté du levant par la rue d'Auguste , décorée d'arcs de triomphe , ornés de bas-reliefs.

C'est dans le forum que les vainqueurs recevaient les prix remportés dans les jeux publics : Il était garni , dans son pourtour , de boutiques pour les diverses professions de luxe : *argentariis* , *unguentariis* et *fornicariis*. Le dessin des portiques était décoré de galeries pour la commodité et l'aisance des spectateurs. Le *curia* ou palais de justice était au centre ; au surplus , ce temple , en passant au culte de Plotine , ne fut pas plus rougi du sang des génisses et des taureaux , qu'il ne l'avait été lors de sa première consécration en l'honneur de Caius et de Lucius. Adrien ne voulut point qu'on plaçât des statues dans les temples qu'il fit élever ; il était dans l'idée qu'on ne peut représenter la divinité.

Après quelques développemens en faveur de son opinion , l'auteur du mémoire conclut en faisant des vœux « pour que ce beau monument , entièrement » restauré , soit en quelque sorte rendu à sa première destination ; qu'il soit consacré à l'honneur » et à la vertu , qu'il devienne le Panthéon du » Gard , sous les auspices du Grand Henri et de » ses descendans ; c'est là que l'Académie royale » décernerait , dans des jours solennels , des récompenses qui exciteraient , dans une jeunesse » ardente , une généreuse ambition » .

L'importance de la Maison-Carrée, comme modèle d'architecture, ayant tellement fixé l'attention du gouvernement, qu'il a ordonné sa restauration complète, nous avons cru devoir enrichir cette Notice en y insérant tout entier le mémoire qu'un des amis des arts les plus instruits et les plus actifs que possède ce département nous a adressé sur ce monument, M. *Alphonse de Seynes* : on y trouvera les dernières recherches faites sur son origine et son état primitif, et qui sont les plus exactes et les plus éclairées qu'on ait pu publier jusqu'à présent ; elles ne seront pas sans intérêt pour les amis de l'antiquité, et ceux qui veulent mettre à profit ses leçons.

*Essai sur les fouilles faites autour de la Maison-Carrée, en 1821.*

« De tous les monumens qui attestent les progrès de l'art chez les anciens, et la grandeur romaine dans le midi de la France, le temple de Nîmes, connu sous le nom de Maison-Carrée, mérite d'être mis au premier rang. La beauté de ses proportions, la richesse de ses ornemens et la conservation presque entière du temple, proprement dit, en font un des plus beaux morceaux de l'architecture antique, et le rendent digne de servir de modèle à la moderne. Aussi, l'ingénieux auteur d'*Anacharsis* l'appelait-il le chef-d'œuvre de l'architecture ancienne et le désespoir de celle de nos jours ».

« Les fouilles qu'on vient de faire pour le remettre à son sol primitif ont beaucoup augmenté l'intérêt qu'inspirait déjà ce monument, en le rattachant à un ensemble beaucoup plus vaste dont on n'avait aucune idée, quoique de nombreux

exemples de temples anciens eussent pu le faire soupçonner ».

« Jusques à présent, les auteurs qui ont écrit sur les monumens de Nismes, n'avaient considéré la Maison-Carrée que comme un temple isolé, du genre de ceux appelés *Ædes* ou *Sacellum*. Il paraît maintenant que ce temple était environné de portiques et d'une place dont l'architecture ne le cédait pas en richesse et en magnificence à celle du temple lui-même ».

« La restauration que j'ai essayé d'en faire, dans laquelle j'ai religieusement conservé toutes les traces antiques, et qui s'appuie sur des exemples tirés de monumens du même genre de l'antiquité, semblerait indiquer que la Maison-Carrée faisait autrefois partie d'un *Forum* ou de la principale place de l'ancien Nismes, qui, comme on sait, fut une des plus florissantes colonies romaines dans les Gaules ».

« L'histoire ancienne ne nous offre que peu de documens sur les monumens dont la ville de Nismes a pu être ornée. Nous voyons seulement, dans Spartien, qu'Adrien, à son retour de la Grande-Bretagne, fit élever à Nismes un monument en l'honneur de Plotine, sa bienfaitrice, d'une richesse et d'une magnificence extraordinaire, et il l'appelle une Basilique, *Basilica*. D'après ce passage, plusieurs écrivains ont pensé que le monument dont parle Spartien pouvait bien être la Maison-Carrée. Maffei, sans l'attribuer à Adrien, a cru que le mot *Basilica*, qui signifie aussi temple ou maison royale, pouvait plutôt s'entendre dans cette acception que dans celle de Basilique, qui, selon Vitruve, étaient des édifices consacrés aux usages civils et non au culte. Nous aurons occasion de revenir bientôt sur cette opinion

en parlant de l'interprétation de l'inscription du fronton donnée par Seguier ».

« Les plus anciennes traces de l'usage auquel servit la Maison-Carrée après la destruction de l'empire romain, ont été reconnues en démolissant l'escalier moderne établi sur les ruines de l'antique. Ces traces consistent dans les débris d'une chapelle d'architecture gothique adossée contre le mur qui porte les colonnes de la face du péristyle et ferme le caveau antique qui est au-dessous ».

« D'anciens titres indiquent, près de la Maison-Carrée, une église, sous le nom de *Sanctus Stephanus de Capitolio*, en langage vulgaire, *St - Etienne de Capdueil*, ce qui a fait croire à Poldo d'Albenas que ce temple avait été un Capitole ».

« Il est probable que les premiers Chrétiens qui s'établirent à Nismes, transformèrent, suivant l'usage presque général de ces temps-là, le temple païen en église, et peut-être c'est à cette pieuse destination qu'il doit d'avoir échappé aux différentes révolutions qui désolèrent ces contrées ».

« Quoi qu'il en soit, ce n'est que dans le 11.<sup>e</sup> siècle que la Maison-Carrée parut attirer quelque attention; elle devint un Hôtel-de-Ville; l'intérieur fut divisé en plusieurs pièces et plusieurs étages: le *Pronaos* et la *Cella* furent couverts d'une lourde toiture, et ses murs percés de fenêtres qu'on voit encore: on lia aussi par un mur les colonnes du péristyle pour en faire une espèce de cour. Peu après, elle passa dans les mains d'un particulier, par l'échange d'une maison qui lui appartenait dans le voisinage, et dont on fit un nouvel Hôtel-de-Ville. A cette époque, on éleva contre le mur méridional du temple une maison dont la trace est visible, et qui couvrait  
les

les colonnes jusqu'aux volutes des chapiteaux. En 1576, la Duchesse d'Uzès eut l'intention d'en faire un tombeau pour sa famille, mais ce projet n'eut pas de suite. Un sort des plus ignobles était destiné à ce beau monument, il servit d'écurie jusqu'en 1670, époque où il fut donné aux religieux Augustins, et d'où date le peu de travaux que l'on fit pour l'empêcher de tomber en ruine. Dans l'intervalle, le ministre Colbert avait formé le projet de le transporter à Versailles. Mansard fut consulté à cet effet, et jugea l'entreprise trop périlleuse pour le monument ».

» Mais les moines, qui en étaient devenus propriétaires, voulaient en faire l'église de leur couvent situé près du temple. Ils furent vivement contrariés dans ce projet par l'Intendant de la province : cependant les Augustins l'emportèrent, et ce bel édifice changeant encore de destination, fut livré au mauvais goût de quelques moines et de quelques maçons ignorans qui entreprirent de le restaurer, si toutefois ce qu'on y fit alors peut s'appeler une restauration. Ils bâtirent dans la *cella* une église régulière en pierres de taille, avec des arcs dont la poussée occasiona bientôt l'écartement des murs et le surplomb des colonnes; ils creusèrent un caveau sous le chœur de la nouvelle église communiquant avec celui du péristyle par une tranchée faite à travers le massif qui supporte tout l'édifice, travaux qui tendaient plutôt à le faire écrouler qu'à le conserver. Ils ne péchèrent pas moins contre le goût en faisant un revêtement en pierres molles sur les restes du beau stylobate qui régnait autour du temple, ainsi qu'en rebâtissant le grand escalier, sans avoir égard au profil antique ».



« Après plusieurs autres tentatives de restauration , Segnier , plein de l'étude des monumens de l'Italie qu'il avait observés avec son ami Maffei , et à qui on doit d'avoir , pour ainsi dire , tiré de l'oubli les monumens de Nismes , en fit faire une avec le plus grand soin , entr'autres celle de l'angle nord-ouest du temple , remarquable par une fort bonne imitation de l'antique ».

« Il était réservé à notre siècle de voir enfin commencer une véritable et entière restauration. Le plus pressant était de démolir l'église bâtie dans la *Cella*. Plusieurs projets furent dressés à cet effet , et tous , il est bon de le dire , s'accordèrent à donner pour destination nouvelle , et la seule durable pour la Maison-Carrée , celle d'y réunir en musée les nombreux fragmens qu'on découvre journellement à Nismes , destination aussi naturelle que noble , et dont on semble aujourd'hui ne plus s'occuper ».

« Il fallait d'abord le déblayer jusqu'à son ancien sol , et pour y parvenir , on fit une tranchée de 10 mètr. de large autour de l'édifice ; mais la profondeur de cette tranchée fit bientôt juger nécessaire de lui donner une plus grande largeur , et ce fut en la poussant au-delà des 10 mètr. , que les premiers débris de l'ancienne enceinte sortirent de ces fouilles. La curiosité les fit étendre plus loin , et bientôt un plan plus vaste , et que personne n'avait soupçonné , s'offrit aux regards. La Maison-Carrée peut donc être aujourd'hui considérée comme un monument récemment découvert , et , à ce titre , exciter l'intérêt des architectes et des savans. Il ne manquerait peut-être , pour accorder à ces restes toute la célébrité qu'ils méritent , que d'avoir été trouvés à Rome ou à Athènes ».

« J'ai suivi avec un soin assidu les fouilles journalières , reconnu et mesuré scrupuleusement , tout ce qu'elles ont produit ; et si dans la description et la restauration que j'essaie , je me suis livré à quelques suppositions , ce n'a été qu'avec un ménagement extrême et en m'appuyant de toutes les autorités que j'ai pu recueillir ».

« Avant de décrire ce que les fouilles ont présenté , je ne crois pas inutile de rappeler ici les proportions du temple , proprement dit , qu'on ne peut guères trouver que dans des ouvrages chers et volumineux , et qui , quelque recommandables qu'en soient les auteurs , ne sont pas exempts d'erreurs ».

« Ce temple est de l'espèce appelée *Péripptère*. Quoique ce terme doive s'entendre , selon Vitruve , des temples à colonnes isolées tout autour , Palladio n'hésite pas à ranger la *Maison-Carrée* dans les édifices de ce genre , en comptant les colonnes qui sont engagées comme isolées. Ses faces sont *Exastyles* ou à six colonnes , et l'entre-colonne du genre *Systile* , ou d'un peu plus de deux diamètres ; le diamètre inférieur des colonnes étant 0,89 centim., et l'entre colonnement moyen 1<sup>m</sup>,68<sup>c</sup> ; je dis moyen parce qu'il y a de différences de quelques centimètres dans les entre-colonnemens. Cette distribution d'entre-colonnes forme un rectangle de 25<sup>m</sup>,13 et large de 12<sup>m</sup>,27<sup>c</sup> , mesuré de long d'axe en axe. Les colonnes ont 10 diam.  $\frac{1}{4}$  de haut , base et chapiteau compris ; elles portent 24 cannelures ; leur galbe diminue d'un sixième , et elles sont renflées à partir du tiers inférieur d'environ  $\frac{1}{12}$ . Il est à remarquer que , dans les colonnes engagées , le côté de la cannelure est à-plomb sous la rose du chapiteau , tandis que dans celles qui sont isolées autour du *Pronaos* , c'est au contraire le

creux de la cannelure. Cette différence a été faite sans doute afin que la colonne ne se profilât pas sur le mur de la *cella* par le creux de la cannelure. L'entablement fait la quatrième partie de la hauteur des colonnes. Une chose remarquable dans sa corniche, est le renversement du modillon dont la panse est en dehors, au lieu d'être appuyée sur le nu du mur, disposition qu'on ne retrouve dans aucun édifice antique, et qui n'est pas rappelé dans l'entablement des portiques de l'enceinte. La base des colonnes est attique et se profile en retour sur les murs de la *cella* qui sont ornés de refends. Une petite cymaise dont on ne voit plus que de légères amorces, régnait aussi sur les murs de la *cella*, en se profilant contre les colonnes engagées, à la hauteur de leur tiers inférieur où commence le premier refend. Cette corniche avait 14 centimètres de saillie; elle fut rasée entièrement lors des réparations faites par les moines, parce qu'on ne la trouva pas de bon goût, disent les auteurs du temps. Un des plus beaux temples de Rome, celui de Vesta en porte une placée de la même manière. Le fronton, qui n'est pas plus surhaissé qu'à l'ordinaire, a justement la mesure enseignée par Vitruve, la neuvième partie de sa largeur pour hauteur ».

« La porte de la *cella* a 3<sup>m</sup>,25<sup>c</sup> de large, et 6<sup>m</sup>,75<sup>c</sup> de haut; elle est couronnée d'une corniche qui a les mêmes ornemens que l'entablement du temple, excepté qu'au lieu de cannelures dans la cymaise, ce sont des feuilles de chênes. La saillie de cette corniche porte, de chaque côté du chambré sur deux consoles d'un beau profil, ornées de tresses et de grandes feuilles d'acanthé d'un très beau travail. Un chambranle architravé encadre la porte;

L'écroulement de la toiture antique ne nous

permet pas d'affirmer si le temple ne recevait du jour que par la porte ; peut-être en recevait-il par le toit : toujours est-il certain qu'il était couvert de tuiles plates à crochet , à en juger par la grande quantité de débris trouvés en fouillant autour du stylobate. On remarque, de chaque côté de la porte, au-dessus de sa corniche, deux grosses pierres saillant sur le mur de 1<sup>m</sup>,40<sup>c</sup>, et percées d'un trou carré de 30<sup>c</sup> qu'on croit avoir servi à soutenir une seconde porte mobile. Il serait intéressant, pour s'en assurer, de faire une fouille perpendiculairement au-dessous, dans le pavé du péristyle ».

Touté cette ordonnance porte sur un stylobate ou piédestal continu élevé de 3<sup>m</sup>,33<sup>c</sup> au-dessus de la plate-forme d'enceinte. Sur la cymaise de ce stylobate règnent deux marches sur lesquelles posent les bases des colonnes. Ces marches ont la même hauteur et le même plan que celles de l'escalier du péristyle, c'est-à-dire, 22<sup>c</sup> sur 33<sup>c</sup>. Palladio croit que Vitruve, en parlant de l'embasement des temples, a désigné ces marches par le nom de *Scamilles*, et il recommande de s'en servir pour détacher un peu plus les bases des colonnes de la corniche de leur piédestal ; la plus basse de ces marches porte à-plomb du dez du stylobate sur lequel la cymaise de la corniche saillit de 39 centim. Nous devons aux fouilles actuelles la découverte d'un fragment de la corniche de ce stylobate que Clérisseau n'avait donné que d'après les suppositions de Palladio. Depuis quelques années, on avait découvert, au pied de la façade postérieure du temple, un morceau de sa base que Clérisseau n'avait également donné que d'après la même autorité ».

« Enfin, le temple entier est établi sur un

massif général de maçonnerie de 19<sup>m</sup> de longueur sur 15 de large, et 5<sup>m</sup>,60<sup>c</sup> de hauteur, fondé sur le ferme en moellons appareillés posés par assises réglées, inclinées de 45 degrés à l'horizon, et reposant sur des couches de ciment de pareille épaisseur ».

« Telles sont les proportions générales du temple qu'on appelle communément la Maison-Carrée. Tous les membres de moulures sont remplis d'ornemens dans lesquels le fini de l'exécution ne nuit point au grandiose. Les refouillemens des chapiteaux et des volutes sont très-remarquables vus de près. La qualité de la pierre semblable au marbre pour la finesse du grain a été très-favorable aux ouvriers pour pousser leur travail au dernier fini. Les fragmens de la colonnade de l'enceinte dont je vais maintenant essayer de donner une idée, ne leur cède en rien pour la perfection du travail ».

« Le temple, situé au milieu et au fond de la place, s'élevait sur une plate-forme de 1<sup>m</sup>,10<sup>c</sup> de hauteur, établie au niveau de la base du stylobate : on y arrivait par trois escaliers de cinq marches, posés sur la face antérieure, et par les portiques couverts qui entouraient cette enceinte ».

« La hauteur de cette plate-forme du côté de la place qui la précédait, était aussi revêtue d'un stylobate plus petit avec cymaise et base qui devait régner également le long des portiques latéraux. L'escalier du milieu, marque [6], avait 3<sup>m</sup>, 60<sup>c</sup> de large; ceux de droite et de gauche 2<sup>m</sup>,42<sup>c</sup>, et ceux qui donnaient entrée aux portiques du côté de la façade du nord, devaient avoir nécessairement toute la largeur de la façade des portiques, moins les acrotères ».

« L'axe de la colonnade est établi à 15<sup>m</sup>,75<sup>c</sup> du mur latéral de la *Cella*. Ici ; l'espacement des

colonnes est *Aréostyle* ou de plus de 3 diamètres. Le diamètre inférieur étant  $0,73^c$ , et l'entre-colonne  $2^m,975^c$ , disposition nécessaire aux galeries pour permettre une libre circulation, mais défectueuses par rapport à la grande portée des architraves qui étaient de pierres et d'une seule pièce. La colonne avait  $7^m,61^c$  de hauteur, base et chapiteau compris. Le fût sans cannelure était d'un seul bloc; son galbe est moins prononcé qu'à la *Cella*, et sa diminution est la même. L'entablement a aussi le quart de la hauteur de la colonne: la frise est ornée d'une belle guirlande de fruits au lieu de rinceaux. Il est à remarquer que, dans les portiques, la frise a la même hauteur que l'architrave, tandis qu'au temple elle a près d'un tiers de moins. La saillie de la corniche du temple est aussi plus forte en égard à sa hauteur que dans les portiques; ces différences ont été motivées sans doute par la distance d'où les deux ordonnances devaient être aperçues; et l'on ne peut qu'admirer ici l'entente parfaite que les anciens avaient de l'effet perspectif dans leurs monumens, où, sans rien négliger dans le fini des détails, ils savaient toujours conserver la meilleure disposition des masses, et éviter par là la roideur et la sécheresse qu'on peut reprocher à quelques-uns de nos plus beaux édifices modernes. C'est ainsi que, dans la corniche de la Maison-Carrée, les mufles de lion de la cymaise sont en nombre inégal sur les côtes, et ne tombent pas d'aplomb sur l'axe des colonnes. De même, les modillons sont plus nombreux sur un côté de l'entablement que sur l'autre, sans que cela nuise à l'effet général du monument. La base des colonnes du portique est plutôt composite que corinthienne; cependant les fragmens du chapiteau, car on n'en a point

trouvé d'entier, indiquait qu'il était corinthien».

« Tout ce qui a été reconnu de cette enceinte est tracé sur le plan en teintes noires ; les teintes claires sont les parties que j'ai supposé ».

« Au-delà du rang des colonnes, marqué [ 3 ], on voit les fondations de deux murs qui, avec cette colonnade formaient une double galerie : le mur du milieu devait être percé de portiques correspondant aux entre-colonnemens ; il servait aussi à supporter le faite de la toiture qui était à deux pentes, par conséquent formant fronton aux deux extrémités, disposition indiquée par tous les fragmens de corniche qu'on a trouvés. Le mur, marqué [5] était recouvert d'un placage d'ardoise de 0,35<sup>e</sup> d'épaisseur. La largeur de ce double portique, prise de l'axe de la colonnade jusqu'à l'angle extérieur de ce mur, fait exactement la distance de trois entre-colonnemens de 2<sup>m</sup>,975<sup>e</sup>, ce qui me fait conjecturer que sa façade devait être *tétrastile* ou à quatre colonnes ».

« Au-delà de ce double portique, toujours du côté occidental, on trouve un aqueduc marqué [11], recouvert de dalles percées de regards ; cet aqueduc a 2<sup>m</sup>,40<sup>e</sup> de largeur et 1<sup>m</sup>,32<sup>e</sup> de hauteur ; la direction de sa pente va du nord au sud. Je pense qu'il appartenait au système général d'aqueducs qui apportaient les eaux de la Fontaine aux quartiers de la ville situés dans la plaine, peut-être même à l'Amphithéâtre pour les naumachies, car on le retrouve sous plusieurs maisons de cette ligne des boulevards : en passant près de la Maison-Carrée, il recevait probablement en même temps les eaux pluviales de ce monument ; sa grande dimension me fait croire aussi qu'il ne pouvait pas être destiné uniquement à ce seul usage. Une partie de ses eaux passait dans un autre aqueduc

moins grand , marqué [12] , et qui n'était pas parallèle au mur postérieur du temple ».

A 1<sup>m</sup>,55<sup>e</sup> au-delà de ce dernier aqueduc , on a pu reconnaître une fondation également non parallèle à la face postérieure du temple ; elle servit même d'abord aux fondations de l'enceinte nouvelle ; mais ce défaut de parallélisme , qui n'était guères perceptible lorsque le monument était dans son entier , le devenait beaucoup aujourd'hui par la position différente du point de vue. La direction moderne fut donc changée telle qu'elle est maintenant , et cette fondation antique , qui longeait l'aqueduc , fut arrachée pour en utiliser les matériaux et niveler la place. J'ai reconnu qu'elle présentait le même aspect que celle qui soutenait la colonnade des portiques latéraux ; c'est-à-dire , qu'elle avait , à des distances égales , des chaînes de gros blocs de pierres faisant parpaing , et leurs intervalles garnis en moellons smilés. Plusieurs carreaux de ces chaînes sont encore visibles, quoique retaillés pour le pavement de la nouvelle enceinte ».

« La conformité de cet appareil avec celui des portiques m'a conduit à penser qu'un troisième portique liait les deux des côtés ; mais j'ai cru devoir le laisser non parallèle comme la fondation l'indiquait. Au-delà on pouvait reconnaître les dalles du pavé du portique ».

« Comme le démontre la mosaïque dont je parlerai bientôt , il paraît qu'il existait déjà des établissemens considérables avant l'époque où la Maison-Carrée fut bâtie. Il ne serait donc pas impossible qu'une construction publique , telle qu'une rue ou un chemin , eût motivé ce défaut de parallélisme. Palladio en cite un exemple dans le temple de Mars-Vengeur , bâti par Auguste. Une porte de



ville, récemment découverte à Nismes, sur le boulevard des Calquières, présentait une direction oblique très-remarquable, et qui n'avait pu être nécessitée que par la direction du chemin ou de la rue à laquelle elle aboutissait ».

Telle était la disposition que je présume qu'avaient les côtés et le fond de notre monument. Passons à celle de la façade principale ».

« De chaque côté de la face antérieure de la plate-forme, on remarque un renfoncement carré [9], partagé dans le côté du fond par l'escalier [7] : au bord de l'un des côtés de ce renfoncement, au pied de la colonnade, on trouve une rigole proprement taillée dans une dalle qui recouvre un aqueduc large de 0,45<sup>e</sup> ; cet aqueduc, dont on n'a pu reconnaître le commencement, passait dessous le stylobate, et se terminait en puisard, au point [8], où se trouve un trou carré large comme l'aqueduc, et qui y pénètre perpendiculairement depuis le pavé de la plate-forme. Ce renfoncement [9] qui, par l'effet de la tranche des terres, se trouvait fermé du côté du nord, fut d'abord appelé bassin, et on voulut qu'il contînt l'eau nécessaire aux ablutions des prêtres. Mais, en creusant le petit aqueduc, il sortit quelques pierres imprégnées de taches rouges et des espèces de stalactites sanguins; alors le bassin se transforma en vicimaire, et l'on vit ou cru voir jusqu'à des touffes de poil de taureau sortir des fouilles de l'aqueduc. Enfin, en dernier lieu, voulant concilier ces deux opinions, on a prétendu que l'autel était au milieu du bassin qui contenait l'eau lustrale; mais aucune trace de fondation ne se trouve au milieu de ce prétendu bassin, non plus que de clôture antérieure. A la vérité, on a trouvé, renversés dans cette place, des frag-

mens de placages qui n'ont pu appartenir qu'à un autel ; mais on y trouva aussi des fragmens de fûts d'architrave , etc. , qui appartenaient évidemment aux portiques ».

« Je conjecture que les autels devaient être placés plutôt au-dessus de la plate-forme sur le trou [8] que dans le bas ; de telle sorte que les victimes étant égorgées dans le renforcement [9] , les parties consacrées étaient portées sur l'autel par l'escalier [7] , et le sang , ainsi que les débris des sacrifices , s'écoulaient dans l'aqueduc. Cette disposition du moins me paraît assez conforme aux usages des anciens , et la place des autels à celle qu'ils occupent dans le temple découvert à Pompeï dans le forum ».

« Une petite fouille faite sur le point correspondant du côté oriental , fit reconnaître les mêmes constructions ».

« M. *Grangent* , ingénieur en chef du département , à qui on ne saurait accorder trop de justes éloges pour les importans travaux de restauration faits à nos monumens depuis qu'il les dirige , notamment à la Maison-Carrée , a donné , dans l'Annuaire du Gard , de 1822 , un plan restauré de ce monument , sur quelques points duquel je me permettrai de n'être pas entièrement de son opinion. L'existence des fragmens trouvés dans quelques-unes des maisons modernes du côté du nord , notamment dans celle qui appartient à M. Frédéric-Michel , et dans celle Vivant , m'ont paru indiquer d'autres constructions à une assez grande distance en avant du temple , et paraîtraient motiver le prolongement des portiques latéraux comme je l'indique. Dans cette hypothèse , l'entrée de l'enceinte générale serait moins rapprochée du temple que dans le plan donné par M. *Grangent* ,

car le prolongement occasioné par la saillie des acrotères de l'escalier sur le péristyle suppose nécessairement une grande place antérieure ; autrement le passage du côté de l'entrée principale du temple se trouverait beaucoup plus étroit que dans la partie postérieure, disposition tout-à-fait contraire à celle qu'on rencontre toujours dans les édifices anciens du même genre ».

« Il me semble encore que les autels devaient être plutôt placés sur la plate-forme au-dessus du trou [8], qu'au centre de l'espace [9], au milieu duquel je n'ai pu reconnaître aucune trace de fondations. D'ailleurs, ici, ils masqueraient l'issue de l'escalier et occuperaient trop de place dans un espace déjà assez circonscrit ».

« Je ne retrouve pas non plus, dans le plan de notre habile collègue, l'aqueduc [12] et le mur [13] non parallèle du fond de l'enceinte, de même que le retour des portiques dans cette partie ».

« Il serait à désirer que ces conjectures, que je lui sou mets comme des doutes, et tout-à-fait dans l'intérêt des arts, provocassent d'autres fouilles qui jetteraient vraisemblablement un nouveau jour sur cette partie du monument ».

« Les temples, chez les anciens Romains, étaient toujours précédés d'une place vaste et comprise dans l'enceinte générale du temple lui-même, ou dans celle du forum. On en trouve des exemples dans celui de Mars-Vengeur, de Jupiter Stator, d'Antonin et Faustine, au-devant duquel était la colonne Antonine, et dans celui appelé le Forum de Trajan qui avait, vis-à-vis son entrée, la fameuse colonne qui porte le nom de ce prince. En formant le vœu de voir ouvrir dans peu une large rue en face de la Maison-Carrée, il ne serait pas impossible de voir sortir

des fouilles des restes analogues à ceux que je viens de citer , ou bien un arc de triomphe ou une statue colossale. C'était dans ces vastes enceintes qui précédaient et entouraient les temples que s'assemblait le peuple dans les grandes solennités. Je présume donc que la Maison-Carrée et les galeries qui l'entouraient étaient destinées à cet usage , et que l'édifice se prolongeait bien au-delà du point où les fouilles se sont terminées ».

« En cherchant à appuyer mes conjectures sur toutes les indications prises dans le voisinage du monument , j'appris qu'une colonne brisée et sa base avaient été trouvées , il y a quelque temps , dans les fondations d'une des maisons modernes au nord de la Maison-Carrée. Le propriétaire , M. Frédéric-Michel , me dit qu'en creusant les fondemens de son habitation on avait trouvé cette base renversée à côté d'un mur semblable pour l'appareil à celui qui supporte la colonnade [3] ; au-delà , étaient deux autres murs et le même aqueduc que celui marqué [11]. Le mur , au pied duquel fut trouvée la base de colonne , servit à M. Michel pour en établir un nouveau pour sa maison , et on peut voir encore cette base dans le jardin de M. Roman , instituteur : je l'ai mesurée exactement ; elle porte les moulures et les dimensions de celles des portiques. Je mesurai également la distance de l'axe du mur élevé sur les fondations de l'ancien au mur occidental de la maison qui longe le boulevard , et portant cette mesure ( 12<sup>m</sup>,88<sup>c</sup> ) sur la façade méridionale de ces mêmes maisons ; elle arriva juste au prolongement de l'axe de la colonnade des portiques. J'inférai de cette concordance de mesures que la colonnade devait se prolonger au moins jusques-là ; et en continuant la division des entre-colonnemens , depuis la plate-

forme jusqu'à ce point, ils y arrivaient aussi à peu de chose près ».

« Cette disposition mettait plus d'harmonie entre la forme générale du temple et celle de son enceinte, et lui donnait aussi beaucoup d'analogie avec les édifices du même genre que je viens de citer. Elle ressemble, à ce que dit Vitruve, des places publiques, qui remarque que les Romains leur donnaient plus généralement la forme allongée, tandis que les Grecs préféraient celle à quatre côtés égaux ».

« C'est d'après toutes ces données que je conjecture que la Maison-Carrée faisait autrefois partie du forum, ou de la principale place publique de Nismes. L'aspect que présente ce monument lié aux restes dont je viens de faire la description, sa ressemblance avec les monumens de la même espèce que Rome renferme, et sa position centrale dans l'enceinte de l'ancien Nismes, me semblent de quelque valeur pour fortifier cette opinion. En effet, en cherchant, du haut des colines qui dominent Nismes, les traces de la ville antique au milieu de la cité moderne, on retrouve ici, comme à Rome, les monumens principaux dans la plaine qui est au-dessous des monticules qui étaient autrefois couverts d'habitation. D'anciens titres appellent une grande partie de cette plaine, du nom de *Champ de Mars*; et si l'on veut me permettre de supposer que la voie Domitienne, qui allait de Rome à Narbonne, entrant par la porte d'Auguste, traversât cette partie de la ville, ce qui n'est pas invraisemblable, cette route viendrait passer parallèlement à l'extrémité de l'entrée principale de notre forum ».

« Montfaucon a donné, d'après Ottavio Rossi, les restes d'une place antique qui se voyait dans la ville de Bressiâ, et qui a quelque ressemblance avec ceux de notre Maison-Carrée : les portiques de

la place de Brescia sont, comme ici, aérostyles dans leur entre-colonnement, et les architrave, frise et corniche sont aussi en pierre, quoique Vitruve recommande de les faire en bois, afin de donner plus de largeur aux entre-colonnes sans nuire à la solidité de la toiture ».

« Du temps où Montfaucon écrivait, on voyait aussi à Bordeaux une colonnade dont il restait vingt-quatre colonnes debout, et qu'il attribue également à une place publique. Ces restes furent abattus pour le bien public, dit-il; les colonnes étaient posées sur un grand massif formant stylobate; elles étaient d'ordre Corinthien, mais le portique avait un double étage. Au-dessus de la corniche régnait un rang d'arcades, et dans l'entre-deux des arcades, au-dessus de chaque colonne, on voyait une statue ».

« A la Maison-Carrée, rien n'a indiqué un double étage aux portiques, ni des statues au-dessus. Les fragmens de la corniche montrent positivement que les tuiles y étaient immédiatement attachées ».

« Mon opinion, d'après ce qu'on vient de lire, augmente la diversité de celles qu'ont émis les écrivains qui ont parlé de la destination ancienne de la Maison-Carrée. Je laisse aux artistes et aux savans versés dans l'étude de l'antiquité à apprécier si elle est mieux fondée que celle qui en a fait un Prétoire ou un Capitole ».

« Quoique Vitruve ne s'étende pas beaucoup sur les Basiliques, il paraît cependant que ces sortes d'édifices étaient sous un même toit et ouverts de tous côtés. De la salle intérieure, appelée *Pluteus*, on pouvait voir tout ce qui se passait dans les portiques. Ils étaient presque toujours à deux étages, soutenus par des rangs de colonnes. Telle était celle que ce père de l'archi-

teature fit construire à Fano, vis-à-vis la maison de l'empereur Auguste : telle était aussi la Basilique Emilienne à Rome, dont nous avons une représentation sur le revers des médailles de la famille Emilia, et dont l'ancienne ichonographie de Rome, faite sous Septime Sévère, nous a conservé le plan. Il y avait à Rome un grand nombre de Basiliques, ce qui semblerait indiquer que c'étaient des édifices dans lesquels on avait plutôt égard à l'utilité commune qu'à la magnificence qu'exigent les temples et les places publiques. Sur un des revers de Trajan, on voit encore une représentation de la Basilique Ulpia avec l'inscription ».

« Vitruve recommande expressément de tourner cet édifice vers la plus chaude région du ciel ; et si sur cette seule raison on pouvait décider de la place qu'occupait un monument de l'antiquité qui n'existe plus, il faudrait plutôt chercher la Basilique de Plotine, dont parle Spartien, dans le lieu où se trouve aujourd'hui le palais de justice, lieu où l'on a trouvé, à diverses époques, des fragmens de colonnes et de bas-reliefs en marbre de la plus grande beauté, que dans l'emplacement de la Maison-Carrée, dont l'exposition est précisément tout le contraire de celle recommandée par Vitruve ».

« Enfin, les fouilles ont fourni, outre plusieurs médailles de peu d'intérêt, une grande quantité de fragmens de marbres de diverses couleurs, soit de placages ou de moulures chargées d'ornemens très-variés, et que la petitesse de leur module fait attribuer à la décoration intérieure des portiques ou même de la *cella*. On a trouvé aussi un morceau de bas-relief où se voient deux jambes; un bras colossal en marbre, et un autre morceau fort bien sculpté qui paraît avoir appartenu à un petit autel isolé ».

Quand

« Quant au pavé en mosaïque dont j'ai déjà parlé, outre la différence de sol à laquelle il se trouve au-dessous de celui de la plate-forme ( 1<sup>m</sup>,485<sup>c</sup> ), on peut voir, par la direction des axes du temple et de ceux de la pièce dans laquelle la mosaïque était placée, qu'elle n'a jamais dû faire partie de notre monument, et qu'elle doit appartenir incontestablement à des constructions antérieures ».

On peut trouver, comme je l'ai dit plus haut, quelque différence entre le style de l'architecture du temple et celui des portiques : dans ceux-ci ; la base des colonnes et le profil de l'entablement n'ont pas la pureté et la grandeur de l'autre. Il semblerait donc que ces deux constructions n'appartiendraient pas à la même époque, et qu'en adoptant l'explication de l'inscription du fronton du temple, donnée par Seguiet, on aurait d'abord, sous Auguste, élevé le temple en l'honneur de ses petits-fils, et que ses successeurs, les Antonins peut-être, qui, comme on sait, étaient originaires de Nîmes, profitant de la construction primitive, l'auraient entouré de portiques et agrandi pour en faire la principale place de la ville qui les avait vu naître. Je laisse aux antiquaires à apprécier la valeur de cette dernière conjecture que je présente timidement ».

« Tel est le résultat des observations que j'ai faites en suivant les fouilles de cette année, et qui se continueront bientôt, puisqu'il s'agit d'ouvrir une rue en face du peristyle, et d'abattre, du côté oriental, les maisons qui touchent presque le temple. On peut espérer que ces nouveaux travaux procureront des renseignemens plus positifs sur la partie antérieure de l'enceinte, et mettront au jour des objets aussi intéressans que ceux que les dernières fouilles ont donnés. Il est à désirer

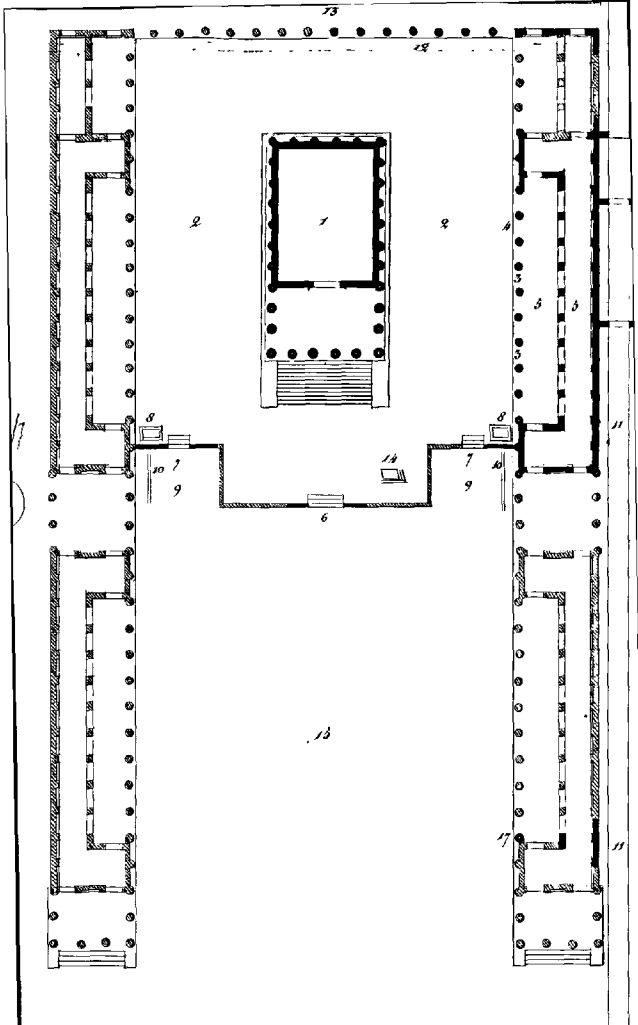


que le gouvernement, secondant le zèle et l'activité du Préfet éclairé et ami des arts qui nous administre, poursuive un plan qui permette de pouvoir admirer sur toutes ses faces un monument qui sert de modèle aux architectes de tous les pays, et qui sera, de la nouvelle place de la Maison-Carrée, un des plus beaux et des plus intéressans points de vue connus ».

« P. S. Depuis l'impression de cette notice, une fouille, faite au nord de la Maison-Carrée, a produit quelques résultats qui méritent ici une place; je regrette que l'exécution de la gravure, déjà terminée ne m'ait pas permis de les retracer sur le plan ».

« On a trouvé, dans l'espace marqué [9], du côté oriental, la rigole [10] se prolongeant à 13<sup>m</sup>25<sup>c</sup> au nord, par conséquent bien au-delà de l'escalier du milieu [6]. Le stylobate de la plate-forme était assez conservé pour le reconnaître dans toute cette longueur. On a retrouvé également le mur qui partageait les portiques latéraux en deux sur leur longueur. Ce mur, haut de 1<sup>m</sup>, était couronné d'une corniche dont le dessus se trouve à 0,57<sup>c</sup> plus bas que le sol de la plate-forme: il est bâti en moellons smillés, et la saillie du membre inférieur de la corniche, sur le nu du mur, ainsi que des fragmens de placages de marbre trouvés au pied, semblent indiquer que ce mur devait en être revêtu. Le dessus de la corniche forme un embasement dont les intervalles ont 1<sup>m</sup>,22<sup>c</sup>, et les carrés 0,60<sup>c</sup> ».

» Il est fâcheux que l'on n'ait pu pousser les fouilles plus loin cette année; il serait intéressant de déterminer d'une manière positive le prolongement de cette partie de l'édifice, et de connaître la disposition des portiques relativement à cette différence de niveau.



*Explication du Plan.*

1. Temple connu sous le nom de Maison-Carrée.
2. Plate-forme.
3. Bases de colonnes qui soutenaient les portiques, dont une a été trouvée en place.
4. Plinthe à 0,5° au-dessus du niveau de la plate-forme.
5. Portiques doubles.
6. Escalier principal.
7. Escaliers plus petits.
8. Place où je conjecture qu'étaient les autels.
9. Espaces qu'on a pris pour des bassins.
10. Rigole au-dessous de laquelle est l'aqueduc où on a trouvé les pierres ensanglantées.
11. Grand aqueduc.
12. Autre aqueduc plus petit communiquant avec le précédent.
13. Portique du fond.
14. Fragment de pavé en mosaïque.
15. Grande place entourée de portiques.
16. Restes de murs qui paraissent lier le forum à d'autres édifices.
17. Bases de colonnes, mur et aqueduc trouvés dans une cave des maisons modernes qui masquent la Maison-Carrée du côté du nord.

*Notice sur les monumens de la ville de Vaison  
( Vaucluse ) ; par M. de Gasparin , membre non  
résidant.*

« Les monumens antiques et du moyen âge que l'on trouve à Vaison n'ont pas été encore appréciés à leur juste valeur. Placée hors de la direction des routes , comme elle l'était autrefois chez les anciens , dont aucune voie principale ne traversait cette ville , elle est rarement visitée par les voyageurs. Ils ne se font aucune idée précise de ce qu'ils peuvent y trouver ; aucun grand monument jouissant d'une réputation européenne ne les y attire ; et , faute d'indications plus positives , les amateurs , un peu pressés par le temps , ne se décident pas à perdre une journée entière pour un plaisir aussi incertain. Il est temps de fixer exactement l'opinion sur cet objet , par une description fidèle qui les préserve à la fois et d'un dédain injuste qui leur ferait perdre l'occasion de visiter ces intéressantes ruines , et d'une attente exagérée qui ne pourrait que faire tort à ce qu'elles offrent de remarquable. Tel est le but de cette notice ».

« Situé au commencement des montagnes dauphinoises , dans une vallée pittoresque arrosée par Louvèze (1) , Vaison , sur son rocher à pic , domine une petite plaine , située au - delà de la rivière , et où était bâtie la ville ancienne. Cette

---

(1) On devrait dire Le Vèze ; Louvèze , en dialecte du midi , étant formé de deux mots , dont le premier *lou* est l'article *le*.

plaine est bordée par un cercle de collines, au-dessus desquelles s'élèvent d'autres sommités que domine majestueusement le mont Ventoux, que l'on voit de si loin, mais qui commence ici à déployer la majesté d'une haute cime ».

« Pomponius Méla (1) est le plus ancien auteur qui parle de Vaison, et il le cite parmi les cités opulentes des Gaules, sous le nom de *Vasio Vocontiorum*. Cette ville était en effet une des deux principales des Voconces, comme nous l'apprend Pline (2) en ces mots : « parmi les villes » fédérées des Voconces, il y en a deux principales, » Vaison et le Luc d'Auguste; les autres, de peu » d'importance (*ignobilia*), sont au nombre de » dix-neuf à vingt-quatre ». Ptolomée (3) nous donne la position géographique de Ouasion, ville des Voconces ».

« Nous avons remarqué ailleurs (4) que la plupart des villes des Cavares, et celles qui les avoisinaient, formaient leur nom par la réunion du nom de la rivière sur laquelle elles étaient situées, et de la terminaison *ion*; et qu'ainsi on avait Arais-ion (Orange), ville sur l'Arais; Cabalion (Cavaillon), ville sur le Cabal, (Caulon); Avenion (Avignon), ville sur le fleuve; et enfin, Ouasion (Vaison), ville sur le Vèze (Onas); mots composés, dans lesquels la terminaison semble rendre le nom de la rivière adjectif, et sous-entendre le mot de ville, comme si l'on disait La Vasionne, la ville du Vèze. Plus tard, le nom de Vaison

(1) Lib. II, cap. V. Cet auteur vivait du temps de Claude.

(2) Lib. II, cap. IV.

(3) Lib. II.

(4) *Histoire d'Orange*, pag. 2, note.

se trouve souvent dans les Notices de l'Empire ; enfin , on le rencontre dans plusieurs inscriptions, Rien n'atteste que cette ville ait jamais reçu de colonie ; mais ses monumens nous prouvent qu'elle adopta rapidement , comme toutes les provinces Romaines , les mœurs , la langue et les plaisirs des vainqueurs , auxquels elle fut soumise en même temps que les pays environnans , vers l'an 121 avant J. C. On a révé des colonies Grecques dans ce pays. On ne peut admettre à cet égard que ce qui est positif. On sait que les Marseillais ne s'étendirent pas au-delà du pays des Cavares , et une seule inscription Grecque , trouvée à Vaison , et d'une époque très-postérieure , selon les apparences , ne donne aucun crédit à cette opinion (1) ».

### *Pont antique.*

« Parmi les restes d'antiquité romaine que présente Vaison , on remarque d'abord le Pont et le Quai antique qui s'y rattachait. Ce pont est remarquable par sa largeur ( 8<sup>m</sup>,95<sup>c</sup> ) ; il s'appuie , de part et d'autre , sur des rochers qui , rapprochés dans ce point , ont permis de franchir la rivière par une seule arche de 17<sup>m</sup>,21<sup>c</sup> d'ouverture , solidement établie , puisque les inondations qui en ont emporté les parapets ( en 1616 ) , n'ont pu en ébranler la masse. Sa construction présente la

---

(1) Cette inscription se trouvait chez le marquis de Caumont. La voici telle qu'elle est rapportée et traduite par Muratori :

ΠΡΟΨΕΡΗ ΖΗΧΑΙΟΙ ΑΚΟΝΤΙΩ,

*Id est: Proseri vice Acontio.*

( 209 )  
singularité de crochets dans l'appareil de la taille de la voûte ; singularité qui avait fait penser , dit-on , à M. Séguier , que ce pont n'était pas romain , mais grec (1). Cette viciense structure se rencontre quelquefois dans les ouvrages incontestablement romains , et entr'autres dans la grande porte de la façade du théâtre d'Orange ; elle ne fournit donc aucune note chronologique ; et en général on ne saurait être assez en garde contre ces prétendus caractères tirés des constructions que les faits ne viennent que trop souvent démentir ».

### Quai.

« Le Quai fut emporté , dit-on , par la même crue qui renversa les parapets du pont , et les belles parties qui ont résisté à ce choc terrible , minées sourdement par la rivière , et surplombant dans toute leur longueur , menacent d'une prochaine ruine. Ce quai est formé de plusieurs assises de larges pierres de taille bien appareillées , et surmontées d'un mur à petites pierres équarries. De distance en distance , il est percé d'égouts dont l'ouverture est formée de quatre pierres de taille. Il paraît , par les fondations , qu'on remarque derrière ce quai , dans les parties où il a été renversé , qu'un rang de maisons venait s'y appuyer , et qu'ainsi la rivière en était bordée. Ces travaux ne peuvent que donner une idée favorable de la ville où ils avaient été entrepris ».

---

(1) *Antiquités et inscriptions*, par Martin. Orange , 1828 , pag. 76. Je ne sais où l'auteur a puisé cette tradition.

*Enceinte antique.*

« Nous avons dit que l'enceinte antique s'étendait sur la plaine au nord de la rivière , et il est facile encore de suivre les sinuosités de ses murs , d'en retrouver les tours ; et alors on se forme l'idée d'une assez petite ville , si on la compare aux immenses enceintes antiques de Nîmes , d'Orange , etc. Dans quelque partie de la surface , qu'occupait jadis cette ville , que l'on vienne à creuser , on trouve aussitôt , ou des égouts , ou des conduits de fontaine. La configuration du terrain entouré de collines et penchant vers la rivière exigeait de nombreuses précautions pour se mettre à l'abri des eaux pluviales , et l'on sait qu'à cet égard les anciens n'étaient jamais en défaut. On y trouve aussi des pavés antiques , et même une mosaïque vient d'être découverte sur la place du Marché neuf.

*Théâtre.*

« Vers le nord de l'enceinte de la ville , on trouve encore les débris d'un monument bien intéressant dont nous avons fait la reconnaissance et déterminé la position et les proportions dans le dernier voyage que nous avons fait à Vaison , avec notre confrère M. de Seynes. Deux arceaux qui en restent n'avaient pas manqué d'attirer l'attention de nos devanciers ; mais , incertains sur la nature de ce monument que les uns désignaient sous le nom de cirque , d'autres sous celui d'amphithéâtre ou de cirque agonistique , ils n'avaient pas été encore fixés sur la portion de l'enceinte à laquelle appartenaient les deux arceaux encore existants.



tans. Ils cherchaient tous cette enceinte , au nord , tandis qu'il fallait se fermer volontairement les yeux pour ne pas la voir , existant encore au midi , creusée dans l'enceinte de la colline comme tant d'autres théâtres antiques. Il est impossible dorénavant de conserver la moindre incertitude , et l'esquisse du plan qu'en a tracé M. de Seynes , et que je mets sous les yeux de l'Académie , achèvera de convaincre les incrédules ».

Les deux arceaux qui restaient faisaient partie de la grande façade qui fermait le diamètre du théâtre au nord ; et ce qui le prouve , c'est que les moulures des arceaux sont de ce côté. Le reste de la façade manque , et il serait intéressant d'en rechercher les fondations dans l'alignement des arceaux. L'enceinte des gradins est creusée dans le roc. Ils sont cachés en grande partie par l'éboulement des terres , mais on les trouve en plusieurs endroits très-entiers , et je pense qu'il serait facile d'en déblayer un ou plusieurs rangs. La galerie supérieure qui ceignait le théâtre , est encore marquée par les fondemens de la muraille qui la terminait ».

« Dans le jardin de la grange de Puymin ( *Podium Minerva* , selon quelques-uns ) , qui est au sud de la colline , on trouve un corridor rampant creusé dans le roc de 2 mètres de large sur 21 de long , et qui se dirigeait vers le haut de la colline et les gradins supérieurs du théâtre. Il était sans doute destiné à adoucir la pente de la colline à ceux qui arrivaient du côté de la ville ».

« Le théâtre de Vaison n'a que 70 mètres ( 210 p. ) de diamètre extérieur ; la scène comprise entre les gradins a 40 mètres , et ainsi , le *podium* qui terminait les gradins inférieurs était décrit avec

un rayon de 20 mètres. Il restait 15 mètres de chaque côté pour la largeur occupée par les gradins. On voit par là que le théâtre avait deux précinctions de gradins. Vitruve nous apprend (1) que les gradins avaient de 75 à 83 centimètres de largeur, et les précinctions de neuf gradins devaient par conséquent avoir, y compris le gradin supérieur de largeur double, de 7<sup>m</sup>,50<sup>c</sup> à 8<sup>m</sup>,30<sup>c</sup> de large; et les deux précinctions de 15 à 16<sup>m</sup>,60<sup>c</sup>. La plus grande largeur se trouve au théâtre d'Orange et à l'amphithéâtre de Nismes; mais il paraîtrait qu'ici on avait adopté la plus petite ».

« Un nivellement imparfait sans doute nous donne 10 mètres environ pour la hauteur de la galerie supérieure. Ici nous nous accorderions parfaitement avec les hauteurs des deux monumens que nous venons de citer et dont les précinctions avaient 5 mètres de hauteur; mais nous serions un peu au-dessus de celles de Vitruve qui veut que les sièges aient en hauteur la moitié de la largeur. On pourrait en inférer que ces proportions ne s'appliquaient qu'à la grande largeur seulement; mais pour prononcer avec quelque assurance, il faut attendre qu'on ait déblayé un nombre suffisant de gradins ».

« Il paraît vraisemblable qu'un second rang d'arceaux régnait au-dessus de celui dont il nous reste les vestiges, puisque le dos de la voûte de ces arceaux n'est qu'à 7 mètres du sol environ, et que la galerie circulaire du sommet du théâtre, qui venait y correspondre, avait son sol à 10 mètres d'élévation ».

---

(1) Lib. V, cap. V.

« D'après les données que nous venons de recueillir, il est facile de compter que le théâtre de Vaison devait contenir sur ses gradins deux mille personnes environ. On en connaît de moins grands encore, et le petit théâtre de Pompei n'a, je crois, que 33 mètres de diamètre extérieur, et ne devait renfermer qu'une précinction ».

### *Aqueduc.*

« On remarque toujours avec surprise le grand soin que les Romains mettaient à se procurer une grande abondance d'eau de source de bonne qualité. Le défaut de linge leur rendait l'usage fréquent des bains indispensable, et le besoin d'eau pure, dissolvant bien le savon et les graisses animales, étaient pour eux un besoin impérieux. Sur le chemin de Vaison à Malaucène, on voit en plusieurs endroits les restes d'un aqueduc souterrain qui recevait les eaux de la belle source de Groseau, qui sort au pied du Mont Ventoux, et par son abondance, sa limpidité et la sévérité du site qui l'environne, rappelle l'idée de Vaucluse. Charmés de cette belle source, les Papes d'Avignon s'étaient bâtis un palais dont on voit encore les restes, dans le vallon d'où elle sort, et avant eux, les Romains s'en étaient emparés pour la conduire, soit à Vaison, soit à Orange ».

« On soutient la première opinion en disant que lors de l'inondation qui mit à découvert la voûte du pont, on y trouva des tuyaux de plomb destinés à faire passer dans la ville les eaux de l'aqueduc. Mais d'abord, des tuyaux de plomb pouvaient-ils avoir une dimension suffisante pour faire passer des eaux reçues dans un aqueduc d'un mètre de

hauteur sur <sup>2</sup>], de mètre de largeur? et, en second lieu, ces tuyaux ne servaient-ils pas tout simplement à conduire dans l'ancienne ville les eaux de la source qui surgit dans la ville actuelle? La seconde opinion a pour elle les restes de l'aqueduc auprès de Vaison, trouvés à une hauteur telle qu'il devait passer au midi du château, et se dirigeait ainsi sur Orange bien plutôt que sur Vaison; et si l'on ajoute à cette considération que les anciens historiens d'Orange décrivent le trajet d'un aqueduc dont les restes existaient encore de leur temps dans la direction de Camaret, et par conséquent de Vaison, on ne doutera presque pas que l'aqueduc de Groseau ne fût destiné à Orange ».

### *Château Maraudy.*

Si les édifices antiques conservés que l'on trouve à Vaison ne sont pas plus nombreux, on peut en revanche voir un assez grand nombre de fragmens divers, et les fouilles en produisent toujours beaucoup. Dans un temps où ces fragmens étaient plus nombreux, il a pu venir à l'esprit du nommé Maraudy, ou Maraldi, de former une façade de son château avec des bas-reliefs antiques rassemblés de toutes parts ».

» Le château Maraudy est sur le penchant d'une colline à un quart de lieue de Vaison. Le style général de cet édifice indique, par son analogie avec d'autres monumens de ce temps, l'époque du séjour des Papes à Avignon. Vers le levant, deux petits pavillons, faisant avant-corps, sont soutenus sur chaque face par deux pilastres surmontés d'un fronton. Encadrés dans ces pilastres, sont de bas-reliefs antiques de différens âges. Les

plus grands sont du temps de la décadence de l'art; tels sont un sacrifice, une salamandre dans les flammes, un char traîné par deux pesans chevaux : on remarque que le timon porte des arcs pour séparer les rênes, comme on en voit aux charriots russes; les chevaux sont ferrés. Cette sculpture pourrait être intéressante sous le rapport du harnachement. Au-dessus de ce bas-relief, on en voit un autre d'un beaucoup meilleur temps, représentant une course de chars. Une partie de la frise du bâtiment est formée par un bas-relief des travaux d'Hercule du temps de la décadence. Le dessin en est ridicule et l'exécution mauvaise. Hercule, en jupon, enlevant Antée, ou combattant l'hydre de Lerne, n'est pas supportable ».

« Les pilastres du puits du château sont surmontés de deux figures, l'une d'un roi avec sa couronne, et l'autre d'un *Janus Quadrifrons*, dont on trouve souvent la figure dans plusieurs murs autour de Vaison ».

#### *Prétendu temple de Diane.*

« Derrière la chapelle de St-Quenin se trouvent des frises sculptées d'un plus mauvais temps encore. Il faut n'avoir aucune connaissance de l'antiquité, pour que ces mauvais restes aient pu faire naître l'idée que cette chapelle était un temple de Diane ».

#### *Inscriptions. Fragmens.*

« On trouve aussi, dans plusieurs maisons de Vaison, des débris nombreux d'antiquité; dans l'église, un chapiteau dorique du bas-empire, mais dont le dessin ne manque pas d'élégance; chez

M. Giraudy , une tête d'Apollon , un torse d'impératrice , un pilastre en marbre , et un grand nombre d'inscriptions , etc. Aucun de ces morceaux pourtant ne peut suggérer l'idée que Vaison ait été une école fameuse de sculpture , comme on voulait se le persuader par la lecture de cette inscription :

D. *Salustio* ACCEPTO  
OPIFICES LAPIDARI  
OB SEPVLTVRAM EIVS.

« Ces *Opifices Lapidari* étaient sans doute tout simplement des maçons ».

« D'après tout ceci , il y a lieu de croire que Vaison a pris quelque accroissement et a brillé de quelque éclat , principalement du temps du bas-empire ».

*Ancienne Église et Monastère.*

« Il nous reste à examiner les monumens du moyen âge que nous présente encore Vaison. Pour expliquer la fondation de son église , on nous permettra quelques considérations historiques qui s'y rattachent ».

« Vaison paraît avec avantage dans l'histoire ecclésiastique du moyen âge. Son premier évêque certain est *Auspice* , qui vivait en 439. C'est l'époque où s'établirent la plupart des sièges du second ordre de cette contrée. La politique des archevêques paraît , dans ce temps , les avoir portés à multiplier autour d'eux les sièges suffragans dont le nombre semblait relever la dignité du siège métropolitain.

Ce siècle est aussi, par la même raison, celui des conciles provinciaux. Il s'en tint deux à Vaison qui réglèrent plusieurs points de discipline ».

« Cette ville eut à souffrir, ainsi que le reste de l'Europe, tous les maux qu'entraînèrent l'invasion des barbares et la désolante anarchie qui accompagna l'établissement du régime féodal. Dans ces temps malheureux, elle fit partie du premier royaume de Bourgogne qui fut réuni à la France en 533, et qui s'en détacha de nouveau en 879, sous le nom de royaume d'Arles, époque à laquelle les désordres commencèrent à se calmer ».

« Les monumens de cette époque sont fréquens en Provence, et nous indiquent que le pays jouissait de quelque prospérité. Les richesses s'accumulaient de nouveau dans les provinces où elles n'étaient plus en proie au brigandage, et d'où les tributs onéreux que l'on paya dans les siècles suivans, à la cour de Rome, ne les faisaient pas sortir encore. Mais aussi, le genre de ces monumens nous indique en quelles mains étaient la richesse et la puissance. Ce sont des cloîtres et des églises ».

« En 910, l'évêque Humbert fit bâtir l'église de Vaison, fort curieuse encore par sa forme, son genre de construction qui cherche à retenir les formes romaines, et à imiter grossièrement cette architecture dont les débris s'élevaient encore de toutes parts. La frise qui règne autour de l'édifice annonce le reste de ce goût; les arceaux sont à plein ceintre; rien n'indique encore ce genre appelé improprement gothique, et qui ne se montre qu'au retour des croisades. L'intérieur est très-simple: le fond présente une chaire épiscopale en pierre, à laquelle on montait par des degrés; le clocher est percé de si petites ouvertures, que les cloches ne devaient pas être d'une grande dimension. Le

cloître , qui est à côté de l'église , est curieux par ses voûtes soutenues par un grand nombre de petits piliers courts surmontés de chapiteaux tous différens , et qui s'éloignent plus ou moins des formes antiques qu'ils ont quelquefois la prétention de rappeler. Une inscription placée au-dessus de la frise , en grande lettres romaines , annonce que la littérature était dans une décadence bien plus complète que l'architecture. Elle est composée de quatre vers hexamètres écrits sur une seule ligne. Il serait difficile et heureusement sans intérêt de percer l'obscurité du sens , qui dépend sans doute de quelqu'une de ces allégories si familières aux auteurs du moyen âge. Voici comme on la lit , sauf quelques transpositions de lettres que j'ai rétablies dans leur ordre naturel :

*Obsecro vos fratres aquilonis vincite partes  
Sectantes claustrum ; quia sic venietis ad austrum.  
Trifida quatrifidum memor et succendere nidum  
Ignea bisseis lapidum sit ut addita venis.*

*Pax huic Domui.*

*Château de Vaison.*

« Nous ne quitterons pas Vaison sans visiter son château gothique qui le domine sur la pointe de son roc , et sans vouloir apprendre l'occasion de sa fondation ».

« Cette obscure prospérité du moyen âge ; les lettres renfermées parmi les seuls ecclésiastiques ; la négligence ou la faiblesse des seigneurs tenus

en



en échec par de nombreux rivaux ; la puissance ascendante du clergé permirent à l'évêque de Vaison de se mettre entièrement en possession de la ville et de ses environs : en 1106, commençant à s'affermir dans cette jouissance, il voulut la faire sanctionner par le Pape Pascal II qui, par un bref, reconnut que l'évêque était en possession légitime de la ville par un droit que l'église de la Vierge avait de temps immémorial sur la moitié, et pour l'autre moitié, par une donation de Geoffroy et Bertrand, comtes de Provence, donation qu'à la vérité on ne représentait pas ».

« Les comtes de Toulouse, dont l'activité avait succédé, au nord de la Durance, à la mollesse des comtes de Provence, ne reconnurent pas la validité de ce bref ; et, en 1160, sur le refus de l'évêque de reconnaître leur suzeraineté, ils le chassèrent de Vaison. Cet acte de violence devint un des griefs de l'acte d'accusation du malheureux Raymond ; et il s'en confessa spécialement dans son abjuration de St-Gilles. Son successeur n'abandonna pourtant pas Vaison ; et, pour le mieux conserver, il fit bâtir, aux dépens de l'évêque, une tour sur le sommet du rocher. Les hommes de corvée étaient payés, disent les mémoires du temps, avec du blé enlevé à l'évêché ».

« Cette tour et le château que l'on construisit à côté devinrent l'occasion d'abandonner l'ancienne position de la ville ; et les guerres qui succédèrent, les courses des compagnies de gendarmes, puis les guerres de religion engagèrent les habitants à venir s'établir dans la forte position de la ville actuelle, autour du château des comtes de Toulouse. La ville vieille, sous le nom de *Villasse*, devint une carrière de matériaux, et disparut pour servir aux constructions modernes ».

« Le château avait de la force par sa position ; aujourd'hui il n'offre guères aucune particularité de construction. La difficulté des avenues , l'épaisseur des murs , les précautions extrêmes pour introduire et reconnaître l'étranger , toutes ces traces d'un siècle de défiance et de faiblesse se reconnaissent dans cette construction comme dans une foule d'autres ».

« Passé avec le Comtat sous le gouvernement pontifical , Vaison n'a plus éprouvé d'événemens fâcheux ; mais le temps n'a pu lui rendre son ancienne opulence. Une longue paix , la présence des autorités locales , le siège d'un évêché , une administration douce , peu d'impôts , tant de biens si enviés et qu'elle possédait , ne suffirent donc pas pour faire une ville opulente. L'instinct jaloux de la cour de Rome , et sans doute la force des circonstances , avaient amené , pour le Comtat tout entier , la solution de ce problème : faire jouir ce pays de tous les droits civils et politiques même , et le maintenir cependant dans une médiocrité absolue qui ne le rendit point dangereux à ses maîtres. Tout le secret consistait à donner à la bourgeoisie les prétentions et les préjugés de la noblesse. Il est clair que si tout homme qui acquiert ce modique revenu qui suffit pour vivre sans travailler corporellement , croit se déshonorer en se livrant à une industrie quelconque , les progrès des familles , comme ceux de tous le pays , seront bornés dans le cercle le plus étroit. Ce préjugé , inculqué à cette immense et pauvre aristocratie , était un épanchoir ras de sol , que l'on avait percé au bassin pour que l'eau ne s'y élevât pas trop. Cette curieuse organisation a besoin d'être étudiée plus longuement , et son examen me conduirait ici beaucoup trop loin ».



30

60

+



« Depuis la réunion à la France, les progrès de Vaison sont sensibles; chaque jour son enceinte s'étend au-delà de Louvéze, et tend à reconquérir le sol de la ville ancienne, que des temps malheureux l'avaient forcée d'abandonner ».

*Explication du plan.*

1. Restes des portiques de la façade du Théâtre.
2. Rochers qui ont servi de fondations aux portiques.
3. Première précinction de gradins.
4. Deuxième précinction.
5. Restes de gradins taillés dans le roc.
6. Restes de la muraille d'enceinte.
7. Corridor souterrain qui traverse la montagne et par lequel on arrivait de la ville aux rangs supérieurs des gradins.
8. Plateau de la montagne.

*Description d'une roche qui renferme exclusivement des coquillages fluviatiles et terrestres. (1)*

« Cette roche, située dans le canton de Sommières, commence près des limites qui séparent le département du Gard de celui de l'Hérault, et se prolonge du sud-sud-ouest au nord-nord-est, à une distance de plusieurs kilomètres. Il est difficile de la suivre dans toute sa longueur, parce que tantôt elle s'élève en collines à plus de quatre-vingts mètres au-dessus du sol, tantôt elle est souterraine, et

---

(1) Cet article important pour l'histoire naturelle du Gard n'étant parvenu à l'Académie qu'après l'impression de cette première Partie, nous avons été forcés de le placer ici.

ne peut être reconnue que par des fouilles, ou lorsqu'elle est mise à nu par le courant d'une rivière. Ailleurs elle est recouverte par une roche de poudings, qui la coupe obliquement ».

« Elle est formée de couches superposées dont l'épaisseur varie depuis demi-mètre jusqu'à deux mètres. Dans la colline la plus voisine de Sommières où j'ai fait mes principales remarques, ces couches inclinées la plupart du sud au nord et quelques-unes du nord au sud forment avec l'horizon un angle de treize degrés. On trouve dans quelques blocs, plus distinctement que dans d'autres, la forme rhomboïdale commune aux roches calcaires ».

« Le coquillage qui y est disséminé avec le plus d'abondance est le *Limneus palustris* de Draparnaud, dont l'analogue vivant existe dans les fossés près d'Aiguesmortes, mais que je n'ai pu trouver dans les fontaines des environs de Sommières. Quelquefois la coquille y existe en nature; sa blancheur indique que l'animal était mort long-temps avant qu'elle fût enveloppée dans la pâte calcaire; et sa conservation me paraît due à la même circonstance. Le plus souvent la coquille et l'animal ont également disparu; la forme seule reste, et la pétrification est parfaitement homogène avec la pierre qui l'enveloppe. Ces coquilles sont de diverses grandeurs et par conséquent d'âges différens. Leur position n'est point parallèle au gissement de la pierre; mais elles sont placées dans toute sorte de directions, à la différence des coquilles de mer, qui souvent affectent une situation horizontale. L'origine exotique des premières et leur roulement dans les torrens et les fleuves expliquent cette différence ».

« La seconde espèce fluviatile que renferme la

roche en question est le *Planorbis albus* de Müller ; dont l'analogue vivant existe près de Sommières. On peut appliquer à ce coquillage tout ce que je viens de dire du Lymnée, avec la différence que la Planorbe est beaucoup plus rare. Aussi, dans les diverses sources où j'ai remarqué des Planorbes et des Lymnées vivans, ceux-ci étaient sans comparaison beaucoup plus nombreux. Il me paraît qu'ils ont plus de fécondité ».

« Les coquillages terrestres sont plus rares dans cette pierre que les fluviatiles; ce qui m'empêchera de les déterminer avec exactitude. Je n'en ai encore découvert que deux espèces; l'une a beaucoup de rapport avec l'*Hélice variable* de Draparnaud, qui est vivante et très-multipliée dans ce pays; mais, comme je n'en possède que des échantillons tronqués, je ne puis assurer que ce soit exactement la même ».

» L'autre ressemble à l'*Helix algira* de Linné. Elle y ressemble, mais je crois pourtant que c'est une espèce différente ».

« De nouvelles recherches me fourniront, j'espère, les moyens de remplir ces lacunes, et beaucoup d'autres qui rendent mon travail si imparfait ».

« J'avais autrefois parlé de ce sujet de géologie à un membre de l'Académie. Il y a peu de temps qu'il m'a fortement invité à transmettre à cette société les remarques que j'avais faites. Trop flatté de cette invitation, je n'y ai pas résisté; trop pressé par le temps, je n'ai pu y satisfaire que d'une manière très-incomplète. J'aurais eu cependant le loisir, depuis plus de vingt ans que j'ai remarqué cette roche, de fournir, non pas une courte note, mais un long mémoire; et j'avoue que j'avais eu plusieurs fois le dessein de m'en occuper et

d'en faire part à l'Académie. J'en ai été détourné par la crainte de dérober, à l'humanité souffrante, des momens qui semblaient lui appartenir tout entiers ; mais ce scrupule paraîtra mal fondé, si l'on s'en rapporte à l'orateur d'une compagnie savante qui s'exprime ainsi ».

« La géologie est la branche de nos connaissances »  
 » physiques que les médecins ont la plus négligée.  
 » On ne peut douter cependant que les modifi-  
 » cations incalculables, et généralement toutes les  
 » catastrophes survenues dans le système du globe  
 » n'aient influé sensiblement sur la constitution or-  
 » ganique de l'homme . . . . . Le médecin fouil-  
 » lera donc jusques dans les entrailles du globe  
 » pour soumettre à un scrupuleux examen les ani-  
 » maux fossiles ; pour fixer l'espèce ou le genre au-  
 » quel ils appartiennent, et s'assurer ainsi s'ils ont  
 » ou n'ont pas leurs analogues ». (*Discours sur  
 les rapports de la médecine avec les sciences physi-  
 ques et morales* ; par M. Alibert, Tom. II.<sup>e</sup> des  
 Mém. de la Soc. méd. d'émulation de Paris ) ».

Sommières 29 juillet 1822.

*DAX. D. M., membre non-résident  
 de l'Académie du Gard.*

**FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.**

---

**TABLE DES MATIÈRES**

 CONTENUES DANS CETTE SECONDE PARTIE.
 

---

<b>I</b>	<b>INTRODUCTION.</b>	5
	Discours de M. <i>Simon Durant</i> , sur l'étude des beaux arts.	6
	Sur l'utilité d'une école de dessin ; par le même.	8
	Établissement de cette école.	
	Discours de réception de M. <i>Vignaud</i> , et réponse de M. <i>Simon Durant</i> , président.	10
	Mémoire sur le style en architecture ; par M. <i>Durand</i> , ingénieur , en retraite.	12
	Mémoire sur l'origine et les progrès de la musique ; par M. <i>Guérin</i> , conseiller de préfecture.	13
	Rapport du même , sur le clavi-harpe de M. <i>Dielz</i> .	24

**LITTÉRATURE.**

	Introduction.	26
	Rapport de M. <i>Donzel</i> , sur le commentaire historique de M. le baron Chaudruc de Crazanne , sur l'ode d'Horace ; <i>Justum et tenacem</i> .	28
	Mémoire historique des Templiers ; par M. <i>Renouard</i> ,	28
	Rapport de M. <i>Vincens (Alex.)</i> , sur un ouvrage de M. Balanche , de Lyon , intitulé : <i>Antigone</i> , et sur la traduction de <i>l'Illiade</i> de <i>Dugas de Montbel</i> .	30
	Opuscules littéraires de M. <i>Maillet-Lacoste</i> .	32
	Rapport de M. <i>Nicot</i> , sur l'éloge de <i>Rollin</i> ; par M. <i>Maillet-Lacoste</i> .	32
	Rapport sur un ouvrage de M. <i>Dampmartin</i> , intitulé : <i>De l'éducation , et choix des instituteurs</i> ; par M. l'abbé <i>Bonhomme</i> .	34
	Rapport de M. <i>Aldebert</i> , sur l'histoire de l'académie des jeux <i>Floraux</i> ; par M. <i>Poitevin Peytari</i> .	35
	Lettre de M. de <i>Laboissière</i> , sur la <i>Chartreuse</i> de <i>Grenoble</i> .	36



Concours sur l'éloge de Charles VII.	51
Éloge de Charles VII, qui a remporté le prix ; par M. Mignet, avocat à Aix.	53
Discours sur les dangers de l'étude de l'histoire ; par M. Barbaroux.	83

## POÉSIE.

Poème sur la mort ; par M. Gamon.	95
Le <i>Dévouement de Rotrou</i> , poème ; par M. Larnac.	98
Premier acte d'une tragédie sur la mort d'Annibal ; par M. de Ricard.	104
Lettre du même, à M. l'Evêque de Montpellier, sur l'athéisme.	118
Traduction de la Satire de Juvenal, le Turbot ; par M. Nicot.	122
Scènes de la comédie <i>Nlomanie</i> ; par M. Ch. Rey.	130
Scène d'une tragédie sur la mort d'Henri III, par M. Em. Teulon.	144

## ÉLOGES HISTORIQUES.

Éloge de M. de Balore, ancien Evêque de Nismes.	154
de M. Claude Verdier, négociant.	168
de M. Alizon.	176
de M. Granier, d. m.	185
de M. Eymar, négociant.	201

TABLEAU DES MEMBRES ET ASSOCIÉS.	224
----------------------------------	-----

NOTICE  
OU  
APERÇU ANALITIQUE  
DES  
TRAVAUX LES PLUS REMARQUABLES  
DE  
L'ACADÉMIE ROYALE DU GARD.



# NOTICE

OU

## APERÇU ANALITIQUE DES TRAVAUX LES PLUS REMARQUABLES DE L'ACADÉMIE ROYALE DU GARD, DEPUIS 1812 JUSQU'EN 1822.

Par M. PHÉLIP, Médecin, Secrétaire,

---

SECONDE PARTIE.

---

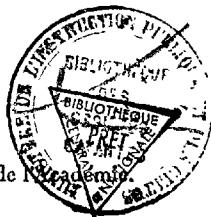


A NISMES,

Chez P. DURAND-BELLE, Imprimeur de l'Académie.

---

AN 1822.



Pr. 8°

10 199



---

---

# APERÇU ANALITIQUE

DES

TRAVAUX LES PLUS REMARQUABLES

DE L'ACADÉMIE ROYALE DU GARD,

DEPUIS 1812 JUSQU'EN 1822.



*Beaux-arts.*

LA classe des arts n'a point été stérile dans une ville qui offre à l'admiration de ceux qui les cultivent, comme de tous ceux qui savent apprécier le beau, partout où ils le trouvent, ces monumens célèbres que toute la France nous envie, et qui ont traversé les siècles sans perdre le caractère de perfection qui en fait de si précieux modèles.

Dans un climat qui favorise éminemment l'essor de l'imagination, et avec les progrès de la civilisation qui fait retrouver des jouissances dans l'élégance des habitations, la somptuosité des meubles, et dans les recherches des bons dessins, peut-on être indifférent aux belles productions de l'architecture, aux intéressans produits des arts qui peuvent embellir les lieux que nous habitons, et donner même à nos manufactures un éclat de plus ?

Cet amour pour les arts a été tel qu'il avait inspiré depuis long-temps à l'Académie le projet de solliciter l'établissement d'une école gratuite

de dessin. La proposition en fut faite à l'Académie d'une manière très-pressante par un de ses membres, *M. Simon Durant*, ex-ingénieur du cadastre, et aujourd'hui architecte du département, dont le mérite et les intentions pourront être bien appréciés par l'analyse suivante de son discours de réception.

*M. Simon Durant*, à son tour, témoigne sa reconnaissance à l'Académie de l'honorable distinction qu'elle daigne lui accorder. Elevé dans une école qui se glorifie d'avoir vu Biot sur ses bancs, ses études furent dirigées vers les sciences, et son goût l'entraîna vers les arts. « Belles-lettres, sciences, beaux-arts; quelle heureuse association! On dit que les arts sont les enfans des lettres; mais si la lecture d'Homère créa le Jupiter Olympien sous le ciseau de Phidias, peut-être devons-nous au Laocoon les beaux vers de Virgile. Comme les lettres, les arts rapprochent les hommes, ils confondent les états, ils voyagent avec nous, ils nous suivent dans tous les accidens de la vie; malheur à l'homme inoccupé dont ils n'ont pas fait quelques fois la consolation ou les délices ».

« Le dessin est peut-être né du hasard; la peinture des progrès du dessin; l'architecture de la nécessité; la sculpture doit sa naissance à la religion ».

Ici, *M. Simon Durant* demande à s'écarter de la route commune. « Laissons à la Grèce, dit-il, ses monumens, ses divinités, ses fêtes, ses beaux-arts même, et réservons notre admiration pour les deux augustes basiliques de l'ancienne et de la nouvelle loi. La demeure du Jéhova de la loi écrite, œuvre du sage des sages, la demeure du Dieu de la loi de grâce, que trois siècles,

que la munificence des Pontifes et des Rois , que le génie des Michel-Ange et des Raphaël n'ont cessé de décorer et d'enrichir , devaient être les plus grandes merveilles de l'univers » !

« Les arts ne sauraient oublier ce qu'ils doivent au christianisme » .

« Quelles mains pieuses ont conservé le précieux dépôt des lettres et rallumé le flambeau des sciences ? C'est aux ordres religieux que nous devons l'éducation de la jeunesse , la découverte , la conservation et l'interprétation des manuscrits de l'antiquité ; nommer Léon X , rappeler le siècle des Médicis , c'est désigner l'époque qui commence l'ère de l'Europe civilisée. *Rome chrétienne devint comme un grand port qui recueillait tous les débris du naufrage des arts.* La peinture doit au christianisme ces trois chefs-d'œuvres : la Transfiguration de Raphaël , la Communion de St-Jérôme du Dominicain , et la Descente de Croix de Daniël de Volterre » .

Après avoir parlé à propos de la protection accordée par François I.<sup>er</sup> aux arts et aux artistes qui ont immortalisé son siècle , M. *Simon Durant* rend hommage au siècle fameux qui le suivit , et qui fut éminemment grand parce qu'il fut éminemment religieux. « S'il est vrai que le règne de Louis XIV fut plus illustre par les lettres et les sciences que par les arts , combien ne compterait-il pas d'habiles artistes ? et ses insensés-détracteurs , qu'ont-ils à opposer à la magnificence de ces royales demeures que tous les arts réunis ont voulu embellir , à la noble simplicité de l'auguste asile de la valeur , au canal du Languedoc , etc. » ?...

L'orateur , après avoir donné des preuves de l'empire de la religion sur les arts , rappelle cette grande

vérité, que les arts doivent toujours tourner au profit de la religion et de la morale.

« Eh ! dans quel temps les espérances furent-elles plus grandes et mieux fondées ? Le fils de S.<sup>t</sup>-Louis répare les ruines du sanctuaire ; l'héritier de Louis le Grand rend aux lettres, aux sciences, aux arts cette noble indépendance qui leur assure une nouvelle vie ».

M. *Simon Durant* a justifié sa proposition de l'établissement d'une école de dessin par des considérations générales sur les effets de l'émulation, pour inspirer le génie des arts et l'influence de la protection des Souverains ; mais il s'est appliqué principalement à prouver que, si le désir ardent de parvenir et l'émulation ne s'entretiennent que par la concurrence, les écoles publiques ne sont utiles à la masse de la société qu'autant qu'elles sont gratuites. « Dans les arts sur-tout, c'est presque toujours » dans la classe indigente que se trouve le germe » du talent, et il n'a besoin que d'un aliment pour » se développer, d'un appui pour fructifier : d'ail- » leurs, l'homme riche ne les cultive que pour son » agrément.

« Arrêtons nos regards, ajoute-t-il, sur la ville » de Nîmes, fière de ses monumens antiques, in- » téressante par ses manufactures, favorisée d'un » beau ciel, riche d'un sol fertile, tous ces avan- » tages qui ne se rencontrent réunis dans aucune » autre ville et qui sont si propres à l'étude de » la peinture, ont dû frapper plus d'une fois l'at- » tention des autorités ; et cependant jusqu'à présent » aucun cours gratuit n'a été créé ; chacun de nous » peut se rappeler les bienfaits qu'avait produit » le cours de dessin de l'école centrale. C'est là » que quelques jeunes-gens commencèrent à puiser » le goût de la peinture. Parmi eux, je citerai M.

» Vignaud jeune, d'abord élève, ensuite profes-  
 » seur, et tenant enfin à Paris son rang parmi les  
 » peintres d'histoire, et M. Sigalon qui, sans autre  
 » leçons que celles qu'il aurait reçues dans cette  
 » école, est parvenu à fournir des preuves d'un talent  
 » qui donne les plus grandes espérances.

Ne laissons point, s'écrie-t-il, éteindre le feu sacré; cultivons un art qui ne peut que prospérer sous un ciel aussi favorable à ses progrès, sous un sol classique où les étrangers viennent chaque jour porter le tribut de leur admiration. Nismes peut s'honorer à juste titre d'avoir produit deux peintres d'un mérite distingué. Renaud Levieux étudia longtemps à Rome. ( Deux de ses tableaux ornent le musée; l'Académie en possède deux autres ): il était le fils d'un menuisier. Natoire fut directeur de l'école française à Rome. Ce titre prouve assez l'éminence de son talent.

En envisageant l'utilité de l'art du dessin sous le rapport de nos manufactures, M. *Simon Durant* rappelle avec raison que le génie industriel des habitans de Nismes « sait se plier aux caprices de la mode; » que la fabrique de ses étoffes a sur les autres villes l'avantage d'employer la matière première sur le sol même qui la produit; mais que le fabricant n'a pas toujours ce goût épuré, cette rectitude dans le jugement, que la pratique du dessin peut seule lui donner. Servile imitateur de la mode, il ne connaît qu'elle, et il ne sait pas qu'il y a un choix à faire dans les formes, et que celui à qui on a montré les meilleurs modèles, a le goût le plus sûr. Un homme qui n'aurait vu que des tableaux de Raphaël et du Titien ne se contenterait pas de peintures médiocres.

M. *Simon Durant* a terminé son mémoire en in-



diquant les moyens qu'exige l'organisation de l'école de dessin. Ses vœux ont été remplis avec la bienveillance éclairée de M. le Préfet, Baron *d'Haussez*, et de son successeur M. *Villiers du Terrage*, de celle de MM. les Membres du conseil général de ce département; grâce au zèle vigilant de M. le Maire de Nismes et à la munificence du conseil municipal.

L'école gratuite de dessin a été établie sous la direction de M. *Vignaud* qui, élevé à l'école des grands maîtres de l'école française, est devenu digne de se placer dans leurs rangs, secondé par M. *Raujoux*, maître de dessin distingué de cette ville; et, soit les productions déjà couronnées des élèves, soit l'ardeur constante avec laquelle cet habile maître dirige, soutient et encourage leurs efforts, tout fait promettre à cette ville que l'art du dessin fera, dans cette contrée, des progrès qui rejailliront sur les ouvrages de tous les artistes, et porteront dans nos fabriques cette pureté de composition et ce goût exquis qui caractérisent particulièrement les manufactures françaises.

M. *Vignaud*, en prenant place à l'Académie, et la remerciant de l'honneur qu'il en recevait, s'est plu à faire connaître l'idée qu'il devait donner à ses élèves du dessin, et le degré d'enthousiasme qu'il était susceptible de leur communiquer.

M. *Simon Durant*, qui présidait l'Académie le même jour, a répondu à M. *Vignaud* que ses ouvrages étaient la preuve que la peinture pouvait emprunter à la poésie son enthousiasme et ses beautés; que l'Académie qui l'avait admis à partager ses travaux, voyait avec plaisir le public admirer ses talens dans l'image du monarque éclairé qui pro-

tège les arts et les lettres et couronne ses efforts dans la carrière d'Appelle et de Raphaël. « Elle » sourit, a-t-il dit, à l'espoir de l'influence de votre » art sur la génération dont les études vous sont » confiées. Dirigez la vive imagination de ces » jeunes élèves sur les exemples d'héroïsme, de » vertu et de valeur dont s'honore le département » du Gard; que votre savant pinceau expose à leurs » yeux les traits des hommes illustres que le dé- » partement s'enorgueillit d'avoir produits; dans les » temps anciens, cet Antonin non moins recom- » mandable par sa piété que par l'adoption de » Marc-Aurèle; et de nos jours, ce Guillaume » Desporcellets échappé, seul, aux massacres de » la Sicile parce qu'il était vertueux; ce d'Assas » dont le sang coula à Closterkamp pour sauver » l'armée et la France; ce Seguiet qui interpréta » si bien nos antiquités.

» Répandez dans nos fabriques cette pureté de » dessin, ce goût exquis qui distinguent éminem- » ment les manufactures françaises.

» Poursuivez votre noble carrière; soyez toujours » délicat et sévère dans le choix de vos sujets; car » la plus belle destination de la peinture est d'é- » lever l'âme, de conserver dans les cœurs l'apti- » tude aux grandes choses, et d'y nourrir les sen- » timens généreux, en perpétuant la mémoire des » actes qui en ont été ici-bas les plus sublimes » émanations ».

*M. Durand*, ex-ingénieur de l'arrondissement de Nismes, a souvent fait à l'Académie des communications qui avaient son art pour objet: elle lui a dû, depuis la dernière Notice, deux mémoires remarquables.

Le premier est d'une composition distinguée sur

le style en architecture , dans lequel il a démontré que ce style dans les beaux-arts pourrait être varié à l'infini , mais peut se ranger sous trois classes ; le sublime , le moyen ou mixte et le délicat ; que l'architecture , comme la poésie , la sculpture et la peinture , est aussi susceptible de ces trois genres de style ; qu'elle doit imprimer à ses édifices le caractère qui leur est propre. Par l'heureuse combinaison des membres de l'architecture et des ornemens , on reconnaîtra un temple , un palais , un arsenal , une prison , une maison d'un simple particulier.

M. *Durand* s'est appliqué à déterminer ces règles qui ne sont pas fixées , et , après avoir indiqué ses vues générales sur l'ensemble du sujet , il en a traité chaque partie successivement et en détail , et secondé ses preuves par l'exposition de modèles dont le bon goût , le caractère élégant et prononcé décèlent l'artiste habile et consommé , pénétré de tout l'esprit des anciens , et aux travaux duquel nous avons eu tant de fois l'occasion d'applaudir.

Dans le second , notre collègue offre l'application des principes de l'architecture grecque et romaine aux édifices modernes , et a exposé les formes et les caractères des temples antiques et les moyens de les employer parmi nous dans nos édifices religieux. L'écrit de M. *Durand* est accompagné de plusieurs plans , coupes et élévations propres à montrer à l'œil la vérité et les avantages de son système ; et l'Académie a jugé que l'exécution de ces projets confirmerait de plus en plus ce que les monumens élevés par l'auteur ont déjà si bien prouvé.

Un des arts qui semble bien cher à l'homme , puisqu'il contribue à lui procurer d'utiles et légitimes jouissances , à le distraire des peines inévitables de sa vie mortelle , à élever son âme vers

de hautes et saintes pensées ; la musique qui , dans les temples et les camps , sous le toit domestique et au milieu des fêtes publiques , peint avec tant d'éloquence et de charmes les diverses passions de l'homme , donne le signal de la joie ou de la douleur , et est devenue pour la société un besoin et une science , a occupé d'une manière spéciale un de nos nouveaux collègues. M. *Guérin* , conseiller de préfecture , lui a consacré un mémoire sur son origine et ses progrès , qui a le vrai mérite académique , celui qui consiste tout à la fois à plaire et à instruire.

Après avoir rendu hommage à la mémoire de celui qu'il a remplacé à l'Académie , M. *Blachier* père , homme distingué par des talens administratifs peu communs , et des connaissances étendues en économie rurale , et indiqué l'objet de son ouvrage , il entre ainsi en matière.

« Aimable sœur de la poésie et sa compagne  
 » inséparable , la musique fut consacrée comme elle  
 » à célébrer la gloire de la divinité. L'Égypte , ce  
 » berceau des connaissances humaines , la cultiva  
 » avec soin ; ses habitans inventèrent la lyre à quatre  
 » cordes , la harpe , la flûte , les timbales , le tam-  
 » bourin , et le sistre , instrument qui chez eux  
 » paraît avoir tenu le même rang que le violon  
 » occupe parmi nous.

« Un monument récemment découvert par le célè-  
 » bre voyageur Bruce , et auquel on ne peut contester  
 » trente siècles au moins d'antiquité , présente la  
 » description d'une harpe égyptienne à treize cordes ,  
 » de la forme la plus commode et la plus élégante.

« Il est probable que , dans l'enfance de l'art , la  
 » gamme se borna à un seul tétracorde , c'est-à-  
 » dire , quatre tons. On sait que la musique moderne  
 » a produit des airs tendres et fort expressifs qui

» ne dépassent pas cette étendue. Quoi qu'il en  
 » soit , les Egyptiens perfectionnèrent bientôt ce  
 » système ; ils portèrent à sept notes , correspon-  
 » dantes aux sept planètes, l'étendue de leur échelle ;  
 » et , chose extrêmement remarquable , ils en for-  
 » mèrent la semaine ; de telle sorte , qu'abstrac-  
 » tion faite de tout précepte religieux , la division  
 » du temps , telle qu'elle est observée par toutes  
 » les nations policées , est une institution à la fois  
 » astronomique et musicale.

» L'échelle égyptienne commençait un semi-ton  
 » au-dessous de la gamme moderne. *Si* correspon-  
 » dait à Saturne , *ut* à Jupiter , *re* à Mars , *mi*  
 » au Soleil , *fa* à Vénus , *sol* à Mercure , et *la* à  
 » la Lune.

» Il n'existe , sur la musique des Hébreux , d'autres  
 » renseignemens que ceux que nous fournissent  
 » les livres sacrés. Le genre , la forme et le nombre  
 » des instrumens de musique dont ce peuple faisait  
 » usage , sont enveloppés d'une obscurité si profonde ,  
 » que les plus habiles commentateurs n'ont pu par-  
 » venir à la dissiper. L'écriture sainte en indique  
 » une quinzaine , soit à vent , à cordes ou de  
 » percussion.

» Ni les anciens Juifs , ni les modernes n'ont pu  
 » noter leurs chants de caractères particuliers.  
 » Quelques savans ont pensé que les points-voyelles ,  
 » dont l'invention est attribuée aux Massorettes ,  
 » remplissaient la double fonction de fixer la pro-  
 » nonciation des consonnes , et d'indiquer l'accen-  
 » tuation ou l'élévation et l'abaissement de la voix ;  
 » mais cette opinion ne peut être considérée que  
 » comme une conjecture plus ou moins hasardée.

» La cessation du chant religieux chez les Juifs ,  
 » depuis la ruine de Jérusalem , est un fait beau-  
 » coup plus certain ; et certes , jamais aucun peuple

» n'a eu de si justes motifs de s'interdire toute  
 » manifestation de joie. Néanmoins , les Juifs alle-  
 » mands chantent aujourd'hui en parties ; ils ont  
 » même des orgues dans quelques-unes de leurs  
 » synagogues ; mais cet usage forme exception à  
 » la règle générale. On trouve , dans l'ouvrage  
 » du savant Père Martini , sur la musique , deux  
 » chants hébraïques qui se rapprochent beaucoup  
 » de la musique du 15.<sup>e</sup> siècle , et qui sont sus-  
 » ceptibles d'accompagnement.

» Soit que les Chinois tirent leur origine de  
 » l'Égypte , comme le docte Huet , M. de Mairan  
 » et M. de Guigue l'ont prétendu , soit au con-  
 » traire que l'Égypte et la Grèce aient puisé chez  
 » les Chinois la connaissance des sciences et des  
 » arts , soit enfin que la distance considérable qui  
 » séparerait ces peuples , ait mis obstacle à toute  
 » communication entre eux , ce qui me paraît beau-  
 » coup plus vraisemblable ; il n'en est pas moins  
 » certain que la musique était cultivée dans la  
 » Chine dès l'époque la plus reculée , et que l'oc-  
 » tave y avait été divisée en ses douze demi-tons  
 » que les Chinois appellent les douze *lu* , lorsque  
 » la Grèce était encore plongée dans la plus pro-  
 » fonde barbarie.

» On sait combien les Chinois sont fortement  
 » attachés aux usages antiques. Le mépris qu'ils  
 » ont pour tous les autres peuples , et le culte  
 » qu'ils rendent à la mémoire de leurs ancêtres  
 » qu'ils sont accoutumés dès la plus tendre en-  
 » fance à respecter , comme des êtres supérieurs ,  
 » forment chez eux un double obstacle à toute  
 » innovation. Ce qu'était la musique chez ce peuple ,  
 » il y a 3000 ans , elle l'est encore aujourd'hui ; grave ,  
 » simple , majestueuse , et conservant même , dans  
 » les chansons les plus gaies , une lenteur de

» mouvement comparable à celle de nos *adagio*.  
 » Le changement de modulation n'a jamais lieu  
 » dans les chants chinois qui , procédant par  
 » quintes , tierces et quartes , se composent , en  
 » très-grande partie , des cordes essentielles du ton.  
 » Leur gamme diffère de la nôtre , en ce que le  
 » *fa* et le *si* en sont bannis : elle se réduit dès-lors  
 » à un pentacorde composé des notes *mi* , *sol* ,  
 » *la* , *ut* , *re* , auquel succède l'octave *mi* : parmi  
 » les instrumens destinés à soutenir et à accom-  
 » pagner la voix , on distingue chez les Chinois le  
 » *king* et le *ché* , espèces de harpes , dont la pre-  
 » mière a sept cordes et la seconde vingt-cinq.  
 » Les cloches et les tambours de différentes gros-  
 » seurs y sont fort usités ; mais ils ne servent qu'à  
 » marquer la mesure , et à indiquer les pauses  
 » et les reprises.

» Chez une nation où la lecture est une opé-  
 » ration métaphysique , et où l'on ne peut acquérir  
 » le titre de lettré sans connaître la signification  
 » de deux cent quatorze clefs et de plus de qua-  
 » torze mille caractères , la musique doit être né-  
 » cessairement une science abstraite. Il n'est , en  
 » effet , aucun des sons employés par les Chinois  
 » qui ne s'applique à quelque vertu morale ou à  
 » quelque qualité physique , et qui n'excite des  
 » pensées ou des sentimens analogues.

» Beaucoup moins spéculative , mais plus vive  
 » et plus propre à émouvoir les passions , la mu-  
 » sique arabe et persanne emploie quatre modes  
 » principaux , et vingt-un modes mixtes ou com-  
 » posés. Comme il est impossible de se former une  
 » juste idée de cette musique sans l'avoir entendu ;  
 » je me bornerai à faire remarquer , Messieurs ,  
 » que les Orientaux ne passent jamais d'un inter-  
 » valle à l'autre , soit en montant , soit en des-  
 » cendant

» cendant , sans parcourir chromatiquement ou  
 » plutôt enharmoniquement les intervalles intermé-  
 » diaires. Ces traînées continuelles et rapides que  
 » nous trouverions insupportables , ont pour eux  
 » un charme tout particulier.

« Leurs instrumens les plus connus se rappro-  
 » chent beaucoup de notre ancien luth , de la man-  
 » doline à manche de guitare , du psalterion , de  
 » la flûte et du tambour de basque. Les Abyssins  
 » ont six instrumens de musique , la flûte , la trom-  
 » pette , la timbale , le tambourin , le systre et  
 » la lyre ; leur trompette ne donne qu'un ton qui  
 » est le *mi* ; mais ce ton est fort , rauque et terrible ;  
 » l'effet en est tel dans le combat qu'il transporte  
 » les Abyssins d'une espèce de fureur à laquelle  
 » rien ne peut résister.

» Entraîné par l'abondance de la matière , je  
 » dépasserais de beaucoup les bornes d'un discours ,  
 » si je voulais vous entretenir , Messieurs , avec  
 » quelques détails de la musique particulière à  
 » chaque nation asiatique , africaine ou américaine ;  
 » mais *le secret d'ennuyer est celui de tout dire.*  
 » Franchissant donc par la pensée et les temps  
 » et les lieux , j'abandonne l'antique Asie , la noire  
 » Afrique , et je me transporte en Europe. La  
 » Grèce fixe mes regards : à ce nom qui rappelle  
 » de si grands souvenirs , et auquel les événemens  
 » actuels semblent préparer une illustration nou-  
 » velle , quel est l'homme doué de sentimens géné-  
 » reux qui ne sente palpiter son cœur ; et quel  
 » amateur des beaux-arts pourrait ne pas désirer  
 » de connaître ce qu'était la musique dans la patrie  
 » des Apelles et des Phidias ? Essayons d'en donner  
 » une idée.

» Les premiers musiciens grecs , Amphion , Chir-  
 » ron , Orphée , Linus furent poètes , philosophes



» et législateurs. Cette réunion de connaissances  
 » et de talens presque inconnue aux modernes ,  
 » était commune chez les anciens , qui y joignaient  
 » encore l'étude de la médecine , de l'astronomie ,  
 » de la physique , de l'histoire naturelle et des  
 » mathématiques. Si l'on considère le rang qu'oc-  
 » cupe aujourd'hui la musique parmi ces hautes  
 » connaissances , n'aurais-je pas à craindre d'être  
 » taxé d'exagération en disant qu'au siècle de  
 » Périclès cette science jouissait d'une prééminence  
 » incontestée ? Mais les ouvrages de Platon et d'Aris-  
 » tote attestent cette vérité ; ils nous apprennent  
 » que la musique formait une partie si essentielle  
 » de l'éducation des Grecs , que c'était une honte  
 » de ne pas la connaître , et que l'épithète mé-  
 » prisante d'*amousoi* ou d'ignorant était donnée  
 » à l'homme qui n'était pas musicien , quels que  
 » fussent d'ailleurs les talens dont il était doué.

» Egalement éloigné de l'aveugle crédulité qui  
 » admet sans examen tous les faits merveilleux et  
 » de l'orgueil philosophique qui rejette ce qu'il  
 » ne saurait comprendre , je m'abstiendrai , Messieurs ,  
 » de porter un jugement sur la réalité des effets  
 » prodigieux que les anciens ont attribué à la  
 » musique.

» Race dégénérée , froids métaphysiciens , privés  
 » de cette sensibilité exquise qui distinguait les  
 » Grecs des Barbares , sommes-nous à même de  
 » décider jusqu'à quel point pouvaient être affectés ,  
 » par une suite de sons mélodieux , des hommes dont  
 » la constitution , tant au moral qu'au physique ,  
 » paraît avoir été si différente de la nôtre , et si  
 » malgré tout le fracas des instrumens à cordes ,  
 » à vent et de percussion , malgré les ressources  
 » de l'harmonie la plus savante , la plus compliquée  
 » et l'emploi des dissonances les plus dures , les plus

» étranges , la musique moderne produit de si minces  
 » effets , est-ce une raison suffisante pour nier ab-  
 » solument ceux qu'une mélodie simple , chroma-  
 » tique , enharmonique , tantôt grave , tantôt véhé-  
 » nente , a pu produire sur des hommes dont  
 » les organes , vierges encore , se prêtaient avec  
 » facilité aux impulsions que d'habiles musiciens ,  
 » transportés eux-mêmes d'un feu divin , s'effor-  
 » çaient de leur transmettre ?

» Ce n'est pas sans dessein , Messieurs , qu'en  
 » mettant en opposition la musique grecque avec  
 » la nôtre , je n'ai parlé que de la mélodie. Je sais  
 » que depuis la renaissance des lettres , les érudits  
 » ont été partagés d'opinion sur la question de  
 » savoir si les Grecs connaissaient l'harmonie simu-  
 » tanée , ou ce que nous appelons le contre-point.  
 » Les uns soutenaient que les termes de conson-  
 » nance et de dissonance employés par Euclide ,  
 » Ptolémée , Aristoxène , et quelques autres au-  
 » teurs , ne pouvaient s'appliquer qu'à l'harmonie  
 » proprement dite. Comment concevoir , disaient-  
 » ils , qu'un peuple si poli , si éclairé , si ingénieux  
 » dans les arts , ait pu ignorer ou ne pas mettre  
 » en pratique l'union des différentes parties dans  
 » les concerts de voix et d'instrumens ? Isaac  
 » Vossius , l'un de ces érudits , ne craint pas de  
 » traiter de blasphème et de sacrilège l'assertion  
 » contraire , tant il est vrai que l'esprit de système  
 » exclut toute modération.

» D'autres savans , non moins distingués par leur  
 » vaste érudition que par une étude approfondie  
 » de l'art musical , employaient , pour combattre  
 » cette opinion , des raisons qui me paraissent beau-  
 » coup plus solides. Leur dialectique a triomphé ,  
 » et l'on paraît généralement d'accord à ne faire  
 » remonter qu'au 12.<sup>e</sup> ou tout au plus au 11.<sup>e</sup> siècle

» de notre ère la découverte du contre-point.  
 » Pour fixer vos idées sur cette controverse ,  
 » je commencerai, Messieurs, par vous faire re-  
 » marquer que de tous les peuples existans sur la  
 » terre , les Européens sont encore les seuls qui  
 » chantent ou qui jouent des instrumens en partie ;  
 » que l'harmonie simultanée déplaît également aux  
 » Chinois et aux Américains , aux Indiens et aux  
 » Tartares, aux habitans de l'Afrique , comme à ceux  
 » des îles de la mer du sud , tandis que nos airs  
 » les plus simples , dépourvus d'accompagnement ,  
 » paraissent leur procurer des sensations agréables.  
 » J'observerai ensuite que , si les Grecs avaient connu  
 » cette harmonie , les Romains , leurs disciples dans  
 » l'étude des beaux-arts , l'auraient indubitablement  
 » adoptée. J'ajouterai enfin que l'on ne trouve dans  
 » les écrits , ni des uns ni des autres , aucune trace  
 » positive de l'existence du contre-point , et qu'il  
 » était même impossible de le mettre en pratique  
 » avec un système qui , n'admettant pour conson-  
 » nances parfaites que l'octave , la quinte et la  
 » quarte , excluait , de l'harmonie simultanée , les  
 » plus douces et les plus agréables de toutes les  
 » consonnances , je veux dire la tierce et la sixte.

» Mais quel sens , demandera-t-on , attachaient  
 » donc les Grecs aux mots d'*harmonie* et de  
 » *consonnance* , si souvent employés par les auteurs  
 » anciens ? Je réponds , avec eux : que l'harmonie  
 » est la partie ayant pour objet la *succession* con-  
 » venable des sons , en tant qu'ils sont *aigus* ou  
 » *graves* ; et je tire de cette définition , si impor-  
 » tante pour la solution de la difficulté , la con-  
 » séquence que chez les Grecs *harmonie* et *mélo-*  
 » *die* étaient deux termes synonymes.

» Quant au mot que nous avons traduit par celui  
 » de *consonnance* , et que nous n'appliquons

» qu'aux accords simultanés qui flattent nos oreil-  
 » les , appuyé sur la définition précédente ,  
 » je dirai que ce mot servait uniquement chez  
 » les Grecs , à désigner l'agrément de l'into-  
 » nation successive de la quarte , de la quinte et  
 » de l'octave , intonations beaucoup plus naturel-  
 » les , plus sonores et plus majestueuses , en effet ,  
 » que celles de tous les autres intervalles , sans  
 » en excepter même la tierce et la sixte.

» Le système musical des Grecs présente une  
 » difficulté moins facile à résoudre. Il se com-  
 » posait de trois genres ; le diatonique , le chro-  
 » matique et l'enharmonique.

» Dans le diatonique , la modulation procédait  
 » par un semi-ton naturel , un ton et un autre  
 » ton : *si* , *ut* , *re* , *mi* , et ce fait me donne lieu  
 » de remarquer que la gamme des Grecs , sem-  
 » blable à celle des Egyptiens , commençait un  
 » semi-ton au-dessous de la nôtre.

» Le chromatique procédait par deux semi-tons  
 » successifs et une tierce mineure : *si* , *ut* , *ut* dièse  
 » et *mi*.

» Enfin dans l'enharmonique , la modulation pro-  
 » cédait par deux quarts de ton , et une tierce  
 » majeure , *si* , *si* dièse enharmonique , *ut* et *mi*.

» Au lieu d'adopter la distinction des deux  
 » premiers genres , les modernes les ont réunis ,  
 » et notre musique , dans le mode mineur sur-tout ,  
 » se compose d'intervalles diatoniques et chroma-  
 » tiques ; ce mélange en fait même le plus grand  
 » charme par la variété qu'il procure , tant dans  
 » la mélodie que dans l'harmonie.

» Il n'en a pas été de même du genre enhar-  
 » monique ; le quart de ton impraticable dans le  
 » chant , si ce n'est par hasard , ou lorsqu'on a  
 » l'oreille fautive , et très-difficile à rendre par les ins-

» trumens à cordes , est absolument banni de notre  
 » système musical ; car on ne saurait donner  
 » qu'improprement le nom d'enharmôniques aux  
 » transitions employées par les compositeurs moder-  
 » nes , pour passer subitement d'une modulation  
 » quelconque dans une autre avec laquelle elle  
 » n'a que des rapports très-éloignés ; ainsi , soit  
 » que le genre enharmonique des Grecs fût employé  
 » dans le chant , soit qu'on n'en fit usage que sur  
 » les instrumens à cordes , hypothèse beaucoup plus  
 » vraisemblable , il n'en est pas moins certain que  
 » l'existence du genre enharmonique est devenue  
 » pour nous une énigme inexplicable » .

M. *Guérin* , dans l'impossibilité de faire entrer  
 dans un seul mémoire le résultat de ses recher-  
 ches , et ses observations sur les changemens qu'a  
 éprouvé la musique depuis la découverte du  
 contre - point jusqu'à nos jours , termine celui-ci  
 en complétant les remarques sur la musique des  
 Grecs .

» Si l'on pouvait juger de la musique des Grecs  
 » par les airs transmis par Burette , cette musique  
 » différerait peu du plain-chant ; mais , indépen-  
 » damment de la supériorité que devait lui pro-  
 » curer la variété de ses douze , treize ou quinze  
 » modes , car on n'est pas d'accord sur leur nom-  
 » bre , et du rythme auquel elle était soumise ,  
 » rien ne nous garantit la fidélité de la traduction  
 » de Burette .

» Les traits de ressemblance de la musique  
 » grecque avec le plain-chant consistent princi-  
 » palement en ce que le mode de la sous-dominante  
 » y succède beaucoup plus fréquemment à celui  
 » de la tonique , que celui de sa dominante , et  
 » que les airs finissent plutôt sur la tierce ou

» sur la quinte de la tonique que sur la tonique elle-même.

» La lyre, la flûte, le syrinx, ou flûte de Pan, et la trompette sont les seuls instrumens de musique dont Homère ait parlé dans l'Illiade et dans l'Odyssée.

» Plusieurs anciens ont attribué à Terpandre l'addition de trois cordes à celles de la lyre qui, comme je l'ai déjà dit, n'en avait auparavant que quatre ; mais les progrès successifs des Grecs dans la pratique des beaux-arts produisirent de nouveaux instrumens, tels que les flûtes égales et inégales, la cytare, le symicion et l'épigonium, espèce de harpes montées, l'une de 35 et l'autre de 40 cordes.

» Un volume suffirait à peine pour décrire, avec quelques détails, tout ce que le célèbre auteur d'Anacharsis a indiqué dans son savant ouvrage.

» Je m'arrête, dit M. Guérin, et je finis par cette réflexion dont l'application à la poésie et à l'éloquence n'est que trop facile à faire, c'est que la musique employée autrefois à calmer les passions paraît n'avoir aujourd'hui qu'un but, celui de les enflammer.

Le même membre a communiqué à l'Académie une notice sur un nouvel instrument de musique appelé *Clavi-Harpe*, inventé par M. Dielz, et dont l'exposition a eu lieu en 1819.

Cette production lui a paru d'autant plus ingénieuse qu'elle ne se borne pas à réunir tous les avantages qu'offrent le forte-piano et la harpe ; mais qu'elle remédie aux imperfections que présente encore chacun de ces instrumens.

» En effet, indépendamment de ce que le piano ne donne pas des sons aussi pleins, aussi purs, et aussi suaves que la harpe, ses cordes qui sont

» toutes métalliques ont le grave défaut de *chau-*  
 » *dronner* dans le bas. Quant à la harpe , on  
 » sait que la plus étendue , c'est-à-dire celle de  
 » six octaves n'a que quarante-deux cordes , et  
 » que , pour former les demi-tons sans l'emploi des-  
 » quels on ne pourrait jamais sortir d'une modu-  
 » lation quelconque , il a fallu faire usage d'un  
 » mécanisme particulier , extrêmement compliqué ,  
 » qui se compose d'une infinité de leviers et de  
 » ressorts de pendule.

» Ce mécanisme , selon l'auteur , fait reculer un  
 » crochet en cuivre qu'on nomme sabot , lequel  
 » pince la corde en l'appuyant contre un sillet ,  
 » et raccourcit la vibration de la quantité nécessaire  
 » pour hausser le son d'un demi-ton. Une pédale  
 » sur laquelle on pose le pied , produit cet effet  
 » pour toutes les notes du même nom , c'est-à-dire ,  
 » qu'une même pédale fait mouvoir six *sabots* à  
 » la fois ; et , comme dans une octave , il se trouve  
 » cinq notes susceptibles d'être diésées ou haussées  
 » d'un demi-ton , telles que *ut* , *re* , *fa* , *sol* et *la* ,  
 » cinq pédales sont indispensables pour produire ces  
 » divers tons dans toute l'étendue de l'instrument ,  
 » etc , etc ».

Pour remédier à cet inconvénient , et à plusieurs autres , M. Dielz paraît , à M. *Guérin* , avoir rendu un véritable service à l'art musical en inventant un instrument qu'il nomme *Clavi-Harpe* , dont la forme est élégante , très-rapprochée de celle d'une harpe renversée , et les sons sont analogues à ceux de ce dernier instrument , et dont on joue à l'aide d'un clavier , comme d'un *fortepiano* au moyen d'un certain nombre de crochets mus par des touches , et en nombre égal à celui des cordes.

» Par ce moyen , chaque semi-ton a une corde ;

» ce qui dispense d'employer , soit les sabots , soit  
 » les chevilles tournantes. Le nouvel instrument a  
 » pourtant des pédales au nombre de quatre ; mais  
 » elles remplissent les mêmes fonctions que celles  
 » du forte-piano. La première sert à imiter par-  
 » faitement le jeu du basson , la seconde à écarter  
 » l'éteuffoir , la troisième produit des sons harmo-  
 » niques , et la quatrième fait l'effet des sourdines.  
 » Il résulte de cet arrangement que les pédales  
 » modifient la qualité des sons , de manière à les  
 » rendre , à volonté , pleins , nerveux , doux , brillans ,  
 » harmoniques ou sourds ; c'est ce que le piano ne  
 » saurait produire non plus que la harpe.

» Parmi les nombreux avantages qu'a le *clavi-*  
 » *harpe* , il en est un qui seul mérite une atten-  
 » tion particulière , c'est celui d'avoir des cordes  
 » métalliques recouvertes de soie filée , idée ingé-  
 » nieuse qui assure au son de l'instrument une  
 » supériorité marquée sur le piano ainsi que sur  
 » la harpe. Il est bon de remarquer en même  
 » temps que le *clavi-harpe* n'ayant qu'un seul rang  
 » de cordes pour chaque note , tandis que le piano  
 » en a deux , trois et quelquefois quatre , il s'ac-  
 » corde beaucoup plus facilement ».

De ces diverses considérations , M. *Guérin* con-  
 clut que cet instrument devait acquérir tôt ou  
 tard la prééminence sur la harpe et même sur le  
 piano. Il fait des vœux pour que le prix soit assez  
 modéré pour être à la portée de toutes les per-  
 sonnes qui peuvent faire l'acquisition d'une harpe  
 et d'un bon piano , et qu'une basse jalousie ne  
 cherche pas à déprécier le fruit des veilles et des  
 travaux d'un artiste estimable.



*Littérature.*

Cette partie des travaux de l'esprit occupe pour l'ordinaire une place distinguée dans les recueils académiques ; aussi ce n'est point celle qui excite le moins d'attention de la part de ceux qui reconnaissent les avantages de notre institution ; il semble même que le principal objet d'une académie est celui de rechercher l'art de bien dire ; de donner de l'activité à l'imagination ; d'en embellir les produits par la correction et l'harmonie du style ; et de fortifier la pensée par la pompe de l'expression , l'adresse de la construction et l'éclat des images ; en un mot , on a beaucoup de penchant à exiger que l'académicien soit historien , orateur ou poète.

Cette opinion est-elle juste ou conforme à ce que l'on observe dans la marche actuelle de l'esprit humain ? L'académicien de nos jours semble plus occupé du soin d'agrandir ses connaissances , que de celui de sa gloire ; il la fait plutôt consister à éclairer ses semblables , qu'à les éblouir par les étincelles du bel esprit ; aussi , l'attrait qui attire les modernes vers l'étude des sciences philosophiques semble-t il l'emporter sur la passion pour la culture des lettres ? et le compas est plus souvent touché que la lyre. C'est ainsi que l'on explique la cause de cette grande médiocrité des productions littéraires qui semblerait attester la décadence du génie , si on ne reconnaissait pas l'aversion pour la frivolité et la très-grande modestie ou sévérité de goût des hommes d'un esprit supérieur.

Cependant on ne saurait porter trop loin l'indifférence pour les travaux de l'esprit qui ont fait depuis long-temps la gloire de la France ; la langue

de Fléchier et de Fénelon , de Massillon et de Bossuet doit continuer de servir de modèle à nos historiens et à nos orateurs. L'art qui brille dans Corneille , Racine et Boileau , doit inspirer encore nos contemporains , et contribuer à faire naître de nobles pensées , de généreux dévouemens ; à rendre la vertu aimable et le vice hideux. La gaieté française , parée du charme des vers , et animée de cet esprit vif et brillant qui distingua quelques poètes du dernier siècle , peut se réveiller encore , concourir à éteindre le feu des dissensions civiles , et , en affaiblissant peu à peu le venin des factions , rendre encore à notre belle France des jours dignes d'elle.

Une académie ne remplira pas moins l'objet de son institution , lors même qu'elle ne soumettra pas au jugement du public un grand nombre de productions. Il lui importe moins de créer que de bien juger ; de comparer aux bons modèles les ouvrages qui s'en éloignent ; d'exciter l'émulation par les éloges ou le blâme ; donner des encouragemens utiles , et conserver , dans leur intégrité , les vrais principes du goût.

Tel fut sans cesse l'objet de l'Académie royale du Gard ; elle a encouragé les lettres sans favoriser les prétentions du faux bel esprit qui prend ses rêveries pour des chefs-d'œuvres , et importune la renommée sans la satisfaire par des productions éphémères , fruit d'un orgueil mal éclairé , plutôt que d'un talent réel.

Sa correspondance avec différentes sociétés littéraires de France la mit dans le cas de recevoir , en échange de ses Notices , des recueils précieux des académies de Lyon , Bordeaux , Marseille , Rouen , Besançon , Lille , Aix et Toulouse , lesquels ont donné lieu à des examens attentifs , à

des rapports intéressans dans lesquels on n'a laissé échapper aucune occasion de faire remarquer, autant que les bornes d'un rapport peuvent le permettre, ce qu'il y avait d'élégant, de délicat et de digne des suffrages des gens de lettres.

M. *Donzel* a fait le rapport du *Commentaire historique* de M. le baron Chaudru de Crazaune, sur l'ode d'Horace *Justum et tenacem*, dans lequel il observe qu'il importe assez peu aujourd'hui de savoir si le poëte a eu l'intention secrète, comme le croit son nouveau commentateur, avec Lefèbre, Dacier, Sanadon et Vanderbourg, d'empêcher Auguste de transférer le siège de l'empire à Troye, ou si son but a été différent, ainsi que l'ont écrit Mason, Jouin, Volzel. Qu'est-il besoin, au surplus, de ces vaines recherches pour admirer cette ode, l'un des plus beaux monumens de la poésie lyrique que nous aient laissé les anciens?

Un de nos collègues nous a fait connaître un *Eloge de Florian*, par Rosni, qui est une ébauche imparfaite où brille plus l'attachement et la reconnaissance de l'auteur pour l'écrivain qu'il célèbre, lequel avait guidé ses pas dans la carrière des lettres, que le talent oratoire et un goût sûr et éclairé.

M. Raynard a fait l'envoi d'un *Mémoire historique sur les Templiers*, accompagné de notes sur les recherches à faire sur l'ancienne langue provençale et languedocienne, dont nous regrettons de ne pouvoir présenter l'analyse; mais on croira facilement qu'il est digne de la réputation de celui qui a fait de ce sujet l'objet de ses travaux, et la matière d'un ouvrage dramatique qui a consolé quelques instans Melpomène de la rareté des grands maîtres, propres à immortaliser la scène française, et dans lequel on retrouve quelques-unes de ces

étincelles du génie tragique, sans lequel ce genre serait plutôt la honte que la gloire de notre littérature.

M. *Vincens* a communiqué à l'Académie le rapport d'un ouvrage de M. Ballanche, de Lyon, intitulé : *Antigone* ; c'est le cadre ingénieux que forme le récit que fait le vieux Tirésias des malheurs des Labdacides devant la famille de Priam ; c'est la peinture du triple dévouement de la fille d'Œdipe, soit lorsqu'elle sert de guide à son père proscrit et mendiant, soit lorsque, se jettant entre ses deux frères, elle voudrait détourner sur elle les coups que cherche à se porter leur haine implacable, soit lorsque, par une vertu plus qu'humaine, elle fait le sacrifice de sa vie à son frère.

L'auteur a peint cette céleste héroïne avec une pureté de couleur, une simplicité pleine d'élégance et de charmes, une gaieté vive parée d'une teinte douce de mélancolie. Les situations sont toujours dramatiques et variées ; l'éloquence entraînante et le courage sublime ; le style est toujours d'accord avec le sujet, simple avec noblesse, harmonieux sans affectation, et comme imprégné de couleurs antiques : on y retrouve la naïveté Homérique dans les images et les comparaisons.

L'auteur excelle dans les descriptions, et principalement dans celles du genre que les Allemands appellent fantastique.

Le rapporteur n'a pas gardé le silence sur les défauts presque inaperçus au milieu des beautés de cet ouvrage. C'est le trop long détail de la victoire sur le Sphinx, et des malheurs des Labdacides. Il y a trouvé trop d'événemens et d'accessoires, et l'inconvenance d'avoir mêlé aux couleurs de la Grèce antique celles de la Germanie

moderne ; de n'avoir pas su se défendre de ces traits recherchés , de ces mots à effet dont un auteur célèbre de nos jours a donné le dangereux exemple.

« L'intérêt qui règne dans ce roman poétique » acquiert , dit le rapporteur , un nouveau prix » dans ces jours où nous avons vu se réaliser sous » nos yeux ce beau chef-d'œuvre de l'imagination » des poètes antiques dans le dévouement sublime » de cette auguste princesse qui a consolé un grand » roi dans les malheurs et dans l'exil , et dont l'âme » sublime semble avoir été formée pour donner » aux hommes l'image de la perfection dans l'une » et l'autre fortune ».

Le même rapporteur , M. *Alexandre Vincens* , si bon juge en littérature , et à qui il est donné , mieux qu'à tout autre , de faire sentir les beautés d'Homère , et de porter un jugement éclairé sur le mérite de tous les travaux relatifs à ce prince des poètes , a présenté à l'Académie le rapport d'une nouvelle traduction de l'Iliade , par M. Dugas de Montbel. Il énonce qu'aucune traduction de cet immortel ouvrage n'a rempli cette lacune de notre littérature. La trivialité fatigante de Madame Dacier , le ton guindé de M. Bitanbé , si opposé à la naïveté Homérique , les vers médiocres de M. de Rochefort , dont M. de St-Aignan s'est trop rapproché , n'ont point réussi à nous faire connaître Homère. Le nouveau traducteur a pris une nouvelle route , il s'est astreint à la version la plus littérale que le génie des deux langues pouvait comporter ; il a lutté contre son texte ; il a cherché à rendre les expressions et les tournures par l'à-peu-près le plus rapproché de notre langue , ce qui constitue une difficulté que ceux qui en ont fait l'essai sont seuls capables d'apprécier. M. Dugas

a souvent évité les écueils qu'il a dû rencontrer avec beaucoup d'adresse ; et s'il n'a pas toujours réussi, c'est que l'obstacle était inhérent à la nature même des choses. En général, l'auteur a montré une grande connaissance de la langue grecque. Son livre sera utile ; il pourra servir de guide aux jeunes Hellénistes, et sera même lu avec plaisir par tous ceux qui y chercheront moins un livre français que la connaissance exacte de l'auteur Grec.

M. *Maillet-Lacoste* avait fait hommage à l'Académie d'un recueil d'opuscules et d'un discours sur la critique littéraire exercée sur-tout par les journalistes. Les productions de cet estimable professeur ne sont pas seulement recommandables par leur mérite personnel, c'est-à-dire, par un style noble, brillant et animé, mais encore par l'excellent esprit qui les a dictés. Il ne ressemble pas à ces littérateurs qui ont attendu le triomphe de la bonne cause pour la défendre et s'y dévouer ; il a osé confesser le nom sacré de roi quand il y avait du danger à le faire. C'est cet attachement inviolable à la monarchie et à la famille auguste des Bourbons qui lui a inspiré ses réflexions sur l'anniversaire du 21 janvier, sa lettre au directoire, ses réflexions contre le serment de haine à la royauté ; on y retrouve aussi une harangue au Souverain Pontife, lors de son passage à Nice, et divers discours prononcés dans les cérémonies solennelles des collèges publics ; mais lorsqu'il a examiné le sujet de la critique littéraire exercée par les journalistes, il a pris un vol plus élevé ; il a signalé avec des traits pleins de vigueur « ce » genre de censure exerce par des hommes pas-  
 » sionnés qui n'ont ni assez de temps, ni assez  
 » d'espace pour se livrer, dans une gazette jour-

» naïve , à l'examen réfléchi d'un ouvrage ; ce  
 » qui constitue , comme il le dit , un tribunal  
 » étrange , un brillant abus dont la défense du  
 » goût est le prétexte , la malice humaine l'al-  
 » ment , et la dégradation des lettres le résultat ».

On a applaudi avec raison à ce tableau qui est frappant de vérité , ainsi qu'aux développemens de chaleur et de raison qu'il a donné à l'objet de ses justes réclamations. Cependant on a observé à son auteur que son zèle a pu l'entraîner trop loin , et que les journalistes ne sauraient être dangereux qu'à la médiocrité ; mais que les grands écrivains n'ont rien à redouter d'une critique maligne ; que leurs ouvrages surnageront toujours , parce qu'un article de feuilleton ne saurait jamais fermer le temple de la renommée.

Le même académicien s'étant plu à concourir pour l'éloge de Rollin , proposé par l'académie française , M. *Nicot* en fit un rapport dans lequel , sans comparer l'ouvrage de M. *Maillet-Lacoste* à celui qui avait été couronné , il s'est borné à examiner les beautés de celui dont il avait à rendre compte.

L'enfance de Rollin lui paraît avoir fourni à l'auteur des réflexions aussi ingénieuses que profondes. Au sujet du premier discours latin du professeur au collège Duplessis , M. *Nicot* cite l'opinion de M. *Maillet* qui a soutenu avec quelque force qu'on a tort de dédaigner la latinité moderne ; car , à défaut de la conversation négligée des anciens latins , nous avons leurs chefs-d'œuvres ; mais il ne l'approuve pas toute entière , parce que nos productions latines semblent ne jamais briller plus que lorsqu'elles sont parsemées de larcins , n'offrant alors qu'une mosaïque éblouissante qui n'a de prix que dans les détails. Il n'approuve pas non plus

plus le système d'enseignement interlinéaire, condamné par Rollin, que M. *Maillet* conseille comme base de l'enseignement, non parce que c'est une innovation, mais parce que, si l'élève ne peut se rendre un compte exact de chaque mot sans le dictionnaire et les grammaires, il est préférable de l'obliger de feuilleter et de consulter, pour qu'il fasse sa conquête du sens qu'on le dispenserait de rechercher par une méthode exempte de recherche.

M. Nicot a fait admirer l'art avec lequel M. *Maillet-Lacoste* a lié les différentes parties de son ouvrage par des transitions naturelles et bien ménagées, offrant des pensées qui joignent la justesse à l'éclat, ce qu'il a prouvé par diverses citations, dans lesquelles on observe toute la force, la vivacité du pinceau de l'auteur qui n'offre ni une froide symétrie, ni l'abus des ornemens, mais plutôt la noblesse et l'élévation des pensées. Il a trouvé en général l'éloge écrit avec un goût pur, fortifié par la littérature ancienne, type du beau et du vrai; le style correct, sans froideur, brillant sans recherche, grand sans emphase, les images ayant un éclat qui ne nuit point au raisonnement; enfin, on y remarque, dit-il, quelque chose d'inspiré qui se montre dans les dernières pages de cet ouvrage imprimé.

M. Nicot, examinant ensuite pourquoi un ouvrage aussi estimable n'a été ni couronné ni mentionné, croit s'arrêter à cette conjecture: l'académie française demandait une composition en harmonie avec le caractère de Rollin; elle désirait y trouver cette fleur de simplicité naïve et naturelle, cette bonhomie qui distingue l'auteur de l'histoire ancienne; aussi elle a couronné un ouvrage qui offre plus de goût que d'élévation, plus d'esprit que de gé-



nie , plus de pureté que d'élan , plus de grâce que de force ; mais M. *Maillet-Lacoste* , a-t-il dit , a pu se consoler par l'empressement du public à rechercher son ouvrage , et à le regarder comme une production pleine d'intérêt et d'imagination.

L'Académie du Gard se fait gloire de compter parmi ses membres l'auteur d'un ouvrage estimé sur l'éducation et le choix des instituteurs, M. le chevalier *Dampmartin*. L'hommage qu'il lui en a fait l'a mis dans le cas de l'apprécier , et d'y reconnaître l'heureux résultat de l'alliance des lumières et des vertus.

Cet homme de lettres paraît avoir eu pour objet de montrer qu'il importe de bien saisir l'ensemble de l'éducation, de former tout à la fois l'esprit, le corps et l'âme; tels sont les buts divers de la vaste carrière de l'éducation. M. *Dampmartin*, après avoir donné des regrets aux corps enseignans qui ont été si utiles et formé tant de grands hommes , s'occupe des moyens de remplacez ces corps qui ne sont plus, et il appelle à ces nobles fonctions des citoyens pris dans tous les états, parce qu'il faut former des hommes pour toutes les professions.

M. l'abbé *Bonhomme* , que l'Académie avait chargé à tant de titres de faire un rapport sur cet ouvrage , a fait remarquer que le système de l'auteur était louable et patriotique ; mais il n'a pas dissimulé qu'il ne croyait pas qu'on pût trouver dans un amalgame d'hommes isolés, cette unité de principes , cet ensemble d'actions , et cette subordination nécessaires aux progrès des sciences ; et s'il est , dit-il , suspect dans son opinion comme membre d'une société enseignante, il a cru pouvoir user à cet égard de la franchise d'un homme de lettres. Néanmoins il pense que , quelque regret

que l'on doive à la perte des corps enseignans à cause de l'unité d'esprit, de doctrine et de sentimens, tout n'est pas perdu : l'université de France, sous le règne des Bourbons, réunissant tant d'hommes dignes de l'estime et de la confiance du prince, dont les vues sont sages et religieuses, a des succès dans l'enseignement qui garantit le progrès des lumières et la conservation de nos mœurs.

Un ouvrage bien propre à intéresser les amis des lettres, et qui fournit une preuve de plus de l'influence des académies sur leurs progrès, c'est l'histoire des Jeux Floraux ou de l'académie de Toulouse, que M. Poitevin Peytari, son secrétaire perpétuel, a publié en 1815, et dont il a fait hommage à l'Académie. Il a donné lieu à un rapport fort étendu et bien intéressant de M. *Aldebert*, dans lequel cet académicien a fait remarquer d'abord l'influence de la langue des troubadours sur les mœurs de leur siècle, l'avantage qu'elle eut de briller dans les fêtes de la chevalerie, d'être recherché des grands et du vulgaire, d'avoir été recueillie par une société réunie à Toulouse, sous le nom de *Gay - Savoir* ( nom donné à la poésie ), et qui se réunissait dans un verger au pied d'un laurier, et laquelle a duré depuis 1323 jusqu'à la fin du 15.<sup>e</sup> siècle, avec un éclat digne de son objet et du régime remarquable qu'elle adopta.

Cette société se serait peut-être éclipsée, sans l'assistance de Clémence Isaure qui vint, par ses libéralités, relever les tiges abattues de ses fleurs, et en fit naître de plus brillantes encore. Vainement a-t-on mis en doute l'existence de cette femme célèbre ; des registres authentiques, tant de pièces de vers où se trouvent célébrés les bienfaits de cette illustre dame ; l'épithaphe placée sur son tom-

beau et au bas de sa statue , dans laquelle il est dit qu'elle fait à la ville de Toulouse des legs , à la charge de célébrer tous les ans la fête des Jeux Floraux , ne laissent aucun doute sur cette précieuse existence.

Notre collègue signale ensuite l'époque non moins éclatante de la protection que reçut cette académie de Louis-le-Grand , donne une idée des réglemens de cette société , fait connaître les grands hommes qui ont mis le plus grand prix à entrelacer leurs couronnes de ces fleurs renommées , et rappelle l'honneur que lui fit l'avantage de recevoir la visite de Monsieur , alors Comte de Provence , et aujourd'hui le Roi de France et le protecteur des lettres.

. Nous consignons ici une lettre sur la Chartreuse de Grenoble , par M. de Laboissière , notre collègue , qui , quoique écrite à une époque qui s'éloigne de nous , n'est pas moins susceptible d'exciter de l'intérêt , soit par la nature du sujet , soit par la variété et la finesse des détails.

*Lettre à M me ..... par M. de la Boissière, avocat-général au parlement de Dauphiné.*

Grenoble , 24 juillet 1782.

J'arrive , Madame , de la Grande Chartreuse , où je suis allé avec MM. Des Adrets , Dubois , et l'abbé Gassendi de Tartone , conseillers au parlement , mes collègues. L'accès de ce monastère est aussi sévèrement défendu à votre sexe , que l'étaient jadis au nôtre , les mystères de la bonne Déesse. Si quelques femmes déguisées ont trompé la vigilance des avant-postes , leurs formes agréables , et leur voix pénétrantes ont rarement trompé celle

de Dom Coadjuteur : renoncez donc au stratagème dont vous m'aviez quelquefois parlé ; l'aspect d'une lance et d'une épée fit découvrir Achille à Sciros , le souvenir de quelque colifichet , et que sais-je encore , pourrait exciter un Ulysse religieux ; contentez-vous de quelques observations sur un lieu où vous ne pouvez pénétrer sans être d'abord pécheresse comme Eve , et sans vous exposer à devenir tentatrice comme elle.

Après avoir gravi le chemin pierreux du Sapey , et les monts qui s'élèvent graduellement des bords de l'Isère jusques aux hauteurs de Chartreuse ; après avoir laissé à droite ce village qui a donné son nom à l'ordre , nous parvinmes au torrent qui sépare ce monde-ci de l'autre.

Un pont élevé , lancé entre deux rochers escarpés et fermé par deux portes , nous représenta celui que Mahomet a suspendu sur l'abîme , et au bout duquel l'archange pèse les hommes , les introduit , ou les précipite. C'est là que les Chartreux ont établi un tourne-bride , où sont renvoyés les chevaux qui , trop indiscretement autrefois , venaient dévorer les fourrages du monastère. Notre qualité de magistrats locaux nous a fait exempter de la loi générale ; et les protecteurs des hermites ont trouvé auprès d'eux un accueil honorable. A peine étions-nous arrivés , fatigués , recrus , que D. Coadjuteur , préposé à la réception des voyageurs , nous introduisit dans la salle de Piémont , où étaient rassemblés quelques religieux aimables et instruits , délégués pour dîner avec nous ; le repas fut égayé par l'effusion de quelques bouteilles de vin d'honneur , que D. Général nous envoya , en nous priant de venir prendre le café dans sa cellule ; il ne mange jamais avec personne. D. Général se nomme Robinet.

Dès qu'on nous eût introduit chez lui, et après une courte prière devant l'oratoire qui décore son vestibule, D. Coadjuteur nous présenta : au nom de Des Adrets je vis le bon cénobite pâlir, baisser les yeux, et se recueillir dans le plus profond silence. Nous cherchions la cause de ce trouble subit, lorsqu'il me souvint que le fougueux baron Des Adrets avait jadis porté le fer et la flamme dans ce monastère, où son nom sonnait aussi mal que celui d'Alexandre à Persépolis. Je m'empressai de calmer l'inquiétude dont je voyais D. Robinet agité, en lui disant que, si mon ami avait hérité du nom et des terres de Des Adrets, il avait répudié le fatal héritage de sa férocité, et qu'il était le meilleur ami de ceux que son aïeul avait tant persécutés. Cette explication rendit à D. Général la parole expirée sur ses lèvres décolorées; il nous montra sa jolie cellule, et recommanda à D. Coadjuteur de nous conduire dans la maison, dans le désert, et partout où la curiosité pourrait nous appeler.

Quatre corridors immenses ceignent une cour carrée et ornée de verdure; la porte d'entrée décore une face du quadrilatère, et l'église est sur la face opposée. Les cellules, composées d'un laboratoire, d'une chambre et d'un jardin, sont distribuées dans ces quatre dortoirs : le silence constitutionnel qui y règne, n'est interrompu que par le timbre monotone qui mesure le temps, et le hâte vers l'éternité. Nous visitâmes quelques cellules, et nous y trouvâmes des gens du monde qui en avaient fui les futilités ou les vices; des négocians qui avaient échappé aux affaires, pour ne s'occuper que de la plus essentielle, des guerriers qui avaient suspendu leur épée dans le temple de l'Éternel, des magistrats enfin qui avaient changé la toge pour

la bure de St-Bruno : un d'eux nous dit du ton le plus humble, *et moi aussi, Messieurs, j'ai été magistrat ; mais quand on a long-temps jugé les autres, le temps vient de se juger soi-même.*

Aussitôt que la cloche des offices sonne, les cellules s'ouvrent et versent dans les dortoirs, ces pieux cénobites qui, la tête et les yeux baissés, en parcourent les lugubres contours, semblables à des ombres errantes sous les portiques des tombeaux. Nous réservâmes notre curiosité pour l'office du soir qui commence à dix heures. Cet accès de dévotion va paraître ridicule dans vos cercles, Madame, mais il en est autrement dans le désert : quand on a pénétré dans celui de la Chartreuse, toutes les idées se teignent d'un coloris religieux ; elles se parfument de l'atmosphère de piété qui l'embaume : on n'en est peut-être pas plus dévot, mais on se sent involontairement subjugué par des sensations extraordinaires, et un recueillement mélancolique devient le résultat de cette existence nouvelle. Ce recueillement acquiert une grande intensité pendant les offices de la nuit, et lorsqu'on entend des cantiques biens modulés au sein d'un désert reculé, lorsque ces chants sont accompagnés du bruissement des vents qui battent le faite du temple, et du fracas des cataractes voisines ; lorsque les pins agités mugissent dans les forêts environnantes, lorsque la lune blanchit les vitraux élevés, on aime à rapprocher, à comparer la situation de quelques religieux macérés, courbés devant le créateur auquel ils demandent le salut des hommes, avec l'agitation qu'éprouvent au même instant ceux-ci, soit qu'ils promettent leur ennui d'un spectacle à l'autre, soit qu'entassés dans de brillans salons, ils raillent peut-être ceux qui sollicitent des bénédictions sur eux.

Cette retraite en nous-mêmes , nous prépara à la tranquillité du sommeil , que nos hôtes trouvèrent sur une paille piquée , et enveloppés dans la laine , qui ne les quittera plus.

Le désert fut l'objet de notre promenade du lendemain ; D. Coadjuteur nous conduisit sur une pelouse verte , et à travers une forêt aussi majestueuse que le bois sacré si bien peint par Lucaïn , vers la grotte où St-Bruno fixa ses pas errans , et ses projets de retraite : sa statue décore la chapelle bâtie sur le berceau de l'ordre , et le nom de ses compagnons est inscrit sur un monument simple : j'y lus avec attendrissement celui d'Etienne , mon compatriote , qui abandonna sa famille et le Bourg-St-Andéol , sa patrie , pour venir peupler de vertus , la solitude de Chartreuse.

A cinq heures du soir , montés à cheval , nous gravâmes les hauteurs qui ceignent le désert , et vinmes nous reposer dans un châlet spacieux et propre où se prépare de plusieurs manières le laitage qui doit nourrir , pendant toute l'année , les cénobites , leurs nombreux domestiques , les ouvriers qui affluent au temps des travaux , les mille étrangers que la curiosité conduit à la Chartreuse , et les religieux de toutes les nations , que les statuts amènent au chapitre général de l'ordre. Après quelques instans de repos , nous montâmes encore jusqu'au sommet du Grand-Son , et c'est de là que nos yeux purent embrasser et mesurer la vaste enceinte du désert fermé de toute part , soit par des hauteurs Alpines , soit par des torrens encaissés dans les rochers : une croix élevée sur le Grand-Son , est la vigie qui indique aux nacelles battues par les tempêtes du monde , le port de la paix et du salut. De la cime de ce mont , D. Coadjuteur nous montra , pour peu que nous nous pré-

tassions à sa perspicacité exercée, le Rhône sortant du Léman, tel qu'un fil d'argent qui tient encore à son lingot, et qui, embrassant le Dauphiné septentrional, court l'entourer à l'occident, et va se perdre dans les profondeurs nébuleuses du midi : notre élévation n'était humiliée que par le géant de l'Europe, le Mont-Blanc, dont le dôme de cristal perceait les nuages, et dont l'aspect colossal semblait nous apprendre qu'en physique et en morale, il est toujours quelque objet plus élevé que nous. Cette leçon peut désespérer l'ambition ; mais elle plaît à la sagesse, et elle nous avertit qu'il était temps *d'aspirer à descendre*, et de nous reposer dans l'humilité du cloître.

Nous parcourûmes, le troisième jour, les établissemens et les ateliers de la grande Chartreuse ; partout, nous admirâmes l'ordre et l'économie qui président à tous les travaux. Aux environs de midi, nous étions dans les vastes greniers où sont resserrés les grains ; et quelle fut notre surprise, lorsqu'au premier coup de l'horloge, nous vîmes accourir de toutes les fenêtres, de toutes les portes, des moindres trous enfin, une centaine de ces beaux chats, que M. de Buffon appelle *chats des Chartreux* : ils se promenaient dans cette enceinte, miaulant, rodant, et avisant, la queue élevée, quelques auges de bois. D. Coadjuteur souriait de notre surprise ; mais elle cessa à la vue de 4 à 5 marmitons qui vidèrent dans ces auges les débris des cuisines. Les chats s'y précipitèrent et les dévorèrent. *C'est l'usage de la maison*, nous dit D. Coadjuteur ; *nous avons besoin de beaucoup de surveillans pour la conservation de nos grains : mais ils doivent être en perpétuel exercice, et sur-tout ne pas aborder les cuisines, où leur voracité aurait bientôt filouté, et consommé la*



*pitance de nos religieux ; aussi ces chats redoutent-ils le fouet et l'eau chaude qui les en chassent , et voici leur réfectoire : ils y accourent à midi précis ; aucun d'eux n'y manque , et je vais vous donner un exemple récent du merveilleux instinct de ces animaux. Un d'eux devint sourd , et n'entendit plus le premier coup de cloche qui l'appelait au festin : il arriva souvent lorsque le ser-deau était achevé , et la ruse vint au secours de son infirmité ; chaque jour , il allait se placer sous le timbre de l'horloge , et dès qu'il voyait le marteau s'ébranler , il s'élançait , et il arriva désormais toujours à temps.*

Nous étions sur le point de partir ; rien ne manquait à notre satisfaction ; mais il manquait quelque chose à notre curiosité. Je savais que de temps immémorial il existait à la Chartreuse des registres où les voyageurs étaient priés d'inscrire leurs noms. Ces bons religieux voulaient ainsi revoir en pensée ceux qui les avaient visités. Un de ceux-ci inscrivit un jour plus que son nom ; il exprima un sentiment , et cette épreuve une fois faite devint une sorte de devoir pour ceux qui eurent quelque reconnaissance à épancher ; un plaisir pour ceux qui voulurent peindre ce qu'ils venaient de voir , et une jouissance d'amour propre pour le premier bel esprit , qui fut jaloux de faire scintiller quelque antithèse. J'attendais que D. Coadjuteur nous présentât son registre , et il nous laissait partir. Fatigué de son immobilité et de son silence , je le rompis le premier , et l'invitai à nous communiquer ce journal. *Il n'existe plus* , me répondit-il , avec l'humilité affectueuse du bon père Laurent ( je traduis Sterne , et le Capucin de Calais est souvent présent à ma mémoire ). — Eh pourquoi ? — Nous l'avons supprimé. — Eh mon Dieu pourquoi ?

— Parmi les deux ou trois mille étrangers qui visitent annuellement notre désert, il en est qui ne sont ni aussi indulgens, ni aussi amis des ermites de St-Bruno, que vous, Messieurs; à Dieu ne plaise qu'en les priant d'inscrire leur nom, nous ayons jamais prétendu à aucune reconnaissance ! C'est nous qui en sommes pénétrés, puisqu'on nous donne la satisfaction d'exercer le saint devoir de l'hospitalité; nous désirons encore moins des louanges; celles des hommes pourraient-elles traverser cette triple cuirasse de bure? Notre gloire est en Dieu: mais humiliés devant lui, sommes-nous assez purs pour provoquer l'humiliation de la part des pèlerins à qui nous lavons les pieds, avec qui nous partageons le pain et le sel? — L'humiliation, mon Père! peut-on vous humilier? — C'est pourtant ce qu'ont essayé de faire deux Anglais mélancoliques, et peut-être malades; car ils ont noirci notre registre d'une injure bien gratuite. Depuis cette époque, nous ne nous y exposons plus; nous n'exposons pas des Chrétiens, nos frères, au facile et malheureux penchant qui entraîne le siècle vers la raillerie et le mépris des institutions religieuses; c'est un mal dont nous ne devons être ni l'objet, ni la cause. Cette modeste réponse piqua encore plus notre curiosité, et nous priâmes instamment **D. Coadjuteur** de confier son dernier registre à des magistrats, amis des bienséances, et dévoués à la protection des gens de bien. Il céda à nos instances, et alla chercher l'objet de notre attente. Je saisis le journal, le parcourus avidement, et notre départ fut différé par mon empressement à copier à la hâte les divers morceaux que j'y remarquai.

Je vais, Madame, vous les donner, et vous reconnaîtrez aisément l'esprit caractéristique de leurs

auteurs. Les anglais ont écrit soit dans leur langue, soit en latin; et, comme ils ont fort bien dépeint les beautés du désert, en traduisant leurs descriptions, je m'évite auprès de vous, du reproche de n'avoir pas assez peint moi-même. Je commence par eux.

Lettice, en juin 1778, fait en quelques vers l'histoire de l'établissement des Chartreux.

« *Seven stars eclaired the missed, etc., etc., etc.*

« Sept étoiles ont dirigé un prélat envoyé du  
 » ciel : je le vois, à leur céleste lueur, marche  
 » à travers la nuit du désert, et Bruno aperçoit,  
 » avec ravissement, les monts de Chartreuse. Le cha-  
 » lumeau du berger, aucun son tendre ne peuvent  
 » en profaner l'enceinte sauvage et sacrée, les pas  
 » du chasseur ne peuvent en parcourir les contours  
 » escarpés. Le silence et la méditation y ont établi  
 » leur empire; aucune femme sur-tout ne peut  
 » alarmer ici des cœurs consacrés à Dieu et à  
 » ses jugemens. L'étoile de Vénus n'a pas brillé  
 » parmi les sept étoiles conductrices; et jamais le  
 » sourire de la beauté ne pénétrera l'horreur reli-  
 » gieuse de ces forêts. Le monde, sa gloire, ses  
 » richesses passeront sur ce désert, mais dans ce  
 » passage ils ne détourneront jamais le cœur de  
 » ces hermites de l'aspect du ciel où ils tendent.

Un second avoit, le 27 août 1741, salué le Dieu du désert en ces termes.

« *Oh tu! severi religio loci! etc., etc., etc.*

« Divinité de ce séjour religieux, de quelque  
 » nom que tu veuilles être appelée, car tu ha-  
 » bites les eaux et les forêts antiques; ô toi dont  
 » la présence est plus profondément sentie au  
 » milieu des rochers escarpés, à la cime des monts  
 » sourcilleux, auprès des cataractes bruyantes,  
 » que sous ces lambris dorés, où la main de Phi-

» dias t'aurait offerte aux adorations publiques ;  
 » salut ; je t'appelle , accorde au jeune voyageur  
 » fatigué un instant de repos ; si ta volonté ne  
 » me permet pas d'habiter ces retraites que j'en-  
 » vie , si elle me défend la loi sacrée du silence ,  
 » si elle me replonge dans les flots du siècle , ah !  
 » du moins , mon père , donne à ma vieillesse libre  
 » un coin de terre , et soustrais mon humble chau-  
 » mière au tumulte du vulgaire , et aux soucis  
 » qui agitent les hommes ».

Un troisième exprime ainsi sa religieuse mélancolie.

*Stranger , Wohever thou art , etc. , etc. , etc.*

« Etranger , qui que tu sois , dont les pas vaga-  
 » bonds ont parcouru cet auguste désert , arrête-toi ;  
 » ah ! arrête-toi , et que tes yeux ravis jettent  
 » encore un regard sur ces scènes admirables. Ils  
 » sont doux les sons éloignés d'un chalumeau  
 » rustique , lorsque l'Arcadie déploie devant  
 » nous ses plaines fleuries ; ils sont bien doux les  
 » traits que la fraîcheur et la santé impriment sur  
 » les joues colorées d'une vierge rougissant d'in-  
 » nocence ; mais , ni les sons du chalumeau , ni  
 » l'aspect de la beauté timide , ne peuvent exciter  
 » une joie aussi pure , aussi céleste , que celle que  
 » ressent notre âme au milieu de ces rochers  
 » escarpés , de ces forêts solennelles , de ces ca-  
 » taractes bruyantes. Au milieu de cette horrible  
 » magnificence , la sordide avarice , la basse ambi-  
 » tion pourraient-elles te faire oublier le saint  
 » ravissement que tu viens d'éprouver ? La voix  
 » trompeuse du plaisir pourrait-elle te détourner  
 » de ces sombres retraites , où les anges inspirent  
 » chaque pensée ; où l'homme étonné converse  
 » avec son Dieu ? Ah ! renonce aux projets du  
 » monde ; et que ton âme créée pour le ciel ,

» n'aspire que vers son éternelle demeure » !

Wright a jeté sur le registre ces paroles évangéliques.

« *Esurivi*, etc. : j'avais faim, et ils m'ont donné à  
 » manger ; j'avais soif, et ils m'ont donné à boire ;  
 » j'étais errant, et ils m'ont accueilli ».

Que j'ai de regrets de ne pouvoir recueillir ici les larmes qu'a laissé tomber sur le journal le savant Robert Woods ! il venait de visiter les ruines de Balbec et de Palmire ; il venait d'interroger le génie d'Homère, lorsque, reposant ses pas fatigués dans le désert de St-Bruno, il parcourut ainsi que moi ce registre, y trouva le nom de son père que la mort lui avait nouvellement enlevé, et écrivit.

Représentez-vous à présent un noble Polonais errant dans le désert à quatre cens lieues de sa patrie désolée et broyée sous les pas des Cosaques ; voyez le comte Wengieski, tristement assis sur une escabelle de bois, plein de souvenirs amers, et les exhalant dans cette courte sentence.

» J'ai vu des campagnes fertiles rendues dé-  
 » sertes par des rois, voici des montagnes hor-  
 » ribles, rendues fertiles par des moines ».

Voulez-vous enfin voir et lire des Français ? Vous allez les reconnaître à leur légèreté, à leur penchant à la plaisanterie, à leur urbanité ; et, parmi eux, vous distinguerez aisément l'homme du monde, le savant, le guerrier et le politique.

Ecoutez d'abord M. de Saussure.

« Tout me plaît, mais tout m'étonne dans cette re-  
 » traite ; la nature y est grande et majestueuse ;  
 » et la religion des pieux solitaires est sublime,  
 » comme les objets dont ils sont entourés ».

« Il serait à désirer que le roi fût aussi bien servi  
 » dans ses armées, que Dieu l'est dans cette so-  
 » litude ». *De Chêdeville.*

Assurément voilà un militaire , et voici un prêtre :

« Une seule visite dans ces lieux serait plus  
» utile à mes paroissiens , que les prônes que je  
» leur fais ». *Hélic.*

« J'ai trouvé au milieu des bois , des cénobites  
» pieux et charitables , aimant Dieu et les hom-  
» mes , occupés tout à la fois de leur propre sa-  
» lut , et du bien de leurs semblables , plus riches  
» par leur industrie que par leurs possessions.  
» Leurs murs renferment des ateliers de tous les  
» arts utiles ; l'oisiveté honteuse ne règne pas dans  
» leur cloître ; les oreilles sont agréablement frappées  
» des chants de ces pieux solitaires , et du bruit  
» des marteaux ; ils louent la divinité et sont bien-  
» faisans comme elle ». *Savoie de Rollin.*

« Je suis venu , dit le comte de Veines , excédé  
» de fatigue ; humblement et affectueusement reçu ,  
» j'ai goûté ici une sainte paix , et me voilà forcé de  
» retourner vers les joies empoisonnées du monde ».  
Voici des exemples de l'urbanité française :

« Nous avons rencontré dans ces sauvages lieux  
» Des habitans du ciel les traces vénérables ,  
» Les mortels les plus vertueux ,  
» Et les hôtes les plus aimables ».

*Monchenu , Murat.*

« *Silvis si statuas , antrum est ; si moribus , aulam*  
» *Dixeris ; angelicam , si pietate , domum* ».

« En voyant de vos bois le lugubre assemblage ,  
» On croirait aborder dans un antre sauvage ;  
» Mais en voyant vos mœurs , on croit être à la cour  
» Et quand à Dieu vous offrez votre hommage ,  
» On se croit transporté dans le divin séjour ».

Ces vers latins et leur traduction sont du père Lenfant, jésuite, qui remplit dans la Capitale les chaires les plus distinguées : je cède au plaisir d'y joindre le compliment évangélique que Doux Lenfant fait ici à son frère.

*Nisi efficiamini sicut parvulus iste, etc.*

« Si vous ne devenez pas comme cet enfant, vous n'entrerez jamais dans le royaume du ciel ».

Ecoutez à présent des gens du monde.

- 1 « Vous seuls trouvez la paix du cœur,  
 » Je la cherche, elle échappe à mon désir extrême,  
 1 » Pour jouir de votre bonheur,  
 » Je renoncerais à moi-même :  
 » Mais s'il faut pour le partager,  
 » Oublier tout ce qui respire,  
 » Mon trop faible cœur vous admire,  
 » Et ne saurait vous imiter ».

Quand M. Paris de Moirans n'aurait pas, en 1744, mis son nom au bas des vers que vous allez lire, on jugerait aisément qu'ils ont été faits par un financier qui portait dans le désert le souvenir de ses salons.

- » Dévots habitans de ces lieux  
 » Sans doute votre sort est bien digne d'envie ;  
 » Vous êtes, vous serez heureux,  
 » Vous passez une sainte vie,  
 » Sans peine, sans inquiétude ;  
 » Mais je trouve que le plaisir  
 » D'entrer dans cette solitude  
 » Ne vaut pas celui d'en sortir.

J'arrive

J'arrive enfin , Madame , à la dernière page , à cette page fatale qui a fermé le livre de vie , et j'y trouve l'építaphe des Chartreux , tracée en style lapidaire par deux Anglais splénétiques , MM. Scot et Shard ; je l'ai copiée avec avidité , et la voici.

*Laudabunt alii , etc.*

« Que d'autres louent cet hospice ; qu'ils exal-  
 » tent l'accueil que nous-mêmes avons reçu ; qu'ils  
 » décrivent ce site pittoresque , et ces bois touffus ,  
 » et ces monts escarpés , et ces objets enfin qu'on  
 » n'admire jamais assez ! Et nous aussi nous aimons  
 » à voir des campagnes que le fer du cultiva-  
 » teur n'a jamais fouillées , et qui produisent tout  
 » sans rien exiger ; mais celui-là me paraît fort  
 » inepte , qui veut par des louanges plaire à des  
 » religieux qui professent le mépris de l'opinion  
 » des hommes , et qui décrit des lieux que tous  
 » les voyageurs ont vus , avant de lire sa descrip-  
 » tion. Affectueusement accueillis , et prêts à par-  
 » tir , c'est l'építaphe de ce monastère , que nous  
 » voulons écrire.

*Siste viator , et lacrima ;  
 Ille homines ferè octoginta  
 Vivi conditi sunt ,  
 Quorum virtutes  
 Suum seculum illustrare potuissent  
 Si inter homines ,  
 Non ad exemplum hominum  
 Vivere voluissent.*



Arrête-toi, Passant, et pleure ;  
 Ici, près de quatre-vingts hommes  
 Sont enterrés vifs.  
 Eux, dont les vertus  
 Auraient illustré leur siècle,  
 S'ils eussent voulu vivre  
 Parmi les hommes  
 Et non pour l'exemple des hommes.

Pendant que je transcrivais cette épitaphe, le bon religieux m'épiait avec attention, et s'efforçait de lire dans mes yeux le sentiment que m'inspirait la morosité de l'écrivain. Dès que j'eus fini, il reprit, ferma son registre, et il allait le vouer à un éternel oubli. Je l'arrêtai, et lui dis, laissez-nous-le un moment encore, mon père ; ces Anglais, en louant l'aménité de vos mœurs et vos vertus hospitalières, ont abandonné leur plume aux inspirations de leur éducation et de leur croyance ; mais sûrement, il n'y avait aucun fiel dans des âmes ouvertes aux sentimens qu'ils vous ont exprimés. Si néanmoins, le trait qu'ils ont lancé a blessé votre cœur, permettez au Samaritain de verser une goutte d'huile sur la blessure, et agréez, non comme une compensation, mais comme l'expression de notre reconnaissance, les quatre vers qui échappent à notre plume. D. Coadjuteur consentit à l'infraction de la loi, et nous écrivîmes à la hâte :

Sur ces monts, dans ce désert sombre,  
 Séparés d'un monde trompeur,  
 Nous avons trouvé le bonheur  
 Et nous le quittons pour son ombre.

Nous l'invitâmes, en prenant congé de lui, d'abroger la loi fatale, et de rendre l'existence à un registre anobli par les noms de Rousseau, de Saussure, et de Lenfant ; mais j'ignore s'il a cédé à nos instances.

Ainsi finit notre pèlerinage , et je vous avoue , Madame , qu'en cheminant , nos yeux se tournaient bien souvent vers la Jérusalem du désert ; que nous en regretâmes le paisible et religieux séjour , et qu'au sein des affaires et des plaisirs , sa céleste idée vient souvent occuper et attendrir nos souvenirs.

Agréez , etc. , etc. , etc.

L'Académie avait proposé pour sujet de prix, en 1819, l'Eloge de Charles VII, Roi de France, dit le Victorieux. Les ouvrages qui furent envoyés au concours ne remplissant pas ses vues, elle renouvela le même sujet pour 1820. Ce concours a donné des résultats plus satisfaisans.

Dans le nombre des discours qu'elle avait reçus, l'Académie dut fixer son attention sur le N.º 2, ayant pour épigraphe: *Il faut imputer au bonheur de Charles VII, qu'il se soit trouvé, sous son règne, de grands hommes en toutes sortes de profession, et à sa prudence d'avoir su s'en servir.* (BOSSUET, *Abrégé de l'Histoire de France.*) ; et le N.º 3, portant en tête cette phrase d'ANQUÉTIL, (*Histoire de France*, tome 3, page 293): *On doit lui savoir gré d'avoir été un grand Roi ; car vraisemblablement il eut préféré d'être un particulier heureux.*

Le premier de ces deux discours manquait souvent de développemens nécessaires ; l'auteur s'y

est attaché d'une manière trop exclusive à considérer Charles VII comme guerrier ; tandis qu'il avait d'autres grandes qualités à louer dans ce monarque. Son style avait trop peu de mouvement et de couleur ; néanmoins , l'Académie s'est fait un devoir de reconnaître dans ce discours quelques rapprochemens heureux , un plan bien conçu, quoique incomplet , et du soin apporté dans l'exécution qui n'est pas dépourvue de mérite.

Le N.º 3 a réuni les suffrages , et a été jugé digne du prix ; l'auteur s'y distingue par beaucoup d'érudition , des réflexions philosophiques , dans lesquelles on remarque autant de justesse que d'énergie. Son style est correct , vif , brillant et toujours à la hauteur du sujet. Quoique l'Académie n'ait pas trouvé la même perfection dans toutes les parties de la composition ; quoiqu'elle n'ait pas partagé toute la sévérité de ses jugemens sur Louis XI et le cardinal de Richelieu , elle s'est néanmoins fait un plaisir de proclamer que cet ouvrage a rempli , en tres-grande partie , son attente , et décelé un talent très-distingué , propre à honorer la carrière que l'auteur doit parcourir.

Le billet décacheté a fait connaître le nom de M. Mignet , avocat à Aix , département des Bouches-du-Rhône.

Nous exécutons avec plaisir un des articles du règlement qui ordonne la publicité des discours qui ont remporté le prix , en insérant en entier cet ouvrage.

*Eloge de Charles VII, Roi de France.*


---

On doit lui savoir gré d'avoir été un grand Roi; car vraisemblablement il eut préféré d'être un particulier heureux.

ANQUETIL, *Hist. de France*, t. 3, p. 293.

---

« Je vais louer un roi qui sauva la France, il y a quatre siècles. Exclu du trône par son père en débauche et par une faction ennemie, il s'y replaça par des victoires, et s'en montra digne par des vertus. Après avoir délivré la patrie, il sut la rendre heureuse. Seul de son royaume, il ne partagea point une félicité qui était son ouvrage: il avait été proscrit par son père, il rencontra un assassin dans son fils. Son peuple le pleura; l'histoire l'a placé à côté de Louis XII et de Henri IV, et aujourd'hui une illustre assemblée lui décerne la gloire des grands hommes. Puissent les chefs des états l'obtenir souvent, et, au lieu des flatteries contemporaines, puissent-ils à leur mort trouver des peuples qui les pleurent, et des sages qui les louent! »

« Cependant Charles VII ne fut exempt ni de fautes ni de faiblesses, et quelquefois il fut moins grand que sa fortune. Aussi, en parcourant sa vie, je me croirai devant ce tribunal de l'antique Egypte où la royauté était citée; et je me souviendrai qu'en parlant d'un roi la vérité est un devoir; et qu'il faut le célébrer en honnête-homme et en citoyen ».

« Charles VI tombé en démence, quelques grands se disputant en son nom la tyrannie, leurs querelles devenues des guerres civiles, les Anglais, secondés par nos discordes, usurpant un instant la cou-

ronne de nos rois, la France changée en un vaste champ de bataille, sa ruine presque certaine, puis tout-à-coup un triomphe inespéré, et nos anciens vainqueurs tombant de toutes parts avec leurs conquêtes et leur gloire, après vingt ans d'une oppression orageuse, le peuple trouvant enfin la paix et des lois, un changement dans les mœurs, une réforme dans l'état et dans l'église, la royauté agrandie, la noblesse échangeant son indépendance pour la faveur et préparant elle-même sa servitude, tel est le spectacle qui va s'offrir à nos regards. Mais ce n'est pas tout; nous verrons les hommes rivaliser de grandeur avec les événemens. Richemont, Dunois, La Hire, Saintrailles, se placeront à côté des plus hautes renommées; et au-dessus d'eux encore s'élèvera Jeanne d'Arc et son héroïque destinée. Guerrière de Dom-Remy, vous ne serez point séparée de cet éloge, vous à qui Charles VII dut son royaume et nos pères une patrie; et nous vous montrerons telle que vous apparûtes à votre siècle étonné, lorsque, pleine d'enthousiasme, de courage et de génie, vous sembliez disposer de l'avenir et commander à la victoire!

La France, qu'un grand roi (1) avait laissée florissante et redoutée, tomba, sous Charles VI, dans l'abaissement et dans l'anarchie. La minorité et la démence de ce prince furent pour elle des époques de calamités et de crimes. On vit des hommes hardis, remuans, avides de troubles, s'agiter autour du trône pour s'emparer de la puissance, s'associer, se désunir, changer d'amitié, changer de haines, au gré seul de leur ambition. Alors

---

(1) Charles V.

l'état fut à la merci des factieux ; la cour, les grands, le peuple se divisèrent ; chaque prétention fut servie par un parti, soutenue par une armée, déshonorée par des forfaits ».

« Le Duc de Bourgogne, Jean sans Peur, se fit principalement remarquer : il prit part à tous les troubles de ce règne. D'un caractère sombre et ardent, d'une volonté opiniâtre, il avait de plus de l'intelligence pour voir le but et de la résolution pour l'atteindre. Au milieu de tant d'ambitieux inquiets, irréfléchis, inconstans, il fut le seul ambitieux persévérant, décidé à paraître toujours sur la scène, même déshonoré. S'il ne renversa pas l'état, faute d'assez de force et de génie, au moins il dut se maintenir toujours, tandis qu'il n'y avait pour les autres qu'une tentative et qu'un revers ».

« Son rival le duc d'Orléans n'avait ni les mêmes passions, ni la même énergie. Plus vain qu'ambitieux, il ne voulait commander que pour ne pas obéir. Léger, faible, imprévoyant, il n'avait, ni les moyens, ni même les vices d'un chef de parti. Plus propre à corrompre des femmes qu'à gouverner une faction, il parlait au lieu d'agir, et, tandis que son ennemi remuait tout, il donnait des fêtes. L'imprudent, il devait passer d'une fête à la mort ! »

« Tout se souleva en France pour l'ambition de ces hommes. La reine, ardente, sans frein dans ses passions, était pour le duc d'Orléans dont on l'accusait d'être l'amante ; le dauphin ( 1 ) se déclara

( 1 ) Il ne faut point confondre ce premier dauphin, duc d'Aquitaine, avec le troisième dauphin Charles, comte de Poitiers, dont il va être question.

l'ami de celui qui ne troubla point ses plaisirs ; le duc de Berry à charge par son incapacité , utile par son nom , se vendit au parti qui le paya le mieux et souvent à tous deux ; la noblesse se rangea sous les étendards opposés , prête à la guerre civile , et promettant son dévouement si on lui promettait des dépouilles ; le peuple , qui aurait dû être étranger à ces querelles de ses maîtres , se rendit leur complice en attendant qu'il fût leur victime. Dans ce temps de malheur , un homme seul , le duc de Bourbon , déplora nos coupables dissensions ; et seul il fut sans influence et sans parti. On fuyait ses regards , on craignait sa vertu ; il n'avait ni crime à commander , ni ville française à donner au pillage : qui l'eût secondé ?

« Bientôt le duc de Bourgogne se défit de son ennemi par un assassinat , et les haines devinrent irréconciliables. Le parti d'Orléans choisit pour nouveau chef , le comte d'Armagnac qui égalait Jean sans Peur en férocité sans l'égalier en moyens. On se combattit , on s'égorgea. L'invasion des Anglais ne ralentit pas même la guerre civile. Le malheureux Charles ne revenait des longs accès de sa maladie que pour souscrire aux crimes des vainqueurs , et lever l'oriflamme contre les vaincus. Trois fois le meurtre du duc d'Orléans avait été pardonné et poursuivi , et c'était la force qui avait également décidé du pardon et de la poursuite ; trois fois chaque parti avait perdu et repris la puissance , et toujours on avait vu les mêmes désordres et les mêmes malheurs ».

« Enfin depuis quelque tems le parti d'Orléans était maître de Paris et gouvernait l'état. Une armée bourguignone s'avavançait ; la reine réconciliée avec le meurtrier de son amant était au milieu

d'elle. Déjà le prévôt Duchâtel avait déjoué une conspiration par son activité et son courage. On ne croyait plus au danger, lorsqu'une nuit on entend de toutes parts *Bourgogne ! Bourgogne !* La ville est livrée, des soldats s'y précipitent, la multitude mêle à leur sombre fureur sa joie menaçante ; des bruits confus sont entrecoupés de temps en temps par des cris de mort ; on court aux proscrits : saisis dépourvante, les uns ont fui, les autres sont pris et réservés pour les massacres. Le comte d'Armagnac est découvert dans un humble asile. Taneguy-Duchâtel seul conserve son intrépidité, examine, ordonne, agit ; il voit les bandes féroces marcher au palais du dauphin ; il s'y précipite : « Duchâtel, sauvez cet enfant ; emportez loin » des factieux et des bourreaux ses grandes destinées. Demain les massacres commenceront, » sa mère se réjouirait de sa mort ; Jean sans » « Peur le sait, et il a donné ses ordres. Des magis- » trats vénérables, de saints évêques, d'obscurs » citoyens égorgés et trois mille victimes ne suffi- » ront point aux assassins. Ils inventeront de nou- » veaux supplices, et, lorsque les victimes leur man- » queront, ils outrageront des cadavres. Jean sans » « Peur leur a permis ces affreux plaisirs. Bientôt » il entrera dans Paris ensanglanté, comme on » marche à une fête ; il recevra d'horribles félicita- » tions, et il serrera avec reconnaissance la main » du chef des meurtriers, son ami, le bourreau » Capeluche ».

« Le signal des proscriptions vient d'être donné : que d'animosités, que d'acharnement dans l'avenir ! A la tête des vaincus, va paraître ce jeune et infortuné dauphin que poursuit l'ambition du duc de Bourgogne et la haine de sa mère. Combien il aimerait mieux réconcilier



les factions et pacifier les intérêts ; mais ce beau rôle digne d'un fils de roi ne lui est pas permis. On ne le veut point pour médiateur , mais pour ennemi. Tout lui commande donc de se prononcer ; et la royauté avilie , et la patrie menacée , et ses défenseurs proscrits , il n'hésite pas : il crée une armée ; organise un parlement ; se déclare régent de France. Négociateur et combattre ; savoir gagner ses ennemis ; conserver ses partisans ; sacrifier ses attachemens à son parti , son repos à ses intérêts ; ne se laisser abattre ni par les lenteurs ni par les revers ; être accessible à tous ; inspirer et récompenser le dévouement ; donner aux plus avides de la fortune , aux plus courageux de la gloire , aux plus fidèles de l'affection ; pardonner les torts qu'on ne peut punir ; accueillir le repentir qui supplie ; se montrer toujours juste , souvent généreux , rarement sévère , telle doit être désormais la conduite de Charles. Si quelquefois son esprit trop confiant et son caractère trop facile laissent accès aux flatteurs et le porte à des faiblesses , du moins ne se souillera-t-il jamais par des cruautés ni par des perfidies ; toujours bon , compatissant , loyal , il donnera par son humanité un spectacle inconnu aux guerres civiles dans un temps sur-tout où la vengeance était un besoin et le crime une habitude ».

« Un nouvel ennemi se présente plus redoutable encore que le duc de Bourgogne , c'est le roi d'Angleterre , Henri V , prince d'un esprit vaste , d'un caractère hardi , d'une activité infatigable. A la fois grand homme d'état et grand général , il réunit à la gloire des traités celle des batailles. Porté aux vastes entreprises , il veut profiter de nos divisions pour nous asservir , et il a obtenu de son peuple la guerre en lui promettant notre abaissement. Cette vieille inimitié de l'Angleterre que

le voisinage a fait naître ; que ses prétentions sur la Guienne et la Normandie ont entretenue ; qui, humiliée à Bouvine et à Taillebourg, s'est enhardie à Crécy, à Poitiers et naguères à Azincourt, n'a plus pour but la possession de quelques provinces, mais celle de la France entière. Henri V, aspire à régner sur elle. Il parle de ses droits ; mais il compte bien plus sur ses négociations et sur ses armes. Jean sans Peur l'a déjà reconnu pour roi, déjà une partie de la France lui est soumise ; et il marche à la conquête du reste ».

« Mais quelle est cette réconciliation soudaine, et que cache-t-elle ? Devons-nous nous réjouir ou nous préparer au récit d'un nouveau crime ? Le dauphin et le duc de Bourgogne consentent à un traité de réunion, et l'entrevue est fixée sur le pont de Montereau. Mais le terme arrivé, Jean sans Peur ne se hâte pas, les Anglais continuent leurs victoires ; ils voient fuir jusqu'à Troyes Charles VI et sa cour alarmée, et Jean sans Peur ne les arrête point ! que dis-je, il est redevenu leur allié, et Henri V a reçu de lui de sanglantes propositions. Cependant le dauphin le presse de se rendre à Montereau, et lui hésite, promet, fixe le jour, le recule, puis le recule encore et s'y rend enfin. Des barrières ont été préparées pour la sûreté des deux princes ; leur suite doit être égale. Vaines précautions ! gémissons, le crime n'est point à Jean sans Peur ; il entre dans les barrières et tombe assassiné aux pieds du dauphin qui s'évanouit. Duchâtel et ses compagnons sont seuls coupables : emportés par une imprudente vengeance, ils ont tué l'assassin de leur maître ( 1 ), l'auteur

---

( 1 ) Le duc d'Orléans.

des massacres de Paris et du funeste traité de Calais (1). Le dauphin n'a ni connu ni permis cet attentat ; car , peut-on croire qu'il eût consenti au parjure et au meurtre , celui dont la parole fut toujours inviolable et qui honora par son humanité une vie longue et orageuse. Si cet assassinat eût été prémédité, ceux qui le conseillèrent à sa jeunesse auraient du moins voulu en profiter, et abattre le parti ennemi après avoir fait périr son chef. Eh bien ! marchèrent-ils sur Troyes ? Dévancèrent-ils, avec une armée, la nouvelle de leur crime ? Forcèrent-ils Charles VI à proscrire la mémoire du duc de Bourgogne et la reine à leur rendre grâce de sa mort ? Non , étonnés eux-mêmes de leur audace, ils attendirent dans l'inaction des vengeances qu'ils auraient dû prévenir ».

« Au bruit de cette mort, un cri se fit entendre de Paris à Bruxelles. Les princes furent émus, les peuples furent indignés, la haine et la douleur portèrent aux plus déplorables extrémités la reine et le fils de Jean sans Peur. Ce nouveau duc de Bourgogne, bon mais vindicatif, médiocre mais obstiné, avec peu de vices et point d'ambition, fut encore plus fatal à la France que son père. Il s'allia, se soumit à Henri V, à qui la reine donna sa fille. Le monarque anglais s'assit sur les fleurs de lys. L'héritier de la couronne fut déshérité. Alors on vit la nature outragée, le devoir méconnu, les grands, les magistrats, le peuple courir à l'asservissement et se réjouir d'un maître étranger ; les villes se liguèrent, les citoyens en venir aux mains ; tous les excès et tous les maux des guerres

---

(1) Par lequel Jean sans Peur avait reconnu le roi d'Angleterre pour son seul et légitime souverain.

civiles. Mais cette époque vit aussi des fidélités inébranlables et d'héroïques dévouemens. « C'est » vous que j'en atteste, prince magnanime (1), » qui fîtes si courageusement entendre aux rebelles » les paroles de l'honneur et du devoir; vous » illustres magistrats qui préférâtes à la fortune, » l'exil et ses misères; vous, intrépides guerriers, » qui également fidèles aux succès et aux revers » de la France, versâtes votre sang dans tant » de batailles et portâtes si haut la gloire de nos » armes; vous tous, enfin qui, entre les glaives » croisés et les lys souillés des signes de la discorde, » sûtes distinguer où étaient l'honneur et la patrie; » et qui repoussâtes la domination étrangère par » le fer ou par la sagesse des conseils! »

« Après avoir appelé du traité de Troyes (2) à Dieu et à son épée, le dauphin commença la guerre. Autour de lui étaient le brave La Hire, Santrailles, si redoutable dans un combat, Barbazan, appelé le premier, le chevalier sans reproches, le duc d'Alençon au brillant courage, la Fayette, Gaucourt, Chabannes, Culant, Laval, troupe héroïque, et le comte de Bukam accouru du fonds de l'Ecosse avec ses valeureux montagnards. Alors commençait aussi la renommée du jeune Dunois »

« Cependant, son ennemi avait des forces plus imposantes, des soldats accoutumés aux succès,

(1) Le prince d'Orange qui, pressé par le duc de Bourgogne, son ami, de prêter serment à Henri V, répondit: « je » suis prêt à servir le duc de Bourgogne; mais que je fasse » le serment de mettre le royaume es mains de l'ennemi » ancien et capital du royaume, jamais ne le ferai ».

(2) Par lequel Henri V, en épousant la princesse Cathérine, fut déclaré héritier de la couronne de France, après Charles VI, pour la posséder, lui et ses hoirs, perpétuellement et indivisément unie avec celle d'Angleterre.

une gloire toute faite, la plus belle partie de la France, et l'assistance du duc de Bourgogne. Un prince puissant s'était aussi déclaré pour lui sans le servir ; c'était Jean, duc de Bretagne, qui pendant cette longue guerre, toujours sollicité par les deux rivaux, toujours indécis, se laissa désigner ses alliés par la victoire, changea cinq fois de parti, et ne sut jamais être ni ami ni ennemi ».

« Dans cette mémorable lutte, les évènements se pressent et se rassemblent. Ce sont toujours les mêmes tableaux. Nous sommes vainqueurs à Beaugé, vaincus à St-Riquier ; le dauphin prend Montmirail, les Anglais prennent Beaugency ; partout des sièges, des combats, du sang ».

« Mais j'entends des chants funèbres. Quels sont ces deux rois qu'on porte au tombeau ? La mort a frappé à la fois les deux auteurs de nos infortunes. Le dauphin va donc remonter sur le trône de ses pères ? Vain espoir ! La haine du duc de Bourgogne dure encore, et Henri V a laissé des généraux qui ont appris à vaincre sous lui ; et un régent (1) héritier de son courage et de ses talens. Pour surcroît de malheur ; deux défaites consécutives, la prise de nos meilleurs guerriers, la mort du connétable, jettent le découragement dans le parti de Charles. Qui choisira-t-on pour le relever ? Un homme dont le nom doive nous procurer de nouveaux soldats, qui, général, négociateur, ministre, puisse réparer nos revers sur le champ de bataille ; obtenir l'alliance du duc de Bretagne et l'inaction du duc de Bourgogne ; dominer dans le conseil par la supériorité de ses vues

---

(1) Son frère le duc de Bedford.

et à la cour par l'autorité de son caractère ; un homme enfin qui puisse balancer à lui seul Salisbury, Warwick et Bedford ; et soutenir d'une main ferme la monarchie chancelante : tel est Richemont. Le Roi lui offre l'épée de connétable ; il l'accepte ; pour ne pas le servir à demi , il demande l'éloignement des favoris et l'obtient. Mais d'autres le remplacent bientôt. Oh ! qu'ils sont à craindre ces hommes qui obtiennent la faveur par des flatteries et la conservent par des bassesses ; en imposent sur leurs vices par leurs manières , sur leur incapacité par leur présomption ; calomnient ceux qui ont des vertus ; desservent ceux qui ont du mérite , et compromettent la cause qu'ils défendent en opprimant le peuple et en avilissant le pouvoir. Charles ne l'éprouva que trop. Jeté de bonne heure dans les guerres civiles , en butte à la haine de ceux dont il devait espérer l'amour , il sentit le besoin de conseils et le besoin d'affection. Des courtisans se dirent ses amis ; et il les crut. Dès qu'il se fut livré à eux , plus attentifs à leur crédit qu'à ses intérêts , sous prétexte de l'éloigner des périls , ils l'éloignèrent de la gloire. Détestant le connétable qui les méprisait , ils parvinrent à le rendre suspect au prince , tandis qu'il combattait pour lui , et à faire disgracier un homme qui pouvait le rétablir sur le trône par son dévouement et son génie ».

« Nos désastres continuent. Défaits à Crevant , à Verneuil , à Rouvray , nous le sommes encore à Beuvron ; nous avons perdu au-delà de la Loire nos places fortes et nos villes ; Orléans est assiégé par vingt-quatre mille Anglais victorieux , commandés par Suffolk , Talbot et Glacidas. Charles n'a plus à leur opposer que trois mille hommes. Il est vrai qu'à leur tête sont Dunois , la Hire , Saintrailles ,

Chabannes , Boussac , Lafayette que le découragement ne peut atteindre , et qui combattent les ennemis sans les compter. Mais que pourront-ils ? Malgré leurs efforts et leur courage, Orléans sera pris , et avec Orléans , le Blesois , la Touraine , et bientôt la France entière. Les temps sont donc arrivés , et après huit cens ans de gloire et d'indépendance , la monarchie va finir ! L'empire de Charlemagne et de Philippe-Auguste deviendra le sief d'un roi étranger , et nous serons forcés de prendre le front humilié et les mœurs serviles des vaincus. Déjà nos ennemis plus audacieux ont déposé leur sainte modération et ne déguisent plus leur tyrannie ; déjà je vois porter devant eux l'épée victorieuse (1). Qu'ils tremblent , il n'est pas temps encore de la porter ; qu'ils tremblent , notre vengeur approche , et ils vont revoir les Français de Bouvines ! »

« Loin de la cour et du bruit des armes , dans un humble village , sur les rives de la Meuse , parut un de ces êtres extraordinaires nés pour ranimer les peuples et pour relever les empires ; qui semblent préparés pour leur siècle , et qui sortent tout-à-coup de l'obscurité quand le temps de leur destinée est venu ; dont le génie est un ardent enthousiasme , la vie entière une grande inspiration ; qui étonnent l'univers de leurs paroles , de leurs projets , de leur activité , de leur gloire : telle fut Jeanne d'Arc. Sans cesse occupée de sa patrie , elle crut avoir reçu de Dieu l'ordre de la délivrer. Fidèle à cet ordre , elle part. Mais

(1) Le duc de Bedford fit porter devant lui une épée nue , ce qui indigna tout Paris.

qui croira à sa mission ? Qui lui donnera des armes ? Qui la présentera au Roi ? Une jeune et faible fille veut à elle-seule accomplir ce que de belliqueuses armées et de puissans capitaines n'ont pu faire ! N'importe , elle se présente , on la repousse ; mais elle ne se rebute point. Refusée de nouveau , elle se présente encore ; enfin elle l'emporte par l'irrésistible autorité de ses paroles , et elle est envoyée au Roi ».

» A sa vue , quelle surprise ! Quel enthousiasme ! Tout cède à ses réponses éloquentes , à son regard inspiré ! Le Roi et ses vieux guerriers sont entraînés. Si quelques-uns doutent encore ; s'ils demandent des preuves , des miracles ; « je ne suis point venue » ici pour faire des signes , répond l'héroïne , mais » qu'on me conduise à Orléans ».

» Elle entre enfin dans cette cité fidèle. La Hire et Dunois l'accompagnent ; dans sa main flotte une bannière sacrée , sa hache et sa lance sont à ses côtés ; un peuple entier court au-devant d'elle et ne se lasse point d'admirer sa grâce et ses prophétiques accens. Il brûle de suivre la guerrière au combat. C'est le moment des résolutions hardies. Plus de crainte , plus de prudence. N'a-t-elle pas promis la victoire ? N'est-elle pas venue pour déconcerter la sagesse humaine ? Qu'on lui obéisse. Elle invoque en partant le Dieu des batailles. Toutes les imaginations sont ravies , tous les courages sont exaltés. Le signal donné , entrez hardiment au milieu des Anglais , dit-elle à ses soldats , et elle y entre elle-même. Toujours la première dans les périls , toujours victorieuse , on la voit partout. Ici elle frappe de l'épée ; là elle porte son étendard dans les rangs ennemis : et si un trait vient l'abattre , c'est un coup de faveur , crie-t-elle à ses soldats qui pâlissent , les Anglais sont à nous.



O pouvoir de l'enthousiasme ! Nos guerriers ardens , invincibles , pressent de tous côtés les ennemis épouvantés . vainement ils fuyent derrière des murailles ; les murailles ne les sauveront pas . Jeanne n'a-t-elle pas dit : dans cinq jours les forteresses qui menacent nos remparts seront tombées , et cette armée si puissante et si fière ne sera plus . Les événemens promis se hâtent d'arriver . Au bout de cinq jours les forteresses sont tombées et la grande armée a disparu . »

» Mais ce n'est pas tout . Tandis que la cour , depuis long-temps déshabituée de la victoire , s'étonne de ces succès rapides et inespérés ; tandis qu'au lieu d'agir , elle délibère . Jeanne , emportée par son activité et par la grandeur de ses vues : « Gentil dauphin , dit-elle , en se jetant aux genoux de Charles , ne tenez plus tant de conseils inutiles ; venez à Reims pour y recevoir la couronne » . Mais comment exécuter un projet si hardi ? Il faut traverser quatre-vingts lieues couvertes de citadelles et de soldats ; battre des armées ; prendre des villes ; arriver au centre de la puissance ennemie , n'importe , c'est le temps de la victoire ; ce qui naguère eût été témérité , est aujourd'hui le conseil du génie .

» Sur la foi de Jeanne , l'armée s'ébranle et s'avance sur Reims . Jargeau est pris d'assaut ; Beaugency capitule ; à Patay nous gagnons une grande bataille , dès cet instant , notre marche devient un véritable triomphe . Les Anglais fuyent devant nos étendards ; les villes ouvrent leurs portes , et cette vieille cité qui a vu tant de générations de rois recevoir sous les voûtes de son temple la consécration et la couronne , tressaille de joie à l'aspect de celui qui vient renouveler les cérémonies saintes » .

« Jeanne , après avoir accompli sa mission , sent qu'il est temps de se dérober aux empres-

semens de la reconnaissance et de l'admiration. Dans le danger, on a consenti à sa gloire; tout a cédé à l'ascendant de son génie; mais aujourd'hui la France est sauvée; l'envie le lui pardonnera-t-elle? Elle veut partir, le roi la retient; il ajoute à l'ennoblissement de la victoire, l'ennoblissement des titres; et Jeanne n'aspire plus qu'à tomber dans les combats. Mais une autre mort lui était réservée; elle devait entendre, en succombant, d'autres acclamations que celles des batailles. Prise au siège de Compiègne, elle est livrée par Lyonnet de Vendôme au duc de Luxembourg, et par Luxembourg aux Anglais. Pleins d'une affreuse joie, ils vont se venger enfin de leurs revers et la punir de sa gloire. Déjà l'échafaud est dressé, la victime y monte. Haine impuissante! Inutile forfait! Ils croient avilir la victime et éteindre en nous tout courage; qu'ils se détrompent; il n'y a pour eux qu'opprobre et défaite; leur sang coule en tous lieux: Boussac délivre Compiègne, Dunois renverse leurs soldats à Lagny, Ambroise de Lore à St-Célerin, Saintrailles à Germiny, et le brave Barbazan, libre depuis peu, remporte une victoire dans les plaines de Châlons. Tout nous prospère: le connétable est rendu au Roi et à la patrie. Déjà il avait paru à l'expédition de Reims, et Jeanne, par une réconciliation, nous avait préparé ce nouveau vengeur ».

« Charles débarrassé enfin des favoris, ne laisse plus ses généraux triompher sans lui. Il ne mérite pas seulement le titre de *Bien servi* pour lequel il suffit d'une nation qui se dévoue et d'une armée qui sache mourir; il mérite aussi celui de *Victorieux*. A la tête des siens, il marche à la délivrance de son royaume. Rien ne résiste à sa présence et à sa valeur. Montreuil refuse d'ouvrir ses portes,

l'assaut est décidé. Charles parcourt les rangs de son armée, encourage ses guerriers, les distribue pour l'attaque, et le signal donné, il s'élançe, malgré les traits ennemis, et le premier dans les fossés, le premier sur la brèche, il combat corps à corps, et se rend maître de la ville. Mais quel sort attend cette malheureuse cité qui n'a pas craint de se défendre. Le soldat impitoyable s'attend à du sang et à des dépouilles, rien ne sera épargné, ni femmes ni enfans, ni vieillards. Tel est l'usage de la guerre, usage affreux qui, lorsque toute résistance a cessé permet encore le carnage. Charles ne souille point sa victoire; il arrête le soldat et fait cesser les massacres. Plus grand par son humanité que par son courage, il donne, dans un siècle barbare un exemple que nos siècles éclairés n'ont pas encore suivi. Qu'on abolisse enfin ces féroces coutumes; et qu'on ne voie plus des peuples qui ont des moralistes et des philosophes regarder le pillage, le viol, le meurtre comme les privilèges de la victoire! Il est temps de réduire les malheurs du monde aux seuls malheurs nécessaires; il est temps de fixer les devoirs des vainqueurs et les droits des vaincus; de faire un code de la guerre, et de placer, hors du ban des sociétés humaines, le premier violateur de cette sainte garantie des nations!

« Cependant les Anglais s'agitent, effrayés de nos succès. Ils renouvellent les sermens, donnent des fêtes, demandent à des opprimés de la fidélité, à des mécontents de l'enthousiasme. Ils montrent leur jeune roi chargé de deux couronnes. « Imprudens, » ne sentez-vous pas que sa tête est trop faible » pour les porter? Bornez-vous plutôt à soutenir sur » son front, celle de ses pères encore mal affermie; » bientôt un compétiteur issu des rois se présentera;

« ses sujets se révolteront , et à votre tour vous  
 » serez en proie à la guerre civile. Oh ! combien  
 » j'entrevois de malheurs, de discordes, de pros-  
 » criptions, de meurtres ! Votre sang coule dans  
 » trois batailles, votre roi est jeté du trône dans  
 » une prison ! Ah ! quittez cette terre française  
 » désormais funeste pour vous ; fuyez , traversez les  
 » mers , hâtez-vous , si vous le pouvez , de conjurer  
 » l'avenir et de détourner ses menaces ».

« Charles continue sa marche triomphante ; et après vingt ans d'absence , il entre enfin dans la cité royale et dans le palais de ses pères. Il entend les acclamations du peuple qui , fatigué de ses tyrans , se repentait de ses imprudentes haines , et soupirait depuis long-temps après sa venue. Dans cet instant , tout est réparé , et sa vie long-temps errante , et ses fatigues et ses malheurs. Des larmes d'attendrissement coulent de ses yeux ; l'émotion est générale : on s'embrasse ; les amis se félicitent , les ennemis se pardonnent. Qu'il est beau ce moment de réconciliation où le roi promet de rendre heureux son peuple , et le peuple d'aimer son roi ; où il n'y a plus qu'un chef , qu'un drapeau , qu'un intérêt , qu'un parti ; et où l'étranger , naguère puissant par nos discordes , maintenant affaibli par notre union , délaissé partout de ses alliés , rencontre partout des ennemis ! Tous les efforts se réunissent contre lui. Le duc de Bourgogne , si long-temps son complice , a juré , à Arras , paix et fidélité à Charles. Les Seigneurs bourguignons , pleins d'une patriotique ivresse , ont juré aussi. Une femme seule s'est indignée de la paix d'Arras ; c'est l'odieuse Isabelle. Reine de France , elle avait livré la France aux Anglais ; épouse , elle avait souillé le lit conjugal ; mère , elle avait proscrit son fils. Tant qu'elle avait eu le pouvoir de servir

ou de nuire, les Anglais l'avaient recherchée ; dès qu'elle eut tout fait pour eux, ils la méprisèrent. Quant à elle, incapable de remords, elle ne regrettait que d'avoir commis des crimes utiles aux autres, inutiles pour elle. Dénaturée jusqu'au bout, en apprenant les succès et l'approche de son fils, elle avait succombé de douleur ».

« A peine sur le trône, Charles montre les vues d'un législateur et les vertus d'un Roi. Tout se ressent de ses réformes et de ses bienfaits. En peu de temps l'anarchie cesse; l'ordre est rétabli; le peuple, soulagé dans ses misères, obtient la protection à défaut de la liberté; l'armée, arrêtée dans ses rapines, est soumise à une organisation régulière et à une discipline sévère; l'église est pacifiée, et son indépendance assurée; la justice est dans les tribunaux, l'économie dans les finances; deux grandes provinces sont reconquises; on a le bonheur pendant la paix, la gloire pendant la guerre. Enfin sur les débris de l'ancienne monarchie s'élève la monarchie nouvelle, et cette grande révolution qui d'une royauté presque sans puissance fait une royauté presque sans limites, s'accomplit et par le concours de la noblesse dont elle doit réduire la tyrannie, et de la nation dont elle doit amener l'affranchissement ».

« Arrêtons-nous sur cette glorieuse époque du règne de Charles VII. Disons la sagesse de son gouvernement, l'utilité de ses institutions, et tâchons d'acquitter par nos éloges la dette de nos aïeux : heureux d'avoir à célébrer un bienfaiteur de la patrie, sur-tout quand ce bienfaiteur est un roi; car alors la louange n'est pas perdue, elle est un encouragement donné aux princes et un service rendu aux peuples! »

« Le retour de l'ordre était le premier besoin

de la France. Depuis long-temps, accablé par ses ennemis, pillé par ses défenseurs, le peuple n'avait trouvé ni sureté pour ses travaux ni pitié pour ses malheurs. Les champs étaient déserts, les villes détruites, le chaume fumant, les espérances du laboureur ruinées. Des bandes armées parcouraient et ravageaient les provinces. Ces guerriers dont le caractère était un composé de férocité et d'héroïsme, de dévouement et d'insubordination, que l'intérêt rendait avides, que l'avidité rendait cruels, qui étaient trop nécessaires pour ne pas s'en prévaloir, et trop puissans pour ne pas demeurer impunis, osaient tout parce qu'ils pouvaient tout. La cour ou tolérait leurs excès de peur de mécontenter leur zèle, ou feignait de les ignorer parce qu'elle ne pouvait pas les empêcher. Mais le moment était venu où l'autorité plus forte devait se placer entre les oppresseurs et les opprimés pour mettre un terme aux crimes des uns et aux calamités des autres. Charles délivra la patrie de ces derniers restes de la guerre civile. Il parla en roi qui voulait être obéi. Sa conduite fut ferme et ses mesures furent sages. Tout ce que la prudence conseillait pour réparer les désordres et en prévenir le retour, il le fit; aussi le calme reparut, la confiance se re-tablit, et vers le trône, les bénédictions s'élevaient du sein des villes redevenues florissantes et des campagnes repeuplées ».

« Avant d'examiner les autres réformes de Charles VII et leur influence, il est nécessaire de remonter plus haut, et de voir ce qu'était le gouvernement afin de comprendre ce qu'il devint ».

« La féodalité s'était long-temps maintenue par la faiblesse de nos monarques, la puissance des vassaux et la servitude du peuple. Cet étrange gouvernement qui, né de la dissolution sociale,

divisait les passions et les intérêts ; déplaçait la royauté ; donnait mille têtes à la tyrannie ; par lequel les forts avaient stipulé entre eux l'oppression des faibles ; qui faisait de l'homme une propriété, de la justice un combat, devait enfin succomber pour la liberté des nations et la civilisation du monde. Les meilleures constitutions avaient péri, la plus mauvaise ne pouvait pas subsister toujours ; mais sa décadence devait être lente. Si les monarques étaient intéressés à la détruire, les grands vassaux l'étaient à la conserver. Eh comment la royauté, avec la suprématie de droit et l'infériorité de fait, beaucoup d'hommages et peu d'autorité, aurait-elle pu attaquer ouvertement une association de souverains dont les usurpations étaient devenues des droits qu'elle avait promis de respecter, et qu'il leur était permis de défendre ? Si elle l'avait tenté, elle eût été vaincue. Le seul lien qui faisait de tous les fiefs un seul état et qui maintenait une sorte d'ordre dans l'anarchie, une fois brisé, la désunion, les déchirements, la formation d'une multitude de peuples, des guerres, des malheurs, d'insupportables tyrannies auraient été la suite de cette défaite. « Oh ! que votre conduite fut plus prudente et votre politique plus adroite, princes libérateurs à qui la nation affranchie doit d'éternels hommages ; vous, Philippe-Auguste, qui portâtes à Bouvines le premier coup à la féodalité, et diminuâtes ses forces par l'accroissement des vôtres ; vous, Louis-le-Gros, qui, en permettant à nos pères esclaves d'acheter la liberté, tendîtes un piège à la cupidité de leurs tyrans et donnâtes dans les communes un auxiliaire à la royauté ; vous, Louis IX, héros, législateur, saint, grand homme qui, par la seule autorité de vos vertus, soumîtes à la justice royale les

» justices des vassaux auparavant indépendantes ;  
 » vous enfin, Philippe-le-Bel qui, avec moins de  
 » droiture, mais plus de hardiesse, les dépouillâtes  
 » de ce qui leur restait de souveraineté, et vous fîtes  
 » supplier par eux de leur interdire le droit de  
 » guerre dont ils avaient été si jaloux, et qui avait  
 » si long-temps désolé la France. »

« Cependant, malgré tant d'heureux changements, la féodalité n'était pas entièrement abattue. Si les droits n'étaient plus, les usages restaient encore. Les seigneurs conservaient assez de puissance pour être à craindre, et deux grands feudataires étaient toujours prêts à accueillir le mécontentement de cette noblesse que l'habitude du commandement rendait remuante, et que le souvenir de ses privilèges perdus pouvait rendre rebelle. Il importait donc de remplacer ce gouvernement vicilli et oppresseur. La fin des dissensions civiles était une époque propre à cette révolution. La puissance reconquise, l'éclat des succès, la confiance des peuples, la lassitude des partis, les traditions interrompues par les malheurs, tout permettait à Charles VII d'achever cette grande entreprise de la royauté ».

« Le premier des moyens fut l'institution des troupes réglées; la puissance était dans la force, et la force dans l'armée. Encore composée de vassaux convoqués au moment de la guerre, licenciés après le danger, sans solde et sans subordination, Charles ne pouvait pas compter sur elle; il fallait donc qu'elle cessât d'être l'armée de la féodalité pour devenir celle du trône; qu'elle fût payée pour être dépendante, disciplinée pour être fidèle, permanente pour être toujours disponible: il fallait y appeler la noblesse afin de la former à l'obéissance; y admettre le peuple afin de l'intéresser



à la patrie. Dès-lors, assurée d'une force propre ; la royauté n'avait plus à craindre les regrets des feudataires, ni le retour de leur domination. Charles obtint ce grand résultat en créant les compagnies d'ordonnance et les francs-archers ».

« Mais ce ne fut pas tout ; l'établissement d'une armée permanente exigea celui d'une taxe perpétuelle. Par là le trône acquit un nouveau moyen de puissance. Les troupes mettaient à sa disposition les forces de l'état, la taille ses richesses. Le peuple payait avec empressement, car il payait sa sûreté ; mais Charles ne trompa point sa confiance ; il ne lui demanda jamais que les subsides nécessaires ; la répartition en fut toujours juste, l'emploi toujours utile. Instruit de tous les détails de cette administration compliquée, il surveillait lui-même les comptes, punissait les déprédations, voyait, ordonnait, dirigeait tout. O admirable sollicitude ! Eh combien il est plus facile aux rois d'être quelquefois grands, que toujours laborieux ; de faire un peu de bien avec éclat, que de remplir à chaque instant des devoirs sans plaisirs et sans gloire ! Je me trompe, Charles trouvait ses plaisirs dans la félicité de la France, et sa gloire éclata, lorsqu'à sa mort, après quinze ans d'épargnes, le trésor public ne put pas fournir à ses funérailles ! »

« L'organisation de la justice contribua aussi à l'accroissement de l'autorité royale. La plupart des tribunaux seigneuriaux, et tous les tribunaux ecclésiastiques formaient encore des juridictions à part et hors de l'état. En étendant l'appel à toutes les sentences judiciaires, Charles restitua à la royauté le dernier droit usurpé sur elle, et fit tout rentrer dans le cercle du gouvernement politique. La justice devint impartiale lorsqu'elle

fut rendue en dernier ressort par un corps qui, nouveau venu dans l'état, désintéressé dans la vicille lutte du trône et de la féodalité, n'avait ni ressentiment à satisfaire, ni privilège à regagner. Ce fut Charles VII qui donna au Parlement tout son éclat et toute son importance. Un de ses aïeux (1) l'avait rendu sédentaire; un autre (2) perpétuel. Charles lui confia la garde des lois; le fit protecteur du peuple, modérateur de la royauté; lui accorda assez de puissance pour qu'il pût empêcher le mal, pas assez pour qu'il pût le faire. Mais c'était peu d'instituer la magistrature, il fallait encore instituer la justice. A cette jurisprudence ignorante et guerrière qui appelait jugement de Dieu les décisions du hasard ou de la force, et faisait proclamer, par le feu ou par l'épée, l'innocent et le coupable, avait succédé une jurisprudence moins barbare, mais aussi défectueuse. Des coutumes orales, éparses, contradictoires, restes de dix siècles de révolutions et de tant de législations différentes, rendaient la justice inconséquente et peu accessible. Les juges qui avaient acheté le droit de l'administrer croyaient avoir celui de la vendre; les praticiens s'enrichissaient de la déponille des malheureux. Charles remédia à tous ces abus. La rédaction des coutumes, l'abréviation des procédures, la vénalité des charges proscrite, les présens et la corruption interdits aux juges, la modération imposée aux praticiens, furent autant de bienfaits de ce grand roi. Il soumit lui-même son autorité à la loi, et mit les magistrats en garde contre ses ordres. Aussi, son équité faisait bruit. Les vassaux le prenaient pour arbitre; des princes étrangers venaient consulter sa sagesse; la nation

---

(1) Philippe-le-Bel.

(2) Charles VI.

vivait heureuse sous un roi juste ; elle revoyait les temps si courts et regrettés de St-Louis ».

» Une réforme aussi importante et aussi nécessaire fut celle des abus introduits en France par la cour de Rome. Vaste dans ses projets, infatigable dans leur exécution, à une époque où l'Europe entière, livrée à l'ignorance et au désordre, ne pouvait ni comprendre son ambition, ni s'y opposer, cette cour avait asservi l'église, suspendu les conciles, ébranlé les trônes. Par les nominations aux sièges et aux bénéfices, elle soumettait le clergé ; par les interdits, elle constituait les peuples en révolte ; par les excommunications, elle épouvantait les rois ; enfin par les indulgences et les annates, elle disposait des consciences et des richesses de la chrétienté ».

« Mais depuis quelque temps cette formidable puissance s'était elle-même affaiblie. Boniface VIII, jugé après sa mort, et diffamé du consentement d'un pontife (1) et par ordre d'un roi (2) ; quarante ans de schisme ; huit papes se lançant tour-à-tour l'anathème ; le calme ramené un instant et troublé de nouveau ; Felix V disputant la tiare à Eugène IV ; le concile de Florence votant la servitude de l'église, et celui de Bâle son indépendance ; tout avait contribué à l'abaissement de l'altière Rome. Descendue de cette haute domination, elle ne devait plus y remonter ».

« Charles VII mit désormais le royaume à l'abri de ses entreprises. Médiateur entre deux papes et deux conciles, il leur rendit la paix en même temps qu'il rétablit le clergé français dans son ancienne indépendance. La pragmatique sanction

(1) Clément V

(2) Philippe-le-Bel.

consacra ces doctrines (1) des premiers siècles du christianisme qui avaient fait la splendeur de la religion, dans ces temps glorieux où de nombreuses assemblées d'évêques couvraient l'Afrique; alors que les maîtres du monde plaçaient la croix à côté de l'aigle de l'empire, et que des conquérans barbares venaient abaisser leurs fronts victorieux devant ses autels. Dès cet instant l'église de France reprit sa dignité et son éclat, et la pragmatique qui fit ses vertus, dans la suite fit ses talens. Si, pendant que dans les autres pays, le clergé, servilement dévoué à Rome, reçut d'elle ses vices et ses récompenses, le nôtre, pur, noble, éclairé, rendit à la religion sa grandeur et sa morale; fit entendre dans nos temples d'éloquentes paroles; défendit ses libertés; si d'illustres magistrats se dévouèrent pour leur maintien; si lorsqu'au nom d'une prétention injuste, le chef de la chrétienté menaça un puissant monarque de l'excommunication et ses états de l'interdit, un évêque courageux le menaça d'un concile, c'est à Charles VII que nous le devons ».

« Ce grand prince, après avoir affermi la félicité intérieure du royaume, voulut prévenir à jamais son envahissement. Maîtres de la Normandie et de la Guienne, les Anglais étaient encore à nos portes. Ces deux provinces, si long-temps disputées, tour-à-tour prises et perdues, que la nature avait unies à la France, que la victoire en avait séparées,

(1) La suprématie des conciles généraux sur les Papes fut reconnue; l'élection des évêques eut lieu suivant les anciens usages; les bénéficiers reprirent le droit de collation: on ne fut plus forcé d'aller plaider à Rome; nos richesses cessèrent d'être le prix de ses usurpations, et on lui enleva le funeste pouvoir de suspendre les rois et de soulever les peuples.

vont lui être restituées pour toujours. Charles n'oublie rien pour assurer leur délivrance. Les traités sont renouvelés avec la Castille dont les vaisseaux peuvent poursuivre sur l'océan les flottes de l'ennemi ; avec l'Écosse qui peut l'inquiéter au sein même de son île. Une armée, formidable par son nombre et par sa gloire, s'avance ; Charles est à sa tête ; la Normandie est attaquée par trois côtés. Ni le courage des Anglais, ni les remparts, ni les fleuves, ni les frimats ne peuvent arrêter ses rapides exploits. Les villes capitulent ou sont escaladées ; les généraux ennemis sont captifs ou mis en fuite ; et en moins de quelques mois l'étendard français flotte sur la Normandie entière ».

« La Guienne subit le même sort. Aussi promptement réduite, mais non aussi fidèle, elle rappela les Anglais que faisaient regretter deux siècles et demi de possession et les habitudes d'un vieil assujettissement. Mais ce fut pour Charles un triomphe de plus. Il la soumit de nouveau ; et c'est dans cette seconde conquête que le plus illustre et le dernier des héros anglais, le grand Talbot, termina sur le champ de bataille une vie remplie d'ans et de gloire ».

» Ainsi Charles VII agrandissait la royauté par ses réformes et par ses victoires ; ainsi le gouvernement nouveau s'élevait, appuyé sur l'armée qui fait la sureté d'un état, sur l'économie qui fait sa richesse, sur la justice qui fait son bonheur, sur l'indépendance de tout pouvoir étranger qui fait sa gloire. Une seule chose manquait, la liberté. Mais cette liberté qui, dans les temps antiques avait illustré l'espèce humaine et lui avait donné des vertus ; pour laquelle des peuples avaient péri, des législateurs s'étaient exilés ; qui portait le jeune Spartiate captif des barbares à s'écraser

la tête contre le mur ; des pères à lui sacrifier leurs enfans ; de grands citoyens à placer la main sur un brasier ardent pour effrayer les tyrans ; d'autres à se jeter dans un gouffre pour la sauver ; d'autres à se déchirer les entrailles pour ne pas lui survivre ; qui avait tout à coup disparu du monde entier , que des villes italiennes avaient retrouvée et perdue ; qui venait d'être conquise par quelques paysans de la Suisse et devait l'être bientôt par quelques pêcheurs de la Hollande ; qui à quelques siècles de là devait s'asseoir sur les trônes à côté des rois , cette noble liberté ne pouvait être le partage de nos pères ; ils étaient trop peu éclairés pour la comprendre , et trop serviles encore pour la désirer. Il fallait que , sous un gouvernement assez fort pour être modéré , ils perdissent jusqu'aux dernières habitudes de l'esclavage , et se rendissent dignes de leurs droits par les lumières qui les font connaître et les qualités qui les font aimer. Le triomphe du pouvoir royal était dès-lors une révolution nécessaire , une époque de leur affranchissement. Ce grand changement devait conduire à un autre plus grand encore. La monarchie absolue que le besoin d'un siècle avait élevée , que le besoin d'un autre devait abattre , placée entre la servitude et la liberté , était destinée à leur servir de transition ; à marquer le terme de l'une et le commencement de l'autre. Hommage donc à Charles VII qui nous disposa par ses lois à des lois meilleures , qui détruisit l'anarchie , et prépara ce grand avenir de la France. A lui appartient cet honneur. Louis XI et Richelieu viendront après , qui trouvant les usurpations de la féodalité détruites , voudront en détruire les hommes ; et parce qu'ils auront répandu beaucoup de sang , abattu beaucoup de têtes , on les croira réformateurs ; on les appellera grands

hommes. Que les Français ne les comptent plus parmi leurs bienfaiteurs ; j'en jure par l'humanité, ils ne le sont point. Ils n'ont cherché dans le crime que d'exécrables joies ; leurs injustices ont été sans nécessité et leurs cruautés sans profit. Gardons-nous de les honorer ; car il ne faut point de génie pour inventer des supplices , et la tyrannie n'a pas droit à la gloire ! »

« Charles VII montra bien plus de cette supériorité qui répare les abus sans blesser les intérêts. Il changea les choses et ménagea les hommes. Dépouillés depuis peu, hardis, turbulens, les grands devaient être soumis et non opprimés ; il ne fallait ni leur faire trop sentir leur assujétissement, c'eût été les avertir de s'y soustraire, ni les exclure du pouvoir, c'eût été les porter à s'en créer un à part. La nécessité exigeait qu'ils fussent en dedans ou en dehors du gouvernement, ses serviteurs ou ses ennemis. Charles ne balança point. Il les employa ; mais ce fut pour mieux les soumettre. Ils reçurent assez d'autorité pour être dépendans, pas assez pour être à craindre. Admis à la cour, recherchant la faveur par des condescendances, ils servirent la royauté avec autant d'empressement qu'ils en avaient mis à la combattre, et ils firent plus pour sa grandeur qu'ils n'avaient fait autrefois pour son abaissement. La protection du monarque fut par là un nouveau piège tendu à leur imprévoyance, un dernier moyen d'asservissement qu'ils ne surent pas éviter. Ils vinrent auprès de lui plier leurs caractères altiers ; perdre leurs habitudes factieuses, et ce changement ne fut pas le moins important chez une nation qui fléchit peu devant l'autorité, beaucoup devant les exemples, et sur laquelle les usages ont plus de prise que les lois. »

« Mais pourquoi faut-il parler encore de complots »

plots , de troubles , d'infortunes ? Le sort n'était-il pas lassé ? Vingt ans d'exil et de douleurs ne suffisaient-ils point ? Les derniers jours de ce grand et malheureux prince devaient-ils s'écouler dans les agitations et les alarmes ? O aveuglement de la destinée ! celui qui toute sa vie fit des heureux ne le fut point ; il méritait l'affection , et il fut haï ; sa justice fit des mécontents , sa générosité des ingrats. Il fut obligé de soumettre des factieux parmi lesquels se trouvaient des amis autrefois dévoués. Son plus ancien compagnon d'infortunes et de succès , le duc d'Alençon qui à Verneuil avait traversé trois fois les rangs ennemis , dont la fidélité ne s'était point démentie dans les fers ; qui à Reims l'avait aidé à poser la couronne sur sa tête , le duc d'Alençon encourut la peine des traîtres. Agnès Sorel , qui dans les jours de défaites relevait son courage et lui conseillait la gloire , mourut empoisonnée , et les soupçons tombèrent sur son fils. Ce fils deux fois rebelle , deux fois pardonné , qui ne put être ramené par sa tendresse ni soumis par sa fermeté , se révolta de nouveau , et porta en Savoie , en Dauphiné en Bourgogne son inquiète ambition et ses parricides complots. En apprenant qu'il menaçait sa vie , l'infortuné monarque déjà chargé d'ennuis , succomba de découragement et de douleur. Prévoyant quel serait Louis XI , on entendit Dunois s'écrier , au milieu des cérémonies funèbres , nous avons perdu notre maître , que chacun songe à se pourvoir. Avis trop nécessaire , mais inutile ; peuples , vassaux , princes , souverains , songeraient vainement à se pourvoir ! Il trompera ceux qu'il voudra abaisser , et fera périr ceux qu'il pourra craindre. Ni les traités , ni l'amitié , ni la parenté ne sauront l'arrêter ou le fléchir. Entouré de gardes , de gibets , de boureaux , il s'agitera dans sa sombre retraite ;



mourant , il ordonnera encore des supplices ; il laissera à la cruauté quelques railleries ferores , à la tyrannie quelques finesses , à l'histoire quatre mille victimes à venger » !

» O Charles VII ! ce fils parricide voulut vainement détruire vos lois , elles furent plus fortes que lui ; vainement il proscrivit les regrets ; il put les faire taire , mais non les étouffer. A peine sortie de l'oppression , la nation assemblée (1) les fit hautement éclater : ses premières paroles furent des hommages pour vous , et sa plus pressante recommandation à son jeune monarque (2) fut d'imiter vos vertus. Mais la reconnaissance de la patrie ne s'est point bornée là ; elle a traversé les âges , et elle se montre encore aujourd'hui que vos institutions ne sont plus , et que d'autres besoins ont imposé à ses chefs d'autres devoirs. Puissent ces honneurs , rendus à votre mémoire , former des rois qui vous ressemblent ! Puissent-ils les détourner de la tyrannie , et les porter à rendre les nations heureuses ! Les nations , qui en retour du bonheur donnent la gloire ; qui ne sont jamais ni injustes , ni ingrates ; qui , asservies , regrettent les bons rois , libres , les honorent ; et qui , après les avoir aimés vivans et pleurés morts , leur élèvent des statues , leur décernent des éloges pour éterniser dans les siècles et les bienfaits et leur récompense » !

(1) Aux états de Tours , 1283.

(2) Charles VIII.

*Discours de réception à l'Académie de Nismes ,  
sur les dangers de l'étude de l'histoire ; par  
M. G. O. Barbaroux , avocat , lu à la séance  
publique du 8 septembre 1822.*

Messieurs ,

« Après trois années il m'est enfin permis de recevoir mon titre public d'admission parmi vous. Je l'avouerai , inaccoutumé à la solennité de vos réunions, je me félicitais en secret des circonstances qui retardaient pour moi l'honneur dangereux de vos assemblées les plus augustes. Le terme est arrivé de cette heureuse obscurité. Je ne sais si je dois m'en applaudir ou m'en alarmer. Aujourd'hui j'entre véritablement parmi vous ; aujourd'hui j'accepte la tâche difficile de vous imiter, pour me rendre digne de votre choix ».

« Jeune encore dans la carrière des lettres , je ne dus point votre assentiment à des titres pompeux. La lyre du jeune poète avait peut-être rendu quelques sons heureux qui vous frappèrent, et vous voulûtes lui tracer la route nouvelle qu'il devait suivre. Vous cherchiez un collègue ; et vous avez trouvé un élève ; plus heureux que vous, je désirais et j'ai trouvé des Mentors ».

« Et quel est parmi ceux d'entre vous qui cultivent spécialement les lettres , celui qui ne pût m'en servir ? Ne trouverai-je pas ici l'auteur de plus d'un chef-d'œuvre d'éloquence , et celui de poésies justement vantées, l'émule d'Andrieux et de Duval, et le rival heureux de Lavigne et de Lebrun » ?

« Parmi ces notabilités littéraires , ne serai-je point étranger , moi qui soupirais les vers moins ambitieux de l'épigramme ? Pourrais-je faire disparaître

l'espace qui me sépare d'elles , et que votre indulgence voudrait en vain cacher à mes propres yeux » ?

« N'ai-je point à craindre sur-tout, Messieurs, que vous ne me compariez à mon honorable prédécesseur ? »

« Parmi vous , heureux celui qui , lorsqu'il y siégea , pour la première fois , n'eut à vous parler que de l'académicien absent qu'il remplaçait. Il ne vous entretint pas d'une séparation peu douloureuse et qui pouvait n'être pas durable. Moins favorisé du sort , j'occupe la place d'un des hommes les plus utiles qui se soient assis parmi vous , et que la mort vous a ravi » .

« M. Descole se voua , dès sa jeunesse , à la carrière de l'instruction publique. La variété de ses connaissances lui permit , lors de la formation des écoles centrales , de concourir pour une chaire de mathématiques avec M. *Gergonne* , l'un de vos membres les plus distingués. Moins heureux que son rival , M. Descole , n'ayant pas obtenu cette chaire , se présenta de nouveau dans la lice , et fut nommé professeur de grammaire générale. Il occupa pendant quelques années cette fonction. Lors de la fondation des lycées , il fut nommé professeur d'humanités à celui de Nîmes , et l'on ne put que donner des éloges à celui qui était chargé de former à la connaissance et à la pratique du bien la première adolescence de ses élèves » .

« Il fut appelé à la chaire de rhétorique du lycée d'Avignon , et bientôt il sollicita d'être envoyé à Lyon où il espérait que sa santé , altérée par les veilles et l'étude , pourrait se consolider. On lui offrit la place de professeur d'humanités au lycée de la seconde ville de France ; M. Descole méritait davantage ; il demanda sa retraite » .

« Devenu libre , il se livrait à la culture des lettres , lorsqu'il fut ravi à sa famille avant la

vieillesse. Ses travaux académiques ne furent pas nombreux ; mais on peut dire, à sa louange, qu'il est peu d'hommes qui se soient aussi constamment occupés d'être utiles à leurs semblables ».

« Cet homme, à tous égards si recommandable, par qui l'avez-vous remplacé ? Dans ses leçons, il imposait à la langue de justes limites, et, plus d'une fois, dans mes douces inspirations, je livrai à ma plume ces expressions hasardées que le poète a déclaré lui appartenir. Il cultivait la science du calcul, et je m'abandonne aux muses. Il resserrait les démonstrations dans les formes austères du langage didactique, les miennes affectent souvent la hardiesse aventureuse du style romantique ».

« Ainsi la succession académique de celui qui ne s'occupait que de choses réelles et positives est échue en partage à l'ami des poétiques illusions ».

« Toutefois, Messieurs, je m'efforcerai de prouver qu'elle n'est point tombée en des mains indignes, et que d'honorables suffrages donnent à l'émulation de nouvelles forces ».

« Déjà j'ai quitté plus d'une fois la muse de l'élegie pour celle de l'histoire ; déjà j'ai reproduit, sous les couleurs romantiques, cette époque funeste où notre antique patrie succomba sous les efforts des heureux brigands des bords du Tibre ».

« Mais, je l'avouerai, au milieu des recherches auxquelles je me suis livré, une longue tristesse m'accablait ; soit que je comparasse notre histoire à celle des autres peuples, soit que je suivisse chez nous les ravages de Rome, les malheurs de l'humanité révoltaient mon cœur ; car je les voyais se reproduire avec une effrayante multiplicité ».

« Alors je ne pus m'empêcher de considérer par fois la science de l'histoire comme un mal,

et son étude me parut offrir bien de dangers à la jeunesse. Souffrez que je développe rapidement ici ma pensée. Daignez songer qu'une hypothèse hardie et nouvelle n'est pas toujours fille de l'erreur. Croyez sur-tout que ma doctrine n'est pas absolue, et que si je proclame les *Dangers de l'étude de l'histoire*, je ne conteste pas qu'elle n'offre bien des avantages ».

« Pour quelques-uns, l'histoire est une simple succession de faits qu'ils classent dans leur mémoire comme un ornement, pour le faire ressortir à propos. Qu'ils continuent des travaux qui ne leur sont pas nuisibles! Pour d'autres, l'histoire est une étude des hommes de chaque époque, un terme de comparaison avec les événemens qui se passent sous leurs yeux. Ceux-là recueillent de cette étude tous les fruits possibles; mais souvent ces fruits sont empoisonnés. Que prétendent-ils apprendre? Ils cherchent à se procurer, par une expérience plus grande, un plus grand nombre de moyens d'être heureux; car c'est vers le bonheur qu'est la tendance constante de l'esprit humain. Mais est-ce par la connaissance des hommes que l'on parvient le plus sûrement au bonheur? Suivons-les dès l'origine, et nous serons bientôt convaincus du contraire ».

« A peine réunis en société ils se divisent, non pour conquérir la vertu et le repos, mais pour se ravir mutuellement les choses nécessaires à l'existence ou au plaisir. Cet état d'hostilité se prolonge, se renouvelle, se perpétue jusqu'à nous. Si le calme règne un moment à de longs intervalles, c'est pour faire bientôt place à de nouvelles fureurs ».

« D'épouvantables et continuelles agressions dont les causes sont presque toutes à la honte de l'hu-

manité, dont les détails et les résultats sont dignes d'exécration, voilà toute la civilisation racontée».

« Si je pénètre dans chaque contrée, dans chaque ville, dans chaque famille, j'y retrouve avec horreur les mêmes passions entourées de circonstances plus criminelles. Il semble que plus on se rapproche du cœur de l'homme, plus on le trouve méchant ».

« Et l'étude de cet odieux ensemble de faits révoltans ne serait pas un outrage continuel à la morale ou une barbare futilité ! Quoi ! vous ne vous effrayez pas de l'exaltation qu'inspire à la jeunesse la louange d'actes injustes et violens ? Vous ne voyez pas que l'âge mur puise dans l'histoire la fatale expérience du mépris des hommes et de leur oppression ? Vous ne redoutez pas que l'idée d'appliquer aux circonstances du moment le résultat constant des faits passés s'empare de celui qui se nourrit de cette étude ? Vous ne craignez pas qu'il devienne insensible et dissimulé ? Dissimulé ; car il a appris que la vérité toujours mal accueillie parmi les hommes ne conduit jamais à la fortune ; insensible ; car il se sera accoutumé à voir comme une chose naturelle le sang et la misère de ses semblables. Mais il n'a donc pas vu que les actions éclatantes que vous louez, *sont souvent le résultat de la bizarrerie et de la folie des hommes, plus que d'une vertu bien entendue* (1). Il n'a donc pas vu que *l'ignorance et l'erreur nous font souvent prendre pour vertueux ce qui ne l'est point* (2). Il ne sait donc pas que les héros admirés par ceux qui ne les étudient point ne sont que les superbes artisans du malheur des hommes ».

---

( 1 ) St. Réal ; *Premier Discours sur l'histoire.*

( 2 ) Idem ; *Troisième Discours.*

« Ah ! bien plutôt eux seuls lui ont paru dignes d'une véritable attention , parce qu'ils ont trouvé le secret d'exploiter le monde au gré de leurs passions. En lisant leur vie , il a senti que l'ambitieux pouvait retirer un véritable avantage de l'étude de l'histoire ; que , libre de tous préjugés sociaux et ne s'occupant que des faits et de leurs conséquences rigoureuses (1), pour en faire l'application à sa propre conduite , l'ambitieux voyait les hommes sous leur véritable jour , et apprenait à profiter de tous leurs moyens et de toutes leurs erreurs ».

« Pour moi , Messieurs , qui repousse ces odieux calculs , je me vois forcé , si je veux puiser d'autres leçons dans l'histoire , d'en oublier l'ensemble , et de m'attacher à des faits épars , à des vertus isolées , à des exemples sublimes , mais trop rares ».

« Que l'orgueilleuse Athènes , dont les arts enfans du luxe nous dominant encore , sorte du néant au siècle de Périclès pour se donner en exemple ; que nous enseignera-t-elle qui nous rende meilleurs ? Les héros de Salamine ne m'en imposent point avec leur front ceint de lauriers. Je vois en eux les persécuteurs de toutes les cités du Peloponèse , réduits enfin à défendre leurs propres foyers contre d'autres barbares. Que Pausanias soit enseveli sous les débris d'un temple ou que Pisisstrate soit assassiné ; que Périclès s'élève ou que Thémistocle gouverne ; qu'Alcibiade se livre aux plaisirs ou que Diogène insulte Denis tombé d'un

( 1 ) Peut-être la vraie sagesse consiste-t-elle à être sans opinion déterminée. Châteaubriant ; *Essai sur les révolutions*. Page 4.

trône ( 1 ), je ne vois là qu'ambition , discordes , haines , puissance usurpée , mœurs dissolues , vice honoré. La sagesse et la morale d'Athènes , c'est l'intrigue et la force ».

« Rome ne m'offre que discordes , et sa vertu est plus farouche qu'héroïque. Brutus immole ses fils , et la nature se révolte : Agrippa ramène le peuple du Mont Aventin , et c'est au profit d'un sénat corrompu. La tyrannie de ce sénat vient toujours , malgré moi , s'offrir à ma mémoire , quand je l'admire venant féliciter Varon qui n'a pas désespéré du salut de la république , ou apparaissant comme une assemblée de rois pour mourir sous le fer des Gaulois. Les Graques , ces amis du peuple , ne sont peut-être pas exempts d'erreurs , et Cicéron expirant le cède en courage à Othon ».

« Quels avantages la morale peut-elle retirer de la connaissance de ces faits ? Moi , J'y ai vu que Brutus sacrifiait sa famille pour des ingrats , et que ses fils s'étaient perdus pour des tyrans. J'y ai vu que le sénat avait fait de la république une aristocratie intolérable , et que les Romains furent malheureux sous les consuls comme sous les rois. J'y ai vu que la folie de Varon obtint des honneurs , et que pour ménager l'opinion on outragea alors la justice. J'y ai vu que les Gaulois triomphèrent parce qu'ils avaient la force , et que devant la force la vertu n'est qu'un ridicule hochet. J'y ai vu les Graques flattant le peuple pour le com-

( 1 ) Diogène rencontre Denis-le-Jeune. Tu ne méritais pas un pareil sort , lui dit-il. — Tu me plains donc ? je t'en remercie , répond Denis. — Te plaudre , répond le cinique , tu te trompes , esclave ; je suis indigné de te voir dans une ville où tu puisses jouir encore de quelques plaisirs.



mander, Ciceron dévoré de l'amour du pouvoir; l'efféminé Othon diminuant par sa mort courageuse le mérite de celle de Caton. J'y ai vu la vertu faible et presque honteuse se montrer à de longs intervalles, et le vice orgueilleux de son impunité grandir dans le pouvoir et la fortune ».

« Je ne veux point porter en ce moment votre attention sur l'époque la plus désastreuse de l'histoire, le moyen âge. Les peuples de l'Orient seuls paraissent, pendant ce période de temps, avoir conservé quelques idées de justice et de sagesse; et cependant, si nous ne déponillons pas l'histoire de son légitime patrimoine, à côté des traits lumineux qui attirent nos regards, nous placerons les prodigalités des califes, les vexations des visirs, les massacres commis par les apôtres du Coran, la misère et l'abrutissement des peuples, et nous ferons ensuite la part du bien et du mal ».

« Oh! plutôt à Dieu que du moins les ténèbres qui couvraient alors l'Europe, s'obscurcissant encore, nous eussent dérobé la connaissance des temps antérieurs: de funestes exemples ne seraient point venus jusqu'à nous. Peut-être le génie malfaisant de Philippe II, de Frédéric, de Charles XII, n'eût point appris de César, de Marius, de Pompée, l'art affreux de ranger en bataille cent mille victimes. Peut-être la guerre, s'éloignant des peuples, se serait, par un juste retour, rapprochée de leurs chefs alors devenus avarés de sang! Mais on conserve précieusement la tradition du crime, et les plus belles paroles de Titus n'ont pas, depuis cet empereur, adouci le sort d'un infortuné »!

« On prétend étudier l'histoire, et pour en recueillir d'utiles fruits, on n'embrasse que la moindre partie des faits dont elle se compose; oubliant le culte secret qu'obtient le vice pour ne s'oc-

cuper que du culte public rendu à la vertu; on affecte de n'avoir de mémoire que pour les bons exemples. Quelle expérience véritable résultera-t-il de cette science morcelée, de ce travail imparfait » ?

« Oh ! Combien la vanité d'un pareil savoir me fait peu d'envie ! Combien je préfère l'heureuse ignorance de celui qui sut repousser le poison. Celui-là a fermé les yeux à l'éclat dont sont revêtus les héros et les oreilles au bruit de leur renommée. Il n'a point appris à désirer avec tous les ambitieux; à redouter pour la vertu du sage leurs bienfaits empoisonnés; à les plaindre même, quoique criminels, au jour de leur abaissement. A l'aide d'une vertu amie d'une belle action qui le séduit, le vice corrupteur n'obtient pas son approbation. La justice et la vérité seule peuvent appeler son suffrage ».

« Qu'il repousse avec moi ces horribles compilations de massacres ! Qu'il ne dégrade point sa vertu à étudier les malheurs de l'espèce humaine ! Assez il les trouvera empreints sur tout ce qui est sorti de la main de l'homme. Les beaux-arts mêmes réveilleront en lui de funestes souvenirs ».

« Nîmes, fière de ses antiques richesses, lui offrira en vain, pour justifier le passé, les dépouilles pompeuses du siècle d'Auguste. A l'aspect du voyageur qui contemple, silencieux, ces monumens, traditions indestructibles de Rome victorieuse, il s'écriera involontairement ».

« Jeune étranger, ton œil brille d'un feu plus vif  
 » à la vue de ce temple dont les colonnes s'élan-  
 cent du sol, surmontées de leurs feuilles d'a-  
 canthe et de leurs volutes légères. Sous le ciel  
 » humide et froid de l'Ecosse, ta patrie, des mas-  
 » ses immenses de pierres, gothiquement taillées

» et noircies par la brume épaisse ; s'élèvent en  
 » palais , en temples, en modernes basiliques. Un  
 » soleil pâle éclaire leurs mystérieuses colonnades.  
 » Tu aimais à te livrer à la religieuse terreur qu'elles  
 » inspirent. La Grèce seule te paraissait d'une  
 » harmonie plus douce et moins monotone. Quel  
 » n'est point ton étonnement ; ici tu as retrouvé  
 » la Grèce » !

« Un peuple heureux , dis-tu , consacra sans  
 » doute à des Dieux protecteurs ces asiles sacrés.  
 » Sans doute qu'en des jours de fête les mères  
 » conduisaient leurs filles dans la *cella* à moitié  
 » construite et leur disaient : Bientôt ici l'on ado-  
 » rera les Dieux, bientôt la sauvage Nemausa sera  
 » la rivale de Rome et d'Athènes, et ses pieux  
 » monumens iront instruire l'avenir de sa renom-  
 » mée et de son bonheur».

« Ainsi s'égarèrent ton imagination et ton cœur.  
 » Jeune étranger , vois ces pierres dont le ciseau  
 » varia les formes élégantes. Eh bien ! chacune  
 » d'elles fut arrosée des larmes et de la sueur d'un  
 » peuple vaincu. Chacune d'elles ravit pour long-  
 » temps une famille entière aux travaux rustiques  
 » et la soumit à la corvée. Chacune d'elles coûta  
 » cent fois plus ici au peuple vaincu, qu'elle n'eût  
 » coûté à Rome au peuple vainqueur. Pour l'é-  
 » dification de ce temple dont l'architecture sem-  
 » ble consacrée aux grâces et aux Dieux amis ,  
 » pour celle de ce vaste amphithéâtre qui , non  
 » loin , presse la terre d'un poids insupportable , une  
 » population florissante fut pendant dix années trai-  
 » née impitoyablement aux carrières. Le fanatisme  
 » Romain laissa les dieux de la Gaule sans asile,  
 » et le capitolé redouta de les accueillir.

» Dans ces travaux pénibles, l'insolence du vain-  
 » queur usait la vigueur et l'énergie du guerrier

» Volce que le glaive des combats attendait vainement ; et la liberté gauloise dort ensevelie sous les fondemens des cirques et des temples ».

» Etranger, n'envie donc point à Nemausa l'honneur de ces monumens. Après deux mille ans, elle peut tirer vanité de leurs débris ; mais l'amour de l'humanité se souviendra toujours de leur origine, fille de la conquête et de l'esclavage. Il verra toujours en eux le sceau de la servitude imprimé sur la terre des vaincus ».

» Lorsqu'en Egypte des rois triomphateurs voulurent détourner de la révolte un peuple belliqueux, ils consumèrent son ardeur dans les travaux des pyramides élevées au sein de plaines alors fécondes. Aujourd'hui qu'autour d'elles une mer de sable se déploie, l'Arabe, qui vient chercher à leur pied l'ombre inconstante, se rit du pouvoir des rois, et les défie de le soumettre à ces honteuses épreuves. Aucun monument, il est vrai, ne transmettra sa mémoire à l'avenir ; mais sera-t-il moins heureux ?

« Ainsi, Messieurs, les arts eux-mêmes racontent les malheurs des hommes, et la vanité de l'étude de l'histoire est prouvée par cette parole du sage : Heureux les peuples, heureux les hommes qui ne font pas de bruit sur la terre. L'histoire du sage est inconnue ; sa vie passe obscure, et la mémoire de ce qu'il fit de bien n'est pas écrite. Aussi recueille-t-on péniblement les faits de cette morale en action livrée aux pensées de la jeunesse. Et quelle ne serait point au contraire l'affreuse abondance du sujet, si, poussé par le génie du mal, un homme écrivait le vice en action » ?

« Que ceux qui président à l'instruction de la

jeunesse évitent de fausser son jugement ou de réveiller ses passions par des lectures prématurées. Que l'histoire des arts utiles, que celle des sciences servent d'aliment à son impatiente curiosité, à son bouillant désir d'apprendre. Celles-là seront d'accord avec les principes de la plus austère vertu; celles-là lui apprendront le bien sans aucun mélange de mal. Trop tôt viendra le temps où le besoin de savoir la poussera vers la lecture de l'histoire des hommes. Trop tôt elle apprendra qu'il est tant de moyens de faire le mal, et si peu de faire le bien. Pareil à l'Indien qui s'applique à la connaissance des poisons et qui sait trouver aussi leur antidote, que le jeune homme recueille avidement les feuilles de rose qui nagent sur la coupe fatale, et qu'il repousse au loin le breuvage de mort ».

« Oui, Messieurs, les dangers de l'étude de l'histoire sont grands parce qu'ils sont méconnus. On sait la puissance des mauvais exemples dans le monde; on ne l'aperçoit pas dans l'histoire; et cependant chaque jour de notre existence amène un fait, une situation semblable à des faits, à des situations historiques. C'est de leur comparaison, de leur co-relation apparente ou réelle que résultent pour nous les dangers ou les avantages de l'étude de l'histoire. Ils sont un oracle que chacun interprète à sa manière. Salluste parle : nous sommes long-temps partagés entre l'intérêt et le mépris que nous inspire son coupable héros; et ce n'est pas autant la faute de l'auteur que celle des événemens ».

« Lorsque Machiavel écrivit son *Prince*, et Gabriel Naudé son *Traité sur les coups d'état*, où puisèrent-ils leurs maximes perverses? dans l'histoire. Croit-on que nul n'a été séduit par ces

écrivains ; que nul n'a été plus loin qu'eux ? D'où vient donc que Vauvenargues a trouvé dans l'histoire la matière d'un éloge de Louis XI ?

« Ne pensons pas que nous valions tous mieux que ce philosophe si vanté. Ne résultât-il pour nous de l'étude de l'histoire d'autre mal qu'un penchant involontaire à mépriser nos semblables , qu'une faible disposition à la misanthropie , n'en serait-ce point assez pour croire qu'elle présente des dangers ? N'est-ce point un mal que de haïr les hommes » ?

« Sachons éviter ce mal. La nature , dans l'intérêt de notre conservation , nous inspira une bienveillance mutuelle : que cette bienveillance préside à nos études historiques. Nous jugerons alors les hommes et les choses avec une équité qui n'aura rien de pénible. Le spectacle du mal ne sera plus contagieux ; nous recueillerons tous les avantages , nous éviterons tous les dangers de l'étude de l'histoire ».

### *Poésie.*

*Poème sur la Mort ; par M. Gamon , ex-président à la cour royale de Nismes ; lu à l'Académie du Gard , en mai 1813.*

Des trônes sont brisés , des empires s'écroutent ;  
 Les générations comme un torrent s'écoulent ;  
 Les malheureux mortels seraient-ils engloutis  
 Dans la nuit du néant dont ils étaient sortis ?  
 Quel œil , de l'avenir percera les nuages  
 Pour découvrir l'abîme où se plongent les âges ?  
 Où sommes-nous portés par l'instant qui nous fuit ?  
 Hélas ! la vérité se cache à mon esprit.  
 A ma faible raison , des limites tracées ,  
 Dans un cercle borné retiennent mes pensées.

Je ne puis me connaître ; incertain de mon sort  
Je consume ma vie , et je cours à la mort.

O mort ! pâle déesse aux humains formidable ,  
Tout subit ici bas ton joug inévitable :  
Les peuples et les grands sont soumis à tes lois :  
Ton spectre inanité jette partout l'effroi.  
Qu'annoncent ces terreurs que les sens nous commandent ?  
Est-ce que dans tes bras les douleurs nous attendent ?  
S'il en était ainsi , suspends , suspends tes coups.  
Mais peut-être tu viens , sans crainte , sans courroux ,  
Arrachant les mortels au démon de la vie ,  
Leur ouvrir le chemin d'une heureuse patrie :  
J'embrasse cette idée , et fût-elle une erreur ,  
Adopte-la , mortel , pour soulager ton cœur.

Mais quoi , devant mes yeux la vérité s'avance ;  
Dans le sein de la mort votre bonheur commence ,  
Hommes , n'en doutez pas ; la raison a parlé ;  
Ce secret par sa bouche est enfin révélé.  
Quel transport me saisit ! Quel nouveau jour m'éclaire !  
Je vole dans les cieux , je ne vois plus la terre.  
Jours sans cesse agités , passagères grandeurs ,  
Liens avilissans qui comprimez nos cœurs ,  
Je vous brise sans peine , et mon âme immortelle  
Brûle de s'élançer vers le Dieu qui l'appelle.

Misérables humains , sur la terre penchés ,  
A ses frivoles biens vous rampez attachés.  
L'aveugle ambition , entassant ses victimes ,  
Étouffe les vertus et conseille les crimes.  
C'est elle qui , de l'homme égarant les désirs ,  
Briguant de vains honneurs , cherchant de faux plaisirs ,  
Au monde corrupteur basement asservie  
Conçoit mille terreurs au terme de la vie ;  
La tombe à ses regards découvre les enfers ; . . .  
L'homme juste est sans crainte , et voit les cieux ouverts.

Que j'aime à méditer sur les destins de l'homme !  
Chaque jour , de la mort appelant le fantôme ,  
Devant lui j'interroge , aux portes du cercueil ,  
Tous ces êtres mortels qu'agite un vain orgueil ,  
Et que le temps moissonne en sa course infinie ;  
A peine abordent-ils du néant à la vie ,  
Que par mille chemins , la volonté du sort  
Les pousse tous les jours de la vie à la mort.

Invisible

Invisible à leurs yeux , la main des destinées  
 Marque à des points divers la fin de leurs années.  
 Je ne m'afflige point si la faux du trépas  
 De bonne heure au tombeau précipite mes pas ;  
 Et que ma vie en jours soit plus ou moins féconde,  
 Que m'importe ! Une fois j'ai vu rouler le monde,  
 C'est assez, j'ai tout vu... Recommencer mes jours,  
 C'est d'un cercle de maux recommencer le cours.

Cependant quels soupirs, quels cris se font entendre ?  
 Ami, pourquoi ces pleurs que je te vois répandre ?  
 Je pleure, me dis-tu, mon fils infortuné  
 A la fleur de ses ans par la mort moissonné :  
 Sans doute il m'est permis d'accuser la nature.  
 Non, ton fils te défend un injuste murmure,  
 Si sa vie et sa mort sont deux présens des Dieux,  
 Pourquoi d'un œil égal ne pas les voir tous deux ?  
 Tu te réjouissais quand sa faible paupière  
 Pour la première fois s'ouvrit à la lumière ;  
 Et lui que tourmentait l'instinct de ses malheurs  
 Poussait déjà des cris et répandait des pleurs.  
 Des tourmens attachés à sa frêle existence,  
 Ses yeux à peine ouverts voyaient la chaîne immense.  
 Gardons-nous de pleurer l'homme sur son tombeau ;  
 Mais plutôt que nos pleurs arrosent son berceau.

Combien de scélérats, vils fardeaux de la terre,  
 Traînent dans les forfaits une longue carrière !  
 Que d'hommes vertueux, chers à l'humanité,  
 Passent rapidement sur ce globe agité !  
 Si la mort, en effet, n'était qu'un don funeste,  
 Si de longs jours marquaient une faveur céleste,  
 Aux scélérats, grand Dieu, les accorderais-tu ?  
 Non, non, tous tes bienfaits sont dus à la vertu.

Vois donc, faible mortel, vois d'un regard tranquille,  
 Le tombeau, ton refuge et ton plus sûr asile.  
 Mais ton esprit, encore en proie à des terreurs,  
 Ne craignant plus la mort, craint ses avant-coureurs.  
 Sous le poids de tes maux ta fermeté succombe ;  
 La douleur à pas lents te traîne vers la tombe :  
 Par d'horribles chemins la mort te fait passer :  
 Mortel, avec courage, il les faut traverser ;  
 Et, soit que les tyrans ordonnent ton supplice,  
 Soit qu'usé par les ans ton corps s'anéantisse,



En tombant sous ses coups , triomphant de la mort  
Vers le séjour des Dieux prends un sublime essor.

M. Larnac , frappé de l'héroïsme de la mort de Rotrou , avait traité ce sujet long-temps avant que l'institut le proposât à l'émulation des poètes français. Retiré dans une petite ville où les nouveautés de la Capitale ne parviennent qu'avec lenteur , il ne fut averti du concours que trois mois après la distribution des prix de poésie de 1811 , et ne put obtenir l'honneur de captiver un moment les regards de l'aréopage littéraire. L'Académie , qui en a entendu la lecture avec plaisir dans sa séance du 4 mars 1816 , a décidé de l'insérer en entier dans la présente Notice.

*Le dévouement héroïque de Rotrou ; poëme.*

Muse qui , parmi nous dans un chant héroïque ,  
Te plais à décerner la couronne civique ;  
Toi , qui couvris de fleurs la tombe de d'Assas ,  
Viens m'aider à chanter l'auteur de Venceslas ;  
Et dans ce noble amant des filles de Mémoire ,  
D'un nouveau Décius fais éclater la gloire !  
Magistrat né d'un sang qui coula pour nos rois ,  
Émule de Corneille et digne appui des lois ;  
Au sein d'un tribunal propice à l'innocence ,  
Rotrou siégait à Dreux , témoin de sa naissance.  
L'agile renommée , et la voix des neuf sœurs  
Lui vantent les progrès de nos arts séducteurs ,  
Et l'appelant sur-tout aux jeux de Melpomène ,  
Précipitent ses pas vers les bords de la Seine.  
Il vole à ce théâtre où Paris tant de fois  
Tressaillit d'allégresse aux accens de sa voix.  
Ses yeux sont éblouis d'une clarté nouvelle.  
Bientôt , plein des beautés dont le Cid étincelle ,  
D'un cœur impétueux retraçant les combats ,  
Sur la scène étonnée il produit Ladislas ;  
Ce fongueux Ladislas dont le grand caractère  
Reparaît dans Vendôme , embelli par Voltaire.

Vers l'Eschyle français Paris tourne les yeux :  
 Le Pinde le salue en chœur harmonieux :  
 Corneille l'applaudit; Richelieu l'encourage ;  
 Le ciseau , le burin , consacrent son image.

Mais tandis qu'entraîné dans un monde enchanteur ,  
 Il semble respirer la joie et le bonheur ,  
 Brûlant pour son pays d'un feu qui le dévore ,  
 « Quoi ! de tous les héros dont la France s'honore ,  
 Et qui veillent sur nous du fond de leurs tombeaux ,  
 Aucun ne fut , dit-il , l'objet de mes tableaux !  
 Brisons enfin le joug d'une aveugle ignorance ;  
 Achevons d'acquitter la dette de la France ,  
 Et ramenant leur cendre aux yeux de l'univers ,  
 Du moins par cet exemple , honorons l'art des vers. »  
 Noble et digne projet d'un citoyen fidelle !

Pendant qu'il s'abandonne aux transports de son zèle ,  
 Des murs chéris de Dreux , tout-à-coup , mille voix  
 En sanglots redoublés le frappent à la fois.  
 Sous le signe fatal du scorpion céleste ,  
 Le front ceint de vapeurs , l'impitoyable peste ,  
 Conduite par l'enfer dans les champs neustriens ,  
 Assiège de ces murs les pâles citoyens ;  
 Et se multipliant par ses propres ravages ,  
 De l'Eure et de l'Ilton dépeuple les rivages.

Tous ces nombreux soutiens du pouvoir de nos rois ,  
 Pontifes et guerriers , interprètes des lois ,  
 Oubliant les autels , le trône et la patrie ,  
 Ont du fléau naissant prévenu la furie ;  
 Et sur un ciel plus doux jetant d'abord les yeux ,  
 Fui d'un rivage impur le sol contagieux.

Immobile un moment , sous le poids qui l'accable :  
 « Infidèles appuis d'un peuple misérable ,  
 S'écria le poète enflammé de fureur !  
 Lâches , qui désertez le poste de l'honneur !  
 C'est à moi d'expier votre indigne faiblesse.  
 Heureux si , dans l'ardeur du zèle qui me presse ,  
 Victime du fléau , je dérobe à ses coups ,  
 Ce peuple gémissant qui n'espérait qu'en vous ! »  
 Il dit , et dans ses yeux brille un rayon céleste.  
 Tout le menace en vain du sort le plus funeste ;  
 En vain mille plaisirs offerts à ses regards ,  
 S'embellissent encor de la gloire des arts :  
 Ni des arts et des jeux la foule conjurée ,  
 Ni les pleurs et les cris d'une amante adorée ,

Ni ses tristes amis éperdus de douleur,  
 Rien ne peut ébranler son inflexible cœur.  
 Tel on vit ce héros prisonnier de Carthage,  
 Aux pleurs de tous les siens opposant son courage,  
 Pour dégager sa foi s'arrachant de leurs bras,  
 D'un front majestueux s'avancer au trépas.

Le digne imitateur de la vertu romaine  
 A déjà vu s'enfuir les rives de la Seine ;  
 Déjà, loin de Paris, sous un ciel sans clartés,  
 A travers le silence et le deuil des cités,  
 Dans l'horizon chargé d'une vapeur impure,  
 Il vole vers les bords de la Blaise et de l'Eure.  
 De sa patrie enfin rejoignant les remparts,  
 Il attache sur eux ses avides regards.  
 Quel spectacle !.. du sein de ces tristes murailles  
 Sans prêtres, sans flambeaux, le char des funérailles,  
 De cadavres comblé, s'avance vers les lieux  
 Où du peuple et des grands reposent les aïeux.  
 O surprise ! une garde en interdit l'entrée ;  
 On ne pénètre plus dans l'enceinte sacrée.  
 En vain la piété redouble ses efforts :  
 La terre sainte manque à la foule des morts.  
 Pour dompter le venin de leur dépouille immonde,  
 Près de l'enclos funèbre, une fosse profonde  
 Les reçoit dans ses flancs, pêle-mêle entassés,  
 Comme de vils débris dans la fange amassés.  
 D'épouvante et d'horreur le poète frissonne.  
 Sur ces murs que la mort, que la rage environne,  
 Au milieu de son trouble, il croit lire ces vers,  
 Que le Dante grava sur le seuil des enfers ;  
 « O vous, qui descendez dans ce lieu de souffrance ;  
 « A la porte, en entrant, laissez toute espérance » .  
 Mais rappelant soudain la patrie et l'honneur,  
 Il sent renaître en lui son héroïque ardeur ;  
 Et d'une âme élevée au-dessus de la crainte ;  
 Il se jette aussitôt dans la fatale enceinte.

D'abord aucun mortel ne vient frapper ses yeux ;  
 Il cherche vainement ces arts laborieux  
 Qui, déployant sans cesse une obscure industrie,  
 De tableaux variés animaient sa patrie.  
 Nul temple, nul refuge ouvert à la douleur,  
 Et par-tout des tombeaux le calme et la stupeur.  
 Echappés cependant de leurs toits solitaires,  
 Des malheureux, couverts de livides ulcères,

Cadavres animés, fantômes ambulans,  
 Vers lui, sous des lambeaux, se traînent à pas lents.  
 Ces odieux rebuts de la nature humaine  
 Craignent de s'infecter par leur commune haleine;  
 Et d'un bras énérvé se repossant entre eux,  
 S'éloignent l'un de l'autre avec des cris affreux.  
 A l'aspect imprévu de Rotrou qui s'avance,  
 Chacun se rappelant sa tendre bienfaisance,  
 Croit voir du haut des cieux un ange du Seigneur  
 Venu pour apporter le calme et le bonheur;  
 Et tous à ses regards exposant leur misère  
 Implorent à la fois son appui tutélaire.  
 Lui, d'une oreille avide écoutant leurs discours,  
 Aux plus infortunés prodigue ses secours;  
 Et par l'illusion tempérant les alarmes,  
 De leurs yeux desséchés tire de douces larmes.

Cœur simple et généreux ! Tendre consolateur !

A peine a-t-il quitté ces objets de terreur,  
 De cent tourmens nouveaux l'effroyable assemblage,  
 Les angoisses, la faim, la peur, l'aveugle rage,  
 Le dégoût de la vie et l'horreur du trépas,  
 Devant lui confondus, s'offrent à chaque pas.  
 Seuls et tristes débris de leur famille entière,  
 Ici des malheureux couchés sur la poussière,  
 Environnés au loin de cadavres épars,  
 Lancent de tous côtés de farouches regards.  
 Plus bas, dans les horreurs d'une lente torture,  
 Le père auprès du fils languit sans nourriture.  
 Que dis-je ? ô désespoir ! ô déchirant tableau !  
 Sur sa mère expirée, un enfant au berceau,  
 Pâle et déjà frappé d'une atteinte mortelle,  
 De celle qui n'est plus suce encor la mamelle.

Du fléau, cependant, quel œil dans l'univers,  
 Pourrait jamais saisir tous les aspects divers ?  
 Pour éteindre la soif qui brûle dans ses veines,  
 Celui-ci, se traînant vers le bord des fontaines,  
 Au sein de l'élément que dévoraient ses yeux,  
 Sent redoubler en lui le feu contagieux.  
 Cet autre, dans l'accès d'un transport frénétique,  
 S'élançant d'une tour sur la place publique,  
 Aux yeux épouvantés de son malheureux fils,  
 De son crâne sanglant fait jaillir les débris.  
 Un troisième, offusqué par d'épaisses ténèbres,  
 Insensible témoin de tant d'objets funèbres,

D'un front calme et stupide envisageant la mort.  
 Dans un sommeil de plomb s'engourdit et s'endort.  
 Il n'est plus, en ces lieux, ni de fils, ni de pères,  
 Plus d'amans, plus d'époux, plus de sœurs, plus de frères ;  
 Chacun, dans le péril n'existe que pour soi ;  
 Rotrou seul est exempt de la commune loi.

Il vole sur-le-champ vers ce palais antique,  
 Des chefs de la cité tribunal domestique ;  
 Et là réunissant tous ceux dont les secours  
 Servent à prolonger la trame de nos jours :  
 « Citoyens, leur dit-il d'une voix attendrie,  
 Je remets en vos mains le sort de la patrie.  
 Vous avez entendu le cri de ses douleurs ;  
 C'est à vous de tarir la source de nos pleurs.  
 Mes soins ne peuvent rien sans votre noble zèle :  
 Marchez dans la carrière où l'honneur vous appelle ;  
 Du fléau dévorant ne craignez point les coups ;  
 L'Éternel vous regarde, et veillera sur vous ».  
 Il dit, et les excite encor par la louange.  
 Aux accens de sa voix tout s'anime et tout change.  
 On creuse pour les morts des abîmes nouveaux ;  
 D'un limon corrompé on dégage les eaux ;  
 Dans les greniers publics on porte l'abondance ;  
 Une garde contient le crime et la licence ;  
 Deux voit subitement les hospices rouverts ;  
 A l'aide des parfums on épure les airs,  
 Et sous un tas fumant de pierres enflammées,  
 Des cadavres infects les chairs sont consumées.  
 L'élève de Thémis préside à ces travaux ;  
 Pénètre dans les lieux ouverts à tous les maux ;  
 Observe du fléau les divers caractères ;  
 Fait préparer les sucs des herbes salutaires,  
 Et s'approchant du lit où veille la douleur,  
 Remplace quelquefois l'infidèle pasteur.  
 On dirait, à le voir dans ce calme intrépide,  
 Qu'il se sent à couvert sous un Dieu qui le guide.

C'est peu pour son civisme : à ces appuis mortels  
 Il veut associer le culte des autels.  
 Dans le hameau voisin des murs qui l'ont vu naître,  
 Habite obscurément un pontife champêtre,  
 Qui des premiers chrétiens retraçant la ferveur,  
 Et comme eux dans son zèle, indulgent à l'erreur,  
 Détrompé des faux biens où le vulgaire aspire,  
 Envie au fond du cœur la palme du martyr :

Et s'afflige de voir qu'un ordre rigoureux  
 Lui ferme les chemins et les temples de Dreux.  
 Au poste du danger soudain Rotrou l'appelle.  
 L'homme saint, animé d'une flamme nouvelle,  
 S'élançant à sa voix, dans ces remparts en deuil.  
 Des célestes parvis semble franchir le seuil.  
 De Rotrou, cependant, l'active surveillance  
 Fait déjà ressentir son heureuse influence.  
 Moins de signes de mort impriment la terreur ;  
 Le fléau se déchaîne avec moins de fureur,  
 Ses traits sont moins perçans, et dans les noirs abîmes,  
 L'Achéron tous les jours compte moins de victimes.  
 A ce calme succède un calme encor plus doux ;  
 Tout annonce la fin du céleste courroux ;  
 Le mouvement renaît, et des places publiques,  
 Bientôt la foule aveugle inonde les portiques.  
 On cherche les parens sous leurs toits retenus,  
 Ces frères, ces objets trop long-temps méconnus ;  
 Et de l'oubli fatal dont gémit la nature  
 Par mille embrassemens on répare l'injure.  
 Arrêtez ! malheureux ! modérez cette ardeur !  
 Craignez de réveiller le fléau destructeur,  
 Et que d'un souffle impur les noires influences  
 Ne fécondent en vous d'invisibles semences !  
 Arrêtez ! . . . vains discours ! inutiles efforts !  
 Rien ne peut captiver de semblables transports.  
 Que dis-je ? au milieu d'eux, prosterné dans un temple,  
 De la sécurité Rotrou donne l'exemple.  
 Déjà les sons de l'orgue et les hymnes pieux  
 Montaient avec l'encens vers la voûte des cieux ;  
 L'homme saint préparait l'auguste sacrifice ;  
 On touchait au moment solennel et propice ;  
 Rotrou s'humiliait devant le Rédempteur ;  
 Tout à coup sur son front, ô surprise ! ô terreur !  
 Du fléau qui dormait dans un calme perfide,  
 S'imprime en traits de feu la colère homicide.  
 L'indomptable poison circule avec son sang :  
 Une invisible main lui déchire le flanc :  
 De ses poumons pressés sort une aride haleine :  
 Sur ses genoux tremblans il se soutient à peine :  
 Et jusqu'au fond du cœur atteint d'un froid mortel,  
 Il se relève et tombe aux marches de l'autel.  
 La foule à cet aspect fremissante, égarée,  
 Déserte à flots pressés la demeure sacrée.

En vain s'immola-t-il pour le salut de Dreux ;  
 Nul n'ose secourir ce mortel généreux.  
 Tout fuit, tout disparaît. Le pontife rustique  
 Se distingue lui seul dans la terreur publique ;  
 Lui seul, devant ce Dieu qui mourut sur la croix,  
 Instruit par son exemple et guidé par sa voix,  
 Du venin corrupteur ose affronter la rage ;  
 Tant la religion enflamme le courage !  
 Retrou levant sur lui, par un pénible effort,  
 Ses yeux qu'enveloppait le sommeil de la mort :  
 Des serviteurs du Christ noble et touchant modèle,  
 Portez ailleurs, dit-il, vos soins et votre zèle ;  
 Calmez dans ces remparts le tumulte et l'effroi ;  
 Encor quelques momens, tout est fini pour moi.  
 J'espère ( et cet espoir un instant me ranime )  
 Que je meurs du fléau la dernière victime :  
 Heureux si, dans la paix de l'éternel séjour,  
 Je puis encor pour Dreux signaler mon amour !  
 A ces mots, sous les yeux de l'humble et digne prêtre,  
 Il expire en nommant les lieux qui l'ont vu naître.  
 O vous qui présidez au salut des Etats,  
 Princes, législateurs, ministres, potentats !  
 Des antiques vertus si l'amour vous anime,  
 Consacrez à jamais ce dévoûment sublime.  
 Et vous, de ses talens nobles imitateurs,  
 Donnez à pleines mains des lauriers et des fleurs ;  
 Et gravant ses leçons dans votre âme attendrie,  
 Comme lui, s'il le faut, mourez pour la patrie.

M. de *Ricard*, avocat général en la cour royale, avait lu à l'Académie, en 1817, une tragédie sur la mort d'Annibal, dont nous insérons ici quelques fragmens du premier acte, précédés de l'introduction suivante :

» La tragédie de *Nicomède* et l'examen qu'en a fait Corneille lui-même me semblèrent, à la première lecture, renfermer le plan et les détails d'une tragédie sur la mort d'Annibal. Les personnages, leurs noms et leurs caractères s'y trouvaient indiqués ; il n'y avait qu'à les mettre en action, et j'entrepris aussitôt de le faire ».

» Cependant je ne me dissimulai pas que cet

événement devait être peu propre à la tragédie; puisque Corneille qui l'avait touché de si près n'avait pas songé à le mettre sur la scène. Il s'était contenté de faire du nom d'Annibal, dit-il, un des principaux ornemens de sa pièce. Sans doute il pensait que les circonstances de la mort de cet illustre capitaine n'étaient pas de nature à exciter les mouvemens sans lesquels un ouvrage de ce genre n'aura jamais de succès ».

» L'amour ne pouvait entrer dans un semblable sujet : il ne pouvait du moins y paraître qu'accessoirement ; et , si cette passion n'occupe pas entièrement la scène ; si elle ne forme pas le nœud et le dénouement , elle devient froide , et risque d'être ridicule. On a cru long-temps que le théâtre ne pouvait se passer de ce ressort : on faisait amoureux les personnages qui devaient le moins l'être et par leur caractère et par leur position ; et Corneille , quoique son génie y résistât , affaiblissait ainsi quelquefois l'effet de ses belles conceptions dramatiques. Cependant il était de grands exemples du contraire chez les anciens ; et notre Racine , toujours inimitable , après avoir pénétré et développé tout ce que l'amour peut produire de terrible et de pathétique , a montré , dans son dernier chef-d'œuvre , que la tragédie peut exister sans lui ».

» J'ignorais , en composant cette pièce , que déjà huit auteurs avaient traité le même sujet. Thomas Corneille est du nombre ; Marivaux était le dernier ; M. Didot vient de remanier la matière. Mon travail était depuis bien long-temps terminé , quand le sien a paru cette année 1817 ; je n'ai pas encore eu l'occasion de le lire ».

« Ceci est un ouvrage de ma jeunesse. Je le commençai et le finis en 1804. Des études



plus sérieuses , et des occupations d'une toute autre importance , quoique bien conciliables avec l'amour des lettres , ne m'ont pas permis d'y faire les nombreuses corrections dont il aurait besoin : il n'est pas d'ailleurs destiné à paraître au grand jour. Les jeunes-gens qu'anime le goût de la littérature ont une sorte de passion pour les compositions dramatiques. La gloire qu'elles répandent sur leurs auteurs , l'éclat du succès excitent vivement leur ambition , et ils ne calculent pas leurs forces. C'est du moins pour eux un exercice utile , et on ne peut pas dire qu'ils ont entièrement perdu leur temps ».

» J'ai fait ma pièce en trois actes : cette division devrait être plus souvent employée. Combien n'est-il pas de tragédies qui ne commencent réellement qu'au troisième acte ou qui finissent avant le cinquième ? On ne trouvera pas ici ces grands incidens tragiques qui font naître dans l'âme de fausses terreurs. Dans la tragédie de *Nicomède* , dont la mort d'Annibal est en quelque sorte l'avant-scène , ce sont, comme le dit Voltaire, des aventures extraordinaires, des sentimens généreux, et des bravades. J'ai cherché à les reproduire, à l'exception toutefois des aventures extraordinaires qui ne sont plus de notre goût. J'ai cherché aussi à mettre en action cette expression de *marchander* la mort d'Annibal , dont Corneille s'est servi, et que Voltaire trouvait très-noble et très-énergique ».

» Je ne fais figurer que sept personnages principaux ou accessoires; Annibal et Nabal, son confident; Prusias et Araspe, un de ses courtisans; Arsinoë, seconde femme de Prusias; Nicomède,

filz de Prusias du premier lit, et Flaminius, ambassadeur de Rome ».

» La scène se passe dans le vestibule du palais de Prusias ».

---

## ACTE PREMIER.

### SCÈNE PREMIÈRE.

ANNIBAL , NABAL.

ANNIBAL.

T'en souviens-tu , Nabal , dans ces jours de victoire,  
 Quand les Dieux me comblaient de bonheur et de gloire ;  
 Qui fêut dit qu'Annibal viendrait , seul avec toi ,  
 Attendre le moment d'entretenir un roi ?  
 Dépouillé de mes biens et hanni de Carthage  
 Je fuis , depuis douze ans , de rivage en rivage  
 En Bythynie , enfin , le ciel moins rigoureux  
 M'a donné deux amis puissans et généreux.  
 En accueillant ici mon nom et ma misère ,  
 Prusias des Romains a bravé la colère ,  
 Et son fils , plus sensible et moins prudent que lui ,  
 S'est hautement contre eux déclaré mon appui.  
 Mais faut-il que traînant un reste d'existence ,  
 Sur ces bords reculés j'exile ma vengeance ?  
 Et dois-je maintenant , vaincu par le malheur ,  
 Oublier ma jeunesse , et mourir sans honneur ?  
 Non , ce cœur , cher Nabal , n'est point glacé par l'âge ,  
 Et la haine soutient ma force et mon courage.  
 Eumène , ce monarque allié des Romains ,  
 Par ses derniers revers a hâté mes desseins :  
 Depuis long-temps ce Roi , bien indigne de l'être ,  
 Vil flatteur du sénat , le reconnaît pour maître ;  
 Je l'en ai bien puni : sa flotte et ses soldats ,  
 Vaincus et dispersés , nous livrent ses états.  
 Mais ce n'est point assez , et le moment s'avance  
 Où rien n'arrêtant plus ma juste impatience ,

J'irai de Rome encor abattre la fierté :  
 Déjà par mes discours , Prusias irrité ,  
 Entrevoit ses projets , redoute son audace ,  
 Et cherche à détourner le sort qui le menace.  
 Il sait qu'elle viendrait l'attaquer à son tour ;  
 Il veut la prévenir ; et je compte en ce jour ,  
 Déterminer enfin son âme irrésolue.

## N A B A L.

La cour de Prusias doit vous être connue ,  
 Seigneur , vous le savez , la reine contre vous ,  
 Ne prend pas même soin de masquer son courroux.  
 Du fils qu'eut Prusias d'une première épouse ,  
 Elle a montré souvent combien elle est jalouse.  
 Nicomède , ce fils généreux , noble , grand ,  
 Se montre digne en tout du trône qui l'attend :  
 Par vos leçons instruit , et formé pour la guerre ,  
 Il peut changer un jour la face de la terre ,  
 Et ce prince , élevé par-dessus tous les Rois ,  
 Peut voir l'Asie entière obéir à ses lois.  
 La Reine ne peut point supporter cette idée ;  
 Elle en paraît partout et toujours obsédée.  
 Son propre fils Attale à ses yeux vient s'offrir ,  
 Sujet de Nicomède et réduit à servir.  
 D'un semblable destin constamment effrayée ,  
 De l'amitié de Rome elle s'est appuyée :  
 N'en est-ce point assez pour détourner sur vous  
 La haine qu'elle porte au fils de son époux ?

## A N N I B A L.

Tu dis vrai : contre moi , cette femme animée  
 M'a fait connaître assez sa haine envenimée ;  
 Mais qu'importe après tout ?

## N A B A L.

Ah ! seigneur , redoutez  
 De ses nombreux amis les complots concertés.  
 D'avidés courtisans une troupe ennemie ,  
 Distille sur vos jours le venin de l'envie.

Il en est un sur-tout ; irrité des bienfaits  
 Dont vous comble le roi pour prix de vos succès ,  
 Araspe contre vous agit , parle sans cesse.  
 Tantôt , de Prusias connaissant la faiblesse ,  
 De la haine de Rome il lui peint le danger ;  
 Tantôt , de vos mépris brûlant de se venger ,  
 La foi d'un Africain ne peut qu'être suspecte ,  
 Dit-il , méfions-nous du zèle qu'il affecte.  
 Il empoisonne alors la source de vos maux ;  
 Il vous peint inquiet , ennemi du repos ,  
 Et voulant pour vous seul troubler la Bythinie.  
 Otez toute apparence à cette calomnie ;  
 Reposez-vous , seigneur , sur la fin de vos jours ;  
 N'allez pas de vos maux renouveler le cours ;  
 Oubliez maintenant tout projet de vengeance.

## ANNIBAL.

Qui , moi , fils d'Amilcar ! Ah ! Nabal , plus j'y pense ,  
 Plus ce peuple romain me devient odieux.  
 De mes plus jeunes ans , sur les autels des Dieux ,  
 Je jurai de lui faire une guerre éternelle ;  
 A ce serment sacré je resterai fidelle.

## NABAL.

Espérez-vous , Seigneur , d'engager Prusias  
 A courir de nouveau les hasards des combats ?  
 Le déciderez-vous à braver la puissance  
 D'un peuple tant de fois terrible en sa vengeance ?  
 Et pensez-vous qu'il veuille exposer les destins  
 De ce fils qu'en ôtage il remit aux Romains ?  
 Ah ! bien plutôt , Seigneur , quittons la Bythinie ;  
 Retournons à Carthage.

## ANNIBAL.

Es-tu las de ma vie ?  
 As-tu donc oublié la loi qui m'en bannit ?  
 Faut-il que je rappelle encore à ton esprit  
 Tout ce que j'ai souffert de sa rage insensée ?  
 Mon palais embrasé , ma famille chassée ,

Ma tête mise à prix , et pour comble de maux ,  
 Le triomphe insolent de mes lâches rivaux.  
 O Carthage ! et c'est là la digne récompense  
 De tout ce que j'ai fait pour fonder ta puissance ;  
 Pour dicter en ton nom des lois à l'univers !  
 Et bien que des Romains elle porte les fers ;  
 Que ceux-ci , rallumant leur haine mal éteinte ,  
 Aillent , dans leur fureur , ravager son enceinte ;  
 Qu'ils amènent captifs ses nombreux habitans ,  
 Et qu'un jour , de ses murs jadis si florissans ,  
 Le voyageur surpris en vain cherche les restes.

## N A B A L.

Que le ciel reste sourd à des vœux si funestes !  
 Ces murs que votre bouche ose maudire ainsi ,  
 Seigneur , ce sont les murs où vous fûtes nourri ;  
 Et les maux que vous cause une ligue ennemie  
 Vous font trop oublier que c'est votre patrie.

## A N N I B A L.

Ma patrie !.... oui , Nabal , à ce nom révééré ,  
 Se réveille en mon âme un souvenir sacré.  
 Oui , malgré ses fureurs , Carthage est ma patrie ,  
 Et je lui dois bien plus encore que la vie ;  
 Je tiens d'elle ma gloire. Ah ! Nabal , si les Dieux  
 Ne l'avaient pas livrée à d'obscurs factieux ;  
 Si le parjure Hannon , jaloux de mon ouvrage ,  
 N'avait pas corrompu le peuple de Carthage ,  
 Ce peuple généreux , et vainqueur tant de fois ,  
 Verrait aujourd'hui Rome asservie à ses lois.  
 Mais peut-être le ciel , lassé de ma misère ,  
 Toujours à mes desseins ne sera pas contraire ;  
 Tu connaîtras alors mon vrai ressentiment.  
 J'aperçois Prusias , laisse-nous un moment.

\* Dans cette seconde scène Prusias apprend à Annibal qu'Eumène demande la paix , et il paraît déterminé à la lui accorder. Annibal repousse cette idée parce que ce serait donner à Eumène le temps

de réparer ses pertes , et les moyens de recommencer la guerre.

## ANNIBAL.

De vos peuples , Seigneur , l'intérêt véritable  
 Ne veut point d'un repos qui ne soit pas durable.  
 En laissant la victoire échapper de vos mains ,  
 N'espérez pas fléchir la haine des Romains ;  
 Leur orgueil qui se tait , si le destin l'ordonne ,  
 Dissimule souvent , mais jamais ne pardonne.  
 A moins qu'il ne descende au rang de leurs sujets ,  
 Un Roi n'obtient point d'eux une solide paix.  
 L'exemple de Philippe a dû vous en instruire ;  
 Par de lâches conseils il se laissa séduire ;  
 Il crut qu'en s'abaissant il pourrait obtenir  
 Un repos assuré pour un long avenir :  
 Il fit la paix ; bientôt il apprit à connaître  
 Qu'il faut être de Rome ou l'esclave ou le maître ;  
 Et ce prince , aujourd'hui , frémissant de courroux ,  
 Pour secouer ses fers , Seigneur , n'attend que vous.

## PRUSIAS.

Instruit par la leçon que Philippe me donne ,  
 Dois-je aux mêmes hasards exposer ma couronne ?  
 Et quand même écoutant une imprudente ardeur ,  
 Je voudrais de ses droits devenir le vengeur ,  
 Que pourrais-je tenter ?

## ANNIBAL.

Tout , plutôt que d'attendre  
 Que Rome sur ces bords encor vienne descendre.  
 Et n'est-ce point assez de l'exemple des Rois  
 Qu'elle tient asservis sous ses honteuses lois ?  
 Oubliez-vous le sort de ces princes timides  
 Qui , s'endormant au bruit de ses discours perfides ,  
 Lui laissaient à loisir soumettre leurs voisins ,  
 Contre eux-mêmes ainsi secondant ses desseins ?  
 Ne vous souvient-il plus de vos plaintes tardives ;  
 Lorsque de l'Hellespont elle franchit les rives ?  
 Quand vous vîtes l'Asie en proie à ses soldats ,  
 Qui déjà menaçaient d'envahir vos états ?  
 Si les Rois sont unis , Rome est réduite à feindre ;  
 Divisés , il n'est rien qu'ils ne doivent en craindre.

Chacun d'eux à ses coups espère d'échapper ;  
 Et quand l'un est vaincu, l'autre se sent frapper.  
 Mais l'univers entier n'est pas soumis encore :  
 Ce peuple si puissant le monde entier l'abhorre.  
 Vous seul êtes l'espoir de cent rois malheureux ;  
 Sur vous seul aujourd'hui l'univers a les yeux.  
 Combattez ; et l'Afrique , et l'Asie et la Grèce ,  
 Bannissant à la fois la terreur qui les presse ,  
 De la guerre aussitôt leveront l'étendard ;  
 Et tandis que , vaincu , pressé de toute part ,  
 Le sénat , pour défendre au loin sa tyrannie ,  
 Aura de ses soldats dépeuplé l'Italie ,  
 Moi , qui du Latium sais assez les chemins ,  
 J'irai dans Rome même attaquer les Romains :  
 Cent vaisseaux suffiront..... Quelqu'un se fait entendre ;  
 C'est Araspe.

« Araspe vient annoncer qu'une flotte romaine est entrée dans le port. On ignore le motif qui l'amène ; on sait seulement que Flaminius la commande. A ce nom , Annibal s'écrie que le motif de son arrivée n'est pas incertain ; qu'il vient venger sur lui la défaite et la mort de son père à la bataille du Trasimène. Il rappelle tout ce que les Romains ont fait pour le perdre , et il sort en se confiant aux promesses et à la générosité de Prusias. Araspe , au contraire , engage Prusias à ne pas résister à Flaminius : il lui représente le danger de rompre avec Rome : il lui peint les malheurs des rois qui se sont déclarés ses ennemis , et Flaminius paraît ».

## SCÈNE V.

FLAMINIUS , PRUSIAS , ARASPE .

FLAMINIUS.

Les Romains par ma voix, Seigneur, vous font connaître  
 Combien ils sont surpris que, malgré les traités,

Du

Du sénat si long-temps par vous sollicités,  
 Vous ayez contre Eumène osé tourner vos armes :  
 Ils ont, comme lui-même, éprouvé ses alarmes,  
 Il est leur allié. Cependant vos soldats  
 Ont porté le ravage au sein de ses états.  
 A l'égard du parjure autant Rome est terrible,  
 Aux maux de ses amis autant elle est sensible.  
 Celui qui les outrage est sûr de Poutrager ;  
 Elle n'épargne rien quand il faut les venger.  
 Ses desirs sont assez respectés dans l'Asie,  
 Pour qu'on les doive aussi connaître en Bythinie.  
 Que devons-nous sur-tout penser de vos mépris,  
 En voyant dans nos murs Attale votre fils ?  
 Nous auriez-vous livré ce précieux ôtage  
 Pour nous trahir en paix sur ce lointain rivage ?  
 Mais ce n'est point à vous que je veux imputer  
 Les projets imprudens que je viens arrêter.  
 J'en connais et l'auteur et la cause secrète ;  
 Seigneur, votre palais a servi de retraite  
 A l'ennemi du peuple et du sénat romains ;  
 Annibal près de vous poursuit tous ses desseins.  
 C'était sans doute assez de lui donner asile ;  
 De le laisser ici vivre obscur et tranquille ;  
 Mais vous l'avez comblé d'honneurs et de bienfaits ;  
 Vous le récompensez des maux qu'il nous a faits.  
 Pour servir mieux encor d'instrument à sa haine,  
 C'est lui que vous chargez d'aller combattre Eumène ;  
 Et fier de vos succès, peut-être espérez-vous  
 De l'envoyer bientôt combattre contre nous ?  
 N'est-ce pas faire à Rome une offense mortelle ?  
 Elle est prompte à punir quiconque est infidelle ;  
 Mais toujours votre ami, le sénat a voulu  
 Vous montrer le danger que vous avez couru.  
 Livrez-moi ce vieillard jaloux de sa puissance ;  
 C'est à ce prix, Seigneur, qu'il met son indulgence.

#### PRUSIAS.

Seigneur, par votre voix Rome a-t-elle tout dit ?  
 Un semblable discours m'étonne et m'interdit.  
 Suis-je sujet de Rome ou roi de Bythinie ?  
 Ma puissance à ce point serait-elle avilie ?  
 Eh quoi ! je ne pourrais vaincre un usurpateur,  
 Ni donner dans ma cour un asile au malheur ?



Et faut-il qu'aujourd'hui pour venger votre injure  
 J'abandonne mes droits et devienne parjure ?  
 Non, vous n'y comptez pas, et je dois à mon tour  
 M'exprimer, comme vous, sans crainte et sans détour.  
 Autrefois on voyait un peuple magnanime  
 Refuser des succès achetés par un crime ;  
 Il prévenait Pyrrhus qu'un lâche médecin,  
 De le priver du jour nourrissait le dessein.  
 Pyrrhus était alors maître de l'Italie ;  
 Et ce peuple aujourd'hui, jusqu'au fond de l'Asie,  
 Viendrait contraindre un prince à trahir tous ses vœux,  
 En lui sacrifiant un vicillard malheureux !  
 Seigneur, songez-y bien, on croirait qu'un seul homme  
 Peut balancer encor la fortune de Rome.

FLAMINIUS.

Je vous sais gré, Seigneur, de vos sages conseils ;  
 Mais jamais le sénat n'en reçoit de pareils.  
 Nous devons trop de gloire aux vertus de nos pères,  
 Pour n'en pratiquer pas les maximes sévères.  
 Nos aïeux n'auraient point à rougir de leurs fils,  
 Et nous sommes encor ce qu'ils étaient jadis.  
 Mais Annibal consacre et son nom et sa vie,  
 A soulever l'Afrique, et l'Europe et l'Asie.  
 Quoique toujours vainqueurs, enfin nous sommes las  
 De courir chaque jour à de nouveaux combats :  
 Nous voulons mettre un terme aux malheurs de la guerre,  
 Nous voulons assurer le repos de la terre,  
 Et vous pouvez.....

PRUSIAS.

Jamais vous n'obtiendrez de moi...

FLAMINIUS.

Ainsi, vous refusez.

PRUSIAS.

Les Dieux m'en font la loi. ;

FLAMINIUS.

Vous préférez la guerre ?

PRUSIAS.

Elle vaut mieux encore  
Qu'une paix dont le prix à jamais deshonore.

FLAMINIUS.

Vous ne calculez pas tout ce qu'un tel refus  
Peut un jour vous causer de regrets superflus ;  
Je vous laisse y penser ; demain la Bythinie  
Sera notre alliée ou bien notre ennemie. (*Il sort.*)

« Araspe , resté seul avec Prusias , lui fait alors le tableau de l'état de la Bythinie et de la puissance de Rome ; il lui représente la fatigue de l'armée , le mécontentement du peuple , les ennemis qui l'entourent prêts à se déclarer , et paraît l'avoir ébranlé , quand Nicomède vient ; c'est la dernière scène du premier acte ».

NICOMÈDE, PRUSIAS, ARASPE.

NICOMÈDE.

M'a-t-on dit vrai , Seigneur , votre fils doit-il croire  
Qu'un sénat , dès long-temps jaloux de votre gloire ,  
Par un ambassadeur , ose vous demander  
Ce que l'honneur jamais ne permit d'accorder ?

PRUSIAS.

Oui , Prince , Eumène et Rome entre eux d'intelligence,  
D'Annibal en ces lieux redoutent la présence. „

## NICOMÈDE.

Voilà bien les Romains ! Mais , certe , ils apprendront  
 Comment on souffre ici la menace et l'affront.  
 Non , Seigneur , et ce jour m'en donne l'assurance ,  
 Rome sur l'univers n'étend pas sa puissance ;  
 Un vieillard fugitif trouble seul son repos ,  
 Tout malheureux qu'il est , elle craint ce héros ;  
 Et sa crainte , à défaut de votre foi jurée ,  
 En rendrait près de nous la retraite assurée.  
 Peut être on vous dira qu'au terme de ses jours ,  
 Annibal n'est pour nous qu'un dangereux secours ;  
 Que pour un étranger , la Bythynie entière  
 Ne doit pas des Romains s'attirer la colère ;  
 Mais , a-t-on oublié quel est cet Annibal ,  
 Ce guerrier qui jamais n'a rencontré d'égal ;  
 Qui seul , abandonné , trahi par sa patrie ,  
 Donna , pendant seize ans , des lois à l'Italie ?  
 Ah ! Rome en a bien mieux gardé le souvenir :  
 Et sans vouloir ici pénétrer l'avenir ,  
 Sans nous abandonner à de lâches alarmes ,  
 Contre elle , s'il le faut , nous reprendrons les armes.  
 Les Dieux ne l'ont point faite arbitre des combats ;  
 Et tant que nous aurons du fer et des soldats ,  
 Nous pourrions lui montrer comment la Bythynie  
 Devant ses envoyés se tait et s'humilie.

## ARASPE.

Ces nobles sentimens sont bien dignes de vous ,  
 Prince , mais si de Rome excitant le courroux ,  
 Vous braviez à ce point sa haine et sa puissance ,  
 Tout serait en un jour perdu sans espérance.  
 Oui , Seigneur , c'en est fait , désormais les Romains  
 Des peuples et des rois régleront les destins ;  
 On les voit à leur gré distribuer les trônes ;  
 Donner , comme il leur plaît , ou ravir les couronnes ;  
 Et vous seul , entouré de nombreux ennemis ,  
 Vous voulez résister lorsque tout est soumis !  
 Ah ! prince , dissipez une vaine fumée ,  
 N'allez pas à ce prix payer la renommée ,  
 Et ne grossissez pas la liste de ces rois  
 Dont on sait les revers bien plus que les exploits.

NICOMÈDE.

Plutôt que d'un tel joug subir l'ignominie ,  
Je descendrais du trône et quitterais la vie.

ARASPE.

Un courage imprudent n'est que témérité.

NICOMÈDE.

La prudence souvent n'est que timidité.  
On ne discute plus dès que l'honneur s'explique ;  
Tous ces ménagemens qu'on nomme politique ,  
Ces lâches trahisons et ces honteux détours  
Dont on a composé la science des cours ,  
Peuvent bien usurper un succès éphémère ,  
Mais on les voit bientôt recevoir leur salaire.  
La bonne politique est dans la bonne foi ,  
Et la seule vertu fait le pouvoir d'un roi.

ARASPE.

Seigneur.....

NICOMÈDE.

De vos leçons ici je vous dispense.

PRUSIAS.

L'intérêt de l'honneur n'exclut pas la prudence ,  
Prince , et si les Romains ne menaçaient que nous ,  
Je ferais éclater la même ardeur que vous.  
Mais n'écouter d'abord qu'une fougue emportée ,  
Se livrer en aveugle à son âme irritée ,  
Est d'un simple soldat qui n'expose que soi ,  
Et non d'un prince instruit des vrais devoirs d'un roi.  
Je sais ce qu'Annibal de nous a droit d'attendre ;  
Il a reçu ma foi , je saurai le défendre ;  
Laissez-moi donc agir , et croyez qu'aujourd'hui  
Vous n'êtes pas le seul qui s'intéresse à lui. (*Ils sortent.*)

Le même membre, qui a passé de la cour royale de Nîmes à celle de Montpellier, avait adressé à M. l'Evêque de cette ville, en avril 1820, l'épître suivante qu'il a bien voulu communiquer à l'Académie.

De l'Église en péril éloquent défenseur,  
 Prélat, dont le génie inspiré par le cœur,  
 Combat l'impie, démasque l'imposture,  
 Et trace du bonheur la route la plus sûre,  
 Tu le sais, quelquefois dans ses profonds desseins,  
 A leur aveuglement Dieu livre les humains.  
 La haine, le sophisme et l'esprit de système,  
 Alors impunément s'attaquent à lui-même :  
 On dirait que, vainqueurs, les anges révoltés  
 Au céleste séjour sont enfin remontés ;  
 Et que, s'abandonnant aux traits de leur vengeance,  
 Dieu se laisse par eux convaincre d'impuissance.

Naguère, et de ces temps l'utile souvenir,  
 S'il en sait profiter, instruira l'avenir,  
 Quand sur nous la licence appelait l'anarchie,  
 Sous le nom d'esprit fort, n'a-t-on pas vu l'impie  
 Défier l'Éternel, braver ses jugemens,  
 Et comme ses bienfaits nier ses châtimens ?  
 De l'irréligion séditieux apôtres,  
 Erostrates nouveaux, quels projets sont les vôtres ?  
 Peut-être espérez-vous dans vos vœux insensés,  
 Monter sur les débris des autels renversés ?  
 Pour fonder de vos lois la nouvelle puissance,  
 Sans doute vous comptez sur notre obéissance ;  
 Mais vos égaux en droits, nous voulons, comme vous,  
 Que nul ne soit plus grand, ni plus riche que nous ;  
 Une fois affranchi des règles qu'il doit suivre,  
 L'homme à tous ses penchans incessamment se livre.  
 Qui le rendra plus juste et moins ambitieux ?  
 Il veut tout ici-bas, rien n'étant dans les cieux.

Aussi, docte Prélat, dans tes discours sublimes,  
 Répètes-tu souvent que le père des crimes,  
 Que leur vive racine est ce funeste orgueil,  
 L'ennemi de la paix et des vertus l'écueil.

Tu nous montres un Dieu , tu nous apprends sans cesse  
 Notre force avec lui , sans lui notre faiblesse.  
 Tandis qu'un philosophe , indigne de ce nom ,  
 Ne croit qu'à ses calculs , n'aime que sa raison ,  
 Soumet tout au creuset d'une fausse science ,  
 Et de vieux préjugé traite la conscience.  
 Écoutons-le parler des prodiges divers  
 Qu'à nos yeux étonnés présente l'univers :  
 Pénétrant les secrets de la nature entière ,  
 Il ne trouve partout qu'une inerte matière  
 Qui , suivant sans moteur un mouvement décrit ,  
 Fait l'instinct chez la brute et chez l'homme l'esprit ,  
 Dans le sommeil des sens excite en nous le rêve ,  
 Combine les métaux , fait circuler la sève ,  
 Et trace le chemin que suivent constamment  
 Les flambeaux de la nuit sur nos têtes roulant.  
 Système , où la raison de plus en plus s'égare ,  
 De contradictions assemblage bizarre ,  
 Qui brisant dans nos mains le chaînon conducteur ,  
 Désespère l'esprit et dessèche le cœur.

Mais du système entier suivons les conséquences ;  
 L'homme , sans loi , sans frein , par des désirs immenses ,  
 Par mille passions sans relâche agité ,  
 Est de nouveaux besoins chaque jour tourmenté :  
 S'il n'existe en effet que pour les satisfaire ,  
 Tout moyen est permis dès qu'il est nécessaire ;  
 Il n'est point de forfaits qui lui semblent trop grands ;  
 La vertu , le pouvoir , les honneurs et les rangs  
 Importunent ses yeux , pour lui sont un outrage ,  
 Et ne font qu'irriter son orgueil et sa rage.  
 Monstre ! n'est-ce point là ce qui poussa ta main ,  
 Lorsque d'un Prince auguste elle perça le sein ?  
 Qui t'a donc inspiré cette aveugle furie ?  
 N'as-tu pas entendu les cris de la patrie ?  
 Misérable ! et tu veux , de carnage altéré ,  
 Le frapper dans les bras de cet objet sacré ,  
 De cette jeune épouse.... arrête : de la France  
 Elle porte en ses flancs la plus chère espérance ;  
 Veux-tu du même coup en assassiner trois.... !  
 Ah ! si tu ne crains pas la vengeance des lois ,  
 Ne crains-tu pas de Dieu la colère éternelle ?  
 Dieu n'est qu'un mot , dit-il , et sa main criminelle

A de son fanatisme assouvi les fureurs ;  
 O France ! ô mon pays ! quelle source de pleurs  
 Vient de rouvrir pour toi son poignard parricide !

Et vous qui, ne prenant que vous-mêmes pour guide ,  
 Osez d'un Dieu vengeur nier l'autorité ,  
 Direz-vous que , d'un crime horrible et détesté ,  
 Notre voix aujourd'hui ne peut , sans injustice ,  
 Flétrir votre doctrine et l'en rendre complice ,  
 Qu'un monstre ne rompt pas l'ordre de l'univers ,  
 Qu'il fut dans tous les temps des cœurs durs et pervers ,  
 Et que , plus d'une fois , une atroce démençe  
 D'un semblable forfait épouvanta la France ;  
 J'en conviens ; mais enfin répondez : le méchant  
 Vers le crime entraîné par un fatal penchant ,  
 Ardent en ses désirs , emporté dans ses haines ,  
 Va briser du devoir les impuissantes chaînes ,  
 Vainement en lui-même il veut se comprimer....  
 Il ne craint rien d'en haut.... qui peut le réprimer ?  
 L'échafaud. Ah ! cruels , la honte et les supplices  
 Seront les résultats de vos lois protectrices :  
 Nous n'écouterons plus qu'un égoïsme affreux ,  
 Sans parens , sans amis , cent fois plus malheureux  
 Que les vils animaux , instruits par la nature  
 A chercher dans les bois leur grossière pâture :  
 Des parens ? Ce lien fut inventé jadis  
 Par un père orgueilleux , vrai tyran de ses fils.  
 Des amis ? Je ne vois qu'une foule rivale ;  
 Tous des mêmes objets ont une soif égale :  
 C'est l'or , c'est le pouvoir , et pour les emporter  
 Sur les corps l'un de l'autre ils sont prêts à monter.  
 Mais qu'entends-je ! quels cris ! des enfans et des femmes  
 Sous un toit embrasé sont au milieu des flammes.  
 Accourons. Quoi ! parmi ces spectateurs nombreux ,  
 Quelqu'un n'ira-t-il pas sauver ces malheureux ?  
 Que feras-tu d'Apchon ? (1) au mépris de ta vie  
 Je te vois pénétrer à travers l'incendie :  
 Ces brasiers dévorans s'ouvrent devant tes pas ,  
 Et ces infortunés se jettent dans tes bras.

---

(1) Archevêque d'Auch.

Ah! c'est ainsi toujours qu'agira la nature,  
 Si la religion la soutient et l'épure;  
 Belzunce, (1) quand la peste enlevait à tes yeux  
 D'une vaste cité le peuple industrieux;  
 Lorsque le char fatal, en de communs abîmes,  
 Allait en gémissant entasser les victimes;  
 Quand les airs de poison semblaient être infectés;  
 Quand tous les citoyens fuyaient épouvantés,  
 Dis-nous, qui sut alors te garder de la crainte?  
 Du fléau meurtrier tu dédaignas l'atteinte,  
 Et ministre d'un Dieu mort pour tous les humains,  
 Tu t'offris à la mort pour servir ses desseins.

De la religion ce sont là les miracles;  
 Ses promesses, ses lois, ses dogmes, ses oracles,  
 Tout en elle a pour but le bonheur des mortels;  
 Par elle destinés à des biens éternels,  
 Dans le sein de la paix, en vertu si féconde,  
 Elle nous donne encor tous les biens de ce monde;  
 C'est le malheur sur-tout qu'elle aime à secourir.  
 Où va cet étranger? Dieu, qu'il paraît souffrir!  
 Chacun à son aspect se détourne ou recule;  
 Un sang dégénéré dans ses veines circule;  
 En dévorant ses traits, des ulcères affreux  
 Ont de son corps entier fait un objet hideux.....  
 Filles de Saint Vincent, c'est à vous qu'il s'adresse,  
 C'est à vous qu'il remet ses maux et sa détresse,  
 Vos mains appliqueront sur son corps déchiré  
 Le remède éprouvé qu'elles ont préparé:  
 Déjà par vos discours son âme est raffermie,  
 Et vos soins l'ont enfin consolé de la vie.

Mais, qui pourrait compter tant de bienfaits divers?  
 Des captifs délivrés jusqu'au-delà des mers;  
 Des enfans délaissés et des vieillards débiles,  
 Trouvant près des autels de généreux asiles;  
 Les chagrins adoucis, les malheurs oubliés,  
 De réciproques nœuds tous les hommes liés,  
 Et la prospérité, dans la même poussière,  
 Sans honte et sans regrets courbant sa tête allière.

---

(1) *Evêque de Marseille.*



Grand Prélat, c'est assez : et je sais que ma voix  
 En retraçant ainsi tous ces biens à la fois,  
 N'a fait que rappeler tes glorieux exemples ;  
 Tu ne te bornes point à prier dans nos temples,  
 Et tu ne penses pas qu'après tant de travaux,  
 Tu puisses t'endormir dans un pieux repos.  
 Chaque jour excité par une ardeur nouvelle,  
 Par de nouveaux succès tu signales ton zèle :  
 Ici, tu rétablis ces lieux où la pudeur  
 Ne craint point les dangers d'un monde corrupteur.  
 Plus loin, et dans les murs de cette vaste enceinte,  
 Tu formes les héros d'une milice sainte,  
 Qui, des antiques lois interprètes savans,  
 Seront du feu sacré les gardes vigilans.  
 Poursuis, noble Prélat, remplis ton ministère,  
 Le ciel aime le bien que l'on fait à la terre.

M. Nicot a soumis à l'Académie, une traduction de la quatrième satire de Juvenal, qu'il a fait précéder de quelques remarques sur cet auteur.

« Juvenal eut des beautés trop énergiques et des défauts trop saillans pour ne pas trouver autant d'enthousiastes que de censeurs. Scaliger le proclame le prince des poètes satyriques ; il le met au-dessus d'Horace autant qu'il met celui-ci au-dessus de Lucilius. Ses vers, dit-il, sont meilleurs, ses sentences plus vives, sa phrase plus franche. Juvenal brûle, presse, égorge ; Horace se raille : *Juvenalis ardet, instat, jugulat ; Horatius irridet.* Celui-ci, plein d'enjouement, de naturel et de finesse a un sel piquant, une expression vive qui se répand dans tout le discours et lui communique, avec une chaleur douce, un air naturel et animé ; l'autre, éloquent et impétueux comme les Dieux dont il parle, voit le crime et le déteste, et, par le tableau de nos vices, semble se plaire à nous humilier. L'un a en force ce que l'autre a en grâce : l'un frappe ; l'autre effleure. L'ami d'Auguste et de Mécène rit et soulève le masque.

à demi; Juvenal s'indigne et l'arrache avec colère; il ne séduit pas; il entraîne; il ne prouve pas; il subjugue; il ne plaît pas; il étonne ».

« M. Nicot cherche ensuite à repousser, ou du moins à affaiblir le reproche de déclamation et d'hyperbole si souvent adressé à cet auteur, en faisant observer que ce genre de poëme n'a pas été considéré sous le même jour par tous les gens de lettres ».

« Juvenal regardait la satire comme une fonction sainte, un ministère auguste, une vraie magistrature destinée à corriger les mœurs et non les écrits: il voulut, pour nous enseigner la vertu, nous montrer le vice dans toute sa laideur; et il faut convenir que la corruption de son siècle dut naturellement imprimer à son style cette couleur vive, cette teinte âcre et misanthropique qui lui firent trouver son inspiration dans son indignation même. *Facit indignatio versum.* Il vit régner un monstre et un grand homme, Domitien et Trajan, et ce contraste put encore ajouter à sa haine pour le mal, à son zèle pour le bien ».

« Le traducteur convient qu'on a pu quelquefois justement reprocher au satirique un manque de méthode, et il en voit particulièrement un exemple dans cette quatrième satire dont le début semble annoncer que Crispinus en sera le héros, tandis qu'il n'y joue presque aucun rôle; mais, passant ensuite à l'examen de cette même satire, il y trouve mieux que dans aucune autre les qualités et le style du genre ».

« Il y règne, dit-il, un ton plus juste, plus de convenance et d'enchaînement que dans les autres. Elle a encore l'avantage des formes dramatiques. Non seulement les caractères y sont frappans de verve et de vérité; mais ils sont heureusement

liés ; ils composent une scène parfaite , une vraie action dont on distingue le commencement , le milieu et la fin. Le comique résulte de la grandeur des personnages , qui contraste plaisamment avec le peu d'importance de l'objet. Rien de mieux tracé que cette peinture de l'effroi que Domitien inspirait à ses courtisans ; et ici il faut remarquer la mesure qu'a su garder Juvenal dans les portraits de Crispus et de Pégasus ; ils prouvent que cet auteur généralement cité pour sa véhémence et ses expressions hyperboliques , savait aussi employer les teintes douces , saisir les nuances délicates , et tempérer , par l'agrément , l'austérité habituelle de ses préceptes ».

## LE TURBOT.

### SATIRE IV.º

Crispinus me rappelle , et son nom qui m'inspire  
Doit sans doute souvent réveiller ma satire ;  
C'est un monstre qui n'offre en son cœur corrompu  
Qu'inflâmie et que vice , et pas une vertu.  
De ses sens engourdis au sein de la mollesse ,  
L'adultère peut seul réveiller la paresse.  
Que me fait son portique et ses vastes forêts ,  
Ses jardins du Forum , ses fastueux palais ,  
Où de la volupté s'étale l'heureux maître.  
Heureux ! ah , qu'ai-je dit , un méchant ne peut l'être :  
Sur-tout un corrupteur , un lâche incestueux ,  
Qui naguères brûlant de sacrilèges feux ,  
Méprisant de Vesta l'auguste caractère ,  
Ravit une prêtresse au fond du sanctuaire ;  
Victime qui , le front ceint du sacré bandeau ,  
Vivante , allait passer de son lit au tombeau.

N'attaquons aujourd'hui qu'une faute légère  
Qui vaudrait à tout autre une leçon sévère :

Mais ce dont rougirait Titius ou Séjus,  
 Semble presque un honneur chez l'affreux Crispinus.  
 Quand tout en lui du vice a passé la mesure,  
 Comment sur des détails arrêter sa censure?  
 L'effronté, sans pudeur, dans son luxe insolent,  
 Paya, pour un barbeau la valeur d'un talent.

Sans doute je lourais sa sage politique,  
 S'il voulait d'un vieillard, par ce don magnifique,  
 S'assurer l'héritage en un bon testament;  
 Capter celui d'un oncle ou de quelque parent,  
 Ou de la vieille Hagna qui voit, riche héritière,  
 Ses appas surannés promenés en litière.  
 Ce n'était pas son but, point du tout, le glouton,  
 Acheta pour lui seul ce monstrueux poisson.  
 Je crois qu'Appicius, dans le siècle où nous sommes,  
 Pourrait bien le céder à tous nos gastronomes.  
 Un barbeau d'un talent! c'est toi, vil africain,  
 Vêtu jadis de hure et mendiant ton pain,  
 Toi qui l'achètes; mais, en vérité, je gage  
 Qu'à peine le pêcheur t'eût coûté davantage:  
 Dans la Pouille fertile, et dans plus d'un pays,  
 Tu trouverais peut-être une terre à ce prix.

Qu'on juge maintenant du prince et de sa table,  
 Quand on pense aux trésors qu'un bouffon misérable  
 Dévore en un instant, lui, que Rome autrefois  
 Vit criant des poissons de sa bruyante voix;  
 Mais depuis, l'empereur a pour première grâce,  
 Au rang des chevaliers daigné marquer sa place.  
 O! Calliope, accours, tu peux sans fictions,  
 Par la vérité seule animer tes crayons;  
 Et vous, ô chastes sœurs, vierges de l'Aonic,  
 Ah! pour ce titre au moins échauffez mon génie.

Domitien régnait; Rome et tout l'univers  
 De ce chauve Néron avaient reçu les fers.  
 Près d'Ancone, un turbot d'une effrayante masse,  
 Dans les rets d'un pêcheur par hasard s'embarraça;  
 C'était un monstre énorme, et si grand que l'Euxin  
 N'en reçoit point de tels dans son paisible sein,  
 Quand les feux du bélier ranimant la nature,  
 Les chassent de ces mers où la triste froidure

Long-temps les tint captifs dans un profond repos,  
Et grossit leur volume enchaîné sous les eaux.

Surpris à cet aspect, le maître de la barque  
Destine cette proie au tout-puissant monarque ;  
Car, quel homme eût osé la vendre ou l'acheter.  
Lorsqu'au prochain rivage on voyait s'agiter  
De nombreux délateurs qui, tous remplis de zèle,  
A ce pauvre pêcheur auraient cherché querelle :  
Disant que ce turbot, qu'offrait un sort heureux,  
Des viviers de César transfuge audacieux,  
Entre tous les turbots facile à reconnaître,  
Devait sans contredit retourner à son maître.

Et d'ailleurs aujourd'hui plus d'un docteur soutient  
Qu'au domaine royal de droit tout appartient ;  
Avant qu'on le lui prenne, il faut bien qu'il le donne.  
Déjà le sombre hiver succédait à l'automne,  
Et l'on pouvait sans risque ainsi le transporter ;  
Pendant le pêcheur croit devoir se hâter,  
Comme si, pour atteindre à la rive prochaine,  
L'Auster l'eût menacé de sa brûlante haleine.

A peine a-t-on franchi les ruines des lieux  
Où l'antique Vesta voit adorer ses feux ;  
Près d'Albe, tout-à-coup une foule pressée,  
Qui vers le messager accourait empressée,  
S'écarte avec respect ; il entre, et des salons  
La porte plus facile a tourné sur ses gonds.  
En dehors, et debout, les grands, d'un air timide,  
Attendent. Le turbot, près du nouvel Atride  
Est admis sans retard. « Soyez, dit le pêcheur,  
» D'un mets vraiment royal le digne possesseur :  
» Préparez-lui, César, sa dernière patrie,  
» Et consacrez ce jour à votre heureux génie :  
» Ce turbot a brigué l'honneur de vos festins,  
» Et fut dans mes filets conduit par les destins. »  
Quel piège mal-adroit, ridicule, n'importe,  
César ne trouvait pas la louange trop forte.  
Hélas ! pourquoi faut-il que les rois et les grands  
Se laissent enivrer du plus grossier encens ?

Mais quel vase jamais d'assez vaste surface  
Recevra du poisson l'épouvantable masse.

Il faut donc consulter tous les Pères Conscrits,  
 Esclaves décorés qui du prince lais  
 Semblent porter écrit sur leur front morne et pâle  
 Le dangereux honneur de l'amitié royale.  
 Ils courent empressés à la voix du crieur,  
 Qui dit : on vous attend, Messieurs, chez l'empereur.  
 En tête est Pégasus ; sa robe mal rangée  
 Prouve l'empressement de la ville affligée ;  
 C'est lui que depuis peu l'on a nommé fermier,  
 Ou préfet, car ce nom équivalait au premier.  
 Des lois dans le Forum quel plus digne interprète !  
 Il est vrai, quelquefois sa justice est muette ;  
 Dans ces temps malheureux peut-on faire autrement ?  
 Crispus marche après lui ; ce vieillard éloquent,  
 Vertueux et doué d'un caractère aimable,  
 Méritait à la cour une place honorable.  
 S'il eût été permis, sous ce prince odieux,  
 D'émettre un avis sage, un penser généreux,  
 L'oreille d'un tyran est toujours difficile.  
 Parlez-lui d'un sujet ou banal ou futile,  
 De l'été pluvieux, du temps, de la saison,  
 Tout en lui contre vous éveille le soupçon.

Crispus le sentit bien ; sa timide prudence  
 N'osa point du torrent heurter la violence ;  
 Et faible citoyen, il n'eût jamais tenté  
 D'aller, bravant la mort, dire la vérité.  
 Aussi dans cette cour au crime abandonnée,  
 Il vit quatre-vingts fois recommencer l'année ;  
 Acilius succède, et son fils suit ses pas.  
 Jeune héros qu'attend un indigne trépas ;  
 Du glaive impérial innocente victime,  
 Il n'échappera point, sa naissance est son crime.  
 Hélas ! comme un prodige on regarde en ces temps  
 D'être noble et d'atteindre en paix à ses vieux ans.

J'aimerais mieux le sort du dernier de la terre.  
 De quoi lui sert d'avoir plié son caractère,  
 Et sur l'arène d'Albe, en vil gladiateur,  
 Offert à tous les yeux son front plein de rougeur ?  
 Des sénateurs du jour nous connaissons l'adresse ;  
 Au siècle où nous vivons, ô vengeur de Lucrece !  
 Ta ruse trouverait peu de dupes, je crois ;  
 Jadis on pouvait mieux tromper nos bons vieux rois.

Rubrius accourait sans plus de confiance,  
 Rubrius, que protège une basse naissance ;  
 C'est qu'il se sent coupable, et porte au fond du cœur,  
 D'un crime qu'il faut taire et la honte et l'horreur.  
 Montanus vient après ; sa jambe tortueuse  
 Traîne d'un ventre épais la masse paresseuse ;  
 Et des parfums au loin à grands flots répandus,  
 Dès le seuil du palais annoncent Crispinus.  
 Pompéius suivait, plus dangereux sans doute,  
 Dont la langue au poignard savait marquer la route ;  
 Et Fustus, dont le Dace allait voir le trépis,  
 Lui qui dans son palais apprit l'art des combats ;  
 Et l'adroit rejeton, et l'assassin Catulle,  
 Qui privé de ses yeux, d'un amour ridicule,  
 Poursuit une beauté qu'il ne verra jamais.  
 Monstre, même en ce temps cité pour ses excès,  
 De mendiant de rue, il s'est fait satellite.  
 Qu'il méritait bien mieux de courir à la suite  
 De nos rapides chars qui, sur le grand chemin,  
 Laisaient par fois tomber une obole en sa main!

Personne plus que lui du turbot ne s'étonne,  
 Et d'un ton de flatteur le voilà qui raisonne.  
 Le turbot est à droite, et lui, fort gravement,  
 Vers la gauche tourné, le loue éloquemment ;  
 Et c'est ainsi qu'au cirque, au théâtre, il devine  
 Les coups, les changemens, les jeux d'une machine,  
 Vejenton à son tour et d'un ton d'inspiré,  
 Des vapeurs du trépied encor tout enivré,  
 Domitien, dit-il, bénissez ce présage,  
 D'un triomphe éclatant il est pour vous le gage ;  
 Quelque grand potentat va tomber sous vos lois,  
 Ou la Bretagne touche au dernier de ses rois.  
 Le monstre est étranger ; voyez-vous sur sa tête  
 Se dresser les longs dards d'une tranchante arête ;  
 Il manquoit seulement à la description  
 De dire le pays et l'âge du poisson.

Quel est donc votre avis, dit César plein de joie,  
 Faut-il le dépécer? A cette belle proie,  
 Gardons-nous bien de faire un affront si sanglant,  
 Répondit Montanus ; mais plutôt qu'à l'instant  
 On construise un bassin qui, dans son ventre énorme,  
 Embrasse du turbot la gigantesque forme.

Ce grand œuvre demande un maître sans pareil,  
 Un nouveau Prométhée : il faut que le conseil  
 Ordonne d'apprêter et la roue et l'argile ;  
 Qu'à dater de ce jour les potiers de la ville  
 Soient appelés , César , à suivre votre camp ;  
 Il dit , et cet avis est admis sur-le-champ.

Montanus connaissait la cour et ses folies,  
 Ces soupers d'empereurs, détestables orgies,  
 Où Néron trop chargé par les mets et le vin,  
 Savait à force d'art renouveler sa faim.

Cet habile gourmet pouvait , sur une table ,  
 Distinguer d'un coup-d'œil , par un tact admirable ,  
 La patrie et le goût d'un hérisson de mer ,  
 L'huitre qui recélait une plus tendre chair ;  
 Et toujours secondé par cet heureux génie ,  
 Nommer celle du Tibre ou de la Campanie.

Enfin , chacun se lève , et las d'avoir siégé ,  
 De l'auguste empereur chacun prend son congé.  
 Sénateurs complaisans qu'une crainte servile  
 Avait conduit tremblans pour un objet futile ,  
 Comme s'il eût fallu s'occuper des Germains ,  
 Ou d'un avis venu de quelques bords lointains ,  
 Qui d'un danger pressant eût menacé l'empire.  
 Et plutôt aux Dieux encor que le même délire  
 Eût rempli tous les jours de ce règne odieux ,  
 Où tant de citoyens , nobles et généreux ,  
 Expirant sous le fer , ravis à la patrie ,  
 Abandonnaient au prince une innocente vie.  
 Mais un jour ce tyran , de qui la cruauté  
 Se baigna dans leur sang avec impunité ,  
 Voulut , lorsque des grands moissonnés par le crime ,  
 Les rangs trop épuisés n'offraient plus de victime ,  
 Jusques sur l'artisan étendre ses fureurs ;  
 Alors les Lamias trouvèrent des vengeurs.



M. *Charles Rey* a lu à l'Académie des scènes détachées de la *Néomanie*, comédie en cinq actes, inédite.

ACTE PREMIER.

SCÈNE VIII.

DORIMON (*néomane*). FLORVILLE (*son secrétaire*).  
THIBAUD (*fermier*).

DORIMON.

Ah ! te voilà, Thibaud, eh bien ! quelle nouvelle ?  
La charrue à vapeur à la fin marche-t-elle ?

THIBAUD.

Morgué ! sauf le respect, Monsieur, que je vous doi,  
On s'est gaussé de vous sans doute, ou vous de moi.

DORIMON.

Quoi ! cela ne va pas ?

THIBAUD.

Ça va.... tout comme un terme.  
Je plantons là, ma fi, la charrue et la ferme,  
Si vous ne me rendez mes bœufs ou mes chevaux.

DORIMON.

Tu voudrais me quitter ?

THIBAUD.

Tous vos projets nouveaux

Sont fort beaux, je le crois; mais pour le labourage,  
Ça ne vaut pas le diable.

DORIMON.

Allons, perds-tu courage?  
C'est le projet, crois-moi, d'un homme plein d'esprit.  
Mets-tu force charbon, comme je t'ai prescrit?

THIBAUD.

Du charbon? jarnigois! j'en bouttons à mains pleines.  
Tenez: pour cent écus en moins de trois semaines.  
Velà le compte. *(Il lui donne un papier.)*

DORIMON.

Quoi? cent écus de charbon!

THIBAUD.

Ma fi! ni pus ni moins.

DORIMON.

C'est beaucoup.

FLORVILLE, *d' part.*

Le fripon!  
Cent écus!... *(haut.)* Quoi, Monsieur, cet exemple entre mille  
Ne peut vous détromper?

DORIMON.

Tenez, mon cher Florville,  
Vous êtes toujours plein de raison, de bon sens;  
Mais je suis votre aîné de quelques cinquante ans;

Je sais pourvoir à tout , et dans mes entreprises ,  
Dieu merci , je suis maître et crains peu les surprises.  
Toujours avec plaisir je vous écouterai ;  
Mais je veux sur ce point me conduire à mon gré.

FLORVILLE , à part.

Que repliquer ? Voilà sa réponse ordinaire :  
Il faut bien le vouloir.

THIBAUD. à part.

Jarni ! ce secrétaire  
A quatre fois raison ; mais j'aimerais autant  
Qu'il ne s'en mêlât pas.

DORIMON.

Va , Thibaud , sois content ;  
Je paîrai le charbon , et je viendrai peut-être ,  
Par le premier beau jour , voir d'où le mal peut naître.  
Mais , à propos , parlons de nos nouveaux engrais :  
Oh ! par exemple ici je suis sûr du succès ,  
Nous aurons , n'est-ce pas , une moisson superbe ?

THIBAUD.

Je pourrions bien , ma fi , n'avoir pas une gerbe  
Avec vos beaux engrais.

DORIMON.

Bon , que dis-tu ?

THIBAUD.

Je dis  
Qu'on n'a pas du froment sans avoir des épis.

DORIMON.

Eh bien ?

THIBAUD.

Eh bien, partout la plaine est déjà verte,  
Et chez nous, rien.

DORIMON.

Quoi, rien ?

FLORVILLE, à part.

La belle découverte !

DORIMON.

C'est que tu n'auras pas su former tes compôts.  
Rien ne sort ?

THIBAUD.

Oh ! si fait : force coquelicots.  
Et du chiendent partout.

DORIMON.

Eh bien ! tête obstinée,  
Du chiendent, tu le vois, le premier graminée !  
Cela seul te fait voir la vigueur de l'engrais.  
C'est ta faute sans doute, et je le parirais  
Que le plâtre ou le sel, mis à trop faible dose,  
De ce mauvais succès ont seuls été la cause.  
Mais puisque le gramen, dis-tu, sort à foison,  
Il faut s'en consoler.

THIBAUD.

Oh ! vous avez raison ;  
 Et je vois bien pour vous que la chose est égale ;  
 Mais comme le gramen n'a pas cours à la halle ,  
 Vous plairait-il , Monsieur , de nous gratifier  
 Les deux quartiers de ferme échus le mois dernier ?

DORIMON.

Les deux quartiers échus ? Mais , toutes les années  
 C'est à recommencer.

THIBAUD.

Eh bien ! en graminées  
 Je vous païrai , Monsieur , au temps de la moisson.  
 M'est avis que c'est juste.

DORIMON , à Florville.

Au fait ; il a raison.  
 Pour moi ce sacrifice , au plus , n'est qu'une avance  
 Que le fonds trouvera. Faites-lui sa quittance.

( Florville fait la quittance avec des signes d'impatience ,  
 la donne à Dorimon , et sort. )

DORIMON la donnant à Thibaud.

Tiens , me voilà payé ; mais je t'en avertis ,  
 Plus de vieille routine.

THIBAUD.

Oh ! c'est ce que je dis.  
 Tatigué ! laissez faire. Au diantre les routines !  
 Quand je vois tous les jours tant de belles machines :  
 Il me prend fantaisie , itou d'en inventer.

DORIMON.

Toi , Thibaud ?

THIBAUD.

Ce n'est pas, jarni, pour me vanter ;  
 Mais je ne pouvons pas, sans me mettre en colère ,  
 Voir semer et fumer comme faisait mon père.

DORIMON.

Je vois avec plaisir que tu reviens enfin.....

THIBAUD.

Moi ! demandez plutôt au voisin Mathurin.  
 L'autre jour en voyant la nouvelle charrue,  
 Souffle, souffle, Thibaud ; allons qu'on s'évertue,  
 Ce fit-il ricanant. Pour épargner les bœufs,  
 Faudrait, ton maître et toi, vous atteler tous deux.  
 Mais moi, sans barguigner, je ly fis ben connaître  
 Le respect que je veux qu'on porte à not'bon maître.  
 Ces Messieurs de la ville en savent pas que nous,  
 Ly fis-je, maître sot, et s'il n'eût file'doux,

*( Il fait un geste menaçant qui effleure l'épaule de Dorimon. )*

Morguenne ! il aurait vu si je souffre qu'on glose.

DORIMON.

Doucement ; trop au vif , Thibaud , tu prends la chose.  
 Va , va , laisse les dire : ils viendront te prier  
 Un jour de leur montrer.....

UN VALET, annonçant.

Monsieur le chevalier.

DORIMON *au valet.*

Bon : fais entrer. Thibaud , descends à la cuisine  
Boire un coup , mon enfant : tu trouveras Justine.

THIBAUD.

Oh ! je n'avons pas soif ; mais , pour vous faire honneur ,  
J'allons boire et manger un morceau de bon cœur.

DORIMON.

Bien. Laisse-nous.

THIBAUD , *à part.*

Morgué ! vive la graminée !  
Je ly dois , grâce au ciel , une bonne journée.  
Tout est pour le mieux. Dame , et comment ferions-nous  
Si ces riches par fois n'étaient pas un peu fous.

( *Il sort en riant sous cape.* )

## ACTE III.

### SCÈNE II

DOLSAN , BEAUPLAN , *vêtu très-mesquinement et parlant gascon.*

DOLSAN , *voyant entrer Beauplan.*

Que veut cet homme ?

BEAUPLAN *avec force saluts.*

C'est ici le domicile  
De l'illustre , du grand Monsieur de Dorimon ?

D O L S A N , à part.

Il me prend pour mon frère , et c'est quelque Gascon  
Qui vient lui proposer sans doute une entreprise.  
J'ai le temps : jouissons un peu de sa méprise.  
( Haut. )  
C'est bien ici , Monsieur.

B E A U P L A N .

      Votre humble serviteur ,  
Et de plus , très-sincère et grand admirateur.  
J'arrive plein d'espoir des rives de la *Baise*.

D O L S A N .

De tant d'empressement , Monsieur , je suis fort aise.  
Vous vous nommez ?

B E A U P L A N .

      Beauplan. C'est un surnom d'honneur  
Que m'a valu jadis mon génie inventeur.  
Sur le bruit répandu de votre haut mérite ,  
Je vous devais , Monsieur , ma première visite.  
Protecteur des talens et des arts libéraux ,  
Vous appuiez , je crois , quelques projets nouveaux  
Qui , s'ils étaient , sandis , connus au ministère ,  
Pourraient en peu de temps , je le dis sans mystère ,  
Accroissant au dehors la splendeur de l'état ,  
Sur notre siècle entier jeter un vif éclat.  
Hélas ! pourquoi faut-il qu'en un siècle aussi rare ,  
Jouet infortuné de la fortune avare ,  
Le génie inconnu , dans un indigne oubli ,  
Sans honneur , sans secours , demeure enseveli ?  
Vous donc qui possédez la gloire peu commune  
De venger la vertu des torts de la fortune ,  
Vous dont l'esprit , le goût , la générosité.....



DOLSAN, à part.

J'entends : botte à la bourse. (*haut.*) Ah ! je suis trop flatté  
D'un éloge qu'au fond je ne mérite guère ;  
Mais si vos plans, Monsieur, sont bons, comme j'espère,  
J'y prendrai volontiers une action ou deux.  
Voulez-vous me montrer ?.....

BEAUPLAN, déroulant des papiers.

Sandis ! si je le veux ?  
Je ne suis à Paris que pour vous les soumettre ;  
Et j'ai fait pour cela plus d'un myriamètre.

DOLSAN.

A pieds ?

BEAUPLAN, étourdi.

Oui. (*se reprenant.*) Par la poste. Or, voici le premier :  
C'est d'une utilité qu'on ne saurait nier.

(*Il lit.*)

« Filet ingénieux sur un vaste modèle,  
» Pour mettre les moissons à l'abri de la grêle ».  
Vous savez, comme moi, les ravages affreux  
Que cause trop souvent ce fleau désastreux.  
Peut-on assez payer cette utile machine.  
Qui nous va pour jamais sauver de la famine ?

(*Il peint par ses gestes les mouvemens de son filet.*)

Mon filet, observez, en forme de rideau,  
Suivant le temps qu'il fait, s'étend comme... un réseau.  
Et peut même au besoin, si rien ne le dérange,  
Des vents et des brouillards, préserver la vendange.  
Il ne faut pour cela que tirer un cordon.  
Crac !.... J'en fis l'autre jour l'essai dans un salon.  
Devant deux savans.....

DOLSAN *le parodiant.*

Crac !... Je commence à comprendre ;  
 Mais n'ayant ni moissons, ni vignes à défendre,  
 Quelque utile que soit un si rare secret,  
 Je ne puis aujourd'hui donner dans ce filet.  
 Voyons quelque autre chose.

BEAUPLAN.

Oh ! cela m'est facile :  
 Vous verrez qu'en projets mon génie est fertile.  
*( Il lit une autre feuille. )*  
 « Usine économique et sur un plan nouveau,  
 » Qui fait du chocolat sans sucre et cacao ».

DOLSAN.

Sans cacao, ni sucre ?

BEAUPLAN.

Oui ; cela vous étonne ?  
 Et chocolat meilleur qu'on n'en fait à Bayonne,  
 Je suis même occupé, mais soit dit entre nous,  
 D'un projet qui pourra faire bien des jaloux.  
 Il s'agit d'un jardin de structure nouvelle  
 Où croitraient le café, le poivre et la cannelle.  
 Vous êtes ébahi. Bah ! rien de plus aisé ;  
 Et d'abord pour engrais je fais un composé  
 De sel ammoniac, de soufre et de sulfate,  
 De chaux, amalgamés avec du muriate.  
 Quelques badauds diront : « le merveilleux secret ! »  
 » Tout le trésor royal à peine y suffirait ».  
 Sottise toute pure, et voici ma réplique :  
 Je vends la Guadeloupe avec la Martinique  
 Fort cher, comme on peut croire, à Messieurs d'Albion,  
 Et de leur propre argent je leur dame le pion ;  
 Car, n'ayant plus besoin ni d'îles, ni de flottes,  
 Nous les verrions bientôt, arrivant sur nos côtes,

Bien penauds de trouver nos champs partout couverts,  
 De ces fruits étrangers qu'ils nous vendent si chers.  
 Mais j'ai besoin encor d'un effort de génie,  
 Pour faire l'amalgame au gré de mon envie.  
 Revenons, je vous prie, à mon invention ;  
 Je n'ai qu'à cent écus porté chaque action,  
 Dont moitié seulement se doit payer d'avance.  
 Vous en prendrez quelqu'une : en voici la quittance.

DOLSAN.

Non : de ces petits plans je suis tout dégoûté ;  
 D'ailleurs le chocolat nuit fort à ma santé.

BEAUPLAN.

Sandis ! à contenter il paraît difficile :  
 On me l'avait dépeint d'un esprit plus docile.

DOLSAN.

Je conçois toujours mal ces plans minutieux ;  
 Il me faut du hardi, du grand, du merveilleux,  
 De ces vastes projets qui forcent la nature,  
 Et signalent un siècle à la race future.  
 Par exemple à son gré de parcourir les airs,  
 De vaincre les courans ou d'affronter les mers  
 En dépit des écueils, des vents, des bancs de sable.

BEAUPLAN.

Ah ! j'ai sur ce sujet un projet admirable :  
 Je le donne à trouver aux plus rares esprits :  
 Je construis un vaisseau.....

DOLSAN, à part.

Ma foi, me voilà pris.

BEAUPLAN.

Un vaisseau dont la quille , avec art ajustée ,  
 Peut être en un clin-d'œil , montée et démontée ,  
 Et se laissant glisser sur une brasse d'eau ,  
 Forme pour l'équipage un commode radeau.  
 Que n'étais-je , sandis , au bord de la *Méduse* !  
 Si je ne la sauvais , qu'on me traite de buse.  
 Voici le prospectus qu'en un autre moment  
 Vous lirez à votre aise ; il est long. Seulement  
 Prêtez-moi , s'il vous plaît , dix louis sur parole.

*DOLSAN* mettant la main à la poche , et le parodiant.

Volontiers. Ah , sandis ! je n'ai pas une obole.  
 Je dois payer un compte , et je n'y pensais plus ;  
 Une misère , au fond ; ce n'est que dix écus :  
 Les avez-vous sur vous ?

*BEAUPLAN* , déconcerté.

Non : je n'ai pas l'usage  
 De porter de l'argent , si ce n'est en voyage ;  
 Mais je vais au plutôt , Monsieur , vous les chercher.  
 Prêtez-moi trente sous pour payer le cocher.

*DOLSAN*.

Eh ! ce n'est , je le vois , qu'une excuse factice  
 Pour colorer , Monsieur , le refus d'un service ;  
 Mais sans aller bien loin , je sais où les trouver.  
 Adieu , Monsieur Beauplan. ( *Il sort en riant.* )

## SCÈNE III.

*BEAUPLAN*.

Il me semble rêver.

Cadédis ! et c'est là cet homme que l'on vante !  
Je ne l'aurais pas cru si dur à la détente.  
Comment faire pourtant ? il est midi sonné.  
Je soupai mal hier , et n'ai pas déjeuné.

( *Voyant entrer Florville.* )

Si je pouvais trouver.... Mais quel est ce jeune homme ?  
Tâchons d'en arracher quelque petite somme.

SCÈNE IV.

BEAUPLAN, FLORVILLE *très-réveur.*

BEAUPLAN.

Vous êtes, je le vois, le fils de la maison ?

FLORVILLE.

Non, Monsieur.

BEAUPLAN, *à part.*

Il est sec. (*haut.*) Donc Monsieur Dorimon

( *Signe négatif de Florville.* )

Ne vous tient rien ?... Tant mieux ; c'est un homme bizarre ;  
On le dit libéral ; mais ce n'est qu'un avare.

FLORVILLE, *piqueté.*

Qui dit cela ? C'est faux.

BEAUPLAN.

Oh ! je n'ai pas dessein

De vous blesser, Monsieur.

FLORVILLE.

Que voulez-vous enfin ?  
Est-ce à moi , s'il vous plaît , que vous avez à faire ?

BEAUPLAN.

Je serais bien fâché , Monsieur , de vous déplaire ,  
Mais je vois à votre air que vous êtes discret.  
Je veux vous confier certain petit secret  
Pour faire en peu de temps une fortune immense.  
Il ne me manquerait qu'une légère avance.

FLORVILLE.

Je ne puis vous servir : n'attendez rien de moi.  
Vous faites des projets , à ce que j'entrevois.  
Gardez votre secret : s'il s'agit d'entreprise ,  
Vous seriez peu content , Monsieur , de ma franchise.

BEAUPLAN , *soupirant et très-humblement.*

Patience ! Je vois qu'on m'avait mal instruit :  
De ma visite ici j'attendais plus de fruit.  
Il est tard cependant : voilà bientôt une heure :  
Ce quartier est encor bien loin de ma demeure ;  
Et ce matin sortant de chez moi comme un fou ,  
Je n'ai pas pris ma bourse , et je suis sans le sou.

FLORVILLE , *à part.*

Soit , qu'à ce prix au moins je puisse m'en défaire.

( *Il lui donne un écu.* )

Tenez , voilà , Monsieur , tout ce que je puis faire .  
Je suis loin d'être riche , et voudrais...

BEAUPLAN *prenant l'écu et mettant son chapeau avec arrogance*

Cadédis !

Qu'entendez-vous par là ? Pour qui m'avez-vous pris ?  
 Vous vous donnez les airs de me faire l'aumône !  
 Apprenez que Beauplan n'a besoin de personne.  
 Si je prends votre argent , c'est à titre de prêt ,  
 Et je vous le rendrai grossi de l'intérêt.

FLORVILLE.

Parbleu ! c'est un peu fort.

BEAUPLAN.

Serviteur, je vous quitte :  
 Mais vous aurez bientôt ma seconde visite.

M. *Emile Teulon* a lu , dans la scéance publique de l'Académie du 8 septembre 1822 , une scène de sa tragédie d'Henri III, qu'il a fait précéder de l'introduction suivante.

« Le sujet de la tragédie dont je vais avoir l'honneur de vous lire une scène , est la mort d'Henri III. J'ai cru que l'importance et le pathétique de cet événement , la grandeur des caractères accessoires , la peinture des hommes , des mœurs et des opinions de ce siècle , racheteraient ce que mon héros pouvait avoir d'odieux et même de vil. On a dit que la mort était une grande réconci-liatrice ; le lecteur qui s'indigne au récit du règne d'Henri III , donne des larmes à sa mort ».

« Il n'était guère possible , dans une pareille tragédie , d'être fidèle à l'histoire et de conserver en même temps l'unité de lieu. Le premier acte se passe à St-Cloud. J'ai mis l'exposition dans la bouche du roi de Navarre , depuis lors Henri IV , et dans celle du jeune Chatillon. Chatillon fils de  
 Coligni ,

Coligni, arrive d'Allemagne, où il était allé chercher des secours pour les Calvinistes. Quelle n'est point sa surprise d'apprendre du roi de Navarre lui-même, que ce prince vient de se réunir au roi de France ! Chatillon, soupçonneux et défiant, comme le fils de Coligni avait le droit de l'être, blâme la magnanimité de son maître, qu'il qualifie d'imprudence : il lui rappelle les torts et les crimes du frère de Charles IX, et lui fait craindre que, dans un de ces momens d'inconstance qui lui sont si naturels, il ne l'abandonne pour prix de sa généreuse amitié. Bourbon rassure son jeune compagnon d'armes ; il parle des lieux du sang qui l'unissent à Valois ; il croit que ses longs malheurs n'auront pas été pour lui une épreuve inutile. La politique ne saurait désapprouver cette démarche ; il trouve dans la faiblesse du parti des huguenots, dans la légitimité que va donner à leur cause la présence du Roi de France, de nouvelles raisons de justifier la conduite que son cœur lui a dictée ».

« Bientôt Valois approche. La tristesse et l'abattement sont peints sur son front : il tient à la main un monitoire de la cour de Rome qui le déclare excommunié, si dans soixante jours il n'a fait pénitence du meurtre du cardinal de Guise. A cette nouvelle, toutes ses terreurs se sont réveillées ; Bourbon cherche en vain à relever son courage ; le malheureux prince est poursuivi par l'image de la ligue et des Seize qui l'ont proscrit ; de l'ambassadeur d'Espagne qui veut le détrôner ; de la duchesse de Montpensier qui a juré sa mort ».

« Mais Sully, La Noue, Mornay, arrivent ; ils annoncent que l'armée est remplie d'enthousiasme, et demande à marcher sur Paris ; les deux princes cèdent à l'impatience des soldats ; ces cris de guerre raniment un instant le faible Henri III ; il se croit



revenu aux jours de sa jeunesse, illustrée par quelques victoires; il espère que les plaines de Paris reverront le vainqueur de Jarnac et de Montcontour. L'acte se termine par les exhortations que le roi de Navarre fait à ses compagnons; d'épargner les vieillards, les femmes, les enfans; de frapper les Espagnols, mais de sauver les Français ».

« Le second acte représente l'intérieur du palais de la duchesse de Montpensier; elle paraît avec tout son conseil dans lequel on distingue le premier président, Achille de Harlay, Gaëtan, Mendoze, ambassadeur d'Espagne, et Bussy-le-Clerc, gouverneur de la Bastille ».

« C'est ici qu'est la scène que je vais avoir l'honneur de vous lire »:

La Duchesse de MONTPENSIER, le Président de HARLAY, le Cardinal GAËTAN, MENDOZE, BUSSY-LE-CLERC, Suite.

#### LA DUCHESSE.

Approchez-vous, Messieurs, je vous ai fait venir  
 Pour parer aux malheurs d'un sinistre avenir.  
 J'ai besoin d'un conseil qui me guide et m'éclaire.  
 Pontifes, magistrats, guerriers que je révère,  
 C'est à vous de changer les destins ennemis;  
 Le salut de l'état en vos mains est remis.  
 Quand Mayenne, éloigné d'un peuple qui l'adore,  
 Dans les murs de Paris n'a pu rentrer encore;  
 Lorsque Nemours gémit dans la captivité;  
 Par sa bouillante ardeur, quand d'Aumale emporté,  
 Pour voler aux combats, quitte nos assemblées;  
 Quand par tant de périls les âmes sont troublées,  
 De quels hommes pourrai-je espérer aujourd'hui  
 Plus de fidélité, de courage et d'appui?  
 Le peuple, me dit-on, d'un long siège se lisse,  
 Et l'horrible famine a dompté son audace;

Il murmure, il se plaint de l'exil de Valois,  
 Du règne de la ligue et du sommeil des lois :  
 Ces récits sont-ils vrais ? Ce bruit est-il sincère ?  
 Comme lui, comme vous, je déplore la guerre,  
 Et les maux de Paris excitent ma pitié ;  
 Mais ce peuple volage a-t-il donc oublié  
 Que c'est lui qui, rompant un joug insupportable,  
 De la fuite du roi s'est rendu seul coupable ;  
 Que c'est lui qui, de Rome invoquant les rigueurs,  
 Voulut frapper Henri de ses foudres vengeurs ?  
 Et lorsqu'il a dicté le fatal anathème,  
 Il vient nous reprocher ce qu'il a fait lui-même !  
 Il prétend.... Mais laissons ce fâcheux entretien.  
 Quoi qu'il en soit, les Guise ont fait assez de bien ;  
 Ils ont assez montré de zèle et de constance,  
 Pour avoir quelques droits à votre confiance.  
 Je l'avoûrai pourtant, quels que soient mes efforts,  
 Je me souviens toujours que mes deux frères morts,  
 Du fond de leur tombeau me demandent vengeance,  
 Et les Etats de Blois sont connus de la France.  
 Mais le salut du peuple est la suprême loi ;  
 Et s'il n'est à la paix d'autre obstacle que moi ;  
 Si de tous les Français cette paix souhaitée,  
 Par moi-même aujourd'hui peut être cimentée,  
 Prompte à sacrifier ma haine et mon courroux,  
 Je saurai m'oublier pour ne songer qu'à vous.  
 Vous avez entendu mon langage sincère ;  
 Eclairiez-moi, Messieurs ; parlez, que faut-il faire ?  
 Vous, illustre Harlay, chef de nos magistrats,  
 Répondez.... Votre cœur ne se souviendra pas  
 De la captivité que vous avez subie :  
 Un châtimement injuste est sans ignominie ;  
 L'éclat de vos vertus n'en fut point obscurci ;  
 On me trompa.... Je dois le reconnaître ici.  
 Avec tous vos honneurs, je vous rends mon estime,

#### HARLAY.

De Guise, d'un héros, ô fille magnanime !  
 Il est noble, il est beau d'avouer ses erreurs.  
 O comme vos discours pénètrent tous les cœurs !  
 J'ai senti dans le mien renaître l'espérance.  
 Ne songeons plus à moi, songeons à notre France.

Rendons grâces à Dieu , protecteur des Français,  
 Et qui vous inspira cet amour de la paix !  
 Ah ! Madame , combien ce peuple qu'on opprime  
 Va vous récompenser d'un dévouement sublime !  
 Ce peuple malheureux a besoin d'être aimé ;  
 Pour toutes les vertus il semble être formé ;  
 Un seul regard de prince adoucit sa misère ;  
 Quand on veut son bonheur , on peut toujours le faire.  
 Ma bouche est étrangère au langage des cours ,  
 Et de vos conseillers j'ignore les discours ;  
 Mais je serais , Madame , un homme vil , un traître ,  
 Indigne du haut rang où m'a placé mon maître ,  
 Indigne du beau nom de ministre des lois ,  
 Si je vous déguisais rien de ce que je crois.  
 Le peuple n'est point tel qu'on vous le représente :  
 Frémissant sous le joug , si quelquefois il tente  
 De le rompre , jamais il ne trahit sa foi.  
 Le peuple veut la paix , la liberté , le roi.  
 Il abjure à jamais ces fureurs insensées  
 Que par de flots de sang il a trop effacées ;  
 Ces fêtes où l'on vit des docteurs criminels ,  
 Trainant la multitude aux pieds de nos autels ,  
 Joindre , aux cantiques saints , leurs clameurs infernales ,  
 Et nos rites sacrés au chant des Saturnales.  
 Il demande son prince ; il voudrait qu'aujourd'hui  
 Les portes de Paris s'ouvrissent devant lui.  
 Madame , c'est à vous d'accomplir cet ouvrage ,  
 A vous de ramener le zèle et le courage  
 De tant de citoyens , victimes de l'erreur.  
 Pourriez-vous , sans frémir de honte et de douleur ,  
 Faire peser sur eux l'éternelle infâmie  
 De n'avoir combattu que contre la patrie ?  
 Mais je lis dans vos yeux ; votre cœur s'est troublé :  
 Sans doute par ma voix le ciel vous a parlé.  
 Grand Dieu , qui m'inspiras , que l'œuvre soit entière ,  
 Et que la sœur des Guise accueille ma prière !

GAÉTAN.

Qu'entends-je ? Quelle paix ose-t-on proposer ?  
 Devez-vous jusques là vous laisser abuser ,  
 Madame , et de la paix l'espérance flatteuse  
 Vous déroberait-elle une trame odieuse ?

On parle d'union!... On parle de traité!.....  
 En est-il entre Rome et l'infidélité,  
 Entre un peuple allié de la cour catholique,  
 Et le coupable appui d'un monarque hérétique;  
 Entre des citoyens, si grands dans les revers,  
 Répudiant l'opprobre et secouant leurs fers,  
 Et l'exécrable auteur de toutes leurs misères,  
 Déchu par ses forfaits du trône de ses pères?  
 Que parle-t-on encor de sermens et de foi?  
 Est-il Chrétien, Français, mais sur-tout est-il Roi,  
 Le rejeton proscrit d'une race avilie,  
 Par Dieu même marqué du sceau de l'infamie,  
 Le jour où dépouillant un reste de pitié,  
 Du nombre de ses fils l'église l'a rayé?  
 Et c'est là le tyran qu'on regrette, qu'on aime!  
 C'est à lui que l'on veut rendre le diadème!  
 Et c'est à vous, Madame, à vous, sœur de Nemours,  
 Que l'on ose tenir de semblables discours!  
 Un agent de Valois à ce point vous méprise!.....  
 N'êtes-vous pas aussi la sœur de ces deux Guise  
 Qui dans Blois indigné de ces assassinats,  
 Ouvrirent par leur mort de trop fameux états?  
 Eh quoi! n'a-t-on pas craint que ces illustres ombres,  
 De la nuit du trépas perçant les voiles sombres,  
 Ne vissent reprocher aux princes de leur sang  
 Le crime d'un pardon pour eux si flétrissant?  
 Qu'au tribunal de Dieu leur voix accusatrice  
 N'invoquât contre vous sa terrible justice?  
 Il en est temps encor, Madame, songez-y;  
 Vos frères sont tombés sous la main de Henri;  
 Vous allez de leur mort vous rendre la complice,  
 Et l'on ne voudrait pas que je vous garantisse  
 Du piège abominable à votre cœur tendu!  
 Cet avertissement ne sera pas perdu.  
 C'est au nom des Français, du Pape, du ciel même,  
 Du ciel qui m'a permis de lancer anathème,  
 Que ma voix vous l'annonce; évitez son courroux,  
 Ou le sang répandu retombera sur vous!.....

. LA DUCHESSE.

Pontife, quels tableaux offrez-vous à ma vue?

Mendoze , rassurez mon âme encore émue :  
Je vous écoute.

## MENDOZE.

Après les conseils si pleux  
Que vient de vous donner un ministre des cieux ,  
Que pourrait ajouter un serviteur fidèle ?  
Cependant , envoyé de ce roi plein de zèle ,  
Qu'une alliance sainte attache à cet état ,  
Resterai-je muet dans un si grand débat ?  
Quand vous l'interrogez , Mendoze doit répondre.  
Ah ! qu'aisément , Madame , on aurait pu confondre  
Ceux qui vous laissent voir , dans un honteux traité ,  
Un acte de prudence , une nécessité !  
Sans réveiller ici par des plaintes amères  
L'imposant souvenir de vos malheureux frères ,  
Qui vous dit que Paris soupire après la paix ,  
Et qu'il soit sitôt las du joug de vos bienfaits ?  
Paris avec Valois ne veut ni paix ni trêve ;  
D'horreur , à son seul nom , le peuple se soulève.  
Madame , y pensez-vous ? rappeler Henri trois !.....  
Je ne vous parle pas de ces États de Blois  
Qui forment entre vous un éternel divorce :  
Mais un autre motif à combattre vous force.  
Dût la religion permettre cette paix ,  
La politique doit l'interdire à jamais.  
Des deux rois ennemis que pouvez-vous attendre ?  
Eh ! Madame , est-ce à vous à vous laisser surprendre  
Par l'espoir d'un pardon odieux , incertain ,  
Qu'on promet aujourd'hui , qu'on oubliera demain ?  
Ce Paris dévoué , ce Paris où naguère  
Tout résonnait encor du bruit des chants de guerre ,  
Est donc bien dépourvu de soldats citoyens ,  
Puisque de se défendre il n'a plus les moyens ?  
Qu'on cesse d'alléguer une excuse si vaine.  
Nous n'avons plus , dit-on , ni Guise , ni Lorraine ;  
Nemours est prisonnier et Mayenne est absent.  
Eh quoi ! n'avez-vous pas un secours plus puissant ?  
N'avez-vous pas d'Aumale et le nom de Philippe ?  
Est-il quelque danger que ce nom ne dissipe ?  
Ce roi qui pour la France épuise ses états ,  
Et qui compte pour rien ses trésors , ses soldats ,

Lorsque de vos périls il reçoit la nouvelle,  
 Arme pour soutenir votre juste querelle.  
 Dans les murs de Paris bientôt arriveront  
 Douze mille Flamands sous le jeune d'Égmont.  
 Vous avez pour vous Rome, et la ligue, et mon maître,  
 Et le peuple et le ciel ; et vous songez peut-être  
 A replacer au trône un monarque insensé,  
 Du collège des rois par vous-même effacé !

## B U S S Y.

Lorsque l'hydre abattue ose lever la tête,  
 Les Seize, dont je suis le chef et l'interprète,  
 Viennent mettre à vos pieds avec empressement  
 L'hommage de leur zèle et de leur dévotement.  
 La ligue est votre ouvrage, il est aussi le nôtre :  
 Quand Guise, son héros et son premier apôtre,  
 Victime de Valois, expira sous ses coups,  
 Madame, elle jura de n'obéir qu'à vous.  
 Ce grand corps fut toujours fidèle à sa promesse :  
 De Valois un instant, si trompant la faiblesse,  
 Il parut se ranger sous un prince assassin,  
 Ce fut pour le bannir à jamais de son sein !  
 Laissez-nous achever notre sainte entreprise :  
 Protégés par l'Espagne et bénis par l'église,  
 Que pourrait contre nous le fer des deux Henris ?  
 Nous sommes assez forts pour délivrer Paris,  
 Pour venger votre injure et pour sauver la France.  
 Madame, livrez-vous à nous sans défiance :  
 Sur-tout n'en croyez pas ces conseillers chagrins,  
 Qui ne parlent si haut des droits des souverains,  
 Dont le zèle n'emprunte une chaleur si forte  
 Que pour mieux déguiser la haine qu'il vous porte.  
 Méprisez un langage astucieux et vain,  
 Ou plutôt ordonnez, et ceux de qui la main  
 Une première fois punit leur insolence,  
 Sauront bien les réduire à l'heureuse impuissance  
 D'insulter à la ligue et de troubler l'état.

## H A R L A Y.

Arrête.....oses-tu bien prêcher l'assassinat ?

Odieux artisan de discordes civiles,  
 Rassemble, délateur, tes cohortes serviles :  
 Tu ne m'étonnes pas, va ; tu fais ton métier,  
 Et ton cœur lâche et vil s'est montré tout entier.  
 Mais peux-tu professer de pareilles maximes ?....  
 Ainsi donc en vertu l'on érige les crimes !....  
 Et vous, princesse, et vous, Messieurs, qui l'écoutez,  
 Ses funestes conseils ne sont pas rejetés !...  
 Vous souffrez qu'à vos yeux son âme se déploie,  
 Et pas un d'entre vous d'un mot ne le foudroie !  
 Que dis-je ? on l'encourage au lieu de le punir.  
 O France, ô mon pays, dois-tu sitôt finir ?  
 Quel temps ! et que ton sein renferme de misères !  
 Des frères égarés s'arment contre leurs frères,  
 Partout au nom du ciel au carnage animés ;  
 Les meilleurs citoyens par la ligue opprimés ;  
 La famine cruelle étendant ses ravages ;  
 L'étranger insolent assis sur nos rivages ;  
 Par ses propres sujets un monarque proscrit ;  
 De la rébellion le dangereux esprit  
 Soufflant dans tous les cœurs son ivresse infernale....  
 Ah ! lorsque violant la majesté royale,  
 Des méchans ont osé, pleins d'orgueil et de fiel,  
 S'arroger un pouvoir qui n'appartient qu'au ciel,  
 Ils n'avaient pas prévu, dans leur triste furie,  
 Tous les maux qui devaient inonder la patrie.  
 Madame, ayez pitié de tant d'infortunés,  
 Aux tourmens et peut-être à la mort condamnés.  
 Voyez que de douleurs renferment nos murailles ;  
 Ces pâles habitans échappés aux batailles,  
 N'ont vaincu qu'à moitié leur horrible destin ;  
 Pourront-ils échapper au fléau de la faim ?  
 Jetez, jetez les yeux sur cette ville immense,  
 Et rendez-lui son roi, la paix et l'abondance.  
 Madame, c'est au nom d'un peuple tout entier  
 Que ma voix en ce jour ose vous supplier.  
 N'est-il pas temps enfin qu'il dépose les armes ?  
 J'embrasse vos genoux, je les baigne de larmes.  
 Par ce Dieu que j'implore et par mes cheveux blancs,  
 Puissiez-vous mettre un terme à nos débats sanglans !  
 Roi, peuple, à notre amour tous ont un même titre.  
 Je me fais leur garant, vous, soyez leur arbitre.  
 Imposez vos bienfaits, Madame, à vos ligueurs :  
 Hélas ! il est si doux de réunir les cœurs !

S'il ne faut que ma mort pour contenter les Seize,  
 N'hésitez pas, frappez, que mon sang les apaise;  
 Que ce soit le dernier de tous leurs attentats.  
 Ma vie est aux méchans, je ne la défends pas;  
 Mais mon âme est à Dieu, mais ma foi n'est qu'au prince;  
 A trahir mes sermens avant que je parvinsse,  
 Il faudrait que le ciel éteignit ma raison.  
 Tu peux me ramener, Bussy, dans ma prison.

LA DUCHESSE.

Non, Non, vous méritez une autre récompense :  
 J'abjure pour jamais ma haine et ma vengeance ;  
 Je sais apprécier un si beau dévouement :  
 Je pardonne à Valois, et j'en fais le serment.  
 J'ignore si le peuple en effet le regrette ;  
 Mais vous le désirez, j'y consens ; je suis prête  
 A porter à son camp de paroles de paix :  
 Puissent-elles sur-tout n'être pas sans succès !

---



## ÉLOGE


DE

PIERRE - MARIE - MAGDELAINE CORTOIS  
DE BALORE ,

*Ancien évêque de Nismes , membre non-résidant  
de l'Académie du Gard , né à Dijon le 11 mai  
1736 , mort à Polisy , département de l'Aube ,  
le 19 octobre 1812 ;*

Prononcé dans la séance publique du 7 mai 1813 ;

Par M. Vincens-St-Laurent , secrétaire.



Issu d'une famille distinguée par ses services dans les armes, dans la magistrature et dans l'Eglise, Pierre-Marie-Magdelaine Cortois de Balore, naquit à Dijon, le 11 mai 1736, et fut destiné, dès le berceau, à l'état ecclésiastique. Il fit ses premières études au collège des Jésuites de sa ville natale; les continua au Séminaire St-Sulpicé à Paris, et après y avoir obtenu le degré de Bachelier de la sacrée faculté de théologie, il alla prendre à Besançon, ceux de licencié et de docteur; mais ce ne fut pas seulement dans les écoles qu'il se forma aux vertus du sacerdoce, il trouva des leçons plus utiles encore dans les soins et dans les

exemples d'un de ses oncles Evêque de Belley , prélat également recommandable par ses lumières et par sa piété , et non moins considéré à la cour que dans le clergé.

Un canonicat dans l'église cathédrale de Belley , conféré par le chapitre même à M. de Balore , fut le premier fruit qu'il recueillit de l'estime , et de l'amitié qu'ont de tout temps inspiré son mérite et les qualités attachantes de son caractère , à quiconque a été à portée de les apprécier. Mais cette dignité ne lui laissait que des devoirs pieux à remplir , et quoiqu'il s'en acquittât avec la plus rigoureuse exactitude , ce n'était point assez pour l'activité de son esprit : elle avait besoin d'un autre aliment , et la conscience de ses talens lui donnait la louable ambition de ne pas les enfouir dans l'oisiveté de la vie contemplative. Il trouva , dans l'affection de l'évêque de Belley , le prompt accomplissement de ce vœu. Mis par ce prélat au rang de ses vicaires-généraux , il prit la part la plus active au gouvernement spirituel du diocèse , et justifia par d'éclatans succès la confiance que son parent lui avait témoignée. L'idée avantageuse qu'ils donnèrent de sa capacité , le fit choisir par la partie du clergé de France , qui avait des possessions en Savoie , pour faire au roi de Sardaigne , Charles-Emmanuel , des représentations sur les dispositions d'un de ses édits qui blessaient les droits de l'Eglise. Victor venait de succéder à ce monarque , lorsque M. de Balore arriva à la cour de Turin. Il fut accueilli avec distinction et avec bonté par le nouveau roi , et parvint à se faire accorder tout ce qu'il était possible d'obtenir d'un prince qui , reconnaissant l'erreur ou l'injustice de son père , se faisait néanmoins , par respect filial , disait-il , un scrupule de la réparer.

, Cette mission précéda de peu de temps le conclave où fut élu le pape Ganganelli. M. de Balore y assista comme conclaviste du cardinal Rezzonico. Ce titre modeste et les humbles fonctions qui y sont attachées assuraient presque toujours l'élévation à l'épiscopat; mais M. de Balore ne négligea pas de s'ouvrir d'autres chemins aux honneurs de l'Eglise, et d'ajouter aux droits que lui avaient acquis ses précédens services, ceux que peuvent donner les succès dans l'éloquence de la chaire. Elu par le chapitre collégial de Saint-Denis-de-Nuits, pour son doyen, cette dignité ne l'empêcha pas de s'adonner à la prédication; le bruit de son talent parvint jusqu'à la cour; elle voulut l'entendre et il eut l'honneur de prononcer, le jeudi saint, devant le roi, un sermon sur l'humilité qui le plaça dans un rang distingué parmi les orateurs chrétiens.

Bientôt après, il fut promu à un Evêché, et pour comble de faveur ou de justice à un évêché de Languedoc, à celui d'Alais.

. Les vertus qui, presque partout ailleurs, suffisaient pour former un bon évêque, la doctrine, la charité, les mœurs, n'étaient point assez dans cette province. Sa constitution avait placé les rênes de l'administration principalement dans les mains des évêques.

. Cet ordre de choses exigeait qu'ils joignissent aux qualités essentiellement apostoliques celle d'homme d'état. Il était rare que le choix du prince n'honorât pas des sujets signalés par la libéralité de leurs idées; par leur aptitude pour le maniement des affaires temporelles, et par l'étendue de leurs connaissances en économie politique. C'était bien le moins qu'ils apportassent un tribut de lumières en compensation des tributs pécuniaires dont ils étaient affranchis; et qu'une grande province qu'ils régis-

saient en maîtres fût ainsi dédommagée de l'abus de leurs immunités. Pour rendre hommage à la vérité il faut reconnaître que la plupart d'entr'eux se faisaient pardonner leur prérogative, non seulement par leur habileté, mais encore par un ardent patriotisme, et par un dévouement actif à la gloire, aux intérêts de la province, et à la conservation de ses privilèges. M. de Balore qui, membre des états de Bourgogne, en sa qualité de doyen du chapitre de Nuits, y avait déjà donné des preuves de son bon esprit, s'en montra constamment animé en Languedoc, et soit dans l'assemblée générale des états, soit à la tête de l'administration diocésaine, la solidité de ses principes, la sagesse de ses vues, et son zèle éclairé pour la prospérité de l'agriculture, du commerce et des arts, lui acquirent des droits imprescriptibles à la reconnaissance publique, et ont fait attacher son nom à d'utiles travaux dont le bienfait fut son ouvrage. Les états lui confièrent une fois l'honorable mission de porter aux pieds du trône l'expression des sentimens et des vœux de la province, et il s'acquitta de ce devoir en digne organe de l'assemblée qui l'avait député.

» Au choix des évêques de Languedoc, du moins de quelques-uns d'entre eux, et celui d'Alais était de ce nombre, présidaient aussi des considérations d'un ordre supérieur à l'intérêt de l'administration. Les temps de la contrainte et de la violence étaient passés : un zèle trop véhément pour réduire la pensée à l'obéissance, pour réunir les esprits à une même opinion était presque aussi redouté à la cour qu'autrefois il avait été encouragé et récompensé par elle. On voulait désormais, dans les contrées où régnaient la diversité de croyance, des évêques philosophes, c'est-à-dire tolérans, amis de la

à la hauteur des lumières et de la raison  
 18<sup>e</sup> siècle, pénétrés de cette grande vérité que  
 la liberté de conscience est de droit naturel et de  
 droit divin, et capables de ramener à ces douces  
 et équitables maximes, ou de contenir et de ré-  
 primer le fanatisme qu'auraient voulu faire prévaloir  
 encore d'odieux préjugés si justement discrédités,  
 ou s'armer de lois barbares heureusement tombées  
 en désuétude.

M. de Balore proclama hautement, dans la pre-  
 mière lettre pastorale qu'il adressa aux fidèles de  
 son diocèse, l'intention de se conduire d'après ces  
 principes. Les dispositions naturelles de son cœur  
 doux, bon, modéré, sensible, n'éclataient pas moins  
 dans cette touchante exposition de ses sentimens  
 et de ses projets, que son profond respect pour  
 l'évangile. Ce gage du bonheur que promettait la  
 réunion de l'inclination au devoir, remplit toutes  
 les âmes d'espérance et de joie ; et la juste con-  
 fiance en des promesses si puissamment garanties  
 ne fut jamais trompée.

Craindrait-on que ce respect pour l'indépen-  
 dance des opinions, même en matière de religion,  
 ne fût incompatible chez un prêtre, chez un évê-  
 que, avec une foi orthodoxe, avec une piété pure  
 et sincère ? L'exemple de M. de Balore ne laisse  
 aucun prétexte à de telles alarmes. Ses sentimens  
 religieux ne furent jamais tièdes, ni équivoques.  
 Scrupuleux observateur des lois de l'église, il exigea  
 la même soumission de son clergé : et non moins  
 fidèle aux préceptes de la morale qu'aux lois du  
 dogme, il marcha toujours d'un pas assuré dans  
 le chemin de la foi, de la charité et de la vertu.  
 Mais trop éclairé pour être superstitieux, trop  
 véritablement pieux pour être fanatique, doué de  
 trop de mansuétude pour être persécuteur, il plai-

gnit l'erreur ou ce qui lui paraissait l'être ; mais il ne la proscrivit pas ; et, sans négliger les moyens de persuasion qui pouvaient la dissiper, il se montra toujours indulgent, équitable, et même généreux envers ceux qu'il y croyait livrés. Un trait suffira pour faire juger de l'accord qu'il savait mettre entre ces dispositions et les devoirs de sa place.

L'héritage considérable d'un religieux sorti du royaume à la révocation de l'édit de Nantes, avait passé à l'hospice d'Alais, par la libéralité d'un parent du fugitif, successeur d'un autre parent qui s'était fait adjuger les biens confisqués sur le propriétaire expatrié. Un descendant en ligne plus directe du proscrit, né à Londres, se fondant sur l'ordre de la filiation, et sur les clauses d'un testament antérieur à la donation à l'hospice, qui paraissaient lui donner des droits à la revendication du patrimoine de ses ancêtres, s'il rentrait sous l'obéissance du roi, quitte l'Angleterre, s'établit en France, et réclame des biens qu'il croit lui appartenir. Comme chef de l'administration de l'hospice, M. de Balore fait valoir les titres de cet établissement, et après une discussion judiciaire plusieurs fois renouvelée, deux arrêts, en reconnaissent, en consacrent la validité. Quel usage M. de Balore fait-il de la victoire ? A peine l'eut-il obtenue, poussé par un sentiment de commisération et d'équité à adoucir volontairement la trop sévère application d'une loi de rigueur, il court chez le défenseur de son adversaire, et offre, au nom de l'hospice, un partage qui fut accepté avec autant d'admiration que de reconnaissance ».

« Tandis que le diocèse d'Alais faisait ainsi, depuis huit ans, les plus heureuses expériences des principes et du caractère de M. de Balore, M. de

Becdelièvre terminait , sur le siège de Nismes , sa longue et vénérable carrière. Il l'avait occupé durant cinquante ans , et sous sa houlette , les peuples de son diocèse s'étaient accoutumés à la jouissance de tous les biens que peut produire un pasteur par un long exercice de toutes les vertus.

Nismes étant considéré comme la métropole du protestantisme en France , on attachait une haute importance à lui donner pour successeur un prélat propre à consolider son ouvrage. On eût craint d'appeler un homme totalement étranger aux circonstances locales et à l'esprit du pays. On voulait un sujet qui eût donné des preuves de son penchant et de son habileté à laisser Genève en paix sans trahir Rome. Les dépositaires de l'autorité avaient depuis long-temps l'ordre secret d'étudier attentivement l'esprit , la conduite et les soins des évêques de la province , que leur position mettait à cette épreuve , et d'indiquer celui qui leur paraîtrait le plus capable , en remplaçant M. de Becdelièvre , d'entretenir l'harmonie , la confiance et la sécurité qu'il avait si solidement établies. M. de Balore fut jugé digne de la préférence , et prouva qu'il la méritait. Il déploya , sur ce nouveau théâtre , avec un redoublement d'énergie , les qualités heureuses qu'il avait signalées sur le siège d'Alais. Il y perpétua les vertus de son respectable prédécesseur , sa dignité affable , l'urbanité de son caractère , sa piété sans fanatisme , sa douce autorité , son dévouement sans bornes au bonheur de son diocèse , et son inépuisable charité.

Il sembla que l'active et ingénieuse bienfaisance de M. de Becdelièvre n'eût laissé à ses successeurs aucun bien nouveau à faire en ce genre ; mais celle de M. de Balore , non moins féconde en ressources , trouva encore les moyens de perfectionner

fectionner l'art des secours , et de multiplier les institutions destinées au soulagement de l'indigence. Il adopta avec enthousiasme les projets à la fondation desquels concoururent à l'envi tous les ordres de citoyens , et qui avaient essentiellement pour objet de subvenir aux besoins de la classe industrielle dans l'inaction des manufactures. M. de Balore l'enrichit par la libéralité de sa contribution , et en seconda le succès par l'appui de son influence.

Attaquant en même temps le monstre de l'usure avec la seule arme capable de le détruire , il créa un Mont de piété , le dota , et ne négligea aucuns des moyens de prévoyance propres à en étendre le bienfait et à en assurer la durée. Ces utiles fondations détruites presque à leur naissance , par la tourmente révolutionnaire , ne subsistent plus ; mais le souvenir n'en périra pas , et il sera conservé par la reconnaissance.

La ville de Nismes en dut encore à M. de Balore à d'autres titres. Il fut constamment pour elle un protecteur zélé , un défenseur ardent de ses droits et de ses intérêts ; et si , comme la vérité ne permet pas de le dissimuler , son dévouement fut une fois égaré ; si , au commencement de son épiscopat , lorsqu'il n'avait pu encore acquérir que des notions imparfaites sur les vrais besoins de la cité , il se laissa circonvenir par d'insidieuses suggestions , et n'usa pas de son ascendant pour empêcher l'adoption d'un régime municipal injuste et vicieux , et d'un système d'imposition accablant pour l'industrie , du moins la pureté de ses intentions resta toujours au-dessus du soupçon , et cette erreur passagère fut rachetée par un redoublement d'efforts pour accroître et pour assurer la prospérité du commerce.



C'était sur-tout en faveur des manufactures , qu'il voulait procurer une plus grande masse d'eau à la ville et une meilleure distribution de celles de sa fontaine. Il consacra sans se nommer une somme considérable à l'accomplissement de ce dernier dessein , et à l'égard du premier, renouvelant un concours que l'Académie avait autrefois ouvert sur le même sujet , il obtint des états qu'un prix d'une grande valeur serait décerné à l'auteur du projet dont l'exécution paraîtrait la plus facile , la moins dispendieuse et la plus sûre.

Ces germes qui promettaient des fruits précieux n'avaient pas eu le temps de se développer , et furent étouffés par la révolution ; et M. de Balore , dont toutes les pensées avaient été jusques-là dévouées au bonheur de son diocèse et à l'avantage de sa ville épiscopale , se vit contraint de les tourner vers des intérêts plus généraux et d'une toute autre importance.

Député aux états généraux et membre de l'assemblée constituante, il y défendit les prérogatives de son ordre ; il y combattit l'esprit d'innovation , mais avec dignité , avec calme , avec bonne foi comme un homme qui obéit à l'impulsion de sa conscience , et qui , s'il est influencé par des préjugés d'état , les croit du moins conformés aux lois de la justice et de la vérité.

Après avoir perdu toute espérance de voir triompher la cause qu'il avait embrassée , il chercha un asile au sein d'une terre étrangère , quand les scènes d'horreur et de carnage qui couvrirent la France , ne laissèrent d'autre parti que celui de la fuite à ceux qui ne voulaient être ni victimes ni bourreaux ; et il s'empressa de rentrer dans sa patrie dès que les opinions cessèrent d'y être un crime

ét que la religion et les lois reprirent leur empire sous les auspices d'un grand homme.

L'Académie venait alors d'ériger un nouveau temple aux muses, sur les fondemens agrandis de celle de Nismes, dont M. de Balore avait été le dernier protecteur. Ce titre ne lui avait pas été déferé seulement par égard pour son rang et par la considération de son crédit et de sa puissance. Les suffrages n'avaient point été moins déterminés en sa faveur par son amour pour les lettres qu'attestaient son savoir, ses succès dans l'art oratoire et le mérite littéraire de ses instructions pastorales et de ses mandemens, que par son amour pour les arts, qu'avait fortifié la contemplation éclairée des chefs-d'œuvres de l'Italie, et par son zèle pour la propagation des lumières, et pour le développement des talens. C'est grâce à sa munificence et à ses soins, que ceux d'un artiste notre compatriote (1), dont le pinceau est devenu digne de s'associer quelquefois à celui de Gérard, ont été secondés par le plus illustre des maîtres. Si moins heureux que ses prédécesseurs dans le protectorat de l'Académie, que l'évêque Segurier, qui la fit légitimer à sa naissance, que Fléclier, à qui elle dut l'association d'égal à égal avec l'Académie française, que Becdelièvre dont la libéralité la rendit propriétaire de l'asile où le savant Segurier l'avait long-temps recueillie, que ce même Segurier enfin qui lui légua tous ces trésors scientifiques; si moins heureux, dis-je, que ses quatre dévanciers, M. de Balore n'eut pas l'occasion de rendre à l'Académie d'aussi importants services, il ne lui témoigna ni moins d'attache-

---

(1) M. Barbier-Valbonne, élève de David.

ment ni moins de bonne volonté ; et c'est le souvenir de cette affection qui, à la renaissance de ce corps littéraire, sous un nom nouveau et avec des formes qui ne comportaient pas le rétablissement du protectorat, détermina à lui réserver une place de membre non-résidant. Elle lui fut offerte tout à la fois, comme un droit inhérent à son ancien titre, et comme un gage de l'estime et du respect des nouveaux membres de l'association régénérée, de l'attachement et de la reconnaissance de ceux qui avaient appartenu à l'ancienne : ces sentimens et la démarche qu'ils avaient inspirés, parurent le toucher sensiblement, et malgré son éloignement, il ne cessa jamais d'y répondre par des témoignages d'intérêt pour les travaux et pour la gloire de l'Académie.

Il renoua avec le même empressement tous les autres liens qui pouvaient le rattacher à un pays devenu en quelque sorte le sien, et au bonheur duquel il avait si long-temps consacré son existence. Retiré au sein de sa famille, sans regrets pour ses grandeurs passées, sans ambition, résigné à la médiocrité, à son obscurité actuelle, il ne respirait plus que pour la religion, pour la vertu, et pour l'amitié ; mais tous les mouvements affectueux de son cœur, toutes ses pensées bienfaisantes, tous ses vœux, toutes ses prières n'avaient pas moins pour objets son diocèse et son troupeau, que ses amis les plus tendres, et que ses parens les plus chers. Dès que par le concours de la puissance séculière et de la puissance spirituelle, un nouvel ordre de choses eut été introduit dans l'église, il donna le premier exemple de la soumission ; et cette autorité dont avait voulu en vain le déposséder quelques années auparavant une loi privée de cette double sanction, il la résigna volontairement, pour ne laisser aucun prétexte à la résistance.

O vous ! son digne successeur (1), qui, en accomplissant le plus cher de ses vœux, l'avez dédommagé de tous ses sacrifices, dites avec quel empressement magnanime, avec quelle tendre sollicitude, il viut vous léguer, en quelque sorte, son troupeau et le recommander à vos soins paternels.

Et, vous, ses ouailles chéries, dites à votre tour, avec quelles vives instances il vous conjura de reconnaître, de respecter, d'aimer votre nouveau pasteur : dites ses efforts pour disposer tous les cœurs à une facile obéissance ; avec quelle abnégation de soi-même, avec quel esprit de concorde et de paix, il se servit de votre amour pour lui, de votre dévouement à ses volontés, afin d'assurer à son successeur les mêmes sentimens d'affection et de confiance que lui-même vous avait inspirés, à la fois garant envers lui de vos dispositions favorables, et caution auprès de vous du bonheur que vous devez en effet aux lumières, aux principes et aux vertus de ce respectable prélat. Le succès du noble ascendant qu'il exerça dans cette occasion importante fut pour son cœur la marque la plus chère d'un attachement auquel il mettait tant de prix. Il l'a payé d'un redoublement d'affection dont il laisse un monument bien digne de sa belle âme. Avec quelle touchante effusion d'amour et de reconnaissance dans l'expression de sa dernière volonté, en léguant à son ancienne église ses ornemens pontificaux et les vases sacrés à son usage, il rappelle les témoignages d'attachement qu'elle lui a prodigués dans tous les temps, les

---

(1) M. Perrier, alors évêque d'Avignon, dont le diocèse comprenait le département de Vaucluse et celui du Gard.

consolations qu'il en a reçues dans ses malheurs ; les secours qu'elle lui a offerts dans sa détresse ! Qui n'eût partagé la vive émotion que fit éprouver à tous les cœurs la lecture de cet écrit attendrissant , lorsqu'elle fut faite aux fidèles assemblés ? Qui n'applaudirait au tribut éloquent de douleur , de regrets , de vénération et de gratitude , que les interprètes et les organes de leurs sentimens ont payé à la mémoire d'un prélat si digne d'un tel hommage , et à leur résolution de placer son image parmi celles des bienfaiteurs de l'Eglise. (1)

M. de Balore ne survécut pas long-temps au moment où d'une main déjà affaiblie par l'âge , il traçait ce dernier témoignage de son amour pour le troupeau long-temps confié à ses soins. Il est mort à Polisy , près Bar - sur - Aube , à l'âge de soixante et seize ans , entre les bras d'un frère chéri , avec le calme , la résignation et la confiance que donnent une conscience pure , une foi vive , et le juste espoir des récompenses d'une autre vie.

Tes restes inanimés , respectable prélat , n'ont pas été portés à leur dernière demeure avec la pompe qui les y eût accompagnés , si la fortune plus équitable ne t'eût pas ravi les honneurs dont tu étais si digne. Elle a privé ta mémoire de l'hommage solennel qui lui aurait été rendu avec tous l'appareil de l'éloquence sacrée sous les voûtes du sanctuaire dont tu fus le pontife : mais les larmes de tes amis et de tes proches ont coulé sur ta tombe et ont consolé ton ombre ; mais les pleurs , les sanglots , les bénédictions d'un peuple désolé ,

---

(1) Délibération de la fabrique à l'occasion du testament de M. de Balore.

sont la plus belle des oraisons funèbres, et ces tributs n'ont pas manqué à ta cendre. Ici, ma faible voix, chargée de célébrer tes vertus n'a fait entendre qu'un langage simple, sans apprêts et sans art; mais, présentée par une main indépendante, (1) cette modeste offrande est du moins libre, pure et sincère.

---

(1) L'auteur n'appartient pas à la communion catholique.

# ÉLOGE

DE

CLAUDE VERDIER,

*Négociant , membre non-résidant de l'Académie  
du Gard ,*

Lu dans la séance publique du 7 mai 1813.

Par M. Vincens-St-Laurent , Secrétaire.

---

CLAUDE Verdier , né à Nismes , le 12 septembre 1744 , d'une famille qui exerçait depuis long-temps avec distinction l'art de la teinture , montra en quelque sorte , dès le berceau , les dispositions intellectnelles les plus brillantes. A cet avantage il joignit le bonheur d'avoir des parens assez éclairés pour sentir que l'éducation seule pouvait féconder ces germes précieux , et perfectionner l'ouvrage de la nature. Son père s'empressa de le secourir en offrant de bonne heure à son fils le secours de l'instruction. L'enfant ayant à peine accompli sa septième année , alla la chercher dans les écoles publiques de Berlin , au sein de cette colonie française dont la révocation de l'édit de Nantes avait enrichi le Brandebourg et dont il partageait les opinions religieuses.

Le désir de soustraire la foi du jeune Verdier aux attaques dont elle aurait pu être menacée dans les gymnases nationaux ne fut pas le seul motif qui le fit envoyer en Prusse. L'Allemagne offrait à la jeunesse des études plus profondes , plus solides et plus libérales , et d'ailleurs celle de la langue allemande convenait à un homme destiné à la profession du commerce. Non seulement il se rendit en peu de temps aussi familier que sa langue maternelle , cet idiome qu'il a toujours continué de parler avec autant d'élégance que de facilité ; il fit voir la même aptitude pour les autres langues modernes et pour les langues savantes , particulièrement pour le latin dont la culture ne cessa jamais de faire un de ses plus doux délassemens , et il se signala chaque jour davantage par le rapide développement de son intelligence et par ses progrès dans toutes les parties de l'enseignement.

En même temps qu'il était ainsi initié avec un égal succès dans les élémens des connaissances humaines les plus importantes , il se manifestait en lui un goût passionné pour les beaux-arts , et tous les présages d'un talent distingué pour le dessin et pour la peinture. Un peintre du roi de Pologne jugea ces semences dignes de tous ses soins , et mit bientôt son élève en état d'aller se perfectionner à Paris , sous les leçons du célèbre Vic. Cet illustre maître le prit en amitié et lui prodigua ses conseils avec la plus tendre affection , comme à un sujet dont le pinceau pouvait toujours honorer l'école française. Il ne manqua peut-être , en effet , à M. Verdier , pour réaliser ces glorieuses espérances , que de céder entièrement à une vocation si bien prononcée , et que de se jeter en artiste dans une carrière que les vues de sa famille le condamnerent



à ne parcourir qu'en amateur. Il subsiste quelques-uns de ses ouvrages , amusement de ses loisirs : tous attestent , par le mérite du dessin , de l'ordonnance et du coloris , une imagination féconde , un crayon correct , un pinceau vrai et une grande entente des effets de l'art. On regrette , en les voyant , que des devoirs d'état lui aient imposé trop souvent le sacrifice de laisser sa palette oisive ; mais son enthousiasme ne se refroidit jamais : l'aspect d'un tableau produisit toujours sur lui le même effet que la vue des armes d'Ulysse sur Achille. Un atelier de peinture avait pour lui un attrait irrésistible ; il y participait avec ardeur aux travaux des artistes , et ses conseils furent plus d'une fois utiles aux plus distingués. Avec quel intérêt il suivait les progrès des jeunes-gens en qui se manifestait quelque capacité ! Avec quelle complaisance il leur servait de guide ! Quel charme il trouvait à les voir profiter de ses directions et de ses lumières ! Il aurait voulu pouvoir les investir tout-à-coup de son talent. Mais que dis-je ? ne l'a-t-il pas rendu héréditaire dans sa famille ? Ses soins paternels n'ont-ils pas formé dans l'art délicat d'Isabey , une élève chérie non moins habile que son maître ?

Avant son retour dans ses foyers , lorsque à peine dans l'adolescence , il ne semblait occupé que du soin d'éclairer et d'orner son esprit , et de satisfaire son inclination pour les arts , et ne paraissait songer encore à aucune étude spéciale relative à l'état qu'il se proposait d'embrasser , il cherchait néanmoins en silence , dans la peinture même , les moyens de donner plus d'importance et plus d'éclat à l'industrie de ses pères. La peinture lui fournit l'occasion d'approfondir la théorie chimique des couleurs et des agens propres à en augmenter la

vivacité et à en assurer la durée ; et , quoique les substances employées dans cet art et leur manipulation semblent n'avoir qu'un rapport très-éloigné avec les élémens et les méthodes en usage dans les teintureries , ce fut cependant par le fil de l'analogie qu'il fut conduit d'un objet à l'autre , et qu'il parvint à découvrir , pour la teinture du coton en rouge , à la manière des Indes et d'Andrinople , d'abord le secret d'un perfectionnement qu'on n'a pas égalé , et ensuite l'application nouvelle de ses procédés qui ont eu l'influence la plus heureuse sur quelques espèces de manufactures.

L'art de fixer la couleur rouge sur le coton avec une solidité indestructible et un éclat toujours plus vif , originaire des bords du Gange , n'était parfaitement connu en Europe que des habitans de la Romanie. Les nations de l'occident , tributaires de cette industrie qui fournissait à leurs fabriques une matière première indispensable , cherchèrent long-temps , à l'envi , à s'affranchir de cette dépendance. En France , vers le milieu du 18.<sup>e</sup> siècle , Rouen , Marseille , Montpellier et Nismes se signalèrent par leurs efforts pour atteindre ce but. A Nismes particulièrement , trois personnes se disputèrent la gloire d'avoir trouvé la route qui pouvait y conduire ; et tel était l'avantage qu'on se promettait de cette découverte , telle était l'importance qu'on y attachait de toute part , que celui à qui l'honneur en resta reçut les marques les plus éclatantes de la protection du gouvernement , et que , tandis que les états de Languedoc s'associaient à son entreprise par tous les sacrifices qui semblaient devoir en assurer le succès , les états de Bretagne cherchaient , par les offres les plus séduisantes , à attirer cet établissement dans leur province. Il ne fut pas enlevé

à la ville de Nismes; mais , soit vice d'administration , soit que le secret n'eût pas été entièrement pénétré , les espérances dont on s'était flatté ne se réalisèrent pas , et une rapide décadence menaça bientôt l'institution d'une ruine prochaine. Les tentatives faites dans les autres parties du Bas-Languedoc et en Normandie n'avaient guère mieux réussi. La colonie grecque , formée à Marseille pour le même objet , non moins malheureuse , abandonna ses travaux après quelques années d'essais infructueux , et les manufactures du Bearn et du Poitou allaient être de nouveau entièrement asservies à l'étranger , lorsque M. Verdier parut. Sans autre appui que son intelligence , son savoir et son activité , il fonda un vaste établissement qui a survécu à toutes les entreprises du même genre , et dont les produits , devenus fameux dès le premier moment , n'ont jamais cessé d'être recherchés dans toute l'Europe.

Non seulement il imprima au coton une couleur rouge ineffaçable , mais il sut en teindre aussi le fil et le lin ; et par des procédés dont personne avant lui n'avait eu l'idée , et qui sont restés son secret , il imprégna ces trois substances jusques dans leurs dernières molécules , d'un bleu et d'un violet inaltérables. Ses échantillons , soumis dès 1778 , par Macquer , de l'ordre du gouvernement , à l'action des agens chimiques les plus capables d'en attaquer la couleur , résistèrent à cette épreuve et en subirent en même temps une autre dont le succès fut suivi des plus importants résultats. Les fabriques de mouchoirs de Pau et de Chollet , réduites jusqu'alors à tirer du levant , à grands frais , les cotons rouges qu'elles employaient , essayèrent de ceux de M. Verdier , après ceux de tant d'autres ateliers , avec la défiance qu'inspirent né-

cessairement les expériences malheureuses et les promesses sans effet. Mais le doute ne fut pas de longue durée, et la faveur que prirent les cotons de M. Verdier, aussitôt qu'ils eurent été mis en œuvre, redoubla l'activité de ces manufactures, et contribua plus que tout autre cause, suivant le témoignage des chambres consultatives et de tous les fabricans du Bearn' et du Poitou, à élever leur industrie à un degré de prospérité où auparavant elles n'avaient jamais pu atteindre. Montpellier ne fut pas moins redevable aux travaux de M. Verdier. Rouen s'approvisionna dans ses ateliers, et l'Angleterre elle-même, impuissante à égaler ses couleurs en beauté et en ténacité, vint, en achetant ses cotons teints, rendre un éclatant hommage à leur supériorité. Telle est donc, dans la sphère du commerce, la féconde influence des inventions heureuses, que, comme la sève dont la rapide circulation vivifie en même temps tous les rameaux de l'arbre, une seule de ces découvertes suffit le plus souvent pour animer à la fois une multitude de branches diverses d'industrie ! Quelle reconnaissance n'est donc pas due aux efforts de ces hommes qui, dans des recherches entreprises pour leur propre avantage, trouvent, au moyen de nouvelles applications des sciences, de nouvelles sources de prospérité publique !

Les Anglais, pesant à la balance de leur intérêt le mérite des inventions de M. Verdier, en envient l'auteur à la France, et lui firent, pour l'attirer, des propositions qu'un patriotisme moins affermi n'eût probablement pas dédaignées. Mais, inébranlable dans sa résolution de dévouer ses talens à son pays, M. Verdier préféra la gloire de lui être utile à tous les avantages qui lui furent offerts au dehors ; et, loin de faire valoir ces sacrifices aux

yeux de l'autorité nationale , il redoubla d'efforts pour se rendre de plus en plus utile , et multiplier ses découvertes sans songer jamais à réclamer ni encouragement , ni indemnité. Aujourd'hui qu'il n'est plus , et qu'il n'a laissé pour patrimoine à ses enfans que les secrets d'une industrie qu'à cause de leur sexe ils peuvent difficilement exercer , l'état laissera-t-il oisifs , entre leurs mains , les élémens nécessaires à la prospérité , peut-être même à l'existence de plusieurs manufactures importantes ? Ah ! sans doute il en acquerra la propriété pour en répandre le bienfait. Le nom de Verdier y restera attaché , et c'est ainsi que sa mémoire et sa famille obtiendront de la munificence du gouvernement les récompenses qu'elles ont droit d'en attendre.

Long-temps M. Verdier recueillit d'autres fruits de ses honorables travaux ; mais ils furent anéantis par deux de ces grandes secousses inévitables à la suite des convulsions politiques , quand la subversion de toutes les institutions et le long mépris de tous les principes ont tout dénaturé et livré le vaisseau du commerce , sans ancre et sans boussole , aux flots mutinés d'une mer orageuse. La première de ces catastrophes avait ébranlé la fortune de M. Verdier ; et ses efforts mêmes pour le raffermir contribuèrent à en faire écrouler l'édifice mal réparé. Touchés d'un malheur si peu mérité , ceux-mêmes qui furent froissés par sa chute , plainquirent son désastre et rendirent hommage à sa probité : lui seul ne se le pardonna pas ; et , quoiqu'il eût été en droit de dire comme un roi vaillant après sa défaite : *Tout est perdu fors l'honneur* , le chagrin altéra sa raison et abrégéa ses jours : il mourut à l'âge de soixante-huit ans , le 22 février 1812. L'Académie se l'était associé à l'époque même de

sa renaissance. Le commerce et les arts qui en dépendent, si justement élevés aux rangs des sciences dans le cours du siècle dernier, étant un des principaux objets dont la nouvelle institution se proposait l'étude, qui plus que M. Verdier pouvait y apporter de l'expérience et des lumières ? Outre sa profonde habileté dans l'art particulier dont il avait fait sa profession principale, il possédait les notions les plus sûres et les plus étendues sur toutes les autres branches du commerce ; il en avait médité la théorie, jugé les rapports, apprécié les avantages, et le résultat de ses observations à cet égard, consigné dans quelques écrits demandés par la confiance de l'autorité, a eu essentiellement pour objet de l'éclairer sur les ressources, les besoins et les vrais intérêts de l'industrie du département. Toutefois, l'Académie n'a jamais joui de la présence de M. Verdier ; mais elle ne le comptait pas moins au rang de ses membres les plus utiles. L'Académie tient compte des travaux exécutés hors de son sein, s'ils sont profitables à l'agriculture, au commerce, aux sciences, aux lettres et aux beaux-arts, comme de ceux dont on vient lui faire hommage dans ses assemblées ; et, sous presque tous ces rapports, M. Verdier eut des droits à son estime, à sa reconnaissance et à ses regrets.

---

## ÉLOGE

DE

JEAN - MARIE - ANTOINE - ANDRÉ ALISON ;

Par M. de Laboissière , conseiller en la Cour royale  
de Nismes ;

*Lu à la séance publique du 7 mai 1813.*

---

**J**EAN - Marie - Antoine - André Alison naquit à Nismes , en 1754 , de Jean-André-Alison et de Jeanne Clerg ».

« Son aïeul , jurisconsulte célèbre , né dans le Vivarais vint , au commencement du dernier siècle , porter au barreau de cette ville le tribut d'une vaste érudition. Il consigna dans un recueil précieux ses savantes observations sur les questions de droit qui s'étaient offertes à sa discussion ; laissa ce dépôt à ses émules et à ses successeurs ; instruisit son fils , et s'aquitte envers sa patrie adoptive de l'accueil qu'il y avait reçu , en lui consacrant le fruit de ses veilles , et de son hymenée ».

« Le père de l'académicien que nous pleurons fut long-temps le chef de l'administration municipale. Ardent défenseur des droits et des privilèges de la cité , il présuma assez de son patriotisme , et de celui de la province entière , pour voter , en 1762 , dans ses états , le don d'un vaisseau de septante-quatre

septante-quatre canons, qui fut appelé le *Languedoc*. Magistrat au conseil supérieur, il remplit ses fonctions avec le zèle et les lumières qu'il avait puisés dans les leçons de son père ; membre de cette Académie, il se délassait, dans son sein, de ses travaux multipliés, en lui proposant, en consignait dans ses registres des vues économiques, des plans d'amélioration qu'il n'était pas en son pouvoir d'effectuer; mais que la science transmet ainsi à l'autorité et souvent avec fruit ».

« Sous de tels auspices, le jeune Alison élevé dans une congrégation savante eut bientôt franchi l'espace qui existe entre une éducation soignée, et son application aux devoirs de la société. Le premier magistrat de la France le distingua ; et, comme les talens en lui avaient devancé l'âge, le chancelier suppléa l'âge par les talens; et faisant ceder les lois réglementaires aux lois immuables de la nature, à peine M. Alison eut-il achevé son cours de droit, qu'il l'appela à remplir une place au conseil supérieur, à côté et sous les yeux de son père ».

« Lorsque cette cour eut été supprimée, le gouvernement ne put pas condamner à l'inutilité, des qualités déjà éprouvées et consacrées par un privilège : un second privilège fut le complément du premier. Le roi créa pour M. Alison la place de vice-consul à Livourne. Soit que sa santé ne lui permit pas un éloignement qui le séparait de toutes ses affections, soit qu'une mère tendre pressât et retint sur son sein le fils dont elle pleurait déjà l'absence, M. Alison différa long-temps d'accepter, et finit par abandonner l'emploi dont il avait été aussi honorablement revêtu ; mais toujours juste, toujours généreux, lorsque le ministre lui en eut ordonné les émolumens pendant



quelques années, il refusa le prix des services qu'il n'avait pas rendus, et ne voulut pas même le regarder comme une gratification indirecte de ceux que la magistrature avaient reçus de son père et de lui ».

« Irrévocablement rendu à sa famille, à lui-même, M. Alison reprit dans le silence du cabinet les premières études de sa jeunesse : celle de l'histoire ecclésiastique fixa particulièrement son attention. Il s'appliqua à sonder les mystères de l'alliance antique de Dieu avec les hommes ; et son cœur aimant et sensible sentit vivement le besoin de se rapprocher d'âge en âge, de siècle en siècle, vers la source de tout amour, de toute sensibilité. C'est dans la langue même de l'inspiration qu'il voulut saisir l'expression propre, le sens précis de ces colloques merveilleux : c'est dans cette langue, qu'il voulut lire l'histoire de la création, les loix divines, les constitutions d'un peuple toujours étonnant, et ces éclatantes prophéties qui ont annoncé le siècle nouveau, et ces cantiques étincellans de sublime poétique, parés de magnifiques descriptions, pleins d'élangs de reconnaissance, humides des larmes du repentir, et doués de cette mélancolie qui fait encore le charme de tous les littérateurs. Il étudia, il apprit l'hébreu, le grec ; et ces idiomes lui devinrent si familiers, qu'il ne lisait plus les livres sacrés que dans les textes originaux, et qu'il éloigna insensiblement leurs insuffisantes versions ».

« Son père exerçait depuis long-temps les fonctions de subdélégué du commandant de la province. Il les avait reçues comme un témoignage d'estime et de confiance à une époque délicate, où le gouvernement inquiet sur les protestans, flottait irrésolu entre la sévérité des décrets lancés sur eux ».

et la tolérance dont le temps et quelques bons écrits composaient insensiblement l'opinion publique. Il sut habilement saisir la nuance qui existait entre les lois et les mœurs ; ou plutôt il trouva dans son cœur un système qui, participant également des unes et des autres, n'était rien à la puissance du prince, rien aux droits de l'humanité. A la mort du père, la même confiance lui donna son fils pour successeur, et il le continua. Ai-je besoin de dire que, quand il n'aurait pas trouvé des règles de conduite dans les exemples de son prédécesseur, son âme juste les aurait inventées, son esprit juste les aurait appliquées? »

« Tandis que, livré à ces occupations, et ne les diversifiant que par des actes de bienfaisance, M. Alison était devenu le dépositaire de la confiance publique, et qu'une sorte de force morale l'avait constitué le pacificateur des familles mêmes ; tandis que ses conseils dirigeaient tous ceux qui cherchaient la vérité, l'orage de la révolution se forma. Tout-à-coup l'éclair jaillit d'en haut, et le tonnerre fut à peine entendu, que la foudre, embrasant la France entière, bouleversa la société ; dispersa les corporations ; déplaça toutes les bornes, et ouvrit, à de nouvelles ambitions, toute sorte de routes nouvelles ; encore quelques instans, et elle aura pulvérisé le trône et lancé un sceptre brisé au milieu de la tourbe avide d'en saisir et d'en avilir les débris épars » ;

« M. Alison, subitement environné de décombres, ne pouvait pas rester immobile et froid à l'aspect des malheurs et des destinées de sa patrie. Si sa modestie l'avait dérobé aux occupations qui assaillirent ses concitoyens, ceux-ci n'eussent pas manqué de rechercher des vertus et des talens, bons du moins à montrer. Le cynisme même la

plus effronté eût rallumé sa lanterne pour découvrir et présenter un homme au peuple. M. Alison vit ou eut voir l'espérance au fond de la boîte funeste d'où s'échappaient tant de maux , et sa main conciliatrice fut appelée à toucher le gouvernail d'un vaisseau battu par tous les vents , menacé par tous les écueils. Il fut élu président du district de Nismes , et ne quitta ces pénibles fonctions que pour passer à de plus périlleuses. Il devint , en 1792 , officier municipal d'une ville en proie aux dissensions civiles. Je le vois , tel que le juste peint et caractérisé par Horace , conservant la quiétude d'une raison supérieure à tous les préjugés , et d'une conscience forte de sa pureté , apaiser de la voix et de la main les flots qu'il n'avait pas soulevés , et transmettre à ses administrés le calme dont la nature l'avait doné , et dont les hommes , leurs passions et leur folie ne pouvaient le dévétir ».

« Il est cependant des circonstances où la persuasion devenant infructueuse , la sévérité doit armer la justice , et il s'en présenta une dans laquelle le caractère public de M. Alison eut à triompher de son caractère privé. Au sein de la ville existait une de ces sociétés , instrument de tyrannie , d'où le peuple enivré des poisons que lui versaient ses agitateurs , ne sortait jamais que les yeux étincellans de fureur , la bouche écumante de menaces , les mains armées des torches de la sédition. La municipalité commit M. Alison pour fermer la porte de ce séminaire de troubles ; il la fit murer , et ne quitta son poste que lorsque les ouvriers eurent fini leur travail ».

« C'en fut assez ; il fut proclamé ennemi public. Lui ! Proscrit avec ses coopérateurs , il s'enveloppa du manteau de la vertu , de la nuit du silence ,

de l'obscurité de la retraite , et il eut ainsi le bonheur inattendu de soustraire sa tête au fer parricide qui la réclamait. La providence sauva des jours qu'elle avait mis en réserve pour l'exemple de ses concitoyens, lorsque le repentir les en aurait rendus dignes ».

« Cependant la tempête fuyait , portée par les vents révolutionnaires dans d'autres contrées. Le crépuscule d'un meilleur jour montra M. Alison à sa patrie , et lui rendit les témoignages de l'estime qui s'était timidement retirée dans les âmes honnêtes , et qui n'avait pas même abandonné celle de quelques persécuteurs plus irrités qu'ennemis de ses vertus. Le gouvernement , dont les glorieux efforts venaient de vaincre les Titans de la révolution , ayant calculé la force des qualités morales appliquées au jeu de la machine politique qu'il venait de reconstruire , les appela toutes comme auxiliaires. M. Alison fut nommé président du conseil d'arrondissement , et bientôt après , président du bureau de bienfaisance ».

« Il régna dès-lors dans ses véritables états , puisqu'il devint le directeur des actes de la charité générale , lui qui , pendant toute sa vie , avait exercé ceux de la charité privée ; ainsi ses attributions particulières furent jointes à ses attributions publiques , ainsi le fief fut réuni au domaine ».

« Tant de services , tant d'éclatans témoignages d'estime et de considération frappèrent le premier magistrat du département , et il désigna M. Alison pour remplir une place dans son conseil de préfecture. Il ne considéra ni les goûts simples et domestiques du désigné , ni la répugnance qu'un âge avancé et quelques infirmités pourraient opposer à ses desseins , M. d'Alphonse ne consulta que l'intérêt public ; il ne vit que le reflet que des

vertus et des talens porteraient sur l'administration même , et M. Alison fut nommé à une place qu'il n'avait ni brigüée , ni désirée » . /

« Ses travaux pendant son exercice , ceux auxquels il se livra lorsque l'absence de M. d'Alphonse lui ouvrit les porte-seuilles de la préfecture , attestent de quelle main ferme et juste il tint , pendant un intérim de quelques mois , cette balance où sont pesés , chaque jour , les droits du prince et les intérêts des sujets » .

« M. Alison avait su allier à une piété vive et sincère , cette douce philosophie qui en tempère l'austérité. Il sortait du cabinet où il venait de s'anéantir devant la majesté divine , pour rentrer , avec tout l'enjouement , toutes les grâces d'un homme du monde , dans le salon où quelques amis étaient rassemblés. Là il portait dans ses intéressans entretiens , les idées qu'il avait puisées dans la morale universelle : là il excusait avec indulgence les torts-mêmes de ceux qui la violaient ; là tout respirait en lui la bonté et le sentiment de bienveillance qui l'identifiait avec tous les compagnons de son pèlerinage sur la terre. J'ose le dire , Messieurs , si la qualité de théophilantrope n'avait pas été de nos jours flétrie par les jongleries de quelques prétendus amis de Dieu qu'ils avaient blasphémé , de quelques soi-disans amis des hommes qu'ils venaient d'assasiner , si ce titre glorieux n'était devenu une injure , je l'arracherais de la boue pour en décorer M. Alison ; seul il rendrait mieux que des périphrases l'idée que nous nous sommes faite de lui » .

« Après avoir parlé des grandes qualités d'homme et de citoyen qui méritèrent à M. Alison la vénération publique , me reste-t-il quelque chose à dire ? N'ai-je pas fait tout son éloge ? Dois-je vous entretenir des qualités de son esprit , le plus beau

des présens sans doute quand il dirige des actions vertueuses, le plus inutile quand il s'évapore en futilités, le plus funeste enfin quand il s'associe à des intentions perverses ? Oui, Messieurs, j'en parlerai devant vous, puisque vous aviez adopté M. Alison, et que ce choix augmenta vos jouissances. Son esprit avait été constamment nourri de la lecture des chefs-d'œuvres de l'antiquité ; il les avait sans cesse comparés avec ceux que la France a libéralement produits ; une saine critique, un jugement sûr, un tact délicat furent les résultats de cette étude et de cette comparaison ; elle avait orné sa mémoire heureuse d'une foule de traits remarquables et souvent piquans que sa conversation familière amenait sans efforts et sans prétention ».

« L'histoire avait peu de secrets pour lui ; il l'avait approfondie moins en érudit qu'en philosophe ; tous les hommes généreux qu'il avait rencontrés, clair-semés au milieu des perversités de tant de siècles, s'étaient unis en harmonie avec son âme ; ils étaient devenus ses contemporains, sa société, celle de ses amis auxquels il les présentait ».

« Attachant une prédilection particulière sur le poète le plus parfait, le plus pieux de l'antique Italie, sur Virgile enfin ; il en avait fait une étude approfondie, et il communiqua à l'Académie quelques essais de traduction de divers morceaux choisis de l'immortelle *Énéide* »

« Sa diction était pure et soignée, son style était onctueux ; l'expression de ses pensées était douce comme elles, et il ne lui manqua que l'ambition d'être connu, pour l'être davantage ».

« M. Alison fut enlevé à sa patrie, à sa famille, à ses amis, aux lettres, le 6 mai 1812 ».

« Nos larmes l'accompagnèrent vers le tombeau ouvert pour recevoir sa dépouille mortelle ; le peuple , s'empessant dans tous les lieux où sa pompe funèbre passait , saluait d'un œil morne et humide les restes de son meilleur ami. Les pauvres les escortèrent ; c'était le cortège de la reconnaissance ; en vain la main généreuse d'où s'écoulaient en silence des aumônes abondantes s'était cachée à leurs regards , à ceux du monde , son caractère , sa charité bien connus avaient depuis long-temps trahi son secret , et le deuil des infortunés attesta que le cœur d'un père est toujours deviné. Il ne nous reste de lui que le souvenir de ses vertus ; mais ce souvenir est un monument élevé dans le cœur de ses concitoyens , et M. Alison vivra au milieu d'eux , tant qu'une idée généreuse , tant qu'une étincelle du feu sacré de l'honneur échaufferont le cœur des hommes ».

---

# ÉLOGE


DE

M. GRANIER ,

*Doyen des médecins , et de l'Académie royale du  
Gard , professeur émérite ;*

Prononcé le 10 août 1820 ,

Par M. *Philip* , médecin , secrétaire de l'Académie.



Au nombre des devoirs qu'une académie impose à son secrétaire , il en est un qui ne lui offre pas toujours le même agrément et la même facilité. Au lieu d'avoir à présenter des traits plus ou moins intéressans et instructifs , comme l'a fait aujourd'hui si habilement M. le Président dans le compte de nos travaux que la présence de MM. les Membres du Conseil général exigeait de lui , il peut se trouver condamné à n'offrir que des tableaux lugubres , et obligé de rembrunir une palette dont il aimerait à ne voir sortir que des couleurs riantes et variées. Tel est le pénible sentiment qu'il éprouve lorsqu'il est chargé par ce corps de rendre hommage à la mémoire d'un de ses Membres. Eh ! combien ce sentiment aura de l'amertume si cet Académicien



avait avec lui des liens plus étroits que ceux de la confraternité ; s'il s'était trouvé le père de son épouse, l'aïeul de ses enfans, son premier guide dans la profession qu'il exerce, et son introducteur dans une Académie à laquelle il se fait gloire d'appartenir.

Tel fut pour nous M. Jean Granier, doyen des médecins et des membres de cette Académie, professeur émérite au collège royal de cette ville, décédé le 24 décembre dernier.

Nous dûmes balancer long-temps à nous charger de remplir à son égard ce pénible devoir ; il semblait tellement de nature à rouvrir une plaie douloureuse, que nous devions tout faire pour solliciter dans cette circonstance, les offices d'une autre plume. Cependant nous avons su puiser dans les devoirs de la reconnaissance les forces qui pouvaient nous manquer ; et, sûr de n'avoir qu'à nous rendre l'interprète des pensées de l'Académie et du public en rappelant les droits que cet Académicien avait à leurs regrets, nous n'avons pas craint d'être accusé de flatterie en vous présentant, nous-mêmes à ce sujet, un travail qui vous paraîtra d'autant plus un exposé fidèle, qu'il peut être considéré comme le fruit d'une observation de plus de 20 ans employés à vivre et étudier avec lui.

M. Granier naquit à Nismes en 1743 ayant pour père un chirurgien distingué de cette ville qui fut l'un de ses consuls. Celui-ci, jaloux de faire parcourir à son fils la carrière de la médecine, s'appliqua à lui procurer une bonne éducation. Elle ne devait rien laisser à désirer, puisqu'il fut encore à temps d'entrer dans le collège des Jésuites ; d'y recevoir les derniers traits de lumière d'une congrégation qui dut en grande partie aux habiles professeurs qu'elle possédait alors, tout ce que le dernier siècle lui accorda de considération.

Il fut envoyé à Montpellier pour continuer ses études de philosophie, et étudier les éléments de l'art qu'il devait exercer. Pensionnaire de M. Sarrau, le chirurgien, professeur le plus habile de son temps, les moyens d'émulation ne pouvaient lui manquer. Eh ! comment ne se serait-il pas livré à l'étude de la médecine avec ardeur, dans un temps où l'école de Montpellier s'était élevée à ce haut degré de prééminence qui avait attiré sur elle les regards de l'Europe, et qu'il lui est si difficile de conserver aujourd'hui ? Lorsqu'elle avait pour professeurs les Fize, les Lamure qui, à la chaire comme au lit du malade, donnaient tant de preuves de la légitimité de leur réputation ; le savant Sauvage qui venait de mettre au jour son immortelle *Nosologie* ; Leroy qui avait su ajouter quelque chose à la science du pronostic d'Hippocrate ; Venel que Fouquet appelait la tête la mieux organisée de l'Europe ; enfin lorsque Barthez, jeune encor, jetait dans l'enseignement un éclat d'autant plus grand qu'il faisait prévaloir sa nouvelle doctrine, avec le secours de son vaste savoir, l'ascendant de son génie et la magie de la parole ? A cette époque où les doctrines erronées des mécaniciens s'éroulaient de fond en comble, où celle de Haller se soutenait à peine, où des hommes, doués du plus rare discernement, se piquaient de ne reconnaître pour vraie théorie que celle qui était le résultat de l'observation la plus attentive et la mieux éclairée des phénomènes de la vie, les professeurs de cette université n'avaient d'autre passion que la gloire, d'autre ambition que celle d'éloigner l'erreur de l'enseignement ; et laissant aux hommes d'une condition moins élevée la recherche intéressée des produits pécuniaires, ils regardaient les bons élèves qu'ils for-

maient , les éloges de leurs contemporains , comme le trésor le plus pur qu'il leur intéressait le plus de grossir.

Nous ne saurions mettre en doute les progrès que M. Granier dut faire autour de ces chaires illustres , lorsque nous avons pu parcourir les analyses des cours qu'il avait suivis et rédigés avec la langue latine de l'enseignement ; qu'il avait toujours écrite et parlé avec facilité. Trois années après , et le 6 novembre 1766 , il obtint , après les examens les plus distingués , le bonnet de docteur.

Il revint le mois suivant à Nismes , où il n'exerça sa profession qu'après avoir été agrégé au college des médecins de cette ville. Cette réception n'était point une vaine formalité qui n'aurait eu pour principe qu'un inexplicable usage , et le besoin de tout coordonner avec l'esprit de corporation qui était la loi du temps.

Fournir au médecin novice l'occasion de justifier , dans la ville où il va fixer sa résidence , des droits qu'il peut avoir à l'estime publique ; établir , par un examen nouveau , son aptitude plus particulière à pénétrer les profondeurs de l'art de guérir ; lui faire connaître solennellement les nouveaux collègues à côté desquels il aura l'honneur de s'asseoir , et lui apprendre ce qu'il doit de respect et de déférence à leur expérience , ce fruit du travail et du temps dont les écoles font sentir le prix , mais qu'elles ne donnent point ; tel était l'objet des collèges de médecine que la révolution a détruits , et qui avaient l'avantage plus précieux encor de fixer , par une sorte de discipline , les devoirs publics et particuliers des médecins , et de les amener à se respecter eux-mêmes dans leurs collègues.

Pour se promettre un beau début en médecine ; il ne suffisait pas d'être vanté par ses parens , protégé par ses amis , il fallait sur-tout obtenir le suffrage présumé de ceux qui avaient déjà consacré une partie de leur existence à gagner et consolider la confiance ; et ceux-là , en recevant dans leur rang de nouveaux confrères , les accueilleraient d'autant mieux , qu'ils ne craignaient pas de voir par eux augmenter le nombre de leurs ennemis.

M. Granier , qui fut modeste toute sa vie , ne pouvait manquer de l'être lorsqu'il portait à peine la robe virile ; aussi , il se présenta à ses anciens collègues avec le ton de la déférence qu'il leur devait. Devant exercer un art qu'on ne possède jamais assez parfaitement , parce qu'on n'a jamais assez comparé les traits divers qui distinguent les élémens des maladies , de leur complication , pesé les obstacles et rassemblé les ressources , il devait regarder comme un besoin autant qu'un devoir de rechercher des guides , de se rapprocher des modèles pour applanir dans leurs conférences les difficultés et éclaircir les doutes.

En ce temps florissaient , à Nismes , des médecins dont le nom retentit encore avec honneur dans le souvenir de ses anciens habitans. C'étaient les Deydier , les Baux , les Razoux , etc. , hommes habiles et justement honorés par l'étendue de leur savoir , la justesse de leur coup-d'œil , et sur-tout leur admirable délicatesse. Celui dont nous rappelons ici les principaux traits se fit un plaisir de rechercher leur amitié et de profiter de leurs conseils. M. Deydier , le plus renommé d'entre ces médecins , lui accordait la plus grande confiance , et lui ouvrit , le premier , la route de la pratique médicale. M. Baux favorisa et éclaira son goût

pour la botanique. M. Razoux le fit admettre à une académie dont il était l'honorable secrétaire. Ces médecins estimables, et tous leurs collègues, ne purent manquer d'accueillir M. Granier, chez lequel ils voyaient de l'aptitude au travail pour titre principal à la confiance publique, et un talent pour la pratique se développer avec la marche sage et graduée du temps, et cette timidité qui en est le premier indice. Ils ne purent concevoir de l'ombrage pour un confrère qui était toujours disposé à rendre hommage aux talens des autres, aux dépens de sa propre vanité, et avait pour ses propres lumières une défiance qui annonçait l'importance qu'il mettait à en acquérir. Loin de là, ils se firent un plaisir de le désigner à la confiance du public, et sur-tout de cette portion nombreuse des habitans de Nismes, pour laquelle il faut déployer autant de désintéressement que d'habileté.

Avant de porter les secours de son art aux hommes de bonne compagnie, si exigeans et si capricieux en réputation, il se dévoua à les fournir à la classe la plus exposée à endurer les rigueurs de la vie et les inclémences de l'air. L'atelier de l'artisan, la chaumière de l'homme des champs furent long-temps le théâtre de ses exercices pratiques, et s'il n'en recueillit pas cet or que l'on recherche avec tant d'avidité, il en obtint d'utiles bénédictions, et l'heureuse occasion de grandir dans l'art dont il n'avait appris que la théorie, et d'acquiescer ce tact précieux qui caractérise le vrai médecin, que ceux de son temps possédèrent à un degré qu'on aimerait de rencontrer plus souvent aujourd'hui. Ses travaux et son dévouement ne furent pas sans récompense. Peu d'années après sa réception au collège des médecins, il en

devint le président sous le titre de conseiller royal, et sa pratique s'étendit de plus en plus dans ces murs et hors des murs ; elle fut sans bornes pendant plus de vingt-cinq ans , jusqu'à l'époque où il se consacra uniquement à l'enseignement. Il nous est sans doute permis , en rendant ici hommage à sa mémoire , de célébrer l'immensité de ses succès dans l'art de guérir , à nous qu'il avait associé à ses travaux d'une manière si étroite , et qui avons entendu tant d'individus de tous les âges , de tous les sexes et de toutes les classes lui attribuer la conservation de leur vie et celle de leurs proches ; nous sommes fondés à l'appeler le véritable et bon médecin , puisqu'il donnait ses conseils avec autant de loyauté que de discernement , puisqu'il avait la réputation de ne leur mettre d'autre prix que celui du sentiment facultatif de la reconnaissance. *Ce que vous voudrez* était le plus souvent le mot avec lequel , il réglait ses comptes avec ses malades.

Si M. Granier n'était recommandable que comme médecin , nous nous appliquerions à décrire ici sa méthode tout à la fois savante et raisonnée , aussi sage que prévoyante ; à rappeler entre autres l'immensité de ses ressources pour remplir les diverses indications que la multiplicité des symptômes et leur tenacité commandent ; mais il nous suffira , pour ne pas nous écarter des bornes du discours , d'assurer qu'il se montra le digne émule des médecins estimés de son temps , et su mériter la confiance de l'administration , tant dans les fonctions de professeur de la théorie médicale des accouchemens , que dans celles de médecin d'hôpital militaire , médecin des prisons ; ce qu'il fit en cette dernière qualité avec un zèle qui lui fit plus d'une fois braver la mort et mériter une marque de bienveillance de l'Intendant.

Mais il est une autre genre de gloire à laquelle, M. Granier a pu aspirer, c'est celle d'avoir été, après la mort de MM. Baux et Seguiet, le premier botaniste de la contrée. Un goût particulier pour cette partie de l'histoire naturelle, que l'école de Montpellier, si illustre en cette partie, inspire à un grand nombre de ses élèves, et que l'éclat de son jardin fortifie encore plus, le détermina à lui consacrer, je ne dirai pas tous les momens de sa vie, mais le premier de ses délassemens, tout le temps qu'il ne destinait pas à servir l'humanité et à ses devoirs domestiques.

Pour apprécier le mérite d'un botaniste, il ne suffit pas de contempler la collection des plantes rares ou singulières et nombreuses que son jardin peut contenir, d'admirer leur éclat et leur fraîcheur: on ne voit là que le jardinier fleuriste, l'amateur jaloux de charmer ses loisirs par le culte de Flore, et le lieu qu'il habite par le spectacle d'un des plus beaux ornemens de la nature; le botaniste est bien autre chose.

Celui-ci ne renferme pas dans des bornes si étroites l'étude des plantes; son jardin s'étend dans tous les lieux où la végétation a quelque activité; dans les plaines, au milieu du sable brûlant de nos rivages, sur les hautes montagnes comme au pied des collines, sur le rocher le plus aride, comme au bord du plus simple ruisseau, l'ambition, qui l'entraîne à rechercher la connaissance de toutes les richesses de ce règne, n'a d'autre borne que celle du globe. Tant que l'univers peut contenir une plante qu'il n'a pu connaître, sa curiosité ne sera point satisfaite, la mousse la plus ténue l'intéresse autant que l'arbre le plus altier.

Mais comment distinguer entr'eux tant d'êtres, qui diffèrent à l'infini de volume, de forme et de

de couleurs; comment l'imagination ne recule-t-elle pas d'épouvante devant l'immensité des végétaux et leur nomenclature étendue, et ne s'égaré pas dans la distinction des différences. Tournefort, Linné, Jussieu, honneur vous soit rendu pour avoir, dans ces derniers siècles, indiqué le fil qui pouvait conduire dans ce labyrinthe, et appris, à l'ami des plantes, les méthodes qui doivent en faciliter l'étude. Avant ces illustres régénérateurs de la botanique, la mémoire et la routine étaient presque les seuls guides du botaniste; les classifications modernes, soit qu'elles consistent dans la forme des fleurs, des fruits ou le nombre des organes de la génération, soit qu'elles soient plus ou moins parfaites, ont diminué les difficultés par le secours des règles, et fait de celles-ci une science qui, pour prix de grands travaux et d'attentives recherches, procure un guide certain et infailible dans cette partie de l'histoire naturelle.

C'est cette science que M. Granier possédait à fond dans ses principes comme dans ses détails, dans ses systèmes comme dans ses usages; c'est-à-dire, dans les classes, ordre, genre, espèce et variété de chaque plante, comme dans leurs définitions, propriétés, vertus, origines. Pour acquérir cette propriété qui le distinguait, il ne s'était pas contenté d'une étude attentive et méthodique du jardin royal de Montpellier, de celui de MM. Baux et Seguiet; d'en cultiver lui-même un grand nombre de ses mains, et de s'être ainsi familiarisé avec les détails les plus austères des plantes qu'ils contenaient; son zèle l'avait entraîné dans les plus pénibles courses botaniques. Les montagnes de l'Esperou, celles de la Lozère, le Mont Ventoux l'avaient vu gravir leurs sommets les plus élevés, et en rapporter d'un air triomphant ce qu'il ap-



pelait la richesse de son herbier. Ce fut pendant ces courses qu'il découvrit, dans le jardin d'une chartreuse, l'Aylante ou vernis de la Chine, arbre aussi beau qu'élégant, et qu'il apporta avec tant de joie à MM. Baux et Seguier, pour en faire depuis l'ornement de nos jardins.

Tous les côteaux de la contrée, tous les sites secs ou humides, fertiles ou arides, avaient reçu souvent ses visites, et lui avaient appris à connaître, à peu de choses près, tout ce qu'elle contenait. Aussi, quand quelque amateur ou quelque besoin des arts ou de la médecine réclamait une plante, il avait acquis le don d'indiquer infailliblement le lieu et la saison qui pouvaient la fournir; aussi il était devenu, dans ces sortes de recherches de la légitimité de telle ou telle plante, une sorte d'oracle qu'on ne consultait pas en vain. Sa haute réputation de botaniste distingué était telle qu'elle l'avait mis en rapport avec tous les botanistes de France et plusieurs de l'étranger, et les expressions flatteuses de leurs correspondances annonçaient assez le degré d'estime qui les avaient inspirés.

M. Granier ne se contenta pas de savoir; il aima beaucoup à communiquer aux autres sa science, et le plaisir qu'il avait à le faire égalait pour le moins celui de la posséder. Avant de faire partie du corps enseignant, il avait très-souvent fait des cours de botanique à des individus qui avaient appris de lui à l'aimer, et qui ne se sont pas moins glorifiés d'être ses élèves que d'avoir su profiter de ses leçons.

Lorsque l'organisation de l'école centrale vint remplir le vide qu'avait fait la suppression des divers corps enseignants, le jury chargé de faire le choix des professeurs, ne manqua pas

de jeter les yeux sur lui pour la chaire d'histoire naturelle ; il eût eu difficilement et n'eut point de concurrent.

Cette marque de confiance dut redoubler son zèle ; et , obligé de faire un cours complet d'une science qui embrasse tous les êtres de la nature , depuis la pierre jusqu'à l'homme , depuis l'être qui croit jusqu'à celui qui a la faculté de sentir et de penser, il eut besoin de réunir aux vastes connaissances qu'il avait acquises en tous ces genres , la méthode qui arrange et éclaire tout. Il eut besoin de la simplifier pour la mettre à la portée de tout le monde. Mais tel est l'avantage de la culture des sciences qui exigent des classifications en ordres , genres et espèces , qu'elles font de la clarté et de la simplicité un besoin essentiel , une véritable habitude. Ce professeur s'appliqua et réussit à simplifier son enseignement ; à exciter l'émulation de ses élèves , et en appeler un nombreux concours autour de lui. Si Boileau a eu raison de dire que ce que l'on sait bien s'exprime clairement , il dut être aisé à un homme qui possédait à ce degré la science qu'il professait , de l'expliquer avec une clarté qui rend son étude facile et agréable. Son langage comme ses écrits respirationaient un air de franchise et de bonhomie , tel qu'il faisait toucher au doigt tout ce qu'il voulait démontrer ; et quand il rédigeait soit ses leçons , soit ses mémoires académiques , on a eu rarement lieu d'en faire la censure , tant il s'appliquait avec une sévérité minutieuse à effacer tout ce qui pouvait offrir l'ombre d'un doute ; tant ses écrits portaient l'empreinte d'un esprit familiarisé avec l'observation , et accoutumé à envisager les objets sous leurs faces les plus naturelles , et à en retirer les conséquences les plus justes et les plus certaines.

On se demandera peut-être si M. Granier a laissé des ouvrages dignes de sa réputation ; s'il a su mettre à profit pour la science ses longues recherches et ses infatigables travaux. Pour répondre à cette question, il faut considérer que tous les hommes ne sont pas également avides de célébrité, et qu'un très-grand nombre de très-bons esprits sont tellement sévères sur le mérite de leurs productions, qu'ils ne les croient jamais assez châtiées ou utiles pour leur donner le jour de la publication. Sans doute un homme qui a été tout à la fois médecin, naturaliste, professeur et académicien n'a pu laisser sa plume oisive : sans doute aussi s'il avait eu pour la gloire la même passion que tant de faibles écrivains, tant de froids compilateurs qui font de la presse la confidente de toutes leurs pensées, ou plutôt de toutes les notes qu'ils prennent, il aurait eu aussi ses volumes, et son nom aurait pu être placé à côté de celui de tant d'hommes qui ne le surpassaient ni en science, ni en l'art d'écrire, ni en amour du travail ; mais nous le répétons, M. Granier par-dessus toutes ses qualités avait la modestie ; il ne croyait pas avoir jamais assez bien fait ; il écrivait toutes les fois que les devoirs de ses fonctions l'exigeaient. Médecin, il rédigeait toutes les observations des cas rares que lui présentait sa pratique ; professeur de la théorie médicale des accouchemens, il prononça des discours très-instructifs sur les devoirs des sages-femmes. Médecin des prisons, il décrivit avec autant d'exactitude que de sagacité une épidémie contagieuse qui régna en 1778 dans les prisons de cette ville. Professeur d'histoire naturelle, il avait rédigé des leçons sur toutes les parties qui la composent, ce qui constitue un travail dont l'utilité égale l'étendue. Membre

de l'Académie, il lui donna, outre son discours de réception qui avait pour objet des aperçus piquans sur l'utilité de sa botanique, des mémoires sur le phénomène lumineux de la Fraxinelle, sur les erreurs du peuple relatives à la Mandragore, sur l'utilité des plantes vulnéraires, sur les secours que l'on peut retirer des aérostats dans le traitement des maladies chroniques, une notice sur M. de Seguier, un travail sur les plantes susceptibles de remplacer les céréales en cas de disette, sur celles dites textiles, propres à remplacer le chanvre, sur celles qui sont propres à l'art du teinturier, et que possède ce département, un mémoire sur différens cas d'hermaphrodisme, et d'autres sur divers et très-nombreux objets de botanique et d'agriculture, dont les séances publiques de cette Académie ont souvent retenti.

Enfin, on lui doit un essai sur la Flore du département du Gard, dont une des Notices de l'Académie a déjà rendu compte, dans lequel les plantes sont divisées en vingt-quatre sections, selon leur usage, leur rapport avec le commerce, l'agriculture, la médecine et les arts. Ce dernier ouvrage, qui n'est pas le moins important de ceux sortis de la plume de M. Granier, lui avait été demandé par M. le préfet d'Alphonse qui ne l'aurait pas jugé indigne de faire partie de la belle Topographie qu'il avait projeté, s'il avait pu mettre la dernière main à cet important ouvrage.

M. Granier a travaillé jusqu'au dernier jour de son existence, plutôt pour s'instruire et charmer sa vieillesse, que pour obtenir quelque fumée de gloire; pour instruire ses élèves, que pour remplir le monde du bruit de son nom. Dans sa jeunesse, il s'exerça dans l'art de chansonnier avec une facilité que n'ont pas tous ceux qui

se croient capables de faire des vers ; et dans son âge avancé , il s'occupait exclusivement d'objets relatifs à sa science favorite , ou à recueillir , par une sorte de distraction qui lui était agréable , les vérités morales les plus utiles à l'homme , et sans autre but que de satisfaire son goût pour le juste et le vrai. S'il a su , par ce défaut d'ambition , rendre à son égard la critique impuissante , il n'en a pas moins acquis des droits certains à l'estime publique ; droits qui ne sauraient être contestés à celui qui a , comme lui , parcouru une carrière tout à la fois longue et laborieuse , honorable et utile.

Faut-il , pour couronner cette notice , retracer ce que son caractère avait de propre à exciter l'intérêt ; je ne dirai que ce que tout le monde sait , ce qu'ont observé tous ceux qui l'ont approché. La bonhomie dont il était l'image était empreinte dans toutes ses actions. Y avait-il à Nismes un homme plus enjoué , plus familier avec ces saillies languedociennes du temps passé , qui faisaient tré-saillir les convives , plus plein de cette franche gaiété devenue aujourd'hui si rare , si préférable à ce faux bel esprit qui dessèche plus qu'il n'anime la conversation.

Mais l'enjouement de son caractère ne le faisait pas s'écarter des principes d'une saine morale. La sienne , pour être sans ostentation , n'était pas moins ce qu'elle devait être. A un grand amour de l'humanité et de la justice , il joignait celui du principe qui en est l'essence , de Dieu dont le nom était sans cesse sur ses lèvres et à la tête de tous ses principaux recueils. *Si j'ai le malheur d'être surpris par la mort , écrivait-il dans la dernière année de sa vie , sans avoir eu le temps de recommander mon âme à Dieu , je proteste que mon cœur*

*et ma pensée sont et seront sans cesse à lui.*

Mais, pour que rien ne manque à l'honneur de sa mémoire, on lui doit aussi cette justice qu'il a su traverser les trente années de notre orageuse révolution, sans s'exposer à aucun reproche, sans encourir la disgrâce d'aucun des partis qui ont pu diviser cette contrée. Imbu de cette haute philosophie qui regarde tous les hommes comme des frères, également aimés et protégés par l'auteur de toute chose, et accoutumé à prendre la nature qu'il méditait sans cesse pour l'âme de ses pensées, il devait parler sans cesse le langage d'une modération qui ne déplaisait à personne; il dut savoir garder l'attitude du sage qui voit, sans les partager, les passions qui l'environnent; et préférant laisser les hommes violens prononcer des erreurs, que de les contredire, il n'a point été exposé aux atteintes de la calomnie, et il a pu mener une vie paisible au milieu de nos tempêtes publiques.

Tel fut l'honorable doyen de cette Académie dont le zèle pour coopérer à ses travaux ne s'est jamais démenti, dont l'assiduité à nos séances, malgré les droits de sa vétéranee, rappelait de précieux souvenirs, c'est-à-dire, ceux de l'ancienne gloire de ce corps.

Tel fut le savant et l'infatigable botaniste aux exemples et aux leçons duquel cette contrée a dû le goût qui s'est propagé pour la culture des plantes.

Tel fut le médecin aussi familier avec le tact de son art qu'avec la théorie de la science; ce modèle de candeur et de délicatesse dans tous les actes de sa vie, qu'on ne saurait trop proposer pour modèle à ceux qui parcourent la même carrière.

Tel fut enfin l'homme intéressant auquel nous fûmes unis par des liens bien sacrés, puisque nous

leur avons dû une famille qui nous est chère (1), et la confiance dont le public de Nismes daigna sitôt nous honorer.

En vous présentant , Messieurs , cet essai sur l'éloge historique de M. Granier , nous osons réclamer , si ce n'est votre approbation , au moins votre indulgence en faveur du désir que nous avons eu de satisfaire tout à-la-fois , la vérité , notre cœur et l'Académie.

---

(1) M. Granier eut une fille qui fut la mère de mes quatre enfans mâles. Il n'a survécu que quatorze mois à cet être intéressant qui , par la réunion de toutes les amabilités et des vertus les plus rares en ce siècle , fit , pendant vingt-ans , le charme de ma vie. Sa perte dut froisser vivement mon cœur , et m'a causé d'amers regrets qui renaissent chaque jour , et ne cesseront qu'avec mon dernier soupir.

---

---

---

# ÉLOGE

DE

CLAUDE EYMAR,

*Ancien négociant et membre de l'Académie du Gard,*

Prononcé en séance publique , le 8 septembre 1822 ;

Par M. *Phélip* , médecin , Secrétaire.

---

LA perte que l'Académie est exposée à faire de ses membres lui inspire toujours de vifs regrets ; ils sont bien plus vifs encore quand elle a à déplorer la mort d'un homme qui fut l'honneur du pays qui l'avait vu naître ; un modèle dans la profession qu'il a exercée , et l'ornement des sociétés littéraires qui l'avaient adopté. A ces traits on doit reconnaître celui qui est l'objet de cet éloge historique , M. *Claude Eymar* , ancien négociant de Marseille et membre de cette Académie.

On se demandera peut-être comment un homme qui a parcouru la simple carrière du négociant a pu offrir des traits susceptibles d'intéresser dans un éloge public , sur-tout celui qui avait eu peu d'ambition et beaucoup de modestie , celui qui n'a fait entendre sa joie ni dans le barreau , ni à la tribune législative , qui n'a eu à briller sur aucun



théâtre éclatant, et a semblé au contraire trop soigneux de disputer à la renommée le droit de publier ses talens et ses ouvrages. Ignore-t-on qu'il est des hommes qui ont acquis de l'instruction plus pour leur satisfaction que pour leur gloire ; qui ont plus travaillé pour agrandir leurs connaissances et fortifier leurs âmes, que pour faire un vain bruit qui attire plutôt l'envie que le bonheur, en un mot, des hommes qui ne se croient jamais assez parfaits, pour servir d'exemple, assez sublimes pour étonner, et assez exempts d'erreurs pour être à l'abri de la critique ? La vie que nous allons retracer en fournira l'exemple.

M. Claude Eymar naquit à Marseille en 1748. Son père, négociant de cette ville, originaire du Dauphiné, eut un commerce tellement heureux, ou conduit avec tant de sagesse et d'habileté, qu'il put acquérir une fortune immense et la léguer à ses nombreux enfans. M. Eymar, se trouvant l'aîné de neuf, dut en recueillir une grande part ; mais le trésor le plus précieux que cet excellent père lui transmit fut celui d'une bonne éducation. A peine avait-il atteint sa huitième année, que ses parens l'envoyèrent à Genève en pension chez M. Dentaus, homme doué d'une grande instruction, profondément versé dans le droit public, le seul instituteur qu'il ait jamais eu. Dans cette détermination d'un père qui se sépare de son fils pour lui procurer le bienfait de l'instruction, cet élément essentiel de la vie sociale, on reconnaît une profonde sagesse, une force de raison dont tous les hommes ne sont pas également capables, et qui a cependant la plus grande influence sur la destinée de l'élève. Est-ce en effet au milieu du tourbillon des affaires, au centre d'une ville populeuse, dans un port de mer, théâtre continué d'objets nouveaux

et dans le sein d'une famille nombreuse, qu'un enfant peut être facilement détourné des jeux de son âge pour se livrer sérieusement à l'étude? D'ailleurs un père a tant de raisons de se défier de sa tendresse, qu'il est digne d'éloges, quand il confie à un étranger le soin de l'éducation de son fils; quand il lui défère cette sorte de magistrature qui exige autant de fermeté que de douceur, de dévouement que de complaisance, d'instruction que de patience. Mais, lorsque chaque ville possède des instituteurs habiles ou des collèges distingués, pourquoi éloigner de l'œil paternel l'objet de sa tendresse; se priver si long-temps de ses caresses, et perdre ainsi l'occasion de jouir de ses succès ou d'applaudir à ses triomphes? On doit convenir que de très-bons élèves sont sortis des écoles publiques; que les grands moyens d'émulation dont disposent ces établissemens ont produit d'excellens fruits, et ont beaucoup d'importance pour le succès de l'éducation en général; mais si un père a le bonheur de rencontrer un ami possédant à un haut degré toutes les connoissances qu'il désire voir transmettre à son fils, y joignant la ferme résolution de consacrer son temps à cette mission délicate, susceptible même d'y attacher sa gloire, nul doute qu'il ne prenne ce parti avec une sage préférence. L'éducation sera complète, si le maître a l'art secret d'imprimer à son élève tous les sentimens louables; de lui faire aimer l'instruction pour le charme qu'elle procure, plutôt que pour la gloire qu'elle promet; si avec ce guide, tous ses pas, ses mouvemens, ses occupations et ses jeux sont dirigés vers la fin qu'on se propose, si l'élève, dis-je, n'entend pas un mot qui ne lui soit utile; s'il ne jette ses regards nulle part sans y apercevoir un objet qui l'éclaire; si les propos

indiscrets, le langage oisieux, en un mot, le vice ou la frivolité ne viennent jamais fatiguer ou tromper ses oreilles. Voilà ce dont le père de M. Eymar s'était promis de faire jouir son fils auprès du maître qu'il lui avait choisi; et il eut le bonheur de le voir sentir le prix de ce sacrifice.

Le succès répondit aux espérances. L'élève vit son corps et son esprit grandir dans les mêmes proportions; la mémoire et l'intelligence se développèrent ensemble pour acquérir avec le jugement, principe de toutes les sciences, l'imagination et le goût; et, de degré en degré, il devint bon grammairien, parfait latiniste, humaniste élégant, et même versificateur. On nous a rapporté que dans tout le cours de ses études, et de très-bonne heure, il se fit remarquer par une grande vivacité d'imagination, jointe à un esprit de méthode et d'analyse, qui ont caractérisé sa manière d'écrire.

La passion des vers qui séduit facilement la jeunesse avait gagné le jeune Eymar. Les beaux modèles que le siècle de Louis IV et le dix-huitième siècle lui avaient fait admirer enflammèrent son imagination. Toutes ses facultés intellectuelles semblaient absorbées par le désir d'exprimer ses pensées dans le langage poétique, et de leur donner le charme de la mesure; mais son maître qui à coup sûr n'était pas né poète, sut arrêter cet élan peu d'accord avec la nature de son talent, en lui promettant des succès plus certains dans un genre plus sérieux, l'étude de la philosophie morale. L'élève eut le bon esprit d'apprécier les conseils de son sage mentor; il s'empressa de diriger toutes ses vues et toutes ses méditations vers les matières graves et sérieuses qui l'ont occupé toute sa vie, et il eut la gloire non seulement d'avoir profité avec succès des leçons de son maître, mais encor de l'avoir surpassé dans l'art d'écrire.

Il revint dans sa patrie après avoir satisfait pleinement l'attente de ses parens, avoir formé et enrichi son esprit par toutes les connaissances nécessaires à l'homme pour le diriger dans les premiers emplois de la société, favoriser le développement de ses idées, et rendre son commerce agréable et utile.

Mais l'instruction est une propriété qu'il faut entretenir pour la conserver; les facultés de l'esprit sont toujours prêtes à se rétrécir, si on ne veille sans relâche à leur développement. M Eymar avait trop senti le prix des connaissances humaines pour se contenter de ce qu'il en avait acquis, et trouvé assez de jouissance dans les travaux de l'esprit pour n'en pas rechercher le retour continué par une application toujours croissante et bien dirigée. On ne le vit point aussi dans les sociétés de sa ville natale se prévaloir de ce qu'il savait, pour dédaigner d'apprendre davantage; rechercher la compagnie de ceux qui ne savent rien, pour jouir de leur étonnement à chaque expression ou marque de savoir et d'intelligence qui sortaient de sa bouche. Il avait pris l'habitude de l'étude et du travail, et il en fit son besoin de tous les jours. A Marseille comme à Genève, il rechercha l'entretien des hommes les plus renommés par leur science et la sagesse de leur jugement, et il trouva, dans leur commerce, des jouissances que ne lui auraient pas procuré peut-être, sans amertume, des êtres que leur sexe ou leurs attraits rendaient plus aimables.

Si M. Eymar n'avait pas cultivé avec soin ses dispositions naturelles pour la science de penser et l'art d'écrire, aurait-il pu, dans le comptoir de son père, et avec les travaux que devait exiger un commerce immense, conserver ou acquérir ce

style pur et correct cette dialectique entraînant qui ont embelli ses écrits ? non sans doute , et ce ne fut qu'après avoir exercé long-temps sa plume dans le silence du cabinet, avoir, pendant plus de vingt ans, accoutumé ses idées à être rangées avec ordre, exprimées avec justesse, rendues sensibles par les couleurs variées avec lesquelles il les présentait, qu'il put, à l'âge de quarante-deux ans, prendre une part glorieuse au concours que l'Académie de Marseille proposa sur l'influence de la sévérité des peines.

Ce retard à paraître sur la scène littéraire doit étonner tous les hommes de nos jours qui, sans consulter leurs forces et sans aucune maturité précoce ou acquise, et sur-tout sans ce génie transcendant qui supplée à tout, inondent nos portiques de librairies, d'ouvrages qu'on peut lire à peine une fois, ou que le lendemain fait oublier. Mais M. Eymar était aussi modeste qu'il était savant et profond ; avait autant de goût que d'amour de travail : il faut ajouter qu'il avait semblé vouloir prendre pour modèle le grand écrivain du siècle dernier, qui avait étonné, au même âge, la république des lettres.

Ici, Messieurs, nous ne pouvons passer sous silence une des circonstances remarquables de la vie de M. Eymar ; ce fut son enthousiasme pour J. J. Rousseau. Il prit naissance à Genève, soit dans des conférences avec ceux qui s'enorgueillissaient de l'avoir eu pour concitoyen, soit dans la lecture de ces écrits où se trouvent réunis tout ce que le style peut offrir de magie pour entraîner et séduire la pensée, de force et de profondeur pour subjuguier la raison, où la vertu et le vice sont peints avec ces traits enflammés qui rendent l'une aimable et l'autre odieux ; dans lesquels on a pu admirer le plus

bel éloge de l'évangile et la satire la plus foudroyante de l'athéisme; ouvrages où l'on a, il est vrai, pu reconnaître des contradictions étranges, une manifestation de principes nouveaux qui en ont fait la source de bien des erreurs; mais à côté desquelles se trouvaient des argumens victorieux pour les combattre, et fortifier les plus saines doctrines.

Tel fut le séducteur qui captiva de bonne heure M. Eymar. L'orateur profond, le philosophe ingénieux et sensible, en un mot l'écrivain parfait durent faire une vive impression sur son active imagination. Il crut devoir prendre pour modèle celui qui s'était emparé de son âme; mais, si la lecture des œuvres de J. J. Rousseau a pu éveiller des passions dangereuses dans des cœurs trop faciles à émuvoir; si l'on a pu en tirer, en politique, des conséquences funestes, M. Eymar a prouvé son discernement en n'y puisant que ce qui était salutaire; en montrant qu'il avait, mieux que beaucoup d'autres, pénétré les intentions de l'auteur: car les principes de morale sévère qui l'ont dirigé constamment, soit dans ses pensées, soit dans ses actions, et ceux qu'il manifesta pendant la révolution, et l'ont honoré jusques au tombeau, doivent servir à justifier sa prédilection pour cet écrivain. Aussi dans un mémoire qu'il a publié à ce sujet sous le titre d'*Appel à la postérité*, il se fit un devoir de montrer aux détracteurs de cet homme célèbre, que J. J. Rousseau n'avait pu égarer que ceux qui ne l'avaient pas compris, et qu'aucun philosophe du siècle dernier n'avait été autant ennemi de l'irrégion, et montré plus d'horreur pour les révolutions, les ressorts qui les font mouvoir, et sur-tout pour les calamités qui les accompagnent.

M. Eymar se trouvait parvenu à un âge mûr, lorsqu'on vit la révolution française éclater ; il en vit les avant-coureurs avec plus d'effroi que d'enthousiasme. Cependant exerçant une profession indépendante qui n'avait aucune racine avec les abus ; négociant en un mot, il pouvait avoir conçu quelques idées de toute réforme praticable, sans ébranler les fondemens de l'ordre social : il ne put méconnaître les causes diverses qui avaient amené le subit entraînement des esprits, et cette commotion générale ; mais il ne sépara jamais l'idée de liberté d'avec celle de monarchie qui en est son principal appui ; aussi il aurait donné de grand cœur son approbation à une constitution telle que l'avaient conçue les *Lally-Tolendal*, les *Mounier*, et telle qu'après tant d'années de discorde, de sang et de malheurs, nous l'avons obtenue des bienfaits du roi.

Quels que fussent ses vœux, ses craintes et ses espérances, il reçut une grande marque de confiance de la part de ses concitoyens, lorsqu'il fut appelé en 1790 aux fonctions d'officier municipal, les premières qui furent le produit des élections populaires, et semblèrent n'appeler alors, dans toute la France, que les hommes les plus distingués par leurs lumières et leur probité.

M. Eymar, officier municipal, ne se crut pas appelé à n'être que l'exécuteur des volontés d'une populace turbulente, pour qui détruire semble un triomphe, et obéir aux lois, l'esclavage, mais pour veiller à leur exécution avec une impartialité qui est le caractère de la justice. Une occasion mémorable se présenta pour lui de déployer la force de son caractère, et la sagesse de ses vues. A Marseille, dans cette cité aussi remarquable par la richesse de son commerce que par sa nombreuse population, et qu'habite un peuple si  
près

près de passer de l'amour à la haine , dont les désirs sont des passions effrénées , et les actes trop souvent des violences , la révolution ne s'ouvrit pas sans effervescence. Peu de temps après l'installation des officiers municipaux , il éclata une émeute considérable qui avait pour objet la démolition du fort St-Nicolas : la municipalité , soit par crainte , soit par faiblesse , permit à une bande forcenée qui usurpait le titre de peuple , la démolition de ce fort. M. Eymar , qui sentait ce que cela avait de contraire à l'ordre social , à l'intérêt public , ne put accéder à une délibération surprise à la raison de ses collègues ; il protesta même contre un acte aussi irrégulier. La sagesse de son avis n'ayant point été appréciée , il donna et obtint sa démission.

Depuis cette époque , notre collègue devint étranger à toute fonction publique ; et ferma l'oreille à toutes les propositions qui lui furent faites pour de nouveaux emplois. Le retour même apparent de l'ordre n'apporta dans la suite aucun changement à sa résolution , alléguant sa surdité pour excuse ; mais il exerça souvent , en qualité d'arbitre dans les matières de commerce , une espèce de magistrature non moins honorable.

Les pressentimens qu'il avait si justement conçus de voir le char révolutionnaire marcher d'écueil en écueil , de ruine en ruine , s'étant vérifiés , le trône ayant été abattu , et l'anarchie s'avancant de plus en plus , appuyée sur la terreur , il quitta Marseille vers le milieu de mai 1793 , et établit pendant quelque temps son domicile dans la commune de Bellegarde qu'il avait prise en faveur , et le rapprochait d'ailleurs d'un domaine considérable dans le territoire de Tarascon , dont il avait fait depuis peu l'acquisition. Enfin gagné



par les témoignages d'estime et de bienveillance que lui prodiguèrent les habitans distingués de Nismes, ville natale de sa première épouse, M.lle Fourmaud, il choisit cette cité pour son dernier séjour.

Nous avons dit que M. Eymar avait fait en tout temps, de la méditation et de l'art d'écrire, ses plus douces occupations; ce devaient être ses plus chères délices, quand il eut renoncé à ses relations commerciales; il dut alors s'y dévouer tout entier, et oublier, dans ses paisibles entretiens avec lui-même, les erreurs et les crimes de ceux qui, dans les révolutions, ne prenant pour guides que les inspirations de la vengeance et de la cupidité ou les illusions de l'amour propre, ont cru pouvoir élever l'édifice social sur le terrain mobile des passions populaires.

Pour faire la partie essentielle de l'éloge de M. Eymar, nous allons jeter un coup d'œil sur celles de ses productions dont nous avons pu obtenir connaissance; elles fourniront les véritables traits qui doivent indiquer l'excellence de son esprit et de son caractère.

En effet, pour apprécier la moralité des hommes, il est bien difficile d'avoir un guide sûr. Leur conscience échappe si souvent à l'œil scrutateur de leurs semblables; l'intérêt pouvant commander un langage que le cœur désavoue; mais il cesse d'être impénétrable, quand on a pu développer les ressorts de son âme dans des écrits qui ont vu le jour sous l'empire des lois qui protégeaient la liberté de penser, par la seule inspiration d'un esprit droit qui ne recherche que la vérité, qui n'estime que ce qui est juste. Nous en voyons une preuve dans un discours de M. Eymar, publié à une époque de la révolution où elle agitait toutes

les têtes, et où le possible et le vrai n'étaient que trop inaperçus. Il examinait quelle est la nature et l'essence de la loi ? Qu'est-ce qui constitue le bonheur des hommes vivans en société ? Quels moyens peuvent assurer l'empire des lois, et les rapports qui lient cet empire à la liberté publique ? S'il se demandait en quoi consiste le bonheur d'une nation ; le placera-t-on dans la liberté politique, et condamnera-t-on à une éternelle infortune tout peuple qui en est privé ? Il donnait, pour réponse, qu'il regardait, comme une vérité démontrée, que non seulement un peuple peut fort bien être heureux sans être libre, et que très-difficilement il peut être à la fois libre et heureux. La liberté est un bien inestimable ; mais il faut savoir en jouir. Dans l'état actuel des mœurs, elle ne sera qu'un instrument de discorde, d'ambition et de factions. Cet état sublime n'est point fait pour nos âmes énervées. « Voyez, disait-il, celle de » toutes les républiques connues où la liberté a » brillé du plus durable éclat, et où l'amour de » la patrie a enfanté tant de miracles. Le bonheur » des citoyens ne répondait point à leur gloire. » Il était plus honorable que doux d'en faire » partie ». Notre collègue ne croyait pas qu'on pût trouver le bonheur ni sous les lois inhumaines de Sparte, ni au milieu des guerres et des factions de Rome ; il le faisait résulter de la bonté de la législation, combinée avec la sagesse du gouvernement. « La liberté civile, la sureté individuelle, » un bon code civil et criminel, une sage admi- » nistration fiscale, un respect inviolable pour la » religion et l'humanité, la paix au-dehors, la con- » corde au dedans, voilà, ajoute-t-il, ce que les lois » peuvent faire pour le bonheur des peuples, et les » conditions en sont tellement nécessaires, tellement

» inséparables d'une bonne législation , qu'on peut  
 » hardiment assurer que tout état grand ou petit, libre  
 » ou absolu , monarchique ou républicain dans le-  
 » quel ces conditions sont violées ou négligées ,  
 » est sur le penchant de sa ruine ; et prédire que  
 » l'infortuné publique ne tardera pas à y solliciter  
 » la pitié. Chefs des nations , hommes d'état de  
 » tous les pays , voulez-vous connaître le thermo-  
 » mètre invariable du bonheur public ? Ne le cher-  
 » chez point , disait notre collègue , ni dans vos  
 » armées , ni dans vos ports , ni dans vos ateliers ,  
 » ni dans les chefs-d'œuvres des arts , ni dans les  
 » pompeux édifices de vos immenses capitales ; atta-  
 » chez-vous à ce signe infallible , la rareté des délits ;  
 » et soyez convaincus que plus l'ordre social est  
 » bon , et moins on a de tentation et d'intérêt à  
 » le violer.

La législation pénale a été examinée avec une  
 attention toute particulière par M. Eymar. Dans  
 un premier discours qui avait remporté le prix de  
 l'Académie de Marseille , il avait examiné d'abord  
 ce que peuvent sur les actions criminelles , la  
 douceur ou sévérité des peines considérées d'une  
 manière abstraite et commune à toutes les sociétés ;  
 ensuite si la dépravation d'un peuple n'oppose  
 pas une exception aux règles générales établies :  
 dans le second , il s'était appliqué à faire connaître  
 le rapport et l'harmonie qui devaient exister entre  
 l'appréciation du juge , et la moralité du délit.  
 Ce n'était point , comme inhumaine ou barbare.  
 que l'extrême sévérité lui paraissait devoir être  
 bannie de toute bonne jurisprudence ; c'est parce  
 qu'elle ouvre la porte à une foule d'injustices.  
 Il ne trouvait point de proportion absolue entre  
 les peines et les délits , parce qu'il n'existe en-  
 tre eux aucun point de comparaison , soit dans

l'intensité, soit dans la durée, soit dans l'effet; car, disait-il, « de quelque manière qu'on envisage » la carrière des délits, si on veut la parcourir dans » toute son étendue, et toutes ses gradations, on » la trouvera impossible à mesurer: veut-on s'en » convaincre? Qu'on observe qu'on ne saurait » songer à un acte de scélératesse, quelque atroce » qu'il soit, sans pouvoir en même temps se for- » mer l'idée d'un acte plus atroce encore; mais, » si l'effroyable carrière des crimes n'a pas de bor- » nes, il n'en est pas de même des peines cruel- » les. La douleur ne saurait aller plus loin sans » être arrêtée par l'anéantissement de toute faculté » sensible: de là notre collègue concluait qu'on » ne saurait être trop avare des supplices; et que » toute législation qui prodigue la peine capitale » ou qui l'inflige sans une indispensable nécessité, » se place entre deux écueils également dangereux; » tandis qu'une législation douce et humaine s'ac- » commode à tout, se proportionne à tout, fait » face à tous les délits, prépare au législateur » d'indispensables ressources, et forme une échelle » progressive, correspondante à celle des actions » criminelles ».

M. Eymar, examinant dans un autre mémoire le droit de punir en général et celui de punir de mort en particulier, démontra que, dans l'état de société, tout ce qui est nécessaire pour en maintenir l'existence est légitime; qu'il est des actes qui peuvent être défendus, et qu'il n'est point de lois prohibitives sans peine. Dès-lors, toute loi qui défend est une loi qui punit. Remontant à la source du droit des châtimens publics, il soutenait que ce n'est point dans la nature, mais uniquement dans le pacte social qu'il faut le chercher. Par la plus heureuse et la plus admirable des combinaisons, tout délit particulier

fut déclaré délit public dont la punition serait entièrement dévolue au corps entier. Sans cette sage précaution, si chaque individu avait conservé le droit de se venger, l'institution de la société serait devenue inutile. Il combattait ensuite Beccaria qui avait regardé l'application de la peine de mort comme une violence, parce que l'intérêt de la communauté est la seule mesure du sacrifice qui est grand ou petit selon que l'exige le bien de l'état. Il est des cas où il exige l'aliénation des biens sans en excepter la vie. Si la sureté publique ne peut s'acheter qu'au prix du sang de l'agresseur, nul doute que ce sang ne doive être versé.

M. Eymar concluait, d'après ces pensées et autres plus lumineuses encore, que la peine capitale est légitime lorsqu'elle est nécessaire; et qu'il ne faut point l'attaquer dans sa source, mais dans ses abus et les suites funestes de la légèreté avec laquelle elle est prodiguée.

Dans ses recherches des moyens de soulager l'humanité souffrante, notre académicien ne manque pas de s'occuper de la mendicité, de cette plaie honteuse de la société: il se propose de résoudre ces deux questions. Que faut-il faire pour proscrire la mendicité? Que faut-il avoir fait avant de l'entreprendre? Après avoir indiqué les causes indirectes et locales de la mendicité, il posa pour principe l'obligation du corps social et des particuliers de nourrir et soigner les pauvres; mais il ne pensa pas que cette nourriture dût être gratuite, si ce n'est à l'égard des vieillards et des infirmes. Elle est un prêt à charge de restitution, un échange de services réciproques tacitement stipulé avec ceux qui ont des bras et qui peuvent le racheter avec le travail. Ce n'est point, disait-il, détruire la mendicité que de jeter pêle-mêle dans les prisons

les misérables que l'on rencontre dans les rues : on y parvient plus efficacement dans l'établissement d'une maison propre à recevoir les indigens en état de travailler, et dont l'organisation et l'administration ne laissent rien à désirer ; où l'on recevait une nourriture saine, et où le travail serait sagement réparti. M. Eymar montra les avantages de cette institution avec une logique d'autant plus puissante qu'elle lui était inspirée par une âme ouverte à tous les sentimens généreux ; et que toute sa vie fut un épanchement continu de charité et de bienfaisance. « Voulons-nous, disait-il, être » charitables dans toute l'étendue de ce mot, et » le vrai sens des livres saints, allons chercher » l'infortuné là où il se cache, où il gémit en » silence ; et songeons que ce qui donne du prix » aux bonnes œuvres est moins leur multiplicité » que la sagesse de leur distribution ; car, ajoutait-il, rien n'est plus vrai que cette maxime d'un Père de l'église : l'art de l'aumône est le plus difficile de tous les arts ».

Dans ses travaux sur l'économie politique, M. Eymar s'est également occupé de rechercher quelles sont les causes favorables à la population, et quelles règles doivent, sur ce point important, diriger le gouvernement actuel. Il n'a point réglé son opinion d'après celles de quelques atrabilaires Anglais, James, Sthevard et Malthus : il a prouvé avec facilité qu'il n'était point vrai que par l'essence des choses, le progrès de la population fût plus rapide que celui des subsistances ; que ; cela fût-il vrai, le moyen de diminuer le mariage des pauvres serait impraticable et inhumain, ne remplirait pas son objet, et qu'il n'est jamais arrivé que chez une nation la population soit devenue assez surabondante pour qu'il fût nécessaire de chercher à la dimi-

nuer; et des preuves qu'il a données, il a déduit ces principes: *La population dépend des subsistances, et les subsistances se mettent toujours au niveau de la population par le moyen du travail et des échanges qui en résultent. On ne doit jamais chercher à diminuer la population; car, si d'un côté elle est un effet autant qu'un signe de la prospérité sociale, il faut toujours chercher à l'augmenter et à autoriser un accroissement qui, sans aucun inconvénient, produit les plus grands avantages.*

M. Eymar a examiné également la question si débattue de la liberté de la presse, et qui a offert, dans tous les temps, des problèmes si difficiles à résoudre. Il soutenait à cet égard le système le plus conforme à la saine raison. Il croyait que la liberté de la presse devait varier selon la forme du gouvernement et sa stabilité, les mœurs nationales et la maturité des peuples.

Ce préservatif lui paraissait d'autant plus nécessaire que l'organisation politique offrait plus de vices et de maux. La stabilité d'un gouvernement le défend contre les censures audacieuses et chagrines des écrivains. Les droits de la presse lui paraissaient renfermés dans tout l'espace qui se termine à l'ordre et au repos social; tout ce qui est en deçà est du domaine de l'auteur, et au delà une terre étrangère dans laquelle les excursions sont défendues et punissables. Il reconnaissait le droit du gouvernement de veiller sur la liberté de la presse, comme sur la distribution du poison. Il regardait, comme écrits condamnables, ceux où l'on attaque directement la religion et ses dogmes; mais ceux qui lui paraissaient mériter le plus l'animadversion des lois sont les livres obscènes; ils méritent des peines d'autant plus sévères, que le mal fait aux mœurs blesse

la société au cœur, et est irréparable. Parmi les peines à infliger dans les délits de la presse, il plaçait essentiellement l'interdiction du droit d'écrire et le refus de déférence du serment à l'auteur qui a professé l'athéisme. Il estimait que l'on doit confier le jugement des délits de la presse à un collège de censeurs faisant les fonctions de jury d'accusation, et aux tribunaux ordinaires pour l'appréciation du délit et l'application de la peine; mais il a combattu de toutes ses forces le projet de faire juger les délits de la presse à un jury ordinaire. Il terminait ainsi son dernier mémoire sur cette question. « La nation française, la vraie nation, lasse de troubles et d'agitations, veut des écrivains sages qui l'éclairent et non des brouillons et des charlatans qui la troublent; et, s'il lui avait fallu opter entre les atteintes que la charte pourrait recevoir, il aurait préféré voir gagner du terrain à l'autorité royale, qu'à l'influence démocratique populaire; et si son vœu pour le rejet du projet de loi sur le jury de la presse ne se réalisait pas, il déclarait en redouter un mal qu'il ne croyait pas sans mérite d'avoir annoncé d'avance.

M. Eymar, dans tous ses écrits, a montré le plus grand respect pour la religion qu'il regardait comme le principal appui de l'ordre social; mais, appartenant à la religion chrétienne réformée, il devait professer hautement ses principes sur la tolérance religieuse; ils étaient marqués au coin d'une telle sagesse qu'on les voit retracés dans la loi fondamentale de l'état. Il divisait la tolérance en celle du pouvoir et celle du particulier. Celle-ci lui paraissait une disposition de l'âme qui engage à supporter ceux de nos semblables avec lesquels nous sommes appelés à vivre, et à remplir envers eux tous les devoirs humains et sociaux sans égard à leurs opinions en



matière de religion ; la religion que l'on professe n'étant pas une affaire de choix, mais une opinion d'enfance, un héritage de ses ancêtres auquel on ne peut pas plus renoncer qu'à leurs noms. Il pensait que la puissance civile ne devait considérer les religions, que dans les rapports avec l'ordre public : que la manifestation extérieure de la croyance, les actes publics du culte doivent attirer sur-tout l'attention du magistrat ; que, lorsque le souverain a permis à une religion nouvelle de s'établir dans ses états, la simple possession s'est changée en un droit irrévocable ; mais qu'il peut s'opposer à toute religion nouvelle, quand il n'est lié par aucune concession, parce qu'il était persuadé que l'unité religieuse fortifie l'union politique, ce qui néanmoins n'empêcherait nullement le culte invisible, et encore moins les opinions secrètes qui ne cherchent point à se propager par des actes extérieurs que les lois défendent : enfin il paraissait persuadé que tout individu auquel les lois intolérantes et prohibitives ne conviennent pas, doit être libre de quitter le pays où ces lois règnent, et de disposer de ses biens à sa volonté.

Sur l'ostracisme, M. Eymar avait produit un mémoire plein de vues intéressantes et neuves. On sait que son origine était le morceau de terre cuite sur lequel le peuple d'Athènes mettait le nom du citoyen qu'il voulait bannir. Notre collègue montrait, dans cet écrit, sa répugnance pour tous les jugemens où le peuple intervient. Il a prouvé, alors que l'ostracisme plaçait le pouvoir judiciaire en de mauvaises mains, qu'il punissait ce que la loi ne défendait pas, condamnait sans entendre, qu'il était injuste, contradictoire avec d'autres parties de la législation, impolitique, contraire au bien de l'état, immoral et décourageait la vertu, en

lui ôtant le seul prix digne d'elle , et affaiblissant le vrai patriotisme , celui de l'homme de bien.

M. Eymar s'est aussi occupé de donner une idée de l'indépendance philosophique , et en ce cas , il s'est peint lui-même. L'écrivain sera indépendant , disait-il , lorsqu'il ne fléchira point devant des systèmes dominans qui lui paraîtront faux ou dangereux ; qu'il ne pliera point ses maximes au ton de la mode ; qu'il ne cherchera point à flatter le goût d'un public fantasque ou corrompu , en un mot , lorsqu'il sera toujours prêt à dire la vérité aux hommes , à la défendre avec courage , fût-ce au péril de sa vie même ; enfin lorsqu'il ne fera point de la philosophie et de ses sublimes leçons l'objet d'un trafic et d'un commerce ; car tout écrivain , qui fait un gagne-pain de sa plume , et qui pour vivre a lié son sort à un imprimeur , est dès ce moment asservi.

Pour donner , autant que les bornes d'une notice peuvent le permettre , une idée de l'objet moral que M. Eymar s'était proposé dans ses divers écrits , nous croyons avoir pu faire entrevoir , par ce résumé de ses opinions , qu'il ne prenait point la plume pour satisfaire sa vanité personnelle , mais pour essayer s'il ne pourrait pas indiquer quelques vérités utiles aux hommes , déraciner quelques abus , et calmer les passions qui troublent le repos de l'humanité.

Tous ceux qui ont eu des relations avec lui savent combien la chute de la monarchie lui avait causé de regrets ; combien il avait eu en horreur les excès qui ont déshonoré la révolution , et quelles espérances il avait fondées sur la restauration de la maison de Bourbon. Il avait pour le roi la plus haute vénération qu'il caractérisa ainsi , à la fin d'un discours qu'il avait prononcé dans une de nos

séances publiques sur l'exagération. Après s'être déclaré l'apologiste non de cette exagération qui dénature les faits, intéresse les personnes comme la flatterie et la satire ; mais de celle qui a sa source dans une passion noble et pure, qui est l'enthousiasme du beau moral, inséparable d'un ardent amour de la vertu, il disait : *Le nouveau Pline qui entreprendra le panégyrique de notre monarque, aura beau ajouter vertu à vertu, bienfait à bienfait, il n'ira jamais jusqu'à l'exagération ; il aura beau épuiser tous les traits de la louange, il ne tombera jamais dans la flatterie.*

La haute opinion que nous nous sommes fait du mérite littéraire de M. Eymar, et que nous aimerions avoir pu faire partager à ceux qui nous écoutent, nous fait désirer vivement de voir publier la collection de ses divers ouvrages ; nous pensons qu'ils ne seront pas sans utilité au législateur, au moraliste, à l'administrateur et à l'écrivain : on se convaincra, par leur lecture, qu'il avait parcouru avec le coup d'œil éclairé de l'expérience le champ immense des matières qui ont le plus besoin d'être méditées par l'homme d'état, et cela avec la profondeur que donne l'étude continuelle du cœur humain et du mouvement social, et qu'il avait la faculté inappréciable de s'approcher beaucoup de la portée de tout le monde par une méthode de raisonner claire et précise, par une étroite liaison d'idées semées de traits qui les rendaient frappantes, et sur-tout un style dont l'élégance ne déplaisait point par une affectation déplacée ; mais avait quelque chose de séduisant par la justesse des nuances et la variété du coloris. Si on a pu lui reprocher quelques idées que l'on appelle paradoxales, parce qu'elles ne peuvent obtenir l'assentiment de tout le monde ; soit qu'il s'obstinât à n'envisager quelque-

fois les objets , que sous une de leurs faces ; soit qu'il payât , comme ses semblables , son tribut à l'humanité , au moins son langage n'a pu être qualifié d'inintelligible ou frivole , inconséquent ou mensonger : c'était un écrivain loyal et de bonne foi , qu'on pourrait offrir pour modèle à ceux qui sont jaloux d'occuper la renommée de leurs productions , et ne craignent pas d'encourir une sorte de responsabilité en donnant une publication précoce à des œuvres qui n'ont reçu ni du temps ni d'études longues et réfléchies la sanction dont elles ont besoin.

Pour terminer cette notice comme nous le devons , parlerons-nous de ses mœurs et de sa vie domestique ? Le tableau en sera aussi court que facile. L'homme qui n'est point ambitieux et n'a pas besoin de l'être , celui qui fait de l'étude le principal objet de ses occupations , ne saurait avoir des vices que proscriit la morale ; il recherche l'estime des hommes ; il doit par conséquent éviter tout ce qui peut la lui enlever ; il n'a ni besoin ni intérêt de nuire à ses semblables , aussi la calomnie ne lui prête aucun secours pour favoriser son élévation aux dépens de quelque concurrent. Loin de là , M. Eymar , étranger à tout sentiment haineux , se plaisait à trouver par-tout quelque chose de louable , à encourager le mérite dès qu'il en apercevait les traces , et montrait de l'indulgence pour les défauts d'autrui , quand ils ne blessaient pas les règles d'une probité qu'il pratiquait lui-même avec le dernier degré de la délicatesse. Quoique riche il n'avait point de faste ; il ne dépensait qu'une partie de ses revenus , et il n'accrut pas sa fortune , parce que son superflu était versé dans la caisse des pauvres. Héritier de son père , sous l'empire des lois qui favorisaient beaucoup le droit d'aînesse ,

il fit tout pour améliorer le sort de ses frères et sœurs, et fut pour eux un second père. Il portait l'obligance à un tel point qu'il s'imposait à cet égard, quand il le fallait, les plus pénibles sacrifices.

Hors de sa famille, tous ceux qui eurent recours à ses lumières ou à sa libéralité le trouvèrent toujours prêt à les obliger. Dans un voyage qu'il fit à Paris, il obtint, de concert avec *M. Court de Gébelin*, la grâce de deux infortunés encore aux galères pour cause de religion. Mais ces malheureux y languissaient depuis si long-temps, que n'ayant plus d'asile, de parens, de moyens d'existence, *M. Eymar* ne put les déterminer à en sortir qu'après leur avoir assuré une retraite et de quoi vivre.

Un de ses amis proscrit, ayant besoin dans un moment pressant de quelques pièces d'or, se trouvant pris au dépourvu, il lui remit la belle médaille qu'il avait obtenue au concours de Marseille, préférant soulager le malheur, que de conserver ce trophée inappréciable.

Il n'eut pas le bonheur d'avoir des enfans, quoiqu'il eût contracté deux fois les liens du mariage. Il a pleuré long-temps sa première femme; il a mérité les larmes de la seconde, *Mlle Larnac*, sœur de notre collègue.

Enfin *M. Eymar* a vu s'éteindre par degrés une vie honorable que l'affection de ses proches et de tous ses concitoyens devait lui faire regretter; mais il a pu jouir, en entrant dans le tombeau, de la satisfaction d'emporter l'estime publique. Au nombre de ceux à qui sa mémoire doit être long-temps chère, les membres de l'Académie du Gard doivent être essentiellement comptés. Ils l'avaient vu de si près, avaient été si souvent té-

moins des épanchemens de son âme ; de ses efforts pour soutenir cette institution , à cet âge où le besoin de repos fait taire toute ambition littéraire , où l'indifférence remplace l'émulation ; en un mot , ils le connaissaient si bien , qu'ils ne sauraient mettre des bornes à leurs regrets.

Puissions-nous Messieurs , avoir rempli l'attente de l'Académie dans le tableau que nous venons de vous tracer , des vertus et des talens de cet estimable collègue , et voir toujours prendre place parmi nous , des hommes qui aient autant de droits à nos éloges.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

---



---

## ACADÉMIE DU GARD.

*SOCIÉTÉ d'agriculture , des sciences , lettres et arts , établie à Nismes en 1801 , sur les débris de l'ancienne académie royale de cette ville , qui avait été fondée en 1682 , associée à l'académie française en 1692 , et supprimée par décret de la Convention nationale en 1793.*

---

### PRÉSIDENT HONORAIRE.

**L**E PRÉFET du département du Gard.

*Président ; M. TOUREL , président de chambre à la Cour royale de Nismes.*

*Vice-Président ; M. ALEXANDRE VINCENS , professeur de rhétorique au collège royal de Nismes.*

*Secrétaire perpétuel ; M. J.-J. TRÉLIS.*

*Secrétaire ; M. PHÉLIP , médecin.*

*Trésorier ; M. THOMAS DE LAVERNEDE , professeur au collège royal de Nismes.*

### MEMBRES RÉSIDANS A NISMES.

*MM.*

ALEXANDRE VINCENS , professeur de rhétorique.

CAVALIER , \* président honoraire en la Cour royale de Nismes et maire de la ville.

GRANGENT , \* ingénieur en chef du département.

DURAND , ingénieur en retraite d'arrondissement.

LOUIS

LOUIS MAIGRE , père , négociant.  
AUBANEL , aîné , propriétaire et juge de paix.  
DONZEL , aîné , propriétaire.  
FORNIER DE CLAUSSONNE , \* président de chambre à la cour royale.  
FOURNIER , pharmacien.  
GUÉRIN , instituteur.  
PHÉLIP , médecin.  
THOMAS DE LA VERNÈDE , professeur de mathématiques.  
DE LABOISSIÈRE , conseiller en la cour royale.  
L'abbé BONHOMME \* , curé de St-Charles.  
SIMON DURANT , architecte du département.  
D'ALDEBERT.  
ENJALRIC , aîné , avocat-général.  
B. VALZ.  
CHARLES REY.  
L'abbé SIMIL , curé de Ste-Perpétue.  
LIOTARD , professeur de mathématiques.  
GUILLET \* , procureur-général en la cour royale.  
TOUREL \* , président de chambre en la cour royale.  
BARBAROUX , avocat.  
SAMUEL VINCENT , pasteur.  
GUÉRIN , conseiller de préfecture.  
EMILE TEULON , avoué-avocat à la cour royale.  
VIGNAUD , professeur de dessin.  
FLAGNIOL , professeur de physique et de chimie au collège royal.

MEMBRES NON RÉSIDANS A NISMES.

MM.

BEAUME , professeur à la faculté de médecine de Montpellier  
DE TRINQUELAGUÉ , conseiller en la cour de cassation.  
Le comte BOISSY-D'ANGLAS , ( G. \* ) pair de France.  
ALEXANDRE PIEYRE.  
Le Baron PIEYRE , \* ex-préfet.  
TRÉLIS ( JEAN-JULIEN. )  
GERGONNE , doyen de la faculté des sciences à Montpellier;  
CHABAUD-LATOUR , \* à Paris.  
LARNAC , à Uzès.  
EMILE VINCENS.  
JEAN FRAT , ancien négociant.  
DESTREMK , de St-Christol.  
CASIMIR DANIEL.



NICOT , professeur de rhétorique , à Montpellier.  
 PAGÉS , médecin à Alais.  
 CHOUVI , professeur de théologie à Lyon.  
 D'HOMBRES-FIRMAS , \* maire d'Alais.  
 HECTOR MAZER , à St-Gilles.  
 BERNARD , à Montpellier.  
 BLAUD , médecin à Beaucaire.  
 DAX , médecin à Sommières.  
 SAUVAN D'ARAMON , \* pair de France.  
 Le marquis d'ARBAUD-JOUQUES , \*  
 DAMPMARTIN , \*  
 GUIZOT , \* professeur d'histoire.  
 AMOREUX , médecin , à Montpellier.  
 GASPARI , ancien militaire , à Orange.  
 VINCENS-ST-LAURENT.  
 DUPRÉ de PIERMAL , substitut du procureur du roi à  
 Valence.  
 Le baron MAYNAUD de PANCEMONT , \*  
 V. MARTIN , à Uzés.  
 Le chevalier de FORTON , \*  
 SOLDANI , médecin.  
 BAZILLE , conseiller en la cour royale de Grenoble.  
 ISIDORE DE RICARD \* , avocat-général à la cour royale de  
 Montpellier , député.  
 MAILLET-LACOSTE , professeur.

#### VÉTÉRAN.

M. ROMAN , instituteur.

#### ASSOCIÉS.

BERENGER , professeur émérite à Lyon.  
 CHOMPRÉ , ancien membre du conseil des prises.  
 Le comte PASTORET \* , pair de France.  
 Le comte CHAPTAL , (G. \*) pair de France.  
 BENOIT , ancien chef de division au ministère de l'inté-  
 rieur , à Paris.  
 Le comte BEUGNOT (O \*) , ministre d'état , à Paris.  
 BRACC , ex-directeur des douanes , à Gènes.  
 CADET DE VAUX , à Paris.  
 Le comte CAFFARELLI (G. \*) , ex-conseiller d'état.  
 CRELL , correspondant de l'institut , à Helmstadt.  
 DUPOT \* , aîné.

- FABRONI, correspondant de l'institut, à Florence.  
 Le comte FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU, ( G. ✨ )  
 GEORGI, à Petersbourg.  
 GOETHE, à Weimar.  
 HEYNE, professeur, à Göttingue.  
 HOUDON, ✨ membre de l'institut, à Paris.  
 DE JUSSIEU, ✨ membre de l'institut, à Paris.  
 Le comte de LACÉPÈDE, ( G. ✨ ), à Paris.  
 Le comte LAPLACE, ( G. ✨ )  
 Le baron L'ESCALIER, ( C. ✨ ) ancien consul aux États-Unis d'Amérique.  
 L'HULLIER, professeur de mathématiques, à Genève.  
 MILLIN, ✨ membre de l'institut, à Paris.  
 MOREAU-ST-MÉRY, ( C ✨ ) ancien conseiller d'état, à Paris.  
 NOEL, ✨ ancien conseiller de l'université.  
 Le baron NOGARET, ( C. ✨ ) ex-préfet de l'Hérault.  
 ODIER, *d. m.*, à Genève.  
 PICTET, à Paris.  
 PIETRI, ✨ à Bastia.  
 PINEL, ✨ professeur de médecine, à Paris.  
 Le comte ROUDEREX, ( C. ✨ ) ex-administrateur, à Paris.  
 Le comte de SÉGUR, ( G. A ✨ ) pair de France, à Paris.  
 Le comte HUGUET DE SÉMONVILLE, ( C. ✨ ) pair de France.  
 Le prince TALEYRAND, ( G. ✨ ) grand chambellan.  
 Le baron de ZACH, à Gènes. —  
 LE CHEVALIER, à Paris.  
 TINGRY, professeur de chimie, à Genève.  
 MONTBRISON, ex-recteur de l'académie de Strasbourg.  
 RAIMOND, à Chambéry.  
 DESGRANGES, *d. m.*, à Lyon.  
 LEFÈVRE-GINEAU, ✨ membre de l'institut, à Paris.  
 GUÉRIN, membre de Pathénée de Vaucluse, à Carpentras.  
 CHARDON DE LA ROCHEtte, à Paris.  
 COTTE, correspondant de l'institut, à Montmorocé.  
 LABOUISSÉ, à Paris.  
 FABRE ( Victorin ), à Paris.  
 Le baron de CHAUDRUC.  
 BERTOLONI, *d. m.*, à Sarzane.  
 MEYER, à Amsterdam.  
 DE CANDOLLE, à Genève.  
 DE VANDERBOURG, à Paris.  
 D'HAUTEROCHE, à Orléans.  
 RENOUARD, secrétaire de l'académie Française.  
 ROSTAN ( Casimir ), à Marseille.  
 CHAUSSARD, professeur de littérature latine, à Paris.

FLAUGERGUES, correspondant de l'institut, à Viviers.  
RAMON, membre de l'institut, à Paris.  
ARTAUD, conservateur du palais des arts, à Lyon.  
KRAMP, professeur, à Strasbourg.  
MAUNOIR, docteur en chirurgie, à Genève.  
PONCET, professeur de droit, à Dijon.  
DE FORTIA DURBAN, à Paris.  
RAVAN, président de l'académie de Vaucluse.  
MAUREL, secrétaire de la même académie.  
PIOT, juge au tribunal civil d'Avignon.  
DE BAZIN, ancien conseiller au parlement de Grenoble.  
GOUFFÉ DE LA COUR, à Marseille.  
BOUCHARLAT, professeur de mathématiques, à Paris.  
DAUNOU, professeur au collège de France.  
BALLANCHE, homme de lettres, à Lyon.  
Le baron de STASSARD, ex-préfet de Vaucluse.  
RACT-MADOUX, homme de lettres.  
MIGNET, avocat, à Aix.  
MARCEL DE SERRE, à Montpellier.

---

---



---

## ERRATA.

---

### PREMIÈRE PARTIE.

- Pag. 21, ligne 18, après pour lui, *lisez* : etc.  
 p. 26, ligne 2, après berceau un point ; et ligne suiv.  
 après Ulysse, virgule au lieu de deux points.  
 p. 90, ligne 3, après floraison, un point.  
 p. 139, ligne 28, au lieu de tratoires, *lisez* : tractoirs. -  
 p. 247, ligne 14, au lieu de favoriser, *lisez* : amener.  
 p. 248, ligne 21, au lieu de concours, *lisez* : concourt.  
 p. 296, ligne 3, au lieu de sans lieu, *lisez* : sans lien.  
 p. 296, ligne 29, après sagesse, point virgule au lieu du point.

### DEUXIÈME PARTIE.

- p. 158, ligne 6, au lieu de qu'auraient voulu, *lisez* : qui  
 aurait.
-